This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

WID-LC
AP
80
.R255

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

WID-LC
AP
20
.N255

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

TOME LXXVI. — 5 JUILLET 1870.

Digitized by Google

En vertu de traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE
CONTEMPORAINE

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

2e SÉRIE. — TOME SOIXANTE-SEIZIÈME

CENT ONZIÈME DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 17.

1870

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~XIII. 1~~
~~PFr331.3~~

WIA-UC
AT
20
.K255
[Ser. 2
vol. 7]

1878, June 29.
Minot fund.

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGE

UN VOYAGE A THÈBES ET DANS LA HAUTE-ÉGYPTE

PREMIÈRE PARTIE

Je me trouvais en Egypte à la fin du mois de novembre 1869. Je venais d'assister à l'inauguration du canal de Suez, et j'étais venu me reposer au Caire avec quelques amis. Plusieurs d'entr'eux s'envolèrent bientôt dans différentes directions, les uns pour aller visiter Damas et Beyrouth, les autres pour faire un pélerinage à Jérusalem; quelques-uns s'étaient embarqués pour Constantinople.

Quant à moi, j'avais eu l'honneur d'être invité par S. A. le vice-roi à faire partie d'une expédition qu'il venait de faire organiser: nous devions remonter le Nil jusqu'à la première cataracte et visiter les points les plus intéressants de la Haute-Egypte. Le trajet se faisait en bateau à vapeur, et le départ avait été fixé au 29 novembre.

Au jour dit, nous nous rendions à Boulak, qui est le port du Caire, et nous nous installions à bord du *Béhéra*, bateau à vapeur égyptien, sur lequel des places nous avaient été assignées. De conserve avec lui devait marcher un autre bateau à vapeur, *le Feyrouss*, portant également des voyageurs, et remorquant deux dahabiehs, sur chacune desquelles avait pris place une famille. Notre

Digitized by Google

flottille était complétée par un bateau de provisions, emportant notre nourriture pour un mois, et à bord duquel on cuisait le pain de chaque jour dans un petit four en maçonnerie.

A bord du *Béhéra* se trouvait un *michmandar*, ou commissaire du vice-roi, que je nommerai Achmet-Effendi, et qui était chargé de diriger l'expédition, et de donner des ordres aux capitaines des deux bâtiments. Ce titre d'*effendi* nous indiqua de suite que le personnage qui le portait n'était revêtu que d'une mince autorité, car il n'équivaut guère qu'à notre nom de Monsieur. Les fonctionnaires importants portent presque tous le titre de Bey. Au-dessus des beys, dans l'ordre hiérarchique, se trouvent les Pachas, titre qui est attribué aux grands seigneurs et aux dignitaires du royaume. Le sultan s'est réservé à lui seul le droit de nommer les pachas; et le vice-roi d'Egypte, afin d'élargir un peu son cercle d'action, n'a trouvé d'autre moyen que de créer des beys de première classe, à qui il a conféré une grande partie des attributions primitivement dévolues aux pachas.

I

DÉPART DU CAIRE. — LES PYRAMYDES DE GIZEH.

On nous avait recommandé de nous trouver à bord le 29 novembre, afin d'être prêts à partir le soir même, ou au moins le lendemain dès la première heure. Aussi, le 29, dans la journée, mes amis et moi nous faisons porter notre bagage à bord du *Béhéra*, et nous nous installons dans une cabine, assez grande pour contenir un lit, une table de toilette, une commode, deux chaises et la malle d'un voyageur. Ce sera notre habitation pour un mois.

Le 30 au matin, rien ne bouge; ni l'effendi, ni l'équipage ne sont à leur poste. Il nous reste tout le temps de retourner en ville et de déjeuner encore à l'hôtel. Vers deux heures de l'après-midi, tout le monde se trouvait enfin réuni sur le pont; mais M. Achmet, interrogé, ne pouvait pas encore nous dire à quelle heure on devait démarrer. Il manquait à l'appel un voyageur, le prince de Solms, qui n'avait pas donné de ses nouvelles. On envoie à son hôtel; on le cherche partout, et ce n'est qu'après deux grandes heures que l'on parvient à comprendre qu'il renonce au voyage. Ne voyant rien venir, Achmet-Effendi se décide à donner le signal du départ. Le *Béhéra* démarre le premier, portant le pavillon égyptien, et remor-

Digitized by Google

quant notre bateau de provisions ; le *Feyrouss* nous suit à quelques encâblures, remorquant les deux dahabiehs ; c'est le nom que l'on donne à ces grandes barques qui sillonnent le Nil. L'installation des dahabiehs est très-commode. Au dessus du pont et à l'arrière, se trouve établi un petit corps de bâtiment qui comprend, au milieu, un corridor ; de chaque côté, les chambres à coucher, au nombre de quatre ou six, une salle de bains et un boudoir; et au fond, quelquefois même à l'entrée, un salon servant aussi de salle à manger. La toiture forme une terrasse plate qui sert de promenade pendant la journée ; on y installe une table, des nattes, des tapis, des divans ; et une toile tendue, par dessus, garantit les voyageurs contre les rayons du soleil. C'est sur des dahabiehs que se font presque tous les voyages du Nil. Ces barques ont une vergue très-longue qui s'élance obliquement à une grande hauteur pour aller chercher le vent, et une voile triangulaire allongée, quelquefois deux. Elles sont d'une forme gracieuse à l'œil, et ressemblent à des alcyons qui glissent à la surface de l'eau. Elles sont construites exprès pour la navigation du Nil; le vent, qui sur ce fleuve souffle toujours du Nord, leur permet de remonter le courant ; et, pour le descendre, elles n'ont qu'à carguer la voile, en s'aidant, au besoin, de la rame.

Mais, à combien d'ennuis s'expose le voyageur isolé qui loue une de ces barques au Caire pour remonter le Nil jusqu'à la première cataracte ! Il est obligé de traiter avec un équipage de cinq ou six matelots, représentés par un *reis*, ou patron : l'engagement, comprenant la nourriture, peut se faire, pour deux personnes, à raison de soixante francs par jour. Le premier jour, tout marche bien ; mais, l'intérêt et la paresse de l'équipage aidant, le vent ne tarde pas à tomber : arrêt forcé, qui se répète à chaque instant. L'on vous détient pendant des journées entières dans de misérables villages de huttes arabes, sous prétexte de raccommoder une voile, ou d'acheter un mouton, du blé, un instrument quelconque. Tous les *bakchichs*, ou pourboires, que l'on peut prodiguer aux hommes ne sont que des gouttes d'huile jetées sur le feu. Le seul remède officiellement connu est d'avoir recours aux cadis des villages, qui sont tenus de vous prêter main-forte, mais qui, trop souvent, ne se soucient pas de se mêler de votre affaire. Aussi est-on souvent forcé d'en arriver à se faire justice par ses propres mains, ce qui est moins officiel, mais beaucoup plus sûr.

Nous nous trouvions à l'abri de tous ces ennuis. Embarqués sur de bons bateaux à vapeur appartenant au vice-roi, nous étions sûrs de rencontrer dans toute la population un zèle empressé. Nous n'avions d'ailleurs à nous occuper ni de la nourriture, ni des accidents possibles : c'était au commissaire à fixer les étapes et à donner

Digitized by Google

tous les ordres de détail. Malheureusement, son caractère irrésolu et son manque d'ordre nous firent plusieurs fois encore perdre bien du temps.

A quatre heures, nous étions tous sur le pont, ou sur la terrasse qui surmonte les cabines, pour assister au mouvement du départ. Nous voyons défiler lentement devant nos yeux les faubourgs du Caire : à notre gauche, Boulak, avec son port de commerce si animé; le palais de Kasr-el-Aïny, appartenant au vice-roi, et tout entouré de sycomores; les jardins et le palais d'Ibrahim-Pacha; puis, l'ancienne maison du français Soliman-Pacha, qui fut l'organisateur de l'armée égyptienne sous Méhémet-Ali; et le grand bazar de Massara-Adim. A droite, le palais de Géziret, appartenant aussi au vice-roi, mais dont les arcades, les piliers en fonte, tout en se rapprochant d'un style mauresque mal imité, rappellent trop que le monument est dû à un architecte européen, et que les ornements doivent sortir de quelque fonderie de Belgique ou d'Angleterre. Plus loin, l'île de Rhodah, aux palmiers toujours verts; puis le village de Gizeh, et derrière lui les Pyramides, dont le profil se découpe dans le ciel bleu.

Pour visiter les pyramides et la nécropole dont elles font partie, on se fait descendre en bateau, sur la rive gauche du Nil, au village de Gizeh. On y trouve des ânes et des guides en quantité beaucoup plus grande qu'on ne pourrait le désirer; car on est obligé de livrer un premier combat pour parvenir à n'être accompagné que d'un âne et de deux ou trois Arabes. On traverse d'abord une plaine accidentée, très-bien cultivée, et semée de magnifiques bois de palmiers; et l'on arrive bientôt à une route neuve, actuellement encore en construction, et qui s'avance en ligne droite vers la nécropole. Cette route est carrossable; mais comme il n'y a pas de pont sur le Nil, il faut, si l'on tient absolument à faire cette excursion en voiture, faire préalablement traverser le fleuve à ses équipages sur un ponton.

Les pyramides ne sont pas des monuments isolés. Elles font partie de la nécropole de Gizeh, laquelle dépendait de l'antique cité de Memphis; et du côté opposé, se trouvait la seconde grande métropole de la ville, celle de Saqqarah. Saqqarah est à trois ou quatre lieues de Gizeh; la ville s'étendait sur tout l'espace, aujourd'hui désert, qui sépare ces deux villages.

Ces détails topographiques ne sont pas inutiles, pour résoudre une question que chacun se pose à l'aspect des Pyramides. Quelle était la destination de ces grands monuments? Cette question a été très-controversée; mais elle est aujourd'hui parfaitement résolue, grâce aux nombreuses découvertes archéologiques que l'on a faites

Digitized by Google

en Egypte, depuis une vingtaine d'années. Sans nous lancer dans une discussion complète, nous dirons cependant quelques mots à ce sujet.

On trouve en Egypte, dans les nécropoles, un grand nombre de pyramides ; et toutes ont servi à la sépulture d'un roi ou d'un grand personnage. Toutes ne sont pas de dimensions colossales, car on en trouve qui ont moins de six mètres de haut. La momie est placée au centre de la construction, dans une petite chambre où l'on ne peut arriver qu'en suivant des couloirs étroits et détournés. Souvent même on a ménagé de faux couloirs qui conduisent à de fausses chambres, vides, afin de dérouter les profanateurs qui seraient tentés de rechercher le corps. Le tout a été soigneusement clos et bouché, puis recouvert d'une enveloppe massive de plusieurs épaisseurs de pierre. En agissant ainsi, les Egyptiens avaient pour but de dérober le corps du roi défunt aux recherches de Typhon, Dieu du mal, qui l'aurait emporté pour le persécuter dans l'autre monde. Près de chaque pyramide, ou au moins de chaque groupe, est un temple, qui s'élevait à quelques mètres en avant de la façade orientale. Le roi, déifié comme une sorte d'incarnation de la divinité, y recevait un culte. Ainsi, près des grandes pyramides de Gizeh, l'on retrouve encore un grand Sphynx assis, et un temple en beau granit rose, aujourd'hui enseveli sous les sables. Il ne faut donc voir que la plaisanterie d'un homme d'esprit, dans l'idée émise au sujet de la destination des Pyramides par M. de Persigny, idée qu'il développa en brochure, et qu'il appuya des considérations historiques et de magnifiques calculs ; à quoi les calculs ne peuvent-ils pas se plier ! M. de Persigny, qui n'avait jamais visité l'Egypte, finissait par prouver, clair comme le jour, que les Pyramides avaient été construites, on pourrait le donner en mille à ceux qui ne connaissent pas le mot, pour empêcher l'invasion des sables du désert dans la vallée du Nil ! Tout démontre, au contraire, comme nous l'avons dit plus haut, qu'elles n'avaient qu'une destination funéraire et religieuse. Du reste, les rois n'étaient pas les seuls qui cherchâssent à dérober ainsi leur corps aux recherches de Typhon. Les simples particuliers agissaient de même, dans la mesure de leurs moyens.

Les Egyptiens croyaient à la métempsycose, doctrine qui a encore aujourd'hui, notamment dans l'Inde et dans l'Afrique centrale, de nombreux partisans. Suivant leur croyance, l'âme de l'homme, après la mort, allait animer le corps d'autres hommes, et même de divers animaux. Elle devait accomplir pendant quatre mille ans ces pérégrinations terrestres; ce délai expiré, les âmes vertueuses montaient dans des sphères supérieures, tandis que les âmes des méchants étaient condamnées à habiter des astres errants, c'est-à-dire

Digitized by Google

à accomplir une nouvelle période d'expiation. Ils tenaient, avant toute chose, à préserver leurs dépouilles mortelles de toute atteinte; aussi, se gardaient-ils bien de déposer les corps dans la terre, où ils seraient entrés bientôt en décomposition. Ayant trouvé d'abord l'art de les conserver parfaitement au moyen de parfums et de bandelettes, ils transformaient tous leurs corps morts en momies; puis, ils plaçaient les momies dans l'intérieur des rochers, où elles se sont en effet conservées pendant six mille ans, et jamais en terre.

Les deux grandes chaînes de montagnes qui enveloppent la vallée du Nil leur servaient de lieux de dépôt; et sur tout leur parcours, on voit encore, dans le roc, les ouvertures des galeries conduisant aux chambres funéraires. Souvent même ces galeries s'ouvrent à dessein sur une paroi à pic, plongeant dans le Nil, et inaccessible. Qand ils n'ont pas pu aller jusqu'à l'une ou l'autre chaîne de montagnes, ils ont toujours, et pour tous leurs tombeaux, creusé le sol jusqu'au rocher, et c'est dans le rocher qu'ils ont établi toutes leurs chambres funéraires, qu'ils se plaisaient à orner de bas-reliefs et de peintures. J'aurai occasion de décrire plusieurs de ces chambres, car nous avons visité un grand nombre de tombeaux de simples particuliers; je voulais seulement faire remarquer ici que les Pyramides ne sont pas, en Egypte, des monuments dépourvus de lien avec toutes les habitudes du temps : ce sont des tombeaux, bâtis dans le même ordre d'idées que tous les autres, mais plus gigantesques, plus imposants, parce qu'ils appartenaient aux rois, chefs des peuples, et pontifes suprêmes de la mystérieuse religion.

Les trois grandes pyramides de Gizeh sont les tombeaux de Chéops, de Chéphren et de Mycérinus, rois de la quatrième dynastie. La plus grande est celle de Chéops, qui vivait, d'après les recherches les plus récentes des égyptologues, 4235 ans avant J.-C.; ce monument n'a donc pas moins de soixante-et-un siècles d'antiquité. Nous trouverons cependant à Saqqarah des pyramides plus anciennes encore.

La grande pyramide avait originairement 146 mètres de hauteur; elle n'a plus que 138 mètres, quelques pierres ayant été arrachées à la partie supérieure. Elle était recouverte autrefois d'un revêtement en pierre polie, probablement en granit; et il était impossible de l'escalader. Mais ce revêtement ayant été détruit, les assises des pierres de la construction offrent aujourd'hui aux voyageurs un escalier tout trouvé pour monter jusqu'au sommet. Chaque assise a environ un mètre de hauteur.

Dès que le visiteur arrive, une quantité d'Arabes se précipitent à

Digitized by Google

son aide ; et deux d'entre eux le tirent par les bras, le poussent par les jambes, bon gré mal gré, pour le hisser jusqu'au sommet, qu'il serait cependant très-facile à un marcheur ordinaire d'atteindre sans aucun secours. Une Anglaise, qui se trouvait là le même jour que nous, avait eu une idée assez pratique. Elle avait apporté un escabeau, ayant à peu près la moitié de la hauteur des assises des pierres, et elle le faisait porter successivement de l'une à l'autre assise, de sorte qu'elle transformait ainsi les gradins escarpés de la Pyramide en un escalier à pente ordinaire.

Au sommet de la pyramide, on trouve une petite plate-forme irrégulière, créée par l'enlèvement ou par la chute des blocs qui formaient la pointe : elle est assez étendue pour pouvoir contenir une centaine de personnes ; et chacun s'y arrête un instant, pour contempler le panorama qui s'offre aux yeux.

Le pays étant plat, le paysage en lui-même est assez ordinaire ; mais les souvenirs historiques de tout genre qu'il éveille lui prêtent, quoi qu'on en aît, une vertu magique. Devant le spectateur, le Nil déploie son large cours au milieu des champs verdoyants, où sont semées, comme des taches grisâtres, les étroites bourgades de Gizeh, de Fostât et de Boulak ; au delà, les dômes et les minarets du Caire, sa citadelle élevée, et les grands parcs de ses palais, tranchant sur la masse sombre des maisons. Ramenant ses regards vers la droite, on aperçoit au loin divers autres groupes de pyramides ; ceux d'Abouroach, d'Abousir, de Saqqarah, qui sont étagés le long du cours du Nil ; enfin, dans la plaine et près du fleuve, le champ de bataille des Pyramides, où tant de braves gens furent impitoyablement massacrés, il y a soixante-dix ans. Dans quel but ? Qui pourrait le dire aujourd'hui ?

L'intérieur de la pyramide était jadis parfaitement clos de toutes parts ; mais on peut y pénétrer, depuis qu'Amrou, lieutenant du khalife Omar, en fit perforer la face nord, pour en découvrir les chambres souterraines. On arrive ainsi, guidé, entouré, et surtout fortement ennuyé par une troupe d'Arabes, qui soulèvent à grands cris un nuage de poussière, dans un couloir, d'abord descendant, puis montant. On y éprouve une sensation fort pénible : une odeur de chauve-souris et de renfermé vous prend subitement à la gorge, ce qui n'est pas bien extraordinaire, puisque ces couloirs n'ont pas été aérés depuis Chéops. Quant à l'air respirable, il n'y en a plus ; le peu qui y parvient est complétement absorbé par les nombreux Arabes qui accompagnent, malgré lui, l'infortuné voyageur. Les couloirs aboutissent aux chambres où se trouvaient déposés le corps du roi et celui de la reine. Le sarcophage du roi est encore en place : c'est un magnifique monolithe en granit rouge,

Digitized by Google

creusé, sans ornements ni inscriptions. C'est là que les premiers qui pénétrèrent dans l'intérieur de la pyramide, les soldats d'Amrou, durent trouver la momie de Chéops.

En somme, l'excursion, fort pénible, dans l'intérieur de la pyramide, ne vaut pas la fatigue qu'elle occasionne; et l'on peut visiter d'autres parties plus intéressantes de la nécropole de Gizeh.

Non loin de la grande pyramide se trouve un temple en granit rose, aujourd'hui enseveli sous les sables. Il se compose de plusieurs chambres, qui ne contiennent pas d'inscriptions. Près de lui s'élève le Sphynx. C'est un rocher naturel en calcaire, sculpté sur place, auquel on a donné la forme de cet animal symbolique, un lion colossal accroupi, à figure humaine. Le Sphynx était chez les Egyptiens la représentation d'un dieu solaire nommé Armachis. Celui-ci a la hauteur de 19^{m},80, c'est-à-dire celle d'une maison à cinq étages. L'oreille a 1^{m},97, le nez 1^{m},79, la bouche 2^{m},32. Le sable accumulé en recouvre toute la partie inférieure, et ce qui en reste apparent est fort dégradé.

On trouve aussi dans la nécropole une grande quantité de tombes de simples particuliers, dont quelques-unes ont été mises à découvert et peuvent être visitées. Chacune d'elles se compose de plusieurs chambres, dont les parois sont couvertes d'inscriptions hiéroglyphiques, de bas-reliefs et de peintures représentant diverses scènes de la vie du défunt. Nous aurons occasion de visiter dans quelques jours d'autres tombes analogues, et beaucoup mieux conservées, dans les nécropoles de Thèbes et de Saqqarah; mais les voyageurs qui s'arrêtent au Caire et qui ne font pas le voyage de la Haute-Egypte, ne doivent pas omettre de descendre dans quelques-unes des tombes de Gizeh : c'est certainement ce qu'il y a de plus curieux à voir dans toute la Basse-Egypte.

Nous avions déjà tous visité plusieurs fois, pendant notre séjour au Caire, les Pyramides et la nécropole qui les entoure. Le *Béhéra* ne s'arrête donc pas au petit port de Gizeh ; nous le laissons bientôt derrière nous, et nous continuons à remonter le fleuve, en faisant dix à douze kilomètres à l'heure. Déjà le jour tire à sa fin : le soleil, se couchant derrière les grandes Pyramides, dans ce ciel bleu et toujours pur de l'Egypte, nous arrache un cri d'admiration. — Peu de temps après, nous nous arrêtons pour la nuit en face d'un autre groupe de pyramides, celui de Saqqarah. Les bas-fonds de sable et le lit souvent changeant du Nil ne permettent de voyager que pendant le jour : un pilote, assis à la proue, a constamment les yeux fixés à l'avant, et indique au timonier la route à suivre. Une demi-heure après le coucher du soleil, la nuit vient presque subitement ; car on ne connaît pas ici le crépuscule, ce charme des pays occiden-

Digitized by Google

taux. Le bateau à vapeur s'approche du rivage; un matelot saute à terre, enfonce un pieu dans le sol, et y amarre des cordages. Une planche est jetée depuis le pont du bateau jusqu'à terre, pour ceux qui veulent y descendre, et l'on n'a plus qu'à se reposer jusqu'au lendemain matin.

Le premier jour de notre voyage, précisément au moment où nous abordions à Bédréchyn, le chef cuisinier du bord faisait tout le tour du pont en frappant à grand bruit avec une cuiller dans sa plus grande casserole : ce signal de famille remplace la cloche du dîner, et nous descendons dans l'entrepont pour choisir nos places à table. Chacun cherche à se grouper avec des amis ou au moins des personnes de sa nation. Nous avions deux salles à manger : l'une est envahie et complétement occupée par quatorze voyageurs allemands, que nous avons peu fréquentés pendant le voyage. Dans l'autre, contenant dix-huit couverts, se trouvent réunis des Italiens, des Belges et quelques Français. Chacun cherche à ébaucher une première connaissance avec ceux qui doivent être pour un mois ses compagnons de voyage. La nation italienne était représentée notamment par MM. Ussi et Marinelli, peintres d'un grand talent, assez connus, même à Paris; par M. Bonghi, député au Parlement, homme des plus érudits et causeur des plus agréables; par le marquis Antinori, chasseur et naturaliste; enfin par quelques savants. Les Belges nous offraient comme échantillon de leur nation M. de Laveleye, M. Marcq, jeune ingénieur des ponts et chaussées, l'architecte Beyaërts, et le bon docteur Rozhen. J'allais dire l'inévitable docteur, si cette épithète n'avait en elle-même quelque chose de désobligeant; car j'ai remarqué que, dans toute réunion d'hommes où un accident est susceptible d'arriver, toujours, par une permission spéciale de la Providence, il y a un médecin, et un seul médecin. Que quelqu'un se trouve mal au théâtre, soit frappé dans une rue, ou tombe dans un omnibus, aussitôt sort de la foule un homme vêtu de noir et orné d'une chaîne de montre, qui vient tâter le pouls du patient. On ne trouverait pas un avocat, ni un notaire, ni un horloger : on trouve toujours un médecin. Le nôtre n'était du reste que médecin amateur : il avait horreur des vêtements noirs, faisait trois toilettes par jour, possédait toujours dans son gousset la goutte d'arnica ou le grain de sel anglais dont ses voisins pouvaient avoir besoin, et il passait le meilleur de son temps à faire la cour aux dames. Que serions-nous devenus, mon Dieu! sans ce bon docteur? Que serait devenue la fatale blessure de l'architecte Beyaërts?

Mais n'anticipons pas sur ce funeste évènement, et parlons un peu des trois dames qui faisaient l'ornement de notre table. La moins jeune était une dame hollandaise, Mme Thorm, qui n'avait

Digitized by Google

de remarquable que sa passion pour les autographes : la recherche d'autographes nouveaux paraissait être le seul but de son voyage dans la Haute-Egypte. Les deux autres dames étaient anglaises : c'étaient la femme d'un consul anglais et sa nièce, miss Alice, la plus charmante personne peut-être qui ait jamais mis le pied sur le pont d'un paquebot. Dix huit ans, le plus joli visage du monde, et pas la moindre coquetterie. Nous ne fûmes frappés le premier jour que de sa beauté ; mais les jours suivants, nous pûmes apprécier tour à tour son esprit, son intelligence, et son bon cœur : chaque soleil levant nous découvrit en elle une qualité de plus.

Nous n'avions pas d'autres Anglais à bord ; nous étions quatre Français : un journaliste qui fut tout le temps la proie des moustiques, deux magistrats du Hâvre, et moi. Cet inventaire fait plus ou moins sommairement, chacun se mit à attaquer le potage : je ferai grâce au lecteur du reste du menu.

Le dîner terminé, nous remontons sur le pont, nous applaudissant de ce que le voyage commence sous des auspices favorables. « L'air était pur et la nuit profonde, » comme dit le poëte; les étoiles noyées dans le bleu sombre, et pourtant transparent, des nuits d'Orient, nous envoyaient ces rayons purs et scintillants, inconnus à la France, que Musset avait devinés quand il nous parle de

Cette molle clarté qui tombe des étoiles.

Enfin, chacun alla se coucher, le cœur léger, dispos pour l'espérance du lendemain, impatient de voir les merveilles qui allaient se dérouler devant nos yeux.

II

BENISOUEF. — LES MOINES NAGEURS DE GEBEL-EL-TAIR. — MINIEH.

Le bateau se remet en marche le lendemain matin avant notre réveil. Nous passons devant Saqqarah, que nous ne devons visiter qu'au retour, puis devant de nouveaux groupes de pyramides, ceux de Dachour, de Matanieh et de Meïdoun, qui faisaient partie, comme tous les monuments de ce genre, de quelque antique nécropole.

Deux de ces pyramides offrent une disposition singulière. Vers le milieu de leur hauteur, leurs lignes présentent une brisure appa-

Digitized by Google

rente, qui donne à la partie la plus élevée une forme plus surbaissée qu'à la base. Le temps aura manqué pour les continuer jusqu'en haut suivant le plan primitivement adopté. Une autre, qui fait partie du groupe de Meïdoun, se compose de trois tronçons à pans inclinés, en retrait l'un sur l'autre,

L'inondation, qui a été très-forte cette année, est aujourd'hui terminée, et le Nil est rentré dans son lit. Il atteint une très-grande largeur, mille à quinze cents mètres et quelquefois davantage ; son courant est faible, et ses eaux tranquilles sont souvent aussi calmes que celles d'un lac. Ses bords sont très cultivés. La terre fertile qui forme le sol de la vallée du Nil ne demande qu'à être arrosée pour produire, avec peu de travail, trois et quatre moissons par an. Aussi l'irrigation est-elle la grande affaire des fellahs. De distance en distance, de larges canaux, creusés par les soins du gouvernement, viennent emprunter l'eau du fleuve, et desservent toute une région. Les champs isolés des particuliers sont arrosés au moyen de *chadoufs* ou de *saqiehs*. On nomme saqieh une roue tournante en bois, placée verticalement et plongeant soit dans l'eau du Nil, soit dans celle d'un des grands canaux de dérivation. Tout autour de sa circonférence sont ajustés de grands vases en poterie, qui s'emplissent dans l'eau, et vont déverser leur contenu dans une rigole : celle-ci est subdivisée, avec un art particulier, en nombreux filets d'eau qui vont arroser la surface entière du champ. La saqieh est mise en mouvement par un bœuf ou un âne, quelquefois par un ou deux hommes. Les cultivateurs les plus pauvres, qui n'ont pu en établir une, se contentent de puiser l'eau du Nil, et de la verser eux-mêmes dans la rigole : ce travail se fait soit avec un panier de cuir attaché au bout d'une bascule, qui se nomme *chadouf*, soit, plus simplement encore, à la main. Dans ce dernier cas, deux hommes étagés et un petit bassin intermédiaire suffisent à racheter la hauteur des bords un peu escarpés du fleuve.

Nous voyons fréquemment sur les rives des femmes, réunies en grand nombre, occupées à laver le linge ou à puiser de l'eau dans de grands vases de terre cuite, qu'elles portent sur la tête avec grâce. Le vase, quand il est vide, se porte couché, et maintenu sur la tête par un coussinet de paille. Les hommes sont vêtus d'un burnous bleu, en laine ou en cotonnade ; les femmes, d'une longue robe de même couleur. Un pan de l'étoffe couvre le derrière de la tête, et se ramène devant la figure, de manière à la voiler tout entière, en ne lui laissant que les yeux libres. Si un étranger vient à passer pendant qu'un mouvement du corps a déplacé ce voile, la femme qui le porte s'empresse d'y suppléer en maintenant avec ses dents un coin de l'étoffe devant son visage.

Digitized by Google

Le soir, nous arrivons à Benisouëf, ville assez importante, qui est un chef-lieu de province, et nous allons y passer la soirée. Nous entrons dans la première mosquée que nous rencontrons, sans éprouver aucune opposition de la part des habitants; on exige seulement que nous ôtions nos chaussures avant d'entrer. C'est à la fois une mesure de propreté à cause des nattes qui couvrent le sol, et une marque de respect exigée par le rit religieux. Quant au chapeau, tout le monde le garde sur la tête ; il serait même ridicule de le tenir à la main. L'intérieur de la mosquée est une grande salle à peu près nue, et sans ornements, la religion musulmane défendant expressément les tableaux, les statues, et toute reproduction de la figure de l'homme ou des animaux. Le seul meuble est une chaire en bois, grossièrement sculptée; et des nattes couvrent partout le sol. Dans un coin, une quinzaine de fidèles sont agenouillés ou accroupis sur ces nattes, en formant un grand cercle. Chacun d'eux balance tout le haut du corps en cadence, en chantonnant de sourds refrains, dans lesquels on distingue seulement le nom d'*Allah*, revenant à chaque instant. Au milieu du cercle, se tient un *muezzin* ou prêtre, vêtu d'une robe un peu plus brillante que celle des autres croyants, qui va de l'un à l'autre, en criant de son côté, les excitant, ou soutenant ceux qui tombent en convulsions. Ce manége se continue souvent pendant plusieurs heures ; quelques-uns de ces énergumènes finissent par avoir l'écume à la bouche et par pousser des cris sauvages en se roulant à terre. L'arrivée d'étrangers ne les distrait nullement : ils ne nous voient même pas, et nous devons circuler nous-même dans la mosquée sans avoir l'air de les remarquer. Nous avons été maintes fois témoins de scènes semblables dans toutes les villes que nous avons visitées, surtout à l'époque du Ramadan, dans lequel nous allons entrer dans deux jours. Quant aux femmes, nous n'en avons jamais rencontré aucune dans les mosquées. Les femmes du pays ne peuvent se placer que dans une galerie ménagée au premier étage, et fermée par un grillage ; les femmes chrétiennes n'y sont point admises.

Le soir, nous trouvons des *gawazies*, ou danseuses, sur la place publique. Ce sont de pauvres filles, qui font un triste métier : vêtues de robes de couleurs criardes, plutôt que brillantes, elles exécutent leurs danses en plein air, et pieds nus. Toutes sont couvertes de bijoux en or, bracelets, colliers, coiffures en sequins. Leur danse ne consiste qu'en un balancement perpétuel des hanches, et n'offre pas plus d'art que de variété. Nous rentrons au bateau peu satisfaits de ce premier échantillon des *almées*, l'une des séductions de l'Orient.

Le 2, nous continuons à remonter le Nil entre Beni-Souëf et Mi-

Digitized by Google

nieh. Le lit du fleuve se resserre ; la chaîne Arabique, qui est à notre gauche (rive droite du Nil), se rapproche de plus en plus, et élève sa haute barrière de rochers infranchissables. A ses pieds, sur l'étroite langue de terre qui la sépare du Nil, sont de riches cultures de cannes à sucre, de cotonniers, de *dourah* (sorte de céréale).

Des tamaris, des mimosas au feuillage finement découpé forment çà et là des groupes élégants ; des figuiers montrent leur bouclier de verdure épaisse, posée sur un tronc robuste, qu'élève hors de terre une coupole de racines. Mais l'arbre qui domine, c'est le palmier, tantôt isolé, tantôt en massifs ; son tronc puissant monte d'un seul jet vers le ciel en formant une légère courbe, toujours simple et majestueuse. Ses rameaux forment au dessus de sa tête un panache ondulé, qui retombe avec grâce, et qui cache sous son ombre de nombreux régimes de dattes mûres. Nous voici bien sur la terre classique du palmier ; au lieu de ces nains souffreteux et dépaysés, que l'on se montre comme une curiosité en Provence ou sur les côtes d'Italie, tout notre horizon est couvert de ces beaux arbres, graves comme les peuples de l'Orient, et bien en harmonie avec le ciel de l'Egypte et ses solennels paysages.

Nous remontions assez rapidement le Nil, lorsque nous apercevons, à la surface de l'eau, les têtes noires de trois ou quatre nageurs qui se dirigent vigoureusement vers nos bateaux. En dépit du courant, qui est assez fort en cet endroit, ils ont bientôt traversé toute la largeur du fleuve, et nagent dans nos eaux. On leur jette des cordes, et l'un d'eux grimpe avec agilité sur le pont du *Béhéra*, tandis que les autres se dirigent vers le *Feyrouss*.

Ces individus sont des moines coptes, appartenant au couvent chrétien de Gebel-el-Taïr, établi près de là sur les bords du Nil. C'est leur coutume de se jeter à la nage chaque fois qu'ils apercoivent, du haut de leurs rochers, des bateaux de voyageurs, et de venir à bord demander des *bakchichs*. Ce mot, qui forme le fond de la langue, signifie tout à la fois aumône, cadeau, pourboire, salaire. Quand ils ne peuvent pas atteindre les bateaux assez vite, ils crient de toutes leurs forces leur formule sacramentelle : « *Bakchich, christiani kavadjis.* » Un bakchich, seigneurs chrétiens ! Et les voyageurs leur jettent des pièces de monnaie enfermées dans des bouteilles. Le moine qui nous aborda n'avait absolument d'autre vêtement que sa main gauche ; il était trapu, et son exercice quotidien l'avait rendu musculeux et bronzé : on le serait à moins. Lorsqu'il eut reçu nos bakchichs en menue monnaie, il se les fit changer pour de l'or, et mit les pièces d'or dans sa bouche, en homme qui connaît son métier. Comme on lui avait donné aussi quelques cigares, il se laissa glisser doucement dans le Nil, se mit à nager en tenant

Digitized by Google

toujours hors de l'eau sa main et ses cigares, et atteignit bientôt la rive droite, où se trouve le couvent. Je ne sais si les moines de Gebel-el-Taïr sont de fervents serviteurs de Dieu ; mais je crois bien que ce sont les premiers nageurs du monde. Ce petit épisode des moines nageurs coupe agréablement la troisième journée de notre voyage; et le soir, nous arrivons à Minieh, ville assez importante, qui est aussi capitale d'une province, et la résidence d'un pacha.

Nous descendons à terre immédiatement; et nous allons visiter, sur le bord du Nil, une jolie mosquée, près de laquelle se trouve le tombeau, richement orné, d'un marabout en grande vénération dans le pays. Sans doute à cause de l'approche du Ramadan, ce tombeau est illuminé à l'intérieur; tous les habitants sont sur pied, et se livrent dans les rues à des chants et à des danses demi-religieuses. Nous entrons dans un café arabe, pauvre échoppe dont le parquet est formé de terre battue. Des Arabes, accroupis ou couchés dans tous les coins, y dégustent le café en fumant leur chibouk. Des places nous sont offertes; on nous donne, comme siéges d'honneur, de longues cages en osier servant au transport des poules et des pigeons : on n'y est pas trop mal assis, quand on parvient à y conquérir son équilibre. La nuit, on rencontre à chaque pas, dans les rues des villes, et même au Caire, des Arabes complétement enveloppés dans leur burnous, y compris la tête, et qui passent la nuit en plein air, couchés sur ces cages d'osier. Ils se garantissent ainsi de la fraîcheur du sol, et la douceur du climat n'exige pas d'autres précautions.

Avant de rentrer au bateau, notre ami Beyaërts nous conduit de nouveau près du tombeau du marabout, sur le bord extrême du Nil, pour y étudier les chapiteaux de deux pilastres, encastrés dans la façade. Un escalier de pierre se trouvait derrière nous, descendant jusque dans le fleuve, pour l'usage des blanchisseuses de l'endroit. Malheureusement l'architecte notre ami, trop absorbé par la contemplation des chapiteaux, fit comme l'astrologue de la fable; en se reculant pour bien choisir son point de vue, il rencontre par fatalité le vide de l'escalier, et dégringole de marche en marche. Un bruit sourd se fait entendre, et nous nous retournons effrayés : l'architecte Beyaërts était au fond du Nil, la tête du côté des poissons. Il s'en retira, non-seulement ruisselant, mais quelque peu luxé, ce qui lui donna l'occasion de se faire transporter au bateau par quatre Arabes de bonne volonté, en s'écriant tous les dix pas : Surtout ne touchez pas à ma main gauche! Il dut se résigner à se rendre intéressant aux yeux des dames, en portant pendant tout le reste du voyage le bras en écharpe; et le bon docteur, son compatriote, lui fit d'intelli-

Digitized by Google

gentes applications d'arnica et de taffetas anglais. Tel fut le premier et presque le seul accident de notre traversée.

Le 3, nous continuons à remonter le Nil, dont le lit se resserre. La vallée du Nil, qui forme en somme toute la partie utile de la Haute-Egypte, le reste n'étant composé que des sables du désert, a ici à peu près quatre lieues de largeur ; elle devient moins importante encore à mesure qu'on remonte vers le Midi. La longueur du cours du Nil, depuis le Caire jusqu'à la Nubie, est de 940 kilomètres, et la superficie cultivable de la Haute-Egypte nous paraît pouvoir être estimée à 1 million d'hectares ; celle du Delta est d'environ 2 millions 1/2, soit en tout pour l'Egypte 3 millions 1/2 d'hectares. La population du pays, étant de 2,900,000 habitants, ressort à 0,8 habitant par hectare. Ajoutons, comme point de comparaison, qu'en France la superficie cultivable est à peu près de 48 millions d'hectares, et la population, de 1 habitant par hectare cultivable.

La partie de la vallée qui est à notre gauche est ici fort étroite, la chaîne arabique plongeant souvent à pic dans le Nil. Ces rochers, nommés montagne d'Abou-Fodah, peuvent avoir 80 mètres de hauteur. Nous y voyons de distance en distance, ainsi du reste que tout le long de la vallée, les ouvertures sombres de petites galeries conduisant aux nombreux caveaux funéraires des anciens Egyptiens. Tous ces caveaux renfermaient des momies parfaitement conservées et des offrandes consistant en bijoux d'or et d'argent, pierres gravées, scarabées sacrés, stèles de marbre ou de granit couvertes d'inscriptions. Les murs en sont ornés de peintures et de bas-reliefs. Un grand nombre de ces caveaux, ceux du moins qui paraissent pouvoir contenir quelque chose d'intéressant, ont été fouillés, d'abord par les premiers chrétiens, qui les ont dévastés, puis, de nos jours, par les antiquaires et par toute la population arabe, qui trouve à vendre aux voyageurs les objets curieux qu'ils découvrent encore chaque jour.

III

NOTRE VIE A BORD DU BÉHÉRA. — IMPOTS. — SERVICE MILITAIRE. — UN COUP D'ŒIL SUR L'ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE L'ÉGYPTE.

Le ciel, qui a été jusqu'ici d'un bleu pur, est un peu couvert aujourd'hui ; mais nous n'avons aucune inquiétude. Il pleut quelque-

Digitized by Google

fois à Alexandrie, rarement au Caire; dans la Haute-Egypte, jamais.

La chaleur est en ce moment très-supportable; nous avons 30° à l'ombre, et 45° environ au soleil. A demi couchés sur le pont et abrités par nos tentes, nous suivons d'un œil distrait les ravissants panoramas qui se déroulent constamment devant nos yeux. Nous avons adopté le chibouk, et nous faisons abus du café à l'arabe, boisson qui n'est jamais nuisible sous ce climat. Quelques-uns d'entre nous ont même importé ici le whist, et font *un mort* au grand air, sur la dunette d'arrière.

Le temps s'écoule assez agréablement à bord du *Béhéra*. Le thé le matin, le déjeuner à onze heures, le lunch dans l'après-midi, et le dîner à six heures. Le soir, on ne prend plus guère que des grogs ou du thé. La cuisine, moitié française, moitié italienne, témoigne de la part du chef plus de bonne volonté que de talent. Les garçons sont tous italiens, mais parlent à peu près toutes les langues; on ne pourrait leur reprocher qu'une chose : c'est de faire trop peu de cas de cette demi-vertu qu'on appelle la propreté. Au moment des repas nous nous trouvons tous rassemblés, et une conversation générale s'engage avec les dames, qui ne descendent pas de leurs cabines avant l'heure du déjeuner. Les excursions de la veille, les petits incidents du voyage font les frais de ces bonnes causeries, qui nous ont laissé à tous, je le crois, de charmants souvenirs. J'ai à ma gauche, à table, M. de Laveleye, professeur d'économie politique à Liége, homme d'esprit et de savoir, mais qui, dans ce voyage, a aussi sa petite manie. Il veut absolument obtenir des renseignements sur l'administration intérieure de l'Egypte, la constitution de la propriété, les impôts, etc...; mais il est bien difficile d'obtenir rien de précis dans un pays comme celui-ci. Laveleye peut seulement se convaincre qu'il y a beaucoup de désordre partout. Le michmandar Achmet, que nous avons à bord, ne sait ou ne veut rien lui exposer de complet : il questionne alors les fellahs, chaque fois que nous descendons à terre.

« Nous sommes, répondent ceux-ci, accablés d'impôts de toutes sortes, et les plus malheureuses gens du monde. Nous payons sur notre terrain une redevance très-élevée, qui représente à la fois l'impôt foncier et le fermage; car ces terrains appartiennent au vice-roi, et nous ne sommes tous que ses fermiers. Nous payons sur nos palmiers un demi-franc par an quand nous les plantons, un franc quand ils commencent à donner des dattes, deux et trois francs quand ils sont en plein rendement. Nous payons sur nos personnes, sur nos cabanes, sur l'arrosage de nos champs, sur nos ânes, nos chevaux, nos bœufs, nos chameaux, nos poules; sur le lait, le

Digitized by Google

beurre, sur toutes les denrées que nous pouvons produire. Il n'y a pas jusqu'au misérable combustible, que nous fabriquons en mêlant la fiente des animaux à la paille hachée, qui ne soit frappé d'un impôt. »

Ainsi l'impôt, en s'attaquant trop lourdement chez eux à la production, et non à la consommation, et en frappant les premiers symptômes de prospérité dès qu'ils se produisent, les empêche de se développer. Le terrain bien arrosé payant plus que celui qui l'est mal, la terre qui peut nourrir un palmier étant grevée d'un supplément d'impôt, le cultivateur ne se donne plus la peine ni d'arroser son terrain, ni d'y planter des palmiers : il n'est pas bien certain que, même en cas de réussite, il lui resterait un bénéfice net. Et ainsi du reste. Voilà pourquoi le pays s'appauvrit, ou du moins ne se développe pas comme la fertilité du sol pourrait le faire espérer ; et le fisc, qui voit lui échapper la poule aux œufs d'or, est obligé d'augmenter constamment les droits établis sur le nécessaire des malheureux fellahs, pour payer les dépenses, toujours croissantes, du gouvernement central.

La plus grande portion des impôts réellement perçus s'arrête en route, avant d'arriver au trésor de l'Etat : tous les intermédiaires en grapillent leur part. Ces causes réunies font que, chaque année, un grand nombre de fellahs, dans tous les villages, ne peuvent payer leur taxe. Afin de bien s'assurer s'il y a misère réelle, ou seulement feinte, le cheik commence par leur faire administrer une généreuse ration de coups de bâton; et souvent ces malheureux, qui ont, comme des enfants, enfoui sous terre quelques pièces de monnaie, se décident alors à indiquer leur cachette et à payer leur rançon. Ceux qui ont le dos plus dur, ou la bourse réellement vide, sont expulsés, sans autre formalité, du terrain qu'ils cultivaient, et un autre fermier est mis à leur place. Le fellah dépossédé n'a plus qu'à louer ses bras pendant la moisson, ou à grossir la troupe des mendiants qui passent leur journée au coin des rues, et leurs nuits en plein air. Il cherche du travail, en priant le bon Dieu de n'en pas trouver; et d'ailleurs, il n'y a souvent, à plusieurs lieues à la ronde, pas un habitant assez riche pour prendre un ouvrier à sa solde.

Le service militaire est pour les populations une autre charge, et pour les gouvernants une autre source d'exactions. Voici à peu près comment s'exécute le drame du recrutement. Quand le vice-roi a besoin, par exemple, de six mille soldats, il fait venir ses six mudirs ou gouverneurs, et leur commande de faire une levée d'hommes, à raison de mille par province. Le mudir, au lieu de mille hommes, s'occupe d'en réunir douze cents : il ne lui en coûte pas

Digitized by Google

davantage. Il convoque les cheiks des principaux villages et leur tient à peu près ce langage :

« Mes bons amis, je suis dans la désolation. Le gouvernement a besoin de douze cents soldats, et m'ordonne de vous les demander. Vous êtes précisément douze : c'est cent hommes qu'il faut que vous m'ameniez chacun, dans un mois. Allez, et surtout choisissez-les tous jeunes, vigoureux et bien portants. »

Chacun des cheiks, de retour dans son village, annonce aux populations une levée en masse de tous les jeunes gens valides. Il les rassemble chez lui, où il les fait garder à vue. Les femmes, désolées, accourent, en poussant des cris, le supplier de laisser la liberté à leurs fils, à leurs maris; mais personne n'arrive les mains vides. Le cheik daigne accepter les principaux présents, soit en argent, soit en nature, et relâche en même temps quelques-uns de ses hommes, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à garnir sa bourse et sa maison aux dépens des familles dont il veut bien exaucer la prière; il ne garde enfin que les cent hommes qui lui sont demandés.

La même scène se répète, mais sur une plus grande échelle, à l'arrivée des contingents chez le mudir. Il y a deux cents hommes de trop qui se trouvent enrôlés, et on ne lâche que ceux qui offrent une rançon suffisante. Quant au vice-roi, il reçoit au grand complet les six mille soldats qui vont combler les vides de son armée, et qui sont prêts à aller se faire tuer sur terre et sur mer, pour sa plus grande gloire.

Nous nous sommes laissé entraîner à faire une incursion dans le domaine administratif de l'Egypte; il y aurait des volumes à écrire sur ce sujet.

L'Egypte fourmille d'abus. Les fonctionnaires eux-mêmes ne sont pas régulièrement payés. On dit que, précisément en ce moment, le Trésor public est en retard avec eux de plusieurs mois; quand on règlera leurs comptes, on les payera en partie avec un papier d'une négociation difficile. N'est-ce pas s'engager d'avance à fermer les yeux sur toutes les malversations dont ils peuvent se rendre coupables? Ces malversations sont inévitables, et elles ne sont pas rares; le poids en retombe encore indirectement sur les fellahs.

Quand un particulier a droit à recevoir de l'Etat une petite somme, par exemple, pour la cession (à laquelle il ne peut se refuser quand le gouvernement la demande) des droits de quasi-propriété qu'il peut avoir sur un terrain fertilisé par son travail, ce n'est pas non plus en argent qu'on s'acquitte envers lui. On lui délivre des bons qui sont valables pour le payement de ses impôts; mais comme il y a toujours des contributions arriérées, il n'en retire pas, en somme, de bien clairs bénéfices. Jusque sous Méhémet-

Digitized by Google

Ali, on appliquait même d'une manière très-étendue au recouvrement des impôts cette maxime, que l'*Etat ne peut pas perdre*. Il y avait solidarité entre les habitants d'un même village ; ceux qui possédaient quelque chose étaient forcés de payer la part d'impôts que leurs voisins ne pouvaient acquitter. En combinant cette maxime avec celle du recouvrement des contributions arriérées, on arrivait facilement à se saisir de tout ce que les cultivateurs pouvaient produire ; ce n'était guère que par charité qu'on leur laissait de quoi se nourrir et de quoi semer pour la récolte suivante. C'était, trop évidemment, enlever tout mobile à leur travail et les maintenir à l'état d'esclaves, qu'une armée de kavâss pouvait seule faire marcher. Cette solidarité a été abolie par le prédécesseur du vice-roi actuel, Saïd-Pacha.

Tout ressort manque à la grande industrie. Méhémet-Ali s'était attribué le monopole général de l'industrie et du commerce : il eût été difficile d'inventer une mesure plus contraire aux intérêts de la nation et aux siens propres. Comme il joignait à ce monopole la propriété foncière universelle, il résumait en lui tout l'Etat. Le mot que Louis XIV n'appliquait qu'à l'ordre politique, il l'avait triomphalement transporté dans l'ordre économique ; il avait réalisé le communisme autoritaire, la forme de société la plus inaccessible à tout progrès.

Le vice-roi actuel a renoncé, en droit, à ce monopole ; mais, en fait, il en supporte encore l'écrasant fardeau. Lui seul est à même d'établir des usines, et il en a, en effet, fondé un grand nombre, qui ont déjà fait beaucoup de bien dans le pays, tant au point de vue matériel que moral. Mais les grands seigneurs et les étrangers qui pourraient être tentés de l'imiter ne parviendraient jamais à soutenir la concurrence des usines vice-royales : car ils ne produiraient pas dans les mêmes conditions. Le salaire des ouvriers qui travaillent pour le vice-roi est à peu près illusoire : si la corvée n'existe plus complétement, peu s'en faut en pratique. Propriétaire des terres, il en obtient les produits, les cannes à sucre, par exemple, à peu près sans bourse délier ; propriétaire des bateaux à vapeur, il fait tous les transports pour rien. La comptabilité n'existe pas : il lui est impossible de savoir, par exemple, dans les sucreries qu'il a fondées, à combien se monte e prix de revient du sucre produit, en matières, transport et main-d'œuvre. L'Egypte est pour lui comme une ferme immense, où il prend d'une main pour restituer de l'autre : l'ordre est impossible à établir dans un pareil *pandémonium*. Nul ne peut se rendre compte si les usines exploitées par Son Altesse donnent un bénéfice net, autrement dit si elles font de

Digitized by Google

la besogne utile, et s'il faut par conséquent multiplier les unes, arrêter les autres.

L'industrie privée, qui, partout, est obligée aujourd'hui de compter très-strictement avec ses capitaux, quelque considérables qu'ils soient, ne peut risquer un seul pas dans un pareil chaos. Les étrangers ne peuvent entreprendre que des travaux très-limités, bien clairs, bien nets, comme l'échange des papiers des banques européennes, ou quelques petits commerces, au milieu des villes, sous la protection des consuls.

L'étranger qui arrive au Caire se croit, au premier coup d'œil, dans la capitale d'un riche pays. Des théâtres plus beaux que ceux de Paris, des boulevards, des palais, frappent ses yeux ; les promenades sont encombrées d'équipages, la ville est éclairée au gaz, sillonnée par des voitures publiques. Mais tout cela n'est qu'une vaine illusion. Les recherches du luxe sont bien à leur place dans une grande ville quand elles s'y introduisent naturellement, et qu'elles sont seulement l'indice d'une exubérance de prospérité. Elles parlent alors à l'étranger un langage éloquent, car elles lui disent : « Dans ce pays, la masse des citoyens a largement tout le nécessaire, et elle ne consacre que son superflu aux dépenses vaines et brillantes de l'élégance ou des beaux-arts. Vois ! ce ne sont pas seulement quelques grands seigneurs qui gaspillent leur patrimoine en folies, c'est la classe bourgeoise tout entière qui se donne ici les agréments de la vie, et la classe bourgeoise se recrute continuellement dans l'élite du peuple. » Mais au Caire, le luxe n'est que factice : il n'est pas l'expansion, mais la fiction de la richesse nationale ; il n'est pas le produit de la civilisation, il n'en est que l'enseigne mensongère. Les palais sont ceux du vice-roi. Le théâtre a été bâti par lui, il ne marche qu'à ses frais, et le prix des places ne paie pas la dixième partie des dépenses. Les promenades, les parcs, les boulevards, ont été faits aux frais de la liste civile ; les équipages qui les sillonnent sont ceux d'un petit nombre de fonctionnaires du vice-roi, qui ne vivent que par lui ; les voitures publiques sont encore une création du vice-roi : elles marchent à ses frais, elles promènent les étrangers qu'attire sa munificence. Le peuple va à pied ou sur des ânes ; et, quant à la bourgeoisie, elle n'existe pas. Quand il en est ainsi, toutes ces recherches du luxe changent de langage ; et, sans leur en prêter un trop sévère, l'étranger croit du moins leur entendre dire : « Nous ne sommes que l'apparence d'une surabondance de bien-être qui n'existe pas. Nous ne représentons pas le résultat naturel de la prospérité du pays, et ce n'est pas, certes, en simulant son image, que nous aurons la vertu de la créer elle-

Digitized by Google

même. Nous ne sommes que le produit éphémère d'une volonté personnelle : nous pouvons te distraire, mais nous ne devons pas servir de base à ton jugement. »

J'ai prononcé tout à l'heure le mot de consuls : c'est encore ici une grosse épine. L'Egypte en est encore à recevoir, des consuls européens, des sommations impérieuses, qui ne sont pas toujours justes, mais qui ont cependant toujours le dernier mot. Le petit nombre de compagnies industrielles qui fonctionnent n'ont pu s'établir en Egypte qu'avec l'aide du vice-roi, et une participation considérable de sa part : tel est le cas de la compagnie des chemins de fer, et de celle des bateaux à vapeur méditerranéens Azizié. Que l'entreprise marche mal, que le capital soit exposé, vite on s'en prend à Son Altesse, qui possède souvent plus de la moitié des actions de l'entreprise. On persuade au vice-roi qu'il s'est immiscé dans la gestion, soit par lui-même, soit par quelqu'un de ses fonctionnaires. Sommation des consuls; demande d'indemnités : le vice-roi est riche, il est généreux, il ne veut pas nuire au crédit naissant de son royaume : il paye.

Ces extorsions se renouvellent à son détriment, de la part des Européens, du haut en bas de l'échelle. Qu'un étranger ait obtenu, après maintes sollicitations, l'autorisation d'établir un café chantant, ou un service de voitures publiques, ou bien de bâtir à tel endroit, de planter des arbres le long d'un fossé litigieux. Si son entreprise ne marche pas bien, il prétendra, et prouvera au besoin, devant son consul, qu'il a été contre-carré par une mesure ou un ordre de quelque agent du gouvernement. La tragi-comédie recommence, et le dénoûment est toujours le même : le payement d'une indemnité, qui devra être recouvrée, avec le reste, sur le dos du pauvre fellah.

Mais, dira-t-on, que font donc les ministres, les hommes d'Etat? Hélas ! les hommes sont toujours des hommes, et subissent malgré eux l'influence des milieux où ils se trouvent placés. L'on me dirait qu'ici, ils songent plus à la conservation de leurs dignités qu'au bonheur du peuple, qu'ils sont absorbés par les intrigues de cour, et qu'ils ne sont pas assez assurés de rester longtemps aux affaires pour pouvoir suivre des vues d'ensemble, que je n'en serais pas étonné. Un ancien homme d'Etat du pays nous disait : « Je ne suis plus rien aujourd'hui, et cependant je suis forcé d'aller tous les jours au palais, de passer tout mon temps à suivre mille ramifications infiniment petites : autrement, au bout de huit jours, je serais complétement *désorienté.* »

La question des *capitulations*, que nous venons d'effleurer, est aujourd'hui à l'étude. Il faut, avant tout, que l'Egypte s'en délivre ;

Digitized by Google

ce sera le point de départ qui permettra d'asseoir des réformes sérieuses. La grande œuvre intérieure à entreprendre ensuite sera la constitution solide de la propriété individuelle, seul ressort du travail. Il faudrait que le vice-roi et les quelques grands seigneurs qui possèdent le sol entier de l'Egypte, imitant la grande œuvre de l'émancipation des serfs en Russie, eussent le courage de faire le sacrifice entier de leur droit de propriété, pour le conférer, par parcelles, à chaque fellah qui cultive une mesure de terrain. L'impôt établi sur des bases justes et immuables, s'accroissant de lui-même avec la prospérité publique, leur en aurait bientôt rendu l'équivalent. Favoriser l'arrivée des compagnies étrangères, qui seules, en ce moment, peuvent fonder des industries sérieuses, édicter un code pour assurer leurs droits, garantir les transactions particulières en élevant le niveau moral de la justice, répandre l'instruction à flots sur le peuple, laisser s'établir les communes, qui n'existent pas jusqu'à présent; voilà un vaste programme, et ce n'est pas en un jour qu'il pourra être réalisé.

Une révolution aussi profonde pourra-t-elle s'accomplir pacifiquement? est-elle compatible avec l'existence de la religion musulmane? est-elle même réalisable sous ces climats brûlants où règne l'indolence? Ce sont autant de redoutables problèmes que nous ne pouvons songer à aborder ici.

Une révolution populaire n'aboutirait à rien : son temps n'est pas encore venu. Les timides fellahs pourraient la faire, peut-être; mais ils seraient, à coup sûr, incapables de l'organiser après l'avoir faite, et d'en tirer le moindre parti. Ce qu'il faudrait à l'Egypte, c'est une succession de bons princes, tous éclairés, résolus, désintéressés, dévoués sincèrement au bonheur du peuple, plusieurs Charlemagne se succédant sur le trône. Mais les Charlemagne sont rares.

Dieu garde surtout l'Egypte des rois guerriers! des souverains qui ne donneraient d'autre but à leur ambition que celui de se débarrasser, les armes à la main, de la suzeraineté de la Turquie, pour ceindre le bandeau royal, si longtemps rêvé. Que l'on travaille uniquement aux réformes intérieures : quand l'Egypte sera transformée par une civilisation nouvelle, elle se détachera d'elle-même de la couronne du sultan, aussi facilement que la datte mûre tombe du palmier.

Digitized by Google

IV.

MONFALOU. — LE CARNAVAL DE LA VEILLE DU RAMADAN. — UNE ÉGLISE COPTE.

Le 3, le ciel reste couvert de légers nuages presque toute la journée, ce qui nous promet un beau soleil couchant. Voir le soleil se coucher derrière l'horizon de sable du désert était notre fête de chaque soir ; et cette fois, nous assistâmes en effet au plus splendide spectacle. Tous les groupes de petits nuages moutonnants qui flottaient dans l'air passent pendant une demi-heure par toutes les nuances du jaune d'or, de l'orange et du rouge, jusqu'au carmin le plus vif ; à chaque instant, la teinte se modifie d'une manière nouvelle. Quand le ciel était sans nuages, ce qui arrivait le plus souvent, la dégradation de la lumière était plus admirable encore. Le zénith et l'orient sont alors d'un bleu foncé ; sur toute la région du couchant s'étend une large bande rose, qui est encore séparée de l'horizon par une étroite région du ciel, d'un bleu inimitable, tout différent de l'azur ordinaire, et se rapprochant plutôt de la nuance outremer.

On ne connaît pas, dans nos climats, cette magnifique bande rose, dont la couleur va se fondre des deux côtés avec le bleu du ciel, par des nuances dégradées qu'aucune palette ne saurait reproduire. Aussi ces merveilleux tableaux faisaient le désespoir des peintres italiens que nous avions à bord.

Il leur était plus facile de copier des ruines, des minarets, des bouquets de palmiers, ou de saisir les types des habitants du pays ; et souvent ils nous emmenaient dans leurs chambres pour nous montrer leurs toiles des jours précédents. Elles étaient clouées du haut en bas des cloisons, et faisaient aux cabines du *Béhéra* des tapisseries comme celles-ci n'en retrouveront plus.

Nous consacrions aussi tous les jours quelques heures de l'après-midi à apprendre les éléments de la langue arabe. Toutes les langues orientales sont très-difficiles à lire et à écrire, non-seulement pour nous, mais même pour les habitants du pays : nous ne les étudiions que dans de petits guides de langue vulgaire, écrits en caractères français; et nous parvenions, non sans peine, à échanger, sans le secours de nos interprètes, quelques mots avec les matelots du bord. Miss Alice, avec son esprit intelligent et sérieux, eut bientôt fait de rapides progrès ; et, à la fin du voyage, elle parlait déjà presque couramment l'arabe.

Digitized by Google

Le 3 décembre, à la chute du jour, nous arrivions à la petite ville de Monfalou, qui devait former notre étape. C'était la veille du commencement du Ramadan, mois pendant lequel les Musulmans observent un carême sévère. Pendant toute la durée de ce mois, ils ne peuvent ni manger, ni boire, ni même fumer, entre le lever et le coucher du soleil; et tous, au moins dans la classe pauvre, qui forme les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la nation, se conforment strictement à ces prescriptions.

En entrant dans Monfalou, nous trouvons la population en liesse, célébrant une sorte de carnaval populaire fort animé. Le peuple se livre à des rondes, à des chants et cris bruyants; un énergumène que nous rencontrons le soir s'arrête devant nous, et amasse par ses cris un cercle nombreux. Il entonne, à grand renfort de contorsions, une chanson avec refrain qu'il paraît improviser, et dans laquelle il nous met joyeusement en scène, mêlant aux réjouissances usitées les *lazzi* que lui inspire l'arrivée des étrangers. La foule, bientôt assemblée autour de nous, lui répond par de grands cris d'applaudissements; mais ses rires conservent un caractère bienveillant. Jamais, du reste, une parole, un geste réellement hostiles ne nous furent adressés, ni dans les villes, ni dans les campagnes que nous avons visitées; et cependant, plus d'une fois notre indiscrétion, en entrant dans les mosquées, les boutiques, les maisons particulières, dut mettre à l'épreuve la patience des pauvres Egyptiens.

Après une ample distribution de bakchichs, l'histrion de Monfalou, devenu notre ami, nous fait faire une longue promenade dans les rues les plus animées. En plusieurs endroits nous trouvons des feux de joie, entretenus par les gamins du quartier; d'autres enfants promènent sur des ânes des mannequins ou des emblêmes, qu'ils vont brûler. Sur l'un de ces ânes, qui portait je ne sais quel objet dérisoire, se trouvaient deux bâtons dressés en l'air, et entourés d'oripeaux, qui affectaient par hasard la forme d'une croix. L'un des habitants qui nous accompagnaient nous fit demander si la vue de cette croix avait, pour notre foi de chrétien, quelque chose de blessant, offrant de la faire disparaître à l'instant. Cette marque de délicatesse, à laquelle j'étais loin de m'attendre, est certainement le trait de mœurs qui m'a le plus étonné pendant mon séjour en Egypte. Nous n'y répondîmes, bien entendu, qu'en leur laissant pleine et entière liberté. En continuant notre promenade, nous arrivons à un petit carrefour où l'on nous fait faire halte : tous les voisins apportent à l'envi des cages à poulets, sur lesquelles nous sommes invités à nous asseoir, et la population, se groupant à grands cris autour de nous, attend l'arrivée des processions. Ce petit coin de la ville devient bientôt le centre le plus animé du car-

Digitized by Google

naval, et une foule de bandes joyeuses se mettent à défiler devant nous. La plus curieuse était celle où nous reconnûmes la représentation en miniature de tous les métiers du pays. L'emblême de chacun d'eux arrive successivement, porté en triomphe ; et les artisans des diverses corporations, qui en forment le cortége, s'arrêtent au milieu du carrefour, et font mine de se livrer à leurs travaux habituels. Arrive d'abord un petit four en briques, porté sur un âne, et garni de feu : les ouvriers boulangers qui l'accompagnent y jettent un peu de pâte de farine de maïs, qu'ils retirent un instant après ; puis ils défilent devant nous, et vont prendre leur place dans le cercle, aux cris de la multitude. Après eux viennent les forgerons, amenant un feu de forge en miniature, dans lequel ils placent une barre de fer ; et, quand elle est rougie, ils la battent sur une enclume posée à terre. Des menuisiers viennent tailler de petits morceaux de bois qu'ils jettent dans la foule ; des ouvriers potiers moulent un vase en terre argileuse. Des tailleurs arrivent avec une pièce de cotonnade bleue, portée en triomphe sur un âne ; ils saisissent dans l'assemblée le premier gamin qui leur tombe sous la main, le roulent à terre à la grande joie de ses petits camarades ; et, ajustant l'étoffe sur son corps, ils lui fabriquent à l'instant une sorte de burnous grotesque. Enfin, la corporation des pêcheurs se présente en dansant ; tous portent de grands filets qu'ils cachent sous leurs vêtements. Quand ils sont arrivés au plus fort de la mêlée, ils les déploient et les lancent avec adresse sur les enfants, qui se bousculent pour leur échapper. Tous ceux qui sont pris sous les filets, considérés comme de bonne pêche, sont roulés dans la poussière et excitent la risée des assistants. Quelques bakchichs les consolent bientôt. On ne croirait jamais les Arabes, qui d'ordinaire ont un air si grave et si respectable, capables de se livrer avec autant de plaisir aux cris, aux tumultes de cette veille du Ramadan. Pauvres gens ! ce sont leurs saturnales, et, le lendemain, leur vie de misère recommence.

Nous avons encore le temps de visiter à Monfalou l'église des coptes, secte ralliée au christianisme depuis le IIe siècle de notre ère. Ce n'est rien moins qu'un monument : on y entre par une petite porte cachée dans l'angle rentrant de deux rues. A l'intérieur, on trouve trois compartiments séparés : le premier en entrant, dénué de tout ornement, est destiné aux femmes qui assistent au service divin. Le second, où les hommes se réunissent, est un peu moins nu. On y voit de vieilles boiseries en bois sculptés et à caissons peints, et de vieux tableaux de sainteté représentant quelques scènes de la vie de la sainte Vierge Marie. Ces figures reposent un peu nos regards, habitués dans les mosquées à n'en rencontrer aucune. En-

Digitized by Google

fin, le troisième compartiment, séparé par une vieille balustrade en bois ouvrée à jour, renferme l'autel; et les prêtres seuls y pénètrent pendant les offices. Il s'y trouve un gros livre de prières écrit en langue copte; on y voit des fonds baptismaux et des confessionnaux.

Le 3 au soir, nous sommes rejoints à Monfalou par un bateau à vapeur faisant, comme nous, l'excursion de la Haute-Egypte; c'est *le Beni-Souëf*, portant Monseigneur Bauer, aumônier des Tuileries; Monseigneur Bauer, après avoir prononcé son discours d'inauguration à Port-Saïd, le 17 novembre, revint visiter le Caire et les principales villes de la Basse-Egypte. Le vice-roi lui donna ensuite un bateau à vapeur, *le Beni-Souëf*, pour remonter le Nil en compagnie de quelques voyageurs, parmi lesquels nous retrouvons avec plaisir plusieurs Français de nos amis.

Nous nous empressons d'aller faire visite à Monseigneur Bauer, qui nous offre l'hospitalité à la mode arabe, c'est-à-dire accompagné du café et du chibouk, sous l'élégante tente orientale dont il a surmonté la terrasse de sa dahabieh. Un spectacle majestueux s'offrait à nos regards charmés : le Nil, roulant sans bruit ses eaux tranquilles sous les rayons argentés de la lune, au milieu du ciel étoilé, brillant lui-même d'un éclat qui nous est inconnu. Nous saluons de nos chants joyeux ces splendeurs de la nature orientale.

C'était pour nous, pendant tout notre voyage, une bonne fortune quand nous nous rencontrions le soir au même mouillage que le *Beni-Souëf*. Nous nous faisions des visites d'un bord à l'autre, et nous échangions nos impressions du jour et de la veille dans des causeries polyglottes. Maintes fois la conversation, commencée en français, tournait à l'italien et se terminait en allemand, par suite de l'arrivée de quelques nouveaux interlocuteurs. Souvent l'on descendait prendre le thé dans le salon de la dahabieh de Monseigneur: il s'y trouvait un piano, et l'on y faisait toujours un peu de musique.

V

LE NIL. — SYOUT. — GIRGEH.

Le 3, nous rencontrons sur le Nil des bandes nombreuses de pélicans. Ces oiseaux se tiennent rassemblés, au nombre de plusieurs centaines, sur les bas-fonds et les îlots de sable; ils s'envolent lourdement à l'approche du bateau à vapeur. Nous en tuons plusieurs à

Digitized by Google

coups de fusil, mais ils sont tombés dans le Nil, et c'est à grand peine que l'on peut en atteindre un avec une chaloupe. Donné au marquis Antinori, qui se mit en devoir de l'empailler, cette innocente victime forma la première pièce de sa collection. Nous apercevons aussi des ibis, des cigognes, des vautours et des bandes de canards sauvages, qui volent constamment groupés en triangle, suivant régulièrement leur chef de file. J'ai souvent entendu dire que ce guide, qui ouvre la marche, est toujours le même pour une même bande de canards. J'ai cependant, sur le Nil même, observé maintes fois le contraire. Lorsqu'un des côtés du triangle formé par ces oiseaux avançait plus vite que l'autre, le groupe arrivait un instant à former une longue ligne droite, qui menaçait de se débander; mais bientôt un d'entr'eux prenait la tête, et tous les autres se groupaient immédiatement derrière lui en angle aigu ; mais le chef de file n'était plus le même que dans le premier vol.

En rasant les montagnes de la chaîne arabique, nous aperçevons de loin deux hyènes, qui, effrayées par le bruit du bateau, s'enfuient à toutes jambes en grimpant vers la hauteur. Quant aux crocodiles, nous n'en avons pas encore rencontré ; et cependant, il y a toujours quelqu'un aux aguets pour signaler leur présence. Depuis qu'il y a des bateaux à vapeur et un grand mouvement de barques sur le Nil, les crocodiles ont remonté très-haut dans le lit de ce fleuve. On n'en rencontre plus avant Syout, qui est à cent lieues du Caire ; et encore sont-ils très-rares jusqu'à la première cataracte.

Le 3, nous espérions pouvoir aller coucher à Syout, qui n'est qu'à une distance de quarante-deux kilomètres ; mais, plusieurs fois retardés par le vent contraire, et par la crainte de toucher sur les bancs de sable, nous ne pouvons y parvenir, et nous devons nous arrêter à l'endroit où la nuit nous surprend, et loin de tout village. Nous descendons à terre et faisons une longue promenade dans les champs d'orangers, de grenadiers et de cannes à sucre. Nous n'arrivons devant Syout que le 4, à dix heures du matin.

Syout est la capitale de la Haute-Egypte : c'est une ville de trente mille habitants, qui est l'entrepôt du commerce de l'ivoire fait par caravanes entre le Darfour et la Basse-Egypte. C'est là que l'on amenait autrefois les bandes de jeunes nègres destinés à être vendus au Caire comme esclaves, trafic aujourd'hui défendu, mais qui se continue néanmoins.

Syout est à une demi-lieue de la rive du Nil ; nous y arrivons par une charmante avenue plantée de mimosas, et côtoyant un grand canal d'irrigation ; nous pénétrons dans la ville après avoir passé sous un porche qui donne accès sur une petite place très-propre, bordée de casernes. Nous traversons rapidement la ville

Digitized by Google

pour aller monter, à l'est, sur l'un des sommets de la chaîne Lybique, d'où le regard embrasse toute la plaine. Au bas de la montagne, le cimetière moderne, très-soigné. Il ne s'y trouve aucun monument; toutes les tombes sont uniformes : une pierre plate et allongée, et, au pied et à la tête, deux autres pierres plus petites dressées verticalement. Le cimetière borde la route : aucune clôture ne l'entoure. Dans la plaine, la ville de Syout, avec ses nombreux minarets pointus, se déroule à nos yeux : à sa droite, un canal d'irrigation et quelques champs, encore inondés par la crue du Nil. En face de nous, nous suivons à droite et à gauche, aussi loin que la vue peut s'étendre, le cours sinueux du père des fleuves; et au fond, l'horizon est fermé par les rochers blancs de la chaîne Arabique, qui se dressent à pic dans un ciel bleu.

La montagne sur laquelle nous nous trouvons est littéralement couverte de débris de poteries et d'ossements humains. Elle est remplie d'excavations ayant servi de tombeaux aux anciens Egyptiens; mais ces excavations n'ont rien de particulièrement curieux à visiter. On y trouve aussi les tombes des loups sacrés ; car Syout a été bâtie sur les ruines de l'ancienne Lycopolis, où cet animal était en grande vénération.

Nous revenons à Syout en traversant les champs cultivés. Le tabac, le chanvre, le lin, le blé, poussent à l'envie; les orangers, les grenadiers, sont en boutons ; les cannes à sucre, hautes de cinq à six mètres, et la dourah, balançant son épi mûr aussi gros que les deux poings, sont prêtes à être récoltées. On commence à trouver ici une variété du palmier : c'est le doum (*chamærops humilis*), qui ne paraît que dans la Haute-Egypte, et sous les latitudes tropicales. Au lieu d'avoir, comme le dattier ordinaire, un tronc élevé couronné d'un bouquet de feuillage, il se divise, dès sa sortie de terre, en nombreux rameaux, dont la côte est elle-même couverte, à droite et à ganche, de feuilles alternant : ce sont ces côtes de palmier-doum qui servent à faire des cannes. Cette industrie est du reste inconnue en Egypte, malgré l'abondance des matériaux ; car, soit au Caire, soit à Alexandrie, il est impossible de trouver dans les bazars une seule canne en bois de palmier. On ne vous offrira que des joncs apocryphes, sans doute originaires du passage du Saumon.

Les bazars de Syout sont assez bien garnis; il règne dans la ville une grande animation. Les almées, qui nous offrent le soir une représentation, ne sont pas de plus agréables danseuses que celles de Minieh ou de Monfalou. Elles sont seulement plus chargées de bijoux; aux colliers et bracelets, elles ajoutent un anneau d'or passé dans la narine droite : c'est chez elles un grand signe d'élégance.

Digitized by Google

Le 5, nous repartons en bateau vers huit heures du matin. Les rives du Nil sont escarpées, elles plongent dans le fleuve d'une hauteur qui varie de un à quatre mètres. Le sol est formé, sur une épaisseur bien plus considérable encore, d'un terreau compact, produit des inondations séculaires, qui donne à l'Egypte sa merveilleuse fécondité. Mais l'eau du fleuve, tout le long de son cours, sape continuellement la base du terrain ; et à chaque instant on voit d'énormes quartiers du sol tomber dans le Nil et être emportés par le courant. Partout le fleuve ronge ainsi ses propres rives et gagne du terrain sur les deux bords, ainsi que sur les bords des nombreuses îles dont il est parsemé. Des villages arabes, bâtis sur les rives, sont ainsi menacés d'une destruction certaine dont la date serait facile à calculer. Tous les jours nous voyons des maisons, et des champs fertiles, plus précieux que les maisons, emportés pièce à pièce par les eaux. On ne fait rien pour arrêter cette destruction. Au lieu d'essayer des empierrements, l'Arabe abandonne sa maison quand le pied commence à lui manquer, et va en construire un peu plus loin une autre, destinée dans quelques années à avoir le même sort. « Il est écrit, dit-il, que le Nil emportera ce mur, ce champ, cette maison. A quoi bon lutter ? »

Ces huttes arabes sont, du reste, bien peu de chose : elles sont en briques crues, c'est-à-dire en boue séchée au soleil, et couvertes en chaume ; et, à l'intérieur, il n'y a, en fait de meubles, que l'équivalent de rien. Elles n'entraînent donc que bien peu de dépenses d'établissement, n'étaient les impôts dont elles sont frappées. Malgré le peu de soin apporté à leur construction, le climat est si clément qu'elles peuvent résister très-longtemps. Une pluie abondante pourrait seule les faire rentrer dans la boue d'où elles sont sorties ; mais quand il tombe quelques gouttes d'eau dans la Haute-Egypte, c'est tout un phénomène ; et les habitants se mettent sur leurs portes pour le contempler, comme on fait en Europe pour une aurore boréale ou une éclipse de soleil.

M. de Laveleye, à l'aide de renseignements statistiques comparés, est arrivé à estimer à quinze ans la durée moyenne de ces masures. Dans les villes, et notamment à Syout, la construction des maisons est un peu plus soignée ; on les bâtit en briques cuites au four, ou au moins on mélange à la terre argileuse des briques crues, de la paille hachée, qui leur donne beaucoup de solidité.

Nous aurions vivement désiré aller coucher à Girgeh, pour consacrer la journée du lendemain à la visite du célèbre temple d'Abydos. Si nous étions partis de Syout à la pointe du jour, il nous eût été possible de franchir les 130 kilomètres qui séparent cette ville de celle de Girgeh ; et tous les regards interrogent à la fois d'un air

Digitized by Google

anxieux le guide des distances, et le soleil, inclinant rapidement à l'horizon. Mais quelques heures perdues le matin ne peuvent plus se regagner. Le commissaire Achmet, vivement mis en cause à ce sujet, nous fait une réponse triomphante : « Je n'ai pu partir plus tôt. Je suis allé moi-même réveiller le mécanicien de très-bonne heure ; mais il n'a pas voulu se lever. »

Que dire à une pareille raison ? Tout ce que nous pouvons faire le même jour, c'est d'arriver en face de Sohag.

Sohag, que nous visitons le soir, est une petite ville de 8,000 habitants. Toutes ses rues sont désertes ; les maisons n'ont pour façade que des murs de briques très-élevés, sans aucune fenêtre. Rien de plus triste qu'une excursion dans Sohag, à la nuit tombante. Nous nous en consolons en allant passer la soirée sous la tente de Monseigneur Bauer, dont le bateau vient d'arriver peu de temps après nous, et nous touchons à Girgeh le lendemain 6, à dix heures du matin. La journée est déjà trop avancée pour entreprendre la longue excursion d'Abydos, et nous la consacrons à visiter la ville de Girgeh et à nous promener dans les campagnes qui l'entourent.

On ne trouve à Girgeh que des bazars, quelques mosquées dont les élégants minarets servirent de modèles aux croquis des peintres de l'expédition, et un couvent copte, où nous faisons tous ensemble une petite visite. Nous y sommes reçus par un prêtre italien qui a été jadis soldat de Garibaldi, et que les hasards de la vie ont jeté, l'on ne sait comment, sur les bords du Nil. Les salles du couvent sont de la plus grande pauvreté ; les planchers, en mauvais plâtras, s'effondrent de tous les côtés ; les murs sont nus ; et c'est presque un tour d'adresse de monter, sans se fouler le pied, l'escalier, dont les marches sont formées de petits barreaux de bois de palmier à claire-voie. La pipe et le café nous sont offerts, comme partout en Orient, et notre hôte est si prévenant et si honnête, qu'il ne nous aurait, je crois, pas réclamé de bakchich au départ, si nous n'avions déjà entre nous fait une petite collecte pour le couvent.

Les Coptes sont les descendants les plus directs des anciens habitants du pays. Ils en ont conservé le nom ; car le mot *Koubt*, par lequel on les désigne ici, n'est que la contraction arabe du nom grec des Egyptiens, Aïgouptioi. Il existe une langue copte ; mais les prêtres eux-mêmes en avaient perdu l'usage. Un seul homme peut-être en Europe la possédait encore : c'était un savant allemand, qui, du fond de son cabinet en avait approfondi tous les mystères. Envoyé en mission en Egypte, ce fut lui qui apprit de nouveau aux moines coptes à déchiffrer leurs livres saints, et qui les aida à restaurer les véritables rites de leur ancien culte.

Toutes les maisons de Girgeh sont en terre argileuse grisâtre,

Digitized by Google

mélangée de paille hachée, et cuite au soleil. Au-dessus du rez-de-chaussée s'élève, sur toute la largeur de la construction, un vaste pigeonnier badigeonné de chaux blanche qui en forme le premier étage. Toutes les maisons sont couronnées de la même manière; mais le luxe d'un enduit de chaux a été réservé pour les pigeons seuls. Nulle part il ne s'étend jusqu'au rez-de-chaussée, où habite le propriétaire : ce qui prouve bien à quelle économie sont astreints les pauvres fellahs.

Des bandes innombrables de pigeons trouvent leur demeure dans ces petites cases hospitalières, et vont prendre leur nourriture aux dépens des récoltes environnantes. Des hérons, des geais, des corbeaux, des pélicans, des tourterelles, des huppes, et une foule de petits oiseaux multicolores, leur tiennent compagnie; des vautours même paraissent vivre en bonne intelligence avec toute cette gent emplumée.

Quant aux habitants, ils ont toujours cet air grave et doux, et ces costumes drapés, d'une simplicité biblique. A voir, dans les campagnes, ces jeunes femmes de taille élancée, portant sur la tête la cruche d'eau retenue par la main gauche, ces vieillards à la démarche solennelle, couverts de méchantes pièces d'étoffe brune, qu'ils portent, sans le savoir, comme de majestueuses draperies, on se croit ramené non-seulement au temps où Mahomet conduisait aux champs les chameaux de son maître, mais bien plus loin encore dans l'histoire. Il semble, à chaque pas, que l'on coudoie Abraham donnant un ordre à ses serviteurs, Agar menant son fils par la main, Rachel offrant à boire à un moissonneur. Depuis six mille ans, il n'y a ici rien de changé, ni dans le costume des habitants, ni dans la physionomie du pays, ni dans les méthodes du travail agricole; les mœurs elles-mêmes sont restées à peu près immuables, comme si la pureté du climat et la chaleur du soleil, en empêchant la ruine des monuments égyptiens, avaient aussi préservé de toute atteinte tout ce qui se trouve dans la vallée du Nil, les hommes, les choses et les idées.

EMILE DORMOY.

(La 2e partie à une prochaine livraison.)

Digitized by Google

COUP D'ÉTAT

DU

18 FRUCTIDOR AN V (4 SEPTEMBRE 1797)

DEUXIÈME PARTIE[1]

LETTRE IV.

Cayenne, 19 novembre 1797.

A mon arrivée ici, j'ai eu connoissance d'un bâtiment américain allant à Bordeaux, et l'un de mes compagnons d'infortune, qui a de grandes affaires commerciales dans cette ville, doit en profiter. C'est M. Laffon-Ladébat, celui de qui je vous ai envoyé d'Orléans une lettre pour la rue Neuve de Luxembourg. Il m'a dit que sa commission avoit été faite avec fidélité, qu'il en avoit reçu des nouvelles. Il auroit bien dû m'en avertir au moment même, mais il a cru que j'avois des lettres de mon côté, comme il en avoit eu du sien. Quoiqu'il en soit, je lui pardonne ; j'ai trop de joie pour être fâché. Que Dieu soit loué, ô mes excellentes amies ! il a eu pitié de moi ; vous avez donc reçu de mes nouvelles. Voilà une grande consolation pour mon pauvre cœur. Je dois m'attendre, dès lors, à en avoir la preuve certaine par le premier bâtiment qui arrivera de France. Que de bonheur dans un seul mot !

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 30 juin 1870.

Digitized by Google

Dans dix ou douze jours nous serons transférés, dit-on, à Sinnamari. On prétend que nous y serons libres. Je ne saurois me le persuader. Tout le monde nous plaint et nous marque des égards, mais muets, car toute communication avec nous est interdite, à moins d'une permission expresse de l'agent du Directoire, qui, heureusement, n'est pas exagéré dans son patriotisme.

J'ai pensé à ma belle-mère. J'ai demandé à voir, et j'ai vu l'ancien correspondant, en cette colonie, de la société dont feu M. de Vaudeuil faisoit partie. Leur habitation a été prise par la République et sert de maison de correction pour les nègres; mais, en se mettant en règle, les associés parviendront à se faire rendre ce qui en reste : le sol et les bâtiments, car il n'y a plus d'esclaves. J'enverroi incessamment une note sur cet objet. Venez à mon secours par toutes les voies possibles. Vous savez dans quel dénûment je suis; mais, prenez bien vos mesures. Comme les noms de proscrits tels que nous pourroient effaroucher, je me suis assuré d'un couvert sous lequel vous voudrez bien me faire tous vos envois, avec double enveloppe : *Le citoyen Franconie, négociant à Cayenne.* J'attends avec la plus ardente impatience de vos nouvelles et de celles de tout ce qui m'est cher ou m'intéresse encore dans votre lâche France.

Nous avons des chaleurs très-fortes, quoique l'hivernage, c'est-à-dire la saison des pluies, soit sur le point de commencer. Les nuits sont égales aux jours, et cela est heureux sous le point de vue de la fraîcheur qu'elles procurent. Mais cette immutabilité est fatigante; j'aime incomparablement mieux la variation dans leur durée de nos journées en France. La vermine, dont j'ai été rongé, a disparu. J'ai fait raser mes cheveux en totalité; je ressemble à un chartreux. Je m'en trouve fort bien, et mon dessein est de ne plus les laisser revenir. La plus grande propreté règne autour de nous et sur nous, car on nous prête du linge de toute espèce, et à discrétion.

Corbeau est bourru, maussade, plus cachotier que jamais. *A laver la tête d'un More on perd son savon.* Les Mores dont le proverbe parle ne sont pas de même famille que vous, quoique s'écrivant de même.

Mille tendresses, je vous prie, à toute ma famille. Dites ou écrivez à ma femme que le commissaire des guerres de cette colonie, qui nous comble d'attentions, est un M. Boucher de La Rupelle, frère de celui qui étoit lieutenant général au bailliage d'Auxerre. Il est parfaitement acclimaté et fort aimé. Ses parents ne seront peut-être pas fâchés de l'apprendre. Comment se porte madame votre mère? Que lui avez-vous dit par rapport à moi? Le petit men-

Digitized by Google

songe de ma résidence à une lieue de Paris n'aura pas pu durer ; il aura bien fallu lui avouer la vérité. Assurez-la de mon souvenir, de mon respectueux attachement pour elle. Mention de moi à la *sainte* de Meaux, à notre Hippolyte et à sa femme, ainsi qu'à tous nos amis, tant de la capitale que d'Orléans et d'Auxerre. Adieu, adieu.

LETTRE V.

Cayenne, 23 novembre 1797.

Ma lettre n° 4, que je fus pressé d'écrire immédiatement en sortant de table, m'a valu une indigestion qui m'a bien fait souffrir. Le lendemain, on m'a donné l'émétique dans deux verres d'eau. Vous ne sauriez dire combien ce remède est actif dans les pays chauds. Il abat tellement, qu'on ne peut absolument pas se tenir. Ma chambre étant bruyante et servant d'ailleurs de point de réunion pour les repas, j'avois fait demander à M. Brotier la permission de monter dans son grenier : il l'avoit accordée, et je dois dire qu'il m'a témoigné une manière d'intérêt, mais brusque et sans la moindre prévenance. Telle est sa tournure. Mon Dieu, combien elle est éloignée de la mienne !

Après demain, notre bande s'embarque pour se rendre à sa destination. Le commissaire des guerres nous a dit de la part de l'agent du Directoire, que le médecin donneroit des certificats à ceux qui ne pourroient pas faire le voyage, et qu'ils resteroient ici. Je ne sais encore si je serai du nombre des restans, ni même s'il y en aura. A tout événement, je me hâte de vous griffonner ce numéro, parce qu'il faut que mon paquet soit remis ce soir à la personne qui doit fermer les siens pour Bordeaux. Je serai donc forcé d'être court. D'ailleurs, il est bon que vous sachiez que je garde des copies de mes lettres, ou, pour mieux dire, que je prépare des notes pour les écrire ; que je les broche ensuite sur un cahier pour pouvoir en tirer des duplicatas, quand les occasions se présenteront : ce qui fait une triple besogne, comme vous voyez. Elle sera quadruple par les duplicatas, quintuple par les triplicatas et sextuplée lorsque je ferai usage du registre relié qui est déjà tout prêt pour recevoir la transcription totale.

Je ne vous ai pas dit encore que dans ce pays-ci les fenêtres sont sans vitres. Elle n'ont que des persiennes que l'on ferme au soleil et que l'on ouvre du côté opposé, ainsi que les portes. Au rez-de-

Digitized by Google

chaussée il y a, de plus, des châssis garnis en treillis. La nuit, portes, fenêtres, tout est ouvert dans nos salles. Les insectes, qui sont sans nombres et de mille formes différentes, entrent et circulent librement; mais si l'on s'enfermoit on ne parviendroit pas pour cela à s'en préserver, parce que rien ne joint, et d'ailleurs on étoufferoit. Il n'y a point de cheminée; le froid n'est pas connu. La chaleur est dévorante pendant quatre mois; elle est moins forte ensuite, quand le soleil est plus éloigné de la perpendiculaire; mais elle est toujours considérable. Les arbres sont toujours verts et couverts de fruits, les uns totalement mûrs, les autres plus ou moins avancés. Ce que l'on appelle l'hiver n'est que la continuité de la pluie; et cette pluie est souvent chaude comme celle de nos grands orages d'été. Un tel climat ne me convient nullement, ô mes amies! Je fonds sans cesse, et mon sang s'appauvrit d'autant.

Vous voudrez bien faire tenir à ma femme son paquet particulier. Je ne veux pas qu'elle puisse dire que je manque d'égards pour elle, et je suis certain que vous m'en applaudirez. Je joins aux procurations deux des imprimés qu'on nous a donnés pour prouver authentiquement notre arrivée ici. J'entends dire à l'instant qu'il est permis à tout le monde de venir nous visiter jusqu'à notre départ. Nous verrons si cela est vrai, et si beaucoup de gens en profiteront. L'argent fond ici comme le beurre à la poêle. J'étois tout nu, il m'a fallu acheter de quoi me couvrir. Tout est d'une cherté affreuse, incomparablement plus qu'en France, car la colonie est absolument dépourvue de magasins, et les marchands, ne sachant pas quand ils pourront remplacer leurs approvisionnements, sont forcés d'élever les prix. Je suis presque à sec : j'y serai totalement avant que cette lettre vous parvienne. Je vous recommande instamment de m'accuser exactement réception de tout ce qui vous parviendra de moi. Je n'ai encore rien eu de vous, en quelque genre que ce soit, depuis mon départ de Paris, et vous pouvez juger combien mon cœur souffre. Adieu.

LETTRE VI.

Cayenne, 7 décembre 1797.

Le docteur m'a donné un certificat de maladie, d'après lequel j'ai été autorisé à rester ici. Les quinze autres ont été embarqués pour Sinnamari le dimanche 26, entre onze heures et midi. Vous savez qu'en général la solitude ne me déplaît pas. Elle m'est bien plus

Digitized by Google

douce en ce moment où j'évite d'être avec des gens dont une partie ne me convient nullement, puisque nous différons beaucoup d'opinion ; dont les autres vont, selon toutes les apparences, mener une vie dépensière, quelques uns scandaleuse, et qui enfin n'ont pas la même religion que moi. Je suis fortement tenté de penser qu'ils n'en ont pas, à moins que les principes de la fausse philosophie, mère de notre exécrable révolution, n'en soit une. J'en excepte M. Brotier. Mais vous savez quel est son caractère et combien il est peu aimable ; ainsi vous concevez que je ne fais pas une grande perte en le laissant aller. Je lui procurerai d'ailleurs toutes les petites douceurs que je pourrai découvrir ici. Je vous ouvre mon âme tout entière ; je me serois cru très-malheureux d'être transporté avec la bande, je regarde comme un bienfait de la Providence l'indisposition qui m'a valu la résidence à l'hôpital. Quel mot, ô mes amies ! Qui nous auroit dit que je serois réduit à me trouver heureux d'y être admis et conservé ? C'est cependant la vérité. Il s'agit maintenant d'y rester le plus longtemps possible. J'espère que je l'obtiendrai, en employant, s'il le faut, un peu de ruse.

Nous avons appris, le 2, par le retour du bâtiment qui a transporté ces messieurs, qu'ils sont arrivés tous en bonne santé, mais non pas le jour de leur départ. On les a fait rester en mer jusqu'au lundi, dix heures du matin, à cause des bancs de sable. Personne n'avoit prévu cela. Ils n'avoient que quelques pains qui n'ont pas suffi pour apaiser leur faim. Ils étoient bien peu satisfaits en débarquant ; ils ont été beaucoup plus mécontents encore lorsqu'ils ont su que presque tous les habitants du bourg étoient malades, et que l'air, qui précédemment étoit si bon qu'on y envoyoit les convalescents de Cayenne pour s'y rétablir complétement, étoit devenu malsain par le défaut de culture ; qne leur nourriture consisteroit en viande salée comme celle des soldats ; qu'ils seroient surveillés, gênés pour les excursions qu'ils se proposoient de faire, et que leur logement seroit bien plus incommode qu'ils ne l'avoient imaginé. Les lettres qu'ils ont écrites à la ville, dans le nombre desquelles il y en a une pour moi de M. Laffon-Ladébat, prouvent qu'ils sont aigris, désolés, qu'ils voient tout en noir ; ils vont jusqu'à mander qu'infailliblement ils y succomberont. A vous dire vrai, je me doutois du malaise, du défaut de liberté et de toutes leurs peines, excepté cependant la maladie des habitants, qui est une calamité réelle pour eux.

Je vous ai parlé de la cherté des denrées dans cette colonie ; je veux vous en donner quelques échantillons. Une main de papier à minutes valant douze sols à Paris, se vend ici trois francs. Vous avez de la bonne cire à cacheter pour cent sols la livre : il faut par-

Digitized by Google

ler ici de dix-huit francs, et elle est détestable : c'est de la poix-résine qui est noirâtre quand elle est appliquée et qui ne tient pas sur le papier. Soixante francs une paire de bottes, quinze francs les souliers. J'ai eu besoin de toile pour des pantalons, je l'aurois eue à Paris pour cent sols ; elle se vend ici douze francs. Le blanchissage, les façons de linge et d'habillement, tout cela est horriblement cher. Vingt-cinq francs douze sols pour celle de quatre chemises ; trente francs pour celle d'un habit ; huit francs celle d'un pantalon, etc., etc. Jugez si j'irai loin avec le peu de fonds que j'avois sur moi quand je suis parti du Temple ! A propos, les pièces de cinq francs ne sont pas reçues ici : Je vous en préviens.

Le 8 décembre. — J'appris hier, mes excellentes amies, que l'agent du Directoire pense à me réunir aux quinze autres. Il a consulté le docteur qui lui a dit que j'étois rétabli ; et il me revient de tous les côtés que je ne tarderai pas être averti de faire mes paquets. Cette nouvelle transplantation qui, dans le principe, ainsi que je vous l'ai marqué, étoit un fléau pour moi, est incomparablement plus pénible à envisager, maintenant que je sais qu'ils sont beaucoup plus mal encore que nous ne l'avions imaginé. Je vais faire agir auprès de l'agent pour lui représenter que, quoique sans fièvre, je ne suis cependant pas totalement rétabli ; que j'ai souvent des ressentiments de colique, des crampes affreuses, toutes les nuits depuis que j'ai pris de l'émétique ; que j'ai besoin d'un régime doux et suivi pour me remettre ; que la vie réglée de l'hôpital, les bouillons aux herbes, la nourriture saine et peu abondante me sont nécessaires, et que me mettre actuellement à la viande salée, à la ration du soldat, c'est m'exposer indubitablement à retomber malade, même plus dangereusement ; que je me conduis avec la plus grande circonspection, ne descendant même point dans la cour, ne recevant personne, qu'en conséquence je ne puis être dangereux ici et qu'il ne sauroit y avoir le moindre inconvénient à m'y laisser, etc., etc. En un mot, on doit plaider ma cause ce matin avec zèle, mais sans apparence d'intérêt pour moi personnellement. Voilà tout ce qui est en mon pouvoir : je crois pouvoir le tenter. Si l'on réussit, tant mieux ; si j'échoue et qu'il faille partir, je croirai que tel est l'ordre de la Providence et je me résignerai. Je me suis toujours bien trouvé de lui rapporter tout et de lui tout offrir ; ainsi, dans la position la plus critique de ma vie, puisque je suis à dix-huit cents lieues de tout ce qui m'est cher, je ne commencerai pas à murmurer contre ses décrets. Je suis fermement persuadé qu'elle veut m'éprouver, m'affliger, me punir, mais non me sacrifier et m'abandonner. Nous nous reverrons, excellentes sœurs ; nous serons

Digitized by Google

réunis et même bientôt. Le triomphe du crime ne sera pas de longue durée. Caressez cette idée consolante et gardez-vous du découragement.

Je vous ai mandé de profiter des vaisseaux neutres pour me faire passer vos lettres; mais un officier de ce pays-ci, malade à l'hôpital, me dit hier qu'il ne falloit avoir nulle confiance dans les Américains, c'est-à-dire les habitants des Etats-Unis. Il m'assura être revenu de France sur un bâtiment de cette nation, dont le capitaine avoit pris toutes les lettres qu'on avoit voulu lui donner pour les colonies, mais qu'étant en pleine mer, il s'en était fait apporter les paquets, y avoit attaché une grosse pierre et les avoit coulés bas. Sur la question que lui fit l'officier, il répondit qu'il craignoit que dans ces lettres il ne fut question du prix des denrées, tant coloniales que françaises, et qu'il en résulteroit un tort réel pour sa cargaison, etc. Tous les marchands anglo-américains ont la même opinion et tiennent la même conduite. Retenez l'avis et profitez-en.

J'ai été huit jours seul dans ma chambre, un nègre couchant dans une des galeries contre ma porte. L'ennui n'a pas approché de moi un instant, même aux heures des repas, où communément la solitude se fait sentir plus désagréablement. Au bout de ce temps, on m'a amené un jeune Anglais de dix-sept ans, ne sachant pas un mot de français. Il venoit d'être pris sur un bâtiment marchand, allant rejoindre son père, gouverneur d'une île anglaise, la Tortue. Je lui servois d'interprète et j'en étois bien aise. Il n'a couché près de moi que quatre nuits; un vaisseau neutre l'a emmené, ainsi que les négociants qui étoient passagers sur la *Polly* quand elle fut prise par la *Vaillante*, et quelques autres Anglais pris sur d'autres navires. Après lui sont venus, dans un même jour, trois autres malades, savoir : un chirurgien de la *Vaillante*, un apothicaire de la *Chevrette*, autre corvette, et un officier de cette dernière. Il se pourroit que d'ici à huit jours, si je reste, je fusse rendu à mon précédent isolement, ce qui me plairoit infiniment.

L'hivernage va prendre : il s'annonce par de forts nuages, remplis de vent et d'eau, nommés grains, qui tombent à plusieurs reprises, soit dans le jour, soit pendant la nuit, et dans les intervalles desquels le beau temps reparoît. Ils se rapprochent insensiblement; enfin les pluies prennent le dessus et deviennent dominantes. On ne sait pas de quelle force la pluie peut être, quand on ne l'a pas connue dans ce pays-ci. Un nuage ordinaire y est plus violent que ce qu'on appelle pluie d'orage en France. Elle tombe toujours plus qu'à verse : ce sont des torrents qui durent souvent pendant vingt-quatre et quarante-huit heures, sans discontinuer ; puis une journée ou quelques heures de répit ; ensuite ils recommencent avec un vent

Digitized by Google

de nord abominable, ce qui, joint au bruit de la mer, presque continuellement mauvaise et en courroux pendant cette saison, fait un tapage effroyable et porte dans toutes les chambres une humidité dont la rouille pour le fer, l'acier et le cuivre, la moisissure pour le reste, sont très-promptement et inévitablement l'effet. Aussi n'y voit-on jamais d'incendies.

Vous avez en France des vers luisants; à Cayenne on a des mouches à feu qui volent, la nuit, et font dans l'air une traînée de lumière à peu près comme ces étoiles qui filent quelquefois dans le firmament. Le premier soir, j'en ai vu voltiger sur des arbres, sur les toits; j'ai cru que c'étoient des étincelles qui perçoient, et j'en étois effrayé. On m'a rassuré par l'explication. Ces insectes phosphoriques sont curieux. Mais ce qui est plutôt à redouter qu'à admirer ce sont les mouches à dragues, plus grosses, plus dangereuses que nos guêpes. A la vérité, elles ne font point de mal aux personnes qui ne les tracassent pas. Du reste, on compte dans cette colonie une grande quantité de bêtes à appréhender. Celles qui sont les plus haïssables, après les serpents de diverses espèces, sont les scorpions et les mille-pedes, appelés ici mille-pattes. Les uns et les autres ne sont pas rares. Leur piqûre est venimeuse et fait enfler pour longtemps la partie qu'elle atteint. La fièvre se met toujours de la fête; mais on en meurt rarement. Nous avons encore une gentillesse : de petits insectes imperceptibles, moins gros qu'une puce, mais de la même couleur et ayant également l'avantage de sauter avec vélocité. On les nomme *chiques* : ils sont fort multipliés, surtout pendant l'été. Ils se placent partout, cependant plus communément aux pieds et sous les ongles des pouces. Ils y déposent leurs œufs, qui éclosent promptement. Une démangeaison importune annonce leur présence : il faut alors les faire tirer sans délai. Heureusement, tous les nègres, mâles et femelles, s'y entendent fort bien. Ils en font doucement l'extraction avec une épingle, enlèvent le petit animal et la poche sans la crever, puis mettent un peu de tabac sur la plaie : on est guéri, et il n'y a plus rien à redouter. Mais si l'on différoit, ou si un seul des œufs restoit, bientôt l'animal grossiroit, se multiplieroit, produiroit de la douleur; un ulcère se formeroit, et en peu de temps le pied pourriroit. Il faudrait le couper ou se laisser mourir par la gangrène qui gagneroit de proche en proche. Je n'ai encore été touché par aucune de ces jolies créatures; mais chaque jour je tremble d'avoir mon tour, surtout d'être piqué la nuit par un scorpion ou une bête à mille-pattes, qui s'introduisent quelquefois dans les lits, dans les vêtements, dans les malles, les coffres, les porte-manteaux qu'on laisse ouverts. Et cette appréhension fait que mon sommeil est peu tranquille, peu suivi.

Digitized by Google

Je ne vous ai encore rien dit sur la colonie en général. Cependant vous devez être curieuses de la connoître. Je me suis procuré des renseignements, et je crois vous faire plaisir en vous les communiquant[1].

Le chef-lieu de la colonie est assez généralement connu sous le nom de l'île de Cayenne; mais on ne prendroit pas une idée juste de cette île si on se la représentoit comme une terre éloignée du continent, isolée et entourée d'une mer navigable pour les vaisseaux. Au contraire, lorsque le navigateur aborde ce terrain, il lui paroît faire partie de la terre-ferme; et peut-être cela étoit-il vrai autrefois. Maintenant il n'en est séparé que par des rivières dans lesquelles la mer monte et descend à toutes les marées, mais où l'on ne peut naviguer qu'avec des barques ou des pirogues. La plus grande largeur de l'île, mesurée de l'Est à l'Ouest, est de quatre lieues; sa plus grande longueur, du Nord au Sud, est de cinq lieues et demie, et sa circonférence, ayant égard à toutes ses sinuosités, est d'environ seize lieues et demie. La ville de Cayenne est située à l'extrémité Nord-Ouest de l'île, à l'embouchure de la rivière du même nom. Elle est fortifiée, et le service s'y fait comme dans les places de guerre. Depuis environ vingt-huit ou trente ans, on a commencé une nouvelle ville tracée sur un plan régulier. Elle est séparée de l'ancienne ville par une esplanade. Il y a une chapelle bâtie en pierres, consacrée sous l'invocation de Saint-Nicolas.

Je fus informé hier que l'on avait appris de Surinam, (importante colonie hollandaise qui est à environ soixante-dix à quatre-vingts lieues d'ici et avec laquelle il y a des relations continuelles), que le roi de Prusse étoit mort; que son fils, en montant sur le trône, avoit déclaré la guerre à la France et s'étoit ligué avec l'empereur d'Allemagne et le roi d'Angleterre; que le despote de Vienne avoit, de son côté, rompu les négociations entamées avec Buonaparte, et qu'il reprenoit l'offensive. Voilà de grandes nouvelles, qui peut-être sont prématurées, mais qui me paraissent très-naturelles et auxquelles je m'attends depuis longtemps.

Le 10 décembre. — Le capitaine d'une goëlette américaine, arrivant de la Providence et entrée hier au soir dans le port, a rapporté que des navires venant de France, avoient annoncé que tout y étoit en fermentation relativement à notre déportation, et que les départements se prononçoient en faveur de leurs représentants. Rien encore là qui m'étonne. Un peu plus tôt, un peu plus tard, la chose

[1] Ici se trouvent de longs détails topographiques et statistiques sur la Guyane-Française, et qu'on peut lire dans toutes les géographies. Nous nous abstiendrons donc de les reproduire, nous bornant à en transcrire deux paragraphes qui se rattachent exclusivement à Cayenne.

Digitized by Google

doit avoir lieu; j'en suis fermement convaincu. Mais j'attends de plus la chute du Directoire, notre rappel honorable, etc., etc. Je serai bien surpris si elle tarde jusqu'à l'installation des nouveaux députés, en prairial prochain.

Le 16 décembre. — On est venu aujourd'hui, à onze heures du matin, m'avertir, de la part de l'agent et du commandant, de me tenir prêt à partir demain, vers midi, pour Sinnamari. J'en suis bien affligé, mais je ne puis que me résigner. La volonté de Dieu soit faite! Mon paquet étoit fermé. Je comptois le faire remettre aujourd'hui ou demain à la personne qui doit l'envoyer en France; je l'ai ouvert pour y insérer ce petit supplément. Adieu, mes amies. Je pars le cœur bien gros. Je vais m'éloigner encore de vous, et j'aurai beaucoup de difficultés pour vous faire tenir mes lettres. Voilà ce qui me désole par-dessus tout; mais j'espère que la Providence nous réunira bientôt, et que l'année 1798, à laquelle nous touchons, sera moins malheureuse pour moi que 1797.

LETTRE VII.

Cayenne, 17 décembre 1797.

Je pars donc pour Sinnamari, où mes compagnons d'infortune sont déjà depuis trois semaines, et où l'atroce Billaud de Varennes est depuis bien plus longtemps. On nous a assuré que le lieu avoit été désigné formellement par les instructions du Directoire à son agent. C'est un cloaque où l'humidité perd tout, et où je crains fort de ne pas tarder à ressentir de violentes douleurs à ma pauvre cuisse. M. Barthélemy, dit-on, est comme perclus. La goëlette qui m'emmène doit le ramener à l'hôpital que je quitte. Adieu; adieu.

LETTRE VIII.

à Sinnamari, le 19 décembre 1797.

Me voici réuni à mes compagnons d'exil, mais pas à tous, cependant; car il en est mort un. Ils enterrèrent hier matin M. de Murinais, âgé de soixante-six à soixante-sept ans, qu'une fièvre maligne avoit enlevé la veille[1]. Il n'a été alité que cinq jours. Celui que l'on

[1] Il se nommait Murinais-d'Auberjon; il avait été général et député de la Seine au Conseil des anciens.

Digitized by Google

avoit dit perclus, M. Barthélemy, se porte fort bien ; il a eu mal aux jambes pendant quelques jours. Actuellement, il n'y paroît plus. Sa détermination n'en étoit pas moins prise de partir demain avec son valet de chambre pour Cayenne ; mais je viens d'apprendre qu'il restoit.

Il est impossible, d'après ce que j'ai vu, d'être plus mal que l'on est ici, et certainement il en mourra plus d'un des nôtres encore. Presque tous les habitants du village, qui consiste en dix ou douze maisons, ont la fièvre et des figures plombées. Il en est de même des soldats du poste. L'officier qui le commandoit et que l'on a relevé il y a huit jours, est entré à l'hôpital à Cayenne. Il m'a dit être resté six mois à Sinnamari, et y avoir eu les fièvres sans une seule journée d'interruption. La culture y étant abandonnée faute de bras, l'eau gagne partout, séjourne partout et corrompt l'air. Les généraux Pichegru et Willot m'ont offert à souper ; j'ai accepté : je mourois de faim, de soif et de lassitude. Comme ils ont beaucoup d'argent, ils ont fait des provisions de tout genre, et ils ont d'excellent vin. J'ai fort bien officié. En soupant, j'ai aperçu sur un mur un petit scorpion ; on l'a tué sur-le-champ ; c'est le troisième qu'ils trouvent ainsi dans leur chambre. Toutes sont au rez-de-chaussée, fort humides, malsaines, et les bêtes de toute espèce y abondent. Au moment où je vous écris, et où je suis obligé de m'arrêter à chaque mot pour chasser les mouches, les maringouins et autres insectes qui me harcellent, on m'appelle pour voir dans ma chambre même, derrière un des lits qui heureusement ne touchent point au mur, une grosse araignée-crabe comme je n'en avois jamais vu. Elle est de la largeur d'un écu de six livres, velue et horrible. C'est une espèce très-venimeuse. Tous ces messieurs ont déjà eu plusieurs fois des chiques aux pieds ; elles sont extrêmement communes. Il y a apparence que je n'en serai pas plus exempt qu'eux. Tous les fléaux sont ici réunis. La pluie n'a pas cessé cette nuit et ce matin. J'ai grand besoin de résignation pour me préparer aux nouvelles souffrances qui m'attendent. Adieu.

LETTRE IX.

Sinnamari, le 1er janvier 1798.

La voilà donc finie, ô mes amies ! cette année 1797, qui a été si malheureuse pour moi, puisque mon arrestation date du mois de janvier ! Je n'ai garde, en me plaignant des maux qu'elle a accu-

Digitized by Google

mulés sur ma tête, d'oublier les biens qui les ont accompagnés, c'est-à-dire les preuves multipliées de votre attachement pour moi; mais je ne puis m'empêcher de penser aussi qu'elles ont augmenté mes chagrins en vous faisant priver toutes deux de votre liberté, et vous faisant traduire devant un conseil de guerre. Vous connoissez mon cœur. Vous devez être certaines que tant qu'il battra dans ma poitrine, il vous sera tendrement et profondément dévoué.

Chaque jour ma position, affreuse par elle-même, me devient plus insupportable par les détails dont elle s'enveloppe et s'obscurcit. Non-seulement je suis loin de vous et de tous nos amis, mais je me trouve, d'une part, avec des gens qui ne pensent pas comme moi, vis-à-vis desquels par conséquent, je suis à peu près condamné au silence, et, de l'autre, avec un monstre. Oui, je ne crains pas de le dire, M. Brottier mérite ce nom. J'ai su que pendant mon séjour à Cayenne, il avoit cherché à m'aliéner tous ces messieurs qui paroissoient me donner la préférence sur lui. Sans vouloir m'articuler les circonstances, plusieurs d'entre eux m'ont attesté qu'il n'ouvroit la bouche sur mon compte que pour en dire du mal et qu'il avoit débité contre moi les calomnies les plus atroces. Il s'est même oublié en ma présence; il m'a accusé d'avoir mal rendu, volontairement, des faits qu'il m'avoit contés et que j'avois voulu tirer au clair. Je l'ai rembarré comme il le méritoit. Alors il a balbutié, mais j'ai entendu distinctement le mot *faquin* sortir de ses odieuses lèvres. La patience m'a échappé, je l'ai pris par les deux oreilles et j'allois lui administrer la correction de cent coups de pieds que je lui avois récemment promise pour la première occasion. Je me suis retenu. Malheureusement, il y avoit un témoin, M. Ramel, dont il m'a dit du mal et qu'il a recherché depuis. Or, je ne puis pas douter que ce témoin n'ait jasé, car ces messieurs m'en ont parlé, et trois d'entre eux m'ont dit que tôt ou tard ils finiroient par casser bras et jambes au petit cuistre, s'il se permettoit de tenir encore les mauvais propos qu'il avoit proférés contre eux. Evidemment, c'est lui qui est la cause première de tous mes maux, et jamais il ne m'est venu en tête de les lui reprocher : il auroit dû apprécier ma délicatesse à cet égard. Croiriez-vous qu'il ait été assez fou pour taxer de lâcheté ma conduite devant le conseil de guerre? Cela est cependant très-vrai. Je lui ai répliqué comme il convenoit; mais il est manifeste que sa haine et sa soif de vengeance remontent à cette époque. Elles le rendront capable de tout pour me nuire. Ainsi prévenez et le père de Carlos et Dupuis, pour que l'on prenne ma défense. Je l'ai ouï, causant il y a trois jours avec quelqu'un, dans une de nos galeries, dire qu'il falloit souffrir, même les coups, jusqu'à ce que l'on trouvât l'occasion de se bien venger. Il agira d'après ce

Digitized by Google

principe : soyez-en sûres. Nous dînions ensemble, nous couchions dans la même chambre, les lits se touchant presque. Concevez ce que je devois souffrir! Aujourd'hui j'entre en possession de la petite chambre dans laquelle est mort M. de Murinais. Je l'ai bien fait aérer, laver, balayer; ensuite on y a brûlé du basilic et de l'encens dans une marmite de fer, tenant fermées la porte et la fenêtre.

Nous avons tous les jambes et les cuisses couvertes de gros boutons qui nous démangent horriblement : nous grattons, et il en sort des sérosités. On les attribue à des insectes imperceptibles qui se rencontrent partout et que l'on appelle poux d'Agouty, du nom d'un quadrupède de ce pays-ci, auquel ils s'attachent plus particulièrement. Les douleurs de M. Barthélemy étant revenues, il vient de profiter d'une nouvelle occasion pour se faire transporter à Cayenne. Il partit hier après dîner, avec son valet de chambre, par la goëlette envoyée pour enlever les effets et l'argent de feu M. de Murinais. Ce bon vieillard se laissoit manquer de tout : on a trouvé dans sa malle cent vingt-cinq louis d'or, dont probablement ses enfants ne toucheront pas un sol, puisque le représentant du Directoire s'en empare. Nous voilà donc réduits ici à treize. Dieu seul sait si ce nombre ne sera pas bientôt diminué! A dire vrai, je m'y attends. Imaginez au premier janvier des orangers en fleur, qui embaument jusqu'à donner des maux de tête. Ces orangers, gros comme les chênes de France, sont en pleine terre, sur la place devant l'église et sous mes fenêtres. Pendant les fêtes de Noël nous avons eu un ciel absolument sans nuages, mais sans air; une chaleur accablante. La nature est en végétation perpétuelle. En dix ou douze jours, les graines de melon poussent des feuilles hors de terre, et ainsi du reste. Il est facile de concevoir ce qu'un tel climat a de dévorant pour nous autres accoutumés au froid et à une succession de saisons tantôt actives, tantôt calmes et mortes. Le moindre exercice d'esprit ou de corps nous met en eau; la déperdition est continuelle. Je n'ai cependant pas la moindre faiblesse à me reprocher. Joignez à cela les serpents de toutes les tailles, les scorpions, le bêtes à mille pattes, les araignées-crabes, les mouches à dragues, les chiques, les moustiques, les maringouins, et des milliards d'autres insectes de toutes formes, de toutes couleurs, volant, rampant, grimpant, bourdonnant, sifflant; les uns qui brûlent, d'autres qui piquent comme des aiguilles, d'autres qui mordent jusqu'au sang; des chauves-souris plus grosses que des pigeons : il y en a même qui ont jusqu'à huit pieds d'envergure. Si elles surprenoient un homme endormi, elles le suceroient jusqu'à la mort. Veut-on se baigner dans la rivière? Indépendamment de très-grosses couleuvres d'eau qui s'entortillent autour des jambes et qui les briseroient,

Digitized by Google

quand même elles ne mordroient pas, il y a à craindre de trouver des caïmans ou crocodiles, qui dévorent un homme comme nous mangeons une caille. Ceci est sans exagération. Il y a huit jours qu'un de ces messieurs étant à se baigner avec des négresses, en a entendu souffler un, qui a fait fuir toute la bande. Communément ils sont plus rusés et font leurs coups à la sourdine.

Je ne vous dis rien des tigres ; ils sont communs et il y en a de très-gros ; mais ils se tiennent dans les bois, du moins le jour. J'apprends à l'instant que, de l'autre côté de la rivière, sur une habitation où il y a quelques chasseurs, on en a tué un récemment. Il avoit déjà dévoré un cochon et étoit revenu en attaquer un autre, dont les cris ont attiré les nègres. Il a fallu cinq coups de fusil pour le laisser sans vie. Sa peau est fort belle, bien mouchetée et a six pieds quatre pouces de long. A propos, je ne dois pas oublier de vous annoncer un autre désagrément des insectes, c'est qu'il y en a (notamment les fourmis ailées) qui se glissent par les plus petits trous dans les armoires, dans les coffres ; ils s'y multiplient et mangent non-seulement le drap, la laine, mais coupent la soie, le linge, soit de toile, soit de coton. Les livres sont rongés par eux de manière à ne pas durer plus de quinze à dix-huit mois, à moins qu'ils ne soient visités et secoués une fois par semaine. Aussi ne trouve-t-on guère à lire, même à Cayenne, et l'on n'y connoit ni libraire, ni relieur. Le seul imprimeur qui y existe est un Anglais qui ne sait pas un mot de français, et que l'argent fait travailler par force quand il en a besoin.

Peut-on se voir transplanté dans un tel pays, à dix-huit cents lieues du sien, n'avoir pas de nouvelles de ses amis et être toujours tranquille ? Cela est au-dessus des forces humaines. Du temps que les nègres étoient esclaves, on les faisoit travailler ; le pays, étant cultivé, étoit sain ; les animaux malfaisants étoient surveillés, détruits ou écartés, et l'on pouvoit vivre. Maintenant qu'ils sont *citoyens*, ils sont paresseux, insolents, etc., etc. Cette colonie, qui auroit mérité la plus sérieuse attention d'un gouvernement sage, va s'anéantir par la perte successive du peu de blancs anciennement acclimatés qui y existent encore, mais qui y meurent de faim ou de mauvaise nourriture et qui y dépérissent sans être ni soutenus, ni renouvelés. Indépendamment du café, supérieur à celui de toutes les autres colonies, celle-ci est susceptible de produire, et de la meilleure qualité, toutes les épiceries hollandaises, poivre, girofle, etc. On les y avoit naturalisées sous la monarchie ; elles s'éteignent sous le pouvoir dévastateur qui nous régit. Elle fait de beau coton, de l'indigo, la meilleure cannelle qui existe, du cacao, le roucou le plus estimé, du sucre même en assez grande quantité ; mais il n'y

Digitized by Google

a plus de raffineries ; en un mot, on peut y réunir toutes les productions coloniales imaginables. Quel chagrin de penser que de si féconds germes de fortune sont détruits par la faute des tyrans de la France !

Vous parlerai-je maintenant de la nourriture ? Il faudroit de l'argent pour qu'elle fût supportable, et je n'en ai plus. De sorte que je mange seul, comme je puis. La viande fraîche de boucherie est extrêmement rare ; point de pot-au-feu : on tue de loin en loin une vieille vache fatiguée, pas d'autre espèce. Il y a aujourd'hui quinze jours que je suis ici : cela est arrivé une seule fois. La livre se vend douze sols, comme le cochon ; quatre sols celle des poissons rares ou délicats ; une volaille médiocre coûte de trois à quatre francs. Le gouvernement nous donne à chacun une portion de soldat : un peu de viande salée, environ une livre et demie de pain par jour, trois quarts de vin faisant trois bons verres, et quelquefois un peu de riz. Il faut que vous sachiez qu'ici le vin est de première nécessité pour se soutenir, et l'on n'en a que par les prises faites sur le commerce anglais, car on n'envoie rien de France, et la terre étant ici dans une végétation non interrompue, il n'est pas possible d'y avoir des vignes. Le pain est rempli de charançons et sent la poussière. Je n'attraperai certainement pas d'indigestion en vivant ainsi. Reste à savoir combien de temps je pourrai me soutenir. Je m'en rapporte à la Providence.

Billaud Varennes est dans le même village que nous. M. Brotier le voit ; il est le seul, et tout le monde en murmure. Cet homme, dont le nom rappelle tant de crimes, ne manque de rien. D'abord, il est entièrement libre et nous ne le sommes point ; il n'est assujéti à aucune comparution, et nous sommes soumis, tous les cinq jours, à une inspection de l'officier qui commande le poste. Ensuite, le Directoire lui donne les mêmes vivres qu'à nous ; mais, de plus, il touche dix-huit cents livres en numéraire par année. Ce n'est pas tout. Les gens de son parti lui font parvenir des denrées coloniales, tant de Saint-Domingue que de la Guadeloupe : vin, sucre, cacao, indigo, etc., pour plus de mille écus annuellement, et souvent de l'argent. Il n'a pas le temps de désirer. De qui sais-je tout cela ? De M. Brottier ; ainsi je puis y ajouter foi, puisque sa meilleure maison ici est celle où mange ce Billaud. Je n'envie ni ses amis, ni son sort ; mais voyez quelle différence de position : moi, pour prix de ma fidélité à mon souverain légitime, je suis accablé de malheurs de tout genre, ruiné, expatrié, manquant de tout ! En vérité, cette affreuse idée, si je m'y appesantissois, suffiroit pour altérer bientôt ma santé, quand le climat ne me seroit pas aussi odieux, et mon associé aussi antipathique qu'ils me le sont ; mais

Digitized by Google

elle ne ralentit pas mon attachement à mes devoirs. Tâchez d'en faire informer, par votre amoureux, les personnes desquelles il m'importe d'être bien connu. Je mourrai martyr, s'il le faut; cependant, je souhaiterois qu'elles sussent que si elles me laissoient dans la pénurie, les privations et la désolation d'un tel exil, ce ne seroit pas le moyen d'augmenter le nombre de leurs partisans, ni dans l'ancien, ni dans le nouveau monde.

LETTRE X.

Sinnamari, 18 janvier 1798.

Nous avons appris depuis quelques jours, mes chères amies, qu'un navire américain, arrivé à Cayenne, y avoit apporté la nouvelle que tout étoit bouleversé en France; que le Corps législatif, ayant été cerné par des troupes aux ordres du Directoire, s'étoit dissous en annonçant aux Français que la Constitution n'existoit plus; qu'après cela, il avoit mis les pentarques en accusation, puis hors la loi, et enfin leurs têtes à prix. On ajoute que Lyon, Bordeaux, Marseille et Toulon, ayant voulu résister plus particulièrement à la tyrannie, ont été incendiés. On dit en outre qu'un vaisseau doit déjà être en mer pour venir nous chercher et nous ramener honorablement en France. Mais, s'il n'y a plus de gouvernement, quelle est l'autorité qui aura donné cet ordre? D'autres lettres portent que la grande majorité des départements demande la Constitution de 1791, celle de 1795 ayant été violée par le Directoire lui-même. Eh, mon Dieu! j'oubliois le meilleur. On prétend que Buonaparte a tourné casaque entièrement au Directoire.

Un de ces messieurs m'annonce à l'instant que ces nouvelles sont confirmées par la *Victoire*, qui est revenue. C'est une goëlette qui étoit partie avec la corvette la *Vaillante*, auprès de laquelle sa station devoit être de vingt jours. Je ne crois rien de tout cela, malgré la prétendue confirmation; mais il me seroit impossible de vous peindre l'impatience qui nous dévore tous d'avoir une relation exacte des événements, quels qu'ils soient, qui ont dû se passer dans notre malheureuse patrie. Ils sont certainement du plus haut intérêt, sous tous les rapports. Chacun de mes compagnons d'infortune attend des lettres vers la fin de ce mois. J'espère bien n'être pas plus à plaindre qu'eux à cet égard, et que, s'ils en reçoivent, j'en aurai au moins une de vous. Je suis assuré que si vous avez pu trouver un moyen de m'instruire, vous l'aurez saisi.

Digitized by Google

Le 19 janvier. — Je prie l'ami auquel je fais passer ce paquet de saisir la première occasion pour l'envoyer en France. Nous avons, de fondation, deux ou trois malades. Mon tour n'est pas encore venu. Je suis de la plus grande sobriété, mangeant toujours seul, et je m'en trouve à merveille.

Rien de nouveau entre M. Brotier et moi ; mais j'ai appris de belles révélations et exhibitions de papiers faites par lui à un homme qui ne lui a pas gardé le secret. Il est unanimement jugé indigne de conserver la confiance et les pouvoirs du Roi, tant à cause de ses indiscrétions, que par rapport à son ton dur, tranchant, repoussant, et à sa détestable langue.

Le 21 janvier. — Quelle journée que celle-ci, ô mes amies ! quels souvenirs elle retrace aux âmes sensibles de tous les pays, surtout à des cœurs réellement français ! Il y a aujourd'hui cinq ans que l'homme juste par excellence, et bon jusqu'à l'excès, a été supplicié dans la capitale, sous les yeux d'un peuple consterné, mais glacé de terreur par quelques centaines de scélérats... Et que de maux en ont été la suite ! Je me plais à penser qu'au moins l'abominable fête instituée pour célébrer la commémoration de l'effusion du sang le plus pur comme le plus auguste, n'aura pas eu lieu cette année dans l'intérieur de la France. Moi, qui ai plus que personne détesté ce forfait, dont, abstraction faite du sacrilége, on pouvoit dire que c'étoit un acte d'iniquité, de barbarie, de despotisme, et en même temps d'impolitique, je me trouve jeté par la tyrannie à dix-huit cents lieues de ma patrie, et j'ai pour compagnons trois des membres de l'exécrable Convention qui a fait immoler tant de victimes[1] ! O profondeur des jugements de Dieu ! Il inflige en ce monde, et momentanément, la même punition aux révoltés et aux sujets fidèles ; à ceux qui se sont approprié les dépouilles des martyrs et à ceux qui ont tout sacrifié pour soutenir la cause de l'autel et du trône ! Gardons-nous de murmurer. Résignons-nous et adorons en silence : tôt ou tard, sa justice brillera, « le bon grain sera séparé de l'ivraie, et ceux qui ont semé dans les larmes récolteront dans les transports de la joie. »

Je passerai dans le recueillement et la retraite ce jour mémorable. Je me placerai d'une manière plus particulière en présence de l'Eternel, de celui qui juge et les rois et les peuples. Je l'implorerai avec ardeur pour l'objet de nos vœux, ainsi que pour celui de nos larmes. Et je n'oublie pas celles que vous avez versées à pareille date, en 1793, pour une perte personnelle : car c'est aussi l'anni-

[1] Aubry, Bourdon (de l'Oise) et Rovère. Ces deux derniers votèrent la mort de Louis XVI.

Digitized by Google

versaire de la mort de votre père. Puis-je ne pas me le rappeler, moi qui m'approprie tout ce qui vous concerne? Adieu.

LETTRE XI.

Sinnamari, 30 janvier 1798.

Il y a aujourd'hui un an, mes amies, que la trahison de Malo me fit arrêter, Je ne m'attendois pas alors qu'un traître plus abominable se manifesteroit dans la personne d'un de mes collègues[1]; que ses révélations bouleverseroient toute la France, serviroient de prétexte au Directoire pour envoyer ici des gens que nous n'avions jamais vus ni connus, et que moi-même, après avoir subi une instruction criminelle devant un conseil de guerre et avoir échappé à la mort par miracle, je serais aussi expatrié. Je ne m'attendois pas non plus que l'autre ne vaudroit guère mieux dans un autre genre. J'atteste le ciel qu'au moment où je fus pris, je m'oubliai moi-même pour ne penser qu'à la cause et à vous deux, au chagrin que vous éprouveriez, aux recherches, aux vexations que l'on pourroit vous faire subir, à la vraisemblance qu'il y avoit que l'on tâcheroit de vous impliquer dans cette malheureuse affaire. O mon Dieu! quel anniversaire que celui-ci! Combien il me retrace de choses fâcheuses! Je me dévouois, je ne m'en repens pas; si j'étois à recommencer, jugeant mes associés d'après mon cœur, je les croirois encore dignes d'égards, de confiance et d'attachement. Celui pour qui je me suis sacrifié m'en tiendra compte et m'en dédommagera par son estime. Cela me suffit.

Nous avons reçu pour nouvelles, ces jours-ci, que le général Hoche, un des plus dangereux scélérats employés par nos tyrans, étoit mort, et qu'on le croyoit empoisonné[2]; que Moreau, auquel on a fait jouer par rapport à Pichegru un rôle si plat et si vil, avoit été destitué par sa propre armée; que la France étoit fort agitée, mais sans aucuns détails; enfin, que le lieu de notre déportation avoit été caché avec tant de soin, qu'un vaisseau, venu en trente jours de Philadelphie à Cayenne, avoit rapporté qu'à son départ on l'ignoroit encore dans la Nouvelle-Angleterre, malgré l'arrivée de plusieurs bâtiments américains partis de France après nous; que l'on nous croyoit au Sénégal ou à Madagascar. Si le mystère a été

[1] Duverne de Presle.

[2] On comprend que La Villeurnoy ne pouvait pas aimer le jeune et noble pacificateur de la Vendée.

Digitized by Google

tel qu'on le dit, il est évident que nous ne devons pas attendre de sitôt des lettres de nos parens et de nos amis, qui n'auront pas su où nous les adresser. Ce seroit une affreuse scélératesse; mais les monstres en sont bien capables : ils auront voulu nous torturer de toutes les manières, et ils y auront réussi. O quelle cruelle position ! Plus j'avance, plus elle me semble accablante. Malgré toute la religion et la saine philosophie dont je suis armé, j'ignore si je pourrai aller jusqu'au bout.

Il vient d'y avoir un mouvement à Cayenne. Le complot étoit formé par les soldats et quelques officiers de se défaire de l'agent du Directoire, du commandant en chef, du colonel et du trésorier. Un des complices a tout révélé avant l'exécution du projet. On a embarqué un officier, deux grenadiers et trois fusilliers; ils sont déportés à la Nouvelle-Angleterre, ce qui n'est pas bien affligeant pour eux. La solde arriérée étoit le prétexte; pour le détruire, l'agent a fait payer à la troupe sept mois qui lui étoient dus, et a annoncé que désormais il y auroit plus d'exactitude. Cela n'a pas apaisé entièrement les mécontents; ils en ont conclu que les fonds existoient, mais que la mauvaise volonté ou la friponnerie les retenoit en caisse, et il n'en est pas résulté un bon effet.

Cinq de nos députés (MM. Barbé-Marbois, Laffon-Ladébat, Pichegru, Tronçon du Coudray et Willot), allèrent, la semaine dernière en canot visiter une petite peuplade de sauvages, indiens établis sur les bords de la Sinnamari, en remontant. Ils employèrent deux jours à cette excursion, pour laquelle ils avoient emmené un intermédiaire connu des sauvages, et en état de servir d'interprète, si besoin étoit. Parmi ces Indiens il s'en trouva un ou deux capables de parler français de manière à être entendus. Ces messieurs furent assez bien reçus; mais ils furent confondus par deux questions successives qui leur furent adressées. « C'est donc vous, leur dirent les sauvages, qui avez tué votre roi ! » Ils répondirent que non, et effectivement il n'y avoit parmi eux aucun membre de la Convention. La seconde demande fut celle-ci : « Les Français boivent donc du sang actuellement ? » On ne s'est pas vanté de cela en revenant; mais je l'ai su le lendemain par un des assistants qui me l'a confié. Les sauvages regardent donc avec horreur un attentat que la nation qui se prétendoit la plus civilisée, la plus polie, la plus aimable et la plus aimante de l'univers, a laissé commettre dans sa capitale et dont presque tous les acteurs étoient nés dans son sein ! Quel sujet de réflexions ! Si je trouve une occasion pour aller voir cette peuplade si saine dans ses jugements et si énergique dans son langage, j'en profiterai. Elle a droit à ma visite et mérite que je l'observe avec toute l'attention dont vous savez que je suis capable. Hier, il en vint

Digitized by Google

un dans le bourg, avec sa femme et trois enfants, dont un de deux ans tette encore, et cependant il tire déjà de l'arc. J'en fus témoin. Il en avoit un petit avec des flèches proportionnées, et il les envoyoit à plus de quinze pas. C'est l'arme principale des Indiens; ils s'en servent soit sur terre, soit en l'air, soit dans l'eau; car ils tuent ainsi presque tous les poissons dont ils se nourrissent. C'est une chose merveilleuse que leur adresse. La famille nous arriva après dîner. Nous fîmes tirer au blanc le père et le plus âgé des marmots, qui peut avoir dix à onze ans. Ils touchoient presque à tous coups. Pichegru, qui a rapporté un arc et des flèches lors de la visite dont je vous ai parlé, voulut essayer. Il paroît qu'il a des dispositions; il finit par attraper aussi le but. En s'exerçant, il réussiroit assez bien. J'ai fait dire à cet Indien que je le priois de m'apporter ou de m'envoyer un arc, six flèches, un casse-tête et une de leurs flûtes. Voilà tout ce qu'ils font, avec quelques vases de terre; mais ces derniers seroient difficiles à transporter en France, au lieu que je pourrai emporter les autres objets à Paris. Ce sont des pièces de cabinet, polies avec soin et aussi agréables à l'œil que curieuses. La dépense n'en sera pas considérable.

Nous avons eu de plusieurs côtés la nouvelle d'un combat de cinq heures, qui a eu lieu au Texel, entre les flottes anglaises et hollandaises. Tout le monde s'accorde à donner pour certain que cette dernière, quoique considérablement plus nombreuse, a été complétement battue; qu'elle a perdu onze vaisseaux de ligne, dont un coulé bas, et que l'amiral de Winter, qui la commandait, a été fait prisonnier[1]. Cela ne m'étonne pas. Il y a longtemps que les Hollandais ne sont plus de force avec les Anglais; mais voilà une perte immense, et ils ne doivent pas être en état de faire sortir même une simple escadre. En vérité, ils ont de grandes obligations à la République française! Il se trouve que, par elle, ils ont tout perdu, richesses, gouvernement, tranquillité, sûreté, propriétés, marine, vertu, honneur. Qu'attendent-ils encore pour ouvrir les yeux, pour secouer un joug également avilissant et désastreux, et reprendre un rang parmi les puissances? Je ne doute pas que le nouveau roi de Prusse ne profite de ce moment pour travailler efficacement à réintégrer le stathouder, et même à étendre davantage comme à mieux assurer son autorité.

Le 1er février. — Un de mes compagnons d'infortune écrit en France, et je vais lui donner ce numéro à mettre dans son paquet. C'est M. Laffon-Ladébat: il mérite toute confiance, et ses corres-

[1] En effet, l'amiral de Winter avait été battu et fait prisonnier par les Anglais au mois d'octobre précédent.

Digitized by Google

pondants sont sûrs. Je ne finirai donc pas cette seconde feuille ; il faut que je tourne court. Cependant je ne saurois m'empêcher de vous rappeler qu'il y aura un an demain que vous deux et moi étions engagés à déjeuner chez Eulalie, et qu'au lieu d'une si agréable réunion, j'étois tristement au secret dans une tourelle du Temple, passant toute la nuit à me préparer à la mort, dans la persuasion que je serois fusillé le lendemain. Je n'ai jamais eu de moments plus affreux que ceux-là. J'ai été conservé par la Providence ; je ne saurois penser, malgré tout ce que j'éprouve d'amertumes, de privations et de peines, que son intention soit de me faire périr ici. Voilà déjà un mois d'écoulé sur la nouvelle année ; il y en aura cinq dans huit jours que nous sommes partis de Paris. Il est bien temps que le silence accablant dont je souffre tant ait un terme. Je me plais à espérer que bientôt je recevrai de vos nouvelles, et qu'elles seront favorables sur tous les points. Adieu. Distribuez tous mes témoignages d'affection, d'amitié et de souvenir à tous mes parents et amis. A ma famille et à mon frère, d'abord, etc.

LETTRE XII.

Sinnamari, 19 mars 1798.

C'est aujourd'hui votre fête, ma chère Joséphine. Vous savez si je m'en souvenois près de vous ; je ne l'oublie pas davantage, quoique à une distance de plus de quinze cents lieues, et ne comptant mes jours que par mes douleurs morales, comme par mes privations physiques. Mais hélas ! avant que cette preuve de la mémoire de mon cœur vous parvienne, que de siècles vont s'écouler ! Et quand vous la recevrez, si la tyrannie ne l'intercepte pas, existerai-je encore ? Je suis informé que mes numéros 9, 10 et 11 sont toujours à Cayenne, ainsi que les triplicatas de mes cinq premiers numéros. Les occasions ont manqué. On ignore quand il s'en présentera. Cela me désole. J'avois bien déjà assez d'autres peines ! Je me résigne de mon mieux. Et puisse le Ciel, touché de la pureté, de la profondeur des sentiments qui existent entre nous, accorder à mes prières la grâce de notre réunion ! Nous touchons à une époque de la plus haute importance, qui doit décider du sort de notre pauvre France, et montrer ce que sont décidément ses habitants. Vous devinez que je veux parler des Assemblées primaires. Voyons comment elles se passeront. J'en attends des nouvelles avec la plus vive et la plus inquiète impatience.

Digitized by Google

Je vous ai mandé, dans mes numéros précédents, ma rupture avec Corbeau. Je dois vous annoncer aujourd'hui que, depuis plus d'un mois, nous nous sommes raccommodés. Vérification faite, il s'est trouvé qu'il avoit commis quelques indiscrétions vis-à-vis d'un individu qui n'auroit jamais dû avoir part à sa confiance, et que celui-ci en avoit abusé. On avoit ajouté, grossi, inventé, etc. Dès que j'en ai été convaincu, j'ai fait les avances. Corbeau s'y est prêté à merveille. Il a été convenu de part et d'autre qu'on oublieroit le passé. Nous vivons actuellement amicalement ensemble, sans cependant nous être réunis pour la table; nous continuerons tous les deux à manger séparément. De votre côté, mes bonnes amies, ne parlez à personne des plaintes que je vous ai faites, car je crois que cette lettre vous parviendra avec celles où il étoit question de la scission. Je vous avoue, néanmoins, que je ne pense pas qu'il y ait jamais intimité entre lui et moi; mon caractère est trop éloigné de son ton bourru, tranchant et mystérieux à contre-sens. Je ne pourrai pas m'y accoutumer, et je le connois trop pour imaginer qu'il soit homme à revenir franchement par rapport à l'affaire du conseil de guerre. N'importe! nous voilà en paix, c'est l'essentiel. Si nous pouvons ici travailler de concert, nous le ferons; tout en ira mieux. Si nous retournons en France, nous prendrons les ordres supérieurs. Mais nous n'en sommes pas encore là, malheureusement.

Le 21. — Les nouvelles satisfaisantes qu'on nous avoit débitées et auxquelles c'étoit pour nous un besoin comme un bonheur de croire, ne se sont pas confirmées. La seule chose qui paraisse certaine, c'est la mort du roi de Prusse; mais on ne dit rien encore sur les dispositions réelles de son successeur. Verra-t-il d'un bon œil la république que les intrigues du Directoire viennent de créer sur le Rhin, et qui porte une atteinte également évidente et funeste à l'intégrité de l'Empire, dont il est, après l'Empereur, le membre le plus puissant? Hélas! nous sommes payés pour croire aux impossibles, lorsqu'ils sont contraires aux principes et au bon sens. Je ne doute pas que le despotisme de Barras et Compagnie, consolidé par la paix d'Italie et par la facilité qu'elle leur a donnée de rappeler dans l'intérieur l'armée de Buonaparte, la plus enragée de toutes, sans contredit, ne se développe par un redoublement de persécutions. Des papiers américains d'une date déjà reculée, que nous avons vus, nous ont appris des détails effrayants sur les mesures adoptées contre quelques émigrés, et sur l'exclusion prononcée contre les nobles, au mépris du texte formel de la Constitution. C'est aujourd'hui une grande journée! Tous les maux peuvent être réparés si les gens honnêtes s'entendent et sentent combien une plus longue patience aviliroit le nom français aux yeux de toutes les na-

Digitized by Google

tions. Je le désire ardemment, et j'ose espérer qu'on aura l'énergie nécessaire. Si l'on en manque dans cette circonstance, tout est perdu. Du moins pour longtemps.

Et la fameuse descente en Angleterre, réussira-t-elle? Le héros d'Italie finira-t-il par devenir la pâture des poissons de la Manche? Toutes les invraisemblances sont contre le projet; mais nos tyrans sont si heureux, que je ne serois pas très-étonné qu'il eût un succès quelconque. Nous voilà au moment décisif. La coïncidence de cet événement avec les assemblées primaires où la souveraineté tant proclamée de ce peuple, si cruellement esclave, est dans le cas de s'exercer sans restriction, devroit naturellement fortifier le parti des vrais amis de la liberté... Mais je tremble qu'ils ne sachent pas en profiter.

Ma santé n'est pas mauvaise. Je suis toujours excessivement sobre, et je m'en trouve bien, car, dans un climat dévorant comme celui-ci, l'estomac est affaibli, les fibres sont relâchées, et l'on ne sauroit trop s'observer. Cela ne me coûte pas le moindre effort; mais je suis complétement fondu : mes gilets sont trop larges de quatre doigts. A Dieu ne plaise que je rengraisse ici! Ce seroit un mauvais signe, et je courrois alors plus de risques qu'actuellement.

Le 27. — Nous sommes, depuis quelques jours, dans un accès vigoureux de vents et de pluies. C'est l'équinoxe du printemps d'Europe qui se fait sentir, quoique pour ce pays-ci il y ait égalité perpétuelle de jours, de nuits et de végétation, ce à quoi je ne saurois m'accoutumer. Dieu veuille que je ne passe pas encore l'équinoxe d'automne hors de France! Ces six mois-là seroient six siècles... et néanmoins cela ne me surprendroit pas.

On a pêché ici un petit requin. Je me souviens de vous avoir marqué que l'on en avoit pris un sur notre corvette, et que j'en avois mangé. Ces animaux paroissent ordinairement dans les temps calmes. Ils nagent lentement, à l'aide d'une nageoire qu'ils ont sur le dos. Leur principale force consiste dans leur queue, avec laquelle ils frappent violemment, et dans leurs scies tranchantes, car on ne sauroit donner d'autre nom à leurs dents, qui coupent la jambe ou le bras d'un homme aussi nettement que la meilleure hache. Ces terribles animaux sont toujours affamés. En général, leur chair est coriace et de mauvais goût. J'ai mangé aussi d'un autre poisson monstrueux, nommé la *Vieille*. C'est une espèce de morue. Il s'en trouve qui pèsent jusqu'à deux et trois cents livres. A propos de monstres, j'ai vu dans les papiers américains que Tallien avoit été attaqué d'une fièvre maligne peu après notre départ. La Providence permettroit-elle que celui-là, qui a tant fait de mal, mourût dans

Digitized by Google

son lit? Je ne saurois le croire. Cependant, comme en déportation il ne faut pas être si difficile, pourvu qu'elle en débarrasse la France, je serai content.

Le 28. — Le plus fameux pêcheur du pays a trouvé mort, il y a quelques jours, un gros animal qui paroissoit avoir reçu plusieurs coups de fusil et être percé de deux ou trois flèches. Il l'a attaché derrière sa pirogue et l'a amené ici. C'étoit une vache de mer que les Espagnols appellent *Manatée*, et les Français *Lamentin*. Celui-ci n'avoit que sept pieds sept pouces. La longueur ordinaire est de quinze à dix-huit pieds, sur quatre à cinq de diamètre. Le lamentin aime l'eau fraîche; aussi, ne s'éloigne-t-il guère des côtes. Comme il s'endort quelquefois la gueule ouverte au-dessus de l'eau, les pêcheurs le surprennent dans cette situation, et lui font perdre tant de sang, qu'il leur devient facile de le tirer au rivage. On dit la chair de la vache de mer si délicate, qu'elle est comparable à celle du veau de rivière. Je ne puis en juger. Celle dont je vous parle commençait à se gâter, et il ne fut pas possible d'en manger. Une autre pêche m'a fait connoître un poisson singulier. Sa machoire supérieure forme une espèce de lame d'épée à deux tranchants, dont la longueur est ordinairement du tiers de celle du poisson en entier. Les points qui forment cette lame sont rangées de chaque côté à des distances égales. C'est l'Epée, ou l'Espadon, ou l'Empereur, car il porte ce dernier nom dans les provinces méridionales de la France. On dit qu'il est l'ennemi déclaré de la baleine, qu'il blesse quelquefois si dangereusement, qu'elle fuit jusqu'au rivage, où elle expire,

Vous parlerai-je maintenant des serpents? Il y en a ici de toutes les tailles et de toutes les espèces; chaque jour on en tue de plus ou moins forts. A la fin du mois dernier, on en tua un long de six pieds et gros comme le bras d'une petite fille de six ans, lequel étoit entré dans l'église servant de salle commune aux nègres pendant le jour, et de salle à manger pour quelques-uns de nos messieurs. Il étoit de l'espèce des chasseurs, c'est-à-dire de ceux qui montent sur les arbres, s'y cachent et s'élancent sur les passants. Leur morsure est fort venimeuse. Quelquefois, plutôt dans les temps humides que par la sécheresse, ils se glissent dans les maisons, dans les lits, dans les hamacs. On en a vu de vingt-cinq pieds de long et gros à proportion, capables d'étouffer un homme et de lui briser les os en serrant par différents nœuds. J'ai tué avant-hier dans ma chambre, et au-dessus de la tête de mon lit, un scorpion. Je suis obligé de faire dix ou douze perquisitions par jour, et de ne toucher à mes effets qu'avec la plus grande précaution, car ces exécrables bêtes se fourrent partout. On en trouve le soir dans un livre que l'on a quitté à

Digitized by Google

midi. Heureusement elles sont assez stationnaires, et communément ne fuient pas vite; il est donc facile de les écraser. Sans leur lenteur, on seroit excessivement malheureux. Elles sont très-fécondes. Elles font d'une seule portée jusqu'à soixante petits, dit Bomare.

Le 1er avril. — Depuis trois jours nous sommes inondés. La pluie tombe à verse, sans interruption. Nous ne savons que devenir. C'est un climat bien désagréable que celui-ci : il faut y être brûlé ou noyé. Nous ne savons rien encore sur l'assemblée de Cayenne; mais on m'a assuré qu'aussitôt que le choix du député que la colonie doit nommer pour le conseil des anciens sera fait, un bâtiment sera expédié pour France. Je prépare en conséquence ce numéro de ma correspondance pour qu'il puisse être joint à ceux qui attendent déjà depuis trois mois une occasion favorable.

Le 2 avril. — Le bruit s'est répandu, avant-hier au soir, qu'il venoit d'arriver de France à Cayenne un petit bâtiment expédié par le gouvernement. Vous devinez quelles ont été à l'instant les conjectures des uns, les versions des autres, l'espoir de ceux-ci, la crainte de ceux-là, et l'impatience de tous. Enfin aujourd'hui nous savons à quoi nous en tenir. C'est la goëlette la *Volante*, l'*Hirondelle* ou l'*Aigle* (on varie sur le nom), partie de Brest, arrivée en trente jours. Pour qu'elle fût plus légère, on ne lui a pas laissé prendre de canons : elle n'a que des pierriers. Elle servoit de mouche à l'escadrille qui conduit le général Hédouville à Saint-Domingue, et s'en est séparée au cap Finistère (1). Son équipage est consigné à bord de manière à ne pouvoir parler à personne dans la ville. On veut empêcher les habitants d'avoir des nouvelles. Il en a cependant percé. Nous avons été informés que la *Vaillante*, chargée de porter au Directoire celle de notre débarquement à Cayenne et de notre translation à Sinnamari, avoit fait un heureux voyage et étoit entrée sans accidents dans le port de Rochefort; qu'en conséquence, le séquestre apposé sur nos biens avoit été levé; que nos familles pourroient les administrer, sans néanmoins avoir la permission de les aliéner. Cette restriction est injuste et attentatoire à la propriété; mais en ce genre rien ne doit étonner de la part de nos tyrans. Nous avons appris que l'agent Jeannet étoit rappelé, et quel est le nom de son successeur; que le despote de la Guadeloupe, Victor Huges, avoit ordre de quitter le commandement et de le remettre à un M. Saint-Léger, dont on ne dit pas de mal; qu'il y a eu des mouvements dans quelques sections de Paris; que plusieurs particuliers y ont été arrêtés et doivent être déportés à Ma-

1 Il avait été envoyé à Saint-Domingue pour balancer l'influence de Toussaint-Louverture; mais il retourna en France sans y avoir réussi. Il avait été page de Marie-Antoinette, et devint plus tard chambellan de l'Empereur.

Digitized by Google

dagascar; qu'il y a des troubles à Avignon et dans tout le midi; qu'il y avait eu à Rome une insurrection contre les français dont un grand nombre avoient été massacrés; que Richer de Sérisy avoit été arrêté dans le département de la Côte-d'Or [1]; que Berthier, de l'armée d'Italie, étoit ambassadeur à Vienne, Trugnet à Madrid, etc., etc. Enfin, nous sommes informés que le nouvel agent doit arriver incessamment sur une frégate de trente-six canons, nommée la *Charente*, qui amènera en même temps des troupes pour relever celles qui sont à Cayenne depuis un long terme et qui murmurent hautement, menaçant même de déserter si leur séjour est encore prolongé.

Nous avons vu aussi le *Bulletin des lois* contenant le procès-verbal de la séance publique du 21 frimaire (11 décembre), pour la présentation de Bonaparte et compagnie au Directoire. Nous avons encore disséqué les différents discours de ces *citoyens*. Mon opinion personnelle est que celui de Barras ressemble à celui de Robespierre, lors de sa fête à l'Eternel, et sera de même suivi, assez promptement, de la chute de l'orateur. Il a emprunté la plume de son ami Fréron : cela me paroit démontré. Il pouvait mieux choisir. Buonaparte a gardé une mesure noble et convenable; lui seul a parlé en homme sensé : les autres semblent échappés des loges des fous furieux. Le papier ne souffre pas tout, et j'en aurais long à vous dire sur tout cela si nous pouvions causer librement. A propos, j'ai vu au bas du *Bulletin des lois*, le nom d'un nouveau ministre de la justice, Lambrechts. Qu'est-ce que c'est que cela? Probablement quelque membre de comité révolutionnaire, et dans le genre de Merlin, n'est-il pas vrai?... Ah! pauvre France! Pas un mot sur Tallien. Il faut que la nouvelle de sa maladie ait été controuvée. Au reste, nous sommes prévenus qu'il faut lire avec un grand fond d'incrédulité les papiers américains, parce qu'ils ne sont pas difficiles et se chargent de tout. Il y a plusieurs mois qu'ils nous ont appris la mort de Legendre [2].

Le 4 avril. — *L'Aigle*, (car tel est le nom de la goëlette arrivée), n'a point apporté de lettres de France pour nous. M. Delarue est le seul qui en ait eu une de sa femme. Elle lui mande, sous la date du 25 vendémiaire (16 octobre), qu'à cette époque on ne savoit point à Paris où nous allions. Cela est possible; mais on le savoit ailleurs, car Billaud-Varennes a reçu, par les officiers de la *Vaillante*, des

[1] Richer-Sérizy, littérateur et journaliste, ami de Camille Desmoulins et non moins ami de la royauté, joua un rôle très-accidenté pendant la révolution. C'est à Bâle qu'il fut arrêté pour la troisième ou quatrième fois. Il est mort en Angleterre en 1803.

[2] Legendre était mort à Paris le 13 décembre 1797, âgé de quarante et un ans, en léguant par testament son corps à la Faculté, « afin d'être utile aux hommes, même après sa mort. »

Digitized by Google

lettres de ses parents et de ses amis. Au surplus, celle de Mme Delarue étoit ouverte et ne contenoit aucune espèce de nouvelles. Il paroit qu'elle avoit été remise ainsi à quelqu'un des bureaux de la marine, pour qu'elle arrivât plus sûrement. Il n'est aucun de nous qui ne s'attende à recevoir par la frégate annoncée des nouvelles et des paquets de sa famille, des êtres qui lui sont chers. Nous en jouirons très-probablement vers la fin du mois ; à moins qu'elle ne soit prise par les anglais. Ils ont couru l'*Aigle* pendant douze ou quinze heures : sa légèreté l'a sauvée. Nous pensons qu'en ce moment toutes les forces doivent être dans la Manche et le canal de Saint-Georges, pour empêcher la descente ; et nous nous plaisons, en conséquence, à espérer que le malheur ne sera pas acharné sur nous au point de nous priver de la seule fiche de consolation que nous envisageons comme prochaine.

Cette idée de descente en Angleterre, annoncée avec tant d'arrogance et de gaucherie, me ramène tout naturellement à la *jolie figure* et à son digne compagnon. Je devine ce qu'ils sentent ; je suis d'ici tous les mouvements de leurs âmes fières et généreuses, les élans de leur courage indigné de se voir inutile. Si jamais je suis réuni à eux, ils me retrouveront toujours le même, et je crois que j'aurai acquis de nouveaux droits à leur attachement comme à leur estime. Ils peuvent compter à perpétuité sur la façon de penser qu'ils me connoissent pour eux et dont je vous prie instamment de tâcher de leur renouveler l'expression. Ah ! si vous parvenez à les joindre d'une manière ou d'une autre, faites qu'ils sachent combien je m'occupe d'eux, combien je les aime, combien je les plains, combien je regrette le temps où je pouvois respirer le même air qu'eux et adoucir quelquefois leurs maux ! Dites-leur, ou écrivez-leur, que les nôtres sont au comble, mais qu'ils ne peuvent rien sur mon âme, sur mon cœur, ni sur les principes et les sentiments faits pour diriger ma conduite et animer mon être. Ne négligez, je vous en conjure, aucun moyen de me donner de leurs nouvelles certaines et précises.

Le 7 avril. — Je vous ai souvent vues d'ici, mes chères amies, comptant les jours que j'aurois encore à rester au Temple, si j'étois à Paris. Il y a aujourd'hui un an, vous étiez, par rapport à moi, dans les angoisses les plus vives, dans les alarmes les plus déchirantes : ma vie ne tenoit qu'à un fil. J'étois entre les mains de juges militaires, que l'autorité s'attendoit à trouver plus complaisants qu'ils ne l'ont été. Vous y étiez aussi l'une et l'autre ; ils vous ont rendu justice, ils ont ordonné votre mise en liberté, ainsi que celle de la grande majorité de nos coaccusés[1]. Quant à moi, j'ai frisé la

[1] Dix-huit furent acquittés. *Histoire du Directoire*, t. I, p. 267.

Digitized by Google

mort de près : le commissaire du Directoire y avoit conclu, et je puis dire qu'elle a été prononcée, car je n'ai été sauvé que par le droit de commutation de peine dont le conseil de guère a usé. Je devrois être à la veille de rentrer chez moi... et la tyrannie m'en tient éloigné de dix-huit cents lieues ! Quel est l'homme de bonne foi, quelque attaché qu'il puisse être à cette Constitution de l'an III, si dérisoirement invoquée par ceux qui la foulent aux pieds avec tant d'impudence, qui, après un tel exemple, ose encore parler de liberté ? Non, je le dis du fond du cœur : il n'y a pas un peuple sur la terre qui soit plus asservi que le français, parce que dans aucun pays il n'existe un despotisme aussi affreux que celui du Luxembourg. L'article 202 de cette fameuse Charte porte que « les fonctions judiciaires ne peuvent être exercées ni par le Corps législatif ni par le pouvoir Exécutif. » Cependant aucun tribunal n'a prononcé dans le mouvement excité et opéré par le Directoire, seul, le 4 septembre. C'est par décret que nous sommes condamnés à la déportation. Le Corps législatif a donc exercé des « fonctions judiciaires. » Et pourquoi les a-t-il usurpées ? Est-ce au moins pour juger selon les lois ? Non, sans doute ; c'est pour les transgresser toutes, c'est pour outrager la loi naturelle autant que pour enfreindre les lois positives, pour déshonorer l'humanité en choquant la raison, la morale et les premiers principes de l'équité. L'article 353 de leur Code politique y rend hommage en établissant que toute personne qui a subi un jugement ne peut plus être reprise ni accusée pour le même fait. Eh ! bien, nous voilà deux, non-seulement jugés, mais condamnés et ayant déjà commencé à subir la peine infligée par un tribunal extraordinaire dont nous n'étions pas justiciables, que nous avons constamment récusé, que le despotisme a forcé de consommer sa mission illégale ; et parce que la vie nous a été laissée, ce même despotisme, acharné contre nous, nous fait appliquer par addition une autre peine, presque capitale ! En vérité, les Français sont bien lâches de souffrir une telle horreur, jointe à celles que l'on a pratiquées contre tous leurs représentants ! Ils se sont révoltés contre Louis XVI ; ils ont appelé tyran un roi qui se dépouilloit chaque jour de quelque portion de son autorité pour leur prouver combien leur bonheur lui étoit cher ; et ils se courbent devant les plus vils coquins qui les oppriment, les vexent, les pillent de toutes manières ! Il n'est pas un individu en France qui ne doive s'attendre à être jugé militairement quand cela plaira au Directoire, et déporté dans le cas où ses juges ne croiroient pas pouvoir le sacrifier. Notre cause est réellement celle de tous les Français ; je ne conçois pas qu'ils ne le sentent point, et, s'ils le sentent, qu'ils ne trouvent pas moyen de le faire sentir aux tyrans. Il

Digitized by Google

n'y a donc plus parmi eux d'âmes énergiques ni de cœurs tendres ! Ils ne sont donc plus ni pères, ni enfants, ni frères, ni amis, ni amants ! O ma patrie ! dans quel abîme d'avilissement es-tu tombée !

Le 8 avril, sept heures du matin. — Elle est complétement finie, ô mes excellentes amies, cette année de réclusion à laquelle j'avois été condamné ! Je devrois être libre en ce moment où je vous écris dans la désolation de mon âme, et le joug le plus affreux pèse sur moi ! Je me faisois une fête, en entrant pour la seconde fois sous les voûtes du Temple, de penser qu'après une révolution de douze mois je me retrouverois chez vous, que je pourrois vous y payer le tribut de la reconnaissance la plus vive comme la mieux méritée. La tyrannie avoit fait une tentative pour me remettre en jugement ; le silence des magistrats chargés de prononcer s'il y avoit lieu ou non à un nouveau procès criminel lui annonçait assez qu'elle ne devoit pas s'en flatter ; elle s'est retournée autrement, elle m'a compris dans la déportation la plus arbitraire, la plus atroce, et me voilà dans un autre monde, tandis que je devrois être réuni à ma famille, à mes amis.

Que de siècles se sont passés depuis cette cruelle époque ! Et néanmoins, je n'ai pas eu une seule fois de vos nouvelles. Je me plais à croire que vous êtes un peu moins malheureuses que moi et que quelques-unes de mes nombreuses lettres vous sont parvenues. Fasse le ciel que j'en aie bientôt la certitude ! Adieu.

Le 15 avril. — Je viens de voir dans les gazettes américaines qu'il y avoit au Temple quatre-vingt-dix-huit prisonniers dont elles nomment quelques-uns, savoir : MM. Mollien, de Calais ; Moreau, de Châtillon ; François, ci-devant avocat à Mâcon, de La Fontaine ; Duport, etc. Plus, une femme nommée Poissière et ses frères. Tout cela me fait une peine affreuse. J'y vois deux choses : l'une, que la terreur va plutôt en croissant qu'en diminuant ; l'autre, que l'exécrable Duverne n'a point interrompu le cours de ses trahisons, dénonciations et abominations. O mes bonnes amies ! l'espoir commence à se flétrir singulièrement dans mon pauvre cœur. Combien il me tarde de recevoir de vos nouvelles personnelles et de celles de nos malheurs !

LETTRE XIII.

Sinnamari, 25 avril 1798.

Je viens d'apprendre que l'on préparoit à Cayenne la goëlette *la*

Digitized by Google

Victoire pour l'envoyer promptement en France porter le procès-verbal de la nomination du député de la Guiane, et je profite de l'occasion. Je ne vous écrirai qu'un mot, mais il sera joint à de si volumineux paquets, que vous ne vous plaindrez pas de mon laconisme.

Si les assemblées de France ont fait des choix aussi atroces que celui d'ici, notre pauvre patrie va être plus mal que jamais. Figurez-vous qu'au lieu de prendre dans la colonie un honnête homme qui la connût, un propriétaire qui pût la représenter dignement et la bien faire connoître, on a élu un jacobin forcené, Monge, qui n'y est jamais venu, qui y est aussi étranger que vous ; un athée déclaré ; en un mot, un monstre[1]. Les gens bien pensants avoient été prévenus du projet plus de six semaines avant les assemblées primaires ; ils ont eu le temps de contre-miner les manœuvres de l'agent ; ils assuroient avec jactance que la chose n'iroit pas à son gré, et, en définitive, elle a réussi. Cependant, la nomination est entachée de plusieurs nullités, et je crois qu'elles sont relevées dans une protestation qu'un des électeurs a faite. Reste à savoir si on y fera attention. J'en doute fort. Il ne manque plus à la gloire des tyrans que de faire entrer Treilhard au Directoire, et je vous avoue que je m'attends à l'y voir cette année remplacer François de Neufchâteau, lequel n'étant pas assez pervers pour les autres, sera exclus par le sort... qu'ils dirigeront.

Le 12 de ce mois, j'ai vu une tortue de mer pesant entre quatre cent cinquante à cinq cents livres. Je ne connoissois encore que celles de terre qui ne deviennent jamais si grosses, et dont l'écaille est absolument différente. Celle-ci n'étoit pas des plus volumineuses : il y en a qui vont jusqu'à huit cents livres et plus. J'en ai mangé ; la chair étoit coriace le jour même, elle étoit meilleure le lendemain ; mais celle des tortues de terre est préférable. Elle avait déjà fait une ponte : cependant elle avoit dans le corps cinq à six cents œufs.

Le lendemain, nous ne fûmes pas peu étonnés de voir arriver M. Barthélemy et son valet de chambre. Nous n'étions pas prévenus de leur retour. On dit qu'il a été occasionné par des nouvelles survenues à l'agent auquel l'*Aigle* a apporté des lettres qui lui annoncent qu'il recevra prochainement une division de plusieurs bâtiments expédiés de France pour amener des troupes et cent trente ou cent cinquante autres déportés. L'agent n'a probablement pas

[1] L'esprit de parti égare La Villeurnoy. Gaspard Monge n'était ni un jacobin forcené, ni un athée, encore moins un monstre. C'était un homme de bien, un sage partisan du progrès et l'un des fondateurs de l'Ecole polytechnique. Comme savant, on lui doit de glorieuses découvertes.

Digitized by Google

voulu que M. Barthélemy fut à Cayenne à cette époque et pût voir les nouveaux arrivants. S'il y a effectivement des victimes en chemin, nous ne sommes pas près de la fin de nos maux. Le pauvre Dupuis ne me sort plus de la tête[1]. Si son malheur ne le rend pas totalement invisible et que vous puissiez lui parler de moi, assurez-le de tout mon intérêt et de mon sincère attachement.

Le registre portatif que je vous avois annoncé est rempli. Il contient tout ce que je vous ai écrit jusqu'à présent, c'est-à-dire *treize* numéros, celui-ci compris. J'en chargerai l'obligeant ami sur le prochain départ duquel je compte. Si je suis condamné à écrire un second volume avant de vous rejoindre, j'aurai la même attention et je vous le préparerai semblable. Cela seroit cependant bien dur !

Adieu, mes bonnes et précieuses amies. Recevez mes plus tendres embrassements.

Et plus bas est écrit :

« Fin de la première partie. — 25 avril 1798.

» A Sinnamari, dans la Guyane-Française.

» DE LA VILLEURNOY. »

Tout porte à croire que La Villeurnoy a continué sa correspondance entre le 25 avril 1798 et le 10 juillet 1799, date de sa mort ; mais, malgré nos recherches, nous n'avons pu découvrir cette seconde partie. C'est là une lacune regrettable sans doute, mais qui n'amoindrit en rien l'intérêt du *Journal* qui précède, lequel présente, dans un ordre chronologique et sans interruption, une relation complète des faits relatifs aux déportés, pendant un intervalle de sept mois.

Dans le *Journal* que, plusieurs années après son retour en France, il a publié, Barbé-Marbois[2] confirme généralement les allégations de La Villeurnoy. Il appuie sur cette existence pénible, affreuse, misérable faite à des hommes que leur éducation ou leur milieu avait habitués aux commodités, parfois même aux délicatesses de la vie. Barbé-Marbois insiste sur ces heures de souffrances physiques et morales si vaillamment supportées et qui, dans la relation de La Villeurnoy, ont excité notre pitié ou notre admiration. Le nom du Directoire vient souvent au bout de sa plume ; ce nom sinistre semble planer sur la colonie ; on l'entend gémir comme un glas funèbre

1 Jeune gentilhomme poitevin, qui, surpris dans l'armée royaliste où il était aide de camp, fut guillotiné à Saumur, et mourut avec un grand courage.

2 *Journal d'un député non jugé*, ou Déportation en violation des lois. Paris, Chatet, 1835. 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

dans le vent qui souffle ; il se dresse sur le pic de la montagne, il retentit à travers la savane et les flots.

Suivant le récit de Barbé-Marbois, voici les circonstances au milieu desquelles La Villeurnoy mourut.

Rovère venait de voir expirer à ses côtés Bourdon (de l'Oise) avec lequel il avait habité la même chaumière. Craignant de respirer l'air méphitique dans lequel son camarade était mort, et malade lui-même depuis quelques mois, Rovère vint demander asile à La Villeurnoy, qui l'accueillit dans sa cabane, mais « non sans inquiétude, car la contagion était à Sinnamari. » Bientôt La Villeurnoy en fut atteint, et les progrès du mal furent si rapides, qu'il succomba le cinquième jour. « La mort de La Villeurnoy, s'écrie Barbé-Marbois, m'ôte encore un des hommes dont la société allégeait le poids de mes peines. O vengeance du Directoire, que vos effets sont épouvantables et rapides ! »

Barbé-Marbois ajoute que La Villeurnoy supporta son malheur avec beaucoup de constance. « Il eut une excellente contenance au milieu de nos petites factions, continue-t-il. Il ne montrait de ressentiment que contre les directeurs : *qu'ils triomphent*, disait-il dans ses derniers jours ; *Qu'ils triomphent ! Le sang n'a pas coulé, et je meurs !...* Considéré comme chef ou membre d'un parti, il avait été à la fois entreprenant et timide, crédule et soupçonneux. Il avait eu, dans la prison du Temple, des liaisons particulières avec Sidney Smith, et il s'attendait de bonne foi, à Sinnamari, que cet officier ou les lords de l'amirauté enverraient une frégate et des troupes de débarquement pour le remettre en liberté. L'abbé Brottier, commissaire royal comme lui, ne rejetait pas cette espérance. Pauvres gens pour une conspiration ! Ils ne connaissaient guère les cours, s'ils ne savaient pas qu'une seule chaloupe canonnière eut été pour les Anglais d'un plus grand prix que tous les déportés de la Guyanne. » (t. I, p. 265).

Murinais, Bourdon (de l'Oise) et Tronçon-Ducoudray avaient précédé La Villeurnoy dans la tombe. Bientôt Rovère et l'abbé Brottier l'y suivirent.

Au dire de Barbé-Marbois, l'abbé Brottier avait opposé le courage à l'infortune. « Il était silencieux et austère, et il n'a voulu laisser aucune trace de beaucoup de secrets qui lui ont été confiés tandis qu'il était commissaire du prétendant. Cet homme, dur à lui-même, et souvent brusque avec nous jusqu'à la grossièreté, était insinuant et souple avec les noirs. Ils lui marquaient beaucoup de respect et l'appelaient *mon père*, quoiqu'il fut défendu de désigner ainsi les prêtres. La veille de sa mort, j'étais près de son lit ; il causait encore assez librement : « Nous recevons la mort, me

Digitized by Google

dit-il, de la main des cinq directeurs ; qu'ils jouissent de la vie qu'ils nous ôtent ! Ils m'interdisent jusqu'au secours de la religion ; eh bien ! la religion elle-même vient à mon secours. Je leur pardonne ; que le ciel leur pardonne de même, et puissent-ils, à leur dernier jour, ne pas être, comme moi, privés de la présence et des consolations de leurs familles ! » (t. II, p. 17.)

Dans une espèce de poëme qui termine son intéressant *Journal*, Barbé-Marbois a consacré, en forme d'épitaphe, les deux strophes suivantes à l'abbé Brottier et à La Villeurnoy :

Unis d'opinions, quoique d'humeurs contraires,
Brottier, de peu de jours, survit à Villeurnoy ;
Jusqu'au dernier moment gardant leurs caractères,
Ils expirent tous deux en demandant leur roi.

Des fureurs des partis victimes déplorables,
Accusés une fois et deux fois condamnés,
Leur mort est imputée à des juges coupables.
Ceux qu'on punit deux fois meurent assassinés.

Ainsi donc, sur les seize malheureuses victimes de nos discordes civiles que nous avons suivies jusqu'à ce moment, six succombèrent dans l'espace de dix mois. Huit autres parvinrent à s'échapper le 3 juin 1798 sur une frêle pirogue, avec l'aide d'un capitaine américain, nommé Tilly, qui était venu à leur secours. Ils se dirigèrent vers Surinam qu'ils gagnèrent à grand'peine, après avoir essuyé mille traverses et fait naufrage. Ils se rendirent ensuite à Londres, et plus tard en France, lorsque les événements le leur permirent. C'étaient : Barthélemy, Pichegru, Willot, Dossonville, Aubry, Delarue, Ramel et Letellier. Ce dernier mourut pendant le trajet, laissant un exemple touchant de dévouement et de fidélité.

Seuls, Barbé-Marbois et Laffon-Ladébat restèrent à Sinnamari[1], ainsi que le constate cette strophe empruntée au poëme déjà cité :

Laffon et moi formons le déplorable reste
De tant d'infortunés en ces lieux réunis.
Nous demeurons debout sur ce volcan funeste,
Animés par l'espoir, seul soutien des bannis.

Il n'est pas hors de propos de rappeler que d'autres individus furent déportés à la Guiane en exécution de la loi du 19 fructidor, an V. Un volume que nous avons sous les yeux[2] nous apprend que trois nouveaux convois y furent successivement envoyés en

[1] Ils rentrèrent en France dix-huit mois après, à la suite du 19 brumaire.
[2] *Déportation et naufrage* de J.-J. Aymé, ex-législateur. Paris, Maradan, S. d. 1 vol. in-8.

Digitized by Google

1798, sur les corvettes la *Charente*, la *Décade* et la *Bayonnaise*. Ils comprenaient 313 proscrits, prêtres et laïques ; huit moururent pendant la traversée ; 158 succombèrent en moins de deux ans aux rigueurs dévorantes du climat, et 14 réussirent à s'évader; quelques-uns seulement revirent la France.

Un douloureux intérêt, une immense pitié s'attache spécialement à cette date de notre histoire, parce qu'elle aurait pu, ce semble, offrir un plus consolant tableau. On était sorti des convulsions sinistres de la terreur. Le temps était passé des violences formidables. Echappée aux périls, la France paraissait respirer ; elle avait salué, sinon avec transport, du moins avec les douces illusions de l'espérance, l'avénement du Directoire, qui semblait se lever à l'horizon comme un astre ami, comme une aube nouvelle. Et cependant, malgré les gages de sécurité et de paix qu'on croyait entrevoir dans le présent, un trouble mystérieux travaillait les esprits. On s'observait, on s'inquiétait, on se défiait les uns des autres ; on ne se rapprochait que pour le plaisir... ou la vengeance! C'est qu'une commotion profonde avait ébranlé toutes les intelligences, troublé toutes les consciences. On se souvenait. Aucun parti n'avait désarmé. Chacun voulait avoir son jour de souveraineté, de dictature, et l'agitation continuait à la tribune et dans la rue, et se traduisait souvent par des excès.

Quant à nous, enfants de cette révolution sublime et douloureuse, qui eut ses moments de gloire et de défaillance, ses alternatives de vérité et d'erreur, tâchons de profiter des exemples qu'elle nous donne dans sa grandeur attristée. Ayons le dévoûment, l'amour de la justice et du droit ; mais ne mettons pas la passion au service de cette noble cause, et soyons convaincus que la violence et le fanatisme ne conviennent pas plus à la liberté qu'à la religion.

HONORÉ BONHOMME.

Digitized by Google

LE RAPPORT

DE LA

COMMISSION DU BUDGET

I

Au début de la Restauration, un grand orateur, M. de Serre, s'écria un jour en pleine chambre des députés : « Depuis qu'il y a eu en France des assemblées délibérantes, toutes les majorités ont été saines. » Cette parole hardie fit grand scandale. « Eh quoi ! objecta un membre de la droite, même sous la Convention ! » — « Même sous la Convention ! répondit l'orateur sans se laisser troubler par les murmures qui couraient sur tous les bancs. J'exciterais sans doute le même étonnement si je disais que, depuis que nous jouissons en France du gouvernement représentatif, toutes les commissions de finances ont rempli avec conscience et fermeté leur devoir de contrôle; et cependant, rien n'est plus certain ; quand le pouvoir des chambres a subi une éclipse, c'est dans les commissions de budget que s'est concentré l'esprit d'opposition et de résistance qui n'a jamais fait défaut à nos assemblées; c'est là que l'administration a rencontré une limite à ses empiétements et à ses abus de pouvoir. Eh quoi ! s'écriera à son tour un de ces libéraux fraîchement émoulus qui ne parlent qu'avec une

Digitized by Google

sainte horreur de la période autoritaire du second empire, même sous la Constitution de 1852! Je dirai, en renforçant le mot de M. de Serre, surtout sous la Constitution de 1852.

La Constitution de 1852 avait fait au Corps législatif la part la plus étroite possible; elle l'avait transformé en une sorte de chambre d'enregistrement recevant l'impulsion du conseil d'Etat, qui seul avait la décision et le dernier mot. Mais les assemblées sont jalouses de leurs prérogatives. On peut les leur enlever pour un temps; on est sûr qu'elles trouveront bien vite le moyen de rattraper ce qu'on leur aura ôté. Ce sont les commissions financières qui ont repris en sous-œuvre, après 1852, le travail de reconstruction du régime constitutionnel. Elles n'ont pas attendu pour cela que l'opinion publique leur vînt en aide; elles ont marché souterrainement, presqu'en silence, et sans qu'on se doutât au dehors du progrès qui s'accomplissait. Le rapport de M. Chasseloup-Laubat sur le budget de 1853, ceux de M. Louvet sur les crédits supplémentaires et extraordinaires de 1857, les rapports sur les budgets de MM. Schneider, Devinck et Alfred Leroux, marquent les étapes de cette campagne ouverte, dès le lendemain du coup d'Etat, pour reconquérir les libertés parlementaires perdues. Cette patience persistante des commissions budgétaires a porté ses fruits; grâce à elles, le droit de contrôle des chambres s'est élargi; la faculté de virement s'est renfermé dans des limites plus étroites, et a été soumise à des règles plus sévères; les crédits supplémentaires et extraordinaires ouverts en dehors des sessions ont disparu; le budget, qui se votait en quelque sorte en bloc par ministère, a été voté ensuite par sections, il se vote aujourd'hui par chapitres; le droit d'amendement est devenu presque absolu; l'initiative parlementaire en matière de finances est aussi large que possible. Les situations sont renversées; le temps est passé où un député s'écriait avec tristesse, sans être démenti: « C'est le Conseil d'Etat qui fait et vote le budget de la France. »

Quand on lit la collection des rapports présentés par les commissions financières du second Empire, on se rend plus facilement compte de la facilité avec laquelle s'est accomplie la révolution pacifique dont nous venons de donner le spectacle au monde politique surpris de notre sagesse et de notre modération. Les commissions de budget ont toujours été composées des hommes se faisant remarquer par leur attachement aux idées d'ordre et leur dévouement à l'Empereur; il y a eu un moment, bien court, il est vrai, où ils étaient désignés d'avance au choix des bureaux, et où ils recevaient une sorte d'investiture officielle; il était impossible qu'un homme soupçonné d'opposition pût pénétrer dans ce sanctuaire financier. Eh bien! ces

Digitized by Google

hommes, triés pour ainsi dire sur le volet, n'ont jamais fait un acte de complaisance; ils ont eu souvent la main forcée par les événements; on les a mis la plupart du temps en présence de faits accomplis dont ils ne pouvaient détourner ni arrêter le cours. Ils se sont plaints courageusement; ils ont essayé d'enrayer le pouvoir glissant sur des pentes funestes; ils ont protesté continuellement contre l'exagération des dépenses publiques; ils n'ont dissimulé aucune des irrégularités qui pouvaient se présenter dans nos finances; ils ont blâmé sévèrement les expédients auxquels on avait recours pour équilibrer les recettes et les dépenses; ils ont constamment revendiqué pour la Chambre une influence plus directe sur les affaires du pays. A force de ressasser cette maxime banale du baron Louis : « Faites-moi de bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances, » ils ont amené le gouvernement à reconnaître qu'il n'y a pas de bonne politique possible tant que le pouvoir est concentré dans une seule main, et que le pays ne participe point à ses affaires. Venant de l'opposition, les critiques dirigées contre ce qu'on est convenu d'appeler le pouvoir personnel pouvaient paraître suspectes; elles devaient donner à réfléchir, venant d'hommes dévoués à l'ordre et à l'Empire. Il serait souverainement injuste de méconnaître la part que les commissions de budget ont prise à l'évolution à laquelle le second Empire s'est soumis. Leur action a été lente, mais elle a été persistante, et, en politique, c'est là le plus sûr moyen de faire des conquêtes solides et durables.

Les esprits sincèrement libéraux doivent désirer que les commissions financières poursuivent courageusement leur tâche. Elles ont donné de la force au second Empire; elles seules peuvent assurer de la durée au régime parlementaire dont on tente de nouveau l'expérience. C'est énoncer une banalité que de dire que le régime parlementaire se présente aujourd'hui dans de tout autres conditions que sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet. Il ne faut pas seulement qu'il donne satisfaction aux intelligences délicates, pour qui la vie sociale est limitée aux murs de marbre de l'hémicycle de la Chambre des députés; le jeu des pouvoirs publics et la lutte qui s'établit entre eux constituent sans doute un spectacle qui a ses attraits et ses enseignements. Mais les masses profondes qui composent le suffrage universel sont indifférentes à ces tournois d'éloquence qui mènent les orateurs à l'Académie, et à ces intrigues de couloirs qui se traduisent par des changements de personnes. La plupart du temps, disons-le sans honte, elles ne comprennent rien à ce qui réjouit si fort cette classe d'hommes à qui les Américains ont donné le nom pittoresque de *politiciens*. Les masses attendent du régime parlementaire ce qu'elles ont demandé

Digitized by Google

au pouvoir personnel, leur émancipation morale et intellectuelle et l'amélioration de leur sort. Quelle que soit la forme du gouvernement, le programme est le même ; c'est à des réformes financières et économiques qu'il faut viser en dernière analyse ; le reste n'est que de la mise en scène. Le rôle des commissions de finances s'est en quelque sorte agrandi ; c'est en effet de leur initiative et de l'influence qu'elles exerceront que dépend l'avenir des institutions nouvelles.

II

On attendait avec une certaine curiosité le travail de la commission chargée d'examiner les lois de finances présentées cette année au Corps législatif. Quel usage avait-elle fait des prérogatives très-étendues que lui accordaient le sénatus-consulte du 8 septembre 1869 et la Constitution de 1870? Quelles économies avait-elle réalisées? Quelles prétentions plus ou moins exorbitantes avait-elle écartées? Quelles mesures avait-elle prises pour assurer désormais la sincérité et la fixité de nos budgets? Quelle serait son attitude en présence des nombreux projets de réforme financière émanés de l'initiative parlementaire? Continuerait-elle les traditions de ses devancières, qui, exagérant leur mandat, affectaient vis-à-vis des députés une véritable omnipotence et écartaient impitoyablement tous les amendements, imitant en cela les agissements et les procédés du Conseil d'Etat contre lesquels elles ne cessaient de protester? Se renfermerait-elle dans la besogne de contrôle qui lui était confiée, ou bien en sortirait-elle pour faire subir aux propositions du gouvernement quelque modification importante? Le cabinet du 2 janvier avait cru ne devoir rien changer au budget préparé par le ministère auquel il succédait; à part quelques dispositions relatives au cumul, qu'il avait ajoutées à la loi de finances, M. Buffet avait respecté le travail de M. Magne; la commission du budget se contenterait-elle de ce procédé sommaire et ne mettrait-elle pas les nouveaux ministres des finances en demeure de s'expliquer sur les idées qu'ils comptaient appliquer et sur les réformes qu'ils apportaient dans leurs portefeuilles?

Déposés assez tard sur le bureau de la Chambre, à la suite de péripéties qui ont amené un changement de rapporteur, les rapports de la Commission du budget ont un peu souffert des divers inci-

Digitized by Google

dents parlementaires qui ont marqué la fin du mois de juin, et qui ont détourné l'attention du public. C'est vraiment regrettable ; car s'ils n'ont pas tout à fait répondu à l'attente générale, ils continuent du moins, sur des dimensions plus larges appropriées aux temps et aux circonstances, ces traditions consciencieuses, que nous avons signalées tout-à-l'heure. La commission de 1870 n'a pas seulement rempli son mandat avec fermeté ; elle a poussé son examen jusqu'à la minutie ; elle s'est à grand'peine arrêtée à ces limites délicates qui séparent le contrôle de l'administration. Elle a trouvé un interprète fidèle et intelligent dans M. Chesnelong, député des Basses-Pyrénées. M. Chesnelong s'était fait remarquer jusqu'ici comme un orateur disert et abondant ; son rapport le pose un écrivain clair et élégant ; il a mis à la portée des plus humbles une matière difficile et aride.

Il suffit d'un coup d'œil rapide jeté sur le travail de la Commission pour voir qu'elle a été livrée à ses propres inspirations, et que les ministres des finances qui se sont succédé depuis le 2 janvier sont tous deux restés vis-à-vis d'elle à l'état de passivité absolue. Sans doute, le respect des règles parlementaires a été pour beaucoup dans cette attitude de MM. Buffet et Segris ; on ne saurait leur en vouloir de s'être montrés d'une extrême déférence vis-à-vis de la plus importante commission du Corps législatif, et d'avoir écarté tout soupçon de chercher à exercer sur elle la moindre pression. On n'en regrettera pas moins que les ministres à qui était confié l'avenir de nos finances, n'aient pas crû devoir s'expliquer sur le système qu'ils entendaient substituer à celui des ministres du régime autoritaire. Bien loin de leur en vouloir de sortir de leur réserve, on aurait su gré à MM. Buffet et Segris de déchirer les voiles dans lesquels semble s'être enveloppée jusqu'ici leur pudeur financière. Les hommes d'opposition systématique prétendent que si les honorables ministres n'ont rien dit, c'est que probablement ils n'avaient rien à dire. Ce sont là de méchants propos ; la loi sur le timbre des journaux a laissé entrevoir que, à l'occasion, MM. Buffet et Segris sauraient appliquer aux problèmes posés des solutions originales et inattendues. Au lendemain du plébiscite du 8 mai, l'Empereur, parlant devant la nation et formulant le programme de l'Empire rajeuni, disait que le gouvernement allait « consacrer son labeur à ce problème toujours renaissant et toujours résolu, la meilleure répartition des charges qui pèsent sur les contribuables. » On n'aurait pas trouvé mauvais que le ministre des finances commentât la parole impériale devant la commission. Non-seulement il s'est tû, mais il ne paraît pas que la commission elle-même ait fait grand cas du programme généreux tracé par l'Empereur ; bien que les réformes in-

Digitized by Google

diquées par le Souverain aient toutes un caractère financier et économique, le rapport de M. Chesnelong n'y fait pas la moindre allusion. Il faut bien se garder de voir dans ce silence un oubli calculé, pas plus qu'on ne doit considérer l'abstention des ministres comme une marque de stérilité. Il n'en est pas moins vrai que, avant comme après le rapport de la commission du budget, nous ne savons rien des idées financières qui prévaudront à l'avenir dans les conseils du gouvernement. Peut-être n'y a-t-il aucune conséquence à tirer de ce fait ; il était bon néanmoins de le constater[1].

J'ai exposé dans un précédent article[2] le mouvement des idées qui se fait aujourd'hui autour de notre système d'impôts. Depuis, ce mouvement n'a fait que croître et s'accentuer davantage : M. Josseau, député de Seine-et-Marne, a formulé dans une proposition de loi très-étendue, toutes les réformes demandées dans l'enquête agricole sur les droits de mutations et d'enregistrement ; M. Du Miral, ancien vice-président du Corps législatif, a présenté un projet complet d'impôt sur la richesse mobilière, embrassant non plus seulement les actions et obligations, mais la rente et les créances hypothécaires, et laissant bien loin derrière lui les projets timides de MM. Haentjens, Cochery et de Veauce. La commission du budget, qui n'était saisie d'aucun des projets financiers émanés de l'initiative parlementaire, n'a pas cru pouvoir se tenir en dehors du mouvement qui se produisait. Sans surexciter, comme le dit le rapporteur, « des espérances qu'une étude attentive des possibilités d'exécution ne permettrait pas toujours de réaliser, » elle n'a pu cependant méconnaître que ces problèmes réclament un examen sérieux. Elle paraît avoir été frappée surtout de ce que renfermaient de fondé les critiques adressées par MM. Du Miral et Josseau à une certaine catégorie d'impôts. Aussi demande-t-elle qu'elles soient soumises à une étude attentive. « Si les solutions ne sont pas encore mûres, dit le rapporteur, les questions, du moins, sont posées, et elles doivent provoquer les méditations du gouvernement, en attendant qu'elles appellent la délibération des pouvoirs publics. » C'est conclure fort sagement : mais il faut que le conseil soit entendu.

[1] Depuis que ceci a été écrit, la discussion générale du budget a eu lieu. M. Segris a pris la parole pour répondre aux orateurs de l'opposition ; il a été fort éloquent, et, par suite, fort applaudi. Mais son discours ne contient rien de ce qu'on comptait y trouver. De même que M. Buffet a adopté le budget de son prédécesseur, de même M. Segris a cru ne devoir rien changer aux arguments que lui a sans doute légués ce dernier. On se disait, en l'entendant, que c'était là un discours oublié par M. Magne sur le bureau de son cabinet, et retrouvé par son successeur.

[2] *Revue contemporaine* du 15 mai 1870.

Digitized by Google

III

La commission du budget, abandonnée en quelque sorte à elle-même, a fait preuve d'une véritable initiative; elle a introduit dans le mécanisme de nos finances des modifications importantes; elle a fait subir à certaines parties du budget des remaniements profonds; elle a porté ses investigations sur une infinité de questions de détail, et, quand elle l'a pu, elle a donné satisfaction aux vœux formulés par les députés. On reconnaît dans cette façon de procéder un zèle parlementaire qu'on ne voudrait plus voir se refroidir. Avec le temps, les exigences se multiplieront; les commissions de finances doivent bien se pénétrer qu'elles sont les organes de l'opinion publique vis-à-vis du gouvernement, et que c'est à elles qu'incombe la tâche de rappeler à l'administration, quand elle l'oublie, que son premier devoir est de satisfaire aux besoins du pays.

Le sénatus-consulte du 8 septembre 1869 a rendu aux Chambres le droit de voter le budget par chapitres. C'est une réforme qui avait été réclamée en 1861, par le groupe des *Cinq*. En portant la parole en son nom[1], j'avais fait remarquer que, la réforme, pour être complète, devrait être suivie de l'abandon de la faculté de virement. Cette conséquence n'a pas échappé à la commission du budget; elle a vu que, tant que le droit de virement subsisterait pour le gouvernement à côté du droit nouveau, on ne pourrait point dire que le principe de la spécialité des allocations avait reçu une entière consécration. Aussi a-t-elle cherché sinon à faire disparaître la faculté de virement, ce qui, je le reconnais, eût été excessif et eût introduit une gêne dans le jeu des pouvoirs publics, du moins à restreindre cette faculté et à la renfermer dans d'étroites limites. Si la disposition qu'elle propose était admise, aucun virement ne pourrait être opéré sur les crédits affectés au service de la dette publique; le crédit alloué à titre de fonds secrets ne pourrait être emprunté par voie de virement; on ne pourrait point transporter au budget extraordinaire des crédits affectés à des dépenses ordinaires; aucun virement ne pourrait servir à augmenter les crédits votés pour les traitements du personnel. La commission s'en est te-

[1] Séance du 18 mars 1861. — Discours de M. Darimon.

Digitized by Google

nue là ; mais elle demande que la prochaine loi de finances contienne la nomenclature des crédits qui pourraient être modifiés par voie de virement. C'est ce qu'on appelait autrefois la nomenclature des services votés. Mais ce retour à un mécanisme qui a fonctionné durant de longues années serait complétement stérile si le gouvernement conservait le droit de règler, par décret, après le vote du budget par les Chambres, la répartition entre les divers services de chaque ministère. Ce droit est du reste en contradiction avec le vote du budget par chapitres. Le gouvernement l'a compris, et le ministre des finances a déclaré qu'il renonçait pour l'avenir à la répartition par décret. Il y aura donc lieu de modifier sur ce point le sénatus-consulte du 31 décembre 1861.

On se rappelle que M. de Soubeyran avait conçu une opération fort ingénieuse : il avait calculé que la combinaison adoptée pour payer, sous forme d'annuités à long terme, les subventions accordées aux chemins de fer, par les conventions de 1859 et de 1863, entraînait pour l'Etat une perte considérable, et il avait proposé une émission de rentes, qui aurait servi à désintéresser les Compagnies et à débarrasser l'Etat d'une obligation onéreuse. Les calculs de M. Soubeyran, reposant sur des bases indiscutables, faisaient ressortir des avantages trop considérables pour que la commission du budget n'en fît pas l'objet d'un sérieux examen. Tout d'abord, le gouvernement, appelé à s'expliquer, se montra disposé à ne rien changer aux conventions et à persévérer dans le système des annuités. Mais la commission du budget, qui avait flairé là une importante économie à réaliser, tint bon ; elle fit seulement ses réserves sur le mode à employer pour remplacer les annuités à long terme, et pour arriver au payement immédiat des subventions. Le rapport de M. Chesnelong raconte fort longuement toutes les péripéties qu'a traversées la proposition Soubeyran ; mais, pour avoir une juste idée du travail auquel elle a donné lieu, il faut consulter les excellents rapports présentés par M. André (de la Charente) au nom de la commission spéciale chargée d'examiner cette proposition.

Trois systèmes étaient en présence, tous trois présentant des avantages à côté d'inconvénients sérieux. Le premier consistait à faire un emprunt en 3 0/0 de la somme nécessaire pour payer la totalité des subventions, et à doter la caisse d'amortissement d'une subvention spéciale destinée à racheter en 86 ans, au taux moyen de 80 fr., les rentes émises pour cet emprunt. Le second système consistait à émettre des obligations trentenaires à mesure des échéances des subventions, pour en réaliser le payement en sept années. Il se produisait enfin un troisième système qui acceptait une émission de rentes 3 0/0 pour les payements à faire dans les deux

Digitized by Google

premières années, et admettait des créations d'obligations trentenaires pour acquitter successivement, dans les six années suivantes, le reste des subventions à payer. C'est le second système qui avait eu d'abord l'assentiment de la commission du budget, qui l'avait adopté à une voix de majorité ; mais la proposition a été repoussée à une majorité égale par la commission spéciale.

Dans les trois combinaisons, on avait recherché les moyens de restreindre dans les plus étroites limites l'appel au crédit public, et on croyait y être parvenu en proposant la consolidation des 212 millions de rentes provenant des dépôts des Caisses d'épargnes, et figurant au compte courant de la dette flottante. M. de Soubeyran, partant de cette donnée et l'agrandissant, mit en avant un quatrième système, qui consistait à affecter à l'opération des bons du Trésor spéciaux, à l'échéance de dix ans, avec faculté pour l'Etat de remboursement à partir de la cinquième année, bons qui auraient été remis à la Caisse des dépôts et consignations en échange des fonds et autres valeurs appartenant soit à cette caisse, soit aux Caisses d'épargne. C'était une imitation des *bounds* émis par les Etats-Unis au moment de la guerre de la sécession, et qui leur avaient permis de soutenir la lutte sans avoir besoin, comme l'avait fait l'Angleterre lors des guerres du premier Empire, de créer une dette perpétuelle. Cette dernière combinaison a été adoptée par le gouvernement, qui lui a fait subir un certain nombre de modifications. La création de bons spéciaux à une échéance fixe qui ne pourra pas excéder dix années, reste le point de départ du système; mais le ministre des finances a l'alternative d'utiliser soit les ressources libres à provenir de la liquidation de la dotation de l'armée, soit les fonds des Caisses d'épargne placés en compte courant au Trésor public par la Caisse des dépôts et consignations. Une somme de 2 millions devra être inscrite au budget de la Caisse d'amortissement pour constituer un fonds d'amortissement spécial à l'opération.

Les avantages financiers de la combinaison se traduisent par les chiffres suivants :

Pour 1871, les annuités à inscrire au budget, si le mode actuel de payement avait été conservé, auraient été de 32,779,400 fr. Cette dépense est supprimée ; elle est remplacée par un crédit de 12,934,932 fr. au service de la dette publique sous le titre d'intérêts des bons spéciaux du trésor et par une rente de 2 millions au budget de la Caisse d'amortissement : soit ensemble 14,934,332 fr. Le bénéfice de la mesure pour 1871 est donc de 17,845,332 fr. Il sera de près de 15 millions pour 1872, de 13 millions pour 1873, de 11 millions pour 1874, de 9 millions environ pour 1875, de

Digitized by Google

8 millions pour 1876, de 7 millions pour 1877; il restera fixé à 6,684,720 fr. à partir de 1878 et jusqu'à l'expiration des quatre-vingt-six ans que les annuités avaient à courir. Ces chiffres-là, dit M. Chesnelong, n'ont pas besoin de commentaires. Je ne suis pas de cet avis; il y avait lieu de demander compte à l'ancienne administration de la légèreté avec laquelle elle s'était engagée dans un système qui privait l'Etat d'économies aussi importantes. M. de Soubeyran a démontré qu'il y avait une erreur capitale dans le calcul des annuités; c'est à sa persévérance et à son initiative que revient l'honneur d'avoir fait la lumière sur un point qui avait échappé à tous nos ministres, jusques et y compris l'honorable M. Buffet.

En 1863, quand on avait remanié les conventions avec les anciennes compagnies de chemins de fer, j'avais exprimé le regret qu'on eût renoncé aux obligations trentenaires, qui permettaient à l'Etat d'imprimer une vigoureuse impulsion aux travaux publics sans engager pour trop longtemps nos finances. Je reconnais que la combinaison des bons spéciaux du Trésor limités à une échéance de cinq ou dix ans est bien supérieure à celle des obligations trentenaires, lesquelles comportent un amortissement onéreux. Mais j'aurais désiré qu'on eût plus de confiance dans cette valeur nouvelle, et qu'au lieu d'enterrer ces bons dans la Caisse des dépôts et consignations, on fît pour leur émission un appel direct au public. Je ne sais pas jusqu'à quel point on peut considérer comme parfaitement régulier l'emprunt qu'on se propose de faire à la Caisse de la dotation de l'armée; il y a des précédents, je le sais; la Caisse de la dotation de l'armée a fourni plus d'une ressource au Trésor, et sa liquidation a toujours été considérée comme une sorte d'en-cas financier; il n'en est pas moins vrai que l'opération emprunte à cette liquidation un caractère d'expédient. La mise à la disposition de l'Etat des fonds des caisses d'épargne n'offre aucun danger, parce que l'Etat sera toujours le meilleur des répondants; je ne sais pas cependant jusqu'à quel point on pourrait faire l'emploi de ces fonds sans consulter les déposants et sans leur accorder l'option: quoi qu'on en dise, c'est là une consolidation partielle; il y avait lieu dès lors de procéder d'une façon plus sévère. L'argent ne manque pas sur la place; la preuve écrite en est dans les appels incessants au crédit public qu'adressent une foule de sociétés françaises et étrangères, sociétés qui trouvent toutes des souscripteurs, bien que les garanties qu'elles offrent soient la plupart du temps problématiques; une émission de rentes 3 0/0 aurait eu peut-être des inconvénients, mais quelle influence mauvaise aurait pu avoir sur le marché des fonds publics une émission de bons cinq-dix? J'avoue que je ne

Digitized by Google

le vois pas. Le gouvernement a manqué de hardiesse ; il est fâcheux que la commission du budget n'en ait pas montré plus que lui.

IV

Nous allons maintenant passer en revue, avec les lois de finance qui ont été soumises à la commission du budget, les différentes modifications qu'elle a cru devoir y apporter.

Outre le budget de 1871, la commission du budget a eu à examiner les suppléments de crédits des exercices 1868, 1869 et 1870. Sur les suppléments de crédit de 1868, il n'y a rien à dire. A part les observations qu'a soulevées la subvention de 2 millions accordée à la Compagnie transatlantique, et qui ont donné lieu à un échange d'explications entre l'opposition et le gouvernement, il y a peu de choses à relever dans le projet relatif aux suppléments de crédit de 1869. Le budget rectificatif de 1870 a été l'objet de la part de la commission de critiques d'une extrême importance ; mais comme elles se trouveront reproduites en grande partie dans le rapport du budget de 1871, on ne s'attachera qu'à celles qui ont un caractère spécial.

Les suppléments de crédits qui étaient demandés par le gouvernement pour le budget ordinaire de 1870 s'élevaient à 24,790,410 fr. ; la commission a proposé de les réduire à 23,376,679 fr. Pour le budget extraordinaire, l'ensemble des crédits supplémentaires demandés s'élevait à 10,762,823 fr. ; la commission a proposé d'un côté des réductions jusqu'à concurrence de 75,000 fr., et de l'autre, des augmentations de 1,900,000 fr. ; les suppléments de crédit du budget extraordinaire se seraient élevés à 12,577,323 fr., mais des dispositions additionnelles ont modifié ces résultats ; 702,000 fr. doivent être ajoutés aux crédits supplémentaires du budget ordinaire, ce qui le porte à 24,078,679 fr., et le budget extraordinaire s'accroît d'une somme de 2,295,000 fr., ce qui l'élève en dernière analyse à 14,872,323 fr.

La principale réduction demandée par la Commission pour le budget ordinaire porte sur le ministère de la Guerre. La Commission fait observer avec juste raison que, depuis de longues années, on a pris l'habitude de n'apporter pour les articles *vivres et fourrages* que des évaluations donnant lieu à des mécomptes considérables, soit en plus, soit en moins ; il y a là une question de sincérité et d'exactitude budgétaires qu'il faut vider une fois pour toutes. Non-seulement la commission insiste pour que ces dépenses soient

Digitized by Google

à l'avenir évaluées dans le budget primitif sur des données plus exactes, mais, afin de donner une sanction à ses critiques, elle a proposé sur ce chapitre une réduction de 2,350,411 fr. [1].

Le projet de budget portait l'inscription d'un crédit de 150.000 fr. en faveur des instituteurs dont la pension n'atteint pas 350 fr. La modicité de ce crédit laissant en dehors de cette libéralité, qui, suivant l'expression heureuse du rapporteur, est *plus une dette qu'un bienfait*, un grand nombre de situations dignes d'intérêt, la Commission a proposé d'élever ce crédit à 450,000 fr. Son intention est de permettre au gouvernement de venir plus particulièrement en aide aux anciennes institutrices et aux veuves d'instituteurs.

La commission, qui donne une approbation presque absolue à la séparation du ministère de l'Agriculture et du Commerce de celui des Travaux publics, formule de nombreuses objections contre la création du ministère des Lettres, des Sciences et des Arts, qu'elle ne trouve pas suffisamment justifiée. Suivant elle, la plupart des services qui se rattachent au nouveau ministère seraient plus naturellement classés, si on les avait attribués au ministère de l'Instruction publique. La commission me paraît avoir mal raisonné. S'il s'agissait de créer des services nouveaux en faveur des sciences, des lettres et des beaux-arts, il n'eût pas fallu le faire : par le motif que ces trois grandes manifestations de l'intelligence humaine échappent à l'action gouvernementale, il n'y a pas lieu de créer pour elles une administration spéciale. Mais les services qu'on a groupés sous un ministère séparé existent depuis longtemps ; ils étaient éparpillés dans différents ministères, et la plupart d'entre eux étaient en dernier lieu réunis au ministère de la maison de l'Empereur, ce qui semblait les mettre dans la dépendance de la liste civile. En constituant pour la science, la littérature et l'art un ministère particulier, on n'a donc fait que régulariser une situation déjà ancienne.— On a fondé sur cette création de grandes espérances. Je ne demande qu'une chose au nouveau ministère, c'est d'apprendre aux savants, aux artistes et aux hommes de lettres que leur dignité est intéressée à se passer de l'Etat et à se mouvoir en dehors de son action ; s'il arrive un jour à se rendre complétement inutile, il n'y aura pas trop à regretter les sacrifices d'argent qu'il aura coûtés.

La principale modification introduite par la commission dans les suppléments de crédit du budget extraordinaire porte sur le service de l'Instruction publique. Aux termes de la loi de 1833, les

[1] La réduction n'a pas pu être maintenue en présence de la sécheresse désastreuse qui règne, et de l'insuffisance à peu près certaine des récoltes. Une disposition additionnelle réclame une augmentation sur ce chapitre de 2 millions, ce qui porte à 26,078,679 fr les crédits du budget ordinaire.

Digitized by Google

communes sont tenues de construire une maison d'école et un logement pour l'instituteur; en cas d'insuffisance de ressources, l'Etat leur vient en aide. Les lois de 1853 et de 1867 ont confirmé cette obligation et l'ont étendue aux écoles de filles. Une discussion récente qui a eu lieu dans le sein du Corps législatif, a dévoilé une situation appelant un prompt remède. Les communes, comptant sur l'appui de l'Etat, se sont mises à construire des maisons d'école; mais bientôt leurs ressources se sont épuisées, et le ministère de l'Instruction publique, n'ayant que des crédits insuffisants, n'a pas pu venir à leur secours. Les demandes ont suivi une progression croissante, tandis que le crédit est resté pour ainsi dire stationnaire. Une pareille situation, en se prolongeant, peut nuire au développement si indispensable de l'instruction primaire dans notre pays. Le gouvernement avait demandé un supplément de 2 millions pour cet objet spécial; la commission l'avait d'abord porté à 3,500,000 fr.; mais la mise en œuvre dès cette année de la combinaison destinée à convertir les annuités de chemins de fer permettant d'espérer une économie qu'on ne peut pas évaluer à moins de 2 millions, la commission propose d'appliquer ces deux millions au chapitre des allocations pour la fondation de maisons d'écoles, ce qui porte le crédit à 5,500,000 fr. On ne saurait trop louer la commission de sa sollicitude pour un service aussi important; la résolution qu'elle a prise exercera certainement une influence décisive sur le progrès de l'instruction primaire.

L'excédant final du budget de 1870 avait d'abord été fixé à 8,054,229 fr. Mais, par suite des modifications apportées aux évaluations primitives soit par des dispositions additionnelles, soit par des changements proposés par la commission, cet excédant se trouve réduit à la somme de 4,996,289 fr.

V

Nous abordons la loi de finances de 1871.

L'adoption de la proposition Soubeyran entraîne des modifications importantes dans les chiffres proposés pour le service de la dette publique. Un crédit de 12,934,332 fr. est inscrit au chapitre V sous le titre d'*Intérêts pour bons spéciaux du Trésor*, et un second crédit de 2 millions sous le titre de *Subvention à la Caisse d'amortissement*. Par contre, les intérêts de la dette flottante se trouvent réduits de 3 millions. Une modification correspondante a

Digitized by Google

lieu dans le budget du ministère des travaux publics la somme de 28,874,350 fr., qui y figurait sous le titre d'annuités aux Compagnies de concessionnaires de chemins de fer, a dû disparaître.

Les effets de la loi du 17 juillet 1856, relative aux pensions des hauts fonctionnaires, a appelé l'attention de la Chambre. On sait que cette loi met à la disposition du chef de l'Etat une somme annuelle de 500,000 fr., sur lesquels il prélève des pensions destinées aux familles des hauts fonctionnaires décédés; le maximum de la pension ne devait pas excéder 20,000 fr. On a reproché à la loi de 1856 de substituer le pouvoir discrétionnaire de l'administration à des règles fixes et au contrôle du législateur. Aussi, en a-t-on demandé à diverses reprises la modification, et même l'abrogation. Le gouvernement a été au-devant du coup; il a, par une disposition additionnelle, proposé de fixer pour l'avenir à 12,000 fr. le maximum de la pension, et à 350,000 fr. le montant total des pensions accordées. Cette concession n'a point désarmé les adversaires de la loi. Une commission spéciale a admis la proposition de MM. Magnin, Bethmont, etc., tendant à l'abrogation complète de la loi du 17 juillet 1856. D'après les dispositions qu'a montrées la commission du budget, elle ne fera sans doute aucune opposition à cette solution radicale.

Les services généraux des ministères ont donné lieu à diverses observations préliminaires, dont la plus importante a trait à l'organisation des administrations centrales. La commission a renouvelé le vœu constamment formulé et jamais réalisé de supprimer les rouages inutiles et les fonctions superflues, et de partager entre l'Etat et les emplois conservés l'économie qui résulterait de ce travail d'élimination. Bien qu'exprimé avec une grande force, ce vœu restera encore une fois stérile; il y a trente ans, que la bureaucratie assiste en souriant à ces projets de réduction dont on la menace. Elle sait, parce qu'elle connaît sa puissance, qu'aucun ministre n'oserait se permettre d'essayer la moindre réforme en ce sens. *Les ministres passent, mais les bureaux restent*, me disait un jour un haut employé, à qui j'opposais la volonté du ministre en faveur d'une mesure utile. Pour qu'un ministre se permît de toucher au moindre chef de bureau, il lui faudrait l'assentiment de toute cette masse d'employés placés sous ses ordres, qu'il est censé diriger, mais qui mènent les affaires sans lui, et souvent contre lui. Cet assentiment, comment l'obtenir? C'est ici que la Chambre devrait faire sentir son action, et venir en aide aux ministres. Les *Cinq* avaient proposé naguère une enquête parlementaire sur l'organisation des administrations centrales; le moment serait favorable de reprendre cette idée. La Chambre a parfaitement qualité pour porter le fer et le feu dans

Digitized by Google

ces broussailles bureaucratiques qui embarrassent la marche du progrès ; ce ne serait pas là de l'administration ; ce serait l'application pratique et rigoureuse du contrôle.

La commission propose de supprimer le crédit de 300,000 fr. inscrit pour le traitement des membres du Conseil privé. Cette suppression serait, suivant elle, la conséquence naturelle des changements apportés dans nos institutions. Elle n'a pas osé dire toute sa pensée : au fond, elle considère, ce qui est vrai, que le Conseil privé a perdu sa raison d'être, et que son existence est incompatible avec un cabinet solidaire et responsable.

Le Conseil d'Etat devait subir l'influence de la réaction qui se fait sentir contre tout ce qui a servi d'instrument au pouvoir personnel. La commission avait songé à de fortes réductions dans le personnel des conseillers d'Etat et des maîtres des requêtes, en se basant sur la diminution d'action législative exercée par ce grand corps. Elle ne s'est arrêtée que devant la promesse qui lui a été faite par le gouvernement de proposer un projet de loi en ce sens à la session prochaine. Mais pour se faire la main en quelque sorte, elle a opéré une réduction de 45,000 fr. sur les crédits alloués pour les dépenses du Conseil d'Etat.

Les autres modifications introduites dans le service de la justice et des cultes portent sur le clergé paroissial, pour lequel on réclame une augmentation de 27,000 fr., et sur le personnel des cultes protestants, dont le crédit s'augmente de 4,500 fr.

Au ministère des affaires étrangères, une réduction de 17,000 fr. est opérée sur le chapitre des indemnités et secours. On a voulu par là exprimer un blâme sur une habitude qui s'était introduite d'accorder à certaines personnes qui n'y avaient aucun droit de véritables traitements.

La suppression de la division de la presse est réclamée comme une conséquence de l'abrogation complète du régime des autorisations et des avertissements. La commission paraissait prête à déférer à ce vœu. Elle s'est bornée à une simple réduction de 25,000 fr. sur le crédit; elle a cependant persisté à déclarer que la division ne devrait pas être conservée, et qu'un seul bureau suffisait.

L'institution des commissaires cantonaux a reçu un nouveau coup ; on demande qu'elle soit renfermée dans les plus étroites limites. Le crédit subit une réduction de 5,000 fr.

Une réduction de 20,000 fr. frappe les directions des prisons départementales, qu'on considère comme superflues et qu'on voudrait voir disparaître.

A part une somme de 95,000 fr. qui est ajoutée au crédit de-

Digitized by Google

mandé pour l'amélioration des traitements, et une somme de 12,000 fr. qui est retranchée au receveur central de Paris, aucun changement n'est apporté dans les crédits alloués pour les services du ministère des finances.

Le ministère de la guerre est le principal objectif des commissions de budget; c'est là qu'elles espèrent opérer de larges réducductions et réaliser d'importantes économies. Cette année, le département de la guerre s'était exécuté d'avance ; il avait offert une économie de 3,380,146 fr. La commission l'a portée à 5,560,800 fr.; mais comme, dans un but d'exactitude budgétaire, elle a augmenté de plus de 4 millions le chapitre des vivres, l'économie se réduit à une somme de 1,450,005 fr.

L'effectif ordinaire de 400,000 hommes est maintenu. « La bonne et forte constitution de l'armée est non-seulement la sauvegarde du pays, mais aussi la meilleure garantie de la paix. » C'est le thème que M. Thiers a brodé, aux applaudissements de la Chambre, lors de la discussion de la loi du contingent, et que les événements inattendus des premiers jours de juillet ont transformé en une prévision presque prophétique.

On insiste depuis longtemps pour la suppression des grands commandements militaires. Ils ont été réduits à trois. La commission n'a pas cru devoir proposer l'abrogation définitive de l'institution. Elle s'est bornée à une réduction de 20,000 fr. sur le traitement de chacun des commandants des corps d'armée de Paris et de Lyon, et de 12,000 fr. sur celui du corps d'armée de Nancy.

La commission considère la conservation de la garde impériale comme indispensable; seulement elle trouve que ce corps pourrait être ramené à des proportions moins étendues. On lui a donné une satisfaction apparente en supprimant quatre escadrons et en opérant certaines réductions sur l'effectif du train Je dis *apparente*, parce que les réductions accordées étaient depuis longtemps arrêtées en principe, et qu'elles étaient tenues en réserve pour le cas où l'effectif de la garde impériale soulèverait des objections dans le sein des commissions financières. Il résulte de ces réductions une économie de 943,734 fr., qui est compensée en partie par d'autres dépenses; l'économie définitive est de ce chef de 499,194 fr.

Le ministre actuel de la guerre, M. le maréchal Lebœuf, ne partage pas les idées de son prédécesseur à l'endroit de la garde mobile. Il croit que, dans les circonstances extrêmes, elle constituerait une réserve puissante, et qu'il est bon de l'organiser à l'avance de façon à ce qu'elle soit prête au premier coup de tambour; mais il est inutile, suivant lui, d'arracher les jeunes gens qui la composent à la liberté de la vie civile. Il était entré dans cette voie en proposant

Digitized by Google

une réduction de 1,997,727 fr. sur les dépenses de la garde mobile; la commission a proposé et fait accepter une autre réduction de 1,500,000 fr.

Les autres économies introduites par la commission dans le service de la guerre portent sur le traitement du ministre, qui a renoncé spontanément aux 30,000 fr. qui lui étaient alloués pour frais de représentation; sur les lits militaires, 20,000 fr.; sur la remonte, 70,522 fr.; sur le matériel du génie, 32,250 fr.; sur les invalides de la guerre, 50,350 fr.

Dans le service de la marine comme dans celui de la guerre, la commission a augmenté de 2 millions le crédit alloué pour les vivres, et par les mêmes motifs. Elle a opéré une réduction de 300,000 fr. sur les approvisionnements de la flotte.

Les crédits demandés par le ministre pour l'instruction publique s'élevaient à 25,950,071 fr. Ils ont été portés à 26,795,071 fr. C'était une augmentation de 4,774,400 fr. sur le budget de 1869. Ces suppléments de crédits ont été répartis de la façon suivante : 13,700 fr. pour l'Ecole normale; 134,200 fr. pour les facultés; 60,000 fr. pour les établissements astronomiques; 450,000 fr. pour les lycées impériaux. Les augmentations, spéciales à l'enseignement supérieur et à l'enseignement secondaire, s'élèvent à plus de 750,000 fr.

Mais la véritable augmentation porte sur l'instruction primaire. Le gouvernement réclamait un crédit total de 12,000,700 fr. La commission a proposé une allocation de 12,833,700 fr., soit 4,080,200 fr. d'augmentation sur le budget de 1870. Cette augmentation comprend les cinq points suivants : 1° Dépenses obligatoires de l'instruction primaire, 1,412,000 fr.; 2° Subvention pour maisons d'école, 200,000 fr.; 3° Bibliothèques scolaires, 20,000 fr.; 4° Secours aux anciens instituteurs, 150,000 fr.; 5° Traitement des instituteurs, 1,500,000 fr. On ne peut que louer le gouvernement des efforts qu'il fait pour doter d'une façon convenable un service qui est de premier ordre dans un pays de suffrage universel. Mais il doit se dire que rien n'est fait tant qu'il reste à faire, et il s'en faut de beaucoup que l'instruction primaire soit, en France, au niveau de ce qu'elle est chez des peuples voisins; c'est à son amélioration constante que doit se consacrer un cabinet qui a véritablement souci de voir s'implanter chez nous les mœurs et le respect de la liberté.

Les autres ministères ne présentent que des économies peu importantes. La seule qui mérite d'être relevée est la réduction de 28,874,350 fr. opérée aux travaux publics sur le crédit alloué pour les annuités de chemins de fer; c'est la conséquence de la trans-

Digitized by Google

formation de cette dette et de son transfert aux chapitres de la dette publique.

La commission a fait subir au budget extraordinaire des remaniements considérables. Elle a proposé des réductions dont le total s'élève à 5,498,532 fr. et qui s'appliquent au ministère de l'intérieur pour 32,432 fr. (dépenses du Palais de justice de Paris); au ministère de la guerre pour 105,000 fr. (matériel de l'artillerie); au gouvernement de l'Algérie pour 661,100 fr.; au ministère de la marine pour 1,200,000 fr. (approvisionnements de la flotte, 500,000 fr.; artillerie, 700,000 fr.); au ministère des beaux-arts pour 500,000 fr. (travaux du nouvel Opéra). Par contre, la commission a adopté une série d'angmentations qui montent à 3,500,000 fr. Elles portent sur le ministère de l'instruction publique, à qui on a accordé un crédit extraordinaire de 500,000 fr. pour les maisons d'école; sur le ministère des travaux publics, qui reçoit les accroissements de crédits suivants : 200,000 fr. pour les routes impériales; 200,000 fr, pour les rectifications de routes; 300,000 fr. pour les ponts; 1,000,000 pour l'amélioration des rivières; 500,000 fr. pour les canaux; 500,000 fr. pour les ports maritimes; 300,000 fr. pour les améliorations agricoles.

Si l'on récapitule les résultats généraux des deux budgets ordinaire et extraordinaire, on trouve les chiffres suivants :

Recettes du budget ordinaire.....	1.765.514.527 fr.
Dépenses.....	1.656.839.937
Excédant des recettes sur les dépenses.....	108.674.590 fr.

Cet excédant a été affecté au budget extraordinaire.

Recettes du budget extraordinaire...	129.101.256 fr.
Dépenses.....	124.436.580
Excédant de recettes.....	4.664.676 fr. [1].

Le budget ordinaire se balançant en recettes et en dépenses, cet excédant constitue l'excédant définitif de l'exercice 1871.

VI

J'ai tenu à présenter en un seul tableau les résultats numériques qu'a produits le travail de la commission, afin qu'on pût s'en ren-

[1] Ce chiffre était encore vrai il y a trois jours. Mais, par suite de l'adoption de diverses dispositions additionnelles, diminution du timbre sur les journaux, dépenses de l'Exposition de Londres, droit sur la capacité des bouteilles, etc., l'excédant a été réduit à environ 2 millions

Digitized by Google

dre plus facilement compte. Il y aurait lieu d'examiner maintenant les observations de détail qui ont été dispersées dans le rapport ou qu'ont suggérées les amendements présentés; mais cet examen me mènerait trop loin. Forcé de me restreindre, je m'attacherai uniquement aux points pour lesquels une solution a été obtenue, et qui ont donné lieu à des modifications dans la loi des finances.

Dans le projet de budget préparé par M. Magne et adopté par M. Buffet, on attribuait au budget extraordinaire de 1871 une somme de 9 millions prise sur les excédants de recettes de 1868. La commission a jugé avec raison, comme nous l'avions jugé nous-même, que c'était une irrégularité flagrante, les réserves de ce genre ayant une destination toute indiquée, celle de servir à la diminution de la dette flottante; elle a ajouté ces 9 millions à une égale somme consacrée à diminuer nos découverts.

Dans le but d'arrêter la multiplication trop grande des parcelles qu'elle considère comme nuisible aux progrès agricoles, l'administration avait proposé de réduire les droits d'échange sur les immeubles contigus. Nous avions exprimé la crainte que cette réforme ne produisît des effets contraires à ceux qu'on en attendait et qu'à un morcellement trop considérable de la propriété, elle ne substituât une concentration, que repoussent nos tendances démocratiques. La commission a voulu parer à ces inconvénients : elle propose de stipuler que la parcelle contiguë à la propriété de l'un des échangistes ne pourra être de plus de 50 ares. C'est là un correctif important; nous doutons cependant de sa complète efficacité.

Le gouvernement consentait à la suppression du demi-décime sur les mutations par décès de toute nature. La commission a trouvé que puisqu'on avait déjà fait les trois quarts de la route, il était illogique de s'arrêter ainsi en chemin. Elle a proposé la suppression du double décime sur tous les droits d'enregistrement.

On se rappelle que la loi de finances contenait une série de dispositions sur le cumul, destinées à aggraver et à compléter les lois du 28 avril 1816 et du 8 juillet 1852. La dotation des sénateurs et l'idemnité des députés, n'ayant pu entrer dans la prévision de ces deux lois, le cumul de cette dotation ou de cette indemnité avec des traitements n'était ni interdit ni limité. Il s'agissait de combler cette lacune. Le gouvernement stipulait qu'à l'avenir tout traitement ou toute réunion de traitements supérieurs à 60,000 fr. ne pourrait être cumulé avec les allocations attribuées aux sénateurs et aux députés. Un amendement abaissait ce maximum à 30,000 fr. La commission l'a fixé à 50.000 fr. Mais ce n'est là sans doute qu'une solution provisoire. La discussion qui a eu lieu sur le projet de réduire à 15,000 fr. l'indemnité sénatoriale a montré que la Chambre, si

Digitized by Google

elle ne voulait pas porter atteinte à la dignité du Sénat, était cependant disposée à aller plus loin dans cette voie. Des amendements ont été envoyés à la commission ; la Chambre sera bien certainement amenée à soumettre la question à un nouvel examen.

Un arrêté de M. Fould avait stipulé que, pour être nommé à un emploi de receveur des finances, il fallait avoir fait partie de l'administration des finances pendant au moins cinq ans. On avait espéré par là mettre fin à un usage qui s'était établi de considérer les recettes générales et particulières comme des emplois destinés à récompenser certains services ou à favoriser certaines situations. L'arrêté n'a pas tardé à tomber en désuétude, parce qu'il renfermait les nominations possibles dans un cercle qu'il était trop facile de franchir, et qu'il tendait à priver l'administration du concours d'une foule d'hommes éclairés, que leurs aptitudes spéciales ou leurs travaux antérieurs recommandaient à son choix. La commission du budget demande que, désormais, les nominations de ces agents financiers soient publiées dans le *Journal officiel* ; elle croit que la publicité sera un frein pour l'administration et une garantie pour le pays. C'est une pure illusion; la publicité sera sans efficacité; dans tous les cas, elle n'empêcherait pas, par exemple, un ministre de faire tout à la fois de la camaraderie et du népotisme en investissant de recettes particulières importantes son neveu et le chef de cabinet d'un de ses collègues. Comme le dit le rapporteur, ces sortes d'agents échappent à toute classification rigoureuse, et il est bien difficile de leur appliquer la règle ordinaire.

Un nouvel article de la loi de finances dispose qu'un tableau annexé chaque année au budget indiquera les noms, domiciles et titres des personnes auxquelles le ministre des finances aura concédé dans l'année des bureaux de tabac. Ici encore, la commission a cru frapper un abus. Il est à craindre qu'elle n'arrive à aucun résultat. La manie des sollicitations est si grande en France, qu'il n'y a point de pudeur qui puisse en arrêter le flot toujours croissant. Peut-être empêchera-t-on quelque famille intéressante de faire valoir des droits incontestables, arrêtée qu'elle sera par la crainte de divulguer une pauvreté honnêtement dissimulée. Mais les solliciteurs sans honte ni vergogne n'en continueront pas moins à assiéger les bureaux de l'administration des contributions indirectes. Nous avions, par des amendements au budget de 1869 et de 1870 demandé qu'on étendit aux effets de commerce crées à l'étranger de payer les droits au moyen de timbres mobiles. L'administration a admis cette année cette facilité nouvelle donnée au commerce. Un certain nombre de députés ont demandé que l'amélioration fût étendue aux papiers destinés à l'impression des affiches et

Digitized by Google

aux formules assujetties au timbre de dimension. L'administration y a consenti.

Les avertissements aux contribuables pour le payement de l'impôt contiennent des colonnes séparées pour les impositions affectées à l'Etat et pour celles qui concernent les départements et les communes. Pour mieux éviter toute confusion, un certain nombre de députés ont demandé qu'il y eût, pour ces deux natures d'imposition, des avertissements séparés. La commission avait acquiescé à cette demande, et avait fait de l'amendement, en le modifiant légèrement, un article de la loi de finances. Mais l'administration a élevé des objections contre la possibilité de mettre en pratique cette légère réforme à partir du 1er janvier 1871. Elle a demandé et elle a obtenu l'ajournement.

Une dernière disposition adoptée par la commission stipule que, avant le 1er janvier 1872, l'organisation centrale de chaque ministère sera réglée par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique et inséré au *Journal officiel*. C'est la mise en application d'un article de la loi de finances du 24 juillet 1843, dont la disposition nouvelle reproduit presques les termes. Cet article est resté jusqu'ici une lettre morte, grâce à la force d'inertie que la bureaucratie sait opposer à toute idée de changement. Il est probable que les choses resteront dans le même état pendant de longues années encore. Ce n'est pas par des articles de lois qu'on triomphera de cette gent paperassière qui encombre les avenues du pouvoir; c'est par une volonté persévérante, de la part des représentants du pays, de poser une limite aux envahissements de la bureaucratie. On s'est plaint des abus du pouvoir personnel; il ne sont rien en comparaison de cette tyrannie occulte et irresponsable qu'exercent les bureaux, et à laquelle les chefs de service n'échappent qu'avec grand'peine. Interrogez tel directeur, il vous dira qu'il ne demanderait pas mieux que de proposer des améliorations, mais qu'il redoute le mauvais vouloir de ses bureaux, qui, n'aimant pas les innovations, ou bien refusent leur concours ou bien ne l'apportent que lorsqu'il est trop tard. Par la fermeté de ses observations, qui portent sur un grand nombre de services, la commission du budget donnera à réfléchir à cette race entêtée; mais si elle veut que les ministres aient sur leurs employés une action réelle, il faut que la Chambre se montre disposée à leur prêter un puissant appui et à les aider, par des mesures radicales, à vaincre toute résistance.

Digitized by Google

VII

La commission du budget s'applaudit avec juste raison des résultats qu'elle a obtenus. Elle a, par l'adoption de la combinaison Soubeyran, donné de l'originalité à un budget qui en était totalement dépourvu, créé un nouveau titre qui, dans l'avenir, peut faciliter le jeu de nos finances, et réalisé ainsi une économie de près de 18 millions. Elle a restreint le droit de virement et mis une barrière à l'arbitraire administratif en matière financière. Elle a pris des mesures et formulé des vœux pour que l'organisation des administrations centrales soit l'objet d'une réforme sérieuse. Elle a augmenté d'une façon notable la dotation du budget de l'instruction publique. Elle a opéré un dégrèvement de 10,600,000 fr, sur les impôts indirects. Enfin, elle est arrivée à une économie de 12 millions sur les divers services du budget. C'est beaucoup sans doute, et l'on n'est que juste envers les membres de la commission en déclarant qu'ils se sont montrés à la hauteur de leur tâche. Mais il est un point sur lequel leur sévérité a fléchi : ils n'ont pu se défendre contre les illusions auxquelles on cède très-volontiers, dans certaines régions, sur la marche de nos finances. Ainsi, le rapporteur nous fait le tableau des résultats que présentent les exercices 1868, 1869 et 1870, pour lesquels des suppléments de crédits étaient demandés, et il nous les montre comme donnant tous des excédants très-importants de recettes : 1868 se solderait par un excédant d'environ 18 millions ; 1869 présenterait un excédant évalué approximativement à 30 millions ; pour 1870, il n'y aurait encore qu'un excédant de 8 millions ; enfin, on a vu que le budget de 1871 se balance par un excédant de près de 2 millions.

Après avoir relevé ces chiffres, il y avait lieu de les soumettre à une analyse rigoureuse, et de voir par quels moyens ces excédants avaient été obtenus. Cet examen était d'autant plus facile, que le Corps législatif a été saisi cette année du règlement définitif des comptes des exercices 1866, 1867 et 1868, et que la commission avait ainsi à sa disposition une série de documents qui lui permettaient de se prononcer en parfaite connaissance de cause. Si elle s'était livrée à une étude comparative de nos budgets dans ces dernières années, elle aurait fait des découvertes qui l'eussent conduite à des conclusions moins optimistes. Elle eût vu que de 1858 à 1864 tous nos budgets se sont réglés en déficit ; que le budget de 1866

Digitized by Google

est le seul qui, depuis douze années, se soit réglé en excédant sans qu'il ait été fait usage d'emprunts ou de ressources extraordinaires. Elle eût signalé ce fait, peut-être oublié aujourd'hui, que l'exercice 1867, après avoir absorbé toutes les recettes ordinaires et extraordinaires, a été obligé de demander une somme de 175 millions à l'emprunt. Elle n'eût pas négligé de dire que, si l'exercice 1868 présentait un excédant de recettes de 18 millions, ce n'était que par un artifice de comptabilité, et, qu'en réalité, il y aurait eu un déficit de près de 100 millions si l'emprunt n'avait pas fourni des ressources jusqu'à concurrence de plus de 117 millions. Elle eût rappelé également que l'exercice 1869 avait, comme les précédents, absorbé une portion de l'emprunt émis en 1868, et que l'excédant de recettes qu'il donne n'a pas un caractère normal. Elle eût enfin fait remarquer que l'exercice 1870 avait, lui aussi, bénéficié de l'emprunt, et que, s'il n'était pas tenu compte de cette ressource extraordinaire, l'excédant signalé se réduirait à fort peu de chose, et ferait peut-être place à un déficit réel. On est donc bien loin d'être arrivé à cet équilibre qu'on poursuit sans cesse, et qui échappe toujours, et c'est avec bien plus de vérité qu'il ne le suppose lui-même que le rapporteur s'est écrié : « C'est une conquête à faire d'abord et à défendre ensuite avec une obstination inflexible. »

On ne peut que se réjouir de ces beaux sentiments, et il n'est pas douteux que les ministres des finances ne comprennent la nécessité de venir en aide désormais aux commissions financières dans l'accomplissement de leur devoir. Mais si le gouvernement a écouté d'une oreille attentive toutes les réclamations que soulèvent et notre mécanisme budgétaire et le système de nos impôts, il doit s'être aperçu que les questions d'équilibre, fort sérieuses en elles-mêmes, ne suffisent point cependant pour épuiser toute son attention, et qu'on ne sera plus à l'avenir considéré comme un grand homme d'Etat, parce qu'on sera parvenu à aligner les recettes et les dépenses de façon à produire en fin d'exercice un maigre excédant de recettes. Les problèmes soulevés ont une bien autre importance ; ils exigent de la part des hommes à qui doit être confié l'avenir de nos finances, tout à la fois de grandes qualités d'initiative et un puissant esprit de décision. Il ne s'agit plus en effet de s'attarder à des améliorations de détail ; il faut trancher dans le vif et aborder franchement les larges et fécondes réformes.

Le mode de présentation du budget a fait son temps. Notre comptabilité, autrefois si claire, est devenue obscure, grâce à la multiplicité des budgets. Les choses en sont venues à tel point, qu'une étude, qui devrait être à la portée de tout le monde, exige une initiation fatigante et de longues heures de travail préparatoire.

Digitized by Google

Le dernier des citoyens doit pouvoir se rendre compte au premier coup d'œil de l'état des recettes et des dépenses. C'est avec juste raison qu'on demande que, au lieu de plusieurs budgets, il n'y en ait plus qu'un seul, et que ce budget unique soit rédigé avec une simplicité qui le rende intelligible pour tous les électeurs.

Enfin, et il est nécessaire d'insister sur ce point, il y aurait une indifférence coupable à ne pas chercher à donner satisfaction aux vœux qui se formulent de toutes parts pour la réforme de nos impôts. Ce serait fournir de graves sujets de déception à ces masses laborieuses des villes et des campagnes qui ont vu dans l'extension des libertés parlementaires un moyen d'apporter un allégement aux charges qui pèsent sur elles. Pour le peuple, tout mouvement politique qui ne produit pas une amélioration économique ou financière est considéré comme inutile. Le péril du régime parlementaire n'est pas dans les agitations qu'il amène, mais dans les solutions qu'il ajourne. L'intervention du suffrage universel, en rendant le danger plus grand, impose l'obligation de réformes plus promptes. L'Empereur comprenait bien la situation quand, dans son discours du 21 mai dernier, il montrait la modification du régime économique comme étant la conséquence et le complément de la nouvelle Constitution. Là encore, il a prouvé qu'il savait se mettre en communauté de sentiments avec la nation. Si les ministres des finances réalisaient le programme qu'il a tracé, on peut leur assurer que nul ne songerait à leur reprocher d'avoir cette fois demandé des inspirations au pouvoir personnel.

ALFRED DARIMON.

Digitized by Google

LA MADONE

SOUVENIR DE VOYAGE

Ce fut par une claire et gaie matinée de soleil — comme il y en eut si rarement cet été — que je quittai les eaux de Kissingen, où j'avais été retenu un mois par le soin de ma santé. Comme j'avais soupiré durant les derniers jours après cette heure fortunée! De quel œil d'envie je suivais chaque matin les chaises de poste qui partaient, et avec quelle joie maligne et peu chrétienne je considérais chaque soir les nouveaux hôtes qui arrivaient en foule! Je crois que la plupart de ceux qui ne viennent pas uniquement aux eaux pour leur plaisir finissent par éprouver un sentiment semblable ; quant à moi, j'étais d'autant plus excusable de l'éprouver, que les personnes que j'avais connues à Kissingen et avec lesquelles je m'étais peu à peu lié d'une véritable amitié, étaient déjà parties, me laissant seul dans un monde qui m'était devenu tout à fait étranger. On ne se trouve jamais plus seul et délaissé que dans une grande ville inconnue ou au milieu d'une foule de personnes qui nous sont étrangères. Kissingen, avec ses joies et ses ennuis, était maintenant derrière moi, et pourtant, lorsque, du haut de la montagne qui la domine, je jetai une dernière fois les yeux sur cette paisible vallée, à laquelle la nymphe des sources a valu une renommée européenne, lorsque je promenai un dernier et rapide regard sur tous ces aimables lieux où j'avais passé mainte heure calme et recueillie, en compagnie d'amis maintenant dispersés sur tous les points du globe, je

Digitized by Google

ne pus me défendre d'un léger serrement de cœur, comme il arrive toujours au moment où l'on se sépare de personnes aimées, où l'on quitte un coin de terre dans lequel on a été heureux, ne fût-ce que quelques heures. Le chemin de fer me porta à Bamberg, dans cette riante ville aux merveilleuses églises, aux riches campagnes semblables à autant de jardins de plaisance. Un malade qui revient des eaux doit voyager le plus lentement possible; c'était donc bien le moins que je séjournasse un jour dans un si beau lieu. Après avoir admiré tout à mon aise le dôme et la vue dont on jouit du haut du mont Saint-Michel, je remontai le soir la Regnitz du côté de Buch, lieu de plaisance peu éloigné, où se trouvait une société de chanteurs. Il y a, je crois, peu de promenades au monde qui puissent rivaliser en beauté avec celle-ci. Les eaux claires et rapides de la Regnitz sont bordées sur la gauche par une chaîne de collines boisées, tandis que sur la rive opposée s'élève un rideau de hauts et vieux arbres, d'où la vue s'étend à travers de grasses prairies bien unies, jusqu'aux montagnes lointaines qui forment l'horizon. Tout ce paysage ressemble à un immense parc anglais, et il serait difficile aux mains de l'homme, avec tout l'art imaginable, d'en réaliser un pareil dans des proportions si grandioses. Le soleil penchait vers son déclin, et les eaux de la rivière, le feuillage des arbres et toute la campagne resplendissaient de cette teinte d'or qu'il répand si souvent sur la terre comme un dernier baiser d'amour, au moment de se séparer d'elle et de la laisser s'endormir dans un repos bienfaisant. Je restais debout tout pensif sur le bord de la rivière, envoyant à ses ondes empourprées un salut cordial pour le Rhin, qui était si loin de moi, et que je n'avais pas vu depuis si longtemps.

« Si pensif? » fit une voix derrière moi; et brusquement tiré de mes rêveries, je vis en me retournant un homme que je connaissais fort superficiellement pour l'avoir rencontré à Kissingen ; il était professeur, c'est tout ce que je savais de lui; du reste il m'était complétement étranger.

« Vous êtes plongé bien profondément dans la contemplation de de ce beau paysage, continua-t-il, et ma foi, vous avez raison, car on ne saurait désirer un jour plus favorable pour le faire valoir.

— Je n'y ai vraiment point songé, répliquai-je passablement contrarié de me voir ainsi dérangé sans l'avoir provoqué.

— Vraiment? Je crois que vous étudiez les effets de la lumière du soleil, qui, tamisée par les vapeurs de la terre, produit cette chaude teinte de pourpre.

— Je me contentais de jouir de l'effet de ce spectacle, sans en approfondir la cause.

— C'est ce qu'on ne devrait jamais faire; une lumière de cette

Digitized by Google

sorte peut fort bien être reproduite par l'art avec les mêmes teintes et des effets pareils, tandis que toute la science humaine n'a pas encore réussi à en produire une qui égale en intensité la pure lumière du soleil.

— Je le crois, certes, sans que j'aie besoin pour cela de votre affirmation, répliquai-je; je crois même que la science serait un peu embarrassée de produire cette rouge lumière que voici dans de telles proportions, c'est-à-dire capable d'éclairer une étendue de terrain comme celle que nous avons maintenant sous les yeux.

— Vous pensez qu'on ne saurait trouver les éléments nécessaires pour produire un semblable effet? Ce n'est là qu'une question d'adresse et d'argent. D'ailleurs, l'idée de grandeur est une idée toute relative; ce petit coin de pays, par exemple, que nous voyons d'ici, n'est pas aussi grand, comparativement à la masse du soleil, que la scène d'un théâtre ordinaire jugée d'après nos mesures terrestres. Ce que c'est pourtant que l'illusion des sens! Tout ce paysage, bien peint, serait l'image exacte de ce qu'il est dans la réalité, et vous pourriez alors, à l'aide de quelques lampes colorées en rouge, vous procurer la même sensation agréable que semble avoir produite en vous cette lumière de soleil couchant qui n'a, certes, rien d'extraordinaire. »

Rien n'eût pu m'arriver de plus désagréable que d'être ainsi troublé dans mes méditations.

« Le temps commence à fraîchir, dis-je alors, et pour un malade comme moi, qui vient de prendre les eaux, il ne serait pas prudent de rester dehors davantage.

— Nous logeons vraisemblablement dans le même hôtel, aussi bien n'y a-t-il qu'un bon hôtel dans cette bonne ville ecclésiastique de Bamberg; si donc cela ne vous déplaît pas, nous irons ensemble? »

Il s'en suivit que je restai encore un certain temps avec ce malencontreux compagnon, dont j'eus bientôt après à subir la conversation pendant le frugal souper que nous prîmes à l'hôtel de Bamberg.

« C'est vraiment dommage, remarqua-t-il tout en mangeant lentement sa soupe, que le traitement des eaux ne nous permette pas de boire ensemble une bouteille de vin; je regrette pour ma part la légère excitation nerveuse que produit toujours un peu de bon vin.

— N'y a-t-il donc que le vin pour vous procurer cette excitation nerveuse?

— Si je pouvais obtenir le même effet avec des poudres ou des pilules, je préférerais cette voie-là comme plus expéditive, mais le fluide qui agit sur les nerfs du cerveau, et par suite sur notre prin-

Digitized by Google

cipe vital, se trouve mêlé au vin dans des proportions si avantageuses pour tout l'ensemble de notre organisme, que l'effet en question ne se peut produire qu'à la condition de boire du vin. Tous les autres moyens sont plus ou moins nuisibles aux nerfs de l'estomac, et le contre-coup s'en fait sentir jusqu'au cerveau. »

Je m'applaudissais à part moi d'avoir à alléguer un motif déterminé pour ne pas boire de vin avec cet original, autrement j'eusse fort risqué de compromettre tout le fruit que j'attendais de mon séjour aux eaux.

« Si nous buvons trop, reprit le professeur, l'activité des nerfs du cerveau se trouve trop excitée, leur travail cesse d'être en proportion avec le reste de l'organisme, et de là souvent une altération de nos facultés intellectuelles.

— Parfaitement juste, fis-je en l'interrompant, et cela montre bien la dépendance de notre esprit vis-à-vis du corps; les organes, ses humbles sujets, lui refusent leur service, et partant, il est hors d'état de percevoir aucune notion exacte des objets extérieurs.

— Notre esprit? demanda ironiquement le professeur en s'essuyant la bouche. L'esprit n'est pas autre chose que l'activité des nerfs du cerveau. Un cerveau agissant, voilà l'esprit de l'homme! Un petit lobe de moins dans le cerveau, et voilà l'esprit évanoui, sans que l'homme pour cela cesse de vivre; introduisez dans le cerveau une substance trop excitante, et son activité devient déréglée, confuse, c'est-à-dire que l'homme est ivre, ou si cet état dure, insensé! Voilà ce que c'est que l'esprit!

— Il est déjà tard, Monsieur le professeur, répliquai-je, me souciant fort peu de m'engager dans la réfutation d'une doctrine si tranchante; je ne saurais donc en ce moment discuter avec vous; toutefois il me semble incontestable que vous brouillez ici la cause et l'effet de la façon la plus flagrante.

— Nous pourrons revenir demain sur ce sujet, dit le professeur en bâillant, mais à cette heure, il est grand temps en effet de s'aller coucher. Où allez-vous en sortant d'ici?

— Je ne le sais pas encore moi-même, répliquai-je, car je n'avais pas la moindre envie de continuer ma route avec un original de cette sorte; j'irai probablement à Leipsig, peut-être aussi ferai-je une excursion à Nuremberg, je verrai.

— Bien, bien, — mais dans tous les cas nous nous reverrons demain à déjeuner; adieu donc, ou plutôt au revoir! »

Le lendemain matin, je déjeunai dans ma chambre pour me dérober à sa fâcheuse compagnie, puis, au moment du départ, le retrouvant dans la salle d'attente, je l'évitai à dessein et montai dans un autre compartiment que lui. Arrivé à Markt-Schorgast, je descen-

Digitized by Google

dis parce que j'avais l'intention de faire une excursion en Bohême et notamment de visiter les grandes chaînes de forêts du sud-ouest de cette contrée, dont j'avais entendu conter tant d'intéressantes merveilles. Un Bohémien, dont j'avais fait la connaissance à Kissingen, ne pouvait trouver assez de mots pour me dépeindre la nature grandiose et sublime de ces antiques forêts, et j'étais ravi de l'écouter, lorsque, dans le style un peu imagé qui lui était propre, il me parlait des merveilles de cette contrée, pour moi complétement étrangère.

« Quand on monte du fond des vallées où se trouvent les derniers villages avant d'arriver à ces forêts, on atteint d'abord par un chemin pierreux, peu fréquenté des voitures, mais foulé par de nombreux piétons, un haut plateau, où les bois offrent encore l'aspect accoutumé. Mais bientôt on recommence à monter, on voit s'ouvrir devant soi de spacieuses et profondes vallées, que bornent des collines élevées; vallées et collines, aussi loin que la vue peut s'étendre, couvertes d'arbres gigantesques. De loin en loin, une clairière, durant des lieues entières pas un village, pas même une maison. Des troncs d'arbres pourris gisent par centaines sur le sol, sans que la main de l'homme les ait abattus, tout enveloppés de mousse et de plantes grimpantes. Çà et là, à de grands intervalles, glisse dans la sombre épaisseur des forêts une fumée bleuâtre qui va se perdre dans l'air pur et clair des montagnes ou se mêler aux masses profondes des nuages, c'est l'indice d'une colonie de bûcherons. Ces braves gens habitent dans les villages les plus voisins, presque toujours distants de plusieurs lieues, et restent dans la forêt durant des mois entiers, six jours sur sept par semaine, vu l'impossibilité de regagner leurs foyers chaque soir et de rejoindre chaque matin les lieux où les appelle leur travail. Ils s'abritent là dans de grandes huttes faites de troncs d'arbres bruts et dont ils ont grossièrement calfeutré les fentes avec de la mousse pour se garantir de la pluie et du vent. Au milieu de ces huttes brûle nuit et jour le feu qui sert à la fois à les réchauffer et à cuire leurs aliments. Comme l'abattage du bois se fait presque toujours en hiver, et que, dans ces hautes régions boisées, le vent souffle avec une violence plus âpre que dans les vallées inférieures, les travailleurs doivent nécessairement souffrir beaucoup du froid. Ils ne s'en vouent pas moins par un invincible penchant à cette vie d'isolement et de labeur, et l'on n'en voit que bien peu se déterminer à échanger ce rude métier contre un autre même plus lucratif. La plupart sont mariés et retournent régulièrement chez eux tous les samedis soir, car leurs femmes et leurs enfants ne peuvent les accompagner sur le théâtre de leurs travaux. Aussi est-ce toujours grande fête dans les villages de la

Digitized by Google

forêt, lorsque le samedi soir ramène au logis les travailleurs. Les femmes et les enfants se répandent hors des villages en longues files pour les recevoir, et il faut avoir été témoin des démonstrations de tendresse et d'amour qui accompagnent chacun de ces retours périodiques au foyer, pour comprendre la jouissance qu'un tel genre de vie réserve aux hommes qui s'y sont voués. Il n'y en a pas un qui ne soit attendu par sa famille avec une sympathique anxiété, accueilli avec toutes les marques de l'affection la plus cordiale. Et eux, ces rudes artisans brunis par les intempéries du ciel, comme ils accélèrent leur marche, comme leurs yeux s'animent, comme leur conversation, jusque-là vive et enjouée, se ralentit peu à peu et cesse bientôt entièrement, par la préoccupation où ils sont de la famille qu'ils vont revoir! Enfin ils ont atteint la dernière hauteur, ils ont franchi la limite du sombre bois, où ils ont accompli, six jours durant, leur rude labeur, et devant eux, à l'ombre des arbres fruitiers, à la lueur des derniers rayons du soleil couchant dans lesquels se perd la fumée bleuâtre de ses modestes cheminées, apparaît le petit village paisible, — le pays natal! Comme ils battent plus vite, tous ces cœurs, comme tous ces yeux cherchent avec angoisse, si personne ne se montre encore de ceux qui leur sont chers!... Là-bas, au fond de la vallée, des mouchoirs s'agitent, des voix retentissent, et voilà nos gens réunis! Ils ne tombent pas dans les bras les uns des autres, ils n'échangent point de baisers, non, mais ils se tendent les mains presque silencieusement; cependant, d'un rapide regard, la femme a mesuré des pieds à la tête l'homme qui lui revient, et elle s'est bien vite assurée qu'il ne lui est arrivé aucun malheur, qu'aucun arbre ne l'a blessé dans sa chute, qu'il rentre chez lui sain et sauf. Et lui — le mari, le père, — une courte question, à laquelle répond un affectueux sourire, lui suffit; il le sait maintenant, Dieu lui a conservé les siens pendant qu'il travaillait là-haut, dans la forêt, les a préservés de tout malheur, et il peut à cette heure s'ébattre avec eux toute une longue journée. Ces soirs-là, les petites fenêtres des humbles habitations de ces villages sont plus brillamment éclairées que les autres jours de la semaine. Le père, le frère, ou bien encore le fiancé est de retour au foyer, frais et dispos, et les familles réunies s'abandonnent alors dans l'intimité aux tendres épanchements d'une joie sans mélange. Elles prennent en commun leur simple et frugal repas, relevé ce jour-là par quelque mets inaccoutumé, et l'on va se conter les événements de la semaine, qui jamais ne s'est passée sans quelque incident à noter, sans quelque fait digne de remarque. Le dimanche ne s'écoule que trop vite, après que l'on s'est rendu tous ensemble à l'église du village, surtout quand, le soir, le vieux joueur de violon fait enten-

Digitized by Google

dre ses mélodies nationales si connues et que les couples amoureux se livrent aux rapides tournoiements de la valse. Le lundi arrive et avec lui le départ. Les hommes se réunissent à l'église, dès le matin, à cinq heures, et regagnent leurs bois pour se livrer de nouveau pendant six jours, loin des leurs, à leurs durs et périlleux travaux. »

Ainsi m'avait parlé mon Bohémien, pendant mon séjour à Kissingen ; seulement, la peinture qu'il m'avait faite de la sublime grandeur et de la solitude de ces forêts séculaires et de la simple et généreuse nature de leurs habitants avait été beaucoup plus vive et plus poétique que je ne suis en état de la reproduire. Je résolus donc de faire une excursion dans cette attrayante contrée; je voulais, une fois au moins dans ma vie, m'initier aux mystères de cette nature primitive.

Lorsque, tout plein de ces pensées et de ces résolutions, je descendais du chemin de fer et attendais qu'on me remît ma valise, je m'aperçus, à mon grand dépit, que le professeur venait de quitter le même train, probablement avec l'intention d'entreprendre quelque excursion à travers le pays.

Mon image s'est incontestablement logée dans son cerveau, me dis-je à part moi, et il m'est impossible, à moins d'une grossièreté excessive, le rencontrant sur ce petit perron, de faire comme si je ne le voyais pas.

Il eut, de son côté, bien vite coupé court à ce qui me restait encore d'indécision, en me saluant le premier et me témoignant toute sa joie — que je ne partageais nullement — de me retrouver là.

« Je pensais que votre intention était d'aller à Leipsig, continua-t-il ; vous avez changé d'idée, et cela me procurera peut-être la satisfaction de passer encore un peu de temps dans votre compagnie; où comptez-vous aller maintenant? »

Il va sans dire que de Markt-Schorgast, comme de tout autre lieu, tous les chemins conduisent au bout du monde ; toujours est-il qu'il n'y avait là qu'une route digne de ce nom, pour laquelle on pût quitter le chemin de fer ; je n'hésitai donc pas davantage à faire connaître mon plan de voyage au professeur ; d'une part, le personnage me semblait ce matin-là moins antipathique qu'il ne m'avait paru la veille dans la disposition d'esprit un peu sentimentale où je me trouvais alors, et d'autre part, j'étais convaincu qu'une excursion dans ces forêts inhospitalières ne serait nullement de son goût.

« Bien, très-bien, répliqua-t-il, voilà une bonne idée ; si les mauvais gîtes et les nids de punaises ne vous font pas peur, vous trouverez à passer là-haut des heures délicieuses et vous pourrez contempler la nature dans son état primitif, comme cela n'est plus guère

Digitized by Google

possible qu'en bien peu de parties de notre continent, gâté jusqu'à la moelle par la civilisation. Je vous accompagnerais volontiers, mais j'ai déjà fait cette excursion il y a des années et ne me soucie point de la recommencer ; il suffit d'avoir vu cela une fois. Cependant, comme je vais à Prague, où je réside, nous pourrons faire ensemble un joli bout de chemin, car pour ce qui est d'allonger ma route, je n'y regarde guère ; seulement ne prenons pas la poste, on est avec elle trop dépendant de la société et des heures, louons plutôt une légère voiture découverte ; je me ferai alors un plaisir d'être votre cicérone, la Bohême m'étant passablement connue. »

Nous voilà donc assis côte à côte dans une voiture de louage et roulant rapidement du côté des montagnes de la Bohême. Je n'eus pas lieu, je dois l'avouer, de me repentir de ma résolution. Le professeur se comporta avec moi en galant homme; son instruction était solide et variée; sur bien des sujets, et notamment sur les plus importants, il avait, il est vrai, des principes entièrement opposés aux miens, mais j'évitais le plus possible de les aborder.

Nous traversâmes l'Eger, et, après avoir couché à Marienbad, nous nous trouvâmes le lendemain soir à Hayd, d'où je me disposai à commencer mon excursion pédestre vers les forêts et la montagne. Il était encore de très bonne heure lorsque je me mis en route. Le soleil s'élevait, plein et ardent, sur les cîmes des bois, et les brouillards amoncelés dans les vallées semblaient peser de tout leur poids sur les humides prairies et sur les ruisseaux au cours rapide, comme s'ils eussent voulu prolonger ainsi leur lutte inutile contre la lumière de l'astre souverain.

Le professeur, qui m'avait encore accompagné pendant une heure environ, se disposait à prendre congé de moi, lorsque nous atteignîmes une hauteur d'où l'on jouissait d'une perspective vraiment merveilleuse. Devant nous, au fond de la vallée, à demi caché par des arbres et enveloppé des eaux brumeuses d'un ruisseau comme d'une étroite ceinture, s'élevait un petit village, dont les maisons basses pointaient çà et là à travers l'épais feuillage, tandis que, par derrière, et tout auprès, se dressait la forêt qui montait en forme de terrasses superposées jusqu'à une hauteur considérable. Le soleil éclairait en plein les sombres massifs des montagnes et leur donnait toutes les teintes imaginables, depuis le vert le plus foncé jusqu'à l'azur le plus vaporeux. Le premier plan de ce paysage grandiose était formé d'une multitude de paysans, que nous voyions, non loin de notre poste d'observation, agenouillés ou debout devant une Madone, et dont les costumes pittoresques non moins que le pieux recueillement ajoutaient encore à l'impression

Digitized by Google

calme et de grandeur déjà produite en nous par le spectacle de ce merveilleux site.

Pendant que nous nous abandonnions au charme de cette contemplation, les paysans agenouillés devant la Madone se relevèrent, et, rangés sur deux files, croix et bannière en tête, se mirent à défiler devant nous en récitant des prières. C'étaient, pour la plupart, des hommes et des femmes d'un âge déjà avancé; très-peu de jeunes visages, pas un seul de joli.

« Avez-vous bien regardé ces gens-là? me demanda le professeur, quand ils eurent fini de défiler devant nous. C'en est fait maintenant de l'impression poétique qu'ils produisaient en vous tout à l'heure, agenouillés devant la Madone; cette impression, à cette heure, est pleinement détruite.

— Il est vrai que, parmi toutes ces figures, il n'y en avait pas une seule belle, répliquai-je; mais comment en serait-il autrement chez des gens qui se livrent à de si rudes travaux, et qui, de plus, pour la plupart, sont arrivés à un âge avancé ou déjà même à la vieillesse?

— Certainement; mais cette expression voisine de l'imbécillité qui se lit sur leurs fronts a pour moi quelque chose d'antipathique, et que j'éprouve toujours quand je vois l'homme être l'esclave de la superstition.

— Ce qui attire ici ces gens-là, ce n'est point pour eux la superstition, mais la foi.

— Il n'y a absolument aucune différence entre la superstition et la foi. Vous nommez superstition une croyance fausse et erronée, un autre qualifie la vôtre de même. Ce qui pour l'un s'appelle la foi est pour l'autre pure superstition, parce que ce qu'il faut entendre sous l'idée générale de foi et de superstition est en contradiction avec le raison humaine, et, par conséquent, ne saurait être qualifié que comme une vaine croyance ou superstition, c'est tout un.

— Voilà une étrange assertion et en contradiction flagrante avec vos propres idées! Vous parlez d'une force de l'âme, de la raison, et vous lui attribuez le droit exclusif de juger ces sortes de questions, tandis que, dans notre récent entretien de Bamberg, vous faisiez consister tout l'homme, qui est corps et âme, dans son organisme physique. Mais du moment que vous reconnaissez une force de l'âme, je ne vois pas pourquoi vous nieriez ses autres forces, pourquoi, par exemple, vous refuseriez de reconnaître les mêmes droits à l'imagination, ou au sentiment, ou à la volonté.

— Ne troublons pas, répliqua-t-il avec son désagréable sourire, ne troublons pas les derniers moments que nous avons à passer en-

Digitized by Google

semble par ces discussions oiseuses, qui pourraient finir par amener entre nous un éclat pénible. Pour expliquer ce qu'il vous plaît de nommer l'imagination, il n'est besoin que d'une force jusqu'ici peu étudiée, qui communique aux nerfs de notre cerveau l'activité nécessaire à son existence. De là, pour l'homme, dans l'état de veille, ces secousses nerveuses, qui, à moins d'être régularisées par notre organisme, produisent comme résultat final ces états généralement connus sous le nom de maladies mentales, et qui pourtant ne peuvent être guéris qu'au moyen de traitements physiques. L'action de cette force sur les nerfs pendant le sommeil produit les rêves, et comme, durant cette période de notre existence, toutes les autres forces de notre corps sont à l'état de repos, on peut se faire alors l'idée la plus exacte de la perturbation qu'elle est capable de jeter dans tout notre être. Mais, comme je vous le disais tout à l'heure, laissons cela de côté ! dit ironiquement pour conclure mon compagnon ; loin de moi l'intention de vous ôter votre croyance aux miracles ! — mais de bonne foi je vous avais pris pour un protestant.

— Et en cela vous ne vous êtes point du tout trompé, mais je n'en tiens pas moins ceci pour parfaitement fondé et explicable : c'est que la foi vive et convaincue d'un homme à la vertu miraculeuse des objets extérieurs, — nommez cela superstition tant qu'il vous plaira — produit réellement des miracles.

— Soit, observa le professeur, je vois du moins avec plaisir que vous ne croyez pas vous-même au pouvoir miraculeux de ces objets extérieurs. Je serais bien aise pourtant, avant de nous séparer, de considérer encore de plus près cette sainte Madone, qui exerce une si grande attraction sur ce peuple croyant ; il arrive parfois que ces sortes de statues ne sont pas entièrement dépourvues d'un certain mérite artistique. »

Nous descendîmes. La statue représentait la vierge Marie avec l'enfant Jésus, qu'elle tenait endormi dans ses bras. Elle était sculptée en bois et n'était pas en effet sans quelque valeur sous le rapport de l'art. L'artiste, en la taillant, s'était évidemment inspiré de la madone de Raphaël de Bridge-Water, à en juger par l'attitude de Marie et les traits de sa figure, qui rappelaient tout à fait ce chef-d'œuvre. S'il avait représenté l'enfant Jésus endormi et dans une position moins difficile au point de vue de la statuaire, cela ne nuisait en rien d'essentiel à l'ensemble de l'œuvre, et l'image de Marie, avec ses traits tendrement sérieux, avec le petit Enfant endormi et un costume bien exécuté, produisait au contraire sur le spectateur une impression de douce et intime sympathie.

La statue était dressée dans une niche en pierre peu élevée, sous

Digitized by Google

un de ces hauts tilleuls aux larges rameaux, comme il s'en trouve dans presque tous les villages de la Bohême et de l'Allemagne méridionale. Au pied du monument, une femme agenouillée priait avec une ferveur si recueillie, qu'elle ne remarqua même pas notre présence. Non loin de là, sur une pierre, était assis un moine, vêtu de la grossière robe brune de son ordre, et lisant dans son bréviaire. Il ne semblait pas davantage faire attention à nous, car ses yeux restaient imperturbablement attachés sur les lignes de son petit livre. En tout ce lieu régnait un profond silence, interrompu seulement de temps en temps par le gazouillement d'un oiseau perché dans le tilleul, dont l'ombre couvrait et la Madone et les deux personnages qui priaient. Nous restâmes nous-mêmes quelques instants silencieux au bas du tertre que nous venions de descendre, nous abandonnant à l'impression de ce spectacle de paix et de sérénité.

Bientôt la jeune femme se leva, fit dévotement le signe de la croix et s'approcha du moine, devant lequel elle s'agenouilla de nouveau. Celui-ci, étendant les mains sur sa tête profondément inclinée, comme s'il la bénissait, fit ensuite à son tour sur elle le signe de la croix. Alors la femme se releva, et, après avoir baisé les deux mains du moine, elle s'éloigna et passa devant nous sans nous regarder. Ses cheveux noirs abondants étaient plus qu'à demi cachés sous le mouchoir rouge dont les paysannes de cette contrée ont coutume de se couvrir la tête; son visage avait les traits fins, expressifs et passionnés qui caractérisent proprement la race slave.

« Voilà enfin une figure passable, dit le professeur, quand la femme fut passée; et ce moine aussi ne fait pas tache dans son ordre, bien qu'avec ses yeux creux, qu'il daigne maintenant tourner vers nous, il ressemble plus à un prêcheur hussite qu'à un moine. Si nous entrions en conversation avec lui, il doit y avoir de certains rapports entre lui et cette femme. »

Après que nous eûmes échangé les saluts d'usage, le professeur demanda sans plus de façon si la Madone en question possédait quelques vertus particulières, et en quoi elle se distinguait de tant d'autres du même genre.

« Je pensais, répondit le moine, non sans une certaine teinte d'ironie, que vous auriez dû remarquer que cette statue a un certain mérite artistique; on en parle du moins généralement.

— Ce n'est point là ce que j'entends, observa le professeur; mais fait-elle des miracles? C'est là ce que je voulais savoir. A vrai dire, il faut bien que je le croie, puisque tant de gens viennent ici pour l'adorer.

— Oui, elle fait des miracles, dit le moine d'un ton sévère; des

Digitized by Google

miracles, elle en a fait déjà un grand nombre, et elle en fera plus d'un encore en faveur des pieux croyants.

— Vraiment ? De vrais miracles ? Il serait d'un vif intérêt pour moi d'en apprendre plus long sur ce sujet. »

Le moine ne paraissait pas vouloir entrer dans plus d'explications, car il se remit à lire, sans lever les yeux, dans son bréviaire.

« Il y a eu sans doute un miracle opéré en faveur de cette jeune femme qui était là tout à l'heure ? reprit le professeur, sans se laisser déconcerter par l'indifférence du moine. Elle avait tout l'air d'une femme à qui un miracle vient d'arriver, ou je me suis étrangement trompé.

— Vous ne vous êtes point trompé, répliqua le moine.

— Je le pensais bien, — mais pourquoi êtes-vous si avare de paroles, mon révérend père ? Pourquoi refusez-vous, pour l'honneur de cette Vierge miraculeuse, de nous faire connaître ses miracles, au moins le dernier qu'elle vient d'opérer ?

— Parce que je sais fort bien que votre question ne part que d'une oiseuse curiosité.

— Vous vous trompez en cela : ce n'est point une vaine curiosité, mais l'intérêt le plus vif qui m'a dicté la prière que je vous ai adressée.

— Qu'il en soit ce qu'il pourra ! mes paroles, je le sais, ne tomberont pas dans des âmes croyantes, mais je n'en veux pas moins acquiescer à votre désir.

» Souvent un grain que l'on sème tombe dans une terre stérile et y reste longtemps enfoui avant de prendre racine et de germer. Combien de choses dont on a ri et dont on s'est moqué dans ses jeunes années, qui plus tard nous apparaissent sous un tout autre jour, lorsque, souvent sans même savoir comment, le souvenir en est réveillé en nous ! Le récit que je vais vous faire du dernier miracle de notre sainte Madone peut aussi, tôt ou tard et contre votre attente, illuminer vos cœurs. Asseyez-vous donc ici, à l'ombre du tilleul, et écoutez-moi :

« Cette femme que vous venez de voir demeure là-bas dans la maison dont le toit de paille pointe à travers les arbres. Son mari, comme la plupart des habitants de ces villages, est bûcheron et travaille six jours de suite dans la montagne, pour venir passer le septième ici avec sa famille. Or, un samedi soir qu'il revenait au logis avec ses compagnons de travail et qu'il cherchait en vain parmi la foule des femmes venues à leur rencontre sa femme à lui et son petit garçon, un enfant de trois ans, la pensée lui vint qu'il pouvait leur être arrivé quelque malheur, et ce fut comme si la lame

Digitized by Google

d'un couteau lui avait traversé le cœur. Il se prit alors à courir jusque chez lui, comme un insensé, car il voulait voir de ses yeux, et non apprendre par d'autres le malheur qui lui était arrivé.

» Il trouva sa femme en larmes au chevet de son garçon qui gisait là, saisi par la fièvre, les joues en feu, dans un sommeil agité. Après un examen attentif, l'état de son cher enfant lui parut sans aucun danger, et il consola sa pauvre femme, qui déjà se consumait de chagrin à l'idée de perdre son enfant. Mais ses paroles n'eurent pas leur effet accoutumé, et l'état du malade n'ayant pas changé le jour suivant, l'angoisse de la pauvre mère ne fit que s'accroître encore. Le père, dans quelques heures, allait quitter de nouveau sa maison pour six jours, mais que ne pouvait-il pas arriver pendant un si long espace de temps? Elle ne pourrait pas une seule fois lui envoyer des nouvelles non plus qu'en recevoir de lui. Hélas! s'il revenait et qu'il trouvât mort son cher petit Franz, leur idole à tous deux!... A cette pensée, son cœur se serra, et il lui fallut un violent effort pour retenir ses larmes, quand, le lendemain matin, aux premières lueurs d'un jour brumeux d'hiver, vint l'heure de la séparation. Le père alla une fois encore au lit de l'enfant, une fois encore il lui prit les mains, ses petites mains brûlantes, et imprima un dernier baiser sur ses joues en feu.

« La fièvre n'a pas cessé, Marthe, dit-il alors à sa femme, mais je » ne crois pourtant pas qu'elle soit devenue plus forte. Donne-lui » souvent à boire de l'eau sucrée avec un peu de jus de citron, il » s'en trouvera bien. Que ne donnerais-je pas pour rester ici toute » cette semaine! Mais cela n'est pas possible, il faut que je rem- » plisse mon engagement, autrement je n'aurais plus de travail de » tout l'hiver. Ne te tourmente pas trop, ma chère femme, mais » veille bien sur le petit; mon cœur, tu le sais, ne fait qu'un avec » le sien. Dieu et la sainte Vierge te viendront en aide; je la prie- » rai là-haut tous les jours pour lui, n'y manque pas de ton côté. »

» A ces mots, elle ne put retenir ses larmes, et se mit à sanglotter.

« Aie-bien soin de lui, aies-en bien soin, que je le retrouve » guéri! »

» Telles furent les dernières paroles du bûcheron; après quoi, s'arrachant des bras de sa femme, il disparut dans le crépuscule du matin.

» Elle était seule. Peu à peu, comme il arrive toujours, son agitation se calma, sa volonté se raffermit, et la consolatrice de tous les mortels, même des plus misérables, l'espérance, rendit bientôt la paix à son cœur. Par malheur, cet état ne fut pas de longue durée. Dès le lendemain, la maladie de l'enfant empira, et, quoi que

Digitized by Google

pût faire la pauvre mère, en dépit des conseils des femmes les plus expérimentées du village, qu'elle avait appelées à son aide, la fièvre fit des progrès que rien ne put arrêter. On atteignit ainsi le vendredi au milieu des craintes et des angoisses les plus vives ; le petit Franz s'agitait dans son lit avec tout le délire de la fièvre, sans rien demander, sans reconnaître personne. Seulement, de temps en temps il ouvrait les yeux, mais son regard, d'ordinaire si affectueux et si riant, était maintenant terne et sans expression. Toutes les amies de la pauvre femme l'avaient abandonnée, elles voulaient s'épargner la douleur d'être témoins de la mort de l'enfant.

» La pauvre femme, torturée de douleur et d'angoisse, les yeux secs et brûlants, resta assise seule au chevet de son unique enfant, qui devenait plus faible d'heure en heure et semblait à peine respirer encore. Par l'étroite fenêtre basse de l'humble cabane le soleil couchant envoyait ses derniers rayons sur les traits défigurés du malade endormi. En ce moment, une idée soudaine monta au cœur de la mère désespérée et la fit tressaillir.

« La mère de Dieu, la sainte Vierge me viendra en aide, se dit-
» elle, puisque personne ici-bas, personne ne peut plus me secourir !
» Il me l'avait pourtant bien dit, lui, de recourir à elle, d'implorer
» son appui ! Allons, debout ! Courons à la Madone ! Je la prierai
» et supplierai à deux genoux jusqu'à ce qu'elle daigne m'exau-
» cer ! Et toi aussi, mon doux Franz chéri, il faut que tu viennes
» avec moi, bien qu'il fasse un peu froid, mais je t'envelopperai
» soigneusement; il faut qu'elle te voie elle-même, qu'elle voie
» combien tu es malade et qu'elle seule te peut sauver. Viens,
» viens, mon petit cœur ; à notre retour, bientôt, dans une demi-
» heure, tu seras mieux, tu pourras boire, et demain, demain,
» lorsque le père viendra, tu souriras à son approche ! Ah ! quelle
» sera sa joie ! »

» Tout en disant ces mots, et d'autres plus tendres encore, la bonne mère enveloppa soigneusement le petit malade dans ses couvertures, puis, le posant avec précaution dans un petit chariot, elle le traîna ainsi dehors jusqu'aux pieds de la sainte Madone. Là, elle se jeta à genoux et pria longuement avec toute la ferveur de son âme.
« Conservez-moi mon enfant, ô mère bénie ! s'écriait-elle ; vous êtes
» pleine de grâce ; jetez un regard sur moi et sur mon pauvre petit
» Franz. Vous connaissez les douleurs d'une mère, sainte Marie, mère
» de Dieu ; vous tenez vous même un enfant dans vos bras ; pensez
» combien vous seriez malheureuse si vous deviez le perdre ! Oh !
» pitié, pitié, soyez-moi propice ! Faites-moi signe que vous exaucez
» ma prière, souriez-moi, souriez à mon pauvre enfant comme vous
» faites toujours lorsque vous voulez secourir quelqu'un ; exaucez-

Digitized by Google

» moi, sainte mère de Dieu, bénie entre toutes les femmes; jetez un
» regard de miséricorde sur toutes les souffrances d'une mère incon-
» solable ! »

» Et ses yeux pleins d'angoisse s'attachaient sur la figure de la sainte Madone, mais la figure de la Madone restait sérieuse et froide. Les ombres du soir s'épaississaient et la malheureuse femme avait peine à distinguer encore les traits de l'auguste patronne des affligés. En ce moment, un léger soupir arriva à son oreille, et lorsque, tressaillant d'effroi, elle se pencha sur le visage de son fils, elle crut sentir qu'il n'avait plus de souffle. Avec un cri de désespoir, elle se jeta sur son enfant et d'une course haletante le ramena au logis. Quand elle le tira de son chariot, il était raide et froid, et comme, après l'avoir doucement posé dans son petit lit, elle le couvrait de baisers pour le réchauffer, elle sentit que la vie l'avait abandonné : — il était mort !

» Elle ne put ni pleurer, ni parler, ni même jeter un cri ; sa poitrine était oppressée, elle étouffait; tous les objets tourbillonnaient autour d'elle, et elle tomba sur son lit sans connaissance. Ce ne fut qu'au bout de quelques heures qu'elle revint à elle ; elle crut avoir rêvé ; mais lorsqu'elle vit les traits raidis de son cher petit, qu'elle sentit ses lèvres froides et glacées, elle reprit conscience de tout son malheur, et le désespoir s'empara d'elle.

« Il est mort, mort ! mon doux Franz chéri, mort ! s'écria-t-elle.
» Plus jamais il ne sourira, plus jamais de sa voix aimée il ne pro-
» noncera mon nom. Oh ! et quand son père reviendra ce soir et
» qu'il ne le retrouvera plus, plus jamais !... » A ces mots, elle se jeta sur le corps de son enfant et chercha par ses baisers à le rappeler à la vie. Tout à coup, elle fit un bond, et, les yeux hagards, étincelants, comme si elle eût perdu la raison : « Pourquoi, s'écria-
» t-elle, pourquoi n'avez-vous pas exaucé ma prière, sainte Vierge
» Marie? Pourquoi ne m'avez-vous pas conservé mon garçon, mon
» cher petit Franz ? Ne vous ai-je point priée avec tout le recueille-
» ment de mon cœur, avec toutes les angoisses de mon âme ? Ne
» vous ai-je point conjurée au nom de votre propre fils ? Vous savez
» pourtant tout ce que souffre une mère quand elle perd son en-
» fant ! Mais vous avez eu pour moi et pour mon fils un froid et dur
» regard, comme si vous ne m'entendiez pas, et pourtant vous gar-
» dez encore votre enfant dans vos bras, votre doux petit enfant
» Jésus, tandis que le mien, vous le laissez mourir ! Ah ! il faut que
» vous sentiez aussi, vous, si vous l'avez oublié, ce qu'éprouve le
» cœur d'une mère, à qui on ravit son enfant ! Il faut que vous res-
» sentiez les douleurs auxquelles je suis condamnée, puisque vous
» avez fermé l'oreille à mes prières ! »

Digitized by Google

» A ces mots elle s'élance, les cheveux épars, hors de la chambre, et vole vers la Madone. La lune s'était levée dans l'intervalle, et sa pâle et sereine lumière argentait la campagne silencieuse. Arrivée devant la Madone, la pauvre femme s'arrête un moment, comme si elle chancelait dans sa résolution, mais bientôt, semblable à une insensée, elle escalade d'un bond les marches de pierre du pieux monument, et, d'une main sacrilége, arrache l'enfant Jésus du bras de sa sainte mère.

« Tiens, s'écrie-t-elle quand elle l'eut rapporté dans sa cabane, » tiens, mon pauvre Franz, je t'apporte un compagnon ! Elle sait à » présent ce que souffre une mère, lorsqu'on lui prend son enfant ! » Ha ! pourquoi ne m'a-t-elle pas conservé le mien ? Elle aurait en- » core le sien à cette heure. Allons, continua-t-elle, tu vas reposer » aux pieds de mon Franz, et tu y resteras couché jusqu'à ce que » l'on vous enterre tous deux. »

« A ces mots, et par un effet de l'excitation fébrile où l'avait jetée l'action sacrilége qu'elle venait de commettre, ses sens l'abandonnent, et elle tombe de nouveau sur son lit à la renverse, sans connaissance.

» Lorsqu'elle s'éveilla, le jour jetait ses premières clartés dans l'humble cabane ; elle se sentit prise d'une immense fatigue et eut besoin d'un certain temps pour se rendre un compte exact de sa situation. Puis elle jeta un regard désespéré sur le lit où gisait son pauvre Franz, et alors elle se leva d'un bond avec un grand cri. « Ah ! s'écria-t-elle en écartant de son visage ses long cheveux qui » flottaient en désordre, ah ! elle a repris son enfant pendant que je » dormais ! Mais comment ai-je pu dormir ? comment ne me suis-je » point réveillée ? Elle ne serait certainement pas venue si j'eusse » veillé ! Mais c'est en vain ! Si elle a repris son enfant et qu'elle le » tienne encore dans ses bras, j'irai de nouveau le lui ravir, car je ne » veux pas qu'elle le garde, je le lui arracherai toujours ! » Et la voilà qui de nouveau se précipite désespérée et court à la Madone. De loin déjà ses yeux cherchaient à voir si l'enfant Jésus reposait encore dans les bras de la sainte Vierge.

» Quand elle fut plus près, elle remarqua le divin enfant qui reposait, comme autrefois, dans les bras de sa mère, laquelle gardait toujours le même regard froid et immobile. D'un bond sauvage elle s'élance et saisit l'enfant Jésus, mais elle ne peut cette fois accomplir sa tentative sacrilége. Il lui semble que les bras de la sainte Vierge se raidissent et que ses yeux lui lancent des regards courroucés.

» Brisée et repentante, elle tombe aux pieds de la Madone et appuie sa tête sur les marches de pierre, sans oser la relever. Elle

Digitized by Google

reste ainsi longtemps, jusqu'à ce qu'enfin elle retrouve la force de prier. Alors les ténèbres de son âme se dissipent, et une douce rosée de larmes calme les cuisantes blessures de son cœur.

» Ce ne fut que longtemps après qu'elle releva la tête, et alors, pleurant toujours et priant tout bas à mains jointes : « Pardonnez-» moi, sainte Marie, mère de Dieu, pleine de grâce, pardonnez-moi le » crime abominable que j'ai commis envers vous; oh ! n'entrez pas en » jugement avec la douleur d'une malheureuse mère, qui ne savait » pas ce qu'elle faisait ! » — En ce moment, les premiers rayons du soleil qui se levait au-dessus des noires forêts se répandirent comme une auréole éblouissante autour de la statue de la Vierge. Celle-ci regarda complaisamment avec un doux sourire la pécheresse repentante, et ce sourire pénétra dans le cœur brisé de la pauvre femme comme un éclair d'espérance.

» Inquiète, et craignant d'être la dupe d'une illusion de ses sens, elle regarde de nouveau la Madone, mais elle la voit encore lui sourire, comme elle fait toujours quand elle exauce la prière d'un croyant.

» Un sentiment de joie infinie fait tressaillir son cœur, elle regagne sa demeure en courant, et là, quand, le cœur palpitant, elle ouvre doucement la porte, elle voit son Franz adoré assis sur son lit, et jouant ; elle le voit lui sourire et lui tendre ses petites mains, et alors, serrant fortement dans ses bras son fils ressuscité, elle tombe avec lui sans connaissance.

» Le retour du père dans la soirée, sa joie en retrouvant son enfant guéri, et en apprenant tout ce qui s'est passé ; puis les visites des voisins, le récit qu'on leur fit du miracle et le sacrifice d'actions de grâces à offrir plus tard à la sainte mère de Dieu, je pourrais vous redire tout cela, mais cela ne fait point partie de l'histoire du dernier miracle de la Madone, ajouta le moine après une pause de quelques instants ; je vous ai raconté ce miracle, tel qu'il s'est passé, conformément à votre désir. Puisse-t-il produire sur vos cœurs une impression salutaire et vous fortifier dans la foi ! car, sans la foi, toute science n'est rien que ténèbres insondables et abus de cette force de notre âme que Dieu nous a donnée pour que nous le reconnaissions dans ses œuvres et que nous l'adorions en toute humilité. »

Cela dit, le moine se leva, glissa silencieusement son bréviaire dans la large poche de sa robe, nous salua à demi-voix d'un *Dominus vobiscum*, fit le signe de la croix et disparut bientôt à nos regards dans la forêt voisine.

« Pas mal, dit le professeur, rompant le premier le silence assez long qui suivit cette scène, mais je voudrais pourtant, avant de vous

Digitized by Google

quitter, voir un peu face à face cette paysanne romanesque et son fils ressuscité. »

Nous entrâmes chez elle. La jeune femme — un joli type bohémien aux traits fins et expressifs — était assise à son rouet, et son garçon jouait par terre devant elle. Elle nous fit un aimable accueil et sembla supposer que nous venions à cause du dernier miracle. Nous le lui fîmes conter une seconde fois et donnâmes quelques cadeaux à l'enfant.

« Et tout cela s'est réellement passé, comme vous dites, chère madame? demanda le professeur. Vous vous rappelez exactement toutes les circonstances du fait, notamment celle-ci, que vous avez réellement pris l'enfant Jésus aux bras de la Madone?

— Hélas! cher monsieur, répliqua-t-elle, je voudrais le savoir moins exactement que je ne le sais; mais la sainte mère de Dieu m'a pardonné mon sacrilége, autrement elle n'eût pas rendu la vie à mon cher petit Franz. Puis le révérend père m'a donné l'absolution, à condition que j'aille tous les jours, durant trois mois, réciter devant la Madone douze *Ave Maria*. Ah! je le fais bien volontiers, j'en réciterais cent, s'il l'eût voulu, au lieu de douze! »

Lorsque nous fûmes de nouveau devant la Madone, je tendis la main au professeur en signe d'adieu, car je voulais maintenant poursuivre mon excursion dans les forêts.

« Vous m'avez l'air, en vérité, de prendre au sérieux les rêves de cette femme et de voir un miracle dans le réveil d'un enfant après une crise nerveuse, me dit-il d'un ton sarcastique.

— Le miracle est l'enfant chéri de la foi, répliquai-je avec un sourire en lui secouant la main, et maintenant adieu; il y avait dans les paroles du moine des choses qui doivent nous faire réfléchir. »

GUSTAVE DE STRUENSÉE.

Traduit de l'allemand par M. MATERNE.

Digitized by Google

MARIE STUART

ET LA

CRITIQUE HISTORIQUE

Histoire de Marie Stuart, par Jules GAUTHIER. Paris, librairie Internationale, 1869.

« ... Quand en un prince la vertu et bonnes conditions précèdent les vices, il est digne de grand mémoire et louange : veu que tels personnages sont plus enclins en choses volontaires qu'autres hommes, tant pour la nourriture et petit chastoy qu'ils ont eu en leur jeunesse, que pour ce que, venant en l'aage d'hommes, la plus-part des gens taschent à leur complaire et a leurs complexions et conditions. » *Commines.*

La vie et la mort de Marie Stuart ont servi de texte à des controverses qui, après trois siècles écoulés, semblent plus vives que jamais. Aujourd'hui encore, elle compte des ennemis implacables et des défenseurs dévoués, qui forment comme un ordre de chevalerie. Du vivant même de la reine d'Ecosse, les diatribes de Buchanan ont fait à sa mémoire de fatales blessures : bien que ses apologistes n'aient opposé pendant longtemps à ces armes perfides que de touchantes protestations, ils ont trouvé de sympathiques échos dans tous les cœurs. Vainement en effet, lisons-nous dans les récits hostiles l'amère récapitulation de ses fautes; vingt ans d'une captivité outrageante et de souffrances; des arrêts où les formes de l'équité la plus élémentaire ont été violées, un supplice immérité

Digitized by Google

ressemblent plutôt à une longue persécution qu'à des actes de justice. D'ailleurs, il s'agit d'une femme, d'une reine, d'une Française, donée de toutes les séductions et dont la vie orageuse a été terminée par une mort sublime. Tant que l'imagination et la sensibilité auront quelque part dans les jugements des hommes, la vérité légendaire se substituera ici à la vérité historique. Si elles sont incompatibles, nos prédilections involontaires seront pour la première. Marie Stuart sera toujours, quoi qu'on fasse, le type d'une grande infortune héroïquement supportée : la postérité ne verra en elle qu'une victime et ne ménagera pas ses persécuteurs.

Cependant l'esprit humain est ainsi fait, qu'il se défie de ses propres entraînements : la science a aussi ses droits ; l'émotion lui est suspecte ; l'intérêt dramatique qui se fait une trop large part dans ses domaines l'inquiète. Elle dira que la vérité historique a été sacrifiée ; on fera taire les sentiments les plus naturels ; on mettra une subtilité ingénieuse au service de cette thèse. Au nom de la science austère, on dépouillera Marie Stuart de son prestige ; la cause à laquelle elle s'était identifiée, c'est-à-dire la cause catholique, en opposition avec les intérêts de la réforme, était une cause condamnée ; elle devait succomber dans la grande lutte qui divisait l'Europe au XVIe siècle..... L'histoire ainsi conçue ne sera qu'une longue apologie d'Elisabeth et de sa politique. C'est à ce point de vue que se sont placés deux historiens, MM. Froude et Burton, chez lesquels le sentiment national paraît avoir étouffé toute impartialité.

M. J. Gauthier, venu le dernier dans cette arène où se sont succédé de nombreux combattants, a voulu demander aux sources, aux documents imprimés, aux archives publiques, aux lieux témoins des malheurs de Marie Stuart, la solution d'une controverse qui passionnera longtemps encore l'historien. Au début de son entreprise, il ne doutait pas, dit-il, de la culpabilité de son héroïne : après avoir examiné les pièces du procès, il est demeuré convaincu qu'elle a été victime de l'ambition effrénée des seigneurs écossais, qui voulaient rester maîtres du gouvernement, et des intrigues des agents d'Elisabeth. Suivons-le, aussi rapidement que possible, dans ce pèlerinage accompli avec le désir toujours sincère de démêler la vérité obscurcie par les débats les plus contradictoires.

I

Le précis le plus sec des événements de la vie de Marie Stuart ne saurait laisser le lecteur indifférent. Reine d'Ecosse presqu'en

Digitized by Google

naissant (1542), mariée à François II à l'âge de seize ans, veuve après dix-huit mois de mariage, elle n'a connu de bonheur que ces premières années passées dans la cour la plus brillante de l'Europe. Française et catholique, elle prend à vingt ans le gouvernement de ses Etats héréditaires, en proie aux factions religieuses et féodales. En 1565, elle épouse Darnley, qui périt assassiné en 1567, moins d'un an après le meurtre de Riccio. Bothwell est absous, s'empare de sa souveraine, la retient prisonnière et devient son époux. Ses complices se liguent contre lui : Marie tombe entre les mains des factieux ; elle s'échappe du château de Lochleven et se réfugie en Angleterre (1568); elle y reste captive jusqu'en 1587 et subit son arrêt de mort à l'âge de quarante-cinq ans.

Qu'elle soit coupable ou innocente, on ne peut lui refuser la pitié : l'historien qui résisterait à ce sentiment se montrerait plus inexorable que ne voulut le paraître sa plus cruelle ennemie. Lorsque la nouvelle de l'exécution se répandit à Londres, Elisabeth prit Dieu à témoin que, loin d'avoir consenti à la mort de sa bonne sœur d'Ecosse, sa ferme résolution avait toujours été de lui conserver la vie.

Le jugement et la condamnation de Marie Stuart ne furent qu'un tissu d'iniquités que sa rivale semblait se reprocher, en affectant des regrets qu'elle n'éprouvait pas. Sa mort fut-elle du moins une expiation méritée ? C'est à ce point de vue seulement que nous étudierons les traits les plus caractéristiques de cette biographie.

Et d'abord, il est difficile de se montrer sévère pour les fautes politiques que la jeune reine a pu commettre : à peine débarquée dans son nouveau royaume, elle se trouva exposée aux attaques de religionnaires jaloux, assez intolérants pour contester à leur souveraine le droit de pratiquer son culte en particulier : elle était entourée d'une féodalité intraitable et avide, toujours disposée à prêter l'oreille aux suggestions d'Elisabeth, qui ne cessa d'entretenir en Ecosse des dissensions, afin d'y ruiner l'influence séculaire de la France et d'y assurer la prépondérance anglaise. On ne connaissait pas assez, avant que M. Gauthier eût traité ce sujet, le caractère féroce et cupide de ces seigneurs écossais pour lesquels l'assassinat et la trahison n'étaient qu'un jeu et qui ne connaissaient de loi que celle de leur intérêt personnel. Dompter de pareils instincts, aucune puissance humaine n'y pouvait prétendre. Les exploiter à son profit, en d'autres termes, flatter ou soudoyer un parti pour écraser ses adversaires, encourager le meurtre et le pillage de ceux que l'on redoute, assurer aux dépens de tous le maintien de son autorité par des coups d'audace et des manœuvres souterraines, c'était un rôle auquel n'était point préparée la veuve de François II, mais qu'un

Digitized by Google

Moray[1] pouvait soutenir pendant quelque temps, sauf à périr assassiné, et que de loin Elisabeth et ses agents pratiquèrent avec quelque succès.

Rappelons seulement que, avant même que Marie Stuart n'eût pris possession de ses Etats héréditaires, Elisabeth, d'accord avec les réformés écossais, se flattait de réunir les deux royaumes. Non contente de les encourager à dépouiller l'Eglise catholique et de leur fournir des subsides, elle conclut avec eux le traité de Berwick (1560), par lequel les confédérés s'engageaient à ne plus s'allier avec la France. Six mois après, elle faisait implicitement reconnaître, par le traité d'Edimbourg, le droit d'intervention de l'Angleterre en Ecosse. En refusant son adhésion à ce pacte, qui semblait placer son autorité personnelle sous la dépendance d'une puissance étrangère, Marie Stuart avait surtout en vue un article qui impliquait de sa part une renonciation absolue au droit de porter les armes d'Angleterre. Héritière présomptive de cette couronne, en cas de mort d'Elisabeth, elle ne pouvait abdiquer à l'avance un titre dont elle était fière. Sa rivale n'oublia jamais ce grief : à ses yeux, la reine d'Ecosse se rendait coupable d'une sorte d'usurpation, et, malheureusement, cette princesse fut assez peu habile pour aigrir davantage encore l'orgueilleuse fille de Henri VIII en persistant à demander, dans les négociations stériles qui occupèrent sa longue captivité, que ses droits de successible fussent reconnus.

On peut juger, par un seul fait, des sentiments qui animaient Elisabeth à l'égard de Marie : une croisière anglaise avait reçu mission de l'arrêter à son passage de Calais en Ecosse : elle n'échappa qu'à la faveur d'un épais brouillard qui déroba la marche de sa galère à ses ennemis.

Le mariage de la jeune reine ne fit qu'envenimer des relations déjà si pénibles : tantôt Elisabeth faisait nommer Robert Dudley (Leicester, son propre favori) comme l'époux qu'elle recommandait au choix de sa bonne sœur d'Ecosse ; tantôt elle désignait Darnley, cousin des deux reines ; puis, selon que l'un ou l'autre semblait sur le point d'être préféré, elle multipliait les objections afin d'ajourner une solution qu'elle redoutait. Cette politique ombrageuse lui était inspirée par un sentiment de jalousie qui n'était combattu que par la crainte qu'elle éprouvait de voir Marie Stuart épouser les autres prétendants qui aspiraient à sa main. Un mariage avec don Carlos ou avec l'archiduc eût été en effet un acte d'hostilité déclarée contre

[1] Telle est, paraît-il, la véritable orthographe du nom de Jacques, frère bâtard de Marie Stuart, fils de Jacques V et de Marguerite, fille de lord Erskine, bien que les biographes écrivent le plus souvent *Murray*.

Digitized by Google

l'Angleterre. Cette haine jalouse qui était au fond de toutes ses tergiversations s'exalta de plus en plus lorsque le mariage de la reine d'Ecosse avec Darnley fut suivi de la naissance d'un prince qui devait réunir un jour les deux couronnes.

Avant la célébration de cette union, la mort de Darnley et celle de son père avaient été jurées par Moray et ses amis. Les deux fiancés n'échappèrent que par un heureux hasard à une embuscade qui leur avait été préparée (juin 1565). L'envoyé d'Elisabeth avait été mis au courant de ce complot, auquel il faisait allusion en ces termes, trois semaines avant l'exécution projetée : « Le seul moyen de remédier à ce malheur (il voulait parler du mariage), c'est qu'on se débarrasse de Darnley. »

Le 29 juillet fut enfin célébrée cette union, qui fut comme le signal de la guerre civile.

Nous entrons ici dans le vif de cette histoire : signalons tout d'abord avec M. Gauthier la logique inflexible avec laquelle se succédèrent les catastrophes. Le complot ourdi contre Darnley, puis le meurtre de Riccio, concerté par Morton et Ruthven, d'accord avec Moray et Darnley lui-même, ne sont-ils pas les premiers épisodes d'une série d'attentats qui n'avaient qu'un but unique ? Isoler Marie-Stuart, en brisant ses appuis naturels et, en la diffamant, préparer l'avénement de Morey à la régence, tel est le plan que les faits qui suivirent mirent de plus en plus en évidence et que Darnley fut assez aveugle pour ne pas pressentir.

« Ce n'était pas simplement pour tuer un étranger sans défense, dont le premier assassin venu pouvait débarrasser l'Ecosse ; c'était moins encore pour réparer des brèches faites à l'honneur conjugal de Darnley que tant de gentilhommes s'étaient concertés avec Elisabeth et ses ministres, que toute l'Eglise s'était émue et que deux cents hommes avaient envahi en armes le palais d'Holyrood. La mort de Riccio n'était que le premier acte de la tragédie... »

Ils visaient certainement plus haut : quelques jours après le meurtre, ils avaient formé le projet d'enfermer leur souveraine dans le château de Stirling, d'exiger d'elle l'etablissement de la réforme, et, en cas de refus, de l'assassiner ou de la retenir prisonnière pendant le reste de ses jours. Elle fit comprendre au roi le danger qui les menaçait tous deux, mais la faiblesse de caractère de ce malheureux et son imprudence achevèrent de le perdre.

Sa réconciliation avec la reine fut considérée par ses anciens complices comme un acte de trahison : il avait révélé leurs noms ; à leur tour, ils mirent sous les yeux de Marie Stuart les engagements signés par son indigne époux, qu'ils ne considéraient plus que comme un obstacle à leurs projets. Ce malheureux sentait ses jours

Digitized by Google

menacés et se voyait pour jamais en butte aux mépris de la reine. Ainsi s'expliquent les froideurs des deux époux l'un pour l'autre, leurs altercations, l'éloignement du prince qui semblait fuir la cour et ses propos inconsidérés. Il n'est pas nécessaire de supposer que Marie eût conçu alors pour Bothwell cette passion aveugle qui, suivant la plupart des historiens, fut la cause de tous ses malheurs (mai 1566).

Darnley, qui se plaignait de la ruine de son crédit dans l'esprit de celle qu'il avait outragée et du retour de faveur accordé à ses anciens complices, tels que Moray, était assez imprudent pour répandre dans les cours étrangères des bruits fâcheux sur la foi de cette princesse : il intriguait avec les catholiques anglais et formait l'absurde projet de s'emparer de deux forteresses anglaises. Il pressentait un danger; mais, dans les plaintes qu'il faisait à l'ambassadeur de France, il ne témoigna aucun soupçon contre Bothwell, et ne fit aucune allusion à la prétendue passion qui, si elle eût déjà éclaté, lui aurait donné de l'ombrage (octobre 1566).

Comment fut conçu et exécuté le meurtre de ce faible prince? C'est à l'occasion de cet attentat que les pamphlétaires du XVIe siècle ont accumulé les accusations contre Marie Stuart avec un art perfide qui a égaré plusieurs générations d'historiens. Tous ses actes, toutes ses paroles ont été étudiés, commentés, souvent travestis : quelques développements nous paraissent indispensables afin de mettre les lecteurs en état de suivre M. Gauthier dans la révision de cet émouvant procès.

La conduite et le but des principaux conjurés sont connus : l'instigateur du meurtre de Darnley fut Lethingthon ; l'exécution en fut concertée avec Bothwell, qui en prit la direction, avec Morton et Ruthven, qui avaient trempé dans l'assassinat de Riccio, avec Moray, qui laissa faire, et plusieurs autres. Bothwell s'était jusqu'à ce jour distingué par sa fidélité et par les services qu'il avait rendus à sa souveraine : il se promettait, après l'attentat, d'exiger sa main, en se présentant à ses yeux comme un protecteur assez ferme pour relever son autorité. En réalité, il préparait sa propre ruine et celle de la reine. Les seigneurs qui s'étaient liés avec lui par un infâme traité avaient de plus hautes visées. Marie venait de donner naissance à un fils : en écartant la mère, Moray devenait régent, jouissait du pouvoir pendant une longue minorité, avec l'espoir d'élever dans les doctrines de la Réforme l'héritier légitime des deux couronnes. Pour ses complices, cette régence assurait le triomphe d'une aristocratie turbulente sur la royauté et la conservation entre leurs mains de vastes domaines dont ils s'étaient emparés pendant les troubles et dont un caprice de la reine pouvait les dépouiller. Après

Digitized by Google

le meurtre, il devait leur être facile de se transformer en vengeurs de l'orphelin et de perdre du même coup et leur faible souveraine et eur aveugle instrument. Quant à celle-ci, la mort de Darnley lui faisait perdre toutes ses chances à la succession au trône d'Angleterre. En un mot, « faut-il croire que celle à qui ce crime devait coûter si cher en a été l'auteur, et que ceux qui en recueillaient à coup sûr les avantages en ont été innocents [1] ? »

Darnley était tombé malade de la petite vérole à Glasgow, au commencement du mois de janvier : la reine lui envoya son médecin ; elle se rendit ensuite en personne auprès de lui, s'efforça de dissiper les soupçons qu'il avait pu concevoir contre elle, et la réconciliation entre les époux parut complète. Il avait été question de le ramener pendant sa convalescence à Craigmillar ; puis il fut décidé qu'il s'installerait à une faible distance d'Edimbourg, dans la demeure du prévôt de l'église Sainte-Marie, appelée Kirk of Field. C'est là qu'il devait trouver la mort. La reine lui fit quelques visites et passait près de lui une partie de la soirée. Le 9 février, elle mariait deux de ses serviteurs et avait promis d'assister au bal qui devait avoir lieu à Holyrood. Elle resta près de Darnley jusqu'à onze heures environ, se rendit à la fête, où elle était attendue, et se retira avant minuit. Vers deux heures, une explosion épouvantable se fit entendre : la maison de Kirk of Field n'était plus qu'un monceau de ruines. Le cadavre de Darnley fut retrouvé à cent pas de l'habitation : il est certain qu'il périt étranglé, et que l'explosion n'avait été préparée que pour masquer cet attentat.

II

Marie Stuart est-elle responsable d'un pareil crime ? Existe-il des preuves directes de sa complicité ? Est-il avéré (et cette charge a paru accablante) qu'elle ait fait enlever de l'appartement de Darnley un lit neuf pour lui substituer un meuble sans valeur ? En présence d'une allégation aussi étrange, on ne saurait trop s'étonner et de la lésinerie de la reine et de la grossière imprudence qu'elle aurait commise. Mais il est établi, par des inventaires authentiques depuis peu découverts, que le lit détruit par l'explosion était un lit de velours passementé d'or et d'argent, et que la chambre était décorée

[1] V. sur ce point Viesener, *Marie Stuart et ses derniers historiens*, passim. Camden, historien contemporain, a porté le même jugement sur ces intrigues.

Digitized by Google

avec un certain luxe (onze pièces de tapisseries, un dais de velours noir, etc.).

Quatre des complices de l'attentat furent arrêtés au commencement de l'année suivante : Marie Stuart était alors prisonnière ; les coupables, loin d'avoir intérêt à la ménager, pouvaient impunément révéler sa connivence. Or ils déclarèrent dans leurs interrogatoires qu'ils ignoraient que la reine eût connaissance du complot. Un seul, au moment de son exécution, aurait fait allusion à cette circonstance ; mais la déclaration du témoin qui a rapporté ces dernières paroles est des plus suspectes. Et d'ailleurs, ce condamné pouvait avoir été trompé par les chefs de l'entreprise, qui, pour vaincre les hésitations de ce malheureux, se seraient faussement prévalus de l'adhésion de leur souveraine.

On a suspecté la sincérité de la réconciliation des deux époux ; on a imputé à la reine d'avoir attiré Darnley à Kirk-of-Field, d'accord avec les meurtriers, au lieu de le laisser aller à Craigmillar, où il avait d'abord eu l'intention d'achever sa convalescence. Mais il résulte de la déclaration d'un témoin peu favorable à Marie Stuart que ce fut le roi lui-même qui témoigna de la répugnance pour la résidence de Craigmillar. La maison du prévôt fut choisie comme un lieu très-salubre et en bon air.

Cependant, avant de s'attacher à ces indices, il y aurait plus d'intérêt à se demander si le meurtre de Darnley était indispensable pour assurer le succès des intrigues de la reine avec Bothwell, en supposant toujours que l'un et l'autre fussent animés d'une passion coupable. Or, il est un point parfaitement établi, c'est que, dans le courant du mois de décembre, les personnages les plus considérables proposèrent à Marie Stuart de faire prononcer son divorce : elle s'y refusa, alors qu'elle pouvait, par un moyen légal et sans se souiller d'un crime inutile, se délivrer d'un mari pour lequel elle n'éprouvait que du mépris.

Six semaines plus tard, comme on imputait à Darnley de sinistres projets contre sa personne, Moray demanda à sa sœur l'ordre de le faire arrêter et poursuivre pour crime de haute trahison. En cédant à ces suggestions, elle arrivait sans se compromettre, non plus que Bothwell, au but secret qu'on leur suppose.

Son éloignement pour son époux et ses préférences pour Bothwell se sont-ils traduits, ainsi qu'on l'a dit, par des démonstrations publiques, qui auraient dégénéré en un véritable scandale, lors du baptême du prince royal? Est-il vrai que le roi ait été écarté à dessein et que son rival ait présidé à la cérémonie sous les yeux des ambassadeurs étrangers? « Cette situation, a écrit M. Mignet, était accablante pour la reine... » On sait que Darnley s'abstint volontai-

Digitized by Google

rement d'assister à ce baptême par un double motif : la présence de Moray et des autres complices du meurtre de Riccio qui avaient été rappelés à la cour lui déplaisait, et surtout il était profondément blessé de ce qu'Elisabeth eût interdit expressément à son ambassadeur de lui donner le titre de roi. D'ailleurs, il est faux que Bothwell ait présidé à cette solennité : lui et les autres seigneurs protestants ne voulurent pas entrer dans la chapelle catholique où se fit le baptême de l'enfant.

Ces premiers griefs écartés, restent les plus graves : la passion de Marie pour Bothwell, sa correspondance et ses démarches, que nous discuterons, l'absolution scandaleuse de ce scélérat après l'assassinat et son mariage.

Le jugement de Bothwell ne fut évidemment qu'une parodie de l'œuvre de la justice : l'histoire en a fait retomber tout l'odieux sur la reine parce que l'on suppose démontrés par anticipation et sa participation au crime et son désir de hâter son union avec l'assassin. Puis on fait le raisonnement inverse qui n'est qu'un cercle vicieux : si elle a ménagé l'absolution de son favori, c'est qu'ils avaient concerté le crime ensemble.

Cependant il est infiniment probable qu'elle aurait été dans l'impossibilité d'obtenir la condamnation de Bothwell, alors même qu'elle l'eût fermement voulu. Le jugement fut l'œuvre des complices mêmes de l'assassinat, c'est-à-dire des personnages les plus intéressés à étouffer les preuves. Il n'est pas certain, d'ailleurs, *à priori*, que Marie Stuart considérât cet homme comme le principal auteur de l'attentat ; elle avait autant de raison de soupçonner les assassins de Riccio, qui étaient devenus les ennemis déclarés de Darnley. L'un des plus compromis, Morton, défendit Bothwell devant ses juges, et Lethington l'assista pendant les débats. Argyle, lord juge d'Ecosse, présidait la cour : des quatre assesseurs, Lindsay, beau-frère de Moray, avait trempé dans l'assassinat de Riccio et fut le geôlier de Marie, après avoir contribué à la détrôner ; Mackill et Balnaves étaient dévoués à Moray ; Pitcairn signa la déchéance de la reine. Tous quatre enfin se firent ses accusateurs dans les conférences d'York. Les plus influents parmi les jurés étaient pareillement compromis dans l'affaire et n'offraient aucune garantie d'impartialité[1].

Quant au mariage avec Bothwell, la reine n'aurait dû, sous au-

[1] La calomnie a cherché à dénaturer les actes les plus insignifiants de Marie Stuart. Peu de jours après le meurtre, elle se retira à Seaton où, dit-on, elle s'amusait à tirer de l'arc, en compagnie de Bothwell, de Huntley et de lord Seaton. M. Gauthier n'a pas eu de peine à démontrer que, le jour indiqué, aucun des personnages dont il s'agit n'était avec la reine dans cette résidence.

Digitized by Google

cun prétexte, y donner son consentement. Mais, avant de la condamner avec la dernière rigueur, il importe de rechercher si les circonstances ne la justifient pas dans une certaine mesure, et surtout si ce consentement a été libre, si, en le donnant, elle s'est rendue, en connaissance de cause, moralement complice de l'assassinat de son époux.

Le parlement d'Ecosse, réuni le 14 avril, confirma la sentence d'absolution : vingt-huit des seigneurs qui y avaient assisté signèrent un engagement par lequel ils promettaient d'appuyer Bothwell et de recommander à la reine de l'épouser, tandis qu'en réalité, leur but secret était de la perdre et de s'assurer en même temps l'impunité. Marie se rendit, le 22 avril, à Stirling qu'elle quitta le 23. Le lendemain, Bothwell, qui l'attendait sur la route à la tête d'un millier d'hommes, l'empêcha de rentrer à Edimbourg, et l'entraîna au château de Dunbar où il la retint prisonnière jusqu'au 6 mai. A partir de cette époque, elle resta à la merci des créatures de ce bandit, dans le château d'Edimbourg, jusqu'à ce qu'il eut obtenu de sa captive déshonorée une promesse de mariage. Les bans furent publiés le 8, et la célébration eut lieu le 15. Cependant, les anciens conjurés qui avaient adhéré au meurtre de Darnley tenaient des assemblées secrètes; ils s'obligeaient, par une ligue conclue à Stirling, à poursuivre les assassins, et préparaient ainsi les événements qui devaient amener la ruine de Marie Stuart et laisser à leur discrétion un prince en bas âge. L'enlèvement ne fut-il qu'une feinte grossière concertée avec cette princesse ; ou bien tomba-t-elle au contraire dans un piége habilement préparé par Bothwell, à la satisfaction secrète des seigneurs qui se promettaient ensuite de profiter d'une faute aussi énorme?

Si leur duplicité n'est guère douteuse, celle de Marie Stuart ne saurait s'affirmer sans preuve : n'est-ce pas assez d'avoir à lui reprocher comme une grave imprudence ce déplorable mariage? faut-il y voir le dernier épisode d'un crime concerté? Or, l'enlèvement ne faisait qu'aggraver d'un scandale inutile l'attentat de Bothwell et fournir un prétexte à ses ennemis pour attaquer un mariage conclu sous d'aussi bons auspices. Si l'on suppose la connivence de Marie Stuart dont rien n'eût gêné les relations avec son complice, elle aurait pu lui laisser le temps de faire prononcer son divorce avec sa femme, puis justifier sa résolution par le désir apparent de céder au vœu des principaux seigneurs qui, dans le fameux pacte connu sous le nom de *Bond d'Ainslie*, exhortaient la reine à s'unir à Bothwell alors tout puissant.

Il n'est que trop vrai que son mariage souleva en France et dans les cours étrangères une vive réprobation : toutefois, aux pièces di-

Digitized by Google

plomatiques et autres documents qui incriminent la funeste passion de Marie pour Bothwell, on peut opposer, comme l'a fait notre auteur, les proclamations et les actes émanés des lords Ecossais eux-mêmes, lorqu'ils se soulevèrent contre leur souveraine. Dans ces pièces, au nombre de quatre au moins, ils déclarent qu'elle a été victime de violence et de rapt. Admettons, si l'on veut, qu'à cette époque, ses ennemis se proposaient principalement d'exciter l'animadversion publique contre ce scélérat, et de séparer sa cause de celle de la reine en épargnant celle-ci ; que les mêmes ménagemente étaient nécessaires dans l'acte du parlement du 20 décembre suivant, où le jeune prince Jacques VI est censé parler. Cependant Marie Stuart était alors prisonnière, et cinq jours auparavant, dans un autre acte du parlement, elle était positivement accusée de connivence avec Bothwell. De telle sorte que M. Gauthier est fondé à résumer en ces termes des contradictions aussi manifestes : « ou bien ils avaient menti le 15, ou bien ils mentaient le 20. »

Mais si ces documents présentent quelque équivoque, comment contester la portée des renseignements transmis le 20 juillet précédent à Elisabeth par Throckmorton, son ambassadeur en Ecosse? les passions y étaient alors surexcitées au plus haut degré : le plus grand nombre, écrivait cet envoyé, demandait que la reine fut mise en jugement et condamnée à une prison perpétuelle : Knox et ses amis poussaient à une condamnation capitale. Quels ménagements avaient à garder des hommes d'état tels que Lethington, en parlant de cette princesse? N'avaient-ils pas à exagérer ses torts pour justifier leur conduite à son égard? Or, Lethington s'exprime ainsi, en s'adressant au représentant d'Elisabeth : « Ne sait-on pas de quelle façon ignomineuse la reine, notre souveraine, a été traînée captive, et par crainte, par violence... forcée de partager la couche du mari d'une autre femme, de celui qui, trois mois auparavant, avait assassiné son époux de la façon la plus barbare ? » « C'est, écrit M. Gauthier, la justification de Marie Stuart la plus complète qui se puisse lire et en même temps la moins suspecte, puisqu'elle émane des accusateurs eux-mêmes. »

La vérité paraît se faire jour dans les derniers mots de ce fragment de la dépêche de Throckmorton ; la même interprétation ressort des termes fort crus dont se sert Melvil pour expliquer le mariage : « La reine ne pouvait faire autrement que d'épouser Bothwell, voyant qu'il l'avait enlevée de force et qu'il avait couché avec elle contre sa volonté. »

Telles sont les objections très-sérieuses que fait valoir M. Gauthier pour établir la complète innocence de son héroïne : sans en dénier la valeur, nous n'osons pas être aussi affirmatif que lui. Nous

Digitized by Google

nous réservons d'examiner si Marie Stuart n'a pas, au moins par quelque imprudence, fait naître des espérances dans l'esprit de Bothwell ; si cet homme audacieux n'a pas conçu ainsi la pensée de se rendre maître par la violence d'une princesse sans défense, avec la conviction qu'il se ferait aisément pardonner ce coup de main en l'excusant par l'emportement de la passion. Dans notre opinion, elle a dû ignorer les projets de meurtre contre Darnley ; mais à la suite de cet attentat, son consentement à l'enlèvement et au mariage, comme tout le reste de sa conduite, s'expliqueraient par la contrainte à laquelle elle ne pouvait se soustraire.

Veut-on, du reste, savoir dans quelles dispositions d'esprit se trouvait Marie Stuart le jour même où elle venait de payer du don de sa main l'assassinat de Darnley ; où toutes les joies de sa passion satisfaite devaient éclater dans ses paroles, dans ses regards ? Aussitôt après le mariage, elle envoyait chercher l'ambassadeur de France qui la trouva plongée dans le désespoir : elle ne désirait que la mort. Deux jours après, elle s'écriait : « qu'on lui baillât un couteau pour se tuer... » et ce récit est confirmé par une lettre du 20 mai de Drury à lord Burleigh. Son aveuglement, si jamais elle eut un moment de faiblesse pour Bothwell, fut de bien courte durée.

Ses malheurs se succèdent alors avec une foudroyante rapidité. Dès le commencement du mois de juin, les rebelles, excités ou soldés par les agents anglais, prennent les armes : le 15, les deux armées sont en présence ; leurs chefs négocient, Bothwell se sent à l'avance vaincu ; il s'éloigne ; la reine se livre à ses ennemis, on la traite en prisonnière et elle est renfermée à Lochleven. Le 24 juillet on lui signifie qu'elle doit abdiquer en faveur de son fils, et elle signe sous le coup de la menace et de la violence. Le prince royal est couronné le 29 juillet. A la fin de septembre, Moray avait triomphé de la résistance des partisans de Marie. Le 4 décembre, dans un conseil privé, sa culpabilité est déclarée ; les états confirment cette décision, sans vouloir entendre ses justifications. Le 2 mai 1568, elle réussit à s'évader : elle se met à la tête de quelques fidèles défenseurs ; ils sont vaincus au premier choc, et malgré les instances de ses conseillers qui la sollicitaient de passer en France, elle se réfugie en Angleterre.

Durant sa longue captivité, Marie ne put obtenir d'Elisabeth un seul témoignage de sincère compassion ; dans ses lettres, la fille de Henri VIII se montre prodigue de reproches, elle affecte une prudence offensante pour s'épargner la peine de justifier son impitoyable politique ou d'accueillir les plaintes de sa prisonnière ; elle s'applique à la décourager, à l'humilier, à la réduire à n'avoir plus

Digitized by Google

d'espérance que dans la clémence de sa bonne sœur. Au dehors, tous les efforts des agents anglais n'eurent d'autre but que de ruiner son crédit à l'étranger en la diffammant et d'écraser irrévocablement le parti de la reine d'Ecosse dans ses propres Etats, afin d'y rendre à jamais impossible soit sa restauration, soit le rétablissement de l'Eglise catholique, « La politique la plus sûre et la plus expéditive, écrivait l'envoyé de lord Burleigh sans le moindre déguisement, serait d'aider le régent à propos ; et *si l'on pouvait faire apparaître des taches sur le manteau de la reine*, le plus tôt serait le meilleur. » (11 juin 1568.)

Telles étaient les dispositions des juges qui allaient prononcer sur son sort : ils se concertaient, pour la perdre, avec ses accusateurs.

III

Mais, avant de procéder contre Marie Stuart, il fallait l'amener à se prêter, au moins indirectement, à un simulacre de jugement. Pour y réussir, Elisabeth feignit d'être disposée à favoriser, dans tous les cas, son rétablissement dans ses Etats : à deux reprises, on fit entendre à Marie que la reine d'Angleterre ne prétendait pas la juger, mais accueillir ses explications comme cousine et amie : « Les lords révoltés devaient être mandés pour expliquer leur conduite ; s'ils pouvaient alléguer quelques raisons pour l'excuser, Marie serait rétablie, et les rebelles conserveraient leurs dignités et leurs biens ; si, au contraire, ils ne produisaient aucune justification, elle serait rétablie sans condition. »

Dans sa folle confiance, la reine engagea ses partisans à cesser les hostilités : c'était les livrer aux vengeances de Moray qui, bientôt après, reçut d'Elisabeth des assurances absolument incompatibles avec celles qui avaient trompé son infortunée captive. Afin d'engager le régent à articuler ses accusations, on lui écrivait : « Notre sœur nous a souvent affirmé qu'elle était innocente... mais s'il était prouvé qu'elle était coupable, ce dont nous serions fâchée, alors nous aviserions à tout autre chose qu'à la rétablir dans le gouvernement de son royaume. »

C'est ainsi que Marie fut amenée à se faire représenter aux conférences d'Yorck et à tomber dans le piége qui lui avait été ainsi habilement tendu.

On peut distinguer dans ce débat deux phases différentes : à

Digitized by Google

Yorck, les délégués de Moray et ceux de sa sœur paraissaient disposés à ne pas engager une lutte à outrance. On fit entendre aux deux parties qu'un accommodement serait préférable à un système d'accusations réciproques dont la discussion pouvait leur être également fatale. La reine d'Ecosse devait seulement s'engager à ratifier les actes par elle souscrits à Lochleven et à rester provisoirement en Angleterre : c'était réserver l'avenir. On lui communiqua en secret ainsi qu'aux commissaires anglais les papiers de la fameuse cassette. Lethington avait ménagé entre le duc de Norfolk, représentant d'Elisabeth, et le régent, une entrevue où furent arrêtées les bases de cet accord tacite. Aussi, dans la première conférence, Moray, au lieu de faire allusion au meurtre de Darnley, n'avait cherché qu'à justifier la conduite des rebelles : de leur côté, les commissaires de Marie n'avaient éprouvé aucune difficulté à réfuter les griefs, fondés seulement sur l'impunité des assassins du roi, la faveur et le mariage de Bothwell.

Cependant Elisabeth avait conçu quelque défiance au sujet des rapports de Lethington avec le duc de Norfolk : elle transporte alors les conférences à Hamptoncourt. Dans sa résolution bien arrêtée de perdre sa rivale, elle intimide Moray, lui fait entendre que, s'il ne produit pas contre Marie toutes les preuves qu'il tient en réserve, il s'expose à perdre sa régence ; elle reproche à Norfolk, comme une trahison, ses ménagements pour la reine d'Ecosse et l'accuse d'avoir cherché ainsi à se faire un titre de ses bons offices, pour aspirer ensuite à la main de cette princesse.

Les conférences reprennent le 25 novembre. Moray annonce qu'il ne se décide qu'à regret à produire une accusation régulière contre sa sœur ; que le salut de l'Ecosse y est intéressé : les pièces accusatrices sont arrachées des mains de son délégué. De leur côté, les commissaires de Marie y répondent en accusant le régent et les autres chefs de sa faction d'être les auteurs du meurtre de Darnley ; ils insistent pour que la reine soit mise en présence de ses accusateurs et protestent contre toute procédure ultérieure. Mais avant qu'il leur en fût donné acte, les documents de la cassette sont examinés. On ne tint ensuite aucun compte ni des efforts de Marie pour en obtenir communication, ni des griefs produits contre le régent, et celui-ci fut autorisé à retourner en Ecosse. Tout débat sérieux était devenu impossible. Elisabeth et ses ministres, s'ils n'avaient pu obtenir de Marie la ratification de son abdication, avaient réussi à la diffamer. En laissant les conférences sans solution, ils restaient maîtres d'affirmer qu'aucune des parties ne s'était justifiée ; ils avaient le même prétexte de garder leur prisonnière et tenaient Moray et ses adhérents sous leur dépendance.

Digitized by Google

C'est ici qu'il convient d'apprécier la valeur des documents à l'aide desquels les ennemis de cette princesse ont prétendu démontrer sa passion pour Bothwell et ses intrigues avec cet assassin. Avant de se prononcer sur leur authenticité, on doit convenir que les circonstances qui ont accompagné leur production les rend éminemment suspects.

C'est le 20 juin 1567 que la cassette renfermant la prétendue correspondance avec Bothwell a été, dit-on, enlevée par Morton au messager qui avait été chargé de la remettre à son maître : six mois s'écoulèrent avant que Moray ne fît mention de ces lettres dans la séance du conseil privé où il a porté ses accusations contre sa sœur. Pendant les conférences d'York, les commissaires anglais n'eurent communication que d'une traduction écossaise de ces documents. Les originaux parurent pour la première fois dans les premiers jours du mois de décembre 1568 : ils furent collationnés avec d'autres lettres de Marie Stuart, puis retirés par Moray, qui n'en laissa que des copies. Une nouvelle collation eut lieu quelques jours après dans une séance solennelle à laquelle assistèrent plusieurs membres du conseil privé : mais cette sorte d'expertise fut faite sans ordre et sans méthode, et surtout sans que les représentants de la reine d'Ecosse aient été admis à la contrôler.

Les faits qui en ressortent avec évidence, si les lettres sont authentiques, — sont la passion de cette malheureuse princesse pour l'assassin de Darnley et sa complicité directe dans le crime ; mais cette preuve ferait à peu près complétement défaut s'il était démontré que cette correspondance a été altérée et que les autres documents qui la confirment sont pareillement mensongers. Il ne faut pas dire, avec l'auteur d'une notice sommaire sur Marie Stuart, que les charges exposées dans le livre de M. Mignet « ne laissent pas même l'espoir que des documents nouveaux que le hasard pourrait faire découvrir encore soient capables de briser le réseau [1]. » En effet, tant que les documents de la cassette n'ont pas été produits, les accusations portées par Moray manquaient de base sérieuse, et tous les efforts des commissaires anglais ont eu pour but de l'amener à s'en dessaisir.

Faut-il faire remonter les premiers témoignages significatifs de la passion de la reine au mois d'octobre 1566? Bothwell ayant été blessé dans une expédition dirigée contre les bandits des frontières, Marie Stuart, dit-on, abandonna des occupations importantes pour aller en toute hâte trouver son nouveau favori : elle franchit dix-huit milles par un temps rigoureux pour passer une

[1] *Bulletin de la société de l'Histoire de France* 1859, p. 363.

Digitized by Google

heure ou deux avec lui, et tomba malade elle-même à son retour. On voit dans cette démarche un oubli fatal de toute dignité de la part d'une reine et une preuve flagrante des sentiments qui l'animaient. Or, les dates sont ici parlantes : la blessure de Bothwell est du 8 octobre ; Marie Stuart passa huit jours encore à Iedburgh pour y tenir les assises ; elle fit à l'Hermitage sa visite au blessé, en compagnie de plusieurs seigneurs ; elle ne passa auprès de lui que deux heures en présence de ceux qui l'avaient suivie. On n'était plus en hiver, ainsi que l'insinue Buchanan (*asperâ jam hieme*), et cette démarche n'eut rien de précipité ou de mystérieux. Elle peut être un indice d'un sentiment que nous n'osons pas nier, mais sur ce fait seul ou ne pourrait asseoir le soupçon fondé d'une passion coupable ou d'une complicité future.

Mais si l'on se place à une époque plus rapprochée du meurtre de Darnley, on prétend trouver des preuves directes de cette passion dans le témoignage d'un serviteur de la reine nommé Paris, qui périt sur l'échafaud, et dans la correspondance incriminée. Cet affidé portait les messages de la reine et de Bothwell, et complétait par des explications verbales les lettres dont il était chargé.

Sans entrer dans une discussion de dates et de lieux qui exigerait de trop longs détails, qu'il nous suffise de résumer les conclusions auxquelles se sont arrêtés M. Wiesener et M. Gauthier : certaines dates données par le Messager Paris ne peuvent s'accorder avec celles qui résultent soit du journal de Moray, soit de la teneur des lettres elles-mêmes. Celles que Marie Stuart aurait écrites de Kirk of Field à Bothwell, au lieu d'être l'expression des pensées coupables qu'on lui suppose, ne renferment que des allusions, tandis que les messages verbaux transmis par son serviteur étaient conçus dans les termes les plus clairs et les plus compromettants. En d'autres termes, ces confidences auraient été plus complètes que la correspondance, alors que les coupables avaient le plus grand intérêt à s'entourer de mystère.

Les indices les plus graves permettent de penser que ces mêmes lettres ont été supposées, en ce sens que les accusateurs de Marie se sont emparés d'une correspondance originairement adressée à Darnley, et qu'ils y ont fait choix des lettres qui, par leur sens général, pouvaient être présentées comme écrites à Bothwell. Mais la fraude n'a pas été tellement habile que l'on n'ait laissé subsister dans le texte des passages qui ne peuvent convenir qu'à des relations connues entre la reine et Darnley.

Accumuler des preuves aussi suspectes, c'était avouer que les autres n'avaient, aux yeux des accusateurs eux-mêmes, qu'une valeur bien équivoque. Cependant, ils s'étaient flattés d'avoir à leur dispo-

Digitized by Google

sition une pièce qui, à elle seule, incriminait gravement la reine d'Ecosse. Nous voulons parler d'un warrrant par lequel elle donnait aux signataires du bond d'Ainslie, conclu pour le mariage avec Bothwell, l'autorisation d'y adhérer. Une copie de ce document qui contenait un aveu de complicité fut remis aux commissaires d'Elisabeth mais jamais, lors du débat, on ne produisit l'original, qui certainement n'a jamais existé.

Enfin, malgré les préventions qui devaient fausser l'opinion de ces juges, en les supposant intègres, malgré l'audace des accusateurs, il est une épreuve devant laquelle ils ont reculé. Au mépris des réclamations énergiques et réitérées de la reine, elle ne put obtenir d'être confrontée avec eux. Auraient-ils osé soutenir les regards de celle qui, d'un seul mot, leur eût fermé la bouche?

Mais votre bras au crime est plus fait que le mien [1].

Ce vers de notre grand tragique résume admirablement une situation qui, dans le domaine de l'histoire, n'est pas moins dramatique que dans le domaine de la fiction. Marie Stuart se vit pareillement refuser toute communication des pièces qui formaient la base la plus sérieuse de l'accusation. On ne saurait justifier par une seule raison plausible le mystère dont les juges se sont enveloppés. Il y a mieux, les commissaires anglais, et la reine Elisabeth elle-même ont apprécié à leur juste valeur les documents dont ils ont fait un si perfide usage. Sussex, qui avait assisté à l'exhibition des lettres de la cassette, écrivait à Cecil, le 22 octobre 1568 : « ... Si les preuves viennent à n'être pas suffisantes, comme je crois qu'elles ne le seront pas si cette reine nie les lettres, alors je pense qu'il faut recourir à un accommodement. »

Si l'on s'en rapporte à une relation de l'ambassadeur d'Espagne, plusieurs membres de la commission regardaient pareillement les charges de l'accusation comme insuffisantes. L'ambassadeur de France et celui du grand duc de Toscane étaient du même avis. Camden et La Mothe Fénelon vont même jusqu'à affirmer qu'Elisabeth n'y avait pas plus de confiance : elle accusa Lethington d'avoir altéré ces documents.

Ajoutons enfin à ces témoignages celui de tous le moins suspect et que nous trouvons dans une lettre de la comtesse de Lennox, mère de Darnley. Il est vrai que, en 1567, sous le coup des accusations de son époux, elle crut à la culpabilité de Marie. Mais en 1573, éclairée sans doute sur la sincérité des accusations auxquelles

[1] *Rodogune*, acte 5, scène 2.

Digitized by Google

elle avait ajouté foi auparavant, elle écrivit à sa belle-fille la lettre la plus affectueuse et dans des termes qui la justifient définitivement.

En résumé, M. Gauthier, à l'aide des recherches les plus consciencieuses, est arrivé à se convaincre de l'innocence de cette malheureuse princesse sur tous les points. Faut-il accepter sans réserve des conclusions aussi absolues, affirmer, en d'autres termes, que Marie Stuart, étrangère au meurtre de Darnley (nous l'admettons volontiers), n'a jamais éprouvé pour Bothwell le moindre entraînement, et n'a pas encouragé ses coupables entreprises par la moindre imprudence ? Que l'on veuille bien ne pas oublier qu'il s'agit ici de juger une femme douée de toutes les grâces de l'esprit et du corps, qui, en épousant Darnley, avait plutôt consulté son cœur que les intérêts de sa politique, et qui, après le meurtre de Riccio, ne pouvait éprouver pour son indigne époux que du mépris et de l'aversion : un pareil attentat devait être pour elle un de ces outrages qu'une femme ne pardonne pas.

Le comte de Bothwell était du très-petit nombre des lords écossais qui fussent restés fidèles à la mère de la reine, durant les troubles qui agitèrent la régence : il était hostile à la faction anglaise ; il avait fait partie du conseil privé, au commencement du nouveau règne. Dès l'année 1562, il avait été impliqué dans un complot formé pour enlever Marie Stuart : arrêté un instant, il avait réussi à s'échapper en France. Cependant, lors de la rébellion de Moray, en 1565, à la suite du mariage de Darnley, Bothwell avait tenu tête à l'insurrection : il avait ainsi, aux yeux de la jeune reine, le double prestige de la bravoure et d'un dévouement que la disgrâce n'avait pas ébranlé. Prisonnière des assassins de Riccio, ne voyant dans son mari qu'un prince faible et méprisable, est-il surprenant qu'elle ait témoigné de la faveur à un vassal qui n'avait d'ennemis que les siens et qui ne lui avait donné que des preuves de sa fidélité ? Osons le répéter avec Sainte-Beuve : « La femme, telle que Marie Stuart, mobile, ardente et entraînée, avec le sentiment de sa faiblesse et de son abandon, aime à trouver son maître et par moments son tyran dans celui qu'elle aime... C'est à Bothwell que cette tendre et flexible volonté va désormais s'enchaîner comme à son appui[1]... »

Nous admettons donc qu'elle aura donné à ce fidèle défenseur de son autorité des marques publiques peut-être imprudentes de son affection ; que les bruits exagérés qui se répandirent à cette occasion auront encouragé celui qui en était l'objet à en abuser au point de se permettre les derniers outrages.

[1] *Causeries du lundi*, t. IV.

Digitized by Google

Il est impossible de méconnaître en effet ce qu'ont de grave les renseignements donnés par les correspondances anglaises qui parlent de la faveur toujours croissante de Bothwell, et surtout cette relation anonyme d'un des agents de Cecil qui, avant l'enlèvement et le mariage de la reine, annonçait à son maître, dans les termes les plus affirmatifs, ces événements futurs avec toutes leurs particularités. Il existe sur ce point une sorte de notoriété contre laquelle il est impossible de lutter.

Il me semble que, dans les démarches fréquentes de Marie Stuart pour se rapprocher de Darnley, dans ces tentatives de réconciliation suivies de nouvelles froideurs, on peut deviner le jeu naturel de la passion, y voir ses hésitations entre le sentiment du devoir accompagné des souvenirs d'un amour éteint et le penchant nouveau auquel elle craint de céder. Il n'est pas nécessaire de l'accuser de dissimulation lorsqu'elle va visiter le roi à Glasgow, durant sa maladie, et lorsqu'elle l'établit dans la maison de Kirk of Field. Elle pouvait se montrer sincèrement compatissante pour ce prince malade ou convalescent, tandis que Bothwell, jugeant les circonstances favorables pour l'exécution de ses sinistres projets, faisait ses préparatifs à l'insu de la reine. L'attentat consommé, elle s'est trouvée entourée d'assassins et comme anéantie en présence du crime triomphant. Dans son isolement, elle ne pouvait être entre les mains de Bothwell qu'un instrument inerte et se prêter passivement à l'enlèvement comme au mariage qui le suivit. Il y a loin de là à en faire une épouse adultère et criminelle.

Ajoutons que cette interprétation des faits est justifiée par la conduite des accusateurs de la reine pendant les conférences d'York. On a vu, en effet, qu'au début, Moray et ses amis n'avaient rien articulé touchant la complicité de Marie dans l'attentat de Kirk of Field, on ne lui reprochait que l'impunité de Bothwell et son mariage. Il est permis de présumer qu'ils ne se croyaient pas en mesure alors de produire, à l'égard de l'autre chef d'accusation, aucune preuve sérieuse. Que si, à Westminster, placé dans l'alternative de diffamer sa sœur ou de la voir rentrer dans ses États, Moray a pris le premier parti, il s'est alors décidé à altérer la vérité et à produire les pièces suspectes. Il ressort donc de ce simple rapprochement que l'on ne pouvait reprocher à cette princesse que des complaisances inconsidérées pour Bothwell, mais non des manœuvres constituant une véritable complicité, telles qu'elles résultent des documents de la cassette.

Mais il est une autre école de critiques qui, portant leurs regards au delà de la scène de l'histoire, négligeant comme des détails vulgaires les actions des hommes et les documents qui les constatent,

Digitized by Google

prétendent lire plus clairement dans le cœur même des acteurs et déduire de leur tempérament physique ou moral la conduite qu'ils ont dû tenir. C'est un drame qu'il s'agit de composer de toutes pièces : le plan une fois arrêté, les personnages n'auront qu'à s'y prêter, ils appartiendront ainsi au domaine de l'idéal, bien supérieur aux modestes sphères de la réalité. Marie Stuart manquerait à ces conditions si elle n'eût pas été criminelle, elle perdrait de son prestige si elle n'était pas l'auteur de ces lettres incomparables, où respirent à la fois l'amour, la jalousie et la haine et dont l'éloquence ne saurait être imitée que par un Shakespeare. « En les lisant, on ne peut pas se défendre de sympathie ou de compassion pour les êtres doués entre tous les autres qu'entraîne le torrent des passions implacables, lors même que leur but est la violation des plus hautes lois divines et humaines... Cela est une des mystérieuses dispositions du cœur humain... En fait, c'est l'ombre qui fait la puissance de la peinture. Avec sa beauté, son esprit, sa capacité politique et ses fascinations sans nombre, Marie, reine d'Ecosse, n'aurait pas à beaucoup près la moitié de la place qu'elle occupe dans l'intérêt de l'humanité, si l'épisode de Bothwell ne faisait point partie de son histoire. » « On accable Marie Stuart sous la poésie des grands crimes, » ajoute M. Viesener, auquel nous empruntons cette longue citation extraite d'une récente histoire d'Ecosse.

Que le lecteur juge du degré de confiance que méritent des récits ainsi composés : dans tous les cas, si le mérite d'un tableau dépend de la puissance des ombres, la dernière partie de la biographie de Marie Stuart satisfait largement aux lois de l'esthétique nouvelle.

IV

Elisabeth avait atteint son but et se croyait maîtresse absolue du sort de sa captive, tandis qu'en Ecosse Moray se disposait à exercer d'impitoyables représailles contre ses adversaires. Il employa d'abord la ruse ; il feignit de se réconcilier avec le duc de Norfolk, qui aspirait à la main de Marie, afin d'apaiser l'irritation que ce seigneur avait conçue contre lui et de se rendre maître du secret des négociations qui allaient s'engager. Il fit entrevoir aux partisans de sa sœur qu'il se prêtait sincèrement aux pourparlers favorables à son rétablissement ; il gagna du temps et réussit à étouffer par la promptitude de ses coups les soulèvements qui le menaçaient.

Digitized by Google

Cependant, la reine d'Ecosse comptait encore de nombreux partisans en Angleterre : sa beauté et ses malheurs n'auraient pas suffi pour rallier à sa cause les plus grands seigneurs de ce royaume. Elle n'était pas tellement déchue que ses droits éventuels aux deux couronnes fussent mis en oubli : plus d'un cœur ambitieux pouvait se bercer de l'espoir d'obtenir sa main et de régner un jour avec elle. Le duc de Norfolk, d'accord avec Leicester, mit dans la confidence de son projet d'union les grands auxquels la faveur et la politique de Cecil portaient ombrage. Les bases d'un traité pour la délivrance de Marie se discutaient ostensiblement avec Elisabeth, pendant qu'à son insu on négociait le mariage de sa prisonnière et qu'on sollicitait l'approbation de quelques cours étrangères. On ne devait révéler ce projet à Elisabeth qu'alors qu'il serait mûr pour l'exécution et que l'on aurait recueilli un assez grand nombre d'adhésions pour qu'elle se vît obligée de céder à d'aussi imposantes suggestions.

On s'explique l'irritation que dut causer à cette altière princesse la première révélation de ces intrigues : elle se fit livrer par Moray les lettres qu'il avait reçues du duc de Norfolk : elle acquit la preuve que la France et l'Espagne avaient promis d'appuyer au besoin par les armes le succès de cette entreprise sur son autorité. L'arrestation de ce seigneur n'empêcha pas ses partisans d'entrer en campagne (novembre 1569). Mais ils furent aisément dispersés et le sort de la prisonnière fut aggravé. Peu s'en fallut qu'elle ne fût livrée au régent avec lequel on négociait, lorsque l'assassinat de celui-ci rendit inexécutable ce pacte odieux.

Cet événement, qui affaiblissait le parti anglais en Ecosse, les menaces d'une invasion française, les craintes que les succès du duc d'Albe dans les Pays-Bas inspiraient à l'Angleterre, l'excommunication lancée contre Elisabeth par le pape Pie V, tout se réunit pour hâter la ruine irrévocable de la cause de Marie Stuart. L'Ecosse fut envahie, les châteaux de ses partisans furent rasés, sans que les promesses de secours annoncés du continent eussent d'autre résultat que de fournir un prétexte à d'innombrables représailles.

A partir de cette époque, toute la politique de lord Burleigh n'eut d'autre objet que d'entretenir dans l'esprit de sa maîtresse sa défiance contre sa prisonnière et d'exagérer les dangers qu'elle pouvait craindre d'une invasion étrangère. Le sort de Marie Stuart dépendit désormais des phases de la politique générale. Ses regards, de même que ceux de ses ennemis, étaient fixés sur la France, l'Espagne et les Pays-Bas : sa cause était fatalement liée à celle du catholicisme, tandis qu'Elisabeth était devenue le champion déclaré des intérêts protestants. Les rôles sont nettement dessinés ; la lutte

Digitized by Google

des deux reines n'est qu'un épisode du grand conflit qui divise l'Europe. L'Ecosse appartenait irrévocablement à la réforme, et par suite, les amis de la reine devaient fatalement passer pour des ennemis de l'indépendance nationale. En même temps, les intrigues les plus odieuses de sa rivale et les crimes de ses agents allaient être présentés par leurs apologistes comme des mesures dictées par la nécessité du salut public; l'histoire ne sera qu'un concert d'éloges pour la politique d'Elisabeth.

On comprend sans peine les sentiments qui éclatèrent en Angleterre à la nouvelle qu'un complot, cette fois plus inquiétant que les précédents, menaçait à la fois la vie de la reine et la religion établie (1571). Les agents du duc de Norfolk et de Marie avaient réussi à engager Rome et l'Espagne dans leurs intérêts. On répandit le bruit que les conjurés avaient formé le projet de piller la cité de Londres et de changer l'état du royaume : ces alarmes disposèrent l'opinion publique à voir les ennemis publics traités suivant la loi du talion.

Norfolk fut jugé et décapité : les chambres du Parlement, convoquées par les soins de Cecil, demandèrent à la reine la mort de sa prisonnière (juillet 1572). Ses jours furent de nouveau mis en péril par les passions que souleva en Angleterre le massacre de la Saint-Barthélemy. Il existait, disait-on, entre les princes catholiques, une vaste conspiration à laquelle avait adhéré la reine d'Ecosse pour l'extermination générale des protestants. Elisabeth, tout en refusant, cette fois encore, de céder aux sinistres suggestions de ses conseillers, reprit avec le comte de Mar, alors régent d'Ecosse, le projet de lui livrer Marie Stuart, à la condition qu'elle serait immédiatement exécutée.....

Un pareil acte eût été à la fois aussi lâche qu'immoral, car, à partir de cette époque et pendant près de dix ans, la politique d'Elisabeth fut partout triomphante. Marie Stuart, découragée, n'espérant plus d'assistance du dehors, chercha à apaiser son ennemie par ses soumissions. Henri III ne se montrait pas mieux disposé que son prédécesseur à intervenir en faveur de sa belle-sœur. Catherine de Médicis avait pour elle la même aversion que pour les Guise, et, par la force des choses, elle s'associait à la politique étrangère d'Elisabeth contre l'ennemi commun Philippe II. C'est du côté de cette puissance que la reine d'Ecosse se tourna désormais. On conçoit que, durant les longues heures de sa captivité, n'ayant avec l'étranger que d'incomplètes communications, elle se soit laissée aller à des projets chimériques, tels qu'une guerre religieuse qui devait avoir pour résultats sa restauration et le rétablissement du culte catholique en Angleterre, un mariage avec don Juan d'Autriche, la

Digitized by Google

remise de son fils entre les mains du roi d'Espagne, auquel elle aurait fait la cession de tous ses droits, au préjudice de son héritier naturel. (1574-1577).

Ces négociations, aussitôt éventées par les espions d'Elisabeth, n'avaient pu lui causer d'alarmes sérieuses, tant qu'elle avait eu pour alliés de sa politique en Ecosse des régents hostiles à Marie et dévoués au maintien de la réforme. Elle conçut quelques craintes lorsque, à la mort de Morton, elle apprit que le favori de Jacques VI, Lennox, négociait avec l'Espagne et avec sa prisonnière. Mais alors elle s'appliqua de plus en plus à mettre en hostilité les intérêts de cette puissance avec ceux de la France ; elle encouragea le duc d'Alençon à se mettre à la tête des insurgés des Pays-Bas, et simula le plus vif désir de conclure son mariage avec ce prince. Elle releva en même temps en Ecosse le parti anglais, qui se rendit maître du jeune roi (1582). Bientôt même on réussit à enlever à Marie l'affection de son fils : il signa, en 1586, avec Elisabeth, un traité par lequel les puissances contractantes s'engageaient à maintenir la réforme et à se prêter un mutuel appui en cas d'attaque de l'étranger. D'un autre côté, les complots dirigés contre la reine d'Angleterre n'avaient d'autre effet que d'augmenter sa popularité. En 1584, à la nouvelle que ses jours étaient menacés et que l'invasion du royaume avait été concertée entre la France et l'Espagne, un acte du Parlement déclara Marie Stuart déchue de tous ses droits, en cas de mort violente de la reine; on signa dans le royaume un acte d'association dont les membres s'engageaient à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui attenteraient à la vie de leur souveraine, et même celle en faveur de laquelle l'attentat serait commis.

Les succès des armes espagnoles dans les Pays-Bas et les manœuvres de la Ligue en France contribuèrent à exalter l'esprit public en Angleterre contre la reine d'Ecosse. « Marie Stuart ne pouvait échapper plus longtemps à la hache suspendue depuis tant d'années sur sa tête...; il fallait un prétexte pour la mettre en jugement; Marie le fournit elle-même en se jetant tête baissée dans les filets qu'avait tendus autour d'elle Walsingham. » M. Gauthier, auquel nous empruntons cette citation, n'hésite pas, en effet, à penser que le dernier complot auquel s'associa cette malheureuse princesse fut favorisé dans une certaine mesure par les ministres anglais pour assurer sa perte. Pendant les derniers mois de l'année 1585, on usa à son égard d'une tolérance inusitée pour l'envoi de sa correspondance. Deux agents de Walsingham, Poly et Gifford, transmettaient ses lettres compromettantes après les avoir communiquées à leur maître, en copie ou en original. Ce Gifford fit le voyage de France et s'aboucha avec un jeune officier nommé Sa-

Digitized by Google

vage qui avait formé le projet d'assassiner la reine Elisabeth ; il avait engagé Babington dans le même complot. Ces deux fanatiques s'associèrent plusieurs complices. En même temps, d'autres agents négociaient avec les ministres espagnols une invasion en Angleterre. Marie Stuart affirma toujours qu'elle n'avait connu que ce dernier projet. Cependant, lorsqu'on lui fit son procès, on produisit une lettre du 6 juillet que lui aurait adressée Babington pour lui faire part des intentions des conjurés en même temps que la réponse qu'elle lui aurait faite. Or, il est certain que la communication si compromettante de Babington resta entre les mains des agents de Walsingham du 8 au 12 juillet, et que la prétendue réponse de la reine ne fut remise que le 29 au destinataire. Dans l'intervalle, il fut facile à d'habiles faussaires de transcrire cette lettre fatale avec des interpolations. Plusieurs passages paraissent manifestement intercalés. Il est étrange, d'ailleurs, que ces deux pièces ne furent pas représentées en original; les contemporains eux-mêmes soupçonnèrent qu'elles avaient été frauduleusement altérées.

Walsingham n'avertit Elisabeth de ces sinistres projets qu'au moment où l'exécution en était imminente. Les coupables furent saisis et les révélations éclatèrent coup sur coup. La reine et ses sujets furent convaincus qu'ils venaient d'échapper à un danger formidable. Le dernier épisode de cette lamentable histoire est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en reproduire le récit. Il semble que les juges de Marie Stuart n'aient rien négligé pour appeler sur elle toutes les sympathies de la postérité. On lui refuse un défenseur, on lui interdit de prendre communication de ses papiers personnels : on la juge au mépris de l'inviolabilité de son caractère royal, on la condamne sur des pièces suspectes et elle meurt avec tout le prestige de l'innocence et du martyre. Aussi, quelque sévère que soit le jugement des biographes les plus prévenus sur la vie privée de cette princesse, on n'étouffera pas ces révoltes du cœur qui protestent depuis trois siècles contre l'acharnement et la perfidie de ses persécuteurs.

Veut-on juger leurs procédés à la lumière du droit des gens et du droit commun tels que nous les comprenons de nos jours ? C'est condamner de pareils juges sans discussion. Marie Stuart, retenue prisonnière par celle même à qui elle avait demandé asile, a été condamnée au mépris des règles protectrices des accusés. Et d'ailleurs, Elisabeth avait si peu de confiance dans la légalité de l'arrêt qui avait frappé son ennemie, qu'on la voit, n'osant pas en ordonner l'exécution, expédier en secret à ses geôliers l'ordre d'assassiner leur prisonnière. Veut-on apprécier ces derniers actes comme aurait pu le faire un contemporain de ces tragiques événements ? Nous

Digitized by Google

accordons que la politique du XVIe siècle était peu scrupuleuse, et que le sang versé n'inspirait pas alors la même répugnance qu'aujourd'hui : la raison d'Etat explique alors, si elle ne le justifie pas, plus d'un attentat contre le droit des gens. Mais si l'on s'inclinait devant cette *ultima ratio* des princes de cette époque, on respectait comme une règle du droit divin le principe de l'inviolabilité des têtes couronnées. On doit donc tenir pour constant que la violation de cette loi unanimement reconnue en la personne de Marie Stuart vicie radicalement son arrêt. Sa mort a été un crime d'Etat et ne saurait recevoir une autre qualification. Veut-on que sur ce terrain périlleux, il y ait encore place pour la controverse? Nous connaissons ces doctrines fatalistes qui condamnent toute nation, tout individu qui succombe, au nom de la loi du progrès, qui absout le plus fort et condamne la victime qui a été assez imprudente pour entraver la marche des choses humaines... Mais, du moins, il faut, dans cette voie, poser une limite : un coup d'Etat ne s'explique que par une nécessité impérieuse. Restera donc cette question : le supplice de la reine d'Ecosse était-il indispensable pour assurer le salut de la reine d'Angleterre? Les faits y ont répondu : tant qu'elle a vécu, les menaces d'invasion étrangère n'ont jamais été suivies d'une tentative sérieuse, tandis que sa mort a été comme le signal de cette formidable expédition espagnole dont le succès pouvait amener d'immenses désastres et changer la face de l'Europe.

J. SIMONNET.

Digitized by Google

LA
PHILOSOPHIE EXPÉRIMENTALE
ET LA
PERSONNALITÉ HUMAINE

PREMIÈRE PARTIE

Dès le jour où M. Taine a publié contre la philosophie officiellement enseignée dans notre pays le manifeste spirituel, souvent injuste, toujours excessif que tout le monde a lu et qui n'a pas peu contribué à étendre sa réputation, il a été permis aux esprits sérieux d'attendre de lui tôt ou tard un ouvrage dogmatique contenant un système et des solutions. Une critique aussi mordante, aussi impitoyable que *Les Philosophes français du XIXe siècle* serait trop aisée, trop gratuitement blessante et se pardonnerait difficilement si l'on ne pouvait invoquer en sa faveur l'excuse ou plutôt le motif impérieux de principes absolus qui n'admettent aucune transaction, et qui, à un moment donné, seront exposés avec tout le développement convenable. Treize ans se sont écoulés depuis cette époque ; et les divers ouvrages que M. Taine a pendant cet intervalle donné au public, — tous inspirés du même esprit, dirigés dans le même sens, — n'ont fait que confirmer et en quelque sorte accroître sa dette. Dans les essais de *critique et d'histoire*, comme dans *Le Voyage en Italie*, dans la *Vie de Thomas Graindorge*, comme dans *l'Histoire de la littérature anglaise*, les moins clairvoyants pou-

Digitized by Google

vaient reconnaître les indications, les linéaments, les conséquences d'une philosophie fortement arrêtée dans l'esprit de l'auteur, mais qui, se révélant d'une façon volontairement incomplète, ne se laissait ni saisir, ni contrôler dans son ensemble.

Cette philosophie, M. Taine se décide aujourd'hui à la produire sous une forme aussi explicite, aussi rigoureusement scientifique que possible. Il ne veut plus conserver à l'égard de ses lecteurs ni secret ni arrière pensée ; il découvre et livre à la discussion ses procédés intérieurs. Assurément il faut lui en savoir gré, et nous n'aurons garde de le chicaner sur le plus ou moins de temps qu'il a mis à justifier ce qui semblait hasardé ou insuffisant dans ses théories. Ce n'est vraiment pas trop que treize ans pour enfanter et formuler un système philosophique capable de résister aux contradictions et aux attaques. On ne saurait apporter trop de soin, trop de scrupule dans la rédaction du livre définitif qui doit servir de clé de voûte à de nombreux ouvrages et leur conférer autant d'autorité dans l'ordre moral qu'ils ont déjà de valeur dans l'ordre littéraire.

C'est là, en effet, ce qui donne aux deux volumes que nous allons examiner un intérêt tout à fait exceptionnel. On peut dire sans exagération que M. Taine y joue son va-tout. L'œuvre présente étant, quant aux doctrines, le résumé, l'explication sommaire des productions antérieures, est destinée à les consolider par son succès ou à les entraîner dans sa chute.

Sans doute, les hommes accoutumés à penser par eux-mêmes et à ne point se payer de mots n'ont pas attendu la publication de *l'Intelligence* pour réduire à leurs véritables proportions le fameux système de l'influence des milieux et la non moins célèbre théorie de la faculté-maîtresse. Il y a longtemps qu'on sait que M. Taine a l'habitude de s'attacher à une idée sans tenir compte de ce qui peut en atténuer, en restreindre la portée. Tout son plaisir et tout son art consistent à grossir cette idée, à l'amplifier jusqu'à ce qu'elle frappe les gens distraits ou indifférents et s'empare violemment de leur attention. C'est ainsi qu'empruntant à Montesquieu cette vue, incontestable dans une certaine mesure, que le climat exerce une très-grande action sur l'homme, il a fait de celui-ci le produit fatal, le fruit nécessaire du climat. De même, au lieu de se préoccuper du balancement des forces, de la tendance à l'équilibre qui constitue le fond de la nature humaine, il n'a été frappé que de la prédominance de telle ou telle faculté dans l'organisme, et il a cru faire un coup de maître en s'appliquant à enfermer les individualités les plus éminentes dans les limites de la faculté qui lui paraissait résumer, expliquer leur caractère. Qui ne voit que cette méthode déjà inexacte, lorsqu'elle a pour objet le plus simple, le plus primitif des

Digitized by Google

hommes, devient tout-à-fait fausse quand elle prétend rendre raison par une simplication excessive de ce qu'il y a de plus varié, de plus ondoyant, de plus compliqué au monde, de ces forces multiples et en apparence souvent contradictoires, dont l'opposition et l'enchevêtrement composent ce qu'on appelle le talent, le génie ! A coup sûr, il est plus facile de s'arrêter au dixième terme d'un problème et de lui en demander la solution que de considérer attentivement les neuf autres, de leur accorder la part à laquelle ils ont droit. C'est plus lestement fait, plus léger de touche, plus brillant d'exécution ; cela plaît bien d'avantage à la galerie et l'amuse bien autrement que les méticuleuses lenteurs de ces chercheurs timides qui tremblent, dans leurs analyses, de laisser échapper un seul point, si minime qu'il puisse être, de négliger le moindre élément.

Définir tel historien en disant qu'il est un orateur ou tel poëte en le classant parmi les imaginatifs, est très-commode pour le critique, et plus encore pour le public, qui a l'esprit paresseux, et qui adore les étiquettes toutes faites. Que cet historien-orateur soit en même temps un politique consommé, un sage mûri par l'expérience; que ce poëte imaginatif soit également le plus grand peintre du sentiment et de la passion, l'observateur le plus pénétrant de la société, cela importe peu à M. Taine. « Si on les écoutait, s'écriait un soldat chargé, le soir d'une bataille, d'enterrer les cadavres, il n'y en aurait pas un seul de mort. » M. Taine fait à peu près le même raisonnement. On perdrait trop de temps, pense-t-il dans son for intérieur, si l'on s'arrêtait à compter, à distinguer toutes les nuances. Allons au plus gros, au plus voyant, et contentons mes lecteurs. Ils veulent des formules, des étiquettes ; donnons-leur-en. *Orateur* est spécieux, *imaginatif* est plausible, pourquoi creuser plus avant et préciser davantage. Il faudrait avoir l'esprit essentiellement chagrin et morose pour venir me chercher querelle à ce sujet.

Ce n'est donc pas d'hier que ce procédé de simplification à outrance a indisposé les penseurs consciencieux contre M. Taine, et les a mis en méfiance. Les assertions tranchantes et absolues qu'il se plaisait à multiplier et qui augmentaient, redoublaient son succès auprès de la foule, lui nuisaient auprès des bons juges. Ils n'en étaient que plus curieux de le voir sortir de l'affirmation pure et simple pour entrer dans la démonstration. « C'est une espineuse entreprinse, a dit Montaigne, et plus qu'il ne semble, de suyvre une allure si vagabonde que celle de nostre esprit, de pénetrer les profondeurs opaques de ses replis internes, de choisir et arrester tant de menus airs de ses agitations. » Ce qui semblait si épineux à l'illustre philosophe pouvait, selon l'opinion de quelques connaisseurs

Digitized by Google

bienveillants, paraître au moins difficile à M. Taine. et l'engager à mettre plus de réserve dans ses formules, plus de largeur dans ses vues, plus d'impartialité et d'étendue dans ses analyses. Telles sont les espérances éveillées par le nouveau livre de M. Taine, espérances qui sont en même temps des exigences. On attend d'autant plus de cet ouvrage, que ceux du même auteur qui l'ont précédé ont eu pour effet de le rendre indispensable, et que, par un inévitable contre-coup, l'autorité philosophique des œuvres qui ont établi la réputation du brillant écrivain se trouve subordonnée au jugement que le public éclairé portera sur cette étude dogmatique de l'intelligence. Il s'agit de savoir si les constructions élevées jusqu'à présent par M. Taine ne sont que de fragiles échafaudages, ou si l'on doit y reconnaître les parties solides d'un monument durable.

I

Je ne suis pas de ceux qui ont éprouvé quelque désappointement en ne trouvant rien d'absolument nouveau dans les deux volumes de l'*Intelligence*. On a paru s'étonner que l'auteur ne fît qu'y répéter, en leur donnant des proportions plus considérables, la plupart des doctrines qu'il avait déjà émises dans vingt endroits différents. On a trouvé aussi qu'il se contentait trop souvent de reproduire, de suivre, de commenter Condillac et Stuart Mill. Ces reproches ne sont pas justes. Nous attachons peu d'importance à ce que M. Taine ait répété ses doctrines pourvu qu'il les ait prouvées : c'est là le point essentiel. Si la répétition était nécessaire à la démonstration et que celle-ci dût s'en dégager victorieuse, irrésistible, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre de quelques redites, de quelques longueurs. Un général qui livre une dernière et décisive bataille a bien le droit de se servir de toutes ses troupes, de faire feu de toutes ses pièces. C'est de la justesse, de l'excellence des idées que nous avons en ce moment à nous occuper et non de leur nouveauté.

Quant aux personnes qui reprochent à M. Taine de marcher avec une docilité trop grande dans le sentier tracé par Condillac et battu par ses disciples, d'accueillir avec une complaisance voisine de la connivence les théories sceptiques de Hume et les spéculations hasardeuses de Stuart Mill, il est tristement équitable de leur faire observer qu'en philosophie comme en toutes choses rien ne se crée de rien. *On est toujours le fils de quelqu'un*, disait Bridoison. Cet

Digitized by Google

axiome n'est pas moins applicable dans la sphère morale que dans le monde physique. Il n'y a donc pas lieu à blâmer M. Taine, parce qu'il descend de Condillac qui lui-même descendait de Locke. On n'aurait pas moins tort de s'étonner qu'il soit allé demander la confirmation de ses idées et emprunter quelques arguments à une école contemporaine dont le rapprochait une étroite analogie de sentiments et de vues. Le jeune philosophe français a trouvé dans l'apôtre fervent du positivisme en Angleterre, un puissant allié, un auxiliaire précieux. Il serait puéril de lui faire un crime d'avoir appelé ce renfort à son aide. Un penseur ne saurait être considéré comme coupable de servilité intellectuelle, parce qu'il reste obstinément fidèle à une certaine tradition ou parce qu'il s'assimile, dans ce qu'ils ont de favorable à sa thèse, des travaux poussés dans la même direction et conçus dans le même esprit que les siens. Il ne serait réellement blâmable que dans le cas où n'ajoutant rien aux découvertes de ses prédécesseurs et ne modifiant en aucune façon le résultat des recherches de ses contemporains, il se bornerait à dissimuler le bien d'autrui sous l'éclat d'une forme séduisante, et s'efforcerait de suppléer à la probité par le talent. Ce triste exemple a été donné au commencement de ce siècle par un homme dont l'autorité, toujours contestée par les philosophes indépendants, ne survivra pas aux circonstances qui l'ont produite et favorisée. Mais nous n'avons rien de pareil à constater chez M. Taine.

Sans doute, il est le disciple de Condillac et le vulgarisateur éloquent de Stuart-Mill ; le point de départ et le but lui sont communs avec eux. Cela ne l'empêche pas de conserver toute sa liberté à l'égard du logicien anglais, de le contredire, d'opposer à des théories qu'il juge insuffisantes une conception qui lui paraît plus ample et plus haute. Son procédé est le même envers Condillac. S'il accepte les bases posées par le maître, c'est à la condition de compléter ses démonstrations en les fortifiant de tout ce que la science moderne, étudiée à fond, ardemment interrogée, peut fournir de probabilités et d'inductions.

En nous attachant à repousser ces reproches immérités et à montrer que M. Taine avait parfaitement le droit de reprendre, en les étendant, ses théories ordinaires, de suivre, en l'élargissant, la voie ouverte par l'auteur de la *Langue des Calculs* et d'appeler le positivisme anglais au secours de l'empirisme français, nous avons peut-être, cela est à craindre, blessé, sans le vouloir, quelques-uns des chauds admirateurs du savant écrivain. Il s'en trouve en effet, parmi eux, plus d'un pour prétendre que le livre de *l'Intelligence* est une œuvre entièrement originale, sortie toute neuve, toute fraîche du cerveau de l'auteur et qui ne doit rien aux écoles antérieures.

Digitized by Google

Cette assertion péremptoire est trop en contradiction avec la plus simple exactitude pour mériter qu'on s'y arrête et qu'on la réfute sérieusement. *L'Intelligence* reproduit en les développant les idées émises par M. Taine depuis son début, s'appuie dans son principe sur le *Traité des sensations*, et, dans quelques unes de ses conclusions, sur les penseurs anglais contemporains : voilà la vérité, — une vérité qui, ce me semble, n'a rien que d'honorable pour le philosophe.

Nous avons, en éclaircissant ce premier point, évité d'entrer prématurément dans le fond des questions; mais, malgré notre réserve, il nous a suffi d'indiquer les alliances et les filiations de M. Taine, pour que tous ceux qui sont au courant des études philosophiques soient déjà, sinon édifiés, du moins avertis en ce qui touche au sens général de son ouvrage. Il est permis, sans s'abandonner à des présomptions hâtives, de croire qu'un disciple attaché si constamment à l'école de la passivité, un ami si cordial et si chaleureux des partisans de l'accidentel contre le régulier, du hasard contre l'ordre, ne fera pas une grande part (si même il en fait une) dans l'analyse de l'intelligence à la notion de loi, au principe actif. Dès les premières pages on est à même de se convaincre qu'on ne s'est pas trompé. M. Taine est si préoccupé du rôle de la sensation dans la connaissance, qu'il commence par nous en décrire le mécanisme et les résultats avant de nous apprendre sur qui ou sur quoi s'exerce cette sensation. C'est seulement à la fin de la première partie qu'il s'avise du *sujet* affecté, modifié par les images et lui accorde quelque attention. Nous ne suivrons pas cette marche. Selon nous, lorqu'on étudie la nature et les opérations de l'intelligence, on doit poser trois questions qui comprennent toutes les autres et les résoudre dans leur ordre de position. La première question est celle-ci : *qui est-ce qui connaît?* la seconde, *comment connaît-on?* la troisième, *qui est-ce qui est connu?* C'est en observant cette gradation que nous allons examiner d'abord, puis discuter et juger le livre de M. Taine.

Voyons comment il répond à notre première question : *Qui est-ce qui connaît?* et quelle idée il se fait du sujet intellectuel. Est-ce un être déterminé, individualisé, une entité, un *moi?* Est-ce une force distincte et à part, éveillée, sollicitée à un certain moment du temps par les objets extérieurs, mais vivant par elle-même d'une existence propre et indépendante? Non, répond sans hésiter M. Taine. Ce qui connaît n'est pas distinct de ce qui sent. Or, ce qui puise la sensation à sa source, ce sont les extrémités nerveuses; ce qui concentre les impressions et par conséquent les éprouve avec une plus grande

Digitized by Google

intensité encore, ce sont les centres nerveux. Donc ce sont les centres nerveux qui connaissent, et, comme l'appareil nerveux le moins imparfait, le plus unifié, le plus condensateur est l'appareil cérébral ; c'est lui qui possède le *summum* de connaissance. Je dis *summum* parce que, d'après notre philosophe, l'échelle de la connaissance se règle, peut se dresser et se mesurer suivant le degré de la sensation. Toutes les sensations prennent le même chemin, mais toutes ne vont pas jusqu'au bout. Il y en a qui, non-seulement n'ont pas l'extrême honneur d'arriver jusqu'aux lobes cérébraux ni jusqu'à la substance corticale grise, mais qui ne sont pas même assez chanceuses pour se loger dans la protubérance annulaire et les tubercules quadrijumeaux. Celles-là (croirait-on qu'il y eût parmi les sensations des parias et une vile multitude !) sont obligées, faute de mieux, de se cantonner dans la moelle épinière. Ce sont elles qui produisent les phénomènes réflexes, tandis que la protubérance annulaire donne naissance aux sensations brutes et que les lobes perçoivent, clarifient, conservent l'image. On pourrait croire que je me divertis et que j'invente. Je vais citer.

« Il y aurait ainsi trois degrés dans la sensation. Au plus haut degré, dans les lobes, la sensation devient capable de réviviscence et s'appelle image. Au degré moyen, dans la protubérance, la sensation, incapable de réviviscence, reste brute. Au plus bas degré, dans la moelle, elle est à un état incomplet encore, où nous ne pouvons la définir exactement, parce qu'en cet endroit nous n'avons pas conscience d'elle, mais où elle se reconnaît justement à cette incapacité d'apparaître à la conscience, et où probablement elle ressemble à ces sensations élémentaires qui, séparées, sont nulles pour la conscience et ne constituent une sensation ordinaire qu'en s'agglomérant avec d'autres pour faire un total. — Pareillement il y aurait trois degrés de complication dans l'action des centres nerveux. Au plus bas degré, dans la moelle, naissent des actions fragmentaires peut-être analogues à celles qui provoquent les sensations élémentaires nulles pour la conscience. Au degré moyen, dans la protubérance, ces mêmes actions transmises s'assemblent en une action totale qui provoque la sensation totale ordinaire. Au plus haut degré, dans les lobes, cette action totale une seconde fois transmise, est répétée indéfiniment par la série des éléments cérébraux mutuellement excitables, et provoque alors ces sensations consécutives et reviviscentes que nous nommons les images. — On conçoit ainsi, pour l'action des centres nerveux comme pour les événements moraux, trois étages de transmission et d'élaboration successives, et l'on peut alors embrasser par une vue d'ensemble la dépendance réciproque et le développement des deux courants. »

Digitized by Google

Voilà un mécanisme extrêmement ingénieux, j'en conviens. Il fonctionne à merveille, et sa régularité est admirable. Ce qui me frappe surtout, c'est sa passivité absolue. Les sensations se succèdent indifféremment, et continument transmises par la substance blanche, elles occupent les divers centres sensitifs, elles s'emmagasinent dans la protubérance ou dans les lobes; tout cela se passe et s'accomplit mécaniquement. Les centres nerveux sont purement réceptifs. Où prendraient-ils une puissance réactive et modifiante? L'esprit, ainsi subordonné aux impressions extérieures, disparaît sous le nombre, et l'enchaînement des sensations; il n'est lui-même qu'une collection ou, pour employer l'expression énergique de M. Taine, un polypier d'images. En dehors de ces images, point d'existence, point de réalité intellectuelle. L'intelligence peut alors être comparée à un miroir dans une cave, à une terre dénuée de la faculté de germination spontanée et à laquelle on refuserait toute semence. L'inconvénient est que les faits sont loin d'être d'accord avec cette théorie. Toutes les images recueillies et conservées sans préférence ni choix dans les lobes ne subsistent pas sur ce pied d'égalité devant la mémoire et la raison. Est-ce que, par hasard, la sensation ne serait ni si infaillible, ni si tyrannique qu'on nous l'assure? Est-ce que l'intervention d'une activité intérieure quelconque viendrait déranger sa marche fatale? M. Taine ne peut se résigner à un pareil aveu, et, pour parer aux objections qu'il prévoit, il transporte aux événements mentaux, avec une souplesse et une dextérité dignes d'un meilleur sort, la théorie de la sélection si heureusement appliquée par Darwin aux combinaisons et aux luttes du monde physique.

« Dans la lutte pour vivre, écrit-il, qui, à chaque moment, s'établit entre toutes nos images, celle qui, à son origine, a été douée d'une énergie plus grande, garde à chaque conflit, par la loi même de répétition qui la fonde, la capacité de refouler ses rivales; c'est pourquoi elle ressuscite incessamment, puis fréquemment, jusqu'à ce que les lois de l'évanouissement progressif et l'attaque continue des impressions nouvelles lui ôtent sa prépondérance, et que les concurrentes, trouvant le champ libre, puissent se développer à leur tour. »

Les causes assignées à la renaissance des images sont, ainsi qu'on le voit, l'énergie de l'impression première et la répétition fréquente. Dans une autre page, l'auteur fait un pas plus décisif et laisse échapper une expression qu'il importe de noter. Il signale l'attentention apportée à un fait comme une des causes qui doivent le plus contribuer à évoquer dans l'esprit le souvenir de ce fait. Je ne comprends pas, dans le système de la passivité absolue, l'emploi d'un

Digitized by Google

mot comme *attention*, qui, appliqué à la perception extérieure, éveille l'idée d'un acte spontané. Un centre nerveux peut être plus ou moins fortement ébranlé ; on conçoit difficilement qu'il soit attentif. Mais, n'épiloguons pas. Sur le terrain même de l'expérience, invoqué si souvent et si complaisamment par M. Taine, nous prenons sa théorie en défaut. Il suffit à chacun de nous de consulter ses souvenirs pour constater que, par exemple, dans les rêves, où le rôle de la volonté est à peu près nul, des faits insignifiants que nous avons à peine remarqués, qui n'ont eu lieu devant nous qu'une seule fois, se présentent avec une vivacité extrême. J'irai plus loin et je dirai nettement que c'est la règle générale. Ce ne sont ni les événements principaux et décisifs de notre vie, ni nos sentiments les plus profonds, ni les pensées avec lesquelles nous vivons habituellement, familièrement, qui occupent et agitent notre sommeil. Ce sont bien plutôt des détails puérils, des incidents fugitifs qui ont glissé sur nous d'une manière insensible pendant la veille. L'attention, la répétition ne suffisent donc pas pour expliquer la persistance de certaines images et l'exception ici, au lieu de confirmer, emporte, détruit la loi prématurément annoncée. S'il se forme dans l'esprit des groupes de sensations qui offrent une solidité, une consistance particulière, cela doit tenir à une autre cause.

Remarquez que, pour expliquer l'inégalité d'importance et de durée des événements mentaux, M. Taine est obligé, non sans regret, j'en suis certain, de faire une infidélité à la loi de succession ininterrompue des phénomènes, en tant que ceux-ci se peuvent considérer comme indispensables l'un à l'autre, et sont censés constituer la trame de notre vie intellectuelle. Cette défection inattendue bouleverse l'économie du système. Dans ce tissu d'images, qui ne vaut que par sa continuité, il s'ouvre tout à coup des trous, il se fait des déchirements, il se déclare des vides énormes, des lacunes irréparables. Quelques anneaux de la chaîne brillent çà et là. La chaîne elle-même, où est-elle ? qu'est-ce qui prouve son existence ? C'est ce que nul ne saurait dire. Comment, vous m'assurez que seul le perpétuel passage des images, des sensations par la filière du système nerveux détermine la réalité mentale ; vous m'affirmez que *nos événements successifs sont les composants successifs de notre moi*, et cette succession, vous ne pouvez la suivre ; elle vous échappe ! Vous m'annoncez une série parfaitement liée, absolument inaltérable et indéfectible en tous ses points, et je trouve des groupes distincts, de provenances différentes, associés d'après une loi qui n'est pas celle de la successivité ! La déception est grande, et nous sommes loin de compte.

Nous venons de signaler l'écueil sur lequel doit nécessairement

Digitized by Google

échouer l'école de la passivité absolue. Pour la plus grande commodité du système, elle subordonne l'être intérieur à la sensation, ou plutôt elle l'anéantit. Mais comme cet être intérieur ne veut pas se laisser anéantir, comme il modifie, rectifie, discipline la sensation, comme il en intervertit l'ordre à son gré, cela dérange l'harmonie de la doctrine. On cherche alors à mettre les changements opérés sur le compte de la sensation elle-même. On lui découvre des défaillances; on insiste sur ses énergies inégales. Mais on est forcé de sacrifier, de mutiler tout au moins la doctrine fondamentale et essentielle de la succession ininterrompue, fatale des phénomènes (la seule, au fond, qui soit compatible avec l'empirisme), et l'on est amené à des solutions contradictoires qui compromettent, si elles ne le détruisent, l'ensemble du système. Sans sortir de ce livre *de l'Intelligence*, il nous serait facile de montrer que la théorie de l'emboîtement des images, développée avec beaucoup de soin et de patience par M. Taine, théorie très-conforme à l'orthodoxie empirique, est en plein désaccord avec la conception plus spécieuse que logique de la sélection appliquée aux événements mentaux, laquelle est incontestablement une hérésie et une innovation malheureuse.

La vérité est qu'il y a classement volontaire, rationnel, des images et non un groupement fortuit. Oui, les sensations frappent les extrémités nerveuses, oui, en suivant la substance blanche, les cordons sensitifs et les circonvolutions de la substance grise, elles parviennent aux lobes cérébraux, s'y entassent, s'y emmagasinent; mais, une fois arrivées là, leur rôle serait fini et elles s'étoufferaient, se neutraliseraient, se paralyseraient l'une l'autre si un mystérieux ordonnateur ne projetait la lueur de sa lampe dans cet obscur et confus magasin, s'il ne rangeait, ne disposait par ordre les sensations d'intensité, de qualité, d'espèce différente. Ce principe, quel qu'il soit, a justement pour caractère et pour mission de ne pas tenir compte de la succession des phénomènes. Il est là pour la contrarier, la déjouer : disons tout, pour y remédier, car, acceptée, subie, telle quelle, elle constituerait une maladie, une infirmité de l'esprit. Elle serait la négation de la pensée réfléchie. C'est au groupement voulu des images, à l'enchaînement imposé aux idées, au souvenir obstinément gardé de certains événements que se reconnaissent l'existence et l'action de ce principe régulateur.

On parle d'expérience, mais est-ce que l'expérience n'est pas là pour prouver que notre identité intellectuelle ne saurait être considérée comme une résultante de la totalité de nos sensations? A mesure que nous avançons en âge, leur vivacité s'émousse, et nous les

Digitized by Google

percevons de plus en plus incomplétement. Nous en oublions beaucoup ; nous en négligeons davantage. En somme, les trois quarts de nos sensations sont perdues, non avenues. Si notre vie intellectuelle reposait sur cette base fragile, il y a longtemps qu'elle se serait écroulée. C'est le groupe subsistant, le groupe retenu, fixé, choisi par la réflexion qui assure à l'intelligence des assises inébranlables. Il en est de même pour les événements. Qui donc a jamais pensé sérieusement que, pour posséder et embrasser l'histoire de sa vie, pour constater son identité morale, pour se sentir maître de son présent et de son passé, il lui était nécessaire de se rappeler la totalité des faits accomplis autour de lui ou par lui depuis sa naissance ? Qui ne s'est dit, au contraire, et qui n'a cent fois éprouvé que notre vie tient dans quelques faits essentiels, dans quelques événements capitaux qui la résument et qui, jetés de distance en distance comme des phares, permettent de l'interpréter, d'en saisir et d'en exposer le sens ?

Je reviens au procédé de cet agent intime dont j'ai affirmé et constaté l'existence. Ce procédé c'est la libre impulsion, l'activité spontanée, enfin, pour me servir d'un mot qui porte avec lui sa complète signification, c'est le choix. On me demandera d'après quoi je caractérise et je juge ce moteur qui échappe à l'observation physique ? — D'après ses actes. Lorsque je rencontre le discernement, j'affirme la personnalité ; lorsque l'identité m'est démontrée dans sa nécessité morale et selon sa loi naturelle, je reconnais, je salue le moi.

Cette assertion ne m'est suggérée ni par une tendance au mysticisme ni par un zèle malentendu en faveur d'un spiritualisme transcendental. Je ne conteste pas le rôle de la sensation dans la connaissance ; il est très-grand et très-nécessaire. La sensation éveille la pensée, lui fournit des matériaux, met à sa disposition d'innombrables éléments. C'est un merveilleux et inépuisable instrument. J'en fais cas comme d'un bon cheval, mais je lui préfère l'invisible cavalier qui le monte et je le tiens en plus haute estime. Mon opinion à l'égard de la physiologie est la même. Je crois qu'aujourd'hui quiconque s'occupe de philosophie doit se mettre et se maintenir au courant des progrès réalisés dans les sciences naturelles, à une condition toutefois, c'est qu'il saura s'arrêter à temps et ne pas confondre le comment avec le pourquoi, les rouages du mécanisme avec l'impulsion motrice. M. Taine n'a pas su se préserver de cet excès. Ses études physiologiques l'ont en quelque sorte enivré. Au fond, et même en abondant momentanément dans son ordre d'idées, à quel résultat est-il parvenu ? Je prends les passages les plus décisifs, les plus affirmatifs et voici ce que j'y trouve :

Digitized by Google

« Les lobes cérébraux sont composés de substance blanche et d'une écorce grise, et toutes les inductions s'accordent pour rattacher les images à l'action de l'écorce grise. En effet, c'est cette écorce dont les circonvolutions augmentent l'étendue, et l'anatomie comparée montre que, dans la série animale, l'intelligence augmente avec les circonvolutions. D'autre part, la physiologie établit que, dans le reste du système nerveux, la substance blanche est simplement conductrice. Selon toutes les analogies, celle du cerveau n'a pas d'autre rôle...

» L'écorce grise est composée de plusieurs couches alternativement grises et blanches ; « on y voit des noyaux et de nombreuses » cellules nerveuses de petites dimensions, multipolaires ; quantité » de fibres relient entre elles les diverses provinces de l'écorce grise » du même lobe et d'un lobe à l'autre ; et d'autres fibres relient » toute la surface de l'écorce grise aux corps striés et aux couches » optiques. Transmise par les fibres des couches optiques et des » corps striés, l'action qui, dans les tubercules quadrijumeaux et » la protubérance annulaire, a éveillé la sensation brute, arrive par » les fibres de la substance blanche aux cellules de l'écorce céré- » brale, et, par les fibres intermédiaires, se propage d'un point à » l'autre de la substance grise ; cette action des cellules corticales » est la condition suffisante et nécessaire des images, partant de » toute connaissance ou idée. Le scalpel, le microscope et l'observa- » tion physiologique ne peuvent pas aller plus loin sans tomber dans » les hypothèses ; nous ne pouvons ni définir cette action, ni préci- » ser cette propagation, et tout ce que nous savons, c'est qu'il s'agit » ici d'un mouvement moléculaire. »

On aura, je pense, remarqué ces tournures loyalement prudentes : *Toutes les inductions s'accordent... Selon toutes les analogies... nous ne pouvons ni définir... ni préciser... Tout ce que nous savons...* Ces réserves font honneur à la bonne foi de M. Taine, mais elles prouvent en même temps que la physiologie ou biologie, comme on voudra l'appeler, n'a pas encore poussé assez loin ses découvertes pour substituer des solutions suffisantes à celles que propose le spiritualisme et pour les rejeter avec dédain. Les physiologistes modernes sont arrivés à se convaincre que la pensée se localise dans une substance grisâtre, et ils ont démontré que si, par un accident quelconque, l'homme est privé d'un de ses lobes cérébraux, il devient idiot. Ce résultat peut être intéressant, mais il n'est pas en proportion, ce me semble, avec les recherches qu'on a faites pour y arriver. Les spiritualistes ont toujours cru comme les autres mortels que l'homme pense avec son cerveau et non avec ses mains ou ses pieds, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils sont per-

Digitized by Google

suadés qu'en fendant le crâne à un individu on détruit chez lui l'activité cérébrale. Leurs adversaires leur ont souvent prêté des naïvetés singulières, mais je ne sache pas qu'on leur ait jamais reproché de nier la nécessité des organes ou de révoquer en doute les fonctions évidentes de l'organisme. Il n'y a donc pas lieu pour l'empirisme à triompher outre mesure, et si nous devons regarder le nouveau livre de M. Taine comme le dernier mot de l'école biologique, nous avons quelque droit à penser que la réponse de l'auteur à la première de toutes les questions : *Qui est-ce qui connaît ?* n'est pas suffisamment justifiée. A-t-il répondu d'une manière plus satisfaisante à la seconde question, impliquée par le sujet même : *Comment connaît-on ?*

II

Il semble à première vue que l'auteur du livre *De l'Intelligence*, par le rôle entièrement passif qu'il assigne aux centres nerveux, ait voulu résoudre du même coup le deux questions. Ce sont les centres nerveux qui connaissent ; comment connaissent-ils ? Par le contact des extrémités nerveuses avec les objets extérieurs. Cette réponse est discutable. Elle a l'inconvénient de réduire à la perception corporelle tous les moyens de connaissance, et de plus elle n'est que la reprise pure et simple de la vieille théorie condillacienne. Mais enfin, telle qu'elle est et quand on adopte les prémices de l'école empirique, on peut s'y tenir. Malheureusement, M. Taine ne s'y est pas tenu. A quel sentiment, à quel impérieux besoin a-t-il obéi lorsqu'il s'est avisé de construire sa théorie de l'hallucination vraie ? C'est ce qu'on ne démêle pas aisément. Il est permis de penser que, dans ce cas comme dans celui de la théorie des événements mentaux, il a songé à remédier aux inconvénients et aux lacunes que présente le système de la passivité absolue. De même qu'il avait composé tout un petit drame où l'on voyait les images lutter entre elles, se prendre corps à corps, s'éliminer, se bannir, il s'est complu à édifier le roman des centres nerveux. Après en avoir fait des instruments entièrement passifs, des souffre-sensations et rien de plus, il les a doués subitement d'une faculté prodigieuse qui consiste à connaître par eux-mêmes, indépendamment des objets extérieurs, et à percevoir l'image en la créant. On ne pouvait pas faire plus généreusement les choses. C'est aller du premier bond plus loin que nos spiritualistes français, aussi loin que les idéa-

Digitized by Google

listes allemands. C'est dépasser Maine de Biran et rejoindre Fichte. Dans son enthousiasme, il a écrit très-délibérément :

« Tous les excitants extérieurs pourraient manquer ; si, en leur absence, le nerf entrait de lui-même en action, nous aurions la même sensation en leur absence qu'en leur présence. Et, de fait, c'est ce qui arrive ; nous éprouvons, sans leur concours, une quantité de sensations qu'on appelle subjectives ou consécutives...

» En somme, la condition directe de la sensation, c'est l'action ou mouvement moléculaire du nerf ; peu importent les événements du dehors, ou les autres événements intérieurs du corps vivant ; ils n'agissent que par l'intermédiaire de ce mouvement qu'ils provoquent ; par eux-mêmes, ils ne font rien ; on pourrait se passer d'eux. Il suffirait que l'action du nerf fût toujours spontanée comme elle l'est parfois ; si son action se produisait encore selon l'ordre et avec les degrés ordinaires, le monde extérieur et tout ce qui dans notre corps n'est pas le système nerveux, pourrait être anéanti ; nous aurions encore les mêmes sensations, partant les mêmes images et les mêmes idées. »

Pour appuyer et corroborer cette assertion dans ce qu'elle a d'exclusif, le philosophe insiste particulièrement sur trois ordres de faits où selon lui, le système nerveux crée la sensation : Le rêve, l'hallucination, l'illusion morbide.

Il est certain que dans le rêve on a la vision très-nette d'objets qui ne tombent pas immédiatement sous notre regard. Est-ce à dire que, pendant le sommeil, nous créons ces objets ? Il faudrait pour cela qu'on pût prouver que ce que nous voyons dans le rêve est entièrement, radicalement distinct de ce que nous avons vu dans l'état de veille. Or, il est impossible de faire cette preuve. Ce n'est pas que, dans nos songes, il ne se présente à nous des personnages disparates et des constructions fantastiques ; mais ces images bizarres, dont le souvenir nous fait hausser les épaules et que nous sommes presque honteux d'avoir prises au sérieux, sont faites de pièces et de morceaux, de parties rapportées et juxtaposées. Pas une de ces pièces, pas une de ces parties ne nous est inconnue. Assurément nous n'avons jamais vu dans la réalité un être ayant la tête d'un aigle, le corps d'une gazelle et la queue d'un serpent ; mais nous pouvons le voir en songe parce que le classement rationnel des groupes étant momentanément interrompu, les images s'abandonnent à ce qu'on pourrait appeler une école buissonnière. Elles s'amalgament au hasard ; mais, je le répète, des parties composantes du tout chimérique qu'elles forment, il n'y en a pas une seule qui ne provienne des sensations antérieures, qui n'ait été perçue et recueillie dans le monde naturel ambiant. Vous aurez

Digitized by Google

beau demander aux sourds de naissance ce qu'ils entendent, aux aveugles-nés ce qu'ils voient dans leurs rêves, ils ne trouveront rien à vous répondre, car les sons qu'ils n'ont pas perçus, les images qu'ils n'ont pas vues pendant qu'ils étaient éveillés ne peuvent, comme chez nous, se présenter à eux lorsqu'ils sont endormis. Ce serait pourtant pour le système nerveux une magnifique occasion de révéler et d'attester sa puissance créatrice. Jusqu'à présent, il ne s'est jamais rien produit de pareil.

Ce qui est vrai du rêve ne l'est pas moins de l'hallucination, du délire. Le malade qui vous prie de faire disparaître du chevet de son lit un squelette dont la vue l'épouvante, ne crée pas pour cela l'image de ce squelette. Elle existait dans son cerveau recouverte et enfouie depuis des années peut-être, impression d'enfance ou de jeunesse; une circonstance quelconque l'a fait surgir, et lui a donné une prépondérance passagère. Partout où il allait, le comte d'Olivarès voyait un gros chat noir qui le suivait avec la plus fatigante obstination. Il savait fort bien que ce chat n'existait pas, et qu'il était victime d'un phénomène hallucinatoire. On l'eût fort étonné en lui disant que sa vue créait cet être fantastique; et, selon toute probabilité, il eût répondu, en consultant ses souvenirs, que l'image de cet obsédant chat noir se rattachait à tel moment de sa vie; qu'il n'y avait attaché aucune importance, aucune valeur, qu'elle s'était rapidement, complétement détachée de sa mémoire, puis qu'un jour, à l'instant le plus inattendu, elle était brusquement sortie des limbes où elle reposait, et s'était emparée de lui jusqu'à le tyranniser.

Il y a pour caractériser les faits de cette nature un mot très-juste et qui en donne l'explication la plus plausible. C'est, dit-on communément, lorsque l'on constate quelque accident de ce genre, c'est un désordre du système nerveux. En effet, celui-ci étant, non pas l'ordonnateur et le maître, mais le conducteur et le condensateur des images; quand la série vient à s'interrompre et que les sensations vagabondes font invasion sur un point qui semblait devoir leur demeurer inaccessible, on est autorisé à croire que le mécanisme qui sert à la transmission des images fonctionne mal, qu'il subit un dérangement, une crise; bref, que l'ordre habituel de l'organisme est troublé. Par exemple, si le comte d'Olivarès, en lisant, avait rencontré le mot *chat* et qu'aussitôt l'image d'un certain chat noir se fût présentée à lui, tout se serait passé à la manière accoutumée et le plus régulièrement du monde. Il y a eu désordre parce que cette image s'est capricieusement détachée du groupe auquel elle appartenait. Elle est venue barrer et gêner le cours des sensations normales. Dans tout cela, le cerveau du comte d'Olivarès est

Digitized by Google

resté absolument passif ; de sa part il n'y a pas eu ombre de création. L'image, en s'égarant, a usurpé une place où elle devenait forcément un embarras et une cause d'erreur : elle n'a été ni fabriquée ni inventée de toutes pièces.

Ce n'est pas sans surprise que j'ai vu M. Taine citer, pour démontrer la spontanéité de la sensation, l'exemple des personnes qui, ayant perdu par accident un bras ou une jambe, s'imaginent ressentir dans les membres dont elles sont privées les douleurs qu'elles y éprouvaient avant cette perte. Est-ce à nous, après l'analyse si rigoureuse et si exacte (sauf les conséquences) qu'il a faites du système sensitif, de lui rappeler cette faculté de conservation, d'emmagasinement, qui est le propre des centres nerveux ? La douleur que j'éprouve en ce moment au pied, n'a pas seulement son contre-coup dans le cerveau, elle s'y établit, elle y élit domicile, elle s'y incruste ; elle fait matériellement partie du passé au même titre que l'image depuis longtemps évanouie qui, sans cesse appréciable, surgira cette nuit dans mon esprit. La suppression de l'extrémité nerveuse ne change rien à cette condition. En faut-il une preuve ? Si le mal dont je souffrais avant l'amputation consistait en une douleur lancinante, c'est encore une douleur lancinante que j'éprouverai après l'ablation du membre, et non pas des fourmillements ou des brûlements. Pourtant, puisque, dans cette circonstance, selon M. Taine, le système nerveux se met en mouvement tout seul, il ne lui coûterait pas davantage de créer une variété de souffrance, de substituer les fourmillements aux lancinations. Pourquoi ne le fait-il pas ? Tout simplement parce que cela lui est impossible, parce que cela n'est ni dans son rôle ni dans sa nature. Il transmet et ne modifie pas ; il est conservateur et non créateur.

Ces vérités sont, d'une part, tellement acquises et démontrées, et, de l'autre, elles s'accordent si parfaitement (jusqu'à un certain point) avec les doctrines généralement soutenues par M. Taine, que l'on a peine à s'expliquer d'où peut venir cette subite et profonde déviation. Une grande partie de son livre est consacrée à établir la fatalité de la sensation extérieure, des impressions du dehors et la passivité absolue du dedans qui reçoit et condense ces impressions. Poussée à l'extrême, comme le fait notre philosophe, cette théorie nous paraît inexacte et excessive ; mais il en faut cependant retenir ce qu'elle a de commun avec la doctrine spiritualiste en ce qui touche l'éveil, la mise en train des puissances intellectuelles par le contact et le choc du monde physique. C'est justement ce point capital que M. Taine abandonne brusquement. Saisi d'un respect soudain pour la spontanéité nerveuse, il lui fait la part du lion et sacrifie,

Digitized by Google

pour fonder, à ce qu'il croit, sa prédominance, nos rapports indispensables, harmoniques avec les objets et les êtres qui nous entourent. C'est le *moi*, que M. Taine a dédaigné, qui se venge en faisant sentir sa nécessité, et en s'imposant à lui sous une forme scientifiquement inacceptable. Pour l'avoir méconnu là où il est, M. Taine a été conduit à le voir et à le préconiser là où il n'est pas. Nous reviendrons sur quelques-unes des conséquences morales de cette erreur. Il en est d'autres dont l'examen et la réputation pressent davantage. En se trompant doublement sur le mode de la connaissance, il est fort à craindre que M. Taine ne se soit également trompé sur nos rapports avec les objets que nous connaissons, et sur les lois qui les rattachent à nous. Adressons-lui donc la troisième des grandes questions que nous devons lui poser, et sachons quelle opinion il a sur *ce qui est connu.*

JULES LEVALLOIS.

(*La suite prochainement*)

Digitized by Google

LA

GUERRE AVEC LA PRUSSE

A PROPOS DE L'ESPAGNE

Si jamais moment fut peu propice pour faire entendre la voix de la vérité, c'est lorsque le gouvernement, se rendant solidaire des erreurs d'opinion, se charge lui-même de les répandre, leur prête son crédit et leur imprime une sorte de caractère officiel. Il faut alors quelque courage pour protester au nom de la raison contre les écarts de plume et de parole qu'une pareille connivence autorise. La modération qu'on y apporte, mal comprise, est mal interprétée, et plus on a pour soi le bon sens, plus on court le risque d'irriter les passions et de soulever les colères. N'est-ce pas cependant un devoir de conscience pour tous les bons citoyens d'apporter, dans des circonstances aussi graves que celles que nous traversons, le peu de lumières qu'ils croient posséder ? N'est-ce pas une obligation pour eux de dire ce qu'ils savent et ce qu'ils pensent lorsque leurs paroles peuvent contribuer, dans une si petite mesure que ce soit, à écarter les maux qu'ils entrevoient pour leur pays et pour l'humanité tout entière ? La guerre que le gouvernement recherche et qu'une opinion factice a préparée de longue main, si elle éclate, aura une gravité qui rappellera les plus horribles phases du premier Empire. Victorieux nous nous serons rendus plus odieux que

Digitized by Google

jamais à l'Europe, que notre esprit de domination et de conquêtes tient constamment en armes et en éveil ; vaincus, — ce qu'à Dieu ne plaise, — c'est le renversement de l'Empire sans retour et la ruine pour longtemps de l'influence française, — double écueil que ne devraient jamais perdre de vue les hommes qui nous gouvernent et qu'il nous paraît dangereux de braver, y fut-on conduit par une nécessité bien évidente.

Nous ne voyons pas de moyen plus sûr de faire passer nos convictions dans l'esprit de nos lecteurs, que de retracer le plus simplement possible, et dans leur complète exactitude, les faits qui ont amené le conflit dont la couronne d'Espagne est le prétexte, et de les éclairer du peu de renseignements que la parcimonie diplomatique a mis jusqu'ici en notre possession.

I

Lorsque, en septembre 1868, la reine Isabelle fut précipitée du trône par un soulèvement militaire, le gouvernement français ne s'en indigna pas outre mesure. Que l'on consulte les journaux du temps qui passaient pour interpréter le plus fidèlement sa politique, on n'y trouvera que des éloges et des encouragements pour la révolution, des récriminations dédaigneuses contre la reine. Le bruit courut même que le gouvernement impérial n'était pas tout à fait étranger à l'événement, que, dans tous les cas, il ne voyait pas sans une secrète satisfaction tomber du trône la dernière branche des Bourbons qui s'y trouvât encore assise. Nous ne voulons pas donner plus d'importance qu'elle ne vaut à cette opinion; nous rappelons seulement qu'elle a rencontré crédit dans la presse, et que, longtemps auparavant, à l'époque où une flotte française assista, spectatrice immobile, à l'expulsion des Bourbons de Naples par une armée qu'on ne pouvait pas encore dire italienne, des prophètes de malheur s'écrièrent que désormais ce serait le tour des Bourbons d'Espagne. Cet acharnement contre une famille qui a porté si haut la gloire et la fortune de la France ne serait dans tous les cas qu'une tradition du premier Empire. Ce n'était pas la meilleure ni la plus mauvaise : la sagesse du souverain nous a épargné une autre pratique qui consistait à substituer partout des princes de la famille impériale aux souverains établis.

L'Espagne, qui venait de renverser si imprudemment la reine,

Digitized by Google

commit, par ses représentants, une autre imprudence presqu'aussi grave : elle prononça l'exclusion du trône des princes de la maison de Bourbon. Ces déterminations violentes, prises dans l'ivresse du succès et dans des circonstances qui ne permettent pas la réflexion, ont le défaut d'engager l'avenir et de mettre l'amour-propre en travers des meilleurs accommodements. Si les Cortès n'avaient pas donné légèrement leur adhésion à la proposition du gouvernement provisoire, elles auraient pu revenir à la loi salique et appeler au trône le petit-fils de don Carlos. C'eût été la meilleure de toutes les solutions, parce qu'elle donnait satisfaction à un parti encore puissant en Espagne, et elle ramenait les institutions à exclure les femmes du trône, ce qui n'était pas un mince avantage dans un pays où les beaux militaires sont habitués à exercer une si grande influence. Peut-être cette solution se serait-elle produite malgré l'engagement pris par les Cortès, mais le gouvernement français mit ses soins à paralyser toute entreprise carliste, ne se souciant guère sans doute de voir la légitimité reconquérir sa place chez nos voisins.

Une difficulté analogue se présentait pour le jeune prince des Asturies ; il était Bourbon, il était de plus fils de la reine déchue ; donc on ne pouvait songer à lui sans inconséquence. Cependant le pays étant monarchique et voulant conserver la forme monarchique, il fallait bien chercher un roi. Ce qui était le plus aisé, on l'avait rendu impossible ; on en était réduit à s'adresser à des princes étrangers ou à élever au trône un homme du pays. Cette dernière ressource apparaissait comme la pire de toutes ; faire un roi du duc de la Victoire ou du régent actuel, c'était donner à chacun l'envie de le détrôner pour se mettre à sa place, c'était inaugurer la guerre civile. C'est alors que nous voyons le général Prim, le grand meneur de toutes ces aventures, offrir la couronne d'Espagne à tous les princes disponibles. Aujourd'hui au vieux roi de Portugal, Don Fernando, le lendemain au jeune duc d'Aoste, puis au duc de Gênes et au prince Léopold de Hohenzollern. Partout ses tentatives avaient échoué, pendant que la candidature du duc de Montpensier, appuyée par l'amiral Topete et un parti intelligent, faisait doucement son chemin.

Le choix du duc de Montpensier avait de quoi plaire à la France, mais c'était encore un Bourbon, et le fils d'un roi qui a régné sur la France. Plairait-il aussi au gouvernement français ? On ne peut douter que le langage de notre diplomatie ne se soit montré fort défavorable au candidat de l'amiral Topete, lorsqu'on a vu l'autre jour le gouvernement impérial s'opposer formellement à la rentrée des princes d'Orléans en France et déclarer qu'il verrait dans leur présence un danger pour la sécurité de l'empire. Après une déclaration pareille

Digitized by Google

on ne peut imaginer que le cabinet des Tuileries n'ait point fait entendre, de manière ou d'autre au cabinet de Madrid sa volonté de ne pas tolérer l'accession du duc de Montpensier au trône d'Espagne.

Restait le prince Léopold de Hohenzollern. Celui-là ne pouvait, dans la pensée de ceux qui savent l'histoire et qui connaissent l'esprit moderne, porter ombrage à la cour des Tuileries, non plus qu'à aucune autre cour en Europe. Ce n'était pas un prince français bien qu'il appartienne à la France par deux de ses aïeules; ce n'était pas un prince de famille régnante puisqu'il n'est altesse royale, en Prusse, que par courtoisie ; ce n'était pas un prince Allemand, à proprement parler, puisqu'il n'est en Allemagne qu'un simple particulier. Mais le prince Léopold porte le nom de Hohenzollern, et c'est probablement ce que le général Prim avait oublié lorsqu'il tournait ses offres du côté de Dusseldorf. Le nom de Hohenzollern est devenu pour quelques-uns l'objet d'une singulière appréhension. Il a hérité chez nous de l'espèce d'animosité que nous avions vouée autrefois à la maison de Habsbourg-Lorraine, avec cette différence que la maison de Habsbourg avait toujours travaillé soit à écraser la France sous le poids de ses armées quand elle était la plus forte maison souveraine de l'Europe, soit à soulever contre nous des coalitions lorsqu'elle était descendue du premier rang, par les efforts de Richelieu, de Louis XIV, et surtout du grand Frédéric; tandis que la Prusse n'avait rien tenté contre la France qu'elle n'y fût contrainte par notre politique ou entraînée par les coalitions de l'Autriche.

Entre la Prusse et nous, il n'y a vraiment qu'un grief : nous ne lui pardonnons pas de ne pas s'être laissé vaincre par l'Autriche à Sadowa. Ah! si elle avait consenti à être battue, comme nous aurions eu des tendresses pour elle! comme nous l'aurions plainte, aidée, secourue! comme nous aurions eu plaisir à lui montrer la force de notre épée en la débarrassant de cette Autriche, dernier asile du despotisme et des traités de 1815, qui prétendait reconstituer par l'Italie l'Empire de Charles-Quint! avec quel empressement nous aurions rétabli l'équilibre en Europe en nous installant sur les deux rives du Rhin! avec quel désintéressement nous aurions occupé la Bavière rhénane et donné à la Hesse quelques compensations autrichiennes pour Mayence! Nous n'aurions pas eu la douleur d'entretenir depuis quatre ans contre la Prusse cette jalousie qui nous ronge et nous trouble le cerveau; nous n'aurions pas conçu cette envie mesquine qui nous a tant aigri le caractère, et nous inspire en ce moment même une si étrange politique; nous aurions admis sans difficulté que la Prusse, en 1866, marchait dans le sens du sentiment national et des idées libérales, qu'elle avait tous les droits pos-

Digitized by Google

sibles contre les rois de Hanovre et de Saxe, qui avaient pris parti contre elle et contre la civilisation moderne. Et surtout, nous n'aurions pas été portés à nous faire, comme en ce moment, les dupes de la politique de M. de Beust. Eh bien ! il nous eût été facile naguère de nous éviter tous ces déboires : c'était d'avoir, en 1866, une politique plus nette et plus franche, c'était de n'attendre pas le sort des armes pour prendre parti, mais de regarder où était le juste, où était le droit, où était l'essor national et d'y marcher avec résolution, sans arrière-pensée. Vous ne l'avez pas fait, vous n'avez pas su le faire, et vous cherchez aujourd'hui des revanches ! Le pouvoir personnel renaît et montre qu'il est plus vivant que jamais, puisque pour pallier ses fautes, il court de nouveau aux aventures !

Qu'est-ce qui s'occupe en France du prince Léopold de Hohenzollern ? Qui le connaîtrait si l'on n'avait proclamé tout à coup qu'il est un danger pour les intérêts de la France et un échec à son honneur ? En dehors d'un petit cercle étroit d'hommes politiques et d'hommes de cour, le prince Léopold est complétement inconnu. Les journalistes eux-mêmes savent qu'il est Hohenzollern parce qu'ils l'ont appris des journalistes allemands, et c'est tout ce qu'ils savent. Il n'est donc pas inutile de déterminer la lignée de ce prétendant redoutable et de montrer sur tous ses aspects ce grand épouvantail de la politique française.

Il existe en Allemagne trois branches de la maison de Hohenzollern. Le fondateur de la famille de Hohenzollern, celui du moins qu'on aperçoit le premier dans la nuit des temps, fut Thassilo, comte de Zollern, en 880. La maison se partage en deux branches vers l'an 1200. Konrad devient le chef d'une ligne cadette connue sous le nom de Burgraves de Nuremberg ou de Franconie ; c'est elle qui a plus tard formé la dynastie prussienne. Le petit-fils de Konrad, Frédéric VI, devient Margrave de Brandebourg sous l'empereur Sigismond, en 1415. On sait la suite de ses destinées ; cette branche embrasse la réforme, acquiert le duché de Prusse en 1618 et prend le titre royal en 1701. Pendant ce temps là, la ligne aînée, ou de Souabe, fondée par Frédéric IV, frère de Konrad, suivait une moins haute fortune. A son tour elle se divisait en deux branches vers 1574. La branche aînée prenait le nom de Hohenzollern-Hechingen, et la branche cadette celui de Hohenzollern-Sigmaringen. Elle fut élevée en 1638 au rang de princes de l'empire.

Le 7 décembre 1849, le prince Charles-Antoine, actuellement chef de cette branche, a cédé sa principauté à la Prusse ; le traité fut ratifié le 20 février 1850. Le prince reçut, en compensation, une rente de 25,000 thalers de l'Etat prussien, et le titre d'Altesse royale. Ses fils n'ont que le simple titre d'Altesses, et n'ont aucun

Digitized by Google

droit d'hérédité éventuelle au trône prussien, non plus qu'à aucune autre souveraineté. Ils sont de simples particuliers comme tous les princes médiatisés. On voit par là que près de six cents ans séparent le prince Léopold de la souche commune d'où est issu le roi Guillaume. S'ils sont parents, ils le sont au moins au trentième degré. Toujours est-il qu'elle est bien lointaine pour servir de base à un *casus belli*.

La parenté est beaucoup plus proche avec l'Empereur des Français, puisqu'elle est au cinquième degré. En effet, le prince Léopold est fils de Joséphine de Bade, fille elle-même de Stéphanie de Beauharnais, grande duchesse de Bade, fille adoptive de Napoléon Ier, sœur de la reine Hortense, mère de Napoléon III. De plus, la mère de son père, Antoinette, était fille d'un premier mariage de Murat, roi de Naples. Il est donc par les femmes bien plus Français que Prussien, et il a pu paraître au maréchal Prim que la couronne d'Espagne placée sur son front porterait moins d'ombrage à la cour de France que si elle était dévolue au duc de Montpensier. S'il s'est trompé, son erreur est bien excusable.

C'est donc uniquement parce qu'il se nomme Hohenzollern et qu'il est officier dans l'armée prussienne, que le gouvernement impérial élève de si hautes objections à sa candidature au trône d'Espagne. Il n'avait pas semblé à l'Empereur que ces raisons fussent suffisantes pour l'empêcher de patronner la candidature du frère puîné, le prince Charles, à la couronne princière de Roumanie. Nul n'ignore aujourd'hui que c'est aux Tuileries que cette candidature est née et que c'est sur le conseil qui lui est venu des Tuileries que le prince est parti pour prendre possession de sa couronne, malgré la volonté du roi, malgré les obstacles que M. de Bismark entendait mettre à son acceptation. Il est donc assez singulier de le voir aujourd'hui figurer à titre d'appoint parmi les griefs que l'on fait à l'ambition prussienne. Il n'est pas défendu aux gouvernements d'être inconséquents, mais il leur est interdit d'imputer à autrui leur propre ouvrage. S'ils se permettent une pareille licence, ils perdent tout crédit auprès des esprits droits et s'exposent à voir fouiller dans leur arrière-pensée pour y trouver une explication plausible à leurs actes.

Ce motif invoqué contre le prince Léopold, en raison de ce qu'il est Hohenzollern, prince en Allemagne et officier en Prusse, nous paraît de l'espèce la plus puérile, et dénote, en plein dix-neuvième siècle, l'esprit le plus arriéré et le plus rétrograde. Le prince Léopold serait le propre neveu du roi au lieu d'être son petit-cousin à un degré où on ne cousine plus, que nous n'en prendrions pas plus d'ombrage. Il faut avoir vraiment les idées du temps passé pour

Digitized by Google

s'imaginer que les peuples sont encore la possession d'une famille, et qu'on les annexe ou les épouse en leur donnant des souverains. Est-ce donc pour que ces idées du moyen âge fassent de nouveau leur entrée dans la politique que la France a revendiqué sa liberté, et que les 116 ont rédigé leur interpellation? Est-ce pour nous donner un échantillon de ses hautes vues politiques que le cabinet du 2 janvier nous montre des appréhensions de cet ordre, et déclare tout perdu si le prince Léopold est salué roi d'Espagne? J'ai trop d'estime pour l'intelligence des hommes éminents qui composent le cabinet, pour les croire ici complétement sur parole. Ils ne s'imaginent certainement pas qu'un prince allemand, si Hohenzollern qu'il puisse être, soit jamais capable de faire de l'Espagne une nation vassale de la Prusse. Nous avons donné des rois à l'Espagne, nous en avons même donné plusieurs, et de plusieurs races; avons-nous jamais pu l'asservir aux intérêts et aux vues de la France? Ne nous a-t-elle pas toujours échappée? Ne s'est-elle pas même tournée contre nous toutes les fois que nous avons cru pouvoir compter sur elle? Déchirons les feuillets de l'histoire, si nous voulons que nos petits-neveux ne se moquent pas de nous quand on leur dira : « Nos ancêtres ont fait la guerre parce qu'ils ont craint qu'avec un roi tiré d'Allemagne les Espagnols ne devinsent Prussiens. » Non, la raison que le ministère a donnée n'est pas la bonne ; il en existe une autre : essayons de la débrouiller du chaos.

II

Découragé par les obstacles qu'il rencontrait sans cesse devant toutes ses tentatives pour donner à l'Espagne un roi de race étrangère, le gouvernement espagnol a dû s'appliquer à chercher enfin un prince qui ne pût être l'occasion d'aucune difficulté avec le gouvernement français. Il crut sans doute l'avoir trouvé dans la personne du prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen. Si le prince portait le nom de la maison royale de Prusse, la parenté était si éloignée qu'on pouvait à la rigueur la perdre de vue ; s'il était officier dans l'armée prussienne et Prussien, il était aussi l'allié très-proche et par divers côtés, de la famille Bonaparte ; enfin il avait épousé une princesse portugaise, la sœur même du roi de Portugal, et, par là, il ne pouvait non plus qu'être agréable au voisin. Aussi voit-on le maréchal Prim, le grand négociateur pour la couronne d'Espagne, s'obstiner à cette candidature comme à sa

Digitized by Google

seule planche de salut. C'est à elle qu'il fait allusion dans son discours du 11 juin dernier et il est vraiment étrange qu'on ne s'en souvienne plus aujourd'hui. Deux fois la couronne est offerte au prince Léopold, deux fois il repousse les avances qui lui sont faites. Ceci se passait au mois d'octobre dernier et dans les premiers mois de cette année; ce n'était un mystère pour personne que ces avances avaient été faites et qu'elles étaient demeurées sans succès. Le prince n'est pas un esprit aventureux; il a été élevé dans le détachement des honneurs souverains et dans les pratiques exclusives des vertus de famille. Ardent dans sa foi catholique, mais en même temps muni d'une éducation éclairée, il paraissait par là convenir tout particulièrement à l'Espagne, et c'est pour cela sans doute que le maréchal comte de Reus revint une troisième fois à la charge et essaya, par ses messagers et par des influences diverses de vaincre les résistances du prince. Celui-ci finit par donner son adhésion, mais on ne peut pas dire qu'il y ait mis aucun empressement; il a cédé à des sollicitations plutôt qu'il n'a obéi à une ambition personnelle et il n'aurait eu vraisemblablement aucune difficulté à revenir de lui-même sur sa détermination dernière et à reprendre sa parole pour peu qu'on lui eût ménagé une retraite honorable. Est-ce à obtenir cet heureux résultat que s'est appliqué le gouvernement français?

Le gouvernement qui entretient chèrement des ministres et des ambassadeurs près de toutes les cours, et qui possède un corps diplomatique considérable, farci de nombreux attachés, fils de sénateurs, de députés ou de conseillers d'Etat, est d'ordinaire le plus mal renseigné de l'Europe. Il apprend les nouvelles qui l'intéressent par les journaux; souvent il pourrait en recueillir les avertissements dans les recueils sérieux, comme les Revues, mais il ne se donne pas la peine de les lire, ou il lit celles qui le trompent et lui donnent le change. Le flair lui fait ordinairement défaut; il croit suivre ses idées quand il ne fait qu'obéir aux suggestions étrangères. C'est par les journaux qu'il apprend l'acceptation définitive du prince Léopold, alors que, depuis neuf mois, on causait tout haut à peu près partout des négociations poursuivies à cet effet. Aussitôt il se réveille et crie que, pendant son sommeil, on a négligé de l'avertir. On pourrait lui répondre : Pourquoi dormiez-vous?

Il faut relire la déclaration de M. le duc de Gramont à la séance du Corps législatif du 7 juillet pour se faire une idée de la façon dont se traitent aujourd'hui les affaires les plus délicates de la politique étrangère. Un député, M. Cochery, avait demandé à interpeller le gouvernement sur la candidature du prince Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne. Supposons tout ce que l'on vou-

Digitized by Google

dra, supposons que cette candidature soit un danger sérieux pour la France; qu'elle soit, comme on l'a dit, l'intronisation de la Prusse sur les Pyrénées ; que notre intérêt et notre honneur nous obligent à la combattre : ne vous semble-t il pas que la premiere chose à faire soit d'abord de prendre des informations positives sur l'état des négociations, de bien savoir par qui et avec qui elles ont été menées, et ensuite d'y couper court en s'adressant directement aux puissances intéressées? Ces gouvernements, quels sont-ils? L'Espagne d'abord qui négocie, la Prusse ensuite, chez qui l'on négocie. Que le gouvernement prussien soit mêlé à ces négociations, on l'affirme, mais en réalité on n'en sait rien. Le bon sens porterait à croire qu'il y est étranger, puisqu'il n'en peut recueillir aucun avantage et qu'il peut y rencontrer de graves embarras ; mais sous la dictée de M. de Beust on s'est habitué ici à voir partout la main de M. de Bismark. Il n'arrive rien en Europe que M. de Bismark ne l'ait fait. C'est lui qui a envoyé en Roumanie le prince Charles, bien qu'on sache pertinemment le contraire aux Tuileries ; c'est lui qui a soudoyé la révolution espagnole et combattu sans doute la candidature du duc de Montpensier. Ne serait-ce pas lui par hasard qui aurait fait massacrer notre chargé d'affaires en Chine et qui aurait préparé par une sécheresse continue la pénurie de nos moissons? Il y a quelque reflet de cette pensée dans le langage que tiennent plusieurs de nos journaux, mais je ne croyais pas qu'il pût se faire sentir jusque dans les paroles du gouvernement.

Dans tous les Etats parlementaires, les hommes au pouvoir ont un devoir impérieux à remplir, c'est de ne pas engager le pays par des déclarations téméraires ; s'ils le font, ils méconnaissent les conditions du système et rentrent dans les pratiques du pouvoir personnel, du pouvoir absolu. Aussi est-il passé à l'état de règle qu'un ministre interpellé sur une question étrangère ajourne sa réponse s'il négocie ou s'il n'a pas entre les mains les documents nécessaires pour établir sûrement son opinion. Interpellé par un député de la majorité, c'est-à-dire par un député qui ne pouvait pas avoir l'intention de forcer la main au gouvernement, le ministre des affaires étrangères aurait dû attendre, pour préciser le sens de sa réponse, qu'il fût en mesure de le faire sans compromettre le pays. C'est la pensée qui inspire les premiers mots de sa réponse. « Il est vrai, dit-il, que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée, *mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé et nous ne connaissons pas encore les détails d'une négociation qui nous a été cachée.* Aussi, une discussion ne saurait-elle aboutir maintenant à aucun résultat pratique. Nous vous prions, Messieurs, de l'ajour-

Digitized by Google

ner. » Voilà comme parle un ministre parlementaire : « Le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé, donc le mal n'est pas consommé et on peut négocier de manière à l'empêcher. Si l'on y parvient, le conflit s'évanouit, il n'y a plus lieu de s'en occuper ; si l'on n'y parvient pas, nous viendrons en causer avec vous. En ce moment « nous ne connaissons point encore les détails » vrais, » et en nous prononçant, nous risquerions de nous tromper. La plus vulgaire prudence nous oblige à nous taire. Nous regrettons que « cette négociation nous ait été cachée, » parce que nous aurions pu faire comprendre, dès l'origine, qu'elle nous déplaisait ; toutefois nous savons bien qu'on ne négocie pas un trône non plus qu'un mariage, en le criant par-dessus les toits. Quand nous avons négocié à Miramar avec l'archiduc Maximilien pour le faire empereur du Mexique, nous l'avons nié énergiquement. Quand nous avons négocié pour le Luxembourg avec le roi des Pays-Bas, nous n'avons pas mis M. de Bismark dans la confidence, et nous avons été fort contrariés lorsque la mèche a été éventée. Nous ne pouvons donc pas faire un crime aux négociateurs pour le trône d'Espagne de n'être pas venus nous raconter leurs projets. Maintenant que nous les connaissons, nous les trouvons dangereux et nous allons nous occuper de les faire avorter. Mais pour cela, il nous faut le silence du cabinet et non le bruit des discussions publiques. »

Quel est l'homme intelligent, quel est le député parlementaire, quel est le patriote qui ne se serait contenté de ces paroles et n'y eût applaudi comme à la sagesse même ? Il fallait donc s'arrêter là. Le gouvernement aurait eu le temps d'apprendre « ces détails vrais » qu'il avouait n'être pas en sa possession. Il aurait su que, dès le mois d'octobre dernier, lorsque pour la première fois le maréchal Prim avait fait des ouvertures au prince Léopold, celui-ci avait pris conseil du roi et que Sa Majesté prussienne l'avait détourné d'accepter la couronne. Au mois de janvier, de nouvelles propositions lui sont faites ; il s'adresse encore au roi, qui persiste dans son sentiment. Ce n'est que tout récemment, pendant son séjour à Ems, que le roi Guillaume reçut une lettre par laquelle le prince lui faisait part de la détermination définitive qu'il avait prise d'accepter une couronne qu'on lui offrait avec tant d'insistance. Le roi, voyant ses conseils inutiles, avait alors cessé de les donner en pure perte. Le prince était maître de ses actions, et c'était à lui, désormais, de peser les considérations qui le portaient à courir les chances de la fortune. Comme roi, Guillaume Ier ne pouvait rien, sinon retirer la qualité de Prussien au prétendant ; aussi, le gouvernement ne s'est-il aucunement mêlé de cette affaire. Comme chef de

Digitized by Google

famille, il pouvait moins encore, puisqu'il n'exerce aucune autorité réelle sur les Sigmaringen, non plus que sur les enfants d'aucun prince médiatisé. Le roi de Prusse, et surtout le gouvernement prussien, étaient complétement étrangers à cette candidature, et l'on ne pouvait leur en faire un crime qu'en méconnaissant profondément la vérité et les conditions du pouvoir souverain dans un Etat libre.

Malheureusement, chez nous, l'esprit du pouvoir personnel plane encore sur les eaux troublées du régime nouveau, et c'est encore lui qui gouverne. Il se montre aussitôt et poursuit le discours. « Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une noble et grande nation, en plein exercice de sa souveraineté ; nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers prétendants au trône, de la plus stricte neutralité, et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence ni éloignement. » Qui, nous? Et cela est-il bien exact? N'y a-t-il donc rien de fondé dans ces engagements pris par le comte de Reus vis-à-vis des Tuileries, de ne pas appuyer la candidature du duc de Montpensier, et de ne pas permettre, d'autre part, que l'Espagne se mette en république? Et si cela est vrai, comme le maréchal Prim, nous l'espérons, nous le dira, qui est ce « nous, » sinon la volonté personnelle? Ici donc, retour en arrière, aux pratiques du passé, et déclaration peu conforme à ce que tout le monde sait de la vérité.

« Nous persisterons dans notre conduite, poursuit le ministre. Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. » Quoi! vous ne connaissez pas « les détails vrais de la négociation, » vous venez de le dire, et vous faites intervenir « une puissance étrangère ! » Vous ne savez pas la vérité, mais vous savez, au point de l'accuser nettement, qu'une puissance étrangère convoite le trône de Charles-Quint, et veut, en plaçant un de ses princes sur ce trône, déranger l'équilibre de l'Europe, mettre en péril nos intérêts et notre honneur! Est-ce de la logique, est-ce de la sagesse, est-ce de la sincérité? Voilà de bien grands effets pour une si petite cause. Quoi! parce qu'un prince qui n'est Hohenzollern que de nom ira régner en Espagne, le trône de Charles-Quint sera rétabli au profit de la Prusse, et les forces de l'Europe seront déplacées, et l'intérêt de la

Digitized by Google

France sera compromis, et son honneur même sera souillé! A quel degré d'abaissement et de faiblesse sommes-nous donc descendus, que nous puissions concevoir de telles alarmes, qu'un ministre français puisse venir sérieusement les exprimer devant une assemblée française? où est donc notre courage? où est cette conscience de notre valeur et de notre puissance? Parce qu'un petit prince sans Etats ira coiffer une couronne précaire et chancelante en Espagne, la France sera avilie, condamnée! Et il sera nécessaire de rappeler Pavie à nos souvenirs, et de faire sortir du tombeau le moine de Saint-Just? Mais qui donc a le plus contribué à ruiner ce trône dont on nous menace, si ce n'est la Prusse? qui donc, si ce n'est elle-même, en a renversé en 1866 les dernières assises? Faut-il si peu de mémoire et si peu d'histoire? Peut-on, sans descendre de sa dignité, montrer des craintes si maladives? Est-ce le fait d'un grand peuple de se croire déchu pour un si mince événement? la France n'est-elle plus la France, et ne suffisait-il pas d'un simple véto, si le prince Léopold nous déplaisait, pour l'empêcher de céder aux vœux des Espagnols? Nous croyons que ce résultat eût été facile à atteindre sans pousser des cris de guerre; nous croyons même qu'on l'eût atteint plus sûrement et plus vite.

Cependant ce cri de guerre a été poussé et il a retenti en Europe. A peine le ministre a-t-il montré, bien qu'il n'en ait aucune preuve, une puissance étrangère essayant de reconstituer contre nous l'empire de Charles-Quint, qu'il feint d'écarter ce sombre fantôme. « Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. » La sagesse du peuple allemand serait une vertu facile si l'on pouvait s'appuyer sur la sagesse du gouvernement français. Quant à l'amitié du peuple espagnol, elle est juste en proportion de celle que nous lui avons témoignée quand nous avons essayé d'étendre sur lui notre domination. « S'il en était autrement, forts de votre appui et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. » Nous n'en doutons pas; nous doutons seulement que les vœux de la nation soient pour la guerre; on peut toujours l'y entraîner; on peut même provoquer chez elle des ardeurs de combats et de conquêtes, mais ces élans factices ont de tristes retours dont il faut redouter les conséquences. Or, que signifient ces dernières paroles si elles n'ont pas le sens d'un défi et d'une menace? Lorsque l'on veut obtenir d'autrui une concession, soit même l'acquiescement à une chose juste, à une réclamation légitime, on ne lui intime pas un ordre, on ne lui met pas le pistolet sur la gorge. On attend au moins, avant d'en venir à ces menaces, de sa-

Digitized by Google

voir si en réalité on a de mauvais procédés à reprocher à celui qu'on regarde comme un adversaire et si, ayant des torts, il n'est pas disposé à les réparer; on s'abstient surtout de le provoquer et de rendre publique l'intention coërcitive qu'on se propose d'exercer contre lui. Si l'on agit autrement, c'est qu'on veut mettre l'amour-propre de la partie afin de rendre tout accommodement impossible, c'est que l'on veut provoquer un conflit et que les raisons que l'on met en avant ne sont que des prétextes. On pouvait écarter les causes; on en ajoute de nouvelles et de plus graves. Nous ferions injure à l'intelligence de M. le ministre des affaires étrangères et du cabinet tout entier si nous supposions un seul instant qu'il a parlé dans des intentions pacifiques et que dans ses paroles il n'a en vue que la paix. Il est évident qu'il a cherché la guerre, et s'il ne l'obtient pas, on ne pourra pas dire qu'il ait rien négligé pour l'obtenir.

Dans quelle situation cependant allons-nous nous trouver s'il demeure bien démontré, comme cela est certain, que le gouvernement prussien est resté complétement étranger aux négociations poursuivies entre le maréchal Prim et le prince Léopold? Si, allant plus loin, le roi Guillaume, qui n'a pas le droit de lui intimer un ordre, détermine pourtant le prince à refuser la couronne qui lui est offerte? A prendre à la lettre les déclarations de M. le ministre des affaires étrangères, tout sujet de conflit disparaîtrait: à en croire les organes du ministère, il renaîtrait plus vivement sur d'autres points: on intimerait alors à la Prusse l'ordre d'évacuer Mayence, de rompre les conventions militaires qu'elle a conclues avec les Etats du Sud en 1866, et de rétrocéder au Danemark les contrées que celui-ci réclame. Nous voulons bien croire que le cabinet français ne veut pas déplacer la question ni obéir en cela aux secrètes sollicitations de la politique autrichienne. Il n'ira pas jusqu'à montrer un si ardent amour de la guerre. « Cette éventualité, comme il le dit, ne se réalisera pas; » il laissera, sans s'en inspirer, la politique de fantaisie donner libre cours à ses imaginations. Nous admettons volontiers, et avec une patriotique espérance, que le gouvernement français, dans sa loyauté, reconnaîtra qu'il a été un peu prompt en accusant sa voisine d'avoir travaillé à rebâtir l'édifice imaginaire de Charles-Quint. Il se reconnaîtra satisfait, et les chances de conflit avec l'Allemagne seront écartées. Mais alors ne pourra-t-on pas l'accuser d'avoir fait beaucoup de bruit pour rien?

Qu'adviendrait-il pourtant si le prince Léopold, prenant exemple sur son frère le prince Charles de Roumanie, et sans tenir compte de la volonté royale, se préparait à aller en Espagne recevoir des Cortès l'investiture souveraine? Devrait-on exiger du roi Guillaume

Digitized by Google

qu'il tînt sous clef le jeune prétendant? Mais les forteresses elles-mêmes ne gardent pas toujours fidèlement leurs prisonniers. On en pourrait citer en France qui se sont ouvertes pour laisser sortir tel prétendant. Le moins qu'on devrait donc demander au roi Guillaume, pour se tenir dans la logique et dans la pensée de l'ultimatum qu'on lui a signifié du haut de la tribune, ce serait qu'il fît passer par les armes le prince récalcitrant. « Les morts seuls ne reviennent pas, » disait un homme qui s'y connaissait. Si l'on ne prend pas cette précaution, et que le prince y mette de l'entêtement comme les Espagnols y peuvent mettre de l'obstination, nous sommes exposés à voir, un de ces jours, le prince de Hohenzollern, malgré l'exclusion que nous avons prononcée contre lui, malgré les sollicitations du roi, malgré les défenses paternelles, salué roi par la nation espagnole. Il ne manquerait plus, pour rendre la comédie complète, que d'appeler le suffrage universel à confirmer l'élection des Cortès par un plébiscite, dont le succès, on peut s'y attendre, ne serait pas moindre en Espagne qu'en France. De quel air dirions-nous ensuite aux Espagnols que nous respectons le plein exercice de leur souveraineté si nous prétendions leur faire la guerre pour s'être donné un roi, ou seulement reconnaître l'insurrection de Cuba et lancer sur leur territoire les partisans des autres prétendants, comme l'insinuent honnêtement quelques journaux? Telle serait la position profondément regrettable qui serait sortie de cette déclaration précipitée du 7 juillet.

Nous avons, nous, le ferme espoir que la sagesse allemande nous tirera de cette fâcheuse alternative, ou de faire la guerre sans raison plausible et de parti pris, ou de subir un échec qui ne serait sérieux que pour nous. Les gouvernements ne sont pas en tout point comme les particuliers, obligés de relever les défis qu'on leur porte. Ils ont de graves considérations à peser avant de s'engager et d'engager leurs peuples dans la guerre. Si ces considérations n'ont pas toujours suffisamment frappé le gouvernement impérial, elles peuvent rencontrer au delà du Rhin un esprit froid qui les pèse et qui trouve leur poids assez lourd pour le déterminer à se porter vers nous, même au delà des limites de son droit strict. Il sait très-bien que son pays n'a rien à perdre à nous concéder quelque chose sur le terrain dynastique, lorsqu'il a tant profité de notre bienveillance et de notre neutralité pour l'œuvre de 1866. La Prusse nous doit bien quelque reconnaissance, et elle ne serait nullement humiliée pour nous en offrir un haut témoignage. Ce qu'elle fera pour désarmer les passions aigries et pour satisfaire un gouvernement qui se croit condamné à la guerre, parce qu'il croit à tort la France dimi-

Digitized by Google

nuée, se voyant diminué lui-même, sera pour elle un titre d'honneur et une force nouvelle qu'elle aura conquise. On ne pourra plus l'accuser constamment de vouloir abaisser ses voisins et étendre autour d'elle sa domination; elle aura donné à la paix un gage dont toute l'Europe lui saura gré. On n'a pas pu trouver traces des manœuvres dont on l'accuse; néanmoins, elle nous donne toutes les explications, et fait toutes les concessions de nature à nous rassurer; elle le fait parce que nous sommes la France; non parce qu'elle y est contrainte par la force, mais parce qu'elle y est portée par amitié, par sympathies libérales, par bons souvenirs. Et en effet, au moment où nous écrivons ces lignes, le télégraphe apprend à toute l'Europe que, devant les complications que nous avons soulevées, le prince Antoine de Hohenzollern, le père du prince Léopold, a pris pour son fils l'engagement qu'il renoncerait à sa candidature au trône d'Espagne. Seul, le père du jeune prince avait qualité pour formuler une pareille déclaration; le fils ne reniera certainement pas la parole du père, et le roi de Prusse n'a pas à la confirmer pour lui donner une sanction internationale ; c'est à l'Espagne de voir si elle veut élire un prince qui se dérobe comme les autres à ses offres périlleuses. Le gouvernement impérial, qui poursuit en ce moment l'occasion d'une guerre réparatrice de ses fautes, une guerre qui fasse diversion aux embarras que lui cause une Chambre dont la majorité paralyse ses intentions libérales, se élicitera d'avoir atteint le but avoué de ses efforts en écartant du trône d'Espagne le *seul* candidat qu'il crut devoir interdire à la pleine souveraineté du peuple espagnol. La paix sera conservée, une paix qui n'aura coûté de regrets à personne, hormis à M. de Beust. La politique de cet homme d'Etat, dont nous signalions naguère les dangers pour la paix de l'Europe, trouverait dans l'accommodement honorable de deux nations amies l'échec le plus complet qu'elle ait encore subi.

Il ne faut pas se dissimuler pourtant les conséquences funestes de ce qui vient de se passer. L'Europe a pu voir que la paix ne repose pas sur des bases bien solides et que le moindre caprice, la moindre difficulté rencontrée à l'intérieur par le gouvernement français, peut la compromettre. Cet équilibre qu'on remet en honneur après l'avoir considéré comme une vieillerie, ne tient qu'à la volonté d'un homme ou d'un cabinet si l'on entre dans la fiction constitutionnelle. Dès lors, les puissances, averties qu'elles peuvent avoir la guerre sur les bras au moindre prétexte se tiendront sur leurs gardes, et loin de diminuer leurs armements elles feront comprendre à leurs peuples qu'ils n'ont de sécurité qu'autant qu'ils

Digitized by Google

sont armés et coalisés. Nous devenons un ennemi commun, un fléau contre lequel il faut se liguer. L'Angleterre l'a fait assez hautement entendre. Et qui portera la peine de cette situation? Les pauvres peuples qu'on accablera d'impôts et de charges militaires.

ALPHONSE DE CALONNE.

P. S. — Nous avions trop présumé de la sagesse des hommes. La cause du conflit éloignée, on devait croire la paix assurée; il n'en est rien. Le gouvernement français a fait demander au roi de Prusse des garanties nouvelles contre le retour de la candidature du prince Léopold, bien qu'une dépêche de Madrid eût informé le gouvernement français que le cabinet espagnol ne présenterait plus cette candidature aux Cortès. Le roi de Prusse n'a pas cru pouvoir en donner de plus complètes. Ainsi se confirment tous nos raisonnements sur les véritables causes du conflit. Devant une détermination aussi arrêtée, nous n'avons plus qu'à faire des vœux pour le succès de nos armes, et à songer à ensevelir les morts et à panser les blessés.

A. C.

Digitized by Google

OU EST L'ENNEMI DE LA FRANCE

EN ALLEMAGNE

Au moment où l'on vient d'évoquer si solennellement à la tribune française la grande ombre de Charles-Quint, il n'est pas sans intérêt de savoir quels sentiments le vrai, le seul successeur de Charles-Quint, l'Empereur d'Autriche, entretient au fond du cœur envers la dynastie qui règne en France, et en particulier envers la personne de l'Empereur. Dans une brochure qui vient d'être publiée à Leipzig [1], et que tous les amis de la dynastie napoléonienne devraient avoir aujourd'hui sur leur table, nous trouvons des documents de nature à nous éclairer sur ce point, et à nous bien mettre en garde contre les efforts persévérants qui sont faits en France par le gouvernement autrichien pour fausser l'opinion et l'exciter contre la Prusse. L'auteur de cette brochure trace un tableau succinct de l'effet produit à l'étranger par le coup d'Etat du 2 décembre, et fait connaître les résolutions prises à cette occasion par les cours d'Autriche, de Russie et de Prusse. L'Empereur Nicolas s'y montre favorable, parce qu'il y voit la restauration en France du pouvoir despotique. C'est aussi cette pensée qui guide l'Autriche, et la fait passer par-dessus les inconvénients qu'il y a à laisser violer si ouvertement les traités de 1815, et à traiter sur un pied d'égalité « un individu et que Louis-Napoléon. » Mais elle n'entend faire un si grand sacrifice « qu'à bonnes enseignes, » et veut être sûre que Louis-Napoléon ne reprendra pas « la politique belliqueuse et envahissante de l'Empire. » Le document mérite qu'on le cite en entier.

[1] *Der Staatsstreich von 2 december 1851, und Seine rückwirkung auf Europe*, Leipzig, Duncker et Humblot, éditeurs.

Digitized by Google

MEMORANDUM.

Louis-Napoléon ayant pris l'exemple de son oncle pour guide de ses actions, il est plus que probable que le rétablissement de l'Empire se trouve au bout de ses désirs et de son ambition. Nous devons même admettre que, pressé d'y parvenir, il tâchera de profiter de l'enthousiasme qu'a excité son entreprise hardie dans une partie de la nation, et de la surprise dont est saisi le reste. La moitié de la France est en état de siége, la presse est enchaînée, les hommes marquants dont l'opposition était redoutable au président sont en grande partie ou en prison ou en exil; le parti socialiste est écrasé, celui des légitimistes intimidé. Cette situation est par trop tentante pour ne pas encourager Louis-Napoléon à hâter l'exécution de ses projets. — En effet, d'aussi heureuses conjonctures le favoriseront difficilement une seconde fois.

Pour ne pas être pris au dépourvu, nous nous sommes posé la question de l'attitude que nous aurons à prendre dans l'éventualité où Louis-Napoléon se déclarerait Empereur, ou que ce titre lui fût décerné par la nation. — Nous avons d'abord reconnu que ce qu'il y avait de plus important et de plus urgent à faire, c'était de concerter et d'amener entre les cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin une parfaite uniformité du langage et de la conduite qu'elles tiendraient envers Louis-Napoléon.

Cette uniformité imprimera à la politique que ces cours adopteront le caractère d'une résolution spontanée et bien pondérée. — Elle servira d'utile avertissement au gouvernement français et le retiendra dans les limites de la modération, sous peine d'avoir pour adversaires les principales cours du continent.

L'exemple de ces cours entraînera la Confédération germanique et les gouvernements d'Italie, de sorte que nous aurons lieu d'espérer de voir tous les Etats sur lesquels il nous importe de pouvoir compter, suivre avec nous le même système politique.

Après la révolution de l'année 1848, la république française n'a fait aucune démarche auprès des cours étrangères pour se faire reconnaître par elles; le nouveau gouvernement a attendu que ces cours le reconnussent par le fait, en entretenant auprès de lui des agents qui traitassent d'affaires avec les ministres de la République.

Soit que Louis-Napoléon s'en tienne à ce précédent, soit qu'il notifie formellement son nouveau titre aux gouvernements étrangers, la question que ceux-ci auront à résoudre restera toujours la même.

Cette question peut être jugée d'après les dispositions des traités et du droit des gens positif, ou bien elle peut être examinée d'après les principes du droit des gens naturel et sous le rapport des convenances. Envisagée sous le premier point de vue, qui est le plus important, la question paraît être décidée d'avance par l'article 2 du traité d'alliance conclu à Paris, le 20 novembre 1815, par l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie.

Cet article a imposé aux puissances contractantes l'obligation de main-

Digitized by Google

enir en pleine vigueur et, s'il était nécessaire, de toutes leurs forces, 'exclusion à perpétuité de Napoléon Bonaparte et de sa famille du pouvoir suprême en France. — Nul doute que, si les puissances alliées regardent ce traité comme étant encore aujourd'hui obligatoire à la lettre, elles ne pourront jamais reconnaître Louis-Napoléon comme empereur. D'un autre côté, les traités de l'année 1815 ont formé jusqu'ici la base de leur politique, et ils étaient à leurs yeux la meilleure garantie de la paix. Ce ne sera donc qu'après mûre réflexion et avec les précautions requises que les cours alliées pourront se résoudre à faire abstraction du traité du 20 novembre 1815.

Mais examinons impartialement le véritable but et la tendance principale de cet acte et voyons si, tout en s'éloignant de la lettre, il ne serait pas possible de rester dans l'esprit du traité.

L'alliance du 20 novembre 1815 avait un but éminemment salutaire, celui de consolider et de garantir la paix, qui venait d'être conquise par les généreux efforts des alliés. Les dispositions spéciales du traité étaient calquées sur les circonstances et la situation d'alors. A l'époque indiquée, les puissances alliées regardaient avec raison les Napoléonides comme les perturbateurs les plus implacables et comme les ennemis les plus dangereux de la tranquillité de l'Europe. Le rétablissement des Bourbons et leur maintien sur le trône de France leur apparaissaient par contre, comme l'ancre de salut et comme le meilleur gage de repos de ce pays et de la paix générale. De là le ban lancé contre les Napoléonides et les efforts pour consolider le règne des Bourbons, qui, à cette époque, n'avaient pas d'autres rivaux aussi dangereux.

Aujourd'hui, les rôles sont autrement distribués. Nous ne nous livrons pas à l'illusion de compter sur une longue durée et sur l'affermissement de la tranquillité d'un pays où la révolution est en permanence et au milieu d'une nation dont le signe caractéristique est le mouvement. Mais pour le temps qui court et pour le prochain avenir, nous croyons pouvoir regarder Louis-Napoléon comme le meilleur, comme le seul soutien de l'ordre en France.

Les Bourbons, par contre, s'ils prétendaient ressaisir les rênes du gouvernement, devraient commencer par tout bouleverser et rouvriraient sur la France la boîte de Pandore. Leur penchant pour le système constitutionnel nous inspirerait des craintes pour l'avenir, tandis que les tendances monarchiques de Louis-Napoléon sont pour nous des motifs de confiance, quels que soient d'ailleurs l'origine de son autorité et l'usage arbitraire qu'il en fait. Nous osons donc soutenir que les souverains d'Autriche, de Russie et de Prusse seront justifiés devant leur propre conscience et devant les autres souverains, en prenant pour boussole de leur politique non la lettre, mais bien l'esprit du traité du 20 novembre 1815. D'ailleurs l'Angleterre, qui a été une des parties contractantes, ne consentira sûrement pas à se déclarer liée à la lettre du traité; dès lors une brèche sera déjà faite à la validité de cet acte, et les autres puissances pourront, de plein droit, se considérer comme déliées de leurs engagements par rapport à Louis-Napoléon. Par contre, si les trois souverains, fidèles à

Digitized by Google

l'esprit du traité du 20 novembre 1815, maintiennent leur alliance dans le but d'opposer une formidable ligue aux envahissements de la France, l'Angleterre ne s'en exclura pas.

Nous doutons d'ailleurs que les cabinets de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin seraient encore à temps, quand Louis-Napoléon prendrait le titre d'Empereur, de faire valoir contre lui les engagements de 1815. — Le président Louis-Napoléon, surtout depuis les événements du 2 décembre, possède déjà le pouvoir suprême en France, dont l'excluait le traité si souvent cité.

Si les puissances signataires de ce traité avaient eu l'intention de le mettre en exécution à la lettre, elles auraient dû protester plus tôt contre l'usurpation de Louis-Napoléon et ne pas le reconnaître comme président. Le changement de ce titre en celui d'empereur ne sera au fond que ce que le mot indique.

Or, nos souverains pourraient-ils se justifier aux yeux de leurs peuples et devant l'humanité, si, pour une question de titre, ils mettaient en danger la paix générale? Que nous sachions, un titre pris par le chef d'un Etat étranger n'a jamais été à lui seul, pour l'Autriche, la Prusse ou la Russie, un motif suffisant de courir les chances d'une guerre avec le nouveau titulaire.

L'Autriche et la Russie ont, à la vérité, rompu avec Napoléon peu de temps après qu'il eut pris le titre d'empereur. Mais ce n'était pas là le motif de la guerre ; c'étaient les empiétements sur leurs droits et leurs territoires que Napoléon s'était permis, et les projets ambitieux que sa politique trahissait pour l'avenir, qui ont forcé ces puissances à recourir à l'emploi des armes. Ces motifs de guerre nous font défaut pour le moment, Louis-Napoléon proteste de son amour de la paix et renie tout projet d'agression. Nous croyons à la sincérité de ses assurances, parce qu'elles s'accordent avec son intérêt. — Une guerre malheureuse amènerait sa chute et une guerre heureuse évoquerait au milieu d'une nation essentiellement guerrière et faisant le plus grand cas des réputations militaires, des rivaux fort dangereux pour un chef d'Etat qui, par sa personne, serait resté étranger aux succès remportés sur le champ de bataille.

Si nos souverains croyaient devoir envisager la question non comme une question de titre, mais comme une de principes, ils devraient se préparer à une guerre interminable. Le motif en serait une négation, le refus de reconnaître Louis-Napoléon comme empereur. Or, l'Europe et en particulier la France seraient en droit de nous demander, quel serait donc le gouvernement que nous reconnaîtrions comme légal et légitime à la place de Louis-Napoléon et avec lequel nous traiterions de la paix? Serait-ce le gouvernement républicain? Certainement pas.

Pour les cours alliées, une guerre de principe faite à la France ne pourrait avoir pour but que le rétablissement des Bourbons.

Peut-on y penser dans la situation générale des choses et dans celle de la France en particulier? Le parti légitimiste y est divisé et intimidé. Les Bourbons n'ont pas de chances de succès ; ils subissent en silence le

Digitized by Google

joug des événements et les souverains alliés, en se déclarant pour eux, seraient plus légitimistes que le parti légitimiste en France.

Il suffirait d'ailleurs à la nation de connaître, de soupçonner même l'intention des gouvernements étrangers pour repousser une dynastie, qui, comme les Français le disaient à l'égard de Louis XVIII, leur serait imposée par la force des baïonnettes étrangères.

Les souverains alliés se seront acquittés des égards qu'ils doivent sans doute aux droits des Bourbons, en constatant bien positivement que leur reconnaissance de l'Empereur Louis-Napoléon ne doit avoir d'autre signification ni d'autre portée que celle de la reconnaissance d'un fait accompli.

Loin de contester, nous admettons, comme d'autres l'ont fait avant nous, la possibilité que l'avénement de Louis-Napoléon au trône pourrait même tourner à l'avantage des Bourbons et de leur rétablissement à venir, qu'il faut considérer cet avénement non pas comme la fin de la révolution française, mais bien comme une phase intermédiaire entre la révolution et l'ordre stable, entre l'époque des faits et celle du droit. C'est le système parlementaire implanté en France par les Bourbons qui les a perdus. Louis-Napoléon a fait justice de ce système, et s'il parvient à en finir avec la liberté de la presse et avec la publicité des débats des corps représentatifs, il rendra la France bien plus gouvernable qu'elle ne l'était par le passé. — Si son trône s'écroulait dans la suite et que les Bourbons parvinssent à s'y asseoir, leur règne pourrait recommencer sous de meilleurs auspices que lors de sa restauration.

Mais, — peut-on demander, — la question que nous avons entrepris d'examiner sous différentes faces, n'est-elle réellement qu'une question de titre ? N'est-elle pas plutôt pour les souverains alliés une question de principes ? — Nous ne le pensons pas. On n'exigera pas de nous que nous reconnaissions Louis-Napoléon comme un souverain de droit légitime, encore moins nous demandera-t-on de déclarer légaux et justifiés les moyens qu'il a employés pour parvenir au trône. — Le temps d'élever une question de principe nous semble être passé.

La base sur laquelle Louis-Napoléon a établi son autorité de président, était la souveraineté du peuple qui l'a élu président. Or, les puissances qui ont lié des rapports avec un président élu par le peuple seraient-elles dans le cas de ne pas reconnaître un empereur également élu par le peuple ? D'ailleurs les cours de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, en reconnaissant Louis-Napoléon comme empereur, ne feraient que prendre acte du fait, que la France est gouvernée par un chef qui a pris le titre d'Empereur et avec lequel elles ne feront pas difficulté d'entretenir des rapports pacifiques. Si les prémices de notre raisonnement sont justes, nous en tirerons la conclusion que la question qu'il s'agit de résoudre est une question de titre et non de principe.

Examinons-la maintenant encore sous un autre point de vue, sous celui des rapports qui s'établiront probablement entre l'Angleterre et la France, d'une part, et de l'autre, entre l'Angleterre et les cours alliées par suite du rétablissement de l'Empire en France. La similitude des institutions qui régissaient la France et l'Angleterre était le ciment de leur alliance.

Digitized by Google

A mesure que la France fera retour aux institutions monarchiques, son gouvernement gagnera de force, paralysé qu'il était jusqu'ici, selon le désir et l'intérêt de sa rivale naturelle par les formes parlementaires.

Voilà pour l'Angleterre autant de motifs de voir de mauvais œil les changements survenus en France, voilà pour les cours alliées autant de motifs d'isoler l'Angleterre, en se rapprochant de Napoléon.

Si nous suivions une autre politique, le gouvernement britannique se presserait de reconnaître le nouvel Empire et se l'attacherait par le lien de la gratitude et par l'impérieuse nécessité dont il serait pour la France de se ménager un allié dans la lutte, qui tôt ou tard pourrait s'engager entre elle et les puissances du continent. Cette éventualité serait essentiellement contraire aux intérêts de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, en retardant de nouveau le retour de l'ancien système politique de l'Europe, où la France, tranquille chez elle, régie par des institutions monarchiques, formait le plus puissant rempart contre les envahissements et contre la prépondérance de l'Angleterre.

Maintes considérations semblent donc conseiller à nos souverains de subordonner à des intérêts majeurs et à l'amour de la paix le sentiment apparent de dignité qui pourrait les faire hésiter à accorder l'égalité de rang à *un individu tel que Louis-Napoléon.*

Mais nous n'entendons pas leur conseiller de faire le sacrifice avec précipitation et autrement qu'à bonnes enseignes.

Le nouvel Empire aura, au préalable, à leur donner l'assurance la plus positive que le changement de son titre ne portera que sur la forme du gouvernement intérieur de la France, et laissera intactes les relations extérieures de ce pays avec les cours étrangères telles que les traités les ont fixées, surtout par rapport à la délimitation des Etats. Louis-Napoléon aura à donner aux souverains alliés l'assurance formelle qu'avec le titre de son oncle, il ne reprendra pas la politique belliqueuse et envahissante de l'Empire.

Les souverains alliés prendront acte de ces assurances ; ils témoigneront leur disposition de maintenir la paix et de continuer à entretenir des rapports de bonne intelligence avec Louis-Napoléon, Empereur des Français, en l'avertissant, toutefois, qu'il les trouverait plus que jamais unis et décidés à repousser toute attaque et toute infraction au *statu quo* établi par les traités.

Si Louis-Napoléon *prétendait instituer en France une nouvelle dynastie de Napoléonides*, nos souverains, ce nous semble, ne devraient prendre, sous ce rapport, aucun engagement. Les cours alliées, en agissant ainsi, suivraient l'exemple de l'Angleterre, qui s'est également bornée dans le temps à reconnaître la reine Isabelle d'Espagne, et qui n'a pas reconnu la succession féminine introduite dans ce pays.— Si, tôt ou tard, notre prévision se réalise, et que Louis-Napoléon prenne le titre d'Empereur, la conduite que les agents diplomatiques des cours alliées à Paris auront à tenir dans le premier moment leur est indiquée par l'usage qui a toujours été suivi en pareil cas.

Leurs pleins pouvoirs, qui les accréditaient auprès du président de la

Digitized by Google

République française étant expirés, ces agents auront à cesser leurs fonctions officielles. Ils se borneront à entretenir avec les ministres français des rapports officieux, pour ne pas laisser en souffrance les affaires courantes.

Ils ne quitteront pas Paris; leur départ pourrait être interprété comme le préambule d'une rupture, et mettre en danger la sûreté de l'Autriche et de la Prusse, qui sont aux avant-postes, et plus exposées à une invasion.

Nos agents, en prévenant le gouvernement français de la circonstance qui les met dans le cas de suspendre leurs relations officielles, ajouteront qu'ils vont demander à leurs cours des instructions ultérieures.

Nos cabinets, qui se seront déjà entendus sur l'attitude qu'il leur conviendra de prendre vis-à-vis du nouvel Empereur, ne trouveront pas de difficulté à instruire promptement leurs agents dans le sens de cette entente.

Vienne, le 29 décembre 1851.

SCHWARZENBERG.

On objectera peut-être que cette pièce est un document de chancellerie et n'exprime pas la pensée du souverain. Elle exprime dans tous les cas la pensée d'un gouvernement qui ne devait compte de ses actes qu'à l'empereur François-Joseph. L'Empereur d'Autriche, alors monarque absolu, n'a pu ignorer cet écrit, et il a dû en prendre connaissance avant qu'il fût expédié. On dira encore que, depuis lors, les sentiments du jeune monarque ont changé, qu'il est devenu un souverain constitutionnel et un grand ami des « Napoléonides. » En effet, la Constitution de l'empire d'Autriche s'est modifiée, et, sous la pression des événements, François-Joseph a serré la main de « l'individu » qui l'a vaincu à Solférino. Mais il faut se rappeler que ce n'est qu'après la guerre de 1866 qu'il a donné un peu de liberté à ses peuples, et qu'il a daigné entretenir avec la cour de France un échange d'amitié. Tout le monde se souvient qu'à Villafranca il affecta une raideur dont il ne s'est départi qu'après la journée de Sadowa.

A côté du langage que tenait l'Autriche au moment de la restauration de l'Empire en France, il est curieux de placer celui que tenait le gouvernement prussien à la même époque. Autant le mauvais vouloir, la hautaine impertinence percent à chaque ligne des documents autrichiens, autant la Prusse est modérée dans la forme et bienveillante dans le fond. Elle veut rester neutre et dit expressément que les affaires intérieures de la France ne la regardent pas.

Digitized by Google

Combien il serait désirable qu'en France on méditait ce langage pour l'imiter !

M. de Manteuffel au comte de Hatzfeld.

Berlin, le 28 décembre 1852.

Monsieur le Comte,

En nous notifiant l'élévation du prince Louis-Napoléon à la dignité impériale, le cabinet français nous a transmis copie du sénatus-consulte et du plébiscite par lesquels cette transformation du gouvernement s'est opérée en France. Ces deux actes se sont accomplis à l'intérieur; il ne nous appartient donc en aucune manière de nous prononcer sur leur contenu. Mais, par la même raison, les dispositions qu'ils renferment restent absolument hors du domaine des rapports de la France avec les puissances étrangères. Il s'ensuit que la Prusse, en continuant avec le gouververnement de Sa Majesté l'Empereur des Français les mêmes relations d'amitié qui ont subsisté jusqu'ici entre elle et la France, n'entend ni émettre aucune opinion quelconque sur les principes sanctionnés par le plébiscite, converti maintenant en loi de l'Etat, ni accepter les conséquences que l'on pourrait tirer à l'avenir de cet acte de législation intérieure.

Le cabinet français appréciera sans doute les motifs qui nous ont guidés dans cette occasion. En nous abstenant de discuter les conséquences éventuelles de ces actes sous le point de vue de la politique extérieure, nous croyons fournir une nouvelle preuve des sentiments conciliants qui nous animent et qui nous inspirent le désir d'éviter tout ce qui serait de nature à porter atteinte aux relations de bonne intelligence entre les deux gouvernements, que nous attachons le plus grand prix à maintenir intactes dans l'intérêt de l'ordre social et de la paix générale.

MANTEUFFEL.

M. de Manteuffel au comte de Hatzfeld.

Berlin, le 28 décembre 1852.

Monsieur le Comte,

J'ai mis sous les yeux du roi N. A. M. la lettre du 3 octobre, par laquelle le baron de Varennes m'a informé de l'élévation du prince Louis-Napoléon à la dignité impériale, lettre entièrement analogue à la communication que M. Drouyn de Lhuys vous a faite à ce sujet, sous la date du 1er du mois.

D'ordre du roi, notre auguste souverain, je ne tarde pas, Monsieur le comte, à vous faire connaître les résolutions auxquelles Sa Majesté, de

Digitized by Google

concert avec Leurs Majestés les empereurs d'Autriche et de Russie, s'est arrêtée par suite de cet événement.

En nous faisant part de la nouvelle forme donnée pour l'avenir à l'exercice du pouvoir souverain en France, le gouvernement français énonce positivement que cette transformation ne changera point son attitude vis-à-vis des puissances étrangères. Aux termes des communications qui nous ont été faites, l'Empereur des Français reconnaît et approuve tout ce que le président de la République a reconnu et approuvé depuis quatre années, et donne, par l'organe de son ministre, l'assurance que les efforts du gouvernement français, jaloux de ses droits, seront voués au maintien de la paix générale, en respectant également le droit des autres. Ces intentions pacifiques se trouvant en harmonie avec les sentiments des autres souverains, le ministre de France exprime la ferme confiance que le repos du monde sera assuré.

Ces manifestations confirmées par les énonciations solennelles et publiques du chef de l'Etat ont été accueillies par le roi, N. A. M. avec une vive satisfaction. Sa Majesté, en appréciant, comme ils le méritent, les services rendus à la cause de l'ordre par le prince Louis-Napoléon, considère les déclarations susmentionnées du nouveau gouvernement comme un gage de son intention de persévérer dans la politique pacifique qu'il a suivie jusqu'ici. Car en professant un sincère respect pour les droits de tous, il s'engage à la fois à l'observation des traités existants et au maintien de la circonscription territoriale sur laquelle repose le système politique placé sous la sauvegarde de toutes les puissances de l'Europe.

Ces dispositions se trouvant en parfait accord avec les intentions du roi, N. A. M., Sa Majesté, en les acceptant comme une garantie de la paix générale, reconnaît l'élévation du président de la République française à la dignité impériale, et elle continuera à entretenir avec le gouvernement de l'Empereur des Français les rapports d'amitié et de bon voisinage qui subsistent si heureusement entre les deux pays.

MANTEUFFEL.

Nous trouvons dans la brochure que nous recommandons aux hommes politiques d'autres pièces d'un haut goût et d'un haut intérêt, particulièrement une dépêche confidentielle du comte de Nesselrode à M. de Kisseleff, représentant de la Russie à Paris. Mais ce n'est pas la Russie que nous avons en vue en ce moment; nous tenons seulement à montrer de quel côté de l'Allemagne se trouve l'empire de Charles-Quint et l'ennemi de la France.

Le secrétaire de la rédaction, PASCAL PICARD.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 juillet 1870.

Ils se trompaient grandement ceux qui pensaient que le plébiscite allait nous donner quelque repos. Nous sommes condamnés à une perpétuelle agitation ; à peine sortis d'une épreuve, nous sommes précipités vers une épreuve nouvelle; nous ne faisons pas autre chose depuis deux ans que de côtoyer des catastrophes. Il n'y a pas à chercher la cause de cette bizarre destinée, elle est multiple d'ailleurs, et chacun pourrait, sans s'écarter de la vérité ni de la vraisemblance, en trouver une différente. Elle est un peu dans le caractère national, qui aspire aux changements et qui recherche les fortes émotions. Elle est beaucoup dans le gouvernement qui a créé un certain nombre de situations fausses et qui, dans les dernières transformations qu'il s'est imposées, n'a pas eu le courage d'extirper tout ce qui pouvait le rattacher au passé. On ne se tromperait pas non plus si l'on voulait attribuer les embarras toujours renaissants de notre politique à une certaine inexpérience des hommes qui la dirigent. Avec la meilleure intention de réparer les fautes commises par leurs devanciers, ils peuvent faire encore pire que ceux-ci n'ont fait. Toujours est-il que, depuis une semaine, le gouvernement nous tient suspendus au-dessus d'un abîme ; tantôt il fait mine de nous lâcher, tantôt il nous ressaisit ; rien n'égale les secousses qu'il nous donne et le désarroi moral et matériel dont il remplit le pays. Quand on crée une terreur aussi grande que celle dont nous remplit la perspective d'une guerre avec la Prusse, il ne faut pas la laisser durer longtemps. Il y a des moyens rapides pour en finir ; le gouvernement ne les a pas employés. Nous avons voulu, avant de commencer cette chronique, attendre jusqu'à la dernière heure ; la dernière heure ne nous a rien apporté de décisif. Nous ne sommes en présence de rien de palpable ; aucun dénoûment ne s'est encore produit. Nous voyons une œuvre résolûment attaquée, puis mollement conduite ; elle avait, au début, une allure ; en se rapprochant du dénoûment, qu'elle va chercher par les chemins les plus longs, elle s'éparpille et s'affaiblit. Il faut bien entrer dans ce débat et le juger tel qu'il se présente à nos regards surpris et épouvantés.

Digitized by Google

On sait où nous en étions avec les Prussiens. Depuis que le foudroyant succès de Sadowa les a mis en possession de la prépondérance en Allemagne, un parti s'était formé en France dont la mission était de prouver que la défaite des Autrichiens nous atteignait directement. Toutes les oppositions avaient fini par adopter cette thèse, et l'on espérait discréditer l'Empire en laissant croire au pays qu'il avait laissé péricliter l'honneur national. Ce terrain de l'honneur national est un terrain brûlant ; à force d'entendre dire que la grandeur de la Prusse nuisait à la grandeur de la France, grand nombre de Français ont fini par le croire. De cette conviction que nous n'avons jamais admise et que nous nous honorons même d'avoir toujours combattue, on est arrivé facilement à un but tout différent de celui que poursuivaient les propagateurs de la prétendue décadence de notre pays; sans déconsidérer l'Empire, on est parvenu à créer un certain désir de représailles, comme un besoin vague de venger un affront illusoire. Enfin, on nous a faits les ennemis de la Prusse que nous n'étions pas déjà trop portés à aimer. Le gouvernement a cédé lui-même à l'entraînement factice créé par les partis, et il a vu là, pour un cas extrême, un moyen suprême de ressaisir dans le pays une certaine popularité. Lorsque, après plusieurs échecs successifs du pouvoir personnel, l'Empire s'est vu réduit à faire naître des diversions aux mécontentements du pays, il a songé à la Prusse. L'idée de lui chercher une querelle lui venait à tout propos; on a vu surgir l'affaire du grand duché de Luxembourg, qui n'a pas abouti et qui a montré au cabinet des Tuileries que la Prusse n'entendait pas se prêter à ce besoin de représailles dont nous semblions possédés. Il a donc fallu inventer un autre moyen de réparer l'échec de Sadowa. C'est alors que le gouvernement s'est jeté dans les engrenages des réformes parlementaires. Il a fait successivement le 19 janvier 1867 et le 12 juillet 1869. Mais le 19 janvier n'ayant pas comblé de joie la nation, il a fallu recourir à d'autres entreprises ; l'Empire ne s'est décidé à des changements plus complets que lorsqu'il a vu que les chances d'une guerre extérieure s'éloignaient de plus en plus. Il y avait un an, avant-hier, que l'Empereur acceptait pour la France les institutions parlementaires ; depuis cette époque, nous avons été absorbés dans les différentes péripéties de cette révolution pacifique à laquelle il n'a manqué aucune des épreuves qui accompagnent toujours l'établissement d'un régime nouveau. C'est ainsi que, après avoir épuisé toute la série des distractions dont notre tempérament est si avide, on est arrivé à une sorte de lassitude. L'opinion publique, malgré tout ce que le gouvernement impérial avait accordé à ses revendications, éprouvait un malaise; elle avait encore sous les yeux, dans la personne des députés issus de la candidature officielle, des vestiges par trop visibles du pouvoir personnel. On a cru qu'il y aurait peut-être quelque danger de lui donner sur ce point une complète satisfaction. On a laissé le pays dans une attente vague et dans des désirs incomplétement inassouvis.

C'est dans ce moment qu'a surgi tout à coup un incident dont le gouvernement et le parti de la guerre se sont subitement emparés. L'Espagne, comme on sait, était depuis longtemps en quête d'un roi; le général Prim,

Digitized by Google

qui s'était fait le pourvoyeur de ce trône abandonné, après avoir frappé à toutes les portes et n'avoir essuyé partout que des refus, avait eu l'idée de s'adresser à un prince médiatisé d'Allemagne, au frère aîné de ce prince Charles de Hohenzollern que les Roumains se sont donné pour chef et qui a déjà donné des gages de capacité politique et d'une grande énergie de volonté. Des délégués étaient partis de Madrid pour Dusseldorff, où se trouvait le prince Léopold; on n'avait fait aucun bruit autour de cette démarche, qui cependant n'avait pas le caractère mystérieux qu'on a voulu lui attribuer. On en avait parlé à Madrid et dans quelques journaux français sans que la nouvelle produisît la moindre émotion. Elle était même passée inaperçue. Le gouvernement Espagnol n'en avait fait l'objet d'aucune communication diplomatique; son échec auprès des diverses cours auxquelles il s'était adressé ne l'encourageait guère d'ailleurs à ébruiter ce projet. Tout porte à croire que, s'il le tenait secret, c'était pour s'épargner l'ennui d'un nouvel échec. Quant au gouvernement prussien, il ne croyait pas non plus devoir saisir officiellement le cabinet des Tuileries d'une offre qui ne le regardait pas directement. Sans doute, le roi de Prusse avait dû être informé des propositions faites au prince Léopold, et il l'avait même par deux fois engagé à les décliner. A la troisième fois il ne fut plus consulté, mais seulement informé de l'acceptation; puisque ses conseils n'étaient pas suivis, il ne crut pas devoir élever de nouvelles objections. Voilà ce que l'on a appelé ici l'adhésion du roi. Il faut reconnaître cependant que l'on aurait pu, à Berlin, sinon à titre officiel, du moins à titre officieux, informer l'ambassadeur de France de ce qui se préparait; cette marque de courtoisie aurait montré à la France qu'on avait la meilleure volonté de ne pas lui déplaire; elle aurait pu prévenir bien des difficultés et de graves complications. On se justifie de n'avoir pas fait cette communication en invoquant l'absence du roi, l'absence du représentant de la France, et la rapidité avec laquelle la nouvelle a été divulguée. D'un autre côté, on doit s'étonner que, même sans avoir été avertis, nos représentants à Berlin et à Madrid n'aient pas eu connaissance de cette candidature, qui a exigé tant d'allées et venues et des négociations qui ont duré plus d'un mois; on en pourrait conclure que réellement le cabinet de Madrid et tous les personnages qui ont joué un rôle dans cette affaire ont agi clandestinement et ourdi contre nous une sorte de complot. Il faut tenir compte cependant de l'inadvertance de nos ambassadeurs qui, dans d'autres circonstances, se sont montrés plus circonspects. N'est-il pas extraordinaire en effet que ni M. Mercier de Lostende, à Madrid, ni M. Benedetti, à Berlin, aient ignoré jusqu'au dernier moment la surprise que l'on se préparait à nous faire? On sait bien que M. Benedetti n'a pas de grandes aptitudes diplomatiques, et qu'en 1866 il informait assez inexactement le cabinet des Tuileries pour lui faire croire que, dans la lutte imminente des deux grands Etats allemands, la victoire se déciderait plutôt en faveur de l'Autriche qu'en faveur de la Prusse. Cette dernière puissance fut bien heureuse d'être mieux servie à Paris que la France ne l'était à Berlin. M. Benedetti n'a donc rien su des projets relatifs au prince de Hohenzollern, et ce fut pour ainsi dire par la voie des journaux que le cabinet des Tuileries en reçut la première nouvelle.

Digitized by Google

Elle avait paru, en effet, dans diverses feuilles plus ou moins inspirées par le gouvernement, lorsque le duc de Gramont vint s'en expliquer devant le Corps législatif. Les termes dans lesquels le ministre des affaires étrangères s'exprima devant les représentants du pays donnèrent tout de suite à cet incident les proportions d'une grosse querelle internationale : « Nous ne croyons pas, dit-il dans la séance du 6 juillet, que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces de l'Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. Cette éventualité ne se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol. S'il en était autrement, forts de votre appui et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. » Ces paroles furent à peine prononcées, qu'une grande émotion s'empara du pays tout entier; elles retentirent en Europe, et mirent tous les cabinets en émoi. La première impression fut une impression de surprise; on n'avait jamais vu aborder un débat diplomatique sur ce ton et avec ce fracas. On pensa bientôt que le cabinet des Tuileries cherchait autre chose qu'une discussion diplomatique pouvant aboutir à une transaction amiable; ceux qui, du premier jour, conçurent des craintes pour le maintien de la paix, virent leurs prévisions confirmées par le langage plus qu'agressif de la plupart des feuilles ministérielles. On sut aussi que déjà des ordres étaient transmis pour armer des vaisseaux de transport et pour activer des préparatifs militaires. On se souvint de Sadowa, des progrès de la Prusse en Allemagne, du traité de Prague, de tout ce que la polémique imprudente des journaux et des orateurs du Corps législatif avait depuis longtemps érigé à l'état de grief. Ce fut dans tout le pays une conviction à peu près arrêtée que l'Empire avait enfin trouvé l'occasion qu'il cherchait depuis longtemps, de courir sur le Rhin cette aventure dangereuse qui est une de ses ambitions. Les partisans des frontières naturelles et des triomphes guerriers s'en réjouirent avec bruit; d'autres, plus sages et moins épris des idées de gloire, se déclarèrent affligés de la tournure que prenaient les choses. Ces derniers blâmaient surtout le cabinet des Tuileries de n'avoir pas pris, dès le début, une attitude moins compromettante; ils ne voyaient, après l'éclat de M. de Gramont, que deux issues possibles : la guerre immédiate ou des transactions, qui seraient infailliblement interprétées comme un pas en arrière. Pour expliquer sa conduite, le cabinet invoquait les droits du Corps législatif, auquel il devait une explication nette et péremptoire. Il ne se piquait pas, d'ailleurs, d'avoir voulu se conformer aux ménagements ordinaires de la diplomatie; ceux qui se chargeaient d'interpréter sa pensée soutenaient que nous étions, depuis quatre ans, dans un tel état d'humiliation vis-à-vis de la Prusse, que nous avions essuyé tant d'affronts, que le gouvernement était à bout de patience, et qu'il fallait nous relever par des paroles dignes avant de nous relever par une intervention armée.

Cependant, ce ne fut pas une armée que nous dépêchâmes en toute hâte au roi de Prusse, ce fut une communication qui n'avait pas

Digitized by Google

évidemment le ton comminatoire de la déclaration publique faite par le ministre des affaires étrangères. M. de Werther, ambassadeur de Prusse, partit pour Ems en même temps que M. Benedetti, qui prenait tranquillement les eaux dans quelque joli site de l'Allemagne, était requis en toute hâte de se rendre, avec des instructions spéciales, auprès du roi Guillaume. Des négociations commencèrent. Pendant ce temps, la presse allemande nous donnait l'impression produite à Berlin et dans les deux Confédérations par cette brusque explosion du patriotisme français. On était un peu revenu de la première surprise et l'on envisageait de près ce grief si considérable que la France ne pouvait souffrir et qu'il fallait réprimer « sans hésitation comme sans faiblesse. » De quoi s'agissait-il après tout? D'un prince inconnu, sans situation bien régulière dans la famille royale de Prusse, parent éloigné du roi Guillaume, et pourvu, par diverses alliances, d'attaches plus étroites avec les Bonaparte qu'avec les Hohenzollern. Sans doute, il ne convenait pas qu'on le destinât au trône d'Espagne contre notre gré et surtout contre le gré de la nation espagnole que l'on n'avait pas encore consultée. Mais est-ce bien à nous qu'il convenait de placer nos susceptibilités et nos convenances personnelles au-dessus de la volonté de tout un peuple? Au fur et à mesure que, au bruit de nos enthousiasmes patriotiques, ces considérations perdaient de leur poids, on sentait se réveiller les souvenirs les plus irritants et le débat se généraliser. On disait qu'il n'était pas question d'un Hohenzollern et de la couronne qui lui était offerte, mais d'une intolérable situation créée par les procédés de la Prusse ; le bruit s'était même répandu que les déclarations faites à Ems n'avaient pas seulement pour objet une candidature au trône d'Espagne, mais une série de réclamations relatives au traité de Prague. Le fait est qu'après trois jours d'exaltation plus guerrière que patriotique, on finissait par perdre de vue la candidature du prince Léopold et que l'on en faisait bon marché ; il s'en fallait même de peu qu'on le laissât aller en paix courir les chances de cette dangereuse royauté pourvu qu'on eût l'occasion de se mesurer avec une armée prussienne. Lorsque la flamme dévore une moisson, a-t-on souci de l'étincelle qui a produit l'incendie?

Le temps s'écoulait dans ces pensées et dans ces violences ; mais le gouvernement semblait s'être un peu ralenti ; il n'avait déjà plus, après vingt-quatre heures, la force d'impulsion qu'il avait manifestée dès le premier jour. Une semaine s'était écoulée. La Chambre, qui avait eu la primeur du conflit, ne recevait plus des ministres l'ombre d'une communication ; elle était condamnée chaque jour à discuter le budget, alors que les plus graves sollicitudes l'absorbaient et l'attiraient invinciblement. Si un député se levait de son banc pour interroger le cabinet, le duc de Gramont s'excusait en disant qu'il n'était pas encore en situation de renseigner le Corps législatif. Les journaux n'étaient guère mieux favorisés ; ils vivaient sur leurs premiers renseignements, sur les commentaires et sur les prévisions qu'ils en pouvaient tirer. L'émotion de Paris avait gagné la province ; partout on se mettait au diapason de la guerre. Le crédit public était profondément affecté ; on le voyait en proie à un désarroi pré-

Digitized by Google

curseur des grandes crises, à des hauts et des bas qui accusent les incertitudes et les angoisses d'une situation indécise. Dans le reste de l'Europe, chaque Etat s'interrogeait pour savoir quel rôle il allait être contraint de jouer dans le grand conflit qui se préparait : l'Italie cherchait à en tirer profit pour ses ambitions ; l'Autriche entrevoyait l'espoir de quelque revanche signalée ; le Danemark illuminait dans la perspective de la reprise des duchés ; le roi de Hanovre et les autres princes déchus à la suite de Sadowa voyaient s'entr'ouvrir les horizons les plus radieux ; la Russie, immobile, fixait sur l'Europe un regard chargé de convoitises ; l'Angleterre donnait des conseils. On n'aurait jamais cru qu'une prétention à la couronne d'Espagne pût causer un trouble si profond. Les Espagnols, qui tirent vanité de tout, commençaient à être fiers de jouer un si grand rôle dans le monde.

Les choses en étaient là lorsqu'un jour, pendant qu'on avait l'œil fixé sur Ems et que l'on attendait d'un mot du roi Guillaume le signal de la guerre ou de la paix, on vit arriver l'ambassadeur d'Espagne porteur d'un télégramme qu'il disait très-important. C'était l'heure où M. de Werther, arrivé le jour même d'Allemagne, s'entretenait avec M. de Gramont et attendait l'audience de l'Empereur. M. de Olozaga se présente avec son télégramme et l'on apprend, par son intermédiaire, que c'est fini, que le prince de Hohenzollern a un père, et qu'il refuse pour son fils la couronne d'Espagne. Personne n'avait encore songé à ce père ; c'est lui qui apparaît au dernier moment, pour donner au drame qui se prépare un dénoûment de comédie. Le bruit de cette apparition inattendue, répandue dans les corridors de la Chambre par des voix autorisées et recueilli par les limiers de la Bourse qui s'étaient mis aux écoutes, produit un revirement subit dans la dispositions des esprits : il n'y a plus de candidature Hohenzollern, donc il n'y a plus de guerre ; *sublatâ causâ tollitur effectus.* Cependant, les ministres délibèrent encore ; leurs bancs, d'où les députés ne peuvent détacher leurs regards restent vides ; on les attend et la séance est levée avant qu'ils n'aient paru. Des bruits de paix succèdent rapidement aux bruits de guerre ; un soir, on croit que tout est fini, le lendemain un journal accrédité annonce, avec pompe, que tout est arrangé et que l'on peut arborer l'olivier de la paix. On a, dit-on, en même temps que le télégramme espagnol, des dépêches prussiennes qui nous donnent les plus complètes satisfactions. Mais, pourquoi ne voit-on pas paraître les ministres avec ces bonnes nouvelles ? Ils arrivent ; on sait qu'ils viennent encore de tenir conseil, et personne ne doute qu'ils ne soient prêts aujourd'hui à faire quelque importante déclaration. Hélas ! ils n'en savent pas plus long que la veille. M. de Gramont, cependant, se lève ; il apprend à la Chambre, attentive et suspendue à ses lèvres, que nous n'avons eu personne de massacré en Chine, que le père du prince de Hohenzollern a réellement renoncé pour son fils à la couronne d'Espagne, que c'est là ce que l'on désirait, mais que l'on attend encore des dépêches du roi de Prusse. Avec le meilleur désir d'être fier, en présence d'une communication aussi insuffisante, on n'y parvient pas. Depuis le jour où elle a si vivement applaudi M. de Gramont annonçant qu'il agi-

Digitized by Google

rait sans hésitation et sans faiblesse, l'assemblée n'a pas eu une seule fois l'occasion de renouveler sa manifestation guerrière ; il y a des murmures concentrés, des demandes d'interpellations, des impatiences qui se traduisent par d'amères paroles. On voit les négociations se traîner et l'on craint que le gouvernement n'ait perdu le bon terrain, ou plutôt qu'il n'ait pas su choisir un terrain convenable. Silence au *Chant du départ* et aux grands élans patriotiques!

Du reste, au moment où nous écrivons ces lignes, on négocie encore. Avec qui? Pourquoi? Nous ne sommes pas plus mal renseignés que les autres; nous sommes même aussi bien renseignés que les ministres eux-mêmes, et nous ne pouvons le dire. C'est de la Prusse que l'on attend une réponse. Quelle réponse? Puisqu'on ne voulait pas casser les vitres et qu'on ne renonçait pas à suivre les voies diplomatiques, il était prudent de bien réfléchir avant de s'y engager. On aurait vu alors que l'affaire de Hohenzollern n'ayant pas été traitée diplomatiquement entre la Prusse et l'Espagne, il ne tenait qu'à la Prusse de dire qu'elle ne s'en était pas mêlée, et que tout cela ne la regardait en aucune façon. M. de Bismark, sans lequel rien ne se fait dans l'Allemagne du Nord, n'a pas même voulu se déranger; c'est hier seulement qu'il a quitté Varzin, qui est son lieu de repos, le Tibur de ce politique plein d'humour. Son nom n'a même pas été prononcé ; il ne sait pas, il ne veut rien savoir; d'ailleurs on ne lui demande rien. Le roi Guillaume a consenti à la royauté du prince de Hohenzollern ; c'est affaire à lui. On n'a donc pas une parole de M. de Bismark et du roi Guillaume, on a des protestations aussi amicales que vagues et qui laissent tout sur le compte du père du jeune prince. Il est douteux que notre diplomatie sorte heureusement de cette impasse; elle peut voir d'ailleurs que si elle voulait aujourd'hui étendre le débat et le porter sur un autre terrain, elle n'y serait peut-être pas suivie par les puissances qui, jusqu'à ce jour, se sont montrées sympathiques à la France; elle entend déjà les feuilles de l'Allemagne du Nord battre le rappel de tous les Etats de la Confédération du Sud, et ceux-ci s'ébranler à ce bruit pour exécuter leurs traités militaires. Où est notre *casus belli?* Loin de nous la pensée de dire que ce conflit se termine à la honte de la France, si tant est qu'il soit déjà terminé. Ce que nous voulons, nous l'avons. Le prince Léopold ne sera pas roi d'Espagne; mais, pour soulever ce léger fardeau, était-il nécessaire de déployer de si grandes forces? Nous triomphons ici comme nous avons triomphé dans l'affaire du grand duché de Luxembourg, que la Prusse a évacué sur notre demande et dans l'intérêt de la paix. La Prusse cède à toutes nos demandes; elle a sans doute une haute idée de notre valeur et ne désire pas faire l'expérience de nos mitrailleuses; mais elle est surtout désireuse de vivre avec nous en bon voisinage ; après les deux expériences qui viennent d'être faites, pour devenir son ennemie, la France y mettra beaucoup de mauvais vouloir, ou elle aura une bien grande soif de combats. Ce que nous aurions de mieux à faire, ce serait de retourner à nos travaux et de reprendre notre marche paisible vers la liberté. Sans doute la liberté s'est elle bien étendue, mais n'a pas encore atteint

Digitized by Google

ses frontières naturelles. Notre pays éprouvera, dans l'accomplissement de ce devoir, de salutaires distractions et des joies bien supérieures à ces joies douteuses que procure la gloire des armes.

Au milieu de toutes ces anxiétés, il a fallu aux représentants du pays un grand empire sur eux-mêmes pour accorder un peu d'attention à la discussion des articles du budget. L'étude qu'ils en ont faite a été cependant un peu superficielle; on a glissé sur des chapitres qui, dans toutes autres circonstances, eussent été l'objet de l'examen le plus approfondi, et l'on a poussé la discussion avec une rapidité que les habitudes de la Chambre ne faisaient pas prévoir. Il est à remarquer que, chaque année, les mêmes amendements se représentent; repoussés par la majorité, ils reparaissent toujours dans la même forme, dans le même rang et sous le patronage des mêmes signatures. Il y en a qui ont trait à l'agriculture, d'autres aux finances; il y a l'amendement traditionnel relatif au traitement des petits employés, celui qui a trait à l'augmentation du traitement des facteurs ruraux auxquels M. le directeur général des postes semble porter un très-vif intérêt. A propos des postes, on aurait pu critiquer dans le service de cette importante administration, dont le local est devenu si défectueux et si exigu, la situation qui est faite dans les départements aux agents de l'ordre secondaire. Si nous avions eu voix au chapitre, nous aurions certainement appelé l'attention de M. le directeur général sur le sort qui est fait aux receveurs, et particulièrement aux « receveuses. » — C'est un terme nouveau qui n'est encore admis que dans l'Annuaire de cette administration. — Les receveurs et les « receveuses, » que l'on appelait autrefois les directeurs et les directrices, sont faiblement rétribués. Il y a des localités où le traitement ne s'élève pas au-dessus de 800 fr.; pour les receveurs d'une certaine catégorie, le traitement ne peut pas dépasser 1400 fr. Il n'y aurait pas trop à se plaindre, et, dans de petits chefs-lieux, on pourrait encore, avec ces faibles émoluments bien ménagés, s'arranger une existence assez honorable. Mais il existe dans chaque département un personnage tout-puissant, dont l'autorité s'exerce sur le personnel des receveurs et des receveuses; c'est lui qui les surveille, qui les inspecte, qui les porte pour l'avancement ou qui les empêche d'avancer. Sur les receveurs d'un certaine rang, dont la nomination appartient à l'administration supérieure, monsieur l'inspecteur n'a pas grande autorité; mais il a une autorité considérable, presque absolue, sur cette catégorie d'agents que l'on abandonne au choix du préfet. En réalité, le préfet ne prend pas grand souci de ces sortes de nominations; il s'en rapporte volontiers à l'inspecteur, qui fait du préfet l'instrument de ses petites rancunes ou de ses préférences personnelles. Les receveuses, particulièrement, ont à souffrir de l'excès de pouvoir laissé à l'inspecteur; elles n'ont pas les moyens de défense dont un homme pourrait disposer. Si, pour une raison ou pour une autre, elles ont le malheur de déplaire à ce puissant personnage, celui-ci leur dépêche un de ses contrôleurs; le contrôleur est à l'inspecteur ce que l'aide est à l'exécuteur des hautes œuvres; il prend ses instructions et les exécute avec ponctualité, sans aucune espèce de ménagement. Le contrôleur est la terreur des « receveuses. » Il arrive

Digitized by Google

toujours à l'improviste. La foudre, quand elle tombe, annonce sa chute par quelques signes atmosphériques; l'inspecteur a sur la foudre cette supériorité, qu'il est plus imprévu et souvent beaucoup plus terrible. Un beau jour, la receveuse, qui n'est pas toujours une duègne, voit fondre dans son bureau le redoutable contrôleur; il s'y installe comme chez lui; il fouille les tiroirs, il compulse les registres, il examine les additions et l'état de la caisse. Il interroge aussi les facteurs, et regarde leur tenue. Lorsqu'il a mission de trouver l'agent en défaut, celui-ci s'en aperçoit tout de suite, et il sait bien que, sur un point ou sur un autre, il sera pris. Le contrôleur de quelque expérience sait toujours où est le défaut de la cuirasse: il y va droit. Le plus souvent, il le trouve dans les livres de comptabilité qui ne sont pas à jour ou dont les additions clochent un peu. Il a garde de s'enquérir quels sont les rapports du bureau avec le public, de l'exactitude des distributions, de l'assiduité de l'agent et du plus ou moins d'estime dont il jouit. Il n'est chargé par le satrape du chef-lieu que de trouver matière à mauvaise note; il n'y manque pas, et cela suffit; il s'en va laissant la pauvre receveuse tout en émoi et quelquefois tout en larmes; heureuse encore celle-ci quand, après avoir été contrôlée avec ce parti-pris de malveillance, elle n'est pas l'objet de quelqu'impolitesse. A qui peuvent-elles se plaindre? Le directeur général a sans doute la réputation d'un homme intègre et surtout bienveillant: mais le directeur général est si loin! Et puis, on cite des exemples de receveurs et de receveuses qui, pour s'être plaints à l'administration supérieure, ont été plus persécutés que jamais. S'ils avaient des protecteurs à Paris, ils n'en étaient que plus malheureux. Il y a l'espèce des inspecteurs jaloux de leurs prérogatives: c'est la pire. Il ne faut pas qu'on arrive par des influences étrangères; il ne faut pas qu'on obtienne une gratification qu'ils n'ont pas sollicitée, et si une demande d'avancement intervient dont ils n'aient pas eu l'initiative, ils la combattent et la font échouer. Nous pourrions citer à M. le directeur général des postes l'exemple d'une receveuse qui est entrée dans l'administration en 1856, et qui, à l'heure qu'il est, en est encore au minimum du traitement. Cette personne, protégée par de hautes influences locales, est, pour cette seule raison, mal vue de l'inspecteur, qui lui fait subir toutes sortes de cruautés, qui l'accable de mauvaises notes, et qui lui dépêche ses contrôleurs munis des instructions les plus sévères. S'ils ont leurs souffre-douleur, ces fonctionnaires ont aussi leurs protégées; ce sont des personnes qui peuvent se donner toutes les licences, s'absenter, laisser leur bureau désert, ne point surveiller leurs facteurs; celles-là, on les contrôle pour la forme. Quelquefois l'inspecteur lui-même les vient visiter; après avoir accepté chez elles quelque rafraîchissement ou un petit dîner délicatement servi, il s'en retourne satisfait du service de cet agent. Il est regrettable qu'aucun membre du Corps législatif n'ait appelé l'attention du gouvernement sur les abus qui se peuvent commettre dans cette partie de l'administration des postes. Ils disparaîtraient aisément si on laissait un peu moins d'autorité aux inspecteurs départementaux ou s'ils étaient eux-mêmes surveillés et contrôlés. Il est bon qu'un représentant de l'administration supérieure réside

Digitized by Google

sur les lieux et nomme, avec ou sans le concours du préfet, aux places vacantes; mais la vérification des bureaux devrait venir de plus loin et de plus haut; il faudrait aussi que, après avoir regardé si la tenue des registres est bien en règle, le contrôleur s'enquît comment le service extérieur est fait; car, s'il est grave de mécontenter M. l'inspecteur, il serait plus grave encore de mécontenter le public. Par contre, si un agent est en bons rapports avec le public, s'il jouit de l'estime et de la considération des personnes qui, dans les petites localités comme dans les grandes, ne l'accordent pas à la légère, il faut lui tenir compte de ce mérite et le ranger dans la catégorie de ceux qu'il faut encourager. Nous soumettons ces observations à M. le directeur général des postes; il aura peut-être l'idée d'inspecter ses inspecteurs.

Un amendement de M. Bethmont a fait courir quelques dangers au ministère des Beaux-Arts. Il a fallu que M. Maurice Richard montât lui-même à la tribune pour le défendre. Il y a réussi. Il est vrai que les arguments de M. Bethmont étaient détestables; outre qu'ils n'avaient pas le mérite de la nouveauté, ils étaient surtout défectueux au point de vue de la forme que ce député leur a donnée. Il a reproché au nouveau ministère de s'être arrondi aux dépens du ministère de l'instruction publique. Si les divisions dont il se compose sont si regrettées par le ministère de l'instruction publique, il en faut conclure qu'elles ont une réelle utilité et que l'on ne peut pas supprimer du budget un ministère qui en réalité n'est pas une innovation. Tous ses éléments étaient épars; ils étaient compris dans le ministère de la maison de l'Empereur et dans le ministère de l'instruction publique. Là, ils n'étaient l'objet d'aucune critique; ce n'est point parce qu'on les réunit dans un ministère spécial qu'ils perdent de leur valeur et de leur utilité. Au demeurant, cette question des beaux-arts est déjà jugée; le ministre nouveau a pris un parti décisif et souverain : pour prouver qu'il peut rendre des services, il en rend. L'année prochaine, on ne lui cherchera plus ces mauvaises querelles; les hommes intelligents de la Chambre et de la presse comprendront qu'il est de mauvais goût de s'attaquer à un ministère qui passe déjà aujourd'hui pour être le ministère des hommes intelligents.

Moins heureux que son collègue des lettres, sciences et beaux-arts, M. le ministre de l'Intérieur a vu son budget subir quelques allégements. Il est vrai qu'il était, non le plus chargé, du moins celui qui semblait réaliser le plus de dépenses superflues. On a voulu s'en prendre tout d'abord à la division de la presse qui semble en effet devenue inutile depuis que les journaux ne sont plus soumis aux répressions administratives. Nous avons nous-mêmes, à cette place, manifesté le désir que la direction de la presse fût soumise à certains remaniements appropriés au régime nouveau; mais, dans notre pensée, ces remaniements devaient porter beaucoup plus sur les personnes que sur l'organisation même de cette partie de l'administration. Il faut reconnaître que sur ce point, de grandes satisfactions nous avaient été données; l'écrivain, lorsque l'intérêt de son journal l'amène au ministère de l'Intérieur, rencontre d'autres visages que ceux que l'ancienne législation plaçait toujours devant lui. Il arrive

Digitized by Google

sans peine dans les bureaux, toujours accessibles, et il y trouve sous ses yeux l'accueil le plus courtois, les renseignements les plus précis et les plus sincères. Dans ces cabinets où tant de feuilles ont été immolées, où tant de menaçantes paroles ont été proférées, on ne fait plus échange que de propos aimables. Le travail de la direction de la presse consiste à lire tous les journaux de l'étranger, des départements et de Paris, à renseigner le gouvernement sur ce qu'ils disent, en le résumant et en l'interprétant. Lorsqu'il est possible au chef de cette division de donner un bon avis, de prévenir quelque erreur, d'éviter quelque fausse nouvelle ou quelque article malveillant et injuste, il est de son devoir de s'y employer et nous croyons que M. Fernand Giraudeau avait dans la presse assez de relations et assez de sympathies pour rendre, de temps à autre, des services de la nature la plus délicate. Au point de vue de la besogne matérielle, la division de la presse est une des plus chargées : il y a tous les jours deux cents journaux étrangers, cinq cents journaux des départements et près de cent journaux de Paris à lire et à noter; au point de vue de l'influence morale, il y a une action incessante à exercer pour laquelle le prestige d'un simple chef de bureau serait peut-être insuffisant. Etait-il vraiment bien opportun de supprimer le chef de division ? Nous aurions compris qu'on supprimât tout le service de la presse ; il y a des gens qui ont de ces idées radicales; mais du moment qu'on le maintenait en principe, il était au moins inutile de fixer le rang du fonctionnaire qui en serait chargé. Il n'est pas bien prouvé d'ailleurs que le Corps législatif, en s'occupant d'une semblable affaire, ne soit pas sorti de ses attributions ; il a qualité pour fixer le chiffre des dépenses, mais non pour fixer le rang des employés. L'observation que s'est permise à ce sujet M. du Miral n'était peut-être pas bien en situation vis-à-vis d'une chambre déjà mal disposée ; mais elle était juste. Il faut croire que la nécessité de faire disparaître la division de la presse n'était pas comprise par tout le monde, car, il ne s'en est fallu que de deux voix que le Corps législatif la maintînt. En réalité, elle est supprimée ; à moins cependant que le Sénat, reprenant sur ce détail de la loi de finances, ne la soumette à un nouvel examen et ne prenne une décision différente. Ce résultat n'est pas à prévoir ; mais on ne pourra pas empêcher M. le ministre de l'Intérieur d'organiser ses services à sa convenance ; il n'y aura plus, si l'on y tient, un chef de division de la presse, mais il y aura un chef de division qui, sous un titre différent, exercera les mêmes fonctions ou un simple chef de bureau qui aura l'importance et l'autorité morale d'un chef de division. Ce qui serait tout à fait regrettable en ceci, et ce qu'il faudrait le plus reprocher à la faible majorité qui a voté cette mesure, ce serait d'enlever à la presse l'homme qui l'avait le mieux comprise et qui pouvait avoir sur elle le plus d'influence.

On a parlé aussi des fonds secrets. Les fonds secrets ont des amis discrets qui ont de bonnes raisons pour désirer leur maintien, et des raisons encore meilleures pour ne pas prendre publiquement leur défense. Leur adversaire le plus acharné, dans la Chambre, est M. Pelletan. S'il était chef d'un gouvernement, M. Pelletan n'aurait point de fonds secrets.

Digitized by Google

Telle est du moins son illusion. Il veut bien qu'on paye des gens pour faire la police; mais non pas des espions. Il trouve horrible qu'on ait un jour fait suivre, de Nîmes à Paris, M. Crémieux, qui venait plaider pour un client; il s'indigne contre les odieux rapports rédigés autrefois contre le général Foy, contre Casimir Périer, contre Lafayette. M. Pelletan croirait que le gouvernement a des ennemis qu'il éviterait scrupuleusement de les faire surveiller. Il y a beaucoup de droiture et beaucoup de générosité dans de pareils sentiments; malheureusement, il est difficile, dans la pratique, de ne pas s'en écarter. Au surplus, il faut dire que les fonds secrets ne sont pas toujours, comme M. Pelletan semble le croire, la liste civile de l'espionnage; ils servent rarement à meubler de pianos les salons des préfets, ou à solder des dépenses encore plus fantaisistes. A quoi ils servent, il est difficile, vraiment, de le savoir. Certaines gens voudraient qu'une partie des membres de la commission du budget reçût, chaque année, la mission de s'en enquérir. Une semblable intervention détruirait de la façon la plus radicale l'institution des fonds secrets; ils ne le seraient plus s'il fallait que le ministre livrât les noms de ceux qui émargent à ce livre mystérieux. Il faut que le groupe de sages dont M. Pelletan fait partie pardonne à la politique certaines faiblesses qui tiennent aux faiblesses mêmes de l'humanité, et qu'il ait quelque confiance dans l'usage que le gouvernement fera de ce blanc-seing. Chacun d'ailleurs a le moyen de ne pas toucher aux fonds secrets; ce n'est pas une contagion dont on ne puisse se préserver. Tel a été sans doute l'avis du Corps législatif, car il a maintenu le chapitre de cette dépense dont le gouvernement français n'a point la spécialité. Il a résisté aussi à un désir exprimé par M. Steenackers qui voulait faire des économies sur le chapitre de Saint-Denis. Il y a là des prêtres dont le ministère est fort doux; ils montent une sorte de garde d'honneur autour de quelques mausolées déserts. Si l'on remonte à l'origine de l'institution, on voit que ces chanoines doivent prier sur des tombes royales; pour qu'ils puissent répondre à l'intention de leur fondateur, il suffit donc qu'ils aient des tombes. Ce n'est point chose facile à se procurer; par le temps de révolution où nous sommes, il est rare que la France garde les tombeaux de ses souverains. La plupart meurent en exil, et on ne leur fait pas l'honneur que l'on a fait à Napoléon Ier de ramener leurs cendres. Pour donner aux psalmodies des chanoines un but moins illusoire, il faudrait que ceux-ci fussent transférés de Saint-Denis aux Invalides. Là, ils auraient une tombe qui est remplie, qui déborde d'une grande et puissante personnalité, et qui a droit à toutes les prières et à tous les honneurs du culte qu'elle a restauré. Le marquis de Piré a défendu les chanoines de Saint-Denis; il les a défendus avec cet accent royaliste et breton que cet ami résolu de l'Empire apporte dans les entretiens amiliers dont il égaye la tribune. Il y a un argument qu'il aurait pu faire valoir, c'est que, parmi les membres du chapitre de Saint-Denis, il y a d'anciens évêques que l'on ne peut priver de leur situation; ils n'abandonnent leur évêché, où ils sont inamovibles, que parce qu'ils trouvent dans le chapitre de Saint-Denis la légitime compensation à la perte

Digitized by Google

d'un diocèse. Le gouvernement leur doit le canonicat dont ils goûtent les loisirs. Ne nous plaignons pas trop, d'ailleurs; si l'on y regarde de près, l'Eglise est en perte; elle avait jadis peuplé la France et d'autres pays de riches prébendes, de grasses abbayes dont les titulaires percevaient les revenus sans même avoir à formuler des prières; plus heureux encore que les chanoines de Saint-Denis, ils n'étaient même pas tenus à la résidence; encore moins devaient-ils se mettre en peine de pratiquer les vertus de leur canonicat. Il faut avouer que, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, nous avons fait quelques progrès. Le Corps législatif a donc maintenu la partie du budget affectée au chapitre de Saint-Denis. Sur d'autres articles, il a réalisé de petites économies qui ne dégrèveront pas sérieusement le Trésor; c'est sur des réformes plus vastes et plus radicales qu'il devrait porter son attention. Mais il faut lui pardonner de n'avoir pas apporté à l'examen du budget tout le soin qu'il y aurait mis si l'idée n'était pas venue aux Espagnols d'aller demander un roi à une famille princière de Prusse.

Ils sont bien empêchés aujourd'hui les Espagnols. Il faudra bien qu'ils se décident à se contenter de leurs dynasties nationales. Si défectueuses qu'elles soient, elles n'auront toujours pas l'inconvénient de leur attirer l'intervention de l'étranger. Heureusement, ils n'avaient pas eu le temps de se passionner beaucoup pour le prince allemand dont le maréchal Prim voulait les gratifier; ils auraient eu de la peine, d'ailleurs, à se faire à son accent et à son nom. Un Hohenzollern n'aurait jamais été populaire dans ce pays, où l'humeur méridionale éclate avec le plus de force. L'esprit prussien se serait encore plus mal accrédité en Espagne que l'esprit autrichien ne s'accréditait en Italie. Il y a des répulsions instinctives, des antipathies de race que l'on ne peut vaincre et qui amènent toujours des catastrophes. Après l'échec qu'ils viennent de subir, les Espagnols vont peut-être rentrer en eux-mêmes et prier le meneur patenté de toutes ces intrigues de vouloir bien arrêter ses ridicules investigations à travers l'Europe. L'incident qui vient de surgir n'eût il que ce résultat de précipiter la fin de la folie espagnole qu'il ne serait pas entièrement inutile. Il faudra bien que nos voisins se résignent à reprendre leurs Bourbons ou à se mettre en république, à moins qu'ils ne préfèrent, pour récompenser le général Prim de ses efforts infructueux, lui ceindre le front de la couronne d'Espagne. Tout nous fait croire que l'illustre maréchal se laisserait faire une douce violence, et que personne ne viendrait chercher querelle à l'Espagne pour avoir fait un pareil choix. Dans tous les cas, l'équilibre de l'Europe ne serait point en péril, et si les Espagnols étaient contents, tout serait au mieux.

Pendant que la France et la Prusse se préparaient à se précipiter l'une contre l'autre, pendant que de nos fenêtres, comme disait avant-hier M. Pelletan, nous apercevions tout l'horizon en feu, que faisait-on à Rome? On se disposait tranquillement à décréter l'infaillibilité du pape. Ce vote a eu lieu hier; il y a eu 450 membres du Concile qui ont déposé un bulletin affirmatif; 88 ont déposé des bulletins négatifs, et 62 des bulletins conditionnels. De toute manière, la chose est consommée; ceux qui

Digitized by Google

ne croiront pas désormais que le chef de l'Eglise est infaillible en matière de foi seront brûlés en enfer ; c'est encore bien heureux qu'on ne les brûle pas en place publique. Cette décision ne tire pas beaucoup à conséquence ; il ne faudrait pas cependant que le souverain pontife prît trop au sérieux son infaillibilité et voulût l'appliquer aux choses de la politique. Il pourrait aisément, à l'aide de cette illusion, bouleverser l'Europe. Il peut voir par l'affaire du prince de Hohenzollern à quoi tiennent les relations des Etats et comme il faut peu de chose pour les mettre en guerre. Il a d'ailleurs tout intérêt à faire un usage modéré de l'arme que 450 prélats viennent de placer entre ses mains débiles. Il ne doit pas oublier que 150 autres, au nombre desquels se trouvent les plus éclairés, ne sont point d'avis que le pape devienne infaillible ; cette minorité est imposante : elle pourrait, si elle le voulait bien, constituer un schisme dans l'Eglise. Un écrivain de foi et de talent écrivait dernièrement, à propos du Concile, une charmante allégorie ; il parlait d'un moine qui fabriquait de l'essence de rose avec tout un champ de géraniums ; ce moine mêlait toutes les herbes de ce champ où le géranium dominait et qui, par la nature du terrain ou le voisinage de cette plante, participaient de son odeur. Quand on avait soumis le tout au travail de l'alambic, il n'y avait trace que de géranium. Il faudrait savoir ce qui serait arrivé de la liqueur odorante si les plantes étrangères y étaient entrées dans la proportion de 150 à 450; nous soupçonnons que le parfum de la rose en eût été quelque peu altéré. D'abord, c'est toujours mauvais de vouloir faire de l'essence de rose avec du géranium ; on fait encore moins une infaillibilité avec le concours de plusieurs faillibilités.

LÉONCE DUPONT.

P. S. — Les négociations avec la Prusse ne paraissent pas avoir abouti; on est sur le point de tirer l'épée. Tout nous fait craindre que lorsque ces lignes arriveront à la connaissance de nos lecteurs, les destinées de la France ne soient livrées aux hasards de la guerre.

L. D.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.

Digitized by Google

DES

RÉFORMES DÉMOCRATIQUES

DANS

L'ORDRE FINANCIER

« La justice est la grande politique perpétuelle de la société civile, et chaque dérogation notable à ses principes, dans quelque circonstance que ce soit, est fondée sur ce préjugé qu'il n'existerait aucune politique au monde. » (Burke., t. III, p. 207.)

I

La vie des peuples, comme celle des individus, semble se composer d'alternatives de somnolence et d'activité fébrile. Tantôt, lasse des agitations du Forum, une nation tout entière remet ses destinées dans les mains d'un seul homme, et semble, par soif de repos, abdiquer toute initiative, prête à se laisser guider partout où le souverain voudra la conduire. Tantôt, au contraire, quelque paternel que puisse être l'exercice du pouvoir monarchique, la nation, impatiente de ressaisir son libre arbitre, ne songe qu'à s'émanciper des liens qu'elle s'est créés à elle-même, et semblerait menacer au besoin quiconque voudrait faire obstacle à ses revendications.

Ce mouvement de flux et de reflux dans les affaires humaines s'est rarement produit avec autant d'impétuosité qu'à l'heure actuelle. Hier toute idée de réforme faisait sourire, tout esprit d'innovation était volontiers regardé comme dangereux, et l'on semblait croire que les rouages de la Constitution et même de la législation de 1852 étaient d'une perfection propre à défier l'avenir.

Digitized by Google

Arrivent les élections de 1869, et tout change comme par enchantement. Un vent subit a passé sur toutes les têtes, et l'on pourrait, avec quelque malignité, emprunter à Barbier ces vers :

Ce n'est que mouvement sur la place publique.
La voix bruyante et le cœur vain,
Chacun bourdonne autour de l'œuvre politique,
Chacun y veut mettre la main...

Ceux-là même qui regardaient les institutions de 1852 comme l'arche sainte, et faisaient la garde autour d'elle pour empêcher d'y porter une main sacrilége, ne sont pas toujours les moins ardents. Quelquefois, prompts à brûler l'objet de leur adoration, ces adversaires de toute initiative agissent comme s'ils venaient de passer sur le chemin de Damas ; nous ne voulons point supposer qu'aucun d'eux chercherait, par la multiplicité des problèmes soulevés, à semer d'obstacles la route du nouveau ministère, dans l'espoir d'en hâter ainsi la chûte.

Certains amis des réformes s'attachent principalement aux problèmes économiques, et le nouveau ministre des finances, que nous suivons de nos sympathies, pourrait se plaindre parfois à bon droit de ce qu'on disloque son budget, sans lui fournir toujours suffisamment les moyens de compenser les réductions d'impôts qu'on lui demande.

Ces réductions sont nombreuses. La dernière enquête agricole a mis au jour les plaintes et les vœux des populations rurales. Essayons d'étudier ce qu'il peut y avoir à tenter pour les satisfaire, en évitant l'exagération de l'esprit de routine comme celle de l'esprit d'innovation.

Il est difficile de concevoir en dehors de la presse un autre moyen sérieux de faire prospérer une idée nouvelle ou de réaliser une réforme quelconque. Laissons parler à ce sujet un publiciste étranger : nous croirons voir sous nos yeux, sauf quelques différences, le tableau de ce qui existe en France, et nous reconnaîtrons la solidarité de situations qui existe, sous certains rapports, dans plusieurs des Etats soumis au régime représentatif. Je pense que la portée de la citation que je vais me permettre en excusera la longueur. Car, à vrai dire, les observations de la Revue anglaise à laquelle je fais un emprunt s'appliquent sous certains aspects à la France.

Le moyen le plus sûr et le plus rapide d'agir sur le Parlement, dit un écrivain anglais[1] de nos jours, ce n'est pas de porter directement la question devant lui, non : c'est de s'adresser directement à la nation.

[1] *Quarterly-Review*. January, 1869. p. 280 et suiv.

Digitized by Google

Cobden fit peu d'impression sur la Chambre des communes jusqu'au jour où, en dehors de ses murs, il eut recours aux lectures et aux discussions publiques.

Plein de l'idée d'une grande réforme sociale ou d'une amélioration administrative des plus nécessaires à accomplir, essayez d'y intéresser le ministre compétent, et neuf fois sur dix ce ministre se déclarera incapable de marcher en avant, si la pression extérieure de l'opinion ne permet au gouvernement de présenter le projet à une Chambre engourdie et récalcitrante.

Les ministres ne sont jamais des initiateurs : rarement peut-être peuvent-ils l'être!...

La Chambre des communes n'ouvre pas les questions ; rarement prend-elle l'initiative réelle des mesures. Qu'une loi nouvelle soit votée, qu'une vieille loi soit abrogée, qu'un abus criant soit réprimé, c'est toujours l'opinion publique, la pression du dehors qui force le Parlement à se saisir de la question, et le rend capable d'accomplir la réforme.

Et l'auteur d'une biographie d'Huskisson [1] nous donne les raisons qui paralysent suivant lui chez nos voisins l'initiative politique dans les régions gouvernementales :

Le chef d'un parti reçoit des membres de ce parti le tribut d'une bruyante admiration, parce que l'intérêt est leur but, et qu'ils supposent qu'une pareille admiration les conduit au but qu'ils ont en vue.

Mais l'homme qui tente de se distinguer en se rendant utile à toute la nation provoque nécessairement l'hostilité de tous ceux qui sont atteints par la réforme, sans se faire un grand nombre de chauds partisans.

Le plus sage parti pour les hommes en place, dans tous les cas, est de s'en tenir à l'état de choses existant, et de ne consentir à un changement que s'il est hautement demandé par une grande majorité dans le Parlement.

C'est donc à la presse qu'il appartient peut-être de prendre ce rôle d'initiative, si ingrat, si difficile et si périlleux pour les membres du gouvernement et de la représentation nationale, bien que l'organisation récente de la France comporte certainement quelques modifications au tableau tracé par l'écrivain anglais que nous venons de citer.

II

Les difficultés de l'initiative sont spécialement ardues en matière financière; nous y sommes peu habitués, soit à raison du

[1] P. 102, t. Ier. *Speeches of Huskisson.* — London, 1869.

Digitized by Google

défaut d'instruction administrative sérieuse dans notre pays[1], soit à cause des idées régnantes dans une partie de la haute administration, soit par suite des difficultés que les questions de ce genre présentent à la milice active de la presse, souvent plus jeune qu'expérimentée dans les travaux qu'elle consacre à des sujets de cette nature, sujets difficiles à traiter sans beaucoup d'exactitude et de précision dans les connaissances.

Quand on étudie les idées dominantes dans la haute administration financière, il est aisé de voir combien, même sous les gouvernements entourés de garanties représentatives et libérales, elles ont en général et naturellement été assez stationnaires; et combien peu les idées de réforme suivent même les mouvements politiques et sociaux les plus caractérisés.

Le système d'impôts constitué, d'une manière puissante mais un peu empirique, sous le premier Napoléon, a-t-il reçu des perfectionnements importants pendant les trente-trois années écoulées de 1815 à 1848, et surtout dans le sens du principe de la proportionnalité? Sous le gouvernement de Juillet, quelques travaux estimables, mais sans grande importance au point de vue qui nous occupe, comme la révision de la législation de l'impôt personnel et mobilier en 1832, et de la loi des patentes en 1844, quelques péréquations opérées par voie de dégrèvement foncier sous la Restauration, figurent presque exclusivement à l'actif des progrès de la proportionnalité de l'impôt dans cette longue période, proportionnalité établie et proclamée cependant avec solennité dans les textes constitutionnels du temps.

Le dégrèvement de l'impôt du sel a été, il est vrai, préparé par les efforts de la Chambre des députés avant 1848. Toutefois cette mesure salutaire, dépassée depuis longtemps par l'intelligence économique de l'Angleterre, mais arrêtée par la résistance opiniâtre du gouvernement de Louis-Philippe et de la Chambre des pairs d'alors, n'a été réalisée, on le sait, comme la réforme postale, qu'au lendemain de la révolution de 1848.

A cette époque, la question de l'impôt sur le revenu mobilier a été posée comme elle devait l'être. Mais, préparée par des travaux et des discussions insuffisantes dans un pays où ce que nos voisins appelent l'*arithmétique politique* est peu répandue, et où le législateur ne reconnaît, par exemple, encore ni la déduction des dettes dans la taxe sur les successions, ni l'emploi des tables de mortalité dans l'estimation des usufruits en matière d'enregistrement[2], la

[1] Voir le rapport de M. de Parieu à l'Académie des sciences morales et politiques sur le concours relatif à l'enseignement administratif et politique. — Séances et travaux de l'Académie, 1864.

[2] Ce mode d'estimation était déjà usité en Hollande dans le XVIIIe siècle. — Voyez l'*Histoire des Impôts généraux*, etc., p. 91.

Digitized by Google

pensée d'impôt sur le revenu mobilier[1] a été bientôt absolument proscrite, et livrée presque à la risée des *financiers* de tout rang, *financiers* parfois un peu investis de ce titre pour leur utilité personnelle, qui assez souvent représentent pour la simplicité du public français la spécialité financière elle-même. Loin de rien accepter des inspirations ressenties en 1848, certains amis du passé ont espéré un instant, sous le ministère de M. Fould, rendre à l'impôt du sel une partie de ce que 1848 lui avait arraché.

Plus d'une fois cependant le second Empire a été guidé par des idées généreuses en matière d'impôts, idées répondant peut-être à l'instinct personnel du souverain, et dont la politique ne saurait le détourner. Serait-il mal inspiré au fond de considérer ces questions au fond comme le faisaient au XVIIIe siècle les princes d'Orange, attentifs à fonder sur l'affection des masses un pouvoir combattu par l'hostilité des villes néerlandaises ?

Nous ne sommes pas enthousiaste de la réduction dont les droits qui frappent les sucres, les cafés, les cacaos et les thés ont été l'objet. On pouvait faire plus mal, mais aussi beaucoup mieux dans l'ordre de la justice fiscale et d'une saine popularité[2]. Mais nous reconnaissons un caractère de justice véritable et de démocratie vraie, quoique incomplète, à la loi sur l'impôt des valeurs mobilières, votée en 1857, et que le souverain a voulu et, dit-on, fait voter malgré certaines résistances.

Le principe de l'impôt sur les voitures était bon, mais médiocrement appliqué. Il a soulevé quelques mécontentements, à l'exploitation desquels l'esprit de réaction financière n'a pas été étranger ; et l'on prétend que sa révision fut remise à une commission privée des moyens d'accomplir sérieusement son œuvre, sous l'apparence de laquelle le ministre des finances d'alors ne paraissait chercher qu'un enterrement en bonne forme[3].

Tel est l'esprit tant soit peu stationnaire qui, dans les questions spéciales, peut s'imposer même à des souverains dont la tendance personnelle aurait été quelquefois plus progressive que l'esprit de leurs ministres.

Tel est le pouvoir de l'esprit de conservation constitué fortement sur la solidarité de quelques financiers intéressés au maintien de certains avantages fiscaux avec les tendances assez naturelles d'une partie de la bureaucratie. Il y a peut-être un exemple de cette puissance dans le fait du double étalon monétaire, vache à lait de la spécula-

1 V. *Traité des Impôts*, par M. de Parieu, t. I. 2e édition, p. 476.

2 Ceci était écrit quelques jours avant la guerre qui a porté le gouvernement à obtenir un relèvement des droits sur les cafés, les cacaos et les thés.

3 V. *Traité des Impôts*, t. II, p. 69.

Digitized by Google

tion sur les métaux précieux, maintenu religieusement en France en quelque sorte en dépit de tout débat, alors que dans notre siècle, de 1816 à aujourd'hui, plusieurs Etats de l'Europe l'ont condamné, alors qu'il a été répudié en 1867 par une grande conférence monétaire internationale, et dès le commencement de 1869 par une commission française, composée des hommes les plus compétents ?

N'y a-t-il pas cependant, au jour d'événements récents, une nécessité urgente de secouer les chaînes de l'immobilité financière ? C'est ce que nous voulons rapidement examiner, avec une grande réserve, comme il convient à des sujets qui ne peuvent mûrir que sous des discussions et des lumières en quelque sorte convergentes, mais en soumettant la question, si nos aperçus avaient pour cela l'autorité suffisante, au jugement modérée et réfléchi du public [1]. Si nous ne parlons pas pour aujourd'hui, nous voudrions apporter notre mot aux discussions du lendemain possible, lendemain que les propositions des membres du Corps législatif comme les études de la presse semblent annoncer comme prochain [2].

III

Il est impossible de fermer les yeux sur le grand enseignement qui est résulté des élections de 1869, et que le vote plébiscitaire ne doit pas faire complètement oublier.

Depuis le commencement de l'Empire, le suffrage universel était regardé comme une force considérable, mais un peu engourdie, magnétisée peut-être aux yeux de quelques-uns par le charme des souvenirs napoléoniens et la contemplation affectueuse d'une monarchie issue de ses votes. Les élections de 1869 ont fait voir un autre côté du suffrage universel. Cette face nouvelle était soupçonnée sans doute de plusieurs, parmi ceux surtout qui étudient en grand les phénomènes de la science politique, science qui, comme la physique, a bien ses lois communes, même sous les plus divers climats ; mais elle était aussi restée tout à fait inaperçue de quelques-uns. Le suffrage universel qui, en 1852, a préféré, suivant

[1] M. E. Ollivier, dans son discours du 1er avril 1865 au Corps législatif, a bien expliqué l'avantage de soumettre à la discussion publique les réformes proposées à un pays.

[2] Il est intéressant de se reporter à un travail récent de M. Darimon sur le même sujet que celui dont nous essayons de presser un peu le fonds. (*Revue contemporaine* du 15 mai 1870.) Au Corps législatif les propositions de modifications dans le système des taxes s'accumulent si rapidement qu'il semble inutile de les énumérer en détail. Je n'affirmerait pas qu'elles prennent la question toutes d'assez haut.

Digitized by Google

nous, l'Empire à toute autre forme de gouvernement, et spécialement à la démagogie, a semblé indiquer en 1869 qu'il se préférerait lui-même à un Empire qui éventuellement paraitrait perdre trop de vue les intérêts de la démocratie et de la liberté. Je ne dirai pas, avec M. Jules Favre dans sa lettre à M. Peyrat à la suite des élections du 7 juin 1869, que le suffrage universel doive être la seule puissance légitime; mais n'est-il pas en fait le contrôleur périodique des autres forces constitutionnelles qu'il a consacrées? S'il a manifesté dans le vote national du 8 mai dernier le maintien de son adhésion solide au principe de l'Empire, restauré par des concessions libérales intervenues opportunément entre les élections de 1869 et le plébiscite de 1870, une minorité de 1,500,000 votes négatifs, dans lequel le parti des républicains ou de l'opinion démocratique avancée représente probablement environ les deux tiers, est cependant digne d'attention et invite à scruter les mobiles que l'opinion démocratique la plus avancée peut utiliser ou représenter auprès des masses.

Il ne faut pas pousser trop loin l'esprit de conciliation, et je n'entends pas abuser de la formule qui entourait la *monarchie* de juillet d'*institutions républicaines*. Cependant je suis porté à penser que l'intérêt de l'Empire fondé sur le suffrage universel est de donner à la démocratie les satisfactions qu'elle peut réclamer, sans détruire son propre principe. Il y a quelque chose de sérieux dans cette formule du feu duc de Broglie : « Une république qui touche à la monarchie constitutionnelle, une monarchie constitutionnelle qui touche à la république et qui n'en diffère que par la Constitution et la permanence du pouvoir exécutif, c'est la seule alternative qui reste aux amis de la liberté [1]. »

Une république diffère d'une monarchie par deux caractères fondamentaux : 1° Le pouvoir suprême y est électif et de courte durée; 2° le gouvernement y est à bon marché, et l'impôt ne comporte de priviléges ni dans la manière dont il est assis, ni dans celle dont il est distribué. Le service public y est ramené aux dépenses strictes qu'exige l'intérêt général.

Une monarchie ne peut transiger sur le caractère héréditaire du pouvoir suprême non plus que sur certains droits fondamentaux qui constituent pour le monarque une sorte de minimum d'autorité qui lui est indispensable. Ne doit-elle pas être plus attentive, ou, si on le veut, plus condescendante sur certaines autres aspirations du suffrage universel.

Qu'a-t-il le droit de demander en matière financière?

Je ne crois le suffrage universel absolument désintéressé dans

[1] *Vues sur le Gouvernement de la France*. Introduction, p. 72.

Digitized by Google

presque aucune question financière; mais certaines d'entre elles me paraissent soulever des problèmes tellement supérieurs, qu'il peut être bon pour un publiciste impartial de les aborder sans retard, dut-il le faire avec des loisirs et des ressources de préparation relativement insuffisants. Pour nous, cette sorte d'urgence sera l'excuse de l'imperfection de nos conclusions.

Il nous paraît indispensable d'arrêter tous les malentendus possibles entre le gouvernement et le suffrage universel. Si des tendances que nous avons constatées quelquefois ne recevaient aucune modification, nous pourrions voir un jour nos institutions politiques et les vœux du suffrage universel placés réciproquement comme deux trains lancés en sens inverse et sur une même voie. Une redoutable et douloureuse collision serait inévitable si une aiguille touchée à propos ne pouvait éviter le choc, et laisser à chacun des mouvements son impulsion à la fois rectifiée et légitime.

N'y a-t-il d'abord dans le système de nos dépenses rien à rectifier sous le rapport démocratique?

Le gouvernement a, suivant nous, parfaitement compris qu'il y avait à cet égard certaines satisfactions à accorder à l'opinion publique. Les cultivateurs qui habitent loin des capitales, et qui économisent avec peine des sommes peu importantes, sont aisément conduits à regarder avec une sorte d'envie ou d'incrédulité les traitements considérables alloués à certaines hautes fonctions. On ne peut négliger absolument cette circonstance, tout en cherchant à élargir ce qui pourrait, dans ces idées, être trop étroit. Le cabinet du 2 janvier, en introduisant certaines règles restrictives du cumul, et en proposant de réduire le taux des pensions, qu'il est permis à l'Empereur d'allouer aux grands fonctionnaires, nous semble avoir bien saisi certaines exigences de l'opinion. Défenseur du principe monarchique, seule forme des grands Etats non fédéraux, d'après l'autorité de tous les publicistes autorisés depuis Montesquieu jusqu'à Rousseau, et depuis Rousseau jusqu'au duc de Broglie, le cabinet n'en a pas moins senti la nécessité de la part du pouvoir de renoncer probablement pour jamais à ces magnificences plus ou moins directement coûteuses aux contribuables, qui ont tenté souvent les monarchies personnelles, depuis Louis XIV jusqu'à des époques voisines de notre temps.

Après avoir indiqué sommairement que, suivant nous, certaines économies utiles pourraient un jour encore être recherchées dans le même ordre d'idées, essayons d'aborder le côté à la fois grand et épineux de la question financière, c'est-à-dire la réforme ou au moins l'amélioration de l'assiette de l'impôt : grand sujet qui a occupé les derniers moments de Turgot et qui a été abordé en 1791 avec une

Digitized by Google

ardeur dont les méprises semblent avoir découragé le siècle qui les a suivies.

Nous croyons que trois problèmes dominent cette matière que les vœux de l'enquête agricole ont en quelque sorte mise à l'ordre du jour : 1° la question de la fortune mobilière, comparée à la fortune immobilière ; 2° la question, liée à la précédente à certains égards, de la balance entre les grandes et les petites fortunes ; 3° cette question plus spéciale mais difficile des octrois, que certains actes législatifs des nations voisines ont mise à l'ordre du jour.

Cette dernière matière est celle dont on a le plus parlé dans les derniers temps. N'a-t-on pas vu, en effet, presqu'à nos portes, les octrois supprimés par la Belgique et par la Hollande ? Et la réforme introduite, dans le premier de ces pays surtout, où notre langue est parlée, ne nous a-t-elle pas plus touchés que ne le font plusieurs des modifications législatives opérées à l'étranger et qui nous laissent d'ordinaire profondément indifférents ?

Les octrois ne sont pas seulement sujets aux critiques générales qui atteignent les impôts de consommation, ils constituent, pour ainsi dire, la partie la plus aiguë et la plus vulnérable de ces impôts. Ils touchent assez vivement le sentiment jaloux de la liberté des communications dans l'intérieur du même pays, et ils établissent, dans les conditions matérielles de l'existence, des inégalités notables entre populations très-voisines. Ils réagissent, en outre, d'une façon sensible sur les productions des localités étrangères à la localité taxée, et le tarif d'une capitale peut faire sentir son influence sur l'agriculture d'une province très-éloignée. Nous pensons donc que le gouvernement a bien fait d'ouvrir une enquête sur les octrois : et nous verrions sans regret que le résultat de cette enquête fût de restreindre en certains lieux l'application de ce ressort fiscal, tout en reconnaissant qu'à Paris spécialement l'octroi a pris une telle importance, que la question de sa suppression soulève des difficultés quant à présent inabordables.

Mais j'avoue qu'il y a d'autres questions qui priment à mes yeux celle des octrois et qu'il serait bon d'approfondir sans retard. Il serait impossible d'ailleurs de supprimer ou de restreindre les octrois sans augmenter les impôts directs. Les villes qui seront privées de tout ou partie de leurs impôts de consommation devront avoir recours à l'impôt direct, comme la chose a lieu en Angleterre, et comme elle paraît avoir été réalisée aussi en certaine mesure dans le royaume des Pays-Bas [1].

Le système adopté en Belgique pour la suppression des octrois,

[1] V. le *Traité des Impôts*. 2e édition, t. IV, p. 324 et s.

Digitized by Google

et qui a consisté à répartir entre les communes quelques impôts de consommation généraux, a subi de nombreuses critiques, et je ne saurais, au moins quant à moi, en proposer l'imitation.

Mais si l'un des éléments certains ou probables du remplacement ou de la réforme des octrois est le développement de l'impôt direct, n'est-il pas urgent que cet impôt soit approfondi, quant à son assiette, et réparti d'une manière satisfaisante et normale? Ne faut-il pas dès lors aborder la grande question de la charge comparée de la fortune mobilière et du sol, question qui se pose sur l'impôt direct et aussi sur l'impôt des mutations? Ne convient-il pas de peser le sort fait aux diverses zones de la fortune mobilière par le jeu de nos institutions fiscales? Ne faut-il pas enfin faire passer au premier rang l'examen des questions que nous avons, en effet, placées ci-dessus, en tête de notre essai de programme?

IV

Si l'on consulte le compte définitif des recettes de 1868, on trouve que les budgets ordinaire et spécial qui se composent des charges imposées à la fortune publique, contiennent un total d'impositions qui s'élève à 2,011,058,389 fr. 55 c. Pour savoir dans quelle proportion la fortune mobilière et la fortune immobilière concourent à donner une pareille somme, il y a lieu de classer en plusieurs catégories les impôts, suivant qu'ils pèsent spécialement sur chacune de ces sortes de fortunes ou sur toutes les deux à la fois, sans qu'il soit possible d'établir de distinction.

Comme impôts d'incidence spéciale caractérisée, nous ne connaissons que l'impôt foncier, l'impôt des patentes et les droits d'enregistrement, qui, additionnés, composent ensemble un total de 713,481,000 fr., pouvant se décomposer comme suit :

Impôt foncier.....	312,024,000f.	00c.	43,7 0/0
Impôt des patentes.....	106,624,000	00	15,0 0/0
Enregistrement des meubles[1]...	98,590,000	00	13,8 0/0
Enregistrement des immeubles[2].	196,243,000	00	27,5 0/0
	713,481,000f.	00c.	100 0/0

La différence entre cette somme et celle de plus de 2 milliards,

[1] Le calcul ne porte que sur les ventes, donations et successions, seuls chapitres dans lesquels le caractère mobilier ou immobilier soit absolument distinct.

[2] Même observation.

Digitized by Google

mentionnée plus haut, donne la part dans laquelle contribuent aux charges publiques les impôts d'incidence commune, tels que : la contribution mobilière (malgré son nom), jusqu'à un certain point peut-être la taxe des portes et fenêtres, qui n'est pas toujours payée par le propriétaire de la maison, mais quelquefois par le locataire : enfin, et surtout, les impôts de consommation. Ces impôts, en effet, deviennent mobiliers, immobiliers ou mixtes, suivant que la personne qu'ils frappent a des revenus exclusivement mobiliers, ou immobiliers, ou possède des revenus des deux catégories.

Nous n'avons donc pas à faire entrer en ligne de compte cette masse d'impôts, que l'on peut considérer comme portant autant sur la fortune mobilière que sur la fortune immobilière, et qui ne saurait procurer aucune lumière à nos recherches.

Mais il y a lieu d'examiner dans quelle proportion les deux fortunes concourent à la formation des impôts d'incidence spéciale, qui les frappent séparément. Le total de ces impôts à incidence spéciale, qui s'élève, comme on l'a vu, à 713,481,000 fr. 00 c., se décompose ainsi, suivant qu'ils atteignent la richesse mobilière ou immobilière :

1°	Patentes	106.624.000.00	15.0 0/0
	Enregistrement des meubles	98.590.000.00	13.8 0/0
		205.214.000.00	28.8 0/0
2°	Impôt foncier	312.025.000.00	43.7 0/0
	Enregistrement des immeubles	196.243.000.00	27.5 0/0
		508.268.000.00	71.2 0/0

Différence entre ces deux groupes, 303 millions.

Ainsi la fortune mobilière supporterait 303 millions de moins d'impôts à incidence spéciale que la fortune immobilière. Elle payerait 205 millions sur un total de 713 environ. Cela ne pourrait être juste qu'autant que la fortune mobilière de la France ne serait que du tiers au quart ou plus exactement des deux septièmes de sa fortune totale. Le problème ici posé est très-délicat. Mais nous pouvons constater que la proportion n'est point telle aux yeux des appréciateurs les plus attentifs ; et tandis qu'en 1850 la fortune immobilière était, d'après les évaluations officielles, estimée donner 2,643,365,716 francs de revenu, en 1849 M. Cochut arrivait, par un travail attentif, au chiffre de 3,137,000,000 comme résultat de ses supputations sur le revenu de la fortune mobilière.

Certes depuis cette époque la richesse mobilière s'est encore accrue, on ne saurait le nier, et peut-être plus considérablement

Digitized by Google

que la richesse immobilière. La création des chemins de fer et des grandes compagnies industrielles n'a pas peu contribué à ce développement. Nous resterons donc au-dessous de la vérité en établissant nos calculs de surcharge de la fortune immobilière sur les chiffres ci-dessus comparés pour une époque voisine de 1850, tout en désirant fort que le ministère des finances provoque des recherches attentives pour les rectifier au besoin, les tenir au courant des faits successifs, et les communiquer aux chambres et au public.

En prenant, à défaut de mieux, les chiffres dégagés dans les recherches faites en 1850, nous trouvons que sur le total de 5,780 millions qu'ils composent et qui a produit en 1868 une somme de 713 millions d'impôts à incidence spéciale, la justice en matière de taxes eût exigé que le revenu immobilier y contribuât pour 326 millions au lieu de 508, et la fortune mobilière pour 387 millions au lieu de 205. La surcharge que supporte le revenu des immeubles serait donc de 182 millions, et comme la propriété mobilière est concentrée dans les villes, il resterait toujours, comme le public le pense peut-être avec exagération[1], quelque vérité aux plaintes de ce poëte, qui s'écriait dans le ton un peu sentimental du dernier siècle :

> Hélas! le malheureux qui rend nos champs fertiles
> Est immolé sans cesse aux habitants des villes.

Par quels moyens pourrait-on rétablir l'équilibre et faire retomber sur la fortune mobilière la surcharge en question qui pèse actuellement dans l'autre plateau? Ces moyens peuvent être de plusieurs sortes, et nous les énumérons avec une extrême circonspection, en provoquant sur le choix à faire la sagacité de nos lecteurs.

On pourrait accroître les impôts d'incidence commune, ce qui, tout en laissant subsister un poids supérieur sur la fortune immobilière, diminuerait pourtant cette surcharge de toute la part qui incomberait à la fortune mobilière dans un pareil accroissement de ces impôts d'incidence commune. Nous ne croyons pas que ce moyen, qui tendrait probablement au développement des taxes de consommation, soit conforme à l'esprit du temps, ni aux exigences de l'équité par nous recherchée. Il est donc plus logique de chercher tout à la

[1] Dans le rapport de M. Monny de Mornay (p. 275) sur l'*Enquête agricole* et sous la rubrique des *Impôts sur les Valeurs mobilières*, on lit ce qui suit : « Un très-grand nombre de déposants et de commissions ont proposé comme un remède à la situation et comme une compensation aux dégrèvements demandés, une augmentation de l'impôt actuellement supporté par les valeurs mobilières. Il n'est pas exagéré de dire que presque partout les commissions départementales ont rencontré dans les esprits la conviction que la fortune mobilière n'est soumise à aucune charge. Il importe de rétablir les faits... »

Digitized by Google

fois à réduire la part de l'impôt qui pèse sur les immeubles et à accroître celle qui frappe sur la fortune mobilière.

Rappelons qu'en 1868, il a été transféré par ventes pour 2,097,400,000 fr. d'immeubles au droit de 5 50 0/0; produit 115,300,000 fr., et par licitations pour 172 millions à 4 0/0; produit 6,800,000 fr. : total 122,200,000 fr. D'autre part, en 1868, les ventes de valeurs au porteur françaises et étrangères ont intéressé : 6,692,000,000 fr. à 0,12 0/0, et les ventes de valeurs nominatives, 800 millions à 0,20 0/0.

Si l'on pouvait ramener le tarif des ventes immobilières et des licitations à 3 0/0 au lieu de 5,50 et 4, laisser le tarif des meubles à 2 0/0, et porter en moyenne par hypothèse à 0 50 0/0 le tarif des ventes de valeurs industrielles, la surcharge des valeurs immobilières s'atténuerait assez sérieusement.

En abaissant les droits immobiliers de 5 50 et 4 à 3 0/0, le dégrèvement serait de 59 millions en faveur des immeubles, et leur surcharge se trouverait abaissée de 182 à 123 millions. Le droit de 0 50 0/0 sur les valeurs industrielles donnerait, d'autre part, environ 31 millions de plus que dans la situation actuelle, qui viendraient rétablir en partie l'équilibre entre les valeurs mobilières, en laissant il est vrai un découvert de 28 millions.

Mais ce découvert pourrait être facilement comblé, si l'on songe que les transferts de rentes sur l'Etat échappent à l'impôt. Il n'y a pas, en droit, moins de raisons pourtant d'en taxer la vente que d'en taxer la transmission par successions et donations, ce qui a été établi par la loi du 18 mai 1850 (art. 8). On ne percevrait jamais dans les deux cas qu'un droit de mutation, et ce ne serait pas pour les esprits qui y répugnent un impôt *direct* sur la rente.

Nous n'avons pas les éléments de l'importance du transfert des rentes. Mais il parait certain qu'un impôt sur ces transferts, analogue à celui des mutations sur les titres des sociétés, serait très-productif. Réuni à l'augmentation de l'impôt sur les mutations des titres de société, il approcherait, nous le croyons, beaucoup du chiffre nécessaire pour donner la compensation qui nous semble juste et désirable [1]. Par ces remaniements de l'impôt sur les mutations, on n'arriverait point devant l'impôt à un équilibre des valeurs mobilières et des valeurs immobilières, mais il serait possible, d'après ce qui précède, que la surcharge des immeubles fut réduite de plus d'un tiers.

[1] L'équilibre du budget serait d'ailleurs conservé même au cas où l'on négligerait de taxer le transfert des rentes par une réduction moins grande dans le tarif fiscal pour les ventes d'immeubles. Le droit actuel de 4 0/0 sur les licitations pourrait être maintenu intégralement, et le droit de 5 50 sur les ventes abaissé seulement à 4 0/0. Par ce moyen, le découvert de 28 millions qu'amène la réduction supposée de ces deux droits à 3 0/0, dans la combinaison qui précède, serait ramené à 4 millions seulement.

Digitized by Google

Il reste donc indispensable d'étudier sérieusement le problème de l'impôt direct sur la fortune mobilière et d'y chercher les moyens de réduire davantage la différence du tribut que les deux espèces de fortunes paient à l'Etat. Quelques remaniements de la loi des patentes, supprimant les maxima ou atteignant d'une manière plus sérieuse les sociétés anonymes, ne seraient-ils pas des moyens provisoires, sinon définitifs, de faire quelques pas de plus dans la voie de ce résultat ?

Un écrivain, dont les travaux n'ont pas plu à tous les financiers lorsqu'ils ont été publiés, mais sont consultés quelquefois aujourd'hui comme des signaux d'avenir, et dont les tendances ont depuis lors un peu grandi dans l'opinion, a eu l'occasion [1] de faire remarquer combien il y avait de différences entre la taxation des grandes fortunes mobilières en France et en Angleterre.

L'économiste, dont le livre a provoqué l'attention sur ces importantes questions, a relevé, en 1866, 100 ou 120 établissements miniers, payant en France plus de 2,500 fr. d'impôt ; en y ajoutant, à cette époque, 618 cotes de patentes supérieures au même chiffre, il arrivait à un total hors de toute comparaison avec les 2,489 cotes supérieures à 2,250 fr. dans la répartition de l'*income-tax* au taux de 1842 dans la Grande-Bretagne, sur les catégories intéressant la fortune mobilière ; et cette comparaison ne changeait pas de signification, si l'on y ajoutait 34 cotes dites mobilières [2], supérieures au même chiffre de 2,500 fr. en France.

En résumé donc, pour établir approximativement la proportionnalité entre les revenus fonciers et mobiliers dans notre système d'impôts, nous désirerions voir étudier, tout à la fois une élévation et un développement des droits de transmission sur certaines valeurs mobilières, et aussi l'impôt sur certains revenus mobiliers aujourd'hui exempts, ou tout au moins un système d'élasticité plus grande appliquée aux cotes élevées de notre taxe dite des *patentes*, considérée comme taxe sur les revenus professionnels et commerciaux, et débarrassée des *maxima* et de tous autres éléments qui l'éloignaient trop de ce caractère de taxe sur le revenu commercial [3].

Sans doute il y aura des difficultés ; sans doute il ne faudra s'a-

[1] *Traité des Impôts*, t. I, p. 506, par M. de Parieu.

[2] « Sauf les bénéfices industriels et commerciaux qui sont grevés d'une contribution dont le produit total est d'environ 60 millions, la fortune mobilière n'est atteinte que par une contribution qui grève en même temps la fortune immobilière. Nous voulons parler de la contribution dite à tort mobilière, qui porte sur les loyers de toute nature, et dont les cotes ne s'élèvent, en général, qu'à des chiffres très-modérés. » (*Traité des Impôts*, t. Ier, p. 506.)

[3] Quoique la taxe sur les loyers soit une taxe d'incidence commune sur les revenus mobiliers et immobiliers, il est certain que quelques développements de son incidence sur les degrés supérieurs diminueraient relativement la surcharge des revenus fonciers, si elle servait à une décharge des impôts pesant spécialement sur cette dernière nature de revenus.

Digitized by Google

vancer qu'avec prudence dans la voie que nous indiquons. Mais si l'on y marche dans le seul but et avec le seul désir de la justice, ce ne sera pas le cas de dire : *Fiat justitia, ruat cœlum.* Le résultat sera, au contraire, d'affermir un système auquel le soutien, en quelque sorte perfide, de l'habitude, doit tôt ou tard manquer, et qu'il convient de placer autant que possible sur les assises évidentes de l'équité et de la raison.

Nous croyons entendre toutefois une objection dont nous devons dire quelques mots au sujet de la possibilité admise par nous d'étendre l'impôt direct, sous telle ou telle forme, à certains revenus mobiliers aujourd'hui exempts.

On a dit, avec autorité de situation plus souvent encore qu'avec autorité de raison, que toute proposition de ce genre renfermait en elle-même l'impôt sur le revenu [1]. Il faut cependant éviter les équivoques et ne pas confondre l'impôt général sur les revenus avec l'impôt sur telle ou telle branche de revenus.

Or, je crois qu'il a été bien démontré que l'impôt est admis dans notre loi, sur le revenu foncier, sur le revenu des mines et jusqu'à certain point sur le revenu des professions patentables. Ajouter quelque chose à une série déjà si respectable d'impôts particuliers sur le revenu me paraît donc admissible même pour les logiciens exclusifs du système de la taxation actuelle; et tout ce qui pourrait en résulter, serait la nécessité de scruter plus sévèrement les revenus qui sont laissés exempts et dont la situation a été parfois entourée de considérations trop favorables.

V

Nous arrivons à une face de la question des impôts plus délicate que la précédente, avec laquelle elle est assez intimement liée et qu'elle complète pour ainsi dire, mais qui ne frappe pas aussi clairement les yeux des personnes qui s'occupent du système des taxes publiques. Une partie de nos impôts n'est-elle pas un peu progressive à rebours ? Ne pèse-t-elle pas plus lourdement sur les petites bourses que sur les grandes ? Ceci amène à étudier les taxes sur les consommations et leur effet sur les contribuables [2].

[1] Discours de M. Magne dans la séance du 17 juin 1862, au Corps législatif.

[2] Ces taxes, en 1868, se résument ainsi :

Taxes sur les sels dans les bureaux de douane..	21,619,125 fr.
Droits d'importation et d'exportation.	123,879,349
Contributions indirectes.	640,853.339
	786,351,813 fr.

Digitized by Google

L'incidence de ces taxes considérée comme contraire à la proportionnalité relativement aux fortunes, n'est pas contestable, et les impôts en question sont regardés par tous les auteurs, par tous les financiers sérieux, comme agissant à la manière des capitations. Le riche en paye une part un peu plus considérable que l'indigent, si l'on tient compte des domestiques qu'il entretient et des convives qu'il reçoit mais nullement pour sa personne ou pour sa famille. Il est donc incontestable que ces impôts agissent d'une manière jusqu'à un certain point défavorable sur les situations nécessiteuses, et s'ils peuvent amener quelques allégements pour les indigents qui reçoivent un salaire par certaine réaction sur le taux de leur salaire, ils pèsent dans tout leur défaut de proportion, sur la petite fortune comparée à la grande. Aussi, dans les taxes de consommation urbaines, et comme *compensation* de leur incidence, certaines dispenses d'impôt sont-elles fréquemment admises, à Paris surtout, en faveur des petits locataires. C'est cette idée équitable qu'il y a peut-être lieu d'appliquer aux résultats des taxes de consommation perçues au profit des Etats. De là est née l'idée d'une taxe appelée textuellement *de compensation* par les doctrinaires financiers d'un peuple qui nous avoisine, qui qualifient d'*ausgleichungsteuer* une contribution atteignant les classes qui profitent, en moins payant, de l'organisation des taxes de consommation. Telle est, en effet, la raison d'être de l'impôt sur le revenu, dans des proportions modérées, impôt généralement établi en Europe sur les fortunes dépassant une certaine quotité marquée par la loi, mais qu'il serait peut-être bon en France, si le résultat indiqué dans le paragraphe précédent n'était pas obtenu, dans des termes jugés suffisants, de réduire dans son application, aux revenus mobiliers, de crainte d'aboutir à une surcharge relative nouvelle des revenus fonciers. L'idée de l'impôt sur le revenu offre ainsi deux faces distinctes, en tant que cet impôt pourrait servir à niveler le sort de la fortune mobilière et de la fortune immobilière comparées, ou en tant qu'il pourrait servir à balancer la surcharge résultant du fardeau ou des taxes de consommation. C'est à cette double utilité que l'*income-tax* nous paraît faire face en Angleterre.

Nous savons cependant toutes les objections graves que soulève cet impôt ; elles ont été analysées et reproduites avec une grande impartialité ailleurs qu'ici, et nous les résumons en peu de mots.

On objecte l'incertitude des déclarations et l'impossibilité de les contrôler. Cette difficulté existe pour les profits du commerce, et certains bons esprits pourraient, en ce qui concerne cette classe de revenus, préférer, à la recherche directe du revenu, l'arbitraire légal de notre loi des patentes. En tout cas, on doit convenir que, pour

Digitized by Google

les actions et obligations diverses, pour les créances hypothécaires et pour certaines autres, le contrôle serait possible : il en serait de même des rentes sur l'Etat.

Nous savons l'objection tirée de la loi du 9 vendémiaire an VI, dont l'article 98 exempte le tiers consolidé de toute retenue présente et future[1]. C'était certes justice, à la suite d'une banqueroute, que d'assurer aux créanciers qu'il n'en serait pas faite une seconde. Que signifie cependant cette clause pour les rentes souscrites ultérieurement et à côté desquelles le tiers consolidé n'est qu'une fraction peu importante? En outre, qu'il y a-t-il de commun entre un impôt qui atteindrait la rente au prorata de tous les autres revenus et une retenue, souvenir des *retranchements de quartiers* arbitraires de l'ancien régime ? Nous appelons la discussion la plus froide et la plus sérieuse sur toutes ces questions, et nous avons peine à admettre l'impossibilité de taxer au moins les fortunes dépassant certains taux, abstraction faite des éléments qui les composent.

On objecte, il est vrai, que l'Etat ne ferait pas un profit net en imposant la rente, car il souscrirait ses emprunts à un taux moins avantageux. Cela est admissible dans une certaine mesure, mais le bénéfice de l'Etat sur les rentes actuelles serait certain et immédiat, tandis que les emprunts sont contingents et éventuels. Si l'impôt frappait sur les autres emplois du capital en même temps que sur la rente, les capitalistes trouveraient que payer l'impôt sur la rente ou sur les obligations et actions de chemins de fer, qui se partagent leurs préférences concurremment avec la rente de l'Etat, leur est au fond indifférent.

Enfin cette prétendue énormité n'a-t-elle pas lieu aujourd'hui dans les parties les plus éclairées de l'Europe, en Angleterre, en Prusse, en Italie, je crois, et même en Autriche ? Nous ne sommes donc pas, quant à nous, convaincus de l'excellence des raisons données pour l'immunité absolue de la rente, et en admettant que la loi du 9 vendémiaire an VI, ait pu créer un privilége temporairement motivé, nous nous demandons si ce privilége n'a pas fait son temps, et s'il ne doit pas tomber comme sont tombés des priviléges qui ont eu leur légitimité ou leur légalité primitive très-solide, et qui disparaissent devant l'intérêt supérieur de la justice et de l'Etat. Toutefois en constatant que la rente jouit d'une immunité absolue soit

[1] Loi du 9 vend. an VI (30 sept. 1797).

Art. 98. « Le tiers de la dette publique conservé en inscriptions est déclaré exempt de toute retenue, présente ou future. »

Une clause analogue, à ce qu'on nous assure (*free from all deductions*), se trouve dans des concessions d'annuités payables par des corporations ou individualités en Angleterre, et néanmoins l'*income-tax* est toujours déduite par le débiteur de l'annuité. Nous rappelons cette circonstance tout en remarquant la différence des situations.

Digitized by Google

quant au revenu qu'elle procure, soit quant à ses mutations entre-vifs, nous serions d'avis d'agir envers elle avec mesure et plutôt par un seul des moyens que par les deux, c'est-à-dire d'abord par le moyen exclusif de l'impôt à la transmission.

Fussions-nous, du reste, partisan de l'immunité absolue de la rente par suite d'un contrat spécial interprété rigoureusement et, nous le croyons, au delà de l'intention des législateurs de l'an VI, nous dirions qu'il y a des revenus exclus absolument à tort des exigences du fisc, à savoir ces obligations, actions et créances diverses, qui sont aussi certaines, quant à leur quantité, que la Rente, et en faveur desquels il n'y aucun texte, même détourné de son véritable sens, à invoquer. Nous savons qu'on dira : « Des créances chirographaires échapperont. » Probablement. Eh bien ! qu'y a-t-il de meilleur : ou certaines évasions partielles, comme disent les Anglais, ou l'évasion en bloc de catégories entières de revenus ? A-t-on renoncé à taxer les meubles dans les successions, parce que certains meubles sont dissimulés ou estimés au-dessous de leur valeur ?... Nous préférons absolument, quant à nous, les petites injustices aux grandes. Nous admettons donc qu'on peut alléguer d'assez sérieuses raisons en faveur de l'impôt général sur le revenu, tout en désirant que l'opinion y soit amenée un jour avec tous les ménagements et toutes les discussions nécessaires, et aussi en constatant qu'il faut avant tout songer à atteindre les revenus mobiliers dans une recherche même imparfaite d'équilibre, idée que l'état actuel de notre système d'impôts soulève particulièrement à raison du poids exceptionnel qu'il fait peser sur les mutations d'immeubles, et aussi comparativement à plusieurs autres législations, sur la propriété et la jouissance des terres, propriété et jouissance qui ne sont, par exemple, atteintes que d'une taxe spéciale assez peu considérable, insignifiante, en Angleterre.

Nous le répétons en terminant, ce n'est que par la double peréquation approximative de l'impôt d'abord entre la fortune mobilière et la fortune immobilière, ensuite entre les petites et les plus grandes fortunes, que la question des octrois, la première posée dans ce pays, deviendra probablement abordable avec un complet succès, la solution de cette question supposant, suivant nous, des moyens de substitution logiques et opportuns tirés du mécanisme des taxes générales améliorées.

VI

Si le problème des taxes de consommation urbaines n'est pas, pour nous, au premier plan des réformes financières désirables ou

Digitized by Google

praticables, il est cependant des palliatifs dès à présent admissibles et pour lesquels la libre appréciation des conseils municipaux pourrait être mise en jeu.

Pourquoi, tout en attendant que le perfectionnement de l'impôt direct permette d'agir par voie obligatoire pour le remplacement total ou partiel des octrois, pourquoi ne pas reconnaître aux communes certaines facultés qui leur permettraient, dès que les conseils municipaux voudraient remplacer leurs octrois, de le faire par de nouveaux moyens, c'est-à-dire par l'emploi plus développé des centimes additionnels sur les quatre contributions directes actuelles ou par l'établissement simultané de nouvelles taxes, dont l'objet serait déterminé par la loi, comme des taxes sur les jouissances, les domestiques, les chevaux et les voitures? On pourrait ainsi se rapprocher à quelques égards du système belge, qui ne refuse aucun moyen de taxation aux communes et qui leur ouvre dans cette sphère la carrière la plus étendue. En tous cas, n'y aurait-il pas lieu d'étudier un système intermédiaire entre la rigidité actuelle de notre régime et l'extrême latitude de la législation de nos voisins?

Au nombre des palliatifs que pourrait comporter la question des octrois, je fais entrer diverses réductions de droit sur l'octroi de Paris qui entraîneraient probablement, par un choix intelligent, des accroissements de consommation compensant en partie la réduction du revenu de la capitale. On pourrait d'autant plus préparer certaines expériences à cet égard, que l'impôt foncier est léger à Paris, et fournirait peut-être ce que j'appellerais le cautionnement des expériences sur l'octroi. Ces expériences conduites avec prudence ne laisseraient ainsi qu'un déficit limité dans les finances de la ville.

Ce qu'il importe d'établir dans l'ordre d'idées que nous étudions, c'est qu'on doit apporter dans les projets relatifs à la taxation une circonspection qui n'est nullement exclusive d'une certaine hardiesse ultérieure dans l'exécution. Repousser la progression de l'assiette de l'impôt, mais rechercher fermement, même à travers les difficultés, la proportionnalité approximative, c'est, suivant nous, donner un exemple d'amour du progrès et de sollicitude éclairée pour les intérêts populaires. Nous savons qu'il est possible de proscrire ce genre de recherches et d'initiative : on peut objecter l'inconvénient de mettre les intérêts de diverses classes de la société aux prises les uns avec les autres [1]. Mais la législation sur les coalitions, sur la contrainte par corps, sur la suppression de l'article 1781 du Code Napoléon,

[1] Voir le discours du ministre d'Etat dans la discussion du budget de 1867, en ce sens.

Digitized by Google

sur les livrets d'ouvriers, n'a-t-elle pas été abordée, malgré ces motifs, et tout ne consiste-t-il pas, surtout ici, alors que la question de l'impôt se pose de toutes parts, dans l'élévation et la modération des idées qui présideraient à certaine critique et à certain effort d'amélioration de notre système d'impôt ?

Telle est notre opinion sur ce point, alors surtout que l'enquête agricole a posé ces questions aux regards de tous, et a peut-être constitué le fondement d'une sorte de contrat entre le gouvernement et les populations représentées au Corps législatif pour s'efforcer en commun de les résoudre. Nous savons que certains esprits sont d'avis de procéder ici avec mystère, tandis que d'autres ne veulent pas qu'il soit touché à l'arche sainte. Ceux-ci nous paraissent des demeurants du passé, ceux-là n'en sont peut-être qu'en partie dégagés et ils ignorent à certain degré la grande loi de la liberté politique qui est de tout oser, en mettant partout la précaution et la prudence d'exécution à côté du droit de l'avenir déclaré avec hardiesse.

Nous ne croyons pas que l'unanimité appartienne souvent aux délibérations et aux luttes de la politique. Nous admettrions cependant que le gouvernement actuel désintéressât les emportements d'une démocratie politique dont certaines déductions sont actuellement incompatibles avec d'autres conditions historiques et administratives de l'organisation française, par la recherche des concessions légitimes que peut réclamer ce que nous appellerons, par une expression plus intelligible et pratique que parfaitement rigoureuse peut-être : *la démocratie financière.*

Le secrétaire de la rédaction : PASCAL PICARD.

Digitized by Google

L'ÉGLISE LIBRE

DANS

L'ÉTAT LIBRE

Dans un article précédent[1], nous disions que, si le Concile devait produire quelque bien, il pourrait aussi faire beaucoup de mal. Jusqu'à présent, cette dernière éventualité a la préférence; c'est le mauvais génie qui l'emporte, et le catholicisme est menacé de sortir de Rome plus malade qu'il n'y est entré.

C'est peut-être avec un étonnement naïf que le parti romain voit une fraction du Concile, minime quant au nombre, mais imposante par son autorité morale, résister à ses désirs et parler, bien qu'avec réserve, de l'esprit moderne. Peu s'en faut qu'il ne les prenne pour des étrangers sans aucuns liens avec l'Eglise, ou pour des apostats. Quoi donc! Est-ce ainsi que parlent des évêques qui ne devraient s'inspirer que de l'esprit de Grégoire VII, de Nicolas II, d'Innocent III et des décrétales qu'Anselme de Lucia et le cardinal Dieudonné ont révisées avec tant de soin? Il fallait le Concile pour montrer combien le souffle du moyen âge domine encore dans certaines régions de l'Eglise; il semble que là des Epiménides plus

[1] Voir la livraison du 15 novembre 1869.

Digitized by Google

ou moins volontaires viennent de se réveiller après un sommeil de plusieurs siècles. Qu'ils regardent autour d'eux et qu'ils tâchent de comprendre ce qu'était la société d'alors et ce qu'est celle d'aujourd'hui. Ils répondront qu'aujourd'hui il n'y a plus de religion; erreur, le socialisme lui-même a la sienne, qui est aussi celle du plus grand nombre; c'est la religion d'une rédemption terrestre, celle qui ne croit qu'au présent; et ce n'est pas avec les prétentions de l'ultramontanisme qu'on ramènera les âmes à une croyance plus saine, à une espérance plus élevée et plus digne de l'homme. Le dogme de l'infaillibilité n'aura pas ce pouvoir; en revanche, il pourrait bien produire un effet tout contraire. Il est vrai cependant que la majorité, dans le public, ne s'en émeut que médiocrement; elle n'est plus assez religieuse pour y mettre l'ardeur que la foi seule pourrait lui inspirer; on s'en occupe bien plus en prévision de l'ordre social que dans l'intérêt des consciences. Dans les sphères gouvernementales, on verrait sans se troubler le parti romain se donner cette petite satisfaction s'il ne pouvait pas en sortir des conséquences qu'il importe de prévoir et de prévenir. Nous ne prétendons pas que la séparation de l'Eglise et de l'Etat doive résulter du dogme nouveau. Si elle a lieu, elle aura plus d'une cause, comme tous les événements, et le cours des choses fait prévoir que tôt ou tard cette grave question sera sérieusement agitée. Sans qu'il soit possible de rien affirmer touchant la solution, on peut admettre que l'affirmative est probable; mais si l'Eglise est obligée de choisir entre être *reine* ou *simple citoyenne*, M. Veuillot peut être assuré qu'elle ne sera pas *reine*. C'est une question qui tient à beaucoup d'autres : à la politique extérieure, à l'esprit de plus en plus démocratique, pour ne pas dire autrement, qui tend à s'imposer à toutes les parties du problème social; à des éventualités qui peuvent surgir au dedans et au dehors. Ce qui est évident, pour quiconque ne veut pas se faire illusion, c'est que l'état de crise générale dans lequel se trouve la société peut prendre un caractère qui entraînerait l'Eglise à subir un changement dont elle ne prendrait pas l'initiative, et peut-être qui ne lui serait pas aussi désavantageux qu'on se le figure. Il y a lieu de se demander, en effet, auquel des deux, de l'Eglise ou de l'Etat, une séparation radicale serait le plus profitable. C'est ce que nous allons essayer de rechercher sommairement dans les pages qui suivent.

Digitized by Google

I

L'élément religieux s'est toujours trouvé mêlé à l'élément civil et politique par la force des choses, et le catholicisme a eu sa large part d'action dans ces rapports réciproques. De son côté, l'Etat cherchait aussi à faire la sienne ; c'était un conflit de deux puissances rarement d'accord, et presque toujours la raison du plus fort était la meilleure. Le plus souvent aussi, l'immixtion de l'Etat dans les affaires de la religion, sans être utile à l'un, était nuisible à l'autre, surtout si on la considère dans son organe le plus élevé et le plus intéressé, la papauté. L'histoire des tentatives faites pour arriver à un accord parfait en est la preuve. Pour ne pas remonter trop haut et rester dans notre pays, il suffit de rappeler la Pragmatique-sanction, publiée en France sous Charles VII, dont l'un des principaux articles conservait au pouvoir civil le droit de contrôle sur les décisions de l'Eglise, et dont un autre établissait la décennalité des conciles généraux, et la supériorité de leur autorité sur celle du pape. Louis XI, en vue d'un intérêt momentané, crut devoir abolir l'œuvre de son père ; mais son intérêt ayant changé, il revint à la Pragmatique, dont Louis XII, à son tour, confirma les principales dispositions. La cour de Rome n'aspirait qu'au moment de déchirer un tel contrat, et c'est ce qu'elle fit par le Concordat établi entre Léon X et François Ier. L'esprit de la constitution nouvelle, qui était surtout disciplinaire, souleva en France une vive résistance ; mais, en somme, tout dépendait autant du caractère du monarque que de la lettre des traités. On connaît l'histoire du gallicanisme sous Louis XIV, et comment le grand roi comprenait son pouvoir temporel en face de celui du pape. Ce qui est peut-être moins connu, c'est le livre qu'il fit écrire pour avoir, disait-il, une idée exacte des prérogatives de la couronne en matière ecclésiastique[1]. Il y est dit, entre autres choses, que l'Eglise ne peut aliéner ses biens, « parce qu'elle est sous la protection des rois comme un mineur sous la garde de son tuteur. » En pareille matière, Louis XIV pouvait servir de modèle à la Révolution, et, de fait, il semble qu'elle se soit inspirée de son esprit, tant il est vrai que le despotisme est toujours semblable à lui-même, quel que soit le nom qu'il se donne. Depuis, on a pu voir combien l'Etat peut troubler l'Eglise et la blesser dans l'exercice de ses droits les plus légitimes. La Consti-

[1] *Traité de l'autorité des rois touchant l'administration de l'Eglise*, par M. Le Voyer de Boutigny, maître des requêtes. Londres, 1754. — Cet écrit ne fut publié que longtemps après avoir été composé.

Digitized by Google

tuante commença en quelque sorte par établir un catholicisme à sa façon; après elle, vinrent l'intolérance et les mesures violentes de l'Assemblée législative et de la Convention. C'était le fanatisme politique qui était la passion du moment, et surtout de ceux qui, à la Législative, parlèrent comme Isnard, François de Neufchâteau, Français de Nantes et d'autres; mais si la passion est mauvaise conseillère, c'est surtout en ce qui regarde les croyances religieuses, parce qu'elle s'attaque à la conscience. Après les jours les plus orageux d'une révolution qui s'était montrée trop violente pour replacer la société sur des bases bien solides, ce qui est un peu le propre de toutes les révolutions, le catholicisme, avec le rétablissement de l'ordre en France, se vit imposer le Concordat; ce n'était pas assez pour lui ni pour le pays. Relativement, c'était un bienfait; il valait mieux que l'intolérance sanglante qui l'avait proscrit, que l'exportation et l'échafaud; mais le clergé n'y trouvait pas son indépendance; l'Eglise de France tombait dans la main du pouvoir temporel, et c'était alors une main de fer. En outre, la liberté des cultes était méconnue. Ce grand principe avait le sort de beaucoup d'autres que la Révolution avait un instant montrés comme pour faire payer plus cher ses promesses dérisoires.

L'heure propice pour laisser à l'Eglise une entière liberté était passée; mais cette mesure, remise en question par la force des choses et d'événements qui n'ont pas dit leur dernier mot, a été de nouveau mise en avant sous la formule de l'Eglise libre dans l'Etat libre. A la manière dont cette question a été posée et accueillie, il semble qu'on ne puisse l'aborder sans faire preuve de mauvais vouloir et d'un esprit antireligieux. Certes, elle embrasse un fait capital, et qui serait un des plus frappants parmi tous ceux qui figureront dans l'histoire de la société moderne; mais il n'est pas de ceux qui ne reposent que sur une simple hypothèse, et s'évanouissent pour ainsi dire sur les confins de l'impossible. D'ailleurs, un changement n'est pas toujours un signe ou une cause de décadence; l'Eglise de France peut s'en convaincre en se comparant, telle qu'elle est aujourd'hui, à ce qu'elle était autrefois. En 89, lors de la réunion des trois ordres, elle était comblée de priviléges, et au mois de septembre de la même année, elle avait déjà perdu les plus essentiels. Les protestations n'avaient pas manqué, non plus que les prophéties les plus sinistres; cependant la religion catholique n'en est pas morte. Il est vrai qu'en tombant le régime féodal avait entraîné dans sa chute ce qu'on pouvait appeler l'Eglise temporelle; il est vrai encore que l'Eglise spirituelle ne fut pas moins menacée, mais elle pût se relever plus grande et plus digne; elle avait plus de vie, parce qu'elle tirait sa force d'une source plus pure.

Digitized by Google

Ce qui fait regarder par le grand nombre comme une impossibilité ou un malheur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est la place que la première a tenue pendant longtemps et qu'elle tient encore en partie dans le second chez les peuples où le catholicisme domine. Son organisation, politique autant que religieuse, paraissait être la condition première d'existence pour la société ; en sorte qu'un changement comme celui dont il s'agit peut se montrer aux âmes timorées comme le signal de la ruine de la société et du catholicisme. Les souvenirs du passé ont de la puissance, ils laissent des regrets et disposent mal à accueillir ce que le présent semble annoncer comme une menace. Mais le passé n'est plus, c'est un fait auquel il faut se résigner, et il serait temps que ceux à qui les destinées du catholicisme importent le plus voulussent bien s'en apercevoir. Il y a cependant des faits qui parlent assez haut pour être écoutés, et parmi eux il faut mettre au premier rang la question romaine. Personne ne contestera son étroite liaison avec l'avenir du catholicisme, et personne non plus ne serait tenté de la regarder comme résolue. L'Italie n'en a pas pris son parti, et il serait plus que téméraire de dire que la France restera toujours l'arme au bras aux portes de Rome pour lui en interdire l'entrée. Peut-on compter sur un arrangement à l'amiable par suite duquel il y aurait à Rome deux trônes et deux souverainetés ? Ce serait s'abuser, la cour pontificale n'y consentirait pas ; elle connaît trop bien la vérité de cet aphorisme pour l'avoir elle-même mis en pratique :

> Laissez-lui prendre un pied chez vous,
> Il en aura bientôt pris quatre.

Il n'y a pas une place à Rome pour un pape et une autre pour un roi, ces deux majestés se gêneraient mutuellement et perdraient chacune quelque chose de leur prestige. Et d'ailleurs, qui ferait les honneurs du logis, lequel des deux offrirait un appartement à l'autre ? Comme il faut que le catholicisme ait un centre et que la papauté soit quelque part, il semble assez naturel qu'elle reste où elle est, et cela du consentement de l'Italie ; ce serait la meilleure solution, et l'Italie y gagnerait plus qu'elle n'y perdrait. En prenant Rome, elle en chasserait la papauté, et dès lors elle renoncerait au rôle privilégié qu'elle a joué pendant si longtemps. Dans les limites de l'histoire à nous dévoilée dans le temps passé, trois points sur la terre ont été favorisés comme centres de civilisation : la Judée, la Grèce et l'Italie. On sait ce que fut la première, si humble en apparence, et si grande par ce qu'elle a donné au monde ; personne n'ignore quel fut le rôle de la seconde dans le développement de

Digitized by Google

l'humanité. Après avoir été un centre politique dans l'ancien monde, l'Italie devint, grâce à Rome, le centre religieux du monde nouveau. Mettre la papauté dehors ou lui imposer chez elle une position subalterne, serait de la part de l'Italie non-seulement renoncer à toutes ses traditions historiques, et pour mieux dire à sa mission, mais encore déclarer que celle du catholisme est terminée. Qui peut dire, en effet, ce qui arriverait si ses organes les plus augustes étaient forcés de chercher ailleurs un asile et de pleurer la ville de saint Pierre sur les bords de tous les fleuves de la terre ? Les partisans de Rome capitale ont leurs motifs pour la désirer ; l'Eglise a les siens pour la garder ; elle a même quelque chose de plus, c'est le droit; car, après tout, Rome est à elle, et ce n'est pas l'Italie qui la lui a donnée. Rome devenue chrétienne, a passé des mains des Césars qui ne gouvernaient plus le monde à celles de l'Eglise qui allait lui succéder dans une partie de leur tâche, car elle aussi devait gouverner le monde ; elle en prit possession comme d'un héritage et la garda sans conteste. Il ne serait pas exact de raisonner de même au sujet des autres possessions qu'elle a perdues ou de celles qu'elle conserve encore. Leur origine est différente, et ce n'est pas le droit du pouvoir temporel que nous invoquons ; ce pouvoir, tout humain, a subi les vicissitudes de ce qui est humain ; la papauté, en renonçant au peu qui lui en reste, ferait un acte de haute sagesse et de grande habileté. Il y a, d'ailleurs, un moyen bien simple de décider entre elle et l'Italie pour tout ce qui n'est pas Rome, c'est d'en appeler au vote des habitants. Quant à Rome, c'est la propriété de l'Eglise et la capitale du catholicisme ; pour la prendre, que l'Italie attende qu'il n'y ait plus ni Eglise ni catholicisme.

Quoi qu'il arrive une décision aura lieu tôt ou tard, et, s'il fallait encore en appeler à la force, la cour de Rome aurait moins de raisons que par le passé de compter sur une intervention étrangère. Grâce à l'esprit que manifeste la majorité du Concile, la question romaine perd plus qu'elle ne gagne dans la sympathie des populations restées fidèles au catholicisme ; on en viendra à se dire que ce n'est plus pour protéger celui-ci dans les droits de la papauté et de l'Eglise qu'on prendrait les armes, mais pour un parti qui ne voit rien et ne comprend rien en dehors du *Syllabus* et de l'infaillibilité, pour les *zelanti*, les *san-fedistes* et consorts, et que le plus court moyen d'en finir est de livrer ce parti à lui-même. Au surplus, la France seule aurait à faire ce raisonnement, ou plutôt elle est seule à le faire, car les autres puissances catholiques lui ont laissé tout le poids de la question romaine. Or, elle entre dans une ère nouvelle, qui peut apporter de notables changements dans sa conduite à venir, et, il faut le répéter, le Concile fait tout ce qu'il faut pour la

Digitized by Google

jeter dans cette voie. Ce serait un pas significatif vers une séparation; on se détache plus facilement de ce qui inspire plus de défiance que de sympathie, et on croirait gagner beaucoup en déclarant l'Eglise libre dans l'Etat libre. Il reste à savoir lequel des deux y gagnerait le plus, ou si, des deux côtés, il n'y aurait pas autant à perdre qu'à gagner.

Il n'y a pas lieu de se demander ce que deviendrait le catholicisme si Rome, tombant au pouvoir de l'Italie, la papauté était forcée d'en sortir; s'il n'en résulterait pas une dissémination du pouvoir spirituel, qui, à la longue, porterait atteinte à la dignité papale en diminuant son autorité, et en ramenant le pape à n'être plus que le premier des évêques. Une telle éventualité est invraisemblable. Le catholicisme est un corps dont la papauté est la tête, et il se suiciderait en détruisant la puissante unité qui a fait sa force dans tous les temps. La papauté lui est nécessaire ; elle vivra autant que lui, et quel que soit le lieu d'où elle lui fasse entendre sa voix, elle sera écoutée. Laissons donc de côté cette supposition.

L'Eglise a en elle-même une foi profonde, et, suivant des paroles bien des fois prononcées et des affirmations répétées en toutes circonstances, elle ne périra pas, « elle est plus forte que le ciel même. » Avec cette confiance, cette assurance d'avoir pour soi le temps et l'avenir, son détachement de toute politique humaine et son entière indépendance ne doivent pas l'effrayer. Ce n'est pas dans le pouvoir temporel que repose cette confiance, et sa force lui vient d'ailleurs. Séparée de l'Etat, perdrait-elle en considération aux yeux du monde? Ce serait dire que ceux qui la jugeraient ainsi ne lui auraient donné jusqu'alors des témoignages de respect que parce que les membres du clergé étaient des fonctionnaires publics, des employés de l'Etat. Ne semble-il pas, au contraire, que l'indépendance du prêtre, en relevant son caractère, ajouterait encore à la grandeur et à la sainteté de sa mission? il ne serait plus, aux yeux de tous, que le fonctionnaire de la Divinité. L'Eglise ne serait donc pas compromise dans sa dignité; maîtresse d'elle-même et de sa destinée, mais aussi obligée de s'organiser sur un plan nouveau et de pourvoir à tous ses besoins, que serait-elle? que pourrait-elle?

Dans cette position, un nouveau mode d'existence commence pour le catholicisme. Avant tout, il est juste qu'il soit maître chez lui; que la papauté, à Rome ou ailleurs, n'ait pas à sa porte une puissance rivale pour la gêner dans l'exercice de ses fonctions et de ses droits. Par cela même que l'Eglise est entièrement indépendante, le pape devient plus souverain que jamais; il a un empire qui ne relève d'aucune autre puissance et qui n'est lié à la société civile et politique que par des rapports résultant des droits et des

Digitized by Google

devoirs réciproques. Que pourrait-il sortir de là un jour ? Un nouveau pouvoir temporel, autre que le premier, avec un caractère différent, mais réel et nécessairement inévitable. La papauté aurait son peuple, les catholiques ; ses finances, l'argent ne lui manquerait pas ; ses représentants partout, dans le personnel du clergé ; et partout aussi l'ascendant d'un pouvoir spirituel qui paraîtrait d'autant plus auguste qu'il serait plus indépendant. Le pape serait donc à la tête d'une société ayant une organisation propre, ses richesses, ses moyens d'action ; ce serait un Etat de plus dans le monde, une monarchie nouvelle, et qui aurait de quoi tenter un esprit résolu ; que serait-elle ? Quelle serait son action au dehors ? De quel esprit serait-elle animée ? Faudrait-il s'attendre à voir quelque chose de semblable à la *Monarchie des Solipses*, que l'auteur, Melchior Inchofer, dépeint comme « une nouvelle forme de gouvernement inconnue, un accord merveilleux de la royauté et du sacerdoce, de la prudence avec la dissimulation, et visant à la monarchie universelle [1]. » Le temps où parut cet écrit, dirigé contre une Société célèbre, est passé, il est vrai ; mais la Société est revenue, ce qui prouve que le temps n'entraîne pas tout avec lui. Donnez cette Société pour conseillère à la papauté, joignez-y le dogme de l'infaillibilité, et demandez-vous si l'Eglise ne serait pas poussée à user de sa liberté de manière à inquiéter l'Etat et à y porter le trouble. Il n'y a là cependant qu'une chose possible et nullement donnée comme résultat probable de cette même liberté contre laquelle nous avons l'air de plaider, ce qui n'est pas notre intention. Nous disons ce qui pourrait être et non ce qui doit être. Nous aimons mieux croire que la papauté, devenue infaillible, ne s'inspirera jamais que de sages conseils, et que les âmes ne seront jamais poussées au doute ou à la résistance par des exigences hors de saison. Il n'en reste pas moins évident que l'Eglise, tout en se maintenant dans les justes limites de la modération et de la prudence, sans aucun sacrifice des droits que lui donne sa mission, serait une puissance qui trouverait une grande force dans son indépendance. Cela est d'autant plus probable, que les ressources pécuniaires, répétons-le, ne lui manqueraient pas.

Elle achèterait cette indépendance par le sacrifice du budget des cultes, et par suite elle serait obligée de pourvoir elle-même à tous ses besoins ; mais ce côté de la question n'est pas de nature à causer beaucoup d'inquiétude. Il n'y a certes pas de comparaison à établir, sous ce rapport, entre ce que serait l'Eglise dans sa nouvelle position, et ce qu'elle était en France avant la Révolution ;

[1] *Monarchia Solipsorum*, éd. de Hollande, 1648, *juxta exemplar Venetum*.

Digitized by Google

mais ce qu'elle était alors rassure un peu sur ce qu'elle pourrait être. On sait qu'avant 89, le clergé était propriétaire d'une partie considérable du sol, que ses revenus annuels, y compris le casuel, s'élevaient à près de deux cents millions de livres, et que son argenterie ne valait pas moins de cent quarante millions ; il faut ajouter que les biens du clergé étaient exempts d'impôts. Les filets de saint Pierre avaient fait bonne pêche. Les sources les plus abondantes de ces richesses sont à jamais taries, mais aussi les charges seraient diminuées de beaucoup. Ainsi, par suite de la fausse position où il se trouve, le pape est obligé de pourvoir à la défense de Rome et d'entretenir une armée ; les dons des fidèles qui subviennent à ces dépenses, assureraient, pour une part, celles du culte. C'est à cette source, en effet, qu'il faudrait avoir recours, et il ne serait pas à craindre que les cotisations volontaires vinssent à manquer ; ce serait donner un singulier témoignage du zèle religieux dont on aime à faire montre aujourd'hui. On pourrait, d'autre part, compter sur le génie organisateur dont le catholicisme a fourni tant de preuves. Il trouverait dans les offrandes des fidèles des ressources qu'il saurait utiliser et faire valoir. De nos jours on a donné et on donne encore beaucoup pour ressusciter des ordres monastiques dont la nécessité n'est pas démontrée ; à plus forte raison serait-on libéral pour un besoin beaucoup plus impérieux. L'Eglise, en somme, n'a jamais manqué d'agents fort habiles en ces sortes d'affaires ; mais, dans le cas présent, on serait mal venu à leur dire : occupez-vous des choses de la religion, travaillez au salut des âmes, et laissez à d'autres le soin de s'occuper des biens de ce monde. C'est ce qu'on peut dire quand l'Etat dresse la table pour les ministres du culte, mais dans leur position nouvelle il ne devrait plus en être ainsi. Pour rendre possible l'exercice de leurs fonctions au spirituel, il faudrait que la vie matérielle fût assurée, non-seulement dans le présent, mais pour l'avenir. Il y aurait pour l'Eglise nécessité de compter sur des revenus qui pussent parer à toute éventualité ; elle deviendrait propriétaire, et propriétaire en grand et partout, ce qui ne nuirait pas à son influence.

Tels seraient les premiers résultats d'une séparation radicale entre l'Etat et l'Eglise ; résultats qui pourraient amener, au début, quelque gêne momentanée sous le rapport financier, et la suppression probable de certaines positions dont l'utilité est contestable. Il y aurait un autre résultat qui, peut-être, serait le rêve de quelques âmes enthousiastes ; ce serait le retour à l'existence des premiers pasteurs, à l'époque où ils vivaient pauvrement et glorieusement, exécutant pour ainsi dire à la lettre les paroles de l'Evangile : « Ne vous inquiétez point de votre

Digitized by Google

vie, comment vous mangerez, ni de votre corps, comment vous le vêtirez. » Le camp des catholiques ne serait pas le seul où se manifesteraient de tels sentiments, de même qu'il n'est pas le seul où l'on parle de séparation. Dans une réunion protestante à Genève, M. le comte Agénor de Gasparin disait : « Heureuse l'Eglise à la besace, l'Eglise vivant au jour le jour, comme celle du premier temps, du beau temps, l'Eglise qui n'est que par ses membres, par les sacrifices de ses membres, par la foi de ses membres, l'Eglise qui cesse d'exister le jour où ses membres cessent de vivre et d'aimer ! La séparation, la vraie, ne donnera sans doute pas par miracle à toutes les Eglises le caractère évangélique, mais elle leur dira nettement à toutes que c'est fini, bien fini, qu'elles n'ont quoi que ce soit à attendre de l'Etat. » Voilà, sans contredit, de beaux sentiments, de nobles pensées, une héroïque abnégation ; le tout est de savoir si dans la pratique cela est réalisable. On a si souvent répété au catholicisme qu'il devait être de son temps, comprendre notre époque et renoncer au passé, qu'il aurait bien le droit de demander pourquoi dans ce renoncement ne serait pas compris un genre de vie qui pouvait être possible dans les premiers jours, mais qui l'est moins au XIXe siècle. Tout a changé, et tout ce qui est variable a suivi sa loi, depuis ce qui touche le plus près aux choses de l'âme jusqu'aux conditions les plus vulgaires de la vie matérielle. Dans les premiers temps du Christianisme, la ferveur de tous était grande, le zèle du troupeau ne le cédait guère à celui de ses guides, et ceux qui entraient dans la carrière du prêtre cédaient à une vocation que rien ne pouvait refroidir ; tous, en un mot, étaient comme on est à la première heure, mais il y a longtemps qu'elle a sonné, et on ne doit pas être trop surpris si de part et d'autre le zèle est quelque peu refroidi. On voit encore des vocations ardentes et bien décidées, et il n'est permis à personne de mettre en doute la sincérité d'aucune ; mais parmi les membres du clergé n'en est-il pas chez qui domine la pensée de prendre dans la société une position qui entoure de considération celui qui l'occupe, et qui n'est pas sans quelques autres avantages ? La position d'un desservant, dans une église de campagne, n'est pas brillante, il est vrai, mais elle l'est bien autant que celle que ces mêmes hommes auraient trouvée s'ils étaient restés dans leur village ; car tous les prêtres ne sortent pas des grandes villes, ni même des petites. Le personnel nécessaire est trop nombreux pour qu'il en puisse être autrement et que ceux qui le composent soient tous à la hauteur du premier interprète de l'Evangile. Le catholicisme en prenant l'extension qu'il a eue, et qu'il a encore, ne peut pas uniquement assurer son existence sur un fait qui dépendrait autant du zèle des fidèles que de celui

Digitized by Google

de son clergé; il devrait s'assurer une base plus solide, et c'est ce qu'il ne manquerait pas de faire. Il en est des vertus comme des vices, elles sont rendues plus ou moins faciles selon les circonstances et les époques. Si les vertus des premiers temps sont maintenant beaucoup plus rares, s'il en est même qui sont à peu près impossibles au sein de notre vieille civilisation, ce n'est pas entièrement la faute des individus, et il serait injuste de ne pas reconnaître qu'elles ne sont pas entièrement oubliées. Mais ce qu'on peut demander, c'est un retour à la simplicité dans la doctrine, c'est l'oubli où doit être de lui-même celui qui entreprend de guider ses semblables au nom d'une autorité qu'il annonce comme ne venant pas de la terre; c'est qu'il agisse de telle sorte qu'on ne puisse pas l'accuser de moins songer à l'avenir pour les autres qu'au présent pour lui et son parti. Faire d'une religion une question de parti, d'influence politique, d'ambition mal déguisée, c'est la déconsidérer et lui enlever le respect qu'elle attend et dont elle a besoin; on est, dès lors, mal venu à parler en son nom. Le meilleur enseignement c'est l'exemple, c'est aussi le plus mauvais, surtout en religion, quand au lieu de calmer les esprits, il excite les passions, et c'est ce que nous voyons. Est-ce uniquement la faute des hommes? Est-ce un effet de cette loi de décadence qui frappe toute chose humaine? Ce qui est dans le Christianisme au-dessus de l'humanité reste et restera; tout ce que les hommes y ajoutent ne peut avoir qu'un temps. Il ne faut donc pas compter sur une rentrée miraculeuse dans un passé désormais impossible, dans un Christianisme qui comportait la doctrine et la vie des premiers temps; les hommes d'aujourd'hui en sont incapables et les conditions de la vie matérielle s'y opposent. L'Eglise libre dans l'Etat libre ne peut donc être qu'une communauté indépendante, qui chercherait à tirer de sa position le meilleur parti possible.

Ce qui porte à désirer cette séparation, c'est la nécessité de faire sortir l'élément religieux de la sphère politique où il se trouve engagé depuis si longtemps. A cet égard, une séparation complète et certaine serait un grand avantage pour l'Etat comme pour l'Eglise L'un des plus grands serait d'éviter des conflits toujours dangereux. Ainsi, en Espagne, des évêques ne seraient pas obligés de refuser de prêter serment à la Constitution, ni le ministère de répondre que ces évêques seront privés de leur traitement, ce qui est faire d'une question de conscience une question d'argent. Cependant le but principal serait-il atteint? Les rapports entre les deux puissances seraient changés; l'Etat ne touchant pas aux choses de l'Eglise, celle-ci n'entrerait pas dans celles de l'Etat; c'est ainsi du moins que cela devrait être, mais il y a plus d'une manière de s'immiscer dans les

Digitized by Google

affaires publiques. D'abord, il est aussi impossible de séparer l'Eglise des intérêts humains, politiques ou autres, qu'il l'est d'isoler un homme de l'humanité, à l'être vivant de ne pas absorber avec les principes de vie les principes morbides qui peuvent se trouver dans l'air qu'il aspire. En outre, il y a des habitudes, prises depuis bien longtemps, et il n'est pas certain que le gouvernement d'un pays où domine le catholicisme par le nombre et par les profondes racines qu'il a dans la population, trouverait l'équivalent de ce qu'il aurait donné. Peut-être est-ce un soupçon de cette nature qui a porté des hommes tels que Mirabeau et le premier consul, nous ne voulons pas citer Robespierre, à s'opposer à l'indépendance de l'Eglise à une époque où elle aurait pu être reconnue, et qui a produit la constitution civile du clergé et enfin le Concordat. Dans la réalité d'une indépendance réciproque, le mouvement de la politique n'intéresse pas plus les membres du clergé que les autres citoyens; ils y sont intéressés au même titre; mais que de faits émanés de l'autorité ecclésiastique peuvent affecter la société sans qu'il soit possible de préciser le point où finit le droit et où commence le devoir! Pas un membre de la Société de Jésus n'a été élevé à la papauté; on les craignait trop, et Clément VIII disait du cardinal Bellarmin : « *Dignus, sed jesuita est;* » pas un jésuite n'a été ministre; et cependant, quelle n'a pas été l'influence de cette société, à Rome d'une part, en France de l'autre, notamment sous Louis XIV! Il y a plus d'une manière d'agir et de toucher de loin à ce qu'on n'a pas le droit de toucher de près; à cet égard, le catholicisme a toujours compté dans ses rangs des hommes réputés à bon droit comme étant passés maîtres. Qu'on songe à leur moyen d'action, et, en général, au contact qui existe entre les ministres du culte et leurs ouailles, à cette intimité que leur ministère autorise, et qui va jusqu'au plus profond de la conscience. Par là, l'Eglise peut entrer dans les affaires de l'Etat bien plus que l'Etat dans les siennes. On verrait peut-être alors ce que monseigneur d'Orléans appelle avec raison « un divorce ingrat et funeste entre les peuples et l'Eglise, entre la religion et les sociétés, entre l'Eglise et les patries. » Ne pourrait-il pas arriver, en effet, que, par suite de certaines circonstances, le vrai souverain fût pour plusieurs le pape, et non plus le chef de l'Etat, quelle que fût la forme du gouvernement; et la patrie, ce qu'on appellerait la religion? Nous avons tort de raisonner par hypothèse, après ce qui se passait il y a quelques jours seulement. N'a-t-on pas vu l'*Union*, dans la question du plébiscite, adopter le parti de l'abstention comme étant, à ses yeux, le meilleur moyen de « supprimer ce qui déplaît. » Ainsi, l'Empire déplaisant à l'*Union*, elle fait de son mieux pour le supprimer. La *Gazette de France* supprimait d'une

Digitized by Google

autre manière, attendu que « tout ce qui n'est pas l'Empire vaut mieux que lui. » L'auteur présumé de la lettre où se trouve cette sentence politique affirme qu'elle n'est pas de lui. A la bonne heure, ce n'est pas lui, mais c'est un autre :

> Si ce n'est *lui*, c'est donc *son* frère,
> Ou bien quelqu'un des *siens*.

Ces deux exemples, qui ne sont pas les seuls, on ne l'ignore pas, montrent ce qui pourrait arriver à un moment donné, si la cour de Rome était animée de sentiments hostiles contre la France. C'est alors que l'Eglise libre serait un parti, ou plutôt un Etat dans l'Etat, un camp où la guerre civile serait à l'ordre du jour.

Parmi ses moyens d'action, celui qui résulte des communautés religieuses est un des plus puissants. On aime à dire que les ordres monastiques ont eu leur temps et leur raison d'être, et que, par les services qu'ils ont rendus, ils ont fait oublier ou pardonner les abus et les excès de toute nature qui leur ont été justement reprochés. D'après cela, il semble que leur réapparition n'est qu'une renaissance factice, et que cette chevalerie de l'Eglise ne peut pas plus maintenant pour elle que ne feraient les chevaliers de Godefroy de Bouillon et de saint Louis contre les chassepots et les canons rayés. Ce jugement ne devrait pas s'appliquer à la Société dont Loyola est le fondateur; elle donne chaque jour assez de preuves de vitalité et de force pour être comptée parmi les puissances du temps. Les autres ordres ne sont pas non plus à l'état de marasme; nous citerons, comme preuve, le *tiers-ordre* de saint François, dont les membres, pris dans tous les rangs de la société, ne s'élèvent pas, à ce qu'il paraît, à moins de trente mille ; *ab uno disce omnes*. Somme toute, la France est comme enveloppée d'un réseau de communautés religieuses, malgré une loi qui dort, il est vrai, qu'il a été imprudent de laisser dormir, et qu'il serait peut-être dangereux de réveiller aujourd'hui. Avec l'Eglise libre dans l'Etat libre, il ne faudrait pas même y songer. De quel droit empêcher des hommes de se livrer, dans l'enceinte d'un cloître, à la pratique des œuvres de piété? Il y aura toujours de ces âmes chez lesquelles domine le sentiment religieux, qui aimeront à se livrer aux douces langueurs de la religiosité et aux extases du mysticisme. Ce serait pour le mieux si les religieux des divers ordres voulaient s'en tenir là, ou, ce qui est mieux encore, car beaucoup le font, aller porter au loin les bienfaits de la civilisation chrétienne, mais ils font quelquefois autre chose au sein de la nôtre. C'est parce qu'ils ne peuvent plus être utiles comme ils le furent autrefois, qu'ils pourraient s'occuper de ce

Digitized by Google

qui ne serait pas de leur ressort. Qu'un ordre ait pour principe de son organisation le pouvoir absolu, comme on le voit dans la Compagnie de Jésus, comprendra-t-il la liberté démocratique qui gagne du terrain de jour en jour; ne cherchera-t-il pas à dominer la liberté civile et politique par la liberté religieuse? Toute liberté tend au despotisme, non par sa faute, mais par celle de l'homme pour qui elle n'est que le pouvoir de dominer. En résumé, la présence des ordres monastiques est aujourd'hui un fait; si c'est un mal, il ne date pas d'hier, le couper à sa racine ne serait pas chose aisée, et le gouvernement n'est pas tenté d'essayer. Avec la séparation, il deviendrait un droit qu'il n'est pas nécessaire de discuter, mais le mal pourrait grandir en proportion. L'Eglise, en donnant à cette milice l'organisation qu'elle jugerait la plus avantageuse, en ferait une armée. Accordez-lui la liberté de l'enseignement, et vous achèverez d'en faire une armée dont l'Eglise libre saura faire usage.

II

Cette liberté est déjà un fait accompli pour les deux tiers, et ne tardera pas à se compléter. On agite la question, on discute sur des points importants et qui méritent toute l'attention qu'on y donne; nous n'avons pas dessein de les aborder. Il importe assurément de se préoccuper des titres de ceux qui voudraient monter dans les chaires du haut enseignement; il est de l'honneur comme de l'intérêt de la France de veiller à ce que le niveau des études ne baisse pas, à ce que le charlatanisme de l'esprit de parti ne soit pour rien dans la collation des grades; il importe en un mot que la liberté de l'enseignement supérieur ne soit pas chez nous une cause de décadence pour les choses de l'esprit; c'est l'affaire de l'Etat, non-seulement par les précautions à prendre, mais aussi par l'enseignement donné en son nom. Mais il y a autre chose à voir dans la liberté de l'enseignement; avec l'Eglise libre dans l'Etat libre, cette liberté ne serait pas mise en discussion, elle rentrerait dans le droit commun, sauf les garanties nécessaires que l'Etat a pour devoir de demander à tous et pour tous au nom de l'intérêt général. Cette liberté, elle est à peu près complète en fait et en droit pour l'enseignement primaire et secondaire. En cédant à une demande d'ailleurs légitime, l'Etat donnait à ceux qui la réclamaient une force nouvelle dans leur action sur la société; élever l'enfance et la jeunesse, c'est préparer la société à être un jour ce qu'on veut

Digitized by Google

qu'elle devienne. Avec l'enseignement supérieur, on compte achever l'œuvre commencée ; c'est, après avoir pris les générations au berceau, les conduire jusqu'à la vie de l'homme fait, et leur dire : voilà ce qu'il faut savoir et ce qu'il faut croire. Croire et savoir, tels sont les deux pôles de l'être intelligent ; les mettre d'accord, leur laisser une force d'attraction suffisante pour que l'esprit humain puisse suivre entre les deux le chemin qui mène à la vérité, c'est là sans doute ce qu'on se propose dans les régions du catholicisme qui domine à Rome. Prenons pour accompli le fait de la liberté de l'enseignement supérieur, voyons ce qu'en fera l'Eglise libre dans l'Etat libre.

Par cette liberté, l'Eglise se trouve face à face avec la science, laquelle lui a toujours inspiré plus de crainte que d'amour. Elle lui ouvre sa porte, elle s'engage même à l'enseigner. En effet, par l'organe de ceux qui se posent comme ses représentants les plus autorisés, elle n'attend pas qu'on lui donne cette liberté, elle la demande, elle l'exige, ce qui ne laisse pas de surprendre un peu. Si l'Eglise, par la voix du Concile, prend ouvertement le parti de la résistance et se place devant l'esprit moderne, comme ces trois forgerons d'un conte fantastique se mettant en arrêt contre un train qui accourt à toute vitesse, comment ceux qui poussent à cette résistance réclament-ils la liberté de l'enseignement supérieur ? S'il ne s'agissait que de mettre au monde quelques docteurs plus ou moins réussis, pour parler ensuite littérature ancienne ou moderne, on le comprendrait, ce serait tout simplement pousser un peu plus loin l'art de faire des bacheliers ; mais avec la littérature il y a les sciences : physique, chimie, géologie, astronomie, sciences naturelles, linguistique, archéologie, paléontologie; en un mot, il y a la science. L'Eglise réclame le droit de l'enseigner librement, rien de mieux ; que va-t-elle en faire ? Nous ne contestons pas sa capacité ; nous disons que plus elle est capable, plus elle sera embarrassée. En se mettant ainsi en relation directe avec l'esprit moderne pour lui enseigner, non le dogme, mais la science, elle doit vouloir ce que veut l'esprit moderne ; or, que demande-t-il ? La lumière et la liberté de la pensée ; la lumière, pour se guider dans ses recherches persévérantes et obstinées ; la liberté de la pensée pour se développer selon ses aspirations, ses besoins et ses efforts dans la voie du progrès. Pour être son maître, il faut adopter son programme, penser comme lui, marcher avec lui. On ne peut pas supposer à ceux qui parleraient au nom de l'Eglise la fantaisie d'exposer une science de leur invention, faisant plier les faits sous des théories dont le premier défaut serait d'être étrangères à la réalité, et le second de nuire à la cause qu'ils voudraient servir. D'un autre côté, il est

Digitized by Google

inutile de dire que la science n'est pas une ennemie systématique de la religion; elle n'est hostile qu'à l'erreur et à l'ignorance. Dans sa marche progressive, elle rencontre des obstacles, c'est son histoire dans tous les temps et chez tous les peuples; une lutte s'engage, pourquoi l'en accuser? Ce n'est pas elle qui a fait le monde, qui a donné des lois aux astres, qui a donné à notre globe une vie plus longue que celle qu'on lui supposait, pour le plaisir de contredire tel ou tel dogme, de convaincre d'erreur telle ou telle affirmation sortie d'une bouche sacerdotale. Elle cherche, elle observe, elle calcule, elle constate, elle met ses découvertes au jour; la science est un témoin, une interprète; elle n'est pas plus responsable de ce qu'elle affirme devant le tribunal de l'humanité, que le témoin qui vient déposer de ce qu'il a vu devant un jury. Oui, mais à une condition, c'est que le témoin dira la vérité, et que, pour la dire, il l'aura vue. Il ne faut pas oublier que c'est l'homme qui parle et non une abstraction, et que l'homme, quel que soit son désir de ne voir et ne dire que la vérité, est sujet à l'erreur; que s'il est appelé à faire bien des découvertes dans le champ de la réalité, il est condamné à ignorer plus encore qu'il ne pourra jamais savoir et à se tromper souvent. A cet égard, l'Eglise a de tout temps pris ses précautions, mais aujourd'hui on constate dans diverses branches de la science un certain nombre de faits assez évidents pour qu'il ne soit plus possible de les révoquer en doute, et assez significatifs pour causer quelque embarras.

Ainsi l'astronomie, en nous dévoilant l'immensité du monde sidéral, a réduit à néant cette prétention de faire de notre petit globe le centre de la création; en le faisant descendre au rang qui est le sien, on provoque toutes les conséquences qui résultent d'une telle déchéance. Veut-on savoir comment on procédait autrefois, quand on n'employait pas la violence? Qu'on lise l'extrait suivant d'une lettre écrite par le R. P. Ganée, jésuite, à Gassendi, pour le détourner de la croyance au mouvement de la terre et à la pluralité des mondes. « Songe moins à ce que tu penses toi-même qu'à ce que penseront la plupart des autres qui, entraînés par ton autorité ou par tes raisons, se persuaderont que le globe terrestre se meut parmi les planètes. Ils concluront d'abord que si la terre est, sans aucun doute, une des planètes, comme elle a ses habitants, il est bien à croire qu'il en existe aussi dans les autres, et qu'il n'en manque pas non plus dans les étoiles fixes, qu'ils y sont même d'une nature supérieure, et dans la même mesure que les autres astres surpassent la terre en grandeur et en perfection.. De là s'élèveront des doutes sur la *Genèse*, qui dit que la terre a été faite avant les astres, et que ces derniers n'ont été créés

Digitized by Google

que le quatrième jour pour illuminer la terre et mesurer les saisons et les années. Par suite, toute l'économie du Verbe incarné et la vérité évangélique seront rendus suspects. Que dis-je? il en sera ainsi de toute la loi chrétienne elle-même, qui suppose et enseigne que tous les astres ont été produits par le Dieu créateur, non pour l'habitation d'autres hommes et d'autres créatures, mais seulement pour éclairer et féconder la terre de leur lumière. Tu vois donc combien il est dangereux que ces choses soient répandues dans le public, surtout par des hommes vivants qui, par leur autorité, paraissent en faire foi. Ce n'est donc pas sans raison que, dès le temps de Copernic, l'Eglise s'est toujours opposée à cette erreur ; et que, tout dernièrement encore, non pas quelques cardinaux, comme tu dis, mais le chef suprême de l'Eglise, par un décret pontifical, l'a condamnée dans Galilée, et a très-saintement défendu (*sanctissimè*) de l'enseigner de vive voix ou par écrit[1]. » Fermer la bouche à ceux qui pouvaient parler, les inviter à se taire quand on n'osait pas les y contraindre, tel était le moyen employé, comme si tous les siècles devaient entrer dans cette conspiration du silence. Cet expédient devient de moins en moins praticable ; l'Eglise libre donnera à son enseignement tel esprit qu'il lui conviendra, mais si elle veut longtemps être écoutée, il faudra qu'elle oublie un peu le moyen âge. En dévoilant l'univers, en jaugeant systématiquement le ciel, selon l'expression de M. de Humboldt, l'astronomie agrandit en nous l'idée de la divinité, et le vieil enseignement n'est plus suffisant.

Si l'étude du ciel lui impose déjà quelques modifications, celle de la terre ne devient pas moins exigeante ; avec elle, on se trouve aux prises particulièrement avec la géologie, la paléontologie et l'anthropologie. Il faut bien tenir compte, en effet, des diverses époques de formation de la croûte terrestre ; de tant de ces races d'animaux dits antédiluviens dont les restes sont si nombreux, et pardessus tout des révélations de l'anthropologie. Des bords du Nil aux tourbières de la Scanie, on trouve des témoignages irrécusables de la présence de l'homme sur la terre à des époques qui échappent à toute chronologie. Cette dernière découverte se complique du problème du monogénisme et du polygénisme. M. Quatrefages rappelle à ce propos « que la première attaque portée chez nous à l'antique croyance le fut au nom même de la Bible[2]. » En effet, en 1655, parut un *Traité des préadamites*, dans lequel l'auteur, Isaac La Peyrere, entreprenait de prouver qu'antérieurement au

[1] Gassendi *Opera*, t. VI, p. 451. — Nous empruntons cette citation à M. C. Flammarion, *La pluralité des mondes habités*, p. 426-7.

[2] *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*, p. 95.

Digitized by Google

peuple juif et à ses premiers parents, vivaient depuis longtemps plusieurs races d'hommes disséminées sur la surface du globe ; c'étaient les *Gentils*. Par l'accueil fait à ce *Traité*, tout à l'honneur du peuple hébreu, on peut juger de la différence des temps : l'auteur, comme on doit bien le penser, fut appréhendé au corps, jeté en prison, et le livre brûlé par la main du bourreau. L'auteur était protestant, il se fit catholique, ce qui le tira d'affaire. Presque dans la même année, on vit paraître une dizaine de réfutations, dont l'une des plus curieuses avait pour titre : *Novus Prometheus Prœadamitarum plastes ad Caucasum relegatus et religatus*. Toutes ces réfutations sont des écrits théologiques ; la science n'y est pour rien ; l'œuvre critiquée a le même caractère. De nos jours on n'appréhende plus au corps les nouveaux Prométhées, les faits s'imposent et l'histoire de l'homme s'agrandit sous l'œil de la science. Il en est de même des sociétés. L'Eglise a expliqué le développement de l'humanité, et le génie de Bossuet tenait la plume. L'idée, grande et magnifique au point de vue chrétien, était, par cela même, incomplète et trop exclusivement religieuse. Vico montra ce qui manquait à Bossuet, Herder à tous les deux. Le dernier mot sur les choses et sur lui-même n'appartient pas à l'homme ; rien n'est définitif dans ses travaux, parce que rien n'y est parfait, l'ignorance et l'erreur y occupent une place qu'il faut s'attacher à resserrer de plus en plus.

Devant la nécessité de cette marche en avant, que doit faire l'Eglise? Avec toute la liberté et l'indépendance qu'elle peut désirer, elle n'a que l'un de ces deux partis à prendre : marcher avec son temps ou s'arrêter pour lui résister. La première alternative est peu probable, disons plutôt qu'elle n'est pas possible, à moins d'une transformation sur laquelle il ne faut pas compter ; la seconde, et pour des motifs analogues, ne l'est pas davantage. Ce n'est plus dans un vieil esprit d'hostilité qu'il faut chercher ces motifs ; qu'on ne parle plus du despotisme intolérant de l'Eglise, il ne vit plus guère que dans l'histoire, et la monarchie théocratique du moyen âge est à amais passée; ni de la morgue de la science qui, sans avoir toujours raison pour le fond, — nous parlons de ses interprètes — s'est donné souvent tort dans la forme, méconnaissant ce qu'il y a de vrai et de nécessaire dans une religion. C'est de plus haut qu'il faut prendre la question religieuse et dans son sens le plus général, sans acception de temps ni de lieux. Il est facile de dire à une religion qu'elle doit comprendre l'esprit de son époque, s'allier et marcher avec lui ; qu'on ouvre l'histoire des religions, et l'on verra comment elles peuvent répondre à cet appel. Une religion a ses dogmes, ses articles de foi, ses mystères ; arrivée à une certaine limite sur le terrain des concessions, elle doit s'arrêter sous peine de se mettre

Digitized by Google

elle-même en péril. Peut-elle donc se dédire, refaire ses livres, réformer ses dogmes? D'un autre côté, peut-elle, sans un égal danger, se poser en face de son siècle et lui dire : Jusque-là et pas plus loin? La séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'indépendance entière des deux côtés, suffira-t-elle pour résoudre la difficulté? Si la crise religieuse, une des plus graves de notre époque, qui en subit tant d'autres, ne consistait qu'à établir les rapports de l'Eglise et de l'Etat sur de nouvelles bases, cette transformation aurait ses difficultés et ses inconvénients; cependant le bien l'emporterait sur le mal; mais elle est tout autrement sérieuse. Ce n'est plus aux gouvernants seuls que l'Eglise a affaire, mais aussi aux gouvernés; les premiers obéissent à plus fort qu'eux. Autrefois l'Eglise, dans ses rapports avec les pouvoirs publics, ne traitait réellement qu'avec un homme, le maître, le roi, les sujets n'avaient pas la parole. Louis XIV parlait pour lui, et le premier Consul, comme plus tard l'Empereur, consultait plus ses vues personnelles que les intérêts généraux de la nation. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de sujets, mais des citoyens, les intérêts publics se traitent autrement. C'est un fait qu'on ne comprend pas assez à Rome; on s'y persuade qu'il suffit de proclamer le dogme de l'infaillibilité et de promulguer le *Syllabus* pour assurer le triomphe de l'Eglise; on ne se doute pas que si, par impossible, un gouvernement y donnait les mains, la religion perdrait encore plus dans l'esprit des populations. Elle a deux sortes d'ennemis : ceux qui voient clair dans son histoire, ou du moins qui ont la prétention d'y voir clair, et ceux qui ne savent rien et qui sont plus enclins à croire le mal que le bien. Les premiers sont plutôt des adversaires ne cédant ni à la colère ni à la haine, faisant même assez volontiers la part du bien; ils discutent, ils pèsent le pour et le contre et formulent leurs conclusions sans se préoccuper des conséquences. Les autres sont les aveugles, les violents par ignorance, des fanatiques d'une nouvelle espèce; parmi eux sont les ennemis de toute religion, parce qu'ils ont presque entièrement perdu le sens moral; pour eux Dieu est un sujet d'insulte, et la vie future une absurdité, d'ailleurs ils veulent tout renverser, à commencer par les lois les plus fondamentales de toute société. Ces derniers ne l'emporteront pas, on peut le croire, mais les premiers font des prosélytes et gagnent du terrain. A ces deux catégories joignez les indifférents, et tous d'une indifférence plus près de l'éloignement que de la sympathie; ils laissent dire, ils laissent faire, ils ont d'autres intérêts à débattre, mais à condition que Rome, avec ses prétentions, ne leur causera point d'embarras. C'est par là que le fait d'une séparation radicale se complique et prend une gravité nouvelle.

Digitized by Google

Ce n'est pas seulement avec l'Etat que l'Eglise a des rapports nécessaires, c'est avec le corps social tout entier, avec la société sous toutes ses formes, avec tous les éléments qui la composent; en un mot, c'est avec la civilisation tout entière. De tout temps, dans tout pays, dit M. Guizot, «la religion s'est glorifiée d'avoir civilisé les peuples.» Nulle plus que le christianisme n'a le droit de le dire. Si pendant plusieurs siècles les éléments sociaux ont contribué au même résultat, c'est sous l'inspiration et à l'aide du christianisme. Il avait cette supériorité, qu'il garde encore, de travailler non au développement d'une race en particulier, comme le paganisme dans la société grecque, mais de l'humanité sans exception. Il répond, d'ailleurs, plus que toute autre religion à la question «de savoir si la destinée de l'homme est purement sociale, si la société épuise et absorbe l'homme tout entier, ou bien s'il porte en lui quelque chose d'étranger, de supérieur à son existence sur la terre.» La part de l'Eglise dans le fait de la civilisation se révèle donc à chaque page de l'histoire, depuis le premier siècle de l'ère chrétienne jusqu'aujourd'hui, et surtout à partir du moment où elle entre dans l'Etat et s'unit au corps politique. On connaît son œuvre, mêlée de bien et de mal, dans cette alliance où elle a tenté si souvent de placer son autorité au-dessus de tous les pouvoirs et son trône au-dessus de tous les trônes. Son action a été puissante et féconde en grands résultats. Que ferait-elle dans l'avenir avec une position toute différente? Quels seraient le rôle de l'Eglise libre dans l'Etat libre, et son influence sur la civilisation? La question, il nous semble, vaut bien la peine d'être posée. Il ne faut pas répondre par une fin de non-recevoir, dire que la religion est désormais inutile, que son rôle est terminé, qu'elle a donné à la civilisation tout ce qu'elle avait de bon, et que l'homme n'a plus besoin d'elle. Ce procédé expéditif jouit aujourd'hui de quelque faveur, et le progrès est à l'ordre du jour. De fait, il faudrait être volontairement aveugle pour ne pas le voir s'attestant par de merveilleuses manifestations dans plusieurs branches de l'économie sociale; mais, en revanche, ce serait être dupe d'une singulière illusion de le voir partout s'avancer du même pas, répandant également pour tous et sur toutes choses sa lumière et ses bienfaits, et mettant, pour ainsi dire, à jour fixe la masse entière de l'humanité en mesure de monter en grade et de se voir, à tous les points du globe et sur tout ce qui touche à sa nature physique et morale, supérieure à ce qu'elle était la veille. Cette manière de procéder est celle des faiseurs de systèmes, et on sait que de nos jours on n'a que l'embarras du choix. Un exemple entre tous. On divise tout le développement de l'humanité en trois phases : théologique, métaphysique, industrielle. Nous n'examinons pas la valeur de ce

Digitized by Google

système, nous ne voulons nous arrêter qu'à un seul point de cette organisation de l'humanité. Prenant donc le système tel que le donne Auguste Comte, nous demandons à ses adeptes s'ils sont bien certains que la seconde phase, en ouvrant sa porte, ne verrait pas dans le lointain bien des retardataires, si tous les membres de la société humaine seraient assez éclairés pour passer d'une phase où l'on croit à l'existence de la divinité à celle où l'on est déjà à l'abri d'une semblable erreur. De même, ceux de la seconde, qui a pour mission d'anéantir la première, sont-ils tous dignes d'entrer dans la troisième, où règneront les industriels et les banquiers? Phase pleine de félicité, véritable âge d'or, auprès duquel celui des poëtes n'est plus que du clinquant. Cette façon arbitraire de tracer la marche de l'humanité et d'en régler le développement est tout ce qu'il y a de plus opposé à la réalité. Si tous les membres de la grande famille humaine, ou même ceux d'un seul peuple, marchaient du même pas; s'ils avaient tous la même culture intellectuelle, la même valeur morale, ce qui supposerait dans la double nature de l'homme une égalité qui n'existe pas, cette conception systématique, ou toute autre analogue, serait au moins justifiée par quelque côté; mais un peuple, et à plus forte raison l'humanité, est un être multiple qui ressemble fort au monstre d'Horace :

Desinit in piscem mulier formosa superne.

Quand on parle de progrès, il est bon de savoir comment il faut le comprendre. En haut, à la tête, il y a progrès à certains égards; mais en bas, il y a changement ou lacune; l'ignorance est restée, ou elle est remplacée par quelque chose qui ne vaut pas mieux, et les bons instincts sont refroidis ou étouffés. Conclura-t-on de là qu'il faut encore tolérer une religion pour les arriérés, en reconnaître même la nécessité, faisant ainsi par condescendance la part des esprits faibles, tandis que la tête du corps social marche en avant dans sa supériorité et son indépendance? Oui, s'il est vrai que l'élément religieux est sans racine aucune dans la nature humaine, s'il est vrai que le but de la vie n'est pas un but moral mais seulement animal; oui encore si le christianisme, par exemple, ne répond à aucun des besoins les plus profonds et les plus secrets du cœur de l'homme, à aucune des espérances et des conceptions de la raison. La question religieuse, surtout à certaines périodes de la vie des peuples comme de celle des individus, devient plus que jamais une affaire de conscience; c'est dans son for intérieur que chacun se sonde et prononce; prétendre à cet égard diviser la société en forts et en faibles, élever des systèmes et les donner pour le dernier mot en toutes

Digitized by Google

choses, c'est toucher de près au ridicule et tomber dans une sorte d'intolérance au rebours. Le résultat le plus assuré de cette manie, qui est un des caractères du socialisme de nos jours, c'est d'égarer cette foule pour laquelle on croit parler, en la privant des secours dont elle a le plus besoin. Partout où il y a eu des hommes, partout où il y en a, il y a eu et il y a des croyances religieuses, preuve irrécusable, ajoute le philosophe auquel nous empruntons ces mots, qu'il suffit que l'homme soit homme pour que ces questions lui apparaissent. Que ceux qui prétendent qu'un moment vient où l'homme peut s'en passer, attendent que le moment soit venu pour le dire; ils n'auront pas la peine de chercher des preuves, et ils n'égareront personne. Mais jusqu'à ce que tous les hommes, y compris les femmes, soient philosophes seulement comme Socrate ou Marc-Aurèle, il serait bien, tout en travaillant au profit de la science, de ne pas trop glacer dans le cœur le sentiment religieux.

Il faut donc laisser dire ceux qui donnent congé à l'idée religieuse représentée par le Christianisme. Que celui-ci, d'ailleurs, « par la riche variété de ses éléments, soit la religion des forts et des faibles, des intelligents et des âmes; qu'il s'adresse à tous les besoins, à toutes les facultés de la nature humaine, parlant à ceux-ci le langage des idées, à ceux-là le langage des images, à d'autres le langage du sentiment, c'est ce que montre la diversité des esprits qu'il compte dans son vaste empire [1]. » Sa valeur est reconnue autant que sa nécessité; on sait quelle fut sa part dans la civilisation jusqu'à présent, que sera-t-elle dans l'avenir? Si la question pouvait être posée en ces termes, il serait moins difficile d'y répondre. Nous sommes plus loin que jamais de ce que demandaient Lamennais, Lacordaire et Montalembert. Lamennais disait : « Il dut paraître au moins étrange à la Rome temporelle qu'on vînt lui dire : Votre puissance se perd et la foi avec elle. Voulez-vous sauver l'une et l'autre, unissez-les toutes deux à l'humanité telle que l'ont faite dix-huit siècles de christianisme. Rien n'est stationnaire en ce monde. Vous avez régné sur les rois, puis les rois vous ont asservie. Séparez-vous des rois, tendez la main aux peuples, ils vous soutiendront de leurs robustes bras, et, ce qui vaut mieux, de leur amour. Abandonnez les débris terrestres de votre ancienne grandeur ruinée; repoussez-les du pied comme indignes de vous : aussi bien on ne tardera guère à vous en dépouiller. Qu'est-ce que ces lambeaux de pourpre, moquerie de ce que vous fûtes, et à quoi servent-ils : qu'à voiler les cicatrices glorieuses qui attestent les saints combats livrés par vous dans les champs antiques pour le genre humain contre la

1. M. Vacherot, *la Religion*, p. 565.

Digitized by Google

tyrannie. Votre force n'est point dans l'Etat extérieur; elle est en vous, elle est dans le sentiment profond de vos devoirs paternels, de votre mission civilisatrice; dans un dévouement qui ne connaisse ni lassitude ni borne[1]. » C'est le contraire que nous voyons, et le parti dominant n'entend pas ainsi la mission de l'Eglise. On peut faire d'une religion un *instrumentum regni*, céla s'est fait dans tous les temps, mais c'est maintenant une arme sans valeur entre les mains des gouvernements ; ce qu'ils ne peuvent plus faire se rêve encore à la cour de Rome, et ce n'est pas le moindre des dangers qui la menacent. Libre et indépendante, prendra-t-elle le ton du commandement et de l'hostilité? Est-ce ainsi qu'elle viendra en aide à la solution du problème social? Avec son existence et son organisation à part, elle formera un être collectif à part, et l'esprit de révolte qui s'attaque à tous les pouvoirs ne fera pas exception en sa faveur. Elle n'échappera pas à toutes les questions brûlantes qui sont à l'ordre du jour et qui ne sont que les symptômes d'un mal plus profond ; elle se trouvera, elle aussi, devant ces coalitions qui ont des racines dans toutes les contrées de l'Europe, et dont le but avoué est de tout renverser. Est-ce avec le dogme de l'infaillibilité qu'elle protégera la société et qu'elle se défendra elle-même? Quand une ville est assiégée, est-ce le moment d'orner sa maison et de l'embellir? On a vu des esprits généreux croire à une alliance possible entre l'Eglise, le socialisme et la révolution. Dans un écrit de l'un d'eux, M. Huet, on trouve ce qui suit : « Deux grandes opinions, deux puissances, aujourd'hui divisées, et qu'on juge irréconciliables, ébranlent le monde de leurs combats, et menacent, dans une lutte suprême, de tout abîmer dans ces ruines. L'une de ces puissances s'appelle l'*Eglise*, et sa doctrine, le christianisme ; l'autre s'appelle la *Révolution*, et sa doctrine, le socialisme. A entendre ce qui se répète partout, entre le christianisme et le socialisme, entre l'Eglise et la Révolution, il n'y aurait aucun pacte possible. Les peuples ne pourraient conquérir le repos et la félicité qu'en arrachant de l'un des deux principes, pour livrer au principe rival une domination exclusive. De part et d'autre, la hâte est la même; il y a tout d'abord un monstre à exterminer. Une conviction bien différente s'est depuis longtemps affermie dans mon âme. J'ai médité, à la lumière des temps nouveaux, sur la mission du sauveur du monde ; j'ai puisé aux sources sacrées de l'enseignement social du christianisme : et en écartant ce qui vient des hommes pour m'en tenir à ce qui vient de Dieu, je trouvai manifestement que la rédemption chrétienne consiste, non-seulement à enfanter par l'Eglise

[1] *Affaires de Rome*, p. 29.

Digitized by Google

des citoyens au Ciel, mais encore à exiger ici-bas une libre et fraternelle société civile, celle même dont la Révolution, purifiée par ses excès, doit assurer la victoire. J'ai, avec une impartiale ardeur, interrogé aussi des doctrines qui, sous le nom de socialisme, ont si profondément remué notre âge; j'ai recueilli tous ses vœux, toutes les promesses de l'économie et de la politique; et, en écartant ce qui vient des passions ou de l'ignorance, pour m'en tenir à ce qui ressort du mouvement général des esprits et qu'adopte l'instinct du peuple, il me fut non moins manifeste que ces idées d'affranchissement, qu'on prêche comme une révélation nouvelle, ou reproduisent fidèlement l'Evangile, ou sont les conséquences volontaires de ses dogmes[1]. »

Il y a dans ces paroles un espoir que nous ne partageons pas; les faits ont dépassé de beaucoup la pensée de l'écrivain, et avec eux le mouvement devient de plus en plus grave. Il est douteux que les doctrines qui, sous le nom général de socialisme, remuent déjà si profondément notre siècle, cherchent à s'entendre avec la religion, à écouter ses conseils et un enseignement qui s'adresse à la passion non pour la satisfaire, mais pour la calmer. Un des caractères de ce socialisme, chez un grand nombre d'adeptes, est plus que de l'indifférence, c'est un esprit antireligieux bien prononcé et qui semble prendre à la lettre le mot de Proudhon : Dieu c'est le mal. Il est plus douteux encore que ceux qui pourraient aider à une alliance fassent ce qui serait nécessaire pour être écoutés; il faudrait de leur part une modération que rien ne fait prévoir et une intelligence du temps dont ils sont entièrement dépourvus. N'a-t-on pas vu, il n'y a pas bien longtemps, ce qu'ils pensent et ce qu'ils disent de la liberté de conscience, de la liberté de la presse, de la sécularisation, du droit civil, de toutes les libertés que nous a données la Révolution? Ainsi au lieu de diminuer la distance, ils l'augmentent, au lieu de calmer ils irritent. Le résultat le plus immédiat est d'augmenter partout le nombre des ennemis du catholicisme; ainsi il s'est formé en Espagne une *grande association espagnole des libres penseurs,* ayant pour objet (art. 2) « d'émanciper la raison humaine du fanatisme religieux[2]. » Au surplus, quels que doivent être dans l'avenir les rapports de l'Eglise libre avec l'esprit démocratique, ces rapports sont inévitables parce que cet esprit finira par s'imposer; ce qu'on appelle socialisme, sans être encore fixé sur l'idée que ce mot représente, prendra place dans une certaine mesure au sein de la civilisation future. Or, une société ne se transforme pas sans comprendre

[1] *Le Règne social du christianisme*, p. 3-4.

[2] V. la revue hebdomadaire *Libertad del pensamento.*

Digitized by Google

dans un mouvement si général tout ce qui touche de près ou de loin à des intérêts de l'ordre le plus élevé ; non-seulement le sentiment religieux en lui-même, mais sa manifestation au dehors par les croyances, le culte, les relations de ses représentants avec les autres membres du corps social. Les rapports réciproques seront changés, parce que les droits et les devoirs se modifieront des deux côtés ; rechercher ce que devra être l'Eglise dans cette position nouvelle, quelle part elle devra faire à une indépendance égale à la sienne, serait une étude digne d'intérêt à plus d'un titre. Réduite à ses seules forces, n'ayant pas plus de droit à l'intervention de l'Etat que tout autre élément social, aux prises avec toutes les forces qui ébranlent l'ancien monde, qu'elle place sera la sienne ? qu'aura-t-elle à gagner ou à perdre ? Et la société elle-même, quelle cause de prospérité ou de décadence trouverait-t-elle dans une séparation qui romprait des habitudes séculaires ? Ce fait de l'Eglise libre dans l'Etat libre n'est pas aussi simple qu'il paraît l'être au premier abord, et demande à être considéré avec autant d'attention qu'il a d'importance. Nous n'avons pas la prétention d'accomplir une pareille tâche, nous nous bornerons donc à ajouter à ce qui précède les considérations suivantes :

Jusqu'à présent, nous avons beaucoup plus insisté sur les avantages que sur les inconvénients que l'Eglise pourrait trouver dans une séparation. Ces avantages sont incontestables, mais la plus belle médaille a son revers, et il serait facile de montrer que ce côté ne mérite pas moins d'attention que l'autre. A voir cette séparation de loin et en théorie, on se dit que rien ne serait mieux et pour l'Etat et pour l'Eglise ; que le premier serait délivré de bien des embarras ; que la seconde, préoccupée des intérêts spirituels, se désintéresserait de tout le reste ; qu'elle n'aurait plus à subir la surveillance de l'Etat, à lui faire des concessions pour faire admettre quelques lois canoniques ; que tous deux enfin marcheraient en se donnant la main comme frère et sœur. Dans l'idéal et à distance, les choses se présentent ainsi, mais de près et en pratique, la réalité se montre un peu différente. C'est au nom de la liberté que la séparation est demandée et aussi au nom des intérêts réciproques des deux partis. Liberté pleine et entière pour l'Eglise et pour l'Etat ; voilà deux forces égales en droit, mais qui travaillent pour des intérêts différents et quelquefois opposés. Supposer entre elles une harmonie sans désaccord, sans jalousie, sans rivalité, sans conflits, c'est beaucoup attendre de la nature humaine, car, en fin de compte, c'est à elle qu'il faut en venir. Ne parlons pas des sectes religieuses ou se disant telles, et où les doctrines socialistes tiendraient la plus grande place ; le catholicisme n'a pas pour habitude de traiter ces tentatives avec indulgence ; plus grande

Digitized by Google

serait la liberté des deux parts, plus vive serait la lutte; mais restons dans les rapports entre l'Etat et l'Eglise.

En face d'un rival, un pouvoir, quel qu'il soit, devient naturellement ombrageux, et le pouvoir politique aurait, dans le cas dont il s'agit, quelque sujet de l'être, en se rappelant que dans certaines régions du catholicisme on n'est pas toujours bien scrupuleux sur le choix des moyens. Il aurait donc à prendre ses sûretés. Respecter les droits et la liberté de l'Eglise en lui ôtant le pouvoir d'en abuser; règler ce qui concerne l'enseignement, les associations religieuses; prendre les précautions nécessaires relatives à leur présence au sein de la société, à leur action, à leur influence sur les populations, aux dons et legs qui peuvent leur être faits; garantir à cet égard les droits et les intérêts des familles; trouver en tout cela une juste mesure est une tâche difficile. Il pourrait donc arriver que l'Eglise libre ne le fût pas autant qu'elle aurait le droit de l'être, et que pour avoir cherché la paix on trouvât la guerre.

La question d'argent est capitale pour l'Eglise libre, c'est la première condition de son existence; il lui faut donc les moyens de s'en procurer. Il n'en est pas de même en ce qui concerne l'Etat, et faire valoir la suppression du budget des cultes pour demander sa séparation, c'est mettre au premier rang ce qui n'est que secondaire. Ce serait une triste économie que celle qui spéculerait sur la nourriture morale et religieuse d'un peuple. La première économie à faire est celle des mauvaises passions, de l'ignorance, des doctrines perverses, ennemies en toutes choses de l'ordre et de la vraie liberté. Il faut donc une instruction religieuse comme une instruction scientifique. Ici se reproduit la question de l'enseignement. Une Eglise libre et qui vit pour ainsi dire de sa vie propre, est chez elle, ses écoles lui appartiennent, l'Etat n'a pas plus le droit d'y entrer que l'Eglise dans les siennes. Voilà en effet le droit absolu; mais au-dessus de ce droit d'une partie de la société, il y a l'intérêt général, il y a le devoir de l'Etat de veiller à ce que l'éducation ne jette dans les âmes aucun ferment de discordre. On peut parler morale et religion et en même temps être hostile à un ordre de choses établi; la défiance à cet égard est justifiée, et l'Etat, cherchant à prévenir le mal, ne ferait qu'user du droit de légitime défense. Un conflit de cette nature ne serait pas un fait nouveau, mais dans la position nouvelle faite aux deux pouvoirs, il pourrait avoir des suites bien autrement graves. Il n'est pas dans l'intérêt de l'Etat de se créer des embarras et de se faire des ennemis, c'est donc la conduite des organes de l'Eglise qui règlerait la sienne. En cela nous supposons un gouvernement sympathique à l'Eglise, et qui mettrait beaucoup du sien pour établir et entretenir l'harmonie; mais si les gou-

Digitized by Google

vernements se suivent ils ne se ressemblent pas toujours, on en sait quelque chose dans notre pays. A des dispositions amicales peuvent succéder des sentiments tout contraires, un esprit hostile prévaloir dans les conseils de l'Etat et faire de l'intolérance et de l'oppression en invoquant les droits de la conscience et de la liberté. D'ailleurs, en politique, l'intérêt est le premier mobile, ce qu'il a uni il peut le désunir ; il serait donc sage à l'Eglise de ne pas y compter, et surtout de ne pas le tourner contre elle en mettant de son côté l'opinion publique. C'est ce que le parti qui domine à Rome ne sait pas faire, soit par aveuglement, soit par une confiance en l'avenir que rien ne justifie. Qui sait même si avec les nouvelles armes qu'il veut se donner, le moment ne viendra pas où il lui prendra fantaisie d'en faire usage, ce qui ne ferait que hâter la séparation, ou la rendre plus dangereuse pour l'Eglise, si elle était déjà consommée. Ajoutons une dernière considération qui aurait bien quelque valeur dans le cas dont nous parlons.

Nous avons dit, dès le début, que l'Eglise libre, entièrement dégagée des liens qui la rattachent à l'Etat, gagnerait en considération et en dignité : c'est notre conviction et celle de bien d'autres ; mais il faut tenir compte de tous les faits qui influent sur le jugement de la foule. Pour peu qu'il y ait d'indifférence, de tiédeur ou de mécontentement, on dira : le sacerdoce n'est plus une fonction publique et rétribuée par l'Etat, c'est une profession, comme celle du barreau ou de la médecine, et qui, pour subvenir à ses besoins, s'adresse à la bourse des fidèles. On tirera de là deux conséquences bien différentes : l'une qui honore le prêtre, qui montre en lui plus que jamais un homme d'abnégation et de dévouement, c'est la vraie et la bonne ; l'autre, qui fera considérer le prêtre comme le sont les instituteurs dans certaines localités où un esprit étroit et borné l'emporte de beaucoup sur l'élévation des sentiments. Dès lors, ce n'est plus le prêtre seul qui est atteint, c'est la religion, et ici nous ne parlons pas de ses intérêts matériels.

III

Quelle est donc la conclusion dernière à tirer de ce qui précède? Ne semble-t-il pas que nous avons singulièrement assombri un tableau dont les couleurs semblaient d'abord beaucoup plus riantes, et que les parties intéressées n'ont rien à gagner à une séparation, ni l'Etat, ni la société, ni l'Eglise?

Pour étudier une telle question comme elle le mérite, et per-

Digitized by Google

sonne n'en méconnaît la gravité, il faut l'envisager sous tous ses aspects, sans parti-pris et sans passion. — Faire autrement, n'en considérer qu'un seul côté, comme cela arrive chaque jour, ce n'est pas chercher la réalité qui doit sortir des faits, c'est en créer une à sa fantaisie. C'est à la première qu'il faut s'attacher en la dépouillant des illusions de l'idéal pour la montrer sous ses traits véritables. Or, la vérité toute nue n'est pas toujours aussi belle qu'on l'avait rêvée, surtout quand il s'agit de changements qui s'attaquent à tous les intérêts et qui embrassent tout le corps social. Laissant de côté la méthode des utopistes, qui n'est qu'un procédé de l'imagination, c'est à la raison qu'il faut s'adresser. Elle nous a fait voir quelques-uns des avantages et des dangers d'une séparation radicale ; nous disons quelques-uns, car en pareille matière on aurait pour longtemps à fouiller le pour et le contre, même dans l'essentiel. Mais ce que nous avons dit suffit, croyons-nous, pour montrer qu'il y a lieu de réfléchir, avant d'affirmer, qui aurait plus à gagner ou à perdre, de l'Etat et de la société d'une part, ou de l'Eglise catholique de l'autre.

Sous le rapport financier, l'Etat, comme pouvoir politique, aurait un budget de moins ; ce n'est pas ce qu'il doit chercher avant tout, mais c'est un résultat dont il faut tenir compte et qui est capital aux yeux d'un grand nombre des partisans de la séparation. Il n'aurait plus à prendre en main, à ses risques et périls, non-seulement la cause du catholicisme, mais celle d'un parti qui cherche à être à lui seul tout le catholicisme, et qui, par reconnaissance, fait comme les enfants qui battent leur nourrice. Il serait plus libre dans sa politique, dans l'exercice de son pouvoir civil. En regard, il trouverait un autre pouvoir non moins jaloux de sa liberté que lui de la sienne. Ici, et dans toute relation analogue, la première difficulté est de trouver la ligne de démarcation exacte entre les deux pouvoirs ; la seconde, de l'accepter sincèrement et de la respecter. L'Etat a ses droits, l'Eglise a les siens ; de ces droits naissent des devoirs ; où s'arrêtent les premiers, où commencent les seconds ? La liberté est le plus beau privilége que puisse rêver l'homme, ou plutôt ce n'est pas un privilége, c'est un droit sacré ; mais elle est comme ces vins généreux qui fortifient quand on en use avec mesure, qui enivrent et qui affaiblissent quand on en abuse. Elle ne manque jamais d'excitants et ce n'est pas dans ce cas-ci qu'ils lui feraient défaut. D'ailleurs une telle séparation s'accomplirait-elle sans tiraillements, sans secousses pour l'Etat et la société comme pour l'Eglise ? Oui, si tout le monde était d'accord, s'il ne s'agissait que de signer un contrat dicté d'une voix unanime ; mais ce n'est pas un mariage, c'est un divorce, que l'une des deux parties au

Digitized by Google

moins ne demande pas; s'il est imposé par la force des choses, il peut être nuisible à tous. Chez un peuple qui prend naissance, qui jette les bases de sa vie, comme cela est arrivé aux Etats-Unis, où il n'y avait pas d'antécédents, où les divers éléments sociaux sortaient du berceau avec le peuple lui-même, il était facile d'assigner à chacun sa place, et d'établir leur indépendance réciproque, en fait comme en principe, parce que rien du passé ne venait contrarier cette marche; mais il n'en est pas de même dans la vieille Europe catholique, la France en tête.

Ce n'est pas seulement dans la sphère gouvernementale que la séparation aurait une action appréciable; la société laïque, dans la vie privée comme dans la vie publique, aurait également à s'en féliciter ou à s'en plaindre. On y trouverait tout d'abord un double et précieux avantage, dont on jouit maintenant plus en apparence qu'en réalité : la liberté des cultes et la liberté de conscience. Elles sont toutes deux inscrites dans le Code, mais les articles qui les concernent y sont souvent restés à l'état de lettre morte. De notre temps encore, le catholicisme regarde comme devant être éloigné de certaines fonctions quiconque n'est pas né dans son sein ou ne marche pas dans ses rangs; c'est de l'intolérance, et cette intolérance a été plus d'une fois secondée par des gouvernements qui pliaient devant des exigences qu'ils n'avaient pas le courage ou la possibilité de repousser. Ce n'est pas à la religion que se font de tels sacrifices, c'est à l'esprit de parti, excellent moyen pour affaiblir l'autorité gouvernementale et déconsidérer la religion. Sous ce rapport il y aurait profit, mais qu'on ne s'imagine pas cependant que l'influence du personnel ecclésiastique en serait entièrement annulée; à cet égard, l'indépendance qu'on cherche est encore loin dans l'avenir, si jamais elle doit avoir son présent. Nous ne parlons pas de la population restée fidèle au culte de nos pères; il y a, en outre, des liens séculaires qui ne sont pas près de se rompre. Il y a les habitudes invétérées de la vie commune, les relations, les intérêts, les mœurs, qui ne se perdent pas, qui ne se transforment pas du jour au lendemain. Même les plus indifférents et les plus pressés ne verraient pas sans étonnement et peut-être sans regret une séparation qui ressemblerait à une rupture. Et enfin, il faut bien en convenir, il en est un peu en France de la religion comme de la politique. Au dedans comme au dehors, pour les affaires les plus générales comme pour celles qui ne concernent qu'une simple commune, l'habitude, contre laquelle, il est vrai, on commence à s'élever sérieusement, est prise depuis longtemps de laisser tout faire au gouvernement; il pense, il agit à notre place; et en vérité jusqu'à présent il était obligé de le faire, car les essais de *self-government* n'ont eu qu'un médio-

Digitized by Google

cre succès. En religion, le grand nombre a aussi pris son pli, l'habitude a en partie remplacé la foi ; les consciences n'y gagnent rien, mais ce n'est pas avec l'Eglise libre dans l'Etat libre qu'on remédiera au mal.

Quant à l'Eglise elle-même, nous avons insisté de préférence sur les conséquences en bien et en mal auxquelles elle doit s'attendre, car elle ne peut pas ne pas prévoir toutes les conséquences d'une séparation qu'elle ne demande pas, mais que le romanisme fait tout ce qu'il faut pour provoquer. Elle pourrait cependant tourner à son triomphe, mais à des conditions qu'on ne peut plus attendre de ceux qui l'inspirent aujourd'hui. Si l'événement arrive un jour, c'est à eux que l'Eglise en devra demander compte, tant ils donnent raison à ceux qui déjà voudraient le voir se réaliser. C'est l'éternelle histoire des partis et des hommes qui de tous temps se sont donnés comme les défenseurs et les sauveurs des sociétés et des gouvernements, et qui se trompaient, en toute bonne foi sans doute, mais avec une telle révolte contre l'évidence, qu'on se demande comment ils s'y prenaient pour se tromper. Les efforts et l'obstination des plus habiles ne peuvent rien contre la force des choses ; ils ne servent qu'à hâter le résultat qu'ils voulaient prévenir. Ainsi, la séparation de l'Eglise et de l'Etat par des mesures violentes serait un mal funeste à tous les deux ; si elle est dans les nécessités de l'avenir, ce qui devient de plus en plus probable, qu'on laisse au temps le soin d'agir, rien ne pourra l'empêcher d'accomplir son œuvre ; le temps sait tout, mais il ne parle qu'à son heure. Qu'on nous permette un rapprochement non entre deux religions mais entre deux civilisations.

Au moment de la venue du christianisme, le monde gréco-romain subit une transformation qui devait s'étendre sur toute l'humanité à venir ; alors on vit la vieille civilisation païenne s'agiter, ramasser toutes ses forces et chercher son salut dans une lutte suprême. Elle appelle la philosophie à son secours, et l'école d'Alexandrie produit ses philosophes, ses mystiques et ses théurges ; aux récits de l'Evangile elle oppose les miracles d'Apollonius de Tyane. Cependant, malgré les Plotin, les Porphyre, les Jamblique et les Proclus ; malgré le zèle des Priscus et des Maxime à seconder Julien, l'hellénisme devait succomber, et Julien, eût-il vécu longtemps, aurait pu dire en mourant dans son lit, comme sur le champ de bataille où il tomba : « Galiléen, tu as vaincu. » La société moderne n'est pas dans un état de crise comparable à celui où était alors le monde gréco-romain, mais elle est encore moins à une de ces phases que le saint-simonisme appelait organiques : elle traverse une époque où toutes les questions du problème social sont posées de

Digitized by Google

nouveau. L'ère ouverte par la révolution de 1789 poursuit son œuvre, et si elle s'agite aujourd'hui avec un caractère de socialisme si prononcé, ce n'est pas pour retourner en arrière. Le christianisme a un caractère qui le met au-dessus de toute comparaison, mais il n'est pas à l'abri de ce mouvement qui entraîne les générations nouvelles vers l'inconnu. Autant que jamais, c'est le moment, pour l'Eglise de Rome, de juger de son présent par son passé, de se rappeler tout ce qu'elle a perdu ; non pour le reprendre, autant vaudrait courir après les flots que le Tibre roulait sous les murs de Rome il y a un millier d'années, mais pour ne pas augmenter ses pertes et se préparer de nouveaux désastres. Que doit-il résulter de l'état de choses actuel? Tout n'a pas péri de la civilisation grecque ; au point de vue religieux, Platon et les Alexandrins ont laissé des traces que la suite des siècles n'a pas effacées : « Platon m'a fait connaître le vrai Dieu, » disait saint Augustin, et il ajoutait ailleurs que si Platon et ses amis revenaient au monde, ils n'auraient à changer que bien peu de choses à leur doctrine pour être des chrétiens. Si donc l'hellénisme a légué aux âges suivants de ces vérités qui ne meurent pas, à plus forte raison le christianisme n'a pas à craindre le sort de ce qu'il y a de périssable dans notre civilisation. Mais l'Eglise, pour prévenir de grandes secousses, ou quelque chose de plus, aurait besoin d'une prudence et d'une modération que ses conseillers les plus écoutés ne cherchent pas à lui inspirer. « Peut-être le mal est-il trop enraciné, trop aggravé pour qu'un remède radical et souverain soit facile, pour que la délivrance soit prochaine, et ne doive pas être précédée par une crise plus longue et plus cruelle encore. [1] »

[1] Le comte de Montalembert, *Testament du P. Lacordaire*, avant-propos, p. 15-16

JOSEPH KENENS.

Digitized by Google

LA

PHILOSOPHIE EXPÉRIMENTALE

ET LA

PERSONNALITÉ HUMAINE

XIÈME PARTIE[1]

III

L'idée de substance est une de celles que la philosophie moderne doit étudier à nouveau, avec une précision sévère, et soumettre à la plus minutieuse des critiques. L'évolution qu'il convient d'accomplir sur ce point est considérable et nécessaire. En effet, les progrès de la science ont porté à l'ancienne définition de la matière un coup décisif. Il faut désormais renoncer à la notion d'inertie et n'accorder à celle d'étendue qu'une importance relative. Le principe reconnu aujourd'hui comme dominant et essentiel dans la matière, comme inhérent à la conception même de substance, c'est le mouvement.

Cette vérité repose presque entièrement sur des expériences, sur des démonstrations scientifiques ; le témoignage de nos sens, s'il n'était réduit à sa juste valeur, nous induirait à ne pas en tenir compte et à la nier. A moins d'une préparation spéciale, à moins d'employer des instruments *ad hoc* et de recourir à des calculs com-

[1] Voir la *Revue contemporaine* du 15 juillet 1870.

Digitized by Google

pliqués, nous n'apercevons pas les mouvements moléculaires déterminés dans les corps par les affinités ou les répulsions chimiques. Ils échappent à la faiblesse de nos organes. De là un désaccord marqué, un écart profond entre la perception telle qu'elle s'exerce ordinairement et la constation rigoureuse qui se fonde sur les investigations de la science. De là aussi une indispensable distinction à établir entre les objets tels qu'ils s'offrent à nous et tels qu'ils sont réellement, entre l'apparence et l'essence, entre la sensation et l'être extérieur, quel qu'il soit, qui lui donne naissance.

La gravité de ces résultats est de nature à frapper tout homme qui prend la peine de réfléchir. Elle s'impose à la méditation du philosophe et signale à son attention, comme conséquence immédiate, une série de problèmes. Raison de plus pour ne rien exagérer, pour ne point formuler, à propos d'une vérité dont on n'a pas encore mesuré la portée, des conclusions excessives et prématurées. De ce que nous ne pénétrons pas, de ce que nous ne saisissons pas le monde extérieur dans ses profondeurs intimes et constitutives, il ne s'ensuit point que, même pour nous, ce monde soit dénué de réalité, ni qu'à cet égard notre seule garantie soit la sensation personnelle éprouvée. Les images reproduites par un miroir correspondent exactement à des objets, à des individus, bien qu'elles n'embrassent et n'appréhendent point positivement ces individus et ces objets. Pareillement l'univers physique, les corps qui le peuplent, ces collections d'existences qui défilent et se modifient sous nos yeux, ne sont point de vaines ombres ni de vides abstractions, colorées seulement par les reflets fantastiques d'une sensation arbitraire et spontanée. Ce n'est pas notre lumière intérieure qui, en les éclairant, les crée; c'est au contraire leur contact qui éveille en nous la conscience, la notion de l'être ; et notre réalité — comme l'a reconnu un des plus grands esprits de l'école spiritualiste, Maine de Biran — ne se saisit elle-même, ne s'affirme avec décision qu'en rencontrant la leur et en s'y heurtant.

Fidèle à ses habitudes tranchantes, M. Taine n'a pas consenti à demeurer dans cette mesure. Croyant l'occasion bonne pour appliquer de nouveau sa théorie de la spontanéité sensitive, il a écrit sans hésiter.

Des sensations projetées en apparence au delà de la surface nerveuse où nous situons notre personne, logées en un point déterminé de cet au delà, détachées de nous par cette projection, constituées à part comme des événements étrangers à nous, érigées en qualités permanentes par la continuité et l'uniformité de leur répétition, érigées en qualités d'un corps solide par la possibilité présumée, à l'endroit où nous les situons,

Digitized by Google

d'une sensation de contact et de résistance : tels sont les fantômes visuels effectivement internes, qui, lorsque nous ouvrons les yeux, nous semblent des objets externes, et l'on comprend maintenant sans peine pourquoi, étant composés de la sorte, ils nous apparaissent, non-seulement comme autres que nous, mais comme situés *hors* de nous.

Ailleurs, il a dit sous une forme plus brève encore et plus absolue :

Il n'y a rien de réel dans la nature, sauf des trames d'événements liés entre eux et à d'autres, il n'y a rien de plus en nous-mêmes ni en autre chose.

Cette hostilité déclarée, qui ne fait pas plus grâce à la matière étendue, solide, visible qu'aux entités métaphysiques, nous prépare et nous amène à la théorie capitale du livre, celle des mouvements moléculaires incessants et indéfinis.

Autant que nous en pouvons juger, et d'après des découvertes récentes, lisons-nous au livre IV qui traite de *la connaissance des choses générales*, tous les changements d'un corps, physiques, chimiques ou vitaux, se ramènent à des mouvements de ses molécules ; pareillement, la chaleur, la lumière, les affinités chimiques, l'électricité, peut-être la gravitation elle-même, toutes les forces qui provoquent ces changements et provoquent le mouvement lui-même, se réduisent à des mouvements. D'où il suit que, dans la nature visible, il n'y a que des corps en mouvement, moteurs ou mobiles, tour à tour moteurs ou mobiles ; moteurs quand leur mouvement préalable est la condition du mouvement d'un autre, mobiles quand leur mouvement consécutif est l'effet du mouvement d'un autre ; ce qui réduit tout changement corporel au passage de telle quantité de mouvement transportée du moteur dans le mobile, opération qui, comme on s'en est assuré, a lieu sans gain ni perte, en sorte qu'à la fin du circuit la dépense est couverte exactement par la recette, et que la force finale se retrouve égale à la force initiale.

Maintenant que nous tenons, quant à la conception générale de l'univers intelligible, la pensée complète de l'auteur, résumons-la aussi clairement qu'il nous sera possible, avant d'aller plus loin. Selon M. Taine, il n'y a, en ce monde, que des mouvement moléculaires, condensés momentanément dans des corps délimités qui communiquent des sensations inexactes à des centres nerveux formés on ne sait comment. Il y aurait eu évidemment tout avantage, pour la parfaite logique et l'irréprochable harmonie du système, à pouvoir soutenir l'inconscience absolue et sans exception aucune de la masse moléculaire, mais les esprits les plus décidés sont contraints de

Digitized by Google

plier devant l'impossible. L'opposition du conscient et de l'inconscient est trop marquée dans l'univers, elle se manifeste d'une façon trop évidente pour qu'il y ait des chances sérieuses de l'escamoter, pour que l'on ose soit la passer sous silence, soit la nier en face. Il a donc fallu, dans ce mécanisme si bien construit et dont toutes les parties étaient si habilement liées entre elles, introduire un minimum de conscience. Cela crée tout de suite deux sortes et, pour ainsi dire, deux familles de groupes moléculaires : les uns moteurs sans le savoir, mobiles sans s'en apercevoir ; les autres ayant conscience tantôt qu'ils sont mus, tantôt qu'ils sont moteurs. Les centres nerveux, considérés comme un fait indispensable, irréductible, primitif, sont une dérogation grave au pur et orthodoxe principe de la philosophie atomistique. Cette dérogation est rendue plus grave encore par le don de spontanéité créatrice que leur attribue M. Taine. Ainsi gratifiés, ils ressemblent terriblement à ce *moi* qui a le privilége d'exciter la mauvaise humeur du philosophe empirique et de lui faire hausser les épaules. Le centre nerveux, tel qu'il est décrit, tel qu'on nous le représente dans le livre *de l'Intelligence*, n'est qu'un faux *moi*, un *moi* illogique, un *moi* honteux, un *moi* sournoisement usurpateur. Tant il est vrai que, malgré les ressources de la science et les subtilités de l'esprit, on ne peut rien omettre, rien sacrifier d'essentiel lorsqu'on entreprend d'expliquer la nature des choses. Ce qu'on a cru pouvoir nier ou détruire, on est obligé tôt ou tard d'y substituer des équivalents qui en reproduisent les principales conditions, sans le remplacer d'une façon effective et satisfaisante. Pendant tout le cours de son livre, l'auteur essaie de se passer du moi et du monde extérieur, compris à la manière dont les spiritualistes entendent ces deux notions ; et il a tellement besoin de l'un et de l'autre, qu'il est contraint à chaque instant d'y suppléer par des conceptions analogues ou de se contredire. Nous allons tout à l'heure le serrer de plus près sur ce point ; mais, auparavant, ne quittons pas la théorie des mouvements moléculaires sans nous rendre compte du rôle qu'elle joue dans l'ensemble du système et de la tendance qui a porté le philosophe à la formuler avec tant d'énergie.

Cette théorie est particulièrement séduisante pour M. Taine en ce sens qu'elle est une affirmation nouvelle, une confirmation et en même temps une extension de la loi de successivité déjà posée par lui, à propos de la perception extérieure. Après avoir assuré que les sensations sont liées entre elles, et se présentent à l'appareil cérébral uniquement dans l'ordre chronologique, il fallait à tout prix donner une sanction à cette assertion capitale en établissant que les événements qui déterminent ces sensations n'ont pas eux-mêmes d'au-

Digitized by Google

tre lien, d'autre point d'attache. Comment ne serions-nous pas fatalement affectés par des faits qui se déroulent et s'enchaînent avec une régularité mécanique, échappant ainsi au contrôle de la conscience et à l'interprétation rationnelle? Affirmer la successité indéfinie, jamais interrompue des sensations, c'est anéantir l'activité intellectuelle dans son germe; de même affirmer la successivité indéfinie, fatale des mouvements moléculaires, c'est couper l'idée de causalité dans sa racine. Les deux théories sont solidaires et s'appellent l'une l'autre.

Si l'on voulait chicaner et faire de la subtilité, du scepticisme à son tour, on pourrait objecter à l'auteur que cette notion de successivité qu'il pose comme un fait primitif, indéniable et comme une condition fondamentale, n'offre pas, dès qu'on l'examine de près, une réalité, une solidité suffisante. Les faits nous paraissent successifs et nous les percevons sous ce mode; mais qui est-ce qui nous prouve que cela ne tient pas à la faiblesse de nos organes, et que si nous pouvions remonter à la vérité essentielle, nous ne serions pas amenés à reconnaître la simultanéité comme le seul principe inattaquable? Des raisons sérieuses militent en faveur de cette hypothèse. La multiplicité des mouvements, leurs différences de nature, la diversité de leurs sources, la fréquence et la violence de leurs antagonismes sont en désaccord avec la conception par trop *simpliste* de la successivité absolue. La nature des choses, en maintenant l'équilibre entre des courants contraires, nous permettrait donc d'exercer un certain choix, du moins sous forme d'instinct, et la part de la fatalité en ce monde en serait diminuée d'autant. Mais laissons-là cette vue qui nous entraînerait sur un terrain trop spécial. Qu'il nous suffise pour le moment d'avoir ramené la successivité à son caractère relatif, et d'avoir indiqué le point faible par où l'on peut battre en brèche cette théorie. Supposons un instant que, pour parler comme Montaigne, les événements, au lieu de venir en foule, se suivent rigoureusement et servilement à la file et voyons si, même en se prêtant à cet ordre d'idées, il est possible de tenir pour légitimes et prouvées les conclusions auxquelles arrivent les partisans de l'empirisme. Ces conclusions il est aisé de les résumer, de les condenser dans quelques propositions très-nettes et très-complètes qui sont celles-ci : Le monde est livré au désordre et l'homme à la fatalité. Il n'y a dans l'univers que des forces aveugles, des phénomènes fugitifs, des miroirs fragiles. L'intelligence subit les sensations et ne les domine pas. Quant aux événements, leur série est purement fortuite; de l'un à l'autre il n'existe aucune dépendance rationnelle.

La négation des idées de rapport, d'ordre, de loi constitue positivement ce qu'il faut bien appeler de son vrai nom, la philosophie

Digitized by Google

du hasard. Et de fait, il n'y a que deux conceptions possibles, le hasard ou l'ordre. Qui n'accepte pas l'une de ces solutions embrasse l'autre forcément. Il me semble pourtant — et je ne crois pas en cela céder à un préjugé spiritualiste — qu'il est singulièrement difficile, quand on s'est engagé dans la voie de l'empirisme, de rester conséquent jusqu'au bout et de ne pas commettre cent fois par jour le péché de contradiction. Ainsi l'on nie l'idée de loi et cependant on décrit avec une précision minutieuse le mécanisme de la sensation, la transmission régulière et perpétuelle des images; on affirme que cela s'est passé, se passe, se passera toujours de la sorte et ne peut se passer autrement. Qu'est-ce, je vous prie, qu'une telle assertion, sinon la reconnaissance, l'affirmation, la proclamation d'une loi ? On n'admet pas l'idée de rapport, mais on est bien forcé, du moment que l'on considère la trame des événements successifs, de noter chacun de ces événements, au moins dans l'ordre chronologique, d'un signe particulier, de les classer, de les diviser en antécédents et en subséquents ; en antérieurs et en ultérieurs : voilà des rapports et, qui plus est, des rapports nécessaires, non modifiables, indestructibles. Or, qui ne voit que, si les notions de loi et de rapport ne sont point abolies et reparaissent sous une forme détournée, la notion d'ordre, qui découle des deux précédentes, n'est pas plus atteinte qu'elles : « Donnez-moi de l'espace et du temps, disait un métaphysicien, et je me charge de construire un monde. » Donnez-nous, peut-on dire également, les notions de loi et de rapport, et l'on se chargera de rétablir dans tout son lustre l'idée d'ordre. L'empirisme ne s'est pas fait faute de ce genre d'inconséquences, et M. Taine surtout, entraîné par son goût pour l'analogie, a souvent oublié que l'orthodoxie positiviste lui interdisait d'accorder une valeur quelconque à l'idée de rapport.

Cette contradiction est extrêmement frappante dans la distinction qu'il établit entre l'intelligence de l'homme et celle des animaux. Le passage est curieux à tous les points de vue. Je vais le mettre sous les yeux du lecteur.

Spontanément, après avoir expérimenté des objets semblables, nous éprouvons une tendance qui correspond à ce qu'il y a de commun dans ces objets, c'est-à-dire à quelque caractère général, à quelque qualité abstraite, à un extrait de ces objets, et cette tendance aboutit à tel geste, à telle mimique, à tel signe distinct qui aujourd'hui est un nom.

En cela consiste la supériorité de l'intelligence humaine. Des caractères très-généraux y éveillent des tendances distinctes. En d'autres termes, il suffit de ressemblances fort légères entre divers objets pour susciter en nous un nom ou désignation particulière ; un enfant y réussit sans effort,

Digitized by Google

et le génie des races bien douées, comme celui des grands esprits, et notamment des inventeurs, consiste à remarquer des ressemblances plus délicates ou nouvelles, c'est-à-dire à sentir s'éveiller en eux, à l'aspect des choses, de petites tendances fines et, par suite, des noms distincts qui correspondent à des nuances imperceptibles aux esprits vulgaires, à des caractères très-menus enfouis sous l'amas des grosses circonstances frappantes, les seules qui soient capables, quand l'esprit est vulgaire, de laisser en lui leur empreinte et d'avoir en lui leur contre-coup. — Cette aptitude une fois posée, le reste suit. Par l'accumulation et la contrariété des expériences journalières, les tendances et les noms se multiplient, se circonscrivent, se subordonnent, comme les qualités générales qu'ils représentent; et la hiérarchie des choses se traduit et se répète en nous par la hiérarchie des tendances et des noms.

Quelques-unes des expressions contenues dans cette page se seraient trouvées tout naturellement et fort à leur place sous la plume d'un spiritualiste. *La hiérarchie des choses*, par exemple, voilà qui n'est point du tout conforme à la rigueur doctrinale de l'empirisme. Est-ce que dans le monde des événements mécaniquement enchaînés, des sensations fatalement subies selon un ordre chronologique que rien ne peut changer, il y a place pour quoi que ce soit, qui, de près ou de loin, ressemble à une hiérarchie? Non, évidemment, et M. Taine, emporté sur une pente dont il ne se méfiait pas, a fait, en écrivant ces mots, du spiritualisme sans le savoir. Il a fait également du rationalisme idéaliste en insistant sur la nécessité de connaître les rapports pour arriver à formuler les caractères généraux. Je ne l'en blâme pas, mais je constate que, systématiquement parlant, il n'en avait pas le droit. En ce qui touche l'intelligence des animaux comparée à l'intelligence humaine, il n'a indiqué que le petit côté de la question en se préoccupant seulement du plus ou moins grand nombre de rapports perçus, et du plus ou moins de finesse apportée dans la perception. Ce n'est pas là que gît la différence essentielle. Sans doute la perception des rapports constitue en l'animal un être intelligent; sans doute les variations de cette perception en étendue et en acuïté, peuvent et doivent servir à mesurer le plus ou moins d'intelligence effective; mais ce qui fait que l'animal ne dépassera jamais les degrés rudimentaires de l'intelligence, qu'il ne s'élèvera jamais jusqu'à la raison, c'est qu'il est hors d'état de généraliser, de synthétiser les rapports qu'il perçoit. Et pourquoi cela? Parce qu'il ne se dégage pas de ces rapports, qu'il ne s'élève pas au-dessus. Il n'a pas la faculté à tous les moments de sa vie de se dédoubler, de se mettre en dehors de sa sensation; il fait corps avec elle et n'a jamais l'idée de s'en séparer en disant *moi*. Aussi, dans le vrai sens du terme, il n'y a pas de

Digitized by Google

personnalité chez les animaux. Il y a dans la nature beaucoup plus d'êtres intelligents que nous ne sommes portés à le croire, mais il n'y a que l'être non asservi à la sensation, conscient et raisonnable, qui possède l'individualité.

La connaissance que nous pouvons avoir du monde extérieur se trouvant réduite au minimum par la théorie des mouvements moléculaires, nous n'avons plus devant nous par le fait, que des simulacres d'objets étendus et solides, une ombre de nature. La réalité de l'univers physique est-elle au moins sacrifiée ici, comme chez Fichte, par exemple, à un sentiment, exagéré sans doute et démesuré, mais généreux et vrai dans son principe, de la dignité humaine, de son énergique persistance, de l'ampleur de ses facultés. La connaissance des objets une fois éliminée ou, si cette expression paraît trop forte, reléguée dans un rang infime, destituée de toute valeur philosophique, aurons-nous pour dédommagement la connaissance du sujet? Et puisque à notre troisième question : *Qui est-ce qui est connu?* M. Taine fait, quant au monde extérieur, une réponse dilatoire, insuffisante, qui ressemble beaucoup à une fin de non-recevoir, nous sommes fondé à lui demander si, à la même question, il n'a rien à répondre en ce qui concerne le monde intellectuel et moral? Là encore — et nous devons y être préparé depuis longtemps par l'analyse qu'il nous a donnée du mécanisme de la connaissance — nous le voyons incliner, au point de vue de la pure doctrine, vers l'anéantissement de la réalité intime. Il n'est pas plus tendre ni plus miséricordieux pour le moi humain que pour la nature. Cependant, comme il y a de l'un et de l'autre côté certaines apparences dont il n'est pas aisé de se débarrasser et qui revendiquent obstinément leur droit à l'existence, le philosophe est obligé de faire des concessions. Il admet une espèce de nature et une espèce de moi; il pousse même la condescendance jusqu'à reconnaître entre ces deux illusions une espèce de rapport. On croirait lire ces vers burlesques, si connus de tous, où l'on nous montre l'ombre d'un cocher frottant l'ombre d'un carrosse avec l'ombre d'une brosse. M. Taine convient d'assez bonne grâce que la notion du moi n'est pas entièrement vide et que quelque chose lui correspond.

Ce quelque chose est la possibilité permanente de certains événements sous les mêmes conditions, plus une complémentaire, tous ces événements ayant un caractère commun et distinctif : celui d'apparaître comme internes. A ce titre, en maintenant exactement le sens des mots, nous pouvons dire que le moi, comme les corps, est une force, une force qui, par

Digitized by Google

rapport à eux, est un dedans, comme, par rapport à elle, ils sont un dehors. Ces trois mots : force, dedans, dehors, n'expriment que des rapports ; rien de plus ; à tous les moments de ma vie, je suis un dedans qui est capable de certains événements sous certaines conditions, et dont les événements sous certaines conditions sont capables d'en provoquer d'autres en lui-même ou en autrui. Voilà ce qui dure en moi, et ce qui, à tous les instants de ma durée, sera toujours le même.

Ceci, je l'avoue, ressemble fort à une concession. On y peut retrouver, avec de la bonne volonté et en se gardant d'oublier que, selon la pensée de l'auteur, ce dedans fugitif ne repose sur aucune réalité essentielle et supérieure ; — on y peut retrouver, disons-nous, quelque chose qui ressemble assez à la spontanéité et à l'identité du moi telles que les entend l'école de Maine de Biran et de Jouffroy. Des spiritualistes inattentifs ou indulgents à l'excès seraient bien capables de s'y laisser prendre. Il importe de les mettre sur leurs gardes. On n'a pour cela qu'à les prier de lire la page suivante, qui est parfaitement claire et dissipe toute possibilité de malentendu.

... Notre corps, comparé aux autres, a des caractères singuliers et propres. — En effet, c'est par son entremise que nous percevons les autres corps et que nous agissons sur eux. Que l'action vienne de nous ou d'eux, il est toujours entre eux et nous. Pour que nous les connaissions, il faut d'abord qu'un de ses organes soit ébranlé ; pour que nous leur imprimions un mouvement, il faut d'abord qu'un de ses muscles soit contracté. Il est notre premier moteur et notre premier mobile ; par rapport aux autres, il est toujours *en deçà ;* par rapport à lui, ils sont toujours *au delà*. Il est notre enceinte immédiate, en sorte que, si on le compare aux autres, il est un *dedans* et ils sont un *dehors*. — C'est pourquoi, bien que logées par nous, dans les organes, les sensations dont on a parlé nous apparaissent comme internes et se rattachent au moi. Telle est notre conception du sujet actuel ; voilà tous les faits présents et réels qu'elle renferme. Ce que je suis actuellement, ce qui constitue mon être réel, c'est tel groupe présent et réel de sensations ; ma conception de mon être actuel ne comprend que ces événements, et, à l'analyse, ces événements présentent tous ce caractère commun qu'ils sont déclarés internes, soit parce qu'à titre d'idées et de suite d'idées, ils sont opposés aux objets et privés de situation, soit parce que leur emplacement apparent se trouve dans notre corps.

Le doute n'est plus permis. Il faudrait vraiment, pour ne pas voir, pour ne pas saisir le sens décisif de ce passage, fermer opiniâtrement les yeux à la perçante lumière de l'évidence. Le moi, c'est le groupe d'événements, c'est-à-dire, à parler net, de sensations qui

Digitized by Google

se concentrent momentanément dans notre corps. C'est là ce qui, à l'égard du monde extérieur, constitue ce que M. Taine appelle un *dedans*. Je ne vois à cela qu'un obstacle, mais il est des plus sérieux. Consultez qui vous voudrez, l'homme le plus cultivé comme l'homme le plus simple, le savant et l'ignorant, ils vous affirmeront sans hésiter que leur corps ne leur apparaît nullement comme un *dedans*. Dans ses rapports avec la nature physique, ils le voient — nous le voyons tous — comme un *dehors* opposé à un *dehors*. En un mot, il est un *dehors* qui contient un *dedans* mais qui en diffère profondément, et nous avons une conscience très-vive quoique très-obscure, de cette différence essentielle. Je sais bien qu'au point de vue matérialiste, l'objection que je soulève n'est que médiocrement embarrassante, M. Taine en serait quitte pour me répondre que ce *dedans* en contient un autre, et que cette seconde partie plus intime — système nerveux, substance grise, appareil cérébral — est en quelque sorte le *moi du moi*.

Nous voilà, quant à la partie technique, positivement scientifique et dogmatique du livre, au bout de notre analyse. Reprenant, dans l'ordre même où nous les avions posées, les principales questions que devait résoudre l'écrivain, nous avons examiné et discuté au fur et à mesure les réponses qu'il fournit, les solutions qu'il propose. Nous l'avons vu attribuer la faculté de connaître à des centres nerveux entièrement passifs et nous avons soutenu contre cette assertion, qu'une passivité complète est en contradiction directe avec la nature de l'intelligence telle qu'elle se révèle à nous dans ses opérations quotidiennes. La théorie d'un mécanisme sensitif, en état de se passer absolument de la sensation, capable de se mettre en mouvement de lui-même et de créer *ipso facto* des images nous a paru en désaccord avec l'expérience et injustifiable. Enfin nous avons considéré la résurrection des théories sceptiques appliquées à la nature extérieure comme une manifestation regrettable et dangereuse de la philosophie du hasard contre la philosophie de l'ordre. Le rôle pitoyable, chétif, subalterne, assigné au moi humain nous a semblé contraire à l'exactitude psychologique, et nous croyons que la science ne se refuse pas moins que la dignité morale à sanctionner cette partie du système. En résumé, le livre de M. Taine est dirigé contre l'activité et la spontanéité intellectuelles auxquelles le philosophe empirique substitue une passivité mécanique ; contre l'idée d'ordre à laquelle il préfère celle de hasard, et, en dernier lieu, contre l'existence du moi spirituel et persistant qu'il réduit aux proportions misérables d'une passagère agglomération de molécules. A-t-il sur ces trois points ou seulement sur chacun d'entr'eux fait avancer la science philosophique de quelques pas ? A-t-il produit des

Digitized by Google

arguments originaux et frappants, jeté quelque lumière sur les obscurités de la métaphysique? A-t-il pris d'assaut quelqu'une des positions qu'il attaquait? A-t-il au moins ébranlé les murailles qu'il battait en brèche? Pour notre compte, après un examen attentif, nous ne balançons pas à répondre non. Sur les rapports du moi humain avec la nature, sur la conception de l'ordre supérieur qui doit unir le monde physique au monde moral, tout reste à faire. M. Taine n'a prouvé qu'une chose — et ce n'est pas précisément celle qu'il avait l'ambition de démontrer — c'est que si l'on veut, en psychologie, en métaphysique, trouver du neuf et du vrai, il faut laisser là les voies ouvertes par l'empirisme et marcher résolûment dans un sens tout opposé.

Je n'aurais plus rien à dire sur cet ouvrage si mon intention était de me borner à une discussion pure et simple. Mais ce ne sont pas seulement les résultats de l'œuvre que je veux apprécier, ce sont aussi les tendances qu'elle décèle, son influence probable, ses conséquences possibles. Je tiens également, ainsi que je l'ai annoncé au début de cette étude, à marquer le rapport qui existe entre l'*Intelligence* et les productions antérieures de M. Taine. Sa méthode de critique si favorablement accueillie par les dilettantes portés au fatalisme se trouve atteinte, selon nous, et infirmée par l'insuffisance évidente, par la stérilité radicale de son récent ouvrage. C'est une vérité que, dans l'intérêt du goût public, il est bon de mettre en lumière et sur laquelle il ne sera pas inutile d'insister.

IV

Dès qu'une œuvre de l'esprit humain n'est pas une création, il faut qu'elle soit un produit. Dès qu'un écrivain n'est pas, dans le sens le plus élevé du mot, un original, il doit être regardé comme un reflet, un effet, une résultante. Je supprime à dessein les moyens termes et les nuances pour laisser subsister dans ce qu'elles ont de tranché, d'inconciliable, les conclusions des deux écoles qui se partagent aujourd'hui le domaine de la critique. Action toute-puissante de la nature et de la société sur l'individu ou bien affirmation quand même de l'initiative personnelle, tels sont les extrêmes entre lesquels, aussitôt qu'on veut s'orienter dans le monde des idées littéraires, on est mis en demeure de choisir. La différence des doctrines implique — cela se conçoit sans qu'il y ait besoin d'en donner la preuve détaillée — des différences notables de procédé dans l'analyse des ouvrages, dans la manière de juger les auteurs.

Digitized by Google

Pour le critique matérialiste comme pour le critique spiritualiste, toute œuvre est un problème, tout producteur une énigme. Ils ont chacun leur méthode pour pénétrer le mystère. Celui qui considère l'écrivain ou l'artiste comme une sorte de composé dans lequel entrent à doses plus ou moins inégales des éléments multiples, est amené à s'inquiéter principalement des conditions physiques et sociales où s'est développé l'individu, où a surgi le livre, le tableau, la statue, la symphonie qu'il s'agit d'apprécier. Son information est surtout historique. L'individu n'étant pour lui qu'une conséquence une espèce de réduction de l'époque où il vit, et l'œuvre n'étant à son tour qu'une réduction de l'individu, ainsi déterminé et caractérisé par les circonstances, le critique fataliste n'a qu'à se rendre compte du moment historique, du degré de culture intellectuelle et morale qu'il comportait pour s'expliquer les tendances, les aptitudes, les facultés de tel artiste ou de tel écrivain. Avec de l'opiniâtreté dans l'étude et le goût de la précision scientifique, on peut se tirer à son honneur de ce travail.

La tâche de l'homme qui admet la spontanéité intérieure, l'existence et l'intervention d'un moi conscient, volontaire, sans nier cependant ni méconnaître la part de fatalité qui entre dans la constitution de notre être moral, est infiniment moins facile, plus compliquée, plus épineuse. Les individualités ont bien plus d'attrait, bien plus de piquant pour lui que pour le fataliste, mais aussi elles offrent à ses investigations une résistance plus grande. La question historique étudiée à fond ne suffit pas à l'éclairer. Il a besoin pour être édifié sérieusement de peser, de contrôler la valeur morale absolue de l'écrivain qu'il examine, tandis que le fataliste se contente et, d'après sa méthode, doit en effet se contenter de déterminer la valeur morale relative. Ce ne sont assurément ni les principes généraux ni les vues d'ensemble qui manquent au spiritualiste ; mais ces précieux auxiliaires ne lui servent réellement que lorsqu'il est fixé sur la qualité positive, caractéristique, de l'individualité qui fait l'objet de ses recherches.

Disons-le pourtant avec une pleine franchise, les avantages se compensent. Si le critique spiritualiste est obligé de déployer plus de vigilance et de s'imposer un plus fréquent labeur que le critique matérialiste, il est dédommagé de cette surcharge de fatigue par l'étendue que prend à chaque instant le champ de son activité et surtout par la satisfaction de pouvoir appliquer sa méthode non pas à distance et en théorie, mais sur le vif, sur les contemporains, dans la pratique courante journalière. La critique fataliste est essentiellement rétrospective et, si l'on peut parler ainsi, consultante. Elle s'occupe plus volontiers de Tite-Live, de Shakespeare,

Digitized by Google

de Mme de La Fayette, que de l'écrivain qui s'est manifesté hier ou qui se révèle aujourd'hui. Cela tient à ce que les formules qu'elle emploie sont trop générales pour fonctionner avec précision et sûreté à courte distance. Ce sont des armes savantes fabriquées pour atteindre des cibles très-éloignées ; à bout portant, elles manquent leur homme et bien souvent blessent, en éclatant, la main de l'imprudent tireur. M. Taine est tellement persuadé de cette vérité, qu'il ne s'est presque jamais aventuré dans la critique contemporaine. Si l'on excepte son étude sur Balzac (lequel d'ailleurs n'est pas exactement un contemporain pour la génération actuelle) il s'est généralement et volontairement borné, en ce qui touche les littérateurs du jour, à des appréciations insignifiantes, à des compliments de bonne compagnie. Il ne s'est jamais engagé dans cette partie si ardue, si scabreuse de la critique qui consiste à dire à chaque écrivain au moment où il débute : Tu as ou tu n'as pas d'avenir ; tu possèdes telle aptitude qu'il faut développer, telle tendance qu'il faut combattre ; tu es dans la bonne ou dans la mauvaise voie; ton œuvre exercera une funeste ou une salutaire influence. —Voilà qui est délicat. Les formules sont d'un mince secours dans une pareille tâche. Il y faut du tact, de l'agilité, de la finesse; il faut surtout croire qu'on se trouve en présence d'une âme, d'une individualité distincte, douée d'initiative et non de je ne sais quel produit dont on cherche à déterminer les facteurs. Croyez à l'âme d'autrui et servez-vous hardiment de la vôtre pour la juger : c'est la première règle de la critique spiritualiste. Aussi aborde-t-elle, non pas certes sans crainte de se tromper, mais avec le sentiment d'un devoir à remplir, l'appréciation des œuvres contemporaines. Le fataliste au contraire, appuyé sur les immenses travaux de ses devanciers, éclairé par une multitude de renseignements, évite soigneusement les cas où son diagnostic se trouverait en défaut et exerce sa divination sur des sujets connus et discutés depuis longtemps.

On a, je le sais, voulu mettre cette méthode sous le couvert et l'autorité du nom de Sainte-Beuve. La grande prétention de nos physiologistes littéraires est de reprendre et de continuer, sur ce point, l'œuvre de l'illustre critique. Il y a certainement erreur de leur part. Sans doute, Sainte-Beuve a donné beaucoup, et même, selon nous, trop de gages à l'école physiologique, mais il ne s'est jamais renfermé dans le passé, bien qu'il le possédât à merveille, parce que, en dépit de son instinct matérialiste, il attribuait à l'individualité, au moi, une très-grande importance, une valeur très-positive. Je ne lui prête pas ici des opinions en l'air. Il s'est expliqué avec beaucoup de netteté à ce sujet, justement dans un article sur l'*Histoire de la littérature anglaise*, par M. Taine. Discutant le

Digitized by Google

système avant d'aborder et d'examiner le corps de l'ouvrage, il écrivait :

L'esprit humain, dites-vous, coule avec les événements comme un fleuve. Je répondrai *oui* et *non*. Mais je dirai hardiment *non* en ce sens, qu'à la différence d'un fleuve, l'esprit humain n'est point composé d'une quantité de gouttes *semblables*. Il y a distinction de qualité dans bien des gouttes.

En général, il n'est qu'une âme, une forme particulière d'esprit pour faire tel ou tel chef-d'œuvre. Quand il s'agit de témoins historiques, je conçois des équivalents : je n'en connais pas en matière de goût. Supposez un grand talent de moins, supposez le moule ou mieux le miroir magique d'un seul vrai poëte brisé dans le berceau à sa naissance, il ne s'en rencontrera plus jamais un autre qui soit exactement le même ni qui en tienne lieu. Il n'y a de chaque vrai poëte qu'un exemplaire...

Je ne sais si je m'explique bien ; c'est là le point vif que la méthode et le procédé de M. Taine n'atteignent pas, quelle que soit son habileté à s'en servir. Il reste toujours en dehors, jusqu'ici, échappant à toutes les mailles du filet, si bien tissé qu'il soit, cette chose qui s'appelle l'individualité du talent, du génie. Le savant critique l'attaque et l'investit, comme ferait un ingénieur ; il la cerne, la presse et la resserre, sous prétexte de l'environner de toutes les conditions extérieures indispensables : ces conditions servent, en effet, l'individualité et l'originalité personnelle, la provoquent, la sollicitent, la mettent plus ou moins à même d'agir ou de réagir, mais sans la créer. Cette parcelle, qu'Horace appelle divine (*divinæ particulam auræ*), et qui l'est du moins dans le sens primitif et naturel, ne s'est pas encore rendue à la science, et elle reste inexpliquée. Ce n'est pas une raison pour que la science désarme et renonce à son entreprise courageuse. Le siége de Troie a duré dix ans ; il est des problèmes qui dureront peut-être autant que la vie de l'humanité même.

La distinction est établie, c'est le cas de le dire, de main de maître. Sainte-Beuve est embarrassé, agacé de l'existence du moi, qui dérange certaines de ses théories et contrarie son instinct. Il voudrait bien que la science l'en débarrassât une bonne fois, et le jour où il pourra se croire quitte de cette fâcheuse notion, il ne marchandera pas la louange à M. Taine et à ses amis ; mais enfin la chose n'est point faite encore ; Troie n'est pas prise. L'individualité subsiste. Elle s'impose par son évidence même et il faut bien compter encore avec elle. Voilà pourquoi Sainte-Beuve, faisant abstraction de ses tendances philosophiques, et tout en s'avançant fort loin sur le terrain de l'histoire, n'a pas abandonné un seul instant l'exercice de la critique appliquée aux contemporains, et s'est toujours préoccupé des individualités avec une curiosité passionnée. Vers la fin de sa vie il ne voyait plus guère que cela dans le monde, et l'on pou-

Digitized by Google

vait dire de lui, comme de je ne sais quel personnage que les arbres l'empêchaient de voir la forêt. Il rêvait, selon sa propre expression, une botanique des esprits. M. Taine voudrait en constituer la chimie. L'esprit pour lui est un composé dont il s'agit de reconnaître et de déterminer les éléments. Ce travail d'analyse étant plus facile à faire dans le passé que dans le présent, il s'est adressé de préférence à l'histoire. Le *Tite Live*, le *La Fontaine*, les *Essais*, l'*Histoire de la littérature anglaise*, sont autant de manifestations en faveur de l'empirisme, autant d'attaques partielles contre le système de la spontanéité morale et la science du moi. Mais ces actions particulières, si brillantes qu'elles fussent, ne pouvaient suffire à décider le succès de la campagne. On avait taquiné et inquiété l'ennemi; on avait poussé de vives pointes de polémique; on avait montré des fragments et des commencements de théorie : en somme, ce n'étaient là que des préludes. Il fallait en venir à la grande guerre et faire donner la garde, qui seule était capable de forcer les derniers retranchements des adversaires. Evidemment c'est à ce rôle que M. Taine destinait le livre de *l'Intelligence*. C'est ainsi que partisans ou adversaires l'ont salué à son apparition. A notre avis (et nous l'avons justifié de notre mieux dans les considérations qui précèdent), ce livre qui devait donner à la critique matérialiste une sanction définitive en établissant la passivité complète de l'intelligence humaine, n'a réussi à rien prouver et ne contient aucune solution qui soit de nature à fortifier l'empirisme ou à démontrer l'inanité d'une science du moi. M. Taine a suivi le conseil de Sainte-Beuve. Il n'a pas voulu désarmer; il a même tenté l'assaut. Aujourd'hui, repoussé avec perte et sur tous les points, je crois que ce qu'il a de mieux à faire, c'est de lever le siége et de battre en retraite. Ses ouvrages précédents resteront toujours pour les hommes de goût les agréables et savantes productions d'un littérateur distingué, mais il faut s'attendre à voir diminuer rapidement leur autorité philosophique. L'influence qu'ils exerçaient, influence que plus d'un bon esprit regardait comme très-dangereuse, a trouvé sa limite et son point d'arrêt. Il n'est pas probable que désormais elle s'étende davantage.

Cela n'est pas désirable non plus. Sans être de ceux qui jugent exclusivement un système d'après ses conséquences, je pense avoir suffisamment discuté en elles-mêmes les idées émises par M. Taine pour avoir le droit de regarder de près aux possibilités, aux éventualités de leur contre-coup social.

La théorie qui ne voit dans le monde intellectuel que des événements ne peut voir également dans le monde moral, politique et social que des faits, — et encore de ceux-ci elle ne reconnaît qu'une

Digitized by Google

seule espèce, les faits extérieurs. De la passivité de l'intelligence, érigée en principe et en loi, se déduit, avec une inflexible logique, la passivité des âmes. Ce sont doctrines solidaires et qui se tiennent étroitement. De même que l'on refuse au moi la faculté d'intervenir dans les sensations pour les discipliner et les ordonner, on ne permet pas à l'homme de prendre à l'égard des faits d'autre attitude que celle d'une morne résignation. Il subit et ne réagit pas; car, pour réagir, il faudrait qu'il pût apprécier, juger, et c'est ce dont on lui dénie absolument le pouvoir. Voilà du coup la conscience supprimée, la responsabilité mise à néant, l'activité humaine séchée dans son germe. Enregistrement minutieux et adoration servile du fait extérieur : Il n'y a plus désormais pour l'homme d'autre fonction, d'autre mode d'existence sur la terre.

Si la philosophie dont je viens de résumer les conséquences est vraie, les aspirations des peuples modernes doivent être absolument condamnées. L'instinct des nations les trompe, les égare. Que demandent-elles toutes plus ou moins, même les plus arriérées, les moins civilisées? A se gouverner elles-mêmes, selon la raison et la conscience, à leurs risques et périls, à diriger, à règler leur destinée. Le dogme de la responsabilité, selon la magnifique expression de Mirabeau, est devenu leur premier article de foi. Responsables devant la fortune et devant l'histoire, elles exigent que dans leur sein chacun le soit aussi; et les progrès relativement rapides du principe électif attestent ce qu'il y a d'impérieux dans cette tendance d'une haute moralité. Ce n'est pas tout. L'homme moderne croit au progrès, — non pas à un progrès fatal et aveugle qui résulte toujours nécessairement de la force des choses, — mais au progrès fils de l'intelligence et de la liberté, fruit de l'expérience, de la volonté, du travail. Il est persuadé que le monde physique comme celui des idées doit être incessamment amélioré. Cette amélioration lui paraît être sa tâche, son devoir, sa vocation, son plus beau titre de noblesse. Au-dessus des faits extérieurs, qu'il ne nie pas, il constate l'existence des faits volontaires. Il proclame la conscience juge des événements et souveraine appréciatrice du réel. Il se sent le pouvoir et se sait le droit de modifier, de transformer celui-ci au gré de son idéal, d'après la conception de l'ordre qu'il porte dans son esprit.

Autant d'erreurs, autant d'hérésies, autant de folies, si l'on écoute la philosophie empirique. Comment concevrions-nous un ordre qui n'existe pas? Comment transformerions-nous ce qui est irrésistible et fatal? Comment, du fin fond de la passivité la plus complète, pourrait-il surgir une intarissable source d'activité? Nous tournons dans un cercle, et nous nous imaginons avancer; nous fai-

Digitized by Google

sons autrement, et nous croyons faire mieux ; nous pensons être actifs et nous ne sommes que mobiles. S'il en est réellement ainsi, nous n'avons qu'à rabattre singulièrement de nos prétentions. Pourquoi chercher à se gouverner soi-même, puisque le hasard s'acquitte si bien de ce soin? Pourquoi vouloir changer ce qui est, au lieu de s'en accommoder et de s'y plier? Pourquoi ces jugements, ces distinctions, ces choix arbitraires, ces efforts vers un mieux chimérique? Est-ce qu'en réalité tout ne se vaut pas? Est-ce qu'un peu plus tôt, un peu plus tard, tout ne revient pas au même? A quoi bon troubler et attrister par des agitations stériles l'illusion vitale déjà si douloureuse!

Nous signalons, sans nous arrêter à les combattre, ces conséquences de l'empirisme. Aussi bien avons-nous discuté à fond les principes d'où elles découlent. Notre tâche se borne en ce moment à faire remarquer que ce système est la négation du mouvement libéral et démocratique, qui, en dépit de mille incertitudes, de mille obstacles, emporte notre vieille Europe et tend à la renouveler. S'il venait à prévaloir, si, à force d'artifices littéraires, d'habiles écrivains parvenaient à persuader aux hommes que la conception de l'ordre est une fantaisie, l'idéal une chimère, la responsabilité une duperie, la volonté un mythe, l'action une vaine fatigue, tout travail d'amélioration, de transformation cesserait à l'instant. Il n'y aurait plus qu'à croiser les bras, à fermer les yeux, à dormir. L'Occident aurait son Boudhisme ; et, privée de son indispensable aliment, qui est le génie perpétuellement actif de l'homme, la civilisation s'éteindrait.

Les choses, nous l'espérons bien, n'atteindront jamais à ce suprême degré de gravité. Toutefois, sans redouter le triomphe complet de l'empirisme, nous le verrions avec inquiétude, avec appréhension, obtenir des succès partiels. On a reproché, très-justement selon nous, à Hegel et à ceux qui, en l'adoucissant, ont vulgarisé sa philosophie en France, la théorie infiniment trop commode et trop élastique du fait accompli. Eh bien! la doctrine de M. Taine est tout simplement celle du fait accepté ou plutôt subi. La philosophie expérimentale n'admet que le fait réalisé. Ce système est certainement de nature à favoriser la faiblesse d'âme et la paresse d'esprit. Il amoindrit en fait la personnalité humaine qu'il anéantit en théorie. Or, dans les époques comme la nôtre, où tout se désagrège pour se former à nouveau, il importe de donner aux points de ralliement et de résistance toute la solidité possible. Plus les sociétés sont troublées, morcelées, plus il est nécessaire que la personnalité humaine s'affirme énergiquement, se maintienne intacte, et inviolable. Toute philosophie qui l'attaque est anti sociale. Les

Digitized by Google

démocraties surtout, qui vivent en quelque sorte d'idéal, qui font constamment appel à la volonté et qui s'appuient sur une notion de l'ordre bien entendue, hautement comprise, ne doivent rien attendre, n'ont rien à espérer d'une philosophie où l'on ne tient aucun compte du fait désirable ni de la force capable de le réaliser par sa libre activité. Malgré les fautes très-graves commises par l'école spiritualiste contemporaine, malgré sa timidité exagérée en matière religieuse et sa regrettable tendance à l'immobilisme en politique, c'est encore chez elle qu'il faut chercher la tradition philosophique libérale. Les disciples de Royer-Collard et de Maine de Biran n'ont qu'un tort, celui de ne pas aller jusqu'au bout de leurs arguments, de ne pas user de toutes leurs forces, de n'oser pas avoir pleinement et absolument raison. Qu'ils accordent un champ plus large, qu'ils permettent un essor plus hardi à la recherche, et ils verront se ranger sous leur drapeau tous les penseurs qui se sentent attirés vers Descartes et Leibnitz plutôt que vers Condillac badigeonné par M. Taine, arrangé à la mode du jour, tout battant neuf, doublé de Stuart Mill et saupoudré de Stendhal.

JULES LEVALLOIS.

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGE

UN VOYAGE A THÈBES ET DANS LA HAUTE-ÉGYPTE

DEUXIÈME PARTIE[1]

VI

APERÇU DE L'HISTOIRE ET DE LA MYTHOLOGIE ÉGYPTIENNE. — LE TEMPLE ET LA NÉCROPOLE D'ABYDOS.

Le 7 décembre, de bon matin, nous nous mettons en route de Girgeh pour Abydos. Tous les chevaux et les meilleurs ânes du pays avaient été mis en réquisition depuis la veille par un ordre du gouverneur, et nous attendaient dès l'aube du jour, groupés sur la rive, en face de nos bateaux, et accompagnés d'une centaine d'Arabes tumultueux. J'avisai, parmi les animaux qui nous étaient offerts, un charmant petit cheval blanc d'argent, à longue queue et à crinière flottante, dont la jambe fine et musculeuse accusait suffisamment une noble origine. Ce petit diable avait le feu dans le corps. Il ne voulut jamais me permettre de poser le pied sur l'étrier, et je dus sauter en selle comme un clown. Son ardeur ne se ralentit pas un

1 Voir la *Revue contemporaine* du 15 juillet 1870.

Digitized by Google

instant pendant tout le voyage, qui comportait cependant vingt-cinq kilomètres. Ce ne fut pour moi, et pour lui aussi, je l'espère, qu'une simple promenade. Nous longeons de grands canaux d'irrigation; nous traversons des terres labourées, des plantations de cannes à sucre et de dourah, ainsi que quelques petits villages. A mi-chemin, nous arrivons à la limite du désert, que nous côtoyons pendant le reste de la matinée. Un chemin creux, entre deux monticules de sable, nous conduit au village d'Arabât, surnommé dans le pays *El-Madfouneh*, l'Enterré, parce qu'en effet, le niveau des sables environnants le déborde de toutes parts, et en fait une charmante petite oasis. L'eau d'irrigation qui y arrive y fait croître les palmiers, les tamariniers, les luxuriants cactus; on y cultive même des légumes dans un terreau naturel plus riche que le fumier de la banlieue de Paris, et cela à deux pas du désert libyque.

Après quatre heures de marche, nous arrivons au célèbre temple d'Abydos. C'est le monument le plus pur qui nous reste de l'antique architecture égyptienne, et c'en est aussi l'un des plus anciens. On a remarqué, en effet, que plus on remonte la vallée du Nil, et plus les monuments que l'on rencontre se rapportent à une époque récente. Ainsi, contrairement à ce que l'on croyait autrefois, la civilisation, en Egypte, est venue de la mer, ou tout au moins du nord du pays, et non pas des peuplades de l'Ethiopie et de la Nubie. Les anciens ont commencé par s'établir à Héliopolis, à Memphis, etc.; et, à mesure que la population augmentait, elle allait chercher vers le Sud, en remontant le Nil, de nouvelles terres à cultiver. Elle s'établissait à Lycopolis (Siout), à Abydos, à Keneh; bâtissait Thèbes aux cent portes; puis, s'avançant plus loin encore, elle s'arrêtait à Edfou, Ombos, dans les îles de Philœ et d'Elephantine, et dans mille autres endroits, aujourd'hui dépourvus de célébrité. Quand même cette progression du Nord au Sud ne serait pas démontrée par les inscriptions hiéroglyphiques que l'on est parvenu à déchiffrer partout, elle serait mise hors de doute par la simple comparaison de l'architecture des divers monuments. Beyaërts en aurait trouvé la preuve dans la seule étude des chapiteaux des colonnes. A Memphis et à Beni-Hassan, l'art égyptien est dans l'enfance; à Abydos, il est pur; à Thèbes, il a atteint toute la splendeur de son développement; à Esneh, à Edfou, à Ombos, il est à la recherche de formes nouvelles; à Philœ, il se fait gracieux, et perd son caractère primitif de grandeur pour toucher presque au mauvais goût.

Nous donnerons ici, pour servir de guide dans l'étude des monuments, un rapide aperçu de l'histoire de l'ancienne Egypte.

Ménès est le fondateur de la monarchie égyptienne. Il réunit sous son sceptre des peuplades qui devaient déjà avoir acquis un certain

Digitized by Google

développement. Depuis Ménès jusqu'à Théodose, empereur romain à la mort duquel l'empire fut divisé en deux parties, l'Egypte restant attachée à l'empire d'Orient, ou de Constantinople, on compte trente-quatre dynasties ou familles de rois. Nous nous garderons bien, de peur d'effrayer le lecteur, de les énumérer toutes; et nous diviserons seulement, ainsi que l'a fait M. Mariette, l'histoire de l'Egypte en quatre grandes périodes.

La première période embrasse les dix premières dynasties, et s'appelle l'*Ancien-Empire*. Elle commence à Ménès, dont le règne, d'après les recherches les plus complètes des derniers égyptologues, doit se placer en l'an 5033 avant Jésus-Christ; elle comprend Chéops (IVe dynastie), qui a pour tombeau la Grande-Pyramide de Giseh. L'*Ancien-Empire* se perd réellement dans la nuit des temps, car, lorsqu'il finit, Abraham n'est pas encore né.

La seconde période s'appelle le *Moyen-Empire*, et s'étend jusqu'à la XVIIIe dynastie. Elle finit avec la domination des *Hycsos*, ou Rois Pasteurs. On sait que des étrangers, originaires de l'Asie, étant venus, depuis le XVIIIe jusqu'au XXIe siècle avant Jésus-Christ, s'établir en Egypte par masses considérables, finirent par en subjuguer les habitants primitifs. Leurs chefs s'établirent sur le trône, sous le nom d'Hycsos, et forment la XVIIe dynastie, qui dura cinq siècles.

La troisième période, ou *Nouvel-Empire*, commence au rétablissement d'une dynastie nationale, qui fut la XVIIIe, et finit à Alexandre-le-Grand. Le commencement de cette période forme comme le siècle de Louis XIV de la monarchie égyptienne. C'est l'âge des Aménophis, des Séti, des Ramsès (Sésostris); c'est l'époque à laquelle il faut rapporter les splendides monuments de Thèbes. C'est aussi l'époque de Moïse (XIXe dynastie).

Enfin la quatrième période comprend, sous le nom général de *Basses-Epoques*, la dynastie grecque dont Alexandre est le fondateur, et celle des empereurs romains, rois d'Egypte au même titre que Cambyse et Darius. — Elle s'enorgueillit des temples d'Esneh, de Dendérah, d'Ombos, d'Edfou, de Philœ, c'est-à-dire des monuments, sinon les plus purs, du moins les plus complets que nous possédions du culte égyptien.

A Abydos, nous sommes déjà au commencement de la troisième période, au règne de Séti Ier, XIXe dynastie, et 1978 ans seulement avant Jésus-Christ. On trouve à Abydos le *Temple de Séti*, le *Temple de Ramsès*, le *Temple d'Osiris* et la *Nécropole*.

Le temple de Séti est un grand édifice qui était enfoui dernièrement encore sous les sables, et qui a été récemment déblayé par les ordres de S. A. le vice-roi. Séti Ier, père de Sésostris, en fut le

Digitized by Google

fondateur. Il se compose de sept nefs ou travées semblables, aboutissant à sept sanctuaires, ce qui a fait penser qu'il était dédié à sept divinités. Les deux rois fondateurs, Séti et Ramsès, y sont représentés faisant ensemble des offrandes aux dieux, ce qui prouve que le temple était en construction au moment où Séti associait son fils au trône. Devant les deux monarques sont rangés dans un tableau synoptique les cartouches des soixante-seize rois qui les avaient précédés sur le trône; et ce n'est pas sans une certaine émotion que les savants ont pu déchiffrer en tête de la liste le cartouche où se lit le nom de Ménès, l'antique et vénérable fondateur de la monarchie égyptienne. Ces emblèmes royaux ont certains signes communs qui représentent les familles de rois, et certains autres signes particuliers qui caractérisent les individus. On peut y voir l'origine incontestable des armoiries usitées chez les peuples modernes. Cette célèbre *table d'Abydos* contenant, dans leur ordre, les noms des soixante-seize premiers rois de l'Egypte, a puissamment contribué à donner un cachet incontestable aux calculs des égyptologues, et à leur servir de vérification. Enfouie, jusque dans ces dernières années, sous les sables, elle s'est maintenue entièrement intacte; elle est plus complète et mieux conservée qu'un autre bas-relief analogue, dont s'est enrichi le musée de Londres, et qui venait du temple voisin de celui-ci. Les personnages y sont représentés dans le genre archaïque, hiératique, que l'art égyptien a religieusement conservé pendant une si longue série de siècles; la finesse de la sculpture ajoute encore au caractère sacré de ce genre de dessin. Les prêtres, qui l'inspiraient, se faisaient un devoir, tout en copiant les formes, de les immobiliser; les figures créées par le ciseau des artistes étaient plutôt un signe de convention qu'une reproduction exacte de la nature. Mais il est à craindre que cette belle table d'Abydos, monument si précieux et unique au monde, abandonnée dans un couloir obscur du temple aujourd'hui à découvert, ne soit quelque jour endommagée par la main d'un barbare ou d'un maladroit : on devrait la transporter au musée de Boulak. Il est vrai que c'est une muraille entière qu'il faudrait déplacer, et sans la démolir, ce qui ne laisserait pas que de présenter quelque difficulté. Tout au moins pourrait-on la garantir par un grand vitrage qui la préserverait de toute atteinte, si l'Egypte moderne était un pays où l'on se préoccupât de conserver quelque chose.

Près du temple de Séti Ier s'élevait celui de Ramsès II, son fils, plus connu sous le nom de Sésostris. Il n'en reste que les murs, jusqu'à une hauteur de 1m50 au-dessus du sol.

Un peu plus au Nord se trouve la nécropole. Comme les Egyptiens

Digitized by Google

conservaient tous leurs morts, il s'est retrouvé dans les nécropoles, qui accompagnaient toutes les grandes villes, des quantités prodigieuses de tombeaux, de momies, d'offrandes et de débris funéraires de toute sorte. Des fouilles, entreprises à Abydos, y ont fait découvrir, tout récemment, quantité de bijoux, de stèles (tablettes en ivoire ou en pierre munies d'inscriptions), de scarabées sacrés, d'ornements de toute nature. Les terres des fouilles ont été simplement rejetées sur les bords des excavations ; et, tous les jours, les Arabes et les voyageurs viennent encore y ramasser quelques débris. C'est en ce moment un véritable charnier. Les crânes humains, les pieds encore entiers, les tibias, les ossements divers, dont beaucoup portent encore des lambeaux de chairs fibreuses carbonisées par le temps, gisent, pêle-mêle, au grand soleil, avec les crânes et les cornes des béliers sacrés, que l'on enterrait aussi, paraît-il, dans cette nécropole. On foule à chaque pas des bandelettes noircies, dont quelques-unes laissent encore voir des caractères hiéroglyphiques grossièrement tracés en rouge : elles sont restées enfouies sous terre pendant quatre mille ans, et aujourd'hui elles tombent en poussière sous nos doigts, comme si elles avaient honte de paraître aux regards du vulgaire, sous les rayons du brûlant soleil, qui jette sur toutes ces profanations sa lumière éblouissante.

Avant de parler du tombeau d'Osiris, nous ferons peut-être bien de rappeler ce qu'était Osiris, et d'esquisser à grands traits la religion de l'ancienne Egypte.

Tout le monde a entendu dire et a répété que les Egyptiens adoraient les chats, les béliers, et même les oignons et les légumes. Il n'en est rien. C'est comme si l'on disait que nous, chrétiens, nous adorons les vieillards à barbe blanche, les agneaux, et le buis, parce que nous représentons Dieu le père sous les traits d'un vieillard, et parce que nous faisons figurer dans nos tableaux sacrés et nos cérémonies religieuses l'Agneau Pascal et le buis des rameaux. Les Egyptiens avaient au contraire une idée très-élevée de la divinité ; et la croyance à une autre vie forme la base de toute leur civilisation. D'après Pythagore, ce sont eux qui, les premiers, ont admis l'immortalité de l'âme.

Au dessus des dieux et des hommes, ils plaçaient une divinité mystérieuse, souverain tout puissant, à qui ils ne donnaient aucun nom, et qu'il était défendu de représenter par aucun symbole. — Venaient ensuite douze grands dieux, ou personnages, ayant chacun une attribution particulière. Le premier était Ptah, Dieu de la lumière, roi des deux-mondes, Dieu de la vérité. *Ptah*, dit une inscription, *roule lui-même son œuf dans le ciel :* c'est pourquoi on

Digitized by Google

le représente souvent par un scarabée, parce que cet insecte a l'habitude de rouler ses œufs devant lui. Le taureau lui était aussi consacré : c'est de là que vient le culte du bœuf Apis, qui n'était que le symbole de Ptah.

Phra est le Dieu du soleil ; il est représenté par un homme à tête d'épervier, peut-être parce que l'épervier passait pour regarder en face le soleil. Mais cela ne veut pas dire que les Égyptiens adorassent cet animal : la tête d'épervier n'est pas pour eux autre chose qu'un symbole, comme un signe d'écriture ou un hiéroglyphe, pour représenter Phra. Les Pharaons tiraient leur nom de ce dernier Dieu : ils s'enorgueillissaient du titre de Fils du soleil. — Amoun était le Dieu du ciel, et il se caractérisait dans les inscriptions par la couleur bleue. — Knepf était le maître des inondations du Nil ; on lui consacrait la couleur verte, et les cornes du bélier. — Neith était la pensée-lumière qui renferme le germe de toutes choses. — Osiris personnifiait les forces bienfaisantes de la nature, le soleil qui fait mûrir les grains, l'eau qui les arrose, la terre qui les féconde. — Typhon, principe opposé, représentait toutes les forces nuisibles, le soleil qui brûle et dessèche, l'eau qui dévaste, la stérilité et les ténèbres. Il y a lutte perpétuelle entre Osiris et Typhon. Osiris est assisté dans cette lutte par Isis, sa sœur et sa femme, qui symbolise la terre d'Egypte, et dans laquelle se personnifie l'énergie reproductrice : la vache lui est consacrée.

Il y a dans la mythologie égyptienne mille fables, mille symboles admirables de finesse et de vérité. Les Grecs se les sont appropriés en y faisant de légères modifications, et en ont fait leur propre mythologie, si charmante et si ingénieuse dans ses allégories. Une divinité qui manque presque complétement dans la théologie égyptienne, et que les Grecs ne pouvaient oublier dans leur Olympe, c'est Vénus. Une telle omission ne pouvait être commise qu'en Orient, chez un peuple qui ne plaçait pas, et qui n'a pas encore aujourd'hui placé la femme à son véritable rang. La seule divinité égyptienne qui ait quelque ressemblance avec Vénus est la déesse Hathor ; elle est à la fois la déesse de l'amour et la puissance de l'enfantement. Sous son premier type, on la représente tenant à la main les symboles de la joie et du plaisir, le tambourin et d'autres instruments de musique ; sous le second, on lui consacre l'épervier femelle et la génisse blanche. Qu'il y a loin de ces types matériels à la figure idéale de Vénus Astarté, déesse de l'amour et de la beauté, véritable déification de la femme, de qui elle réunit tous les charmes et tous les défauts !

Si les Grecs peuvent s'enorgueillir d'avoir créé la figure charmante de Vénus, il y avait au contraire, dans l'Olympe égyptien,

Digitized by Google

un autre personnage qu'ils n'ont pu reproduire dans toute sa splendeur : c'est Osiris, dont Apollon lui-même ne fut qu'une pâle imitation.

Osiris, comme nous l'avons dit, formait avec Isis, sa femme, et avec Horus, son fils, le principe du bien. Horus représentait le soleil printanier ; et Osiris, le soleil dans toute sa force bienfaisante, la lumière, si pure en Egypte, qui verse la vie à flots sur toute la nature. Le mauvais principe, qui lutte avec acharnement contre eux, se résume dans Typhon, et dans Nefté, sa femme. Osiris fut civilisateur et conquérant. Tandis qu'Isis initiait les Egyptiens à l'agriculture, il fonda Thèbes, établit le mariage, inventa l'écriture, créa les beaux-arts ; puis, il soumit à sa puissance tout le monde connu, jusqu'à l'Inde. Mais au sein de son triomphe, Typhon lui tendit des piéges, le fit périr, et abandonna son cadavre au cours du Nil.

A la nouvelle de la mort d'Osiris, un deuil immense se répandit dans toute l'Egypte, et envahit la nature entière. Son corps, par le plus grand des outrages, gisait abandonné sans sépulture. Isis parvint à le retrouver, caché dans des roseaux, et l'ensevelit pieusement. Mais sa tombe n'avait pas été suffisamment cachée : Typhon la découvre, coupe, dans sa rage, le corps en quatorze morceaux, et les dissémine à travers toute l'Egypte. Isis, infatigable, recommence ses recherches ; elle parvient à en retrouver tous les fragments, sauf un seul, et leur donne enfin une sépulture définitive, assurant ainsi le repos de l'Egypte et le maintien de tous les bienfaits d'Osiris.

Telle était la religion des Egyptiens : elle était bien éloignée de l'idolâtrie. Du reste, l'idolâtrie ne peut exister chez les hommes qu'à l'état d'erreur individuelle ; nulle part elle ne peut et n'a jamais pu former un corps de religion.

Toutes les religions partent d'un même principe : l'adoration de Dieu, et toutes, comme des chemins différents qui aboutissent au sommet d'une même montagne, se proposent le même but : l'amélioration de l'homme. Les religions diffèrent par leurs dogmes de détail, qui ne sont guère que des allégories, et par leurs pratiques, qui, dans chaque pays, ont dû se mettre en harmonie avec les mœurs du temps, avec le génie du peuple. Toutes, pour ne pas rester dans une région mystique trop élevée, ont dû adopter certains emblèmes matériels ; et partout il existe des hommes peu éclairés qui, ne pouvant comprendre le sens profond de ces emblèmes, en font l'objet d'une adoration réelle. Mais, en agissant ainsi, ils vont, dans leur piété mal entendue, contre l'essence même de la religion qu'ils croient suivre : ce n'est pas elle qu'il faut en accuser. Toute religion

Digitized by Google

est pure dans son essence, et exclut l'idolâtrie : celle des Egyptiens, pas plus qu'aucune autre, n'avait pu tomber dans cette erreur, qui eût été une négation d'elle-même.

C'est donc à Abydos, sur la terre même que nous foulons en ce moment, que doit se trouver le tombeau vénéré d'Osiris. Pendant toute la monarchie égyptienne, les plus riches et les plus puissants seigneurs du royaume tenaient à se faire enterrer à Abydos, afin de reposer dans la Terre-Sainte, et le plus près possible du Dieu. L'amoncellement successif de leurs tombes a formé une véritable colline artificielle, que les Arabes appellent aujourd'hui le *Kom-es-Sultân*. Il n'est pas étonnant que, lorsque des fouilles y sont entreprises, chaque coup de pioche pour ainsi dire amène la découverte de bijoux, de reliques, d'inscriptions précieuses, mêlées aux ossements humains et aux bandelettes sacrées. Quant à la tombe d'Osiris, on ne l'a pas encore trouvée ; et il est probable en effet que les Egyptiens, fidèles à leurs habitudes et à leurs croyances, en ont caché l'entrée avec autant de soin que possible ; mais chaque jour peut en amener la découverte.

On n'a trouvé, près de la nécropole, qu'un temple d'Osiris, qui n'est probablement pas éloigné du tombeau. Ce temple devait être d'une grande magnificence, car c'était l'un des lieux les plus révérés de toute l'Egypte ; mais il est malheureusement très-dégradé.

Quant à la ville même d'Abydos, elle a presque complètement disparu sous l'invasion des sables du désert libyque, qui débordent de toutes parts. Ils ont reconquis tout l'espace qui recouvrait la nécropole et les temples d'Abydos, comme ils ont envahi, non loin d'ici, Thinis, l'une des capitales de l'ancienne Egypte, et sur d'autres points, Gizeh, Memphis et Saqqarah. Il ne reste à Abydos que quelques pauvres villages arabes, qui, dans leur état actuel, représentent fidèlement la lutte du désert contre la culture, la lutte de Typhon contre Osiris et Isis : la végétation, toujours belle quoique près d'expirer, y ébauche encore un dernier sourire, prêt à être étouffée sous la masse inerte des sables.

Après l'exploration des ruines d'Abydos, un déjeûner substantiel nous était nécessaire. Pâtés, viandes froides, conserves, sans oublier les caisses de bouteilles de vins, avaient été soigneusement emballés à bord du *Béhéra* dès le matin, et placés sur le dos de deux chameaux, cheminant à pas comptés, que nous voyons arriver avec plaisir. Les caisses sont déballées ; une grande nappe est posée par terre, dans l'un des sanctuaires du grand temple, et nous nous groupons tout autour, assis sur ces mêmes blocs de pierre que toucha la main des ouvriers de Séti et de Ramsès. Mais nous sommes au milieu du désert, et sans abri suffisant ; le sable, poussé

Digitized by Google

par le vent, pénètre dans tous les sens autour de nous, à travers les couloirs, les fenêtres, les ouvertures de toute sorte : la nappe en est bientôt couverte. Jamais, je crois, ailes de poulet ne craquèrent autant sous la dent du voyageur. Mais le bordeaux et le champagne, élément liquide bien précieux aujourd'hui, finissent par avoir raison des injures de Typhon ; et un café salutaire, autre élément liquide encore plus bienfaisant, nous rend toute la force et la gaîté nécessaire au voyage du retour.

Nos chevaux avaient été abandonnés le matin dans la cour du grand temple, et remis à la garde d'une masse d'Arabes qui nous avaient accompagnés, en quête de bakchichs. Un peu de paille et une poignée d'orge avaient été leur nourriture ; quelques-uns même durent, je crois, s'en passer. Au moment du départ, je cherchai partout mon fringant compagnon du matin, ce charmant poney blanc d'argent, avec qui j'aurais voulu pouvoir achever tout le voyage d'Egypte; mais il me fut impossible de le découvrir ; il avait disparu. Sans doute quelqu'un de nos camarades, frappé comme moi de son allure sémillante, s'en était emparé déjà, et avait prudemment pris les devants. Ceci me chagrina d'autant plus, que j'avais confié à l'un des Arabes qui le gardaient mon parasol, ainsi qu'un manteau dans lequel j'avais enveloppé avec soin les trouvailles que je rapportais de la nécropole d'Abydos, des cornes de bélier, des bandelettes de momies, des débris de sarcophage en bois peint, et quelques scarabées sacrés. Arabe, manteau, cheval et scarabées, tout avait disparu. Je dus jeter mon dévolu sur une grande haridelle bai-brun, plus solide que brillante. Sa selle, qui devait avoir appartenu à quelque mamelouk, était recouverte de velours rouge, portant encore des traces de broderies d'or. Les étriers, formés, à la mode arabe, de larges plaques à rebords, en acier jadis damasquiné, étaient aussi vastes, je crois, qu'un fauteuil de malade. Ce n'est pas élégant, au point de vue occidental du moins; mais en somme, dans ces vastes selles et ces larges étriers, on se trouve mieux assis, pour un long voyage, qu'on ne le serait sur les quartiers d'une selle anglaise.

Le voyage du matin s'était effectué en bon ordre. Deux kavâss à cheval, en grande tenue et armés jusqu'aux dents, ouvraient la marche; et notre petite troupe, formant un peloton compact et s'avançant sur un chemin que nul de nous ne connaissait, avait défilé tranquillement comme à la parade. Mais le retour au bateau présenta une tout autre physionomie : les kavâss, animés par l'élément liquide à l'aide duquel ils avaient combattu l'invasion des sables, prirent les devants au grand galop; et chacun de nous, se précipitant sur leurs traces aussitôt qu'il fût en selle, les suivit ou

Digitized by Google

les dépassa suivant l'allure de sa bête, si bien que la troupe entière fut bientôt égrenée sur plus de deux lieues de chemin. Les premiers partis étaient déjà en vue du Nil quand les moins pressés s'arrachaient avec peine aux splendeurs du temple d'Abydos, et n'avaient pas encore enfourché leur coursier. Chacun de nous fit donc le voyage à peu près seul, entouré seulement de cinq ou six Arabes. Ces pauvres gens courent toute la journée à pied, et aussi vite que les chevaux eux-mêmes peuvent le faire. Notez qu'ils n'ont pas fait autre chose depuis le matin, qu'ils portent tous les menus objets dont nous n'avons pas voulu nous charger, et qu'ils n'ont rien bu ni mangé depuis le lever du soleil. Nous sommes en effet dans le Ramadan, et ils observent scrupuleusement le jeûne. Notre déjeûner fini, nous leur avions offert tout ce qui nous restait, autant et plus que nous n'en avions mangé nous-mêmes; mais pas un d'entr'eux n'en avait goûté une bouchée. Ils nous sourient doucement en montrant leurs longues dents blanches, et nous disent d'un air timide qui semble demander excuse : « *Ramadan !* » Ils se contentent d'engloutir les débris de victuailles dans les plis insondables de leurs burnous. Ce sera, espérons-le, pour leur souper de ce soir.

La nuit nous surprit en chemin. Le silence de la nuit étoilée, la beauté de la nature, la tiédeur de l'air, amènent invinciblement le voyageur à cheminer au pas. Nous nous réunissons par groupes, et nous achevons le voyage dans une douce rêverie.

C'est à notre retour d'Abydos que se place le second accident de notre expédition, un événement qui faillit mettre tout le Béhéra en deuil, et nous priver de la présence de Mme Thorm. Descendue de son cheval après une si longue course, Mme Thorm voulut rentrer de suite au bateau, et elle s'avança sans précaution sur l'étroite planche qui, seule, le faisait communiquer avec la terre ferme. Le pied lui manqua, et, bien que l'un de nous lui donnât alors la main, elle se laissa glisser dans le vide et disparut tout entière dans les eaux du Nil. Heureusement, avec l'aide de deux vigoureux fellahs, elle fut presque aussitôt repêchée, et ramenée dans sa chambre. Le docteur, devenu indispensable, lui prescrivit un excellent cordial, formé de quelques verres de vin chaud, et l'accident n'eut aucune suite fâcheuse. Le lendemain, au déjeuner, Mme Thorm nous assurait gaiement que jamais bain froid ne lui avait fait autant de bien.

Digitized by Google

VII

DE GIRGEH A KENEH. — LE TEMPLE DE DENDÉRAH

Le 8 décembre, nous remontons le Nil de Girgeh à Keneh. L'air est froid toute la matinée, et une rosée abondante couvre le pont : ce n'est que vers dix ou onze heures du matin que le soleil parvient à reconquérir son empire. Le Nil s'éloigne ici de la chaîne libyque, pour se rapprocher davantage de la chaîne arabique. La vallée entière, et le fleuve avec elle, décrit vers l'Est un vaste demi-cercle de 100 kilomètres de diamètre, qui vient finir au-delà de Thèbes, près d'Esneh. Entre Girgeh et Esneh il règne, chose rare en Egypte, une petite vallée accessoire, du côté de l'Ouest, qui forme le diamètre du demi-cercle, et dans laquelle se sont tracé un chemin les caravanes de chameaux, allant par terre d'Esneh à Girgeh, Syout, et dans la Basse-Egypte.

Nous croisons, dans notre navigation, de nombreux bateaux de transport qui descendent le Nil, chargés jusqu'aux bords de grains, de peaux, de produits divers de la Haute-Egypte et de la Nubie. Les plats-bords des bâtiments sont tous exhaussés par de petits muraillements faits de boue, mélangée de paille hachée, ce qui permet d'augmenter leur charge, qui arrive jusqu'à fleur d'eau. Si le Nil n'était pas aussi tranquille, les clapotements des vagues suffiraient pour délayer ce faible rempart et pour faire tout couler à fond. Je crois même que cet accident arrive quelquefois ; mais les navires se débarrassent sans doute, chemin faisant, d'une partie de leur cargaison dans les villes de Syout, Rhodah et Minieh ; car, dans toute la partie inférieure du fleuve, nous n'avons pas remarqué de barques aussi pesamment chargées. Nous rencontrons aussi plusieurs radeaux entièrement composés de poteries creuses, assemblées avec des roseaux ou des tiges flexibles de palmier. Toutes ces poteries viennent de Keneh, où il s'en fait un commerce considérable ; les pots sont assemblés en radeau sans le secours d'un seul morceau de bois, si ce n'est pour le gouvernail. Leur ouverture n'est pas bouchée et plonge dans l'eau ; l'air qu'ils contiennent suffit à faire flotter ce singulier assemblage, ainsi que les deux ou trois hommes qui le dirigent.

J'oubliais de dire, chose qui a cependant son intérêt pour le voyageur, que j'étais rentré la veille en possession de mon manteau et

Digitized by Google

des objets qui l'accompagnaient. Mon Arabe n'en retrouvant plus le propriétaire, pas plus que je ne l'avais retrouvé lui-même dans la foule, les avait fidèlement rapportés au bateau; et, en rentrant dans ma cabine, je retrouvai le tout qui m'attendait sur mon lit. Ce trait d'honnêteté est loin d'être une exception, et pendant tout notre séjour en Egypte, nous n'avons eu qu'à nous louer de la fidélité des Arabes. Dans le désordre de ce long voyage, il n'est pas un d'entre nous qui n'ait laissé vingt fois à leur garde, ou même complétement à l'abandon, mille objets qui auraient pu les tenter, des armes, des vêtements, du linge; rien n'a jamais été égaré. Quelques-uns prétendent que la crainte salutaire des kavâss et le respect des ordres du mudir entraient bien pour une part dans cette scrupuleuse fidélité.

Le 8 au soir, nous arrivons en face de Keneh, et nous y jetons l'ancre, juste au moment où se fait entendre le coup de canon qui annonce la fin du jour. Pendant tout le Ramadan, un coup de canon est ainsi tiré chaque soir dans toutes les villes de l'Egypte, pour indiquer aux fidèles le moment où cesse le jeûne obligatoire. Aussitôt après, chacun se met à boire et à manger. Les festins, dans les maisons riches, se prolongent quelquefois toute la nuit; et un autre coup de canon, tiré le matin, au moment où l'on commence à pouvoir distinguer un fil blanc d'un fil noir, marque l'heure à laquelle le jeûne recommence.

Souvent aussi nous nous trouvions, au moment de la chûte du jour, encore en train de naviguer, et c'était le coucher de soleil qui, seul, servait de régulateur à l'équipage. Je vois encore le vieux forban qui tenait le gouvernail rouler longuement sa cigarette entre ses doigts pendant que le disque du soleil plongeait de plus en plus sous l'horizon de sables du désert, pour ne l'allumer qu'au moment où il venait de disparaître. Fumer était son premier besoin après un long jeûne : quelques minutes après, il mangeait un morceau sans quitter le gouvernail.

Nos matelots étaient très-pieux. Deux ou trois fois par jour, chacun d'eux faisait isolément sa prière, sans ostentation, mais sans aucun respect humain. Le matelot qui voulait prier étendait sur le pont, au milieu des promeneurs, un petit tapis ou son propre burnous, et il s'y mettait à deux genoux, le village tourné vers l'Orient. A la fin de son oraison, il frappait trois fois le plancher de son front. Personne ne s'arrêtait; personne n'avait l'air de le remarquer. Il se relevait ensuite tranquillement, et se remettait à fumer ou à travailler à la manœuvre.

Notre capitaine faisait de même. Ce titre était porté par un moricaud qui commandait aux autres, mais qui avait, ma foi, le cuir

Digitized by Google

aussi tanné, et qui marchait, comme eux, toujours pieds nus. Lorsque je voulais lui donner une poignée de main, il ne manquait jamais de prendre ma main entre les deux siennes, de la porter à son cœur, à son front et enfin à ses lèvres, et d'y déposer un tendre baiser.

Nous aimions à voir l'air grave et sérieux que nos matelots et tous les autres habitants conservent dans leur vie habituelle, leur foi profonde, leur stricte observation des pratiques religieuses. Nous nous serions fait un scrupule de les choquer en rien. Car c'est une chose étrange : on ne pratique pas sa propre religion, mais on ne peut se défendre de respecter et d'aimer tous ceux qui pratiquent la leur.

Quant à Achmet-Effendi, c'était le Musulman frotté de civilisation, qui porte des bottes, une redingote noire, et du linge. Se faisant plus incrédule qu'il ne l'était au fond, sans doute afin de nous paraître aussi plus avancé en civilisation, il narguait volontiers certaines pratiques musulmanes; il déjeûnait et dînait comme nous ; et s'il faisait ses prières du Ramadan, c'est seulement quand il se trouvait seul dans sa chambre.

La ville de Keneh est assez éloignée du fleuve, et l'inondation du Nil, qui n'est pas encore retirée, rend la route presque impraticable. Comme nous devons d'ailleurs nous arrêter à Keneh au retour, nous nous bornons à faire une promenade dans les champs qui bordent la rive. Dans un champ de dourah à moitié moissonné, nous réveillons au passage deux Arabes qui, leur travail de la journée terminé, s'y sont établis pour y passer la nuit. Un chameau maigre dort à côté d'eux. Les deux Arabes se font un devoir de nous accompagner dans notre promenade, et nous donnent sur tout ce que nous rencontrons des explications très complaisantes, mais dont nous ne comprenons pas un mot. Nous revenons au bateau achever la soirée, en jouant aux échecs. Mon adversaire, qui me croyait sans doute un novice, voulait m'enseigner *le coup du berger*, et pariait de me faire mat en trois coups. Je lui offris, moi, de le faire mat en deux coups seulement, et cela de quatre manières différentes. Ce mat, qu'il ne connaissait pas, lui parut invraisemblable, et le pari fut tenu. Les enjeux furent, d'un côté, un scarabée sacré venant d'Abydos, et de l'autre, un petit poignard acheté au Caire avant notre départ. Rapporterai-je ici ce coup d'échecs, qui n'a qu'une relation très-indirecte avec le voyage d'Egypte ? C'est sans doute inutile ; car tous nos lecteurs savent qu'il suffit, pour le réussir, que le noir joue au premier coup pion du roi, et, au second, celui du fou du roi de deux pas : alors le blanc fait échec et mat par sa dame.

Digitized by Google

Nous consacrons la matinée du 10 à visiter le temple de Dendérah. Il est situé en face de Keneh, mais de l'autre côté du Nil. Quand on a traversé le fleuve en barque, on n'a que trois quarts d'heure de chemin à faire pour s'y rendre à pied.

Le temple de Dendérah est un des temples les mieux conservés et les plus importants de l'Egypte, mais il est aussi un des plus récents. Commencé sous les derniers Ptolémées, il ne fut terminé que sous Néron. Les noms les plus anciens qui figurent dans ses inscriptions hiéroglyphiques sont ceux de Cléopâtre et de son fils Ptolémée Césarion. Jésus-Christ vivait à Jérusalem pendant qu'on achevait de bâtir cet édifice.

Pour donner une idée de ce qu'était, encore à cette époque, un temple égyptien complet, nous aurons recours, en l'abrégeant, à la description que donne de Dendérah le savant français à qui l'Egypte est redevable de tant de brillantes découvertes, M. Mariette, aujourd'hui établi en Egypte avec le titre de bey, et directeur du musée de Boulaq, musée qui n'est que la collection des trophées conquis par ses travaux.

Le temple de Dendérah s'élève, comme tous les temples égyptiens, au centre d'une vaste enceinte, qui a près d'un kilomètre en tous sens. Sa façade a l'aspect massif et imposant qui caractérise l'architecture égyptienne; elle est formée d'une simple rangée de six colonnes. Dans l'ancienne architecture égyptienne, les colonnes d'une même rangée sont toujours réunies, dans les façades, par de petits murs qui vont de l'une à l'autre, et qui ont à peu près hauteur d'homme. La façade de Dendérah nous prouve que, sous les Ptolémées, on avait déjà renoncé à ces petits murs d'entrecolonnements; on sait que les Grecs, en idéalisant les colonnes, les ont également laissées de côté.

En franchissant la façade, on entre dans un grand vestibule, sombre et mystérieux, dont le plafond est supporté par vingt-quatre colonnes. La profusion de bas-reliefs, de tableaux, d'inscriptions dont le temple est couvert, sur les plafonds et les murs de toutes les salles, sur les portes, les fenêtres, les soubassements, sur les parois des escaliers et jusque sous les murailles des cryptes, ont permis de faire revivre l'ensemble en imagination, et de préciser quelle était la destination de chaque salle.

Le grand vestibule présente deux petites portes, ménagées sur les côtés, qui servaient au passage des prêtres et à l'entrée des offrandes, que nous verrons jouer un grand rôle dans le service intérieur du temple. Quant à la grande porte du milieu de la façade, par laquelle nous venons d'entrer, le roi seul avait le droit de la franchir. Le roi, faisant office de pontife suprême de la religion, s'y

Digitized by Google

présente, vêtu de la longue robe, les sandales aux pieds, le bâton du voyageur à la main. Avant qu'il puisse pénétrer dans le temple, il faut que les dieux l'aient reconnu comme roi de la Haute et de la Basse-Egypte ; et c'est aux cérémonies de cette consécration que les premiers bas-reliefs, à droite et à gauche de la porte d'entrée, sont destinés. On y voit le roi, sortant de son palais et se présentant à la porte du temple. A droite, c'est-à-dire du côté du nord, il est reconnu comme roi de la Basse-Egypte, qui est en effet au nord ; à gauche, c'est-à-dire du côté du sud, il est salué roi de la Haute-Egypte. A son arrivée, Thoth et Horus lui versent les emblèmes de la purification. Les déesses Ouat'i et Suvan le coiffent de la double couronne ; après quoi Month, dieu reconnu à Thèbes, et Toum, dieu reconnu à Héliopolis (les deux capitales d'alors), prennent le roi par la main, et le conduisent en présence de la déesse. Ainsi, le vestibule répond bien à sa destination : ce n'est qu'une entrée où le roi se prépare aux cérémonies que nous allons lui voir célébrer dans l'intérieur de l'édifice.

Après le vestibule viennent dix salles de diverses grandeurs, formant le temple proprement dit. Tout y est fermé ; tout y est sombre et silencieux. C'est dans ces dix salles que les prêtres s'assemblaient, et faisaient les préparatifs des fêtes. Une sorte de calendrier, gravé sur les murs, nous apprend de quelle nature étaient ces fêtes. Elles consistaient surtout en processions, qui circulaient dans le temple, montaient sur les hautes terrasses qui le recouvrent et dominent la campagne, puis redescendaient pour parcourir, conformément aux rites sacrés, toutes les parties de l'enceinte extérieure.

Dans le temple, on préparait les offrandes, on déposait tous les emblèmes que l'on devait porter en cérémonie pendant les processions. Ainsi, la quatrième grande chambre, qui est placée au centre de l'édifice, servait au dépôt de quatre barques sacrées, qui jouaient un rôle important. Au repos, ces barques étaient posées sur des coffres ; quand il fallait les faire sortir du temple, on les ajustait sur des barres de bois qui servaient à les transporter. Au centre de chacune d'elles était un compartiment toujours fermé, où l'on plaçait l'emblème mystérieux de la divinité à laquelle la barque était dédiée. — Une autre salle servait de laboratoire pour préparer les huiles et les essences avec lesquelles on parfumait le temple et les statues des dieux ; deux autres servaient à consacrer les offrandes qui arrivaient de la Haute et de la Basse-Egypte.

Dans la salle qui renfermait le trésor du temple, les bas-reliefs nous montrent le roi consacrant et offrant à la divinité des sistres, des pectoraux, des miroirs, des ustensiles de toute sorte, en or, en argent, en lapis. Une chambre voisine servait de dépôt aux vête-

Digitized by Google

ments dont on habillait les statues des dieux; ces vêtements étaient conservés dans des coffrets soigneusement fermés, et toutes les provinces de l'Egypte contribuaient à leur entretien.

La fête principale du temple se célébrait le premier jour de l'an, et avait pour objet et pour signal l'apparition dans le ciel de l'étoile Sirius; ainsi le calendrier égyptien était réglé sur l'année sidérale, et non sur l'année solaire. Cette fête était si importante, qu'on lui a consacré à Dendérah comme un petit temple complet, bâti dans l'intérieur du grand. Il se compose d'une chapelle, où l'on disait des prières, d'une cour où l'on rassemblait les offrandes et les victimes, d'un lieu de dépôt pour les objets précieux et les emblèmes, et de trois salles où le roi consacrait les offrandes.

Comme toutes les autres fêtes du temple, la fête du nouvel an consistait surtout en processions. On trouve les détails de ces processions dans les bas-reliefs qui garnissent les cages des deux escaliers. Le roi marche le premier. Treize prêtres le suivent en portant les emblèmes des divers grands dieux, les offrandes, etc.... La procession monte par l'escalier du nord, où elle est figurée, s'arrête sur la terrasse, dans le petit temple, dont chacune des douze colonnes est consacrée à l'un des mois de l'année, et redescend enfin par l'escalier du sud, ainsi que le représentent les bas-reliefs des parois.

Enfin, à la partie postérieure du temple se trouvent onze autres salles plus petites, qui étaient particulièrement réservées aux mythes et aux mystères. La plus reculée de toutes est le sanctuaire, où l'on cachait à tous les yeux l'emblême mystérieux du temple, qui était ici un grand sistre d'or pur; le roi seul pouvait pénétrer dans cette salle.

Les autres salles étaient consacrées chacune à un dieu particulier. Dans l'une on invoquait Isis; dans d'autres Osiris, supposé renaissant après sa mort : il est vainqueur de ses ennemis, représentés, dans un bas-relief, sous la forme d'un crocodile, que le dieu, armé d'une pique, fait marcher à reculons. Ailleurs, on adore Hathor, considérée comme le récipient où le soleil prend chaque jour sa naissance; Pascht, ou le feu qui vivifie; Horus, ou la lumière triomphant des ténèbres, etc.

Tel est le temple proprement dit. Le temple égyptien n'est donc pas, comme nos églises, un lieu où les fidèles se rassemblent pour dire la prière. On n'y trouve ni chambres d'habitation pour les prêtres, ni lieux de réunion pour les fidèles, ni traces d'initiation ou d'oracles, rien enfin qui puisse laisser supposer qu'en dehors du roi et des prêtres, le public y ait jamais été admis. Mais le temple est un lieu de dépôt, de préparation, de consécration. On y célèbre

Digitized by Google

quelques fêtes l'intérieur; on s'y assemble pour les processions; on y conserve les objets du culte. Si tout y est sombre, si, dans ces lieux où cependant rien n'indique qu'on ait jamais fait usage de flambeaux, il régnait des ténèbres à peu près complètes, ce n'est pas pour augmenter par l'obscurité le mystère des cérémonies, c'est pour mettre en usage le seul moyen possible de préserver les objets précieux et les vêtements divins des insectes, de la poussière du dehors, du soleil, et de la chaleur elle-même. Quant aux fêtes principales, le temple n'en était que le noyau, le point de départ; elles consistaient en processions qui se répandaient au dehors à la pleine clarté du soleil, jusqu'aux limites de la grande enceinte, en briques crues, qui enferme l'espace consacré tout autour du temple. En somme, le temple n'était donc pas tout entier dans ses murailles de pierre, et ses vraies limites étaient plutôt celles de l'enceinte. L'édifice n'était qu'une sorte de sacristie où ne pénétraient que le roi, comme grand pontife, et les prêtres. Dans l'enceinte, au contraire, se développaient les longues processions; et si le public n'y était pas encore admis, on pense cependant que quelques initiés pouvaient y prendre place. Dans l'état actuel des lieux, les misérables maisons coptes et arabes qui ont envahi tout le pourtour du temple et toute l'enceinte ne permettent plus de se rendre bien compte de ce que devait être le temple, quand il s'élevait, isolé et majestueux, au milieu d'un vaste parvis, que de hautes et sombres murailles de briques bornaient aux quatre coins de l'horizon.

Malheureusement toutes ces belles sculptures, tous ces bas-reliefs admirables, profondément gravés dans le granit ou le grès à grains fins, et que la sécheresse du climat mettait à l'abri pour toujours des injures du temps, ont été affreusement mutilés par la main des hommes. Toutes les têtes des rois, et surtout des dieux, tous les attributs religieux ont été piqués avec des instruments pointus, jusqu'à ce qu'ils aient disparu. Plus les figures étaient belles, colossales, et placées en évidence, plus la rage des dévastateurs s'est acharnée contre elles. Ce massacre, fait si méthodiquement et avec tant de patience, ne peut avoir été l'œuvre de hordes conquérantes; dans une guerre ou dans un pillage, on brûle un palais, une ville, mais on ne consacre pas des jours et des mois de travail à mutiler des milliers de figures l'une après l'autre. Le zèle ardent de néophytes religieux peut seul expliquer cette dévastation, qui est générale dans tous les temples de la Haute-Egypte. Elle remonte en effet à l'époque où l'ancien culte égyptien disparut devant le culte chrétien; elle eut pour signal le trop célèbre édit rendu en 389 par l'empereur romain Théodose, pour ordonner la destruction du temple de Sérapis à Alexandrie. « Non-seulement, dit Tillemont (*Histoire*

Digitized by Google

des Empereurs romains), on abattit dans cette ville divers petits édifices consacrés aux idoles, (et il y en avait presque autant que de colonnes), mais, de plus, on jeta par terre tous les temples et toutes les statues qu'on put trouver dans toutes les villes de l'Egypte, dans les châteaux, dans les bourgs, dans la campagne, sur les bords du fleuve, et jusque dans les déserts. » Ce qu'on ne put pas abattre, on le brisa ; ce qu'on ne put pas briser, on le mutila. Le feu n'avait aucune prise sur ces monuments de grés et de granit ; ce n'est qu'avec des ciseaux d'acier, et à force de travail et de patience, que l'on put parvenir à mutiler toutes ces belles figures, dues aux artistes des Touthmosis, des Ramsès, des Séti, et que trente siècles écoulés n'avaient pu même effleurer. Partout, à Thèbes, à Ombos, à Philœ, et jusqu'à Ipsamboul en Nubie, on retrouve les mêmes dévastations.

Le temple de Dendérah dut une partie de la célébrité qu'il a acquise chez les modernes au fameux Zodiaque qui y fut découvert, et qui fut, à cette époque, transporté à Paris. On sait que, sur ce Zodiaque, le solstice d'été, qui est aujourd'hui dans le signe astronomique du Cancer, se trouve placé dans le signe du Lion. Or, la position de ce solstice varie, quoique très-lentement, avec le cours des années ; et l'astronomie permet de calculer de combien de degrés il se déplace en un siècle. Partant de là, l'on avait calculé à combien de siècles devait remonter la construction de ce Zodiaque, considéré comme l'image exacte du ciel à l'époque où il fut établi, ce qui indiquait par conséquent l'anquité du temple de Dendérah lui-même. La construction du temple aurait remonté, d'après ce calcul, à plus de cinq mille ans. Un autre planisphère, découvert à Esneh, plaçait le solstice sous le signe de la Vierge, ce qui assignait au temple d'Esneh une antiquité encore beaucoup plus reculée. Mais après bien des controverses, qui mirent en feu les savants et les académies, on fut obligé de reconnaître que ces zodiaques étaient tout simplement des dessins de fantaisie, exécutés par des artistes ignorants. C'est Champollion qui leur porta le coup de grâce, en démontrant, par l'étude des hiéroglyphes, que le temple de Dendérah, aussi bien que celui d'Esneh, ne remontait qu'aux dernières époques de l'Egypte ancienne, et avait été bâti sous les Ptolémées.

Dans l'épaisseur des fondations du temple de Dendérah, se trouvent ménagée des cryptes, longs corridors et chambres secrètes, où nous pénétrons armés de flambeaux. Ces cryptes étaient de véritables oubliettes : elles n'avaient ni portes, ni fenêtres, ni ouvertures d'aucune sorte ; et, quand on voulait y pénétrer, on ne pouvait le faire qu'en déplaçant par un mécanisme caché la pierre scellée qui

Digitized by Google

en bouchait l'entrée. Des chambres intérieures du temple il eût été impossible même de soupçonner leur existence.

Ces cryptes paraissent avoir servi seulement de lieux de dépôt pour les statues des divinités, en or, en argent, en lapis, en bois sculpté ; pour les sistres, les colliers, les emblêmes de toute sorte, en dehors des jours de fête où ils servaient dans les processions. Leurs murailles sont encore couvertes d'inscriptions et de bas-reliefs indiquant en détail le nombre, les dimensions, la matière des objets précieux qui doivent y être enfermés.

Mais ce qu'il est impossible d'imaginer, impossible aussi de se rappeler sans horreur, c'est l'odeur infecte et repoussante que l'on respire dans ces cryptes, dès qu'on y a mis le pied. Comme nous l'avons dit, le jour ni l'air n'y pénétrent jamais ; et tout ce qu'il y a de chauve-souris en Egypte s'y est donné rendez-vous. Des couches épaisses de ces oiseaux immondes, posées les unes sur les autres, couvrent les plafonds et les murs ; et des générations nombreuses ont dû aussi y mourir depuis une longue suite de siècles, et y attirer un nombre prodigieux d'insectes de toute nature. — Morts et vivants gisent là pêle-mêle dans tous les trous, dans tous les coins, sous toutes les pierres. La décomposition des uns et les exhalaisons des autres suffisent à expliquer cette odeur affreuse qui vous prend, dès l'entrée, à l'odorat, aux yeux, à la gorge, et vous fait passer des frissons dans tout le corps.

Le temple de Dendérah une fois visité, nous rentrons au bateau en tirant sur notre chemin quelques oiseaux au brillant plumage. La cloche du déjeuner, ou plutôt la casserole traditionnelle, nous réunit à son appel ; et, au moment où nous nous mettons à table, le sifflet de la machine se fait entendre, et le bateau s'ébranle pour continuer sa route vers le Midi, dans la direction de Thèbes.

La distance à franchir n'est que de 71 kilomètres ; et le soir, à neuf heures, nous étions arrivés. Le bateau s'amarre solidement sur la rive droite du fleuve, à Louqsor, où nous devons passer trois ou quatre jours.

VIII

THÈBES. — LE VILLAGE ET LE TEMPLE DE LOUQSOR.

Thèbes fut probablement la plus grande et la plus belle ville de l'ancienne Egypte. Elle remonte à des temps moins reculés que

Digitized by Google

Héliopolis, Memphis et Thinis, qui furent les premières capitales du pays, à l'époque où la civilisation ne s'étendait encore que sur la partie inférieure de la vallée du Nil. Les rois des XIe et XIIe dynasties y fondèrent une monarchie indépendante de Memphis, de 2900 à 2500 avant l'ère chrétienne; et, sous les Pharaons de la XIIIe dynastie, Thèbes devint la capitale reconnue de toute l'Egypte. Elle garda ce rang souverain jusqu'à la fin de la XXe dynastie, 1100 ans avant notre ère, ce qui explique pourquoi elle est seule nommée dans Homère, tandis que Memphis ne l'est pas. Tous les souverains qui s'y succédèrent tinrent à honneur d'y élever des temples, des palais, de magnifiques monuments. Elle avait, au temps de sa splendeur, d'après une notion que l'on trouve rapportée dans Diodore, 140 stades ou 26 kilomètres de tour, c'est-à-dire la même dimension qu'avait Paris avant 1860. Homère la nomme fréquemment Thèbes aux cent portes, non qu'elle ait eu cent portes d'entrée, mais sans doute à cause des nombreux pylônes qui décorent l'entrée de ses temples, et qui sont comme autant de portes monumentales, ou d'arcs-de-triomphe.

Il nous reste de Thèbes des ruines nombreuses et imposantes; aussi la visite de cette ville forme-t-elle toujours pour les voyageurs le but principal, quelquefois le but unique, d'un voyage dans la Haute-Egypte. Notre première pensée, en arrivant le soir à Louqsor, est d'aller jeter un coup d'œil sur le grand temple de Karnak. Nous sommes impatients d'admirer le plus vaste et le plus beau monument, non-seulement de Thèbes, mais de l'Egypte entière.

Il fait nuit; mais la clarté de la lune nous suffira pour jeter un coup d'œil d'ensemble sur les ruines, auxquelles elle doit prêter un caractère merveilleux. Du village de Louqsor, nous nous rendons à pied à Karnak, trois amis et moi. Au bout d'une demi-heure de marche, nous arrivons en vue d'une masse imposante de constructions; nous nous approchons, et nous nous trouvons bientôt au pied d'un immense pylône, qui précède l'ensemble des édifices, et qui se dresse dans le ciel comme un arc-de-triomphe gigantesque. Nous montons, non sans peine, et en nous aidant des mains et des genoux, sur la terrasse qui le surmonte, et qui est grande elle-même comme une vaste cour. Placés sur ce piédestal, nous dominons tout l'ensemble, et nous restons confondus d'admiration devant le plus merveilleux amas de ruines que l'on puisse voir.

Les arcs-de-triomphe, les statues colossales, les sphinx accroupis, les forêts de colonnes, les obélisques, les grandes salles des temples, se déroulent à nos yeux éblouis, à la vive clarté de la lune, qui ajoute encore à leur aspect fantastique. C'est ainsi qu'il faut voir Karnak pour la première fois. Nous ne nous lassons pas de par-

Digitized by Google

courir les terrasses supérieures du monument, de redescendre dans les salles des temples, d'en mesurer les énormes colonnes, et de parcourir d'un œil curieux les longues pages de bas-reliefs, à jamais incrustés dans les murailles.

Nous entrons ainsi, guidés par le hasard, dans la grande salle hypostyle, la merveille des merveilles. Une forêt de colonnes gigantesques nous entoure, et la fin de leurs longues avenues se perd dans l'obscurité. La clarté de la lune en frappe quelques-unes ; une de ces colonnes a chancelé sur sa base, et est venue s'appuyer sur sa voisine. Des blocs énormes forment le plafond ; plusieurs d'entr'eux se sont écroulés et gisent à terre devant nous ; mais nous n'arrivons même pas à la moitié de leur hauteur. Quelles mains puissantes ont donc élevé jusqu'aux cieux ces masses énormes de pierre ? à quels dieux a-t-on pu ériger un temple aussi colossal ? Le sentiment du grand et du majestueux nous envahit tout entiers.

Une partie de la nuit s'était écoulée dans cette contemplation. On était inquiet de nous au bateau ; et en revenant à Louqsor, nous rencontrâmes une députation du *Béhéra* qui venait au devant de nous, accompagnée de jeunes Arabes portant des falots, que la lune rendait cependant bien inutiles ; car elle éclaire ici autant et plus que le soleil à Londres.

Le lendemain, il s'agissait de mettre un peu d'ordre dans la manière dont nous visiterions les diverses ruines de Thèbes ; et ce n'est certes pas Achmet qui nous y aida. Bien qu'il eût déjà fait, nous dit-il, quatre fois ce voyage, jamais il ne put nous donner un renseignement quelconque, fût-il même inexact, sur les distances à franchir, les chemins à prendre, les directions à suivre. Il est vrai qu'il avait une manière à lui de faire le voyage : jamais il ne nous accompagna dans aucune excursion, ne fit avec nous la moindre promenade. Il s'était fait une loi de rester au bateau, sans doute pour veiller à la conservation des vivres et à l'emballage du déjeuner. — Si, comme nous l'avons pensé, il avait fait de la même manière tous ses voyages dans la Haute-Egypte, je comprends qu'il ait dû garder envers nous, en matière de renseignements, une prudente réserve. Il voulait nous persuader que toutes ces beautés, toutes ces splendeurs des ruines, étaient pour lui chose rebattue, comme le serait Paris pour un Parisien chargé d'y promener un étranger ; mais j'ai toujours pensé, pour ma part, qu'il pouvait y avoir un peu de jalousie dans son fait. Il se sentait humilié de voir tant d'hommes jeunes, avides de plaisirs, munis d'argent, animés de la passion de l'inconnu, se promener en connaisseurs à travers toutes ces merveilles ; tandis que lui-même, pauvre Achmet, n'accomplissait près de nous qu'une fonction subalterne. Un peu d'ins-

Digitized by Google

truction et de l'aménité lui auraient donné parmi nous, dès le premier jour, une place à part, un rôle important et respecté ; mais la tâche était au-dessus de ses forces, et, s'il n'eut pas assez d'esprit pour la mener à bien, il en eut assez pour souffrir de n'avoir pu même l'entreprendre. Bref, nous dûmes nous passer d'Achmet pendant tout notre voyage, et nous conduire tout seuls, comme de grands garçons.

La ville de Thèbes était située sur les deux rives du Nil. Les ruines qui en restent forment quatre groupes principaux, connus sous les noms de Louqsor, de Karnak, de Bab-el-Molouk et de Médinet-Abou, d'après les noms des villages fellahs qui en sont voisins. Louqsor et Karnak sont situés sur la rive droite du fleuve ; Bab-el-Molouk et Médinet-Abou sont sur la rive gauche. Au temps de la prospérité de Thèbes, il devait exister entre les deux rives un ou plusieurs ponts de bâteaux ; mais on n'a retrouvé aucune trace de l'établissement d'un pont fixe, soit en pierre, soit en bois. Aujourd'hui, il n'y aucune communication permanente établie d'une rive à l'autre ; on ne peut traverser qu'en bateau.

Le premier jour nous nous décidons à visiter Louqsor et Karnak, et nous réservons les ruines de la rive gauche pour le second et le troisième jour.

Le temple de Louqsor date de la XVIIIe dynastie, 1530 avant Jésus-Christ. Il fut bâti par Aménophis II, et complété par Sésostris. Malheureusement il est aujourd'hui enfoui jusqu'à plus de moitié de sa hauteur, sous un monticule artificiel, formé de sables et des débris de la ville antique. Les habitations modernes se sont établies sur ce monticule et ont envahi de tout côté ce qui restait du temple. L'Arabe qui sert de consul anglais s'est bâti une demeure entre les colonnes de la grande colonnade qui fait face au fleuve. Une mosquée a été établie dans une des cours ; des masures ont été accolées partout aux murs antiques ornés de bas-reliefs. Les fellahs ne respectent rien ; ils arrachent toutes les pierres que leurs faibles mains peuvent manier, pour en faire les murs de leurs jardins, et ils établissent leurs écuries, ou même leurs demeures, plus sales certainement que les écuries, dans les chambres de l'ancien temple où ils peuvent pénétrer.

En avant du temple de Louqsor se trouvent deux grands pylônes, qui ont été élevés par Sésostris. On sait que l'on nomme pylône une sorte de porte monumentale, complétement séparée de l'édifice, et que l'on ne peut mieux comparer qu'à un arc-de-triomphe à une seule ouverture. Les pylônes sont toujours beaucoup plus larges que hauts ; mais ils vont en s'amincissant, depuis la base jusqu'à la terrasse qui les surmonte, ce qui, joint aux sculptures élancées qui en

Digitized by Google

décorent les faces, contribue à leur donner une certaine légèreté.

Devant les pylônes, Sésostris avait fait dresser ses deux obélisques et ses deux statues colossales. Les deux statues, taillées, de même que les deux obélisques, dans un seul bloc de granit rouge des carrières de Siène, sont enterrées aux trois quarts, et n'ont plus au-dessus du sol que le buste et la tête, qui sont très-mutilés. Comme toutes les figures analogues qui se rencontrent devant les monuments égyptiens, celles-ci sont assises ; leurs proportions sont celles de statues de treize mètres de haut, la hauteur d'une maison à trois étages. Des deux obélisques de Sésostris, il n'en reste plus qu'un : celui qui se trouvait à droite de la porte d'entrée a été donné à la France en 1836 par Méhémet-Ali, et décore aujourd'hui très-heureusement la place de la Concorde à Paris. Il a 23m 57 de hauteur. Ces deux obélisques sont d'une beauté d'exécution extrêmement remarquable : les hiéroglyphes, gravés en creux sur leurs quatre faces, ont une pureté et une finesse que le temps n'a pas altérées. Ces inscriptions ne contiennent d'ailleurs que le développement des titres de Ramsès, ou Sésostris, accompagnés de tout le formulaire honorifique du style égyptien.

Après le double pylône d'entrée vient une cour rectangulaire entourée d'un double rang de colonnes, qui formaient une galerie continue surmontée de larges terrasses. — Mais les masures arabes dont cette cour est encombrée permettent à peine d'en reconnaître la disposition ; c'est là que les Musulmans ont établi une mosquée. Après cette cour vient un nouveau pylône, dont la façade est ornée d'une grande colonnade ; puis une nouvelle cour, et enfin le temple, composé d'un vestibule, de diverses salles, dont les murs sont couverts de peintures, et d'un sanctuaire. Mais l'enfouissement de toutes les constructions, et surtout les sordides habitations des coptes et des fellahs qui encombrent tout, et dans lesquelles il faut entrer à chaque instant pour examiner un pan de mur, un chapiteau de colonne, un débris de bas-relief, rendent la visite du temple de Louqsor difficile, fatigante, et peu intéressante. On y retrouve seulement çà et là avec plaisir quelques pages de bas-reliefs et de peintures murales, qui ont échappé aux dévastations des néophytes chrétiens. Cela tient à ce que les salles qui les contiennent avaient été consacrées à des couvents ou à des églises du nouveau culte. Les murs ont été, à cette époque, recouverts d'un enduit de chaux de un centimètre d'épaisseur environ, sur lequel on a grossièrement tracé quelques peintures religieuses du rit chrétien, qui ont caché et protégé les œuvres plus anciennes. En grattant aujourd'hui cet enduit, on met à découvert les sculptures des artistes égyptiens. Malheureusement, les pages ainsi rendues à la lumière sont expo-

Digitized by Google

sées à une autre injure : les Arabes les brisent de leur lourde main, pour en arracher des débris qu'ils vendent, malgré la défense du gouvernement du vice-roi, aux voyageurs et aux collectionneurs d'antiquités.

Il y a un grand enseignement dans ce faible enduit de chaux, posé par des mains chrétiennes sur les figures sacrées de l'ancienne Egypte, et bientôt arraché par des mains musulmanes. Comme lui, le christianisme n'a fait que passer en Egypte : ce n'était pas la religion qui convenait au climat. Aux hommes sérieux qui habitent les pays du Nord, il faut une religion raisonnable, qui satisfasse l'esprit ; aux peuples artistes et impressionnables des climats tempérés, une religion basée, en pratique, sur des cérémonies pompeuses, en dogme, sur un amour mystique, qui émeuve le cœur. Quant à ceux qui approchent des régions brûlantes du Tropique, c'est à leurs sens qu'il faut s'adresser : leur religion devra s'appuyer sur les jouissances matérielles, et sur le fatalisme cher à l'indolence.

Introduit en Egypte dans toute sa rigueur primitive dès le premier siècle de Jésus-Christ, le christianisme y avait enfanté bientôt après cet entraînement cénobitique qui couvrit d'ermites les solitudes de la Thébaïde. C'est son côté mystique, qui, adopté avec enthousiasme, y avait été de suite porté jusqu'aux dernières limites de l'exagération. Les temples des dieux nationaux se maintinrent cependant longtemps encore vis-à-vis du nouveau culte ; car on y a trouvé des inscriptions hiéroglyphiques qui descendent jusqu'au milieu du IIIe siècle. La ruine totale de ce culte ne date que de la fin du IVe siècle, de l'édit célèbre, déjà cité plus haut, de l'empereur Théodose, en 389. Or, l'Egypte fut conquise, et entraînée dans la religion musulmane, par Amrou, lieutenant du khalife Omar, en l'an 18 de l'hégire, 640 de notre ère : le christianisme n'y a donc régné que deux siècles et demi, vingt fois moins longtemps que l'antique religion du pays.

Le petit village de Louqsor a une certaine importance, qu'il doit tout entière au passage des touristes qui visitent la Haute-Egypte. Tous s'arrêtent en général ici, au moins une huitaine de jours. C'est la halte obligée et le lieu de séjour le plus commode pendant un voyage qui, en dahabieh, ne peut pas s'effectuer en moins de deux ou trois mois. La plupart de ces barques de plaisance portent le pavillon anglais ou américain ; il y en a peu qui soient frétées par des Français. Il est inutile de dire qu'on revient tous les jours à son bateau pour y coucher et y prendre ses repas, le pays ne pouvant fournir que quelques provisions fraîches, des moutons, poulets, pigeons, des grains, des légumes et des fruits : les services

Digitized by Google

d'un cuisinier, que l'on amène avec soi, sont indispensables.

On trouve à Louqsor des consuls des principales nations de l'Europe. Ce ne sont rien moins que des personnages; ces fonctions (et je ne saurais dire en quoi elles consistent; elles me paraissent ici de véritables sinécures) sont exercées par des Arabes d'une position plus aisée que le reste des habitants. Le drapeau national flotte au-dessus de leur toit, et un écusson armorié décore la porte de leur demeure.

Le consul allemand habite une demeure assez confortable, en face de la rive où s'amarrent les bateaux des voyageurs. Il fait un certain commerce d'antiquités égyptiennes, qu'il vend aux étrangers, mais qu'il ne peut se procurer que par des moyens réprouvés; car toute fouille, en Egypte, est défendue aux particuliers. Il n'y a que le gouvernement qui ait le droit d'en exécuter, et il n'en vend jamais les produits.

Le consul anglais, je l'ai dit, s'est construit une demeure dans l'intérieur du grand temple. Il n'y a pas en ce moment de consul français. M. de Lesseps ayant fait dernièrement un voyage à Louqsor, plusieurs des habitants du pays, déjà représentants de quelqu'autre puissance européenne, se sont mis en instance auprès de lui, dans le désir de pouvoir arborer aussi le drapeau tricolore. Je ne crois pas que cette question soit de nature à mettre le feu à l'Europe, ni à raviver la question d'Orient, ce phénix éternellement prêt à renaître de ses cendres.

Chacun de nous profite de ses soirées pour aller faire une visite à son consul; et nous, Français, nous sommes très-bien accueillis par tous. Ces consuls ne parlent pas la langue du pays qu'ils représentent, et nous ne pouvons nous faire entendre d'eux que par interprète. Cependant, le consul allemand entend quelques mots d'anglais, et son fils le parle très-couramment.

Les gens du peuple, qui se bousculent à grands cris sur la rive, et nous entourent chaque fois que nous descendons à terre, sont tous âniers, guides, et marchands d'antiquités. Ils sont surtout tous mendiants. Depuis que nous sommes en Egypte, l'éternelle demande du bakchich nous a été si souvent adressée, que nous n'y faisons même plus attention; c'est comme le tic-tac d'une horloge que l'on est habitué à entendre, et que l'on ne distingue plus. Il n'y a pas un individu sur cent qui passe près de nous sans nous crier : « *bakchich!* » et le voyageur qui aurait voulu faire droit à chaque demande aurait certainement dépensé plus de cent mille francs dans son voyage, et se serait couché, le soir, le bras plus fatigué que le laboureur après avoir creusé un pénible sillon.

Les ânes pullulent à Louqsor; ce sont des montures très-com-

Digitized by Google

modes. Les enfants qui les amènent aux étrangers ont retenu par-ci par-là quelques mots d'anglais et de français qu'ils placent à tort et à travers. « *Par ici* ! *par ici* ! *Very beautiful, Sir* ! *Mon prince* ! *Dis donc* ! *dis donc*; *attendez.*» Ce mot : *Dis donc* ! leur est surtout resté très-familier : il paraît que c'est celui que deux Français s'adressent le plus souvent l'un à l'autre. Le mot : *Attendez* ! a également quelque chose de caractéristique. N'est-ce pas le premier que l'on a toujours besoin de crier au Français en voyage, toujours inquiet et pressé ? Le passage récent à Louqsor de M. de Lesseps et de l'Impératrice des Français a contribué à enrichir le vocabulaire des petits âniers ; tous nous offrent à l'envi les baudets qui ont eu l'honneur de trotter sous ces grands personnages. « *Par ici* ! *dis donc* ! *bon baudet* ! *baudet Impératrice* ! *Attendez* ! *baudet monsiou Lesseps* ! » Au Caire, nous avions déjà remarqué que tous les guides s'appelaient Hassan, frère d'Hassan, guide de M. de Lesseps. Que de bonne naïveté dans ces petites malices de pauvres gens, à peine frottés à la civilisation, et qui se voient déjà entraînés à en emprunter le premier vice, le mensonge !

IX

THÈBES. — LE TEMPLE DE KARNAK

Pour nous rendre de Louqsor à Karnak, nous prenons, le 10 au matin, accompagnés de nos âniers, un petit chemin bien frayé par les touristes, qui circule au milieu des champs de maïs, d'orge et de dourah, aujourd'hui en pleine récolte. Nous traversons quelques masures, constituant le village de Kafr ; nous apercevons devant nous un autre village arabe, portant le nom de Karnak, nom auquel le voisinage du temple donne maintenant une célébrité universelle, et nous arrivons bientôt aux ruines elles-mêmes.

Sur tout le chemin que nous venons de parcourir, nous trouvons à droite et à gauche, à des intervalles assez rapprochés, des débris de piédestaux et des restes de sphynx. Plus on approche de Karnak, plus ces fragments se multiplient ; et à Karnak même on trouve des sphynx entiers. Ils sont à corps de lion et à tête de femme, et de taille gigantesque ; chacun d'eux tient entre ses pattes une statue du roi Aménophis III, ce qui indique suffisamment que c'est ce roi qui les a fait élever. Cette avenue de sphynx réunissait le temple-

Digitized by Google

palais de Louqsor à celui de Karnak : elle faisait partie de cet ensemble extraordinaire de monuments. Elle n'avait pas moins de deux kilomètres de longueur, à peu près parallèlement au Nil, et devait compter six cents sphynx.

Immédiatement après avoir dépassé le village de Kafr, qui est encore à dix minutes du grand temple de Karnak, l'avenue fait un coude sur la gauche, et se continue par une avenue plus large, bordée de sphynx à tête de bélier, accroupis sur leurs piédestaux. Ils sont un peu mieux conservés que les précédents; mais cependant tous sont mutilés.

Ces avenues de sphynx devaient être quelque chose de prodigieux : elles s'étendaient sur un espace égal à celui qui sépare les Tuileries de l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, et faisaient partie intégrante d'un groupe immense de temples et de palais, deux fois plus étendu que tout le Forum romain, depuis le Capitole jusqu'au Colysée. Ici, elles nous conduisent d'abord à un propylône, ou arc-de-triomphe construit par Ptolémée Evergète, que l'on y voit figurer à côté de Bérénice, sa sœur et sa femme. Dans un des bas-reliefs, le roi est représenté en costume grec, ce qui est rare dans les monuments égyptiens, même du temps des Ptolémées.

Au delà de ce propylône, une nouvelle avenue de sphynx, dont plusieurs subsistent encore, conduit aux ruines d'un temple, œuvre de Ramsès III, puis à un autre édifice beaucoup plus petit, une sorte de chapelle, dont l'entrée regarde le fleuve, et qui était consacrée à la déesse Hathor.

Nous avons marché jusqu'ici dans le sens du fleuve, et nous arrivons au mur extérieur du grand temple de Karnak. Cet édifice a la forme d'un carré long, dont le grand axe, perpendiculaire au Nil, n'a pas moins de 400 mètres de longueur, c'est-à-dire autant que le Louvre, le Carrousel et les Tuileries réunis. Son entrée principale fait face au Nil ; un énorme pylône en forme la façade. Sa hauteur est de 44 mètres: c'est la même que celle de l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile à Paris ; sa largeur est de 113 mètres. En avant de ce pylône se trouvaient deux statues colossales, dont ils ne reste que des piédestaux, précédées par une nouvelle avenue de sphynx, qui s'avançait dans la direction du fleuve, sur une longueur de 60 mètres, mais dont on ne retrouve que peu de traces. C'était l'entrée principale du monument ; et ses proportions gigantesques donnaient une haute idée de l'intérieur.

Lorsque, venant du Nil, et par conséquent de l'Ouest, on traverse le pylône, on remarque, sur un de ses parois intérieures, l'inscription qu'y ont fait graver les membres de la commission

Digitized by Google

scientifique française, lors de l'expédition d'Egypte, en 1799. Elle est ainsi conçue :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, AN VII

GEOGRAPHIE DES MONUMENTS

Et au-dessous le tableau de la latitude et de la longitude des localités les plus remarquables de l'Egypte, déterminées par les observations astronomiques de la commission.

Une autre inscription placée sur l'autre paroi intérieure du portail fait face à celle-ci, et rappelle plus fastueusement une expédition qui a fait moins de bruit dans le monde.

I. Romani di ritorno dalle cateratte
Nel giorno IX febbraio MDCCCXLI
Contemplavano ammirati gli avanzi di Tebe,
Sui quali apponevano i loro nomi.

Quels étaient ces Romains de l'an 1841 ? C'est ce que je ne saurais vous dire ; car je n'ai pas pris la peine de copier les noms qui sont écrits à la suite de ces quatre lignes.

Un escalier ménagé dans l'intérieur du pylône permet de monter jusqu'à la terrasse qui le surmonte. C'est la partie la plus élevée de l'édifice, et, de là, on embrasse tout l'ensemble d'un coup d'œil. C'est sur cette même terrasse que nous avions grimpé instinctivement le soir de notre arrivée à Thèbes ; nous revoyons maintenant avec plus de détails, à la lumière du soleil, cette forêt de colonnes, de sphynx, d'obélisques et de statues colossales dont la clarté de la lune ne nous avait donné qu'un aperçu fantastique.

Le portail franchi, on se trouve dans une cour immense, qui n'a pas moins de 103 mètres de longueur dans le sens de l'axe. Elle est fermée sur les deux grands côtés par des colonnades présentent un front de 18 colonnes de 15 mètres de hauteur, qui ménagent de chaque côté une galerie couverte. Au milieu même de la cour, dans le grand axe de l'édifice, se trouvent les restes d'une petite avenue formée de deux files de six colonnes chacune. Ces colonnes étaient isolées, elles ne supportaient que les figures symboliques de la religion égyptienne : le bélier, l'ibis, l'épervier, le chacal, etc... Leurs sculptures portent les légendes de plusieurs rois des dernières dynasties.

Elles avaient 21 mètres de hauteur ; une seule d'entr'elles est restée debout, les autres gisent renversées, et leurs débris jonchent le sol.

Digitized by Google

Au fond de la grande cour est un vaste pylône, un peu moins haut que le précédent, et qui forme l'entrée de la grande salle. Il est précédé d'un perron qui était orné de deux statues colossales de sept mètres de hauteur taillées dans un seul bloc de granit rouge. L'une est abattue, brisée et enfoncée sous les décombres; l'autre est encore debout, quoique très mutilée. C'est la statue de Ramsès III, constructeur de cette partie du temple : elle porte sa légende en hiéroglyphes profondément gravés dans le granit.

Franchissant le second portail, on entre dans la grande salle hypostyle, ou *salle des colonnes*. Construite sous le règne de Séti Ier, père de Sésostris, c'est la plus grande salle couverte qui existe dans aucun monument égyptien; elle a 102 mètres de large sur 53 de profondeur : plus d'un demi-hectare de superficie. Cette salle est plus grande à elle seule que l'arène du Colysée de Rome; elle atteint la dimension de la grande cour du Louvre. Le plafond de cette salle est supporté par cent trente-quatre colonnes monumentales, dont chacune a la grosseur de la colonne Vendôme, et à peu près la moitié de sa hauteur. Toutes ces colonnes sont restées debout au milieu des débris venant des murailles et d'une partie du plafond qui les entourent. Une seule d'entr'elles est tombée ; dans sa chute, elle s'est inclinée tout d'une pièce, et est allée porter contre sa voisine, qui l'a maintenue en équilibre dans cette position inclinée. Ni le chapiteau, ni les assises de pierres de la colonne tombée ne se sont disjoints, pas plus que n'a cédé la colonne qui en a supporté la chute. Tout ici semble avoir été construit par la main de géants, auprès de qui les Romains, tant vantés, ne sont que de timides enfants,

Les proportions colossales de l'ensemble n'excluent nullement ici la finesse dans le travail de la décoration. Toutes les colonnes sont entièrement couvertes de sculptures; les murs de la salle, en dedans et surtout au dehors, sont décorés de bas-reliefs extrêmement remarquables. Ces bas-reliefs sont les monuments les plus précieux que l'on possède du règne de Séti. Ce roi y a fait représenter ses campagnes dans l'Asie occidentale, contre les Arméniens, les Assyriens, les Arabes du désert. C'est pour ainsi dire toute l'histoire de son règne : nous n'en déchiffrerons que quelques pages.

Sur le mur nord, on voit Séti sur son char, entraîné par quatre chevaux dans la mêlée, et perçant de ses flèches ses ennemis, les Schasou, qui rentrent précipitamment dans une forteresse. Le roi y est représenté de taille gigantesque par rapport à ses ennemis. Plus loin, il est victorieux et rentre en Egypte, précédé par de nombreux prisonniers enchaînés. Là, près d'un cours d'eau peuplé de crocodiles, il reçoit les principaux seigneurs de l'Egypte, accourus pour l'acclamer. Le roi est encore représenté levant sa masse

Digitized by Google

d'armes sur un groupe de prisonniers agenouillés dont il réunit dans sa vaste main toutes les chevelures, et qu'il va immoler devant le dieu de Thèbes.

Sur le mur sud on voit le roi Sésac (qui est nommé ainsi dans la Bible), frappant un groupe de prisonniers agenouillés à ses pieds. Ammon, dieu de Thèbes, et la Thébaïde, personnifiée par une femme tenant en main le carquois, l'arc et la masse d'armes, se présentent devant lui. Près de 150 personnages suivent ces deux divinités. Les inscriptions expliquent le sens de ces tableaux : ces personnages représentent autant de villes que le roi a prises pendant sa campagne et que les dieux amènent à ses pieds.

Toute une face de ce même mur est recouverte d'une longue inscription hiéroglyphique, qui n'est autre que la copie du fameux poëme de *Pen-ta-our*, œuvre littéraire composée par un poëte de ce nom pour immortaliser la mémoire d'un fait d'armes de Sésostris. Ni le roi, ni le poëte, n'espéraient peut-être que leur œuvre pourrait arriver jusqu'à une postérité aussi reculée que la nôtre.

Ce n'est qu'après avoir calmé notre curiosité, en parcourant rapidement le temple dans tout son ensemble, que nous revenons sur nos pas pour étudier ces détails plus à loisir. Déjà l'heure s'avance ; un soleil ardent nous poursuit ; nous nous arrêtons dans la grande salle pendant quelques instants, et nous faisons installer le déjeuner sur le fût d'une colonne brisée. Déjà, dans d'autres coins, quelques groupes se sont organisés dans le même but ; car nos bateaux ne sont pas les seuls qui soient en ce moment à Thèbes. Le *Benisouëf* vient d'arriver également, et il en est survenu d'autres encore, venant soit du Caire, soit d'Assouan. — Tous s'arrêtent quelques jours à Thèbes, et y apportent leur contingent de voyageurs.

C'était un spectacle assez original que celui de tous ces petits groupes, à demi cachés par les colonnes gigantesques, se portant des toasts, ici avec le *pale ale* de *Bass et C*e, là avec le *champagne* de Moët, et faisant résonner de mots empruntés à toutes les langues de l'Europe les échos de la vénérable salle de Séti Ier. Pendant ce temps, les Arabes, les ânes et les âniers, couchés par terre et autour de nous, ou debout au soleil près des obélisques, nous regardaient d'un air quelque peu curieux. On se demandait par moments si l'on n'était pas le jouet d'un rêve ; et l'on aurait été tenté de répéter ce mot malheureusement trop connu : ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir !

Le café pris, nous poursuivons, de merveille en merveille, la visite du temple, au-delà de la salle des colonnes. Cette salle se termine par un pylône qui donne accès dans un espace découvert, régnant, en de-

Digitized by Google

dans d'une enceinte, tout autour de la partie postérieure du temple.

Cette partie postérieure a pour entrée un quatrième pylône, aujourd'hui en ruines, et au devant duquel étaient placés, au milieu de l'espace découvert, deux obélisques monolithes, en granit rouge de Syène, de 23 mètres de hauteur : c'est la hauteur de l'obélisque qui se trouve à Paris. L'un de ces obélisques est encore debout sur son piédestal ; l'autre est à terre et brisé. Tous deux sont couverts de légendes hiéroglyphiques remontant au règne de Touthmès Ier (XVIIIe dynastie, 1660 avant Jésus-Christ).

Un cinquième pylône, en ruines comme celui-ci, et dans l'épaisseur duquel est ménagé un vestibule, forme l'entrée de la partie postérieure du temple. Deux nouveaux obélisques, semblables aux précédents, en décorent la sortie et précèdent la cour des cariatides. L'un est encore brisé, l'autre est debout, et atteint la hauteur de 33 mèt. 20 cent.; c'est le plus élevé que l'on connaisse au monde. Le sommet de cet obélisque était recouvert, dit une inscription, « *d'or pur enlevé aux chefs des nations.* »

La cour qui suit est ornée sur tout son pourtour d'une galerie continue, formée, en guise de piliers, par des cariatides de six mètres de hauteur. Leur effet devait être monumental ; mais la plupart d'entr'elles, quoique encore debout, sont fortement endommagées.

On pénètre ensuite dans des salles entièrement en granit, placées à la partie la plus retirée, et comme au cœur du temple : elles renfermaient le sanctuaire. Tout autour du *Sécos*, ou sanctuaire proprement dit, régnaient des galeries sur lesquelles s'ouvraient plusieurs salles particulières richement décorées de bas-reliefs historiques et religieux. Cette partie de l'édifice n'est plus, malheureusement, qu'un amas de décombres. Parmi les sculptures peintes qui se sont conservées dans quelques-unes des chambres du sanctuaire, on remarque l'histoire complète des expéditions de Touthmès III, en Mésopotamie, en Ethiopie et dans le S.-O. de l'Arabie. Une partie considérable de cette inscription a été enlevée et est aujourd'hui déposée au Musée du Louvre. Les déblaiements faits par M. Mariette, en 1858 et 1859, en ont dégagé de nouvelles parties.

Ce qu'on ne saurait trop admirer, c'est la perfection et le fini avec lequel les caractères hiéroglyphiques sont tracés sur le granit des obélisques et des murailles. Ces caractères sont gravés en creux, à une profondeur de un à deux centimètres, et les incisions sont si nettes que l'on croirait voir des camées de deux pieds de haut. Quel moyen inconnu avaient donc les Egyptiens pour tailler une pierre

Digitized by Google

aussi rebelle au ciseau que le granit? Ce travail, qu'ils répandent à profusion, ne paraît leur avoir rien coûté; et cependant ils ne connaissaient pas le fer, encore moins l'acier! Parmi les innombrables objets découverts dans les tombeaux, on en a trouvé en or, en argent, en cuivre, mais aucun en fer. Avaient-ils donc pour tremper le cuivre un procédé aujourd'hui perdu? Il y a là un problème que l'on n'a pu résoudre encore, et qui attend son Champollion.

La vibration sonore rendue par des blocs de granit au lever du soleil, ce phénomène qui a donné autrefois tant de célébrité à la statue de Memnon, a été remarquée aussi dans les chambres de granit du sanctuaire. Voici ce que disent à ce sujet les membres de le commission française de 1799 : « Il nous est plusieurs fois arrivé, lorsque nous étions occupés à mesurer les monuments, ou à dessiner les bas-reliefs dont les parois des murs sont couvertes, d'entendre à la même heure, après le lever du soleil, un léger craquement sonore qui se répétait plusieurs fois. Le son nous a paru partir des pierres énormes qui couvrent les chambres de granit, et dont quelques-unes menacent de s'écrouler. » On explique aujourd'hui ce phénomène d'une manière satisfaisante par la vibration des pierres sous l'influence de la rosée vaporisée par la chaleur du soleil.

Au delà des chambres de granit, et en continuant d'avancer dans le sens de l'axe de l'édifice, toujours en s'éloignant du Nil, on trouve les restes de quatre colonnes polygonales, puis deux énormes blocs qui ont dû servir de piédestaux à des statues colossales, aujourd'hui disparues.

Enfin, à cinquante mètres plus loin, s'élève une autre construction, le palais de Touthmès III, précédé de deux piédestaux qui portaient des obélisques. On y trouve une série de salles, dont l'une a son plafond supporté par quarante-huit belles colonnes disposées en quinconces. Dans la *Chambre des Ancêtres* se trouvait en bas-relief, très-précieux sous le rapport historique, et qui représentait Touthmès faisant des offrandes devant cinquante-sept rois, ses prédécesseurs sur le trône d'Egypte. — Ces personnages sont figurés assis sur quatre rangs, et chacun d'eux est accompagné du cartouche qui indique son nom. Ce précieux bas-relief a été enlevé et est aujourd'hui déposé au musée du Louvre.

Plus loin, l'on trouve un petit édifice carré qui représente ce que nous appellerions aujourd'hui la chapelle du palais; il est fort endommagé, et il est entouré de ruines, de débris de colonnes et d'amas de pierres renversées.

A ce grand ensemble de constructions qui forme le temple de Karnak, il faut rattacher encore quelques autres édifices qui s'élèvent à proximité. C'est, au nord, le temple d'Aménophis, précédé

Digitized by Google

d'une avenue de Sphinx dont une vingtaine sont encore en place, d'un propylône et de deux statues colossales de Ramsès III : ce palais a été détruit et le sol est partout jonché de fragments de chapiteaux, de colonnes et de statues brisées. C'est surtout, au sud, un temple de la déesse Mouth, deuxième personnage de la triade thébaine. Il était précédé d'une longue avenue, marquée de distance en distance par quatre pylônes semblables à autant d'arcs de triomphe et ornée d'un suite de statues colossales monolithes, de 10 mètres de hauteur. Douze de ces colosses se retrouvent encore, et les fragments épars montrent qu'il en existait un bien plus grand nombre. Plusieurs rois travaillèrent, ainsi que le disent les inscriptions dont le tout est couvert, à la construction et à l'ornementation de ces immenses propylées.

Ce qui nous reste de Karnak n'est peut-être pas la dixième partie de ce qui a été détruit ; et il y en a cependant assez pour frapper le spectateur de stupéfaction. L'ensemble des monuments, dont nous avons essayé de donner une idée, n'occupe plus qu'une bien faible partie de l'enceinte générale en briques crues qui entourait tous ces temples et tous ces palais. Cette enceinte extérieure mesure dans son pourtour 2,400 mètres. Cette dimension coïncide exactement avec celle qu'on trouve dans le récit de Diodore. « Les fondateurs de Thèbes, dit cet historien, en avaient fait la cité la plus riche et la plus belle, non-seulement de l'Egypte, mais du monde entier. Ses temples étaient magnifiques, aussi bien que tous ses autres monuments ; et les maisons des particuliers s'élevaient jusqu'à quatre et cinq étages. Rien n'égalait la beauté de ses statues colossales en or, en argent et en ivoire, et de ses obélisques monolithes. Quatre temples se faisaient remarquer parmi tous les autres ; et, de ces quatre temples, il y en avait un qui n'avait pas moins de treize stades de pourtour. » Or, treize stades font 2,397 mètres. C'est exactement la dimension de l'enceinte de Karnak : c'est donc le grand temple que nous venons de décrire qui avait excité, et à juste titre, l'admiration de Diodore.

Ici, comme à Dendérah, toutes les figures des dieux, tous les emblèmes de la religion égyptienne ont été mutilés, brisés à plaisir, par la main des néophytes chrétiens. Les figures des rois et les scènes de guerre, représentées par les bas-reliefs ont été mieux respectées. Quant aux statues colossales de granit des Thouthmès et des Ramsès, toutes sont également brisées ; mais leur renversement, ainsi que la chute des obélisques et d'une grande partie des murailles et des salles intérieures du temple, doit être attribué à une autre cause. Ces ruines se sont-elles amoncelées, ainsi que le pensent quelques auteurs, sous l'effort de quelque tremblement de

Digitized by Google

terre, et notamment de celui qui arriva sous le règne de Néron ? La destruction de Karnak est-elle, comme d'autres le prétendent, le résultat du sac impitoyable auquel Thèbes fut livrée par Cambyse, en 527 avant Jésus-Christ, et plus tard une seconde fois par Ptolémée Lathyre, irrité d'un siége qu'il avait dû maintenir pendant trois années entières ? Enfin ne serait-ce pas plutôt le résultat de la position défectueuse du temple par rapport au Nil ? Peut-être serait-il sage d'attribuer à cette dernière cause une grande part dans les éboulements que l'on a à déplorer. En effet, le dallage du temple est placé à 1^{m},90 au-dessous du niveau général de la plaine qui l'environne ; et chaque année, au moins depuis longtemps, les fondations sont atteintes par les infiltrations du Nil, dont les eaux, saturées de nitre, corrodent le grès dont elles sont formées, et les ruinent par la base.

Malheureusement, cette cause de destruction se reproduit tous les ans, et accumule ses redoutables effets ; et l'on peut prévoir le temps où, sapée par les fondements, la magnifique salle hypostyle verra céder sous un dernier effort la base de ses cent trente-quatre colonnes gigantesques, déjà rongée plus qu'aux trois quarts, et s'abattra sur elle-même, comme se sont abattues déjà les colonnes isolées de la grande cour d'entrée.

On ne peut, en un jour, que visiter très-superficiellement le temple de Karnak, et il y a toujours quelque coin qui vous échappe.

Aussi, lorsque, de retour le soir au Béhéra, nous nous contions mutuellement nos découvertes et nos impressions, chacun avait à parler de quelque détail nouveau qui avait échappé à tous les autres et s'écriait, fier de sa découverte : Malheureux ! c'est ce qu'il a de plus beau !

Boughi rapportait la copie de tous les hiéroglyphes d'un obélisque, Romanelli et Ussi des aquarelles, miss Alice de charmants croquis dessinés d'une main légère, le marquis Antinori avait tué au milieu des ruines un grand serpent et deux huppes mouchetées d'une espèce nouvelle, et Beyaërts avait conçu des aperçus tout nouveaux sur les chapitaux des colonnes. Par l'étude comparée des chapitaux, il expliquait la grandeur et la décadence de Thèbes, les invasions des conquérants, l'avénement et la chute du christianisme en Egypte ; c'était à regretter qu'Aristote n'eût pas laissé, lui aussi, un chapitre des chapiteaux.

Digitized by Google

X

THÈBES. — LE TEMPLE DE GOURNAH. — LES TOMBEAUX DES ROIS

Après une bonne nuit de repos, passée dans nos petits lits blancs à l'abri de nos moustiquaires, nous sommes debout le lendemain matin, avant le jour, pour aller visiter les antiquités de la rive gauche du Nil.

Il y a ici un voyage un peu plus long à faire, en partant de Louqsor. Il faut d'abord traverser le Nil, ce qui ne se fait pas sans difficulté, car on ne trouve pas ici un seul bateau léger à rameurs; et le commissaire Achmet ayant négligé d'assurer la veille nos moyens de transport, nous sommes réduits à nous placer dans une de ces énormes barques, semblables à de lourds chalands, qui peuvent contenir cinquante personnes, mais qui sont très-difficiles à mettre en branle. Deux heures s'écoulent avant qu'on n'ait recruté ou rassemblé l'équipage et orienté les voiles ; et les dames qui se sont levées avec le jour, et qui attendent maintenant sur leurs bancs la fin de ces préparatifs, trouvent qu'elles auraient pu employer ces deux heures plus utilement. La traversée du Nil exige ensuite au moins une autre heure ; car il faut d'abord haler le bateau en remontant le courant, puis profiter d'un souffle du vent du nord pour contourner la pointe d'une île qui se trouve en face de Louqsor; après quoi on le laisse aller à la dérive pour aborder sur la rive gauche, en face de Gournah.

Enfin la traversée est effectuée. Tout est sauvé ! Car nous avions fini par croire que nous n'arriverions jamais. Le bateau n'a pas encore touché la rive que déjà nous avons sauté à terre et enfourché les montures qui nous attendent. Il est neuf ou dix heures du matin, et le soleil darde ses rayons brûlants sur nos têtes lorsque nous nous dirigeons vers le temple de Gournah.

Chacun a pris contre les coups de soleil les précautions que commande le climat. La plupart d'entre nous se sont munis au Caire du chapeau classique de la Haute-Egypte. Ce chapeau est en moelle de sureau et recouvert d'une étoffe blanche ; il a la forme d'un champignon à larges bords, ou d'une marmite ovale renversée, et protége de son ombre le front, le cou et les épaules. Par surcroît de précaution, on le recouvre encore d'un ou plusieurs *couffies*. On nomme ainsi une pièce d'étoffe de soie ou de coton, bariolée de mille

Digitized by Google

couleurs, mêlée de fils d'or et d'argent, et terminée sur deux côtés par une infinité de petits glands qui voltigent au vent. On a un peu l'air là-dessous d'un voyageur d'opéra-comique; mais l'ensemble de la troupe, qui serpente dans les chemins pierreux, produit un effet vraiment pittoresque. Tant de précautions sont-elles indispensables? Après épreuve, je crois pouvoir affirmer que non, au moins pour le mois de décembre, où nous nous trouvions. Le simple chapeau gris qui se porte en France, accompagné d'une ombrelle, peut parfaitement remplir le même but.

Quant aux Arabes, ils ne portent, ici comme au Caire, que le bonnet plat et sans visière, que l'on nomme fez à Paris, et *tarbouch* en Egypte. Au Caire, ce bonnet est en drap rouge et forme l'unique coiffure dans tous les rangs de la société, depuis les ministres jusqu'aux âniers. Ici le tarbouch s'est simplifié : pour les fellahs, ce n'est plus qu'une simple coiffe en étoffe feutrée, d'un jaune brun, et qui emboîte le sommet de la tête.

Mais déjà nous arrivons au temple de Gournah, qui est situé à un kilomètre de la rive droite du Nil et à la limite des terres cultivées. C'est un édifice funéraire ; le dieu du temple n'est autre que Ramsès Ier, et ce monument est élevé par son fils Séti à la mémoire de ce roi déifié. Le temple de Gournah est contemporain de celui d'Osiris à Abydos, et remonte par conséquent aux époques les plus pures de l'art égyptien ; aussi, comme à Abydos, les bas-reliefs sont remarquables par leur finesse. On y trouve notamment, dans l'une des salles intérieures, une admirable tête de Séti Ier parfaitement sculptée. Sur toutes les murailles, les rois et les reines sont représentés faisant des offrandes aux divinités, figurées chacune avec leurs emblêmes ou attributs distinctifs.

Quand on se trouve à Gournah, on peut aller visiter dans la plaine que l'on a à sa gauche diverses ruines remarquables, qui sont notamment les *Colosses de Memnon* et le temple de *Médinet-Abou.* Si, au contraire, on se dirige sur la droite, on s'engage entre deux contre-forts de la chaîne Lybique, dans le défilé de *Bal-el-Molouk*, où se trouvent les célèbres *Tombeaux des Rois.* Si, enfin, on marche devant soi, et perpendiculairement au cours du Nil, on ne tarde pas à arriver à la grande masse de la chaîne Lybique, qui court à peu près parallèlement au fleuve.

Achmet-Effendi était resté suivant son habitude à bord du *Béhéra.* Notre petite troupe, abandonnée à elle-même, et tiraillée en sens contraire par les cris des guides et des âniers, s'est bientôt dispersée dans les trois directions. Je m'engage dans la troisième, accompagné de l'ingénieur Marcq, et nous arrivons, au bout d'un quart d'heure, à la base de la montagne et aux *hypogées de Gournah.*

Digitized by Google

On nomme ainsi une excavation de plus de cent mètres d'étendue pratiquée dans la masse de la montagne. Elle sert d'entrée commune à de nombreuses catacombes. Ces excavations et toutes les autres du même genre, où les anciens Egyptiens logeaient les millions de momies qu'ils avaient à conserver, n'ont jamais été complétement explorées : la population entière de l'Égypte ne suffirait as à ce travail. Ces hypogées sont remarquables par leurs bas-reliefs et par une galerie formée d'un triple rang de piliers carrés, pris dans la masse du rocher. Du temps des Mameloucks, et même sous Mehémet-Ali, elles servaient fréquemment de refuge aux pauvres fellahs quand venaient les impitoyables collecteurs d'impôts ; et peut-être n'ont-ils pas encore perdu cette bonne habitude. Mais aujourd'hui, toute la population est sur pied ; des groupes stationnent, en nous attendant, à l'entrée de tous les tombeaux, de toutes les ruines ; d'autres nous poursuivent pour nous faire acheter des scarabées et de prétendues antiquités. Nos kavâss, qui sont Arméniens ou Turcs, et détestent la population du pays, les frappent de leur courback dès qu'ils les aperçoivent : nous avons toutes les peines du monde à empêcher ces brutalités. Pour nous, notre patience est extrême, et nous avons pris entre nous l'engagement de ne repousser les importuns que par la douceur. Cette résolution n'est pas sans mérite, car la douceur, loin de les repousser, en attire des légions nouvelles, tandis qu'il suffirait de lever la canne ou même le bras pour les faire tous fuir comme des lièvres.

En ce moment, nous avons en face de nous la grande chaîne Libyque, et à notre droite un contre-fort qui nous sépare de la vallée des Tombeaux des Rois. C'est ce contre-fort que nous allons franchir ; nous n'avons pour cela qu'à monter, au pas de nos ânes, un sentier escarpé qui en suit les contours. Le docteur nous a rejoints, et au bout d'une heure, nous arrivons tous trois au sommet de ce contre-fort, qui fait face à la vallée du Nil. Nous nous y arrêtons un instant pour contempler le magnifique panorama qui s'offre à nos yeux. Devant nous, le Nil qui serpente, et qui va se perdre, à droite et à gauche, dans un horizon lointain ; le petit port de Louqsor, avec nos bateaux à vapeur à l'ancre ; les colonnades du temple de Louqsor, et l'obélisque dépareillé, dont le frère est à Paris ; un peu plus loin, la masse imposante du temple de Karnak, que nous visitions hier ; à nos pieds, Gournah, d'où nous venons ; à droite, les colosses de Memnon, parfaitement distincts, le Ramesseum et le temple de Médinet-Abou, que nous visiterons demain ; à notre gauche et derrière nous, la Vallée des Rois, où nous allons descendre. Il est rare en Égypte de trouver des vues de sommets ; et celle-ci vaut certes bien la peine qu'on escalade, comme nous ve-

Digitized by Google

nous de le faire, le contre-fort de la montagne. Cet itinéraire n'est pas indiqué dans les *Guides*, qui ne s'occupent que des ruines à visiter en détail, et je crois que nous avons été, tous trois, les seuls qui l'ayons adopté. Juges si nous avons fait, le soir, des récits enthousiastes du splendide panorama que nous avions découvert, et si nous avons répété à nos compagnons, moins bien avisés, ce mot d'un emploi si fréquent : « Malheureux ! c'est ce qu'il y avait de plus beau ! »

Nous avons bientôt descendu le second versant ; et, arrivés en bas, dans la vallée de Bab-el-Molouk, nous commençons à nous inquiéter du déjeuner. C'est ici en effet qu'il a dû être dirigé, d'après les conventions faites le matin ; mais on n'en aperçoit pas trace. En abordant sur la rive, nous avons bien vu charger les fameuses caisses sur le dos de deux chameaux ; mais quel chemin ont-ils pris ? Nous ne voyons dans cette vallée désolée ni caisses, ni chameaux. Plus tard, nous avons appris que les chameliers, n'ayant reçu aucun ordre d'Achmet-Effendi, s'étaient tout bonnement promenés dans la plaine et arrêtés à l'ombre, à Médinet-Abou. Ceux d'entre nous qui se trouvaient là furent débordés de victuailles, tandis que la plus grande partie des passagers du *Béhéra*, et nous trois compris, mouraient de faim dans les défilés arides de la Vallée des Rois. Heureusement, en errant de côté et d'autre, nous entendons tout à coup des éclats de rire sortir de la tombe du grand Sésostris. Nous nous en approchons, et nous nous trouvons subitement au milieu d'un groupe d'une douzaine de voyageurs, qui achevaient leur repas. C'étaient des passagers du *Feyreuss*, qui avaient pris leurs précautions mieux que nous, et que leurs vivres n'avaient pas abandonnés. Parmi eux, nous reconnaissons avec joie le comte Peruzzi, maire de Florence, et sa femme, à qui nous avions eu l'honneur d'être présentés l'un des jours précédents, sur le sommet d'un pylône. L'aimable comtesse nous invita cordialement, — et grâces lui en soient rendues solennellement ici — à partager, non le repas, mais les restes du repas, car on touchait au café ; et nous eûmes le plaisir, notre faim assouvie, de boire avec nos amphitryons improvisés à la mort et à la damnation d'Achmet et des chameliers qui nous avaient abandonnés. Plus d'un de nos amis ne fut pas aussi heureux que nous, et de sourdes haines s'amassèrent ce jour-là contre le commissaire, non dans tous les cœurs, mais dans tous les estomacs.

Rien de plus aride et de plus désolé que toute la vallée de Bab-el-Molouk. Pas le plus léger signe de vie ; pas même un brin d'herbe : on ne chemine que sur des rochers et sur des pierres brisées, calcinées par les rayons d'un soleil brûlant qui viennent se concentrer

Digitized by Google

au fond de cette gorge comme dans un entonnoir. Pas un souffle d'air; tout est morne et silencieux comme la tombe. Cette longue vallée serait le digne vestibule du séjour des morts, si le chaud soleil de l'Orient ne l'embrasait pas de ses rayons dorés.

Il y a un si grand nombre de tombeaux dans toute la montagne, qu'il faudrait, pour visiter en détail les tombes seules des rois, autant de mois que nous avions d'heures à notre disposition; nous nous bornons donc à explorer les principales, et nous n'en décrirons qu'une seule. Toutes ces tombes royales sont d'ailleurs conçues sur le même plan. Elles se composent de couloirs inclinés, et d'une série de chambres qui s'enfoncent dans la montagne, et dont toutes les parois sont couvertes de bas-reliefs et de sculptures. Au fond, on plaçait la momie royale; puis la porte était murée, et le terrain environnant nivelé de telle sorte, qu'aucun indice extérieur ne révélât la présence d'un tombeau.

Ces tombes sont donc conçues sur un plan tout différent de celles des simples particuliers, que l'on visite dans les diverses nécropoles de l'ancien empire. Dans ces dernières, il existe une ou plusieurs salles extérieures, couvertes de peintures familières, et où les amis du mort s'assemblaient pour lui faire des offrandes et pour prier. La momie était déposée au fond d'un puits, qui s'ouvrait dans ces chambres. Ici, au contraire, dans ces tombes de rois, il n'y a pas de salles extérieures où l'on puisse s'assembler : elles étaient probablement remplacées par des temples isolés. Mais l'entrée de la tombe est soigneusement dérobée à tous les regards : la tombe entière n'est plus qu'un grand caveau funéraire.

Le but des Egyptiens, en agissant ainsi, était de dérober le corps du roi mort aux recherches de Typhon, l'esprit des ténèbres, le dieu du mal, qui aurait pu le persécuter, soit dans l'autre vie, soit dans le passage de cette vie à l'autre.

La tombe la plus curieuse à visiter est celle de Ramsès III; elle est aussi appelée Tombe de Bruce, du nom du voyageur anglais qui l'a décrite le premier. Les bas-reliefs et peintures de ses murailles, quoique souvent peu soignés, y donnent la représentation familière de toute la vie habituelle des Egyptiens de cette époque. Dans la première salle, on voit figurées différentes scènes relatives à la préparation des aliments. Des hommes sont occupés à abattre un bœuf et à en détacher des quartiers, que l'on met dans des chaudrons posés sur un trépied, sous lequel brûle un grand feu. D'autres pilent quelque chose dans un mortier, hachent de la chair, font cuire les viandes, la pâtisserie, les légumes; d'autres transvasent des liquides au moyen de syphons. Sur le mur du fond, des boulangers pétrissent la pâte et préparent la cuisson du pain dans des

Digitized by Google

fours pareils à ceux qui sont encore en usage aujourd'hui partout.

Dans la chambre suivante, on voit toutes les armes et les instruments de guerre des Egyptiens : coutelas, sabres droits et recourbés, poignards, lances, arcs, flèches et carquois, cottes de maille, casques, javelots, massues, étendards, etc. De chaque côté de la porte, la déesse Hathor est représentée sous l'emblème d'une vache noire.

Dans une autre chambre, on voit figurés des siéges et des couches de formes élégantes, ainsi que tous les accessoires d'un somptueux ameublement : vases, bassins, peaux de léopards servant de tapis, etc.. Ces représentations, aussi bien que les bijoux d'or trouvés par M. Mariette dans des tombes, près de Gournah, prouvent que les Egyptiens avaient poussé très-loin les arts du luxe et les raffinements de la vie intérieure.

Plus loin, nous assistons à des scènes agricoles ; le Nil débordé se répand sur les terres à travers les canaux. Ici, on sème les céréales; plus loin, on fait la récolte, et on rentre les grains.

D'autres chambres sont consacrées à différentes divinités et à leurs emblèmes, aux oiseaux domestiques et sauvages, aux arts de la musique, représentés par deux personnes jouant de la harpe devant une divinité.

Nous marchions charmés de l'une à l'autre de ces pages intéressantes, qui faisait revivre à nos yeux une époque si lointaine, quand notre ami Cambon, qui se trouvait le premier, et qui cheminait, éclairé comme nous par une bougie vacillante, disparut tout d'un coup dans un gouffre ouvert sous ses pas. Nous le crûmes perdu quand nous le vîmes s'enfoncer rapidement en poussant un cri, avant qu'aucun de nous eût pu lui tendre la main. Il venait de poser le pied sur l'ouverture béante d'un des puits qui se trouvent en grand nombre dans les tombes royales, et qui conduisent à d'autres chambres souterraines, où étaient enterrés, suppose-t-on, les principaux officiers du roi défunt. La paroi de ces puits a été ménagée suivant un plan incliné, le long duquel on laissait glisser la momie ; et c'est ce qui sauva Cambon de toute atteinte. Il glissa doucement, exactement comme s'il eût été l'un des officiers momifiés du roi Ramsès, et il arriva ainsi jusqu'au fond du puits... Il put en être retiré sans aucun dommage, si ce n'est pour sa canne, qu'il abandonna au diable au fond du puits : on peut encore aller l'y chercher.

Quand nous eûmes visité la tombe de Séti Ier, celle de Sésostris, et quelques autres, nous eûmes la curiosité de nous enfoncer le plus avant possible dans la sauvage vallée des Tombeaux. Nous n'étions plus que deux, Marcq et moi ; le docteur, ayant rencontré sans doute quelque client en route, nous avait quittés. La gorge

Digitized by Google

étroite que nous suivons fait plusieurs fois de brusques détours au milieu de deux rangées de rochers à pic qui se rapprochent continuellement ; elle paraît avoir été, en certains endroits, taillée de main d'homme. Enfin, elle vient se buter net contre la paroi verticale de la masse du rocher : la vallée est terminée. Il ne reste plus qu'à remonter sur son âne, et à la parcourir en sens contraire, jusqu'à ce que l'on arrive aux terres cultivées qui annoncent la vallée du Nil, et c'est ce que nous faisons sans perdre de temps ; car déjà le soleil incline à l'horizon, et nous ne sommes pas chez nous.

Nous arrivons au Nil ; point de bateaux pour nous transporter de l'autre côté. Que sont devenus tous nos camarades ? On n'en aperçoit aucun ; sont-ils déjà rentrés à Louqsor, nous abandonnant sur la rive, ou sont-ils encore en excursion ? Et sur quel point vont aborder les bateaux qui doivent nous ramener ? C'est ce qu'Achmet a oublié de nous dire le matin, et nous, de lui demander.

Nous jetons les yeux sur tout le cours du Nil, et nous ne découvrons pas la moindre barque qui le sillonne. Enfin nous apercevons au loin trois cavaliers qui se dirigent rapidement vers le nord. Nous les suivons ; et en effet, nous voyons bientôt, cachée dans une petite anse, une barque à l'ancre près de la rive, que ses mâts trahissent de loin. Nous nous dirigeons vers elle de toute la vitesse de nos ânes épuisés ; nous arrivons enfin, nous congédions nos âniers et nous montons à bord.

C'était une dahabieh ; et nous y sommes reçus de la manière la plus courtoise par le propriétaire, M. Russell, correspondant du *Times*, qui faisait un voyage avec sa famille. Le café, la pipe nous sont offerts avant toute conversation ; mais bientôt M. Russell nous apprend, à notre grand regret, qu'il ne peut nous transporter de l'autre côté du Nil, attendu que sa barque et lui-même comptent séjourner encore ici plusieurs jours.

Nous comprenons alors, mais trop tard, quelle faute nous avons faite en laissant partir nos ânes ; car nous sommes obligés de nous remettre de suite en route, en revenant sur nos pas. Il faut que nous remontions la rive du Nil pendant une lieue, en nous tenant près du bord, afin d'apercevoir à coup sur tout bateau qui nous attendrait ou qui viendrait à notre rencontre. Nous rallions chemin faisant trois autres voyageurs venant de la montagne, et en quête, comme nous, de moyens de transport. Enfin, après une bonne heure de marche dans des terres limoneuses, très-fertiles peut-être, mais où nous enfoncions jusqu'à mi-jambe, nous découvrons, derrière un petit bouquet de bois, deux grands bateaux chargés de tous les voyageurs du *Béhéra* et du *Feyrouss*, et qui n'attendent plus que les retardataires. Bientôt l'on est, ou l'on se croit au complet ; la

Digitized by Google

voile est orientée, les Arabes ont épuisé tous les moyens en leur pouvoir pour perdre un peu de temps ; on part, on est parti. Il ne nous faut, cette fois, pas moins de deux heures pour traverser le Nil. Il n'y avait plus un souffle de vent, et il fallut nous haler à la corde jusqu'à une demi-lieue au-dessus de Louqsor, pour traverser ensuite, et à grand'peine, le fleuve en biais. Il était neuf heures du soir quand se termina cette expédition mémorable.

En nous rendant à nos cabines, nous eûmes la satisfaction de voir la table mise et intacte dans la salle à manger ; toutes les bougies allumées, et le potage qui nous attendait. Mais avant d'y faire honneur, nous éprouvions le besoin d'aller faire nos compliments à Achmet-Effendi sur la manière dont il avait organisé l'expédition. L'Effendi, reconnaissant ses torts, nous déclara qu'il nous donnait sa démission pour tout le reste du voyage, et que dorénavant, il ne s'occuperait plus de rien. Nous voilà donc constitués en république.

Notre premier soin fut de nous choisir un délégué, ou président, chargé de prendre à l'avenir toutes les mesures d'ordre nécessaires à l'arrivage régulier des déjeuners, des montures et des bateaux, et de fixer d'une manière certaine les lieux de rendez-vous. Le suffrage universel confia par acclamation ces fonctions importantes au capitaine Camperio, un charmant garçon, qui avait fait la campagne d'Italie avec Garibaldi, et que ses soins assidus pour la partie féminine de l'expédition avaient recommandé à notre choix.

Le premier soin du capitaine Camperio fut de s'informer si tous les passagers étaient bien de retour. Horreur ! Madame Thorm, la dame hollandaise aux autographes, manquait à l'appel ! Si elle se trouve abandonnée seule sur la rive opposée du Nil, elle court risque de passer une bien mauvaise nuit, sans nourriture et sans abri. Elle ne pourra se retirer que dans une des masures des fellahs, ou, ce qui serait préférable, dans une des tombes souterraines que nous venons de visiter. Un bateau est immédiatement envoyé à sa recherche avec ordre d'allumer des feux sur la rive gauche et de ne revenir qu'après avoir retrouvé la voyageuse égarée, ou lorsqu'il entendrait un signal de trois coups de fusil tirés du *Béhéra*.

Heureusement, ce bateau arrivait à peine au milieu du Nil, que déjà Mme Thorm était de retour. Elle avait été rencontrée, errant comme nous le faisions tout à l'heure sur la rive gauche, par un colonel anglais, accompagné de quelques amis, qui faisaient partie de l'équipage de monseigneur Bauer ; et on l'avait ramenée saine et sauve à notre bord. Trois coups de fusil saluèrent son arrivée, et le bateau que nous venions d'envoyer nous rallia aussitôt après. Achmet-Effendi n'en revenait pas de surprise.

Digitized by Google

XI

THÈBES. — LES COLOSSES DE MEMNON, — LE RAMESSÉUM

Le lendemain était un dimanche ; avant de partir, nous nous faisons un devoir de nous rendre de bon matin sur le bateau de monseigneur Bauer pour assister à la messe que ce prélat y célèbre avec une certaine solennité. Il y a longtemps, sans doute, que les cérémonies du culte catholique pur ne se sont accomplies sur le Nil, au milieu des ruines de Thèbes.

Nous devons aujourd'hui retourner sur la rive gauche, pour y visiter de nouvelles antiquités ; car les richesses qu'elles renferment ne peuvent pas être explorées en un seul jour. Depuis longtemps, les célèbres colosses de Memnon attiraient notre curiosité. On les aperçoit parfaitement de Louqsor, et même de Karnak, à une lieue et demie de distance. Après avoir traversé le Nil, nous nous dirigeons rapidement vers eux. Ils sont situés dans la plaine, à 3 kilomètres du Nil, et à la limite des terrains cultivés.

Ces deux statues colossales sont assises ; toutes deux ont les mêmes proportions, 15 m. 60 depuis le pied jusqu'au sommet de la coiffure. Il faut y ajouter 4 m. 30 pour la hauteur du piédestal, ce qui donne en tout 20 mètres, hauteur égale à celle d'une maison à cinq érages. Chacune de ces statues est taillée dans un seul bloc de grès-brèche. L'extrême dureté de cette roche défie aujourd'hui nos ciseaux les mieux trempés, et cependant les Egyptiens, qui ne connaissaient ni le fer ni l'acier, paraissent l'avoir taillée avec une grande facilité, en tous cas avec une perfection admirable. L'une des statues est encore entière, quoique très-dégradée ; l'autre a été brisée en deux par le tremblement de terre de l'an XXVII de notre ère, qui en fit tomber la partie supérieure. Ce tremblement de terre détruisit presque tous les monuments de Thèbes. L'auteur contemporain Eusèbe en rapporte ainsi les effets : *Thebæ Ægypti usque ad solum dirutæ sunt.* Thèbes n'est plus qu'un monceau de ruines. Chose étrange ! cet accident qui brisait en deux ce beau colosse, est le fait qui lui donna sa célébrité. On s'aperçut bientôt, en effet, que de la statue brisée un tintement sonore, semblable à une voix humaine, s'échappait quand le soleil levant frappait le monument de ses rayons. Les Grecs et les Romains qui voyageaient en

Digitized by Google

Égypte ne pouvaient manquer d'y voir un miracle ; et, avec leur vive imagination, ils crurent entendre la plainte de Memnon implorant sa mère divine, l'Aurore. La célébrité du colosse se répandit aussitôt. De toutes parts, on vint écouter la voix merveilleuse, et ceux que leur bonne fortune avait rendus témoins du miracle gravèrent sur les jambes de la statue leurs noms et les témoignages de leur admiration. La plupart de ces inscriptions sont familières, comme celle-ci : « *Sabine Auguste, femme de l'empereur César Auguste, a entendu deux fois Memnon, pendant la première heure.* ». Enfin, après deux siècles et demi, Septime Sévère crut devoir apaiser la plainte du héros en rétablissant ce qui manquait de la statue au moyen de blocs de grès, et la voix étouffée cessa pour toujours de se faire entendre.

Les inscriptions grecques et romaines sont encore visibles aujourd'hui ; et au-dessous d'elles, on en lit une autre qui passera peut-être aussi à la postérité la plus reculée : « *Jean-Pierre Chouilloux, soldat de la vingt et unième demi-brigade, a passé ici le 2 ventôse an VII.* »

Ces statues colossales marquaient probablement l'entrée d'une avenue conduisant au palais de Ramsès ; du reste, elles n'étaient pas seules. On voit encore dans la plaine, à proximité et tout autour des ruines du palais, de nombreux débris de colosses (on en a compté dix-sept bien distincts), ainsi que des bases de colonnes, des sphynx brisés, etc...

D'après les recherches de Champollion et de M. Mariette, l'édifice qu'on nomme palais de Ramsès, ou Ramesséum, n'était pas une habitation. Bâti au milieu d'une nécropole, c'était un monument funéraire que Ramsès II (Sésostris), encore vivant, avait fait élever d'avance à sa propre mémoire. Il était précédé de deux pylônes, et d'une avenue de sphynx et de statues colossales. Les murailles de ses diverses salles sont couvertes de bas-reliefs représentant les hauts faits de Ramsès, ses batailles contre les Khètas. Ramsès sur son char s'élance seul au milieu de la mêlée, perce les ennemis de ses flèches, les massacre, les disperse, les force à se noyer dans le fleuve. Après le combat, il réprimande ses généraux : « Vous m'avez tous abandonné, leur dit-il, vous m'avez laissé seul au milieu des ennemis. J'ai combattu, j'ai repoussé des milliers de nations, et j'étais tout seul. ! » Ce mémorable fait d'armes de Ramsès, probablement un peu exagéré dans l'inscription, a été encore reproduit par lui à Louqsor, à Karnak, et à Ipsamboul. La fuite de ses généraux, et le moment où il dut payer seul de sa personne lui étaient, on le voit, restés sur le cœur.

L'une des cours du palais est ornée de caryatides. Ce sont des

Digitized by Google

pilastres, auxquels sont adossées de grandes figures de Ramsès, revêtu des attributs sacrés d'Osiris. C'est dans cette cour que se trouvait la statue colossale de Ramsès, en granit rose d'Assouan. C'est la plus colossale figure que les Egyptiens aient taillée dans un seul bloc de granit : elle a 17m50 de hauteur. Malheureusement, il n'en reste que des fragments mutilés. Elle est brisée et renversée par terre, attestant encore le vandalisme de l'armée de Cambyse, ou de celle de Ptolémée Lathyre. On a calculé que cette statue, qui atteignait onze fois la grandeur humaine, devait peser 1,217,872 kilogrammes, plus de cinq fois autant que l'obélisque de Paris, qui pèse 229,500 kilogrammes, et que les ingénieurs du XIXe siècle ont eu tant de peine à transporter et à dresser. En présence de masses comme celle-ci, ou comme les deux colosses de Memnon, on reste confondu d'étonnement, et l'on se demande quels étaient les moyens mécaniques, aujourd'hui perdus, dont pouvaient disposer les Egyptiens pour les tailler, les transporter et les établir d'une manière si précise sur leurs piédestaux.

Les autres salles du palais de Ramsès sont en grande partie détruites, et c'est à peine si l'on peut se rendre compte de ce que dut être le monument dans toute sa magnificence primitive.

EMILE DORMOY.

(La 3e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

L'IPHIGÉNIE DE GŒTHE

ET

LA CRITIQUE FRANÇAISE

Frauengestalten Gœthe's von Adolf Stahr. 3e Ausgabe. 1870. — Paul de Saint-Victor, *les femmes de Gœthe*, 1870.— Gœthe's Leben, von Vichoff, 4 Baende. — *The life and works of Gœthe*, 2 vol. par G.-H. Lewes. — *Die drei aeltesten Bearbeitungen von Gœthe's Iphigénie*, par *Dünitzer*, chez Cotta, 1854, etc.

Jusqu'à présent l'*Iphigénie* de Gœthe n'a rencontré en France qu'un accueil assez froid, et le public d'élite lui-même lui a accordé des sympathies par trop respectueuses pour n'être pas au fond tant soit peu réservées. A notre sens, cet embarras presqu'universel de la critique française, cette sorte de fin de non-recevoir opposée par notre goût à l'enthousiasme germanique, tient surtout à un malentendu, suivi naturellement d'un mécompte. Wilhelm Schlegel, l'auteur des célèbres leçons sur l'art dramatique, avait, à Vienne, en 1808, prononcé ce jugement excellent sur l'œuvre du sage de Weimar : « Dans son *Iphigénie* Gœthe a exprimé le génie de la tragédie antique, tel qu'il l'avait surtout compris dans le sens du calme, de la clarté et de la grandeur idéale. » Le traducteur français de 1814 jugea malheureusement à propos de modifier la phrase primitive, et fit parler ainsi Schlegel : « *Iphigénie en Tauride* s'allie de plus près à l'esprit de la Grèce qu'aucun ouvrage des modernes, mais c'est le reflet et l'écho d'une tragédie grecque plutôt qu'une tragédie grecque véritable. » Il y avait sans doute dans cette der-

Digitized by Google

nière restriction de quoi désarmer un juge attentif. Mais, par surcroît de malheur, Madame de Staël vint envenimer le débat qui se préparait sourdement. Dans ce livre impérissable, qui forme comme le traité d'alliance intellectuelle entre la France et l'Allemagne, parlant jusqu'à trois fois du retour d'esprit que la lecture d'*Iphigénie* lui a fait faire vers l'antiquité, elle semble provoquer elle-même le rapprochement de la pièce allemande avec les chefs-d'œuvre du théâtre grec. C'était un bien périlleux éloge que cette espèce de certificat d'hellénisme, car on avait en général fort mal pris chez nous les outrecuidances et surtout les vérités lancées pour la première fois par Schlegel à l'adresse de notre théâtre classique. Son reproche principal, on le sait, était précisément cet anachronisme moral qui s'y continue d'un bout à l'autre, et qui consiste à prêter le langage et les sentiments de la cour la plus polie du monde à des héros barbares. Quel péril n'y avait-il donc pas pour une pièce venue de l'étranger à se présenter en France, sous le patronage compromettant de l'impitoyable Schlegel, comme une pièce véritablement grecque? Lorsque les premières traductions nous arrivèrent, et elles ne nous arrivèrent, soit dit en passant, que vingt ou vingt-cinq ans après la première traduction anglaise, M. Stapfer et M. de Guizard, qui en étaient les auteurs, durent se sentir dans une situation assez délicate en face de certaines coteries littéraires qui guettaient leur proie. M. Stapfer, lui, eut le courage de son opinion et la franchise de défendre ce qu'il avait pris la peine de traduire. Mais il n'en fut pas tout à fait de même de M. de Guizard qui, malgré quelques compliments de bon goût, se montra, en définitive, fort sévère. A côté de la tragédie d'Euripide, celle de Gœthe lui paraît manquer de simplicité et de vie : il n'y voit rien de plus qu'une suite assez décousue de dialogues sur des questions, déplorablement abstraites, de haute métaphysique. Vainement quelques juges plus généreux et surtout plus perspicaces essayèrent-ils de venir au secours de l'*Iphigénie*. Il fallait à tout prix une victime à immoler en horreur de Schlegel et en honneur de Racine : l'infortunée fille d'Agamemnon, épargnée si miraculeusement par Diane à Aulis, ne trouva pas grâce dans les salons les plus élégants de Paris. Personne ne songea à se demander ce qu'avait au juste voulu faire l'auteur et encore bien moins ce qu'il avait fait, c'est-à-dire à le lire dans sa langue même. On préféra, au nom des mânes de Racine et de Molière violemment outragés, briser à coups de pavés les deux plâtres informes qui donnaient une idée si insuffisante et si confuse de la statue. Il serait à présent assez inutile de rappeler les principaux exploits de cette campagne, plus pédantesque que glorieuse, entreprise pour démontrer qu'il y avait des traces de germanisme

Digitized by Google

dans ce drame allemand. Un professeur distingué ne trouvait-il pas alors la marque certaine et caractéristique de l'Allemagne bourgeoise sur des pages de Herder traduites directement du français? Dans un entraînement de verve, un écrivain d'infiniment d'esprit alla même jusqu'à prétendre que l'héroïne de Gœthe sortait d'une université d'outre-Rhin, et fit de la prêtresse de Diane une simple étudiante en philosophie! C'était, en vérité, pousser bien loin le droit qu'on a toujours d'être le plus spirituel qu'on peut. Toutefois, l'indifférence générale ne venait pas de ces saillies ou des objections savantes faites au nom de l'archéologie morale par quelques connaisseurs de l'art antique. Le coup le plus grave porté à l'œuvre du poëte allemand, ce fut l'accusation d'ennui que chacun lui lançait en manière de péroraison ou, pour mieux dire, de coup de grâce. Dans le pays de Voltaire, ni un homme, ni un ouvrage ne résiste à une réputation de ce genre. Le public crut ses maîtres, et pendant longtemps ce fut Gœthe qui paya les frais de cette guerre de représailles faite par la critique française à Schlegel. Sans doute aujourd'hui la situation est changée. A mesure que le « célèbre Gœthe » ou « M. le conseiller de Gœthe » est devenu pour nous comme pour les Allemands Gœthe tout court, nous défiant de plus en plus des renseignements de la première heure et des appréciations de seconde main, nous avons enfin eu la courageuse pensée d'ouvrir nous-mêmes ce livre frappé d'une sorte d'anathème par la rigueur des grands prêtres de Sophocle et de Racine. Assez récemment, et à deux reprises différentes, on en a parlé en France d'une manière vraiment digne de la France : nous aurions désormais le droit d'être sévères, car au moins nous avons compris. Mais hélas! les mauvaises réputations durent toujours beaucoup plus qu'elles ne devraient durer, même en littérature. Qui sait quand l'erreur, commise il y a plus d'un demi-siècle, cessera de nous faire repousser les yeux fermés cette Allemande noble et compatissante, drapée à l'antique, il est vrai, mais qui n'a jamais cherché à se faire passer pour une fille légitime de la Grèce?

N'hésitons pas à mettre du premier coup le lecteur au véritable point de vue pour bien juger et surtout pour bien goûter l'œuvre si élevée de pensée et si parfaite de forme que nous voudrions lui faire connaître. Nous pourrons examiner ensemble, plus tard, jusqu'à quel point le poëte allemand a cherché à faire un drame grec et un drame pathétique. Contentons-nous, à cette place, d'affirmer que Gœthe n'a voulu qu'écrire une apologie dramatique, une sorte d'hymne approprié à la scène en l'honneur de la femme. L'excellence et la vertu souveraine de la douceur féminine, tel est le thème

Digitized by Google

de l'action et tout l'attrait du drame. Mais, avant de considérer la pièce sous cet aspect nouveau, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil sur tout un côté de la biographie de l'auteur. On ne comprendra bien ce qu'il a si merveilleusement dit de l'influence des femmes qu'après avoir vu avec quel empressement de cœur et sous combien de formes il l'avait ressentie lui-même. Cette digression biographique porte son excuse en elle-même. Qui songerait, au surplus, à se plaindre d'une excursion à travers la vie de Gœthe? Sans doute on y rencontre un homme qui n'échappe à aucune des fortes passions ou qui même aussi, parfois, cède à bien des faiblesses humaines; mais jamais, en revanche, on n'en revient sans une provision nouvelle de spiritualisme viril et pratique, de sincérité envers soi-même et envers les autres, de sagesse sereine et bienveillante, en un mot sans un notable accroissement de vie et de santé morale.

I

C'est un fait étrange, à coup sûr, et un phénomène d'embryogénie psychologique à noter que la part des femmes dans la formation et le développement du génie de Gœthe. Sans doute la fameuse proposition que le génie n'a pas de sexe est vraie dans ce sens que le génie peut appartenir aussi à une femme, mais elle ne serait plus qu'un paradoxe si l'on donnait à entendre qu'il n'existe pas d'esprits d'une trempe plus forte, plus égale, plus durable, en un mot plus mâles les uns que les autres. Je ne crois pas qu'on puisse contester à Gœthe l'honneur d'avoir été précisément un des premiers parmi ceux-là. Et voici cependant où l'anomalie éclate et où l'étonnement a le droit de commencer, c'est que cet esprit si robuste et si large a été élevé constamment à l'école du sexe le plus faible et le plus mobile, à l'ombre mystérieuse, en quelque sorte, de cet *éternel féminin* que définit si bien dans son vague tout métaphysique la formule allemande. Il est vrai de dire que si personne n'a plus subi cet aimable empire de la faiblesse intelligente et dévouée, personne, d'un autre côté, n'a montré une vigilance plus empressée à s'y soustraire, dès que la confiance, doucement accordée, semblait prête à menacer l'indépendance personnelle, dès que le libre arbitre du cœur faisait mine de s'embarrasser dans la guirlande de roses. Mais n'anticipons pas, et commençons par les plus profondes et les plus saintes influences que la femme puisse exercer sur le cœur de l'homme.

Digitized by Google

Des notices bien faites et même des gravures authentiques ont déjà fait connaître en France, au physique et au moral, la mère de Gœthe. Il était juste né le jour où elle accomplissait sa dix-huitième année, dans toute la force par conséquent ou plutôt dans toute la fleur de sa jeunesse. De là sans doute cette sympathie exceptionnelle dans son ardente réciprocité, et, si j'ose ainsi parler, cette sorte de camaraderie respectueuse qui de très-bonne heure resserra entre la jeune mère et le jeune homme les nœuds de la pure tendresse à laquelle les conviait la loi de la nature. Mais ce qui dut encore ajouter pour l'un comme pour l'autre à la joie de se rencontrer presque sans cesse dans leurs sentiments les plus intimes et leurs prédilections les plus secrètes, ce fut le genre de vie assez singulier et surtout assez maussade où se plaisait le chef de la famille. Gœthe, il est vrai, ne semble pas avoir flatté le portrait qu'il nous a donné de son père ; on pourrait même y regretter çà et là une certaine surcharge de touches dures et froides. Il ne paraît pas cependant contestable que le « conseiller impérial honoraire » qui, après avoir mis tout son orgueil d'artiste à visiter l'Italie, avait mis toute sa vanité de citoyen à épouser une fille du bourguemestre de sa ville, ne fût au bout du compte un homme d'un caractère revêche et d'un commerce peu agréable. Pour ses enfants il était solennel et gourmé au delà de toute nature, et épanchait sur eux avec un zèle implacable le trop plein d'un pédantisme méthodique et systématiquement accumulé depuis des années. Si excellentes que pussent être ses intentions, il était incapable de leur donner une autre forme que celle d'une rigueur inflexible et dogmatique. L'affection visible et démonstrative était réduite chez lui à la portion congrue. « La conseillère, » au contraire, était l'antithèse vivante de son mari. C'était une nature simple et énergique, faite tout entière de spontanéité et de bonne humeur, un peu joviale parfois, et possédant par dessus tout cette pleine et radieuse joie de l'existence, ce je ne sais quoi d'obstinément heureux et d'affable qui est la marque propre des âmes fortes et franches. Dans les quelques lettres que l'on a d'elle, dans les nombreuses conversations où elle figure, on voit revivre le vrai type de la bourgeoise allemande au siècle dernier. Elle a des expressions qui emportent le morceau, la langue aussi bien affilée que la plume, et le cœur sur les lèvres. La seule chose qu'elle ne pût souffrir, c'était l'inquiétude. On peut dire que toute sa vie elle fit la sourde oreille au malheur, et ne voulut avoir d'yeux que pour contempler, provoquer même le bonheur à son passage. Pour peu qu'on ait vécu quelque temps avec Gœthe, on ne doit plus avoir de peine, après cela, à évaluer, à peu près au juste sa dette intellectuelle envers sa mère. La plénitude et la joie

Digitized by Google

de la vie, la vivacité prime-sautière des impressions, la vigueur généreuse d'un tempérament d'esprit loyal et bienveillant, il a tout cela en partage, en surabondance même, dès ses premières années. Il a au reste, dans un passage de *Vérité et Poésie* et aussi dans de jolis vers où il répartit entre ses ancêtres toutes ses qualités physiques et morales, fait la part bien large et bien belle à sa mère, puisqu'il lui attribue exclusivement ce qu'il appelle sa « nature heureuse. » Il signale encore comme provenant en droite ligne de l'héritage maternel « le goût de l'invention poétique. » C'était en effet sa mère qui, tandis que son mari restait gravement enfoui dans ses liasses poudreuses et ses documents historiques, avait la charge féconde, mais difficile, d'alimenter l'insatiable activité de cette imagination dévorante et d'y jeter au jour le jour tout ce que sa mémoire et ses lectures pouvaient lui fournir de contes enfantins et de romans de chevalerie. Ce fut donc elle qui entretint chez son fils, si elle ne l'éveilla pas, cette précieuse faculté qui tire des mondes du néant et fait seule les poëtes. Non contente de lui avoir donné le meilleur de son âme, elle lui inocula par surcroît le génie.

« Après la mère, mais tout à côté d'elle, il convient de placer la sœur, Cornélie, née un an seulement après Gœthe, et qui seule avec lui survécut à plusieurs autres enfants enlevés en bas âge. Cet isolement précoce fut probablement le point de départ de l'intimité presque plus que fraternelle qui devait unir le frère et la sœur, mais ce qui contribua surtout à rapprocher ces deux jeunes cœurs dans leur affection instinctive, ce fut la communauté des études prescrites et dirigées par la volonté paternelle. L'un et l'autre, à bien peu de chose près, malgré la différence des sexes et des aptitudes personnelles, durent prendre part aux mêmes exercices. Les langues vivantes, les arts d'agrément, l'histoire, tout cela s'apprenait ensemble. Ensemble aussi on lisait en cachette les livres défendus, et la tragédie française ou allemande se jouait encore ensemble chez des amis. Pour Gœthe, Cornélie fut donc dans toute la rigueur du terme une camarade de classe, d'autant plus précieuse qu'il était élevé dans sa famille et qu'un certain excès de sérieux et de dignité prématurée lui valut presque toujours d'assez fâcheuses aventures, lorsque le hasard le mit en relations avec d'autres enfants de son âge. Plus tard, cette alliance d'esprit et de cœur ne se relâcha pas, en dépit même de l'éloignement. Le jeune et brillant Gœthe, si enivré qu'il pût être des cajoleries d'une cour assez lettrée pour se montrer fière de lui, ne cessa jamais de penser à sa sœur et de veiller sur elle par la pensée. La pauvre Cornélie en effet n'était guère heureuse. La beauté et peut-être jusqu'au pouvoir de plaire lui avaient été refusés. Sa première inclination pour un jeune Anglais, de pas-

Digitized by Google

sage à Francfort, s'était terminée par une désillusion cruelle. Elle avait dû en fin de compte se rabattre sur un fort digne homme, Schlosser, pour lequel malheureusement elle se sentait plus d'amitié que d'amour. Aussi son frère, nous le verrons, s'inquiète-t-il d'elle sans cesse, tâchant de lui créer à distance des occupations morales et intéressant ses propres amies aux tristesses de son cœur. Ce qu'il faut lire surtout, pour bien comprendre à quelle profondeur cet attachement fraternel avait jeté ses racines dans l'âme de Gœthe, ce sont deux ou trois lettres adressées par lui à sa mère, lorsqu'il eut la douleur de perdre cette sœur si tendrement chérie, et aussi à la seconde femme de son beau-frère, lorsque celui-ci jugea à propos de contracter un nouveau mariage. L'expression de cette douleur a beau être voilée et les sanglots réprimés comme par violence : le sentiment est d'une sincérité grave et antique qui vient du cœur et qui y va. Qu'on relise au reste l'espèce de portrait funèbre que le frère a consacré à sa sœur, et l'on pourra juger de sa prédilection pour elle. Mais, si l'importance de cette amitié et de cette influence morale est tout à fait hors de doute, il est difficile d'en déterminer les conséquences avec quelque précision, et, à parler franchement, nous devons nous résigner à ignorer de quelle manière le génie du poëte s'assouplit et s'épura au contact de cette sympathie à la fois féminine et enfantine. Gœthe nous apprend bien que le charme propre et par conséquent l'ascendant moral de sa sœur résidait tout entier dans la profondeur de son regard, et que cette expression nette et ferme de sa physionomie annonçait chez elle plutôt un esprit formé qu'une sensibilité inconsciente et trop mobile. « Ce regard venait de l'âme, dit-il ; il était plein, et plein de promesses, tout prêt à donner, sans avoir besoin de recevoir. » Un peu plus loin, il proclame la supériorité intellectuelle de Cornélie sur toutes ses compagnes. Si, après le frère, peut-être partial, nous interrogeons la sœur elle-même, c'est-à-dire une assez longue correspondance en français adressée par elle entre 1767 et 1769 à une amie de Leipzig, nous y rencontrerons partout une personne fort sensée et fort aimable, raisonnant bien, parfois même finement; possédant mieux que des clartés sur bien des choses, facilement impressionnable, quelquefois un peu timide et réservée en présence des figures nouvelles, mais ouverte et loyale en amitié, naturellement tournée vers les idées nobles et sérieuses ; par-dessus tout, visiblement éprise d'admiration pour son frère. Néanmoins, si sa physionomie se dessine ici assez distinctement, l'action exercée ne se révèle pas beaucoup plus. Jusqu'à de nouvelles découvertes autographiques, que l'avenir nous réserve peut-être, le plus sage est de constater qu'il se fit entre les deux enfants un échange perpétuel de l'élément

Digitized by Google

masculin et de l'élément féminin, si bien que leurs âmes se fondirent l'une dans l'autre. De là pour chacun une sorte de transsubstantiation spirituelle, et par conséquent une vie double. C'est ce mélange et cette diathèse morale que Gœthe me semble définir exactement par ce substantif composé : *mannweiblichkeit* qu'il applique à Clorinde. *Mannweiblich* ! malgré toute la virilité de son génie, il l'était lui-même, surtout grâce à sa sœur.

Ce n'étaient pas là, on s'en doute bien, les deux seules femmes que Gœthe rencontrât à Francfort dans sa double parenté maternelle et paternelle. Il y trouvait aussi ses deux grand'mères, dont l'une, la femme du bourguemestre, ne paraît pas avoir déposé dans son esprit beaucoup de germes, malgré une très-remarquable ressemblance physique qui se décida surtout, à ce qu'on affirme, pendant la vieillesse de son petit-fils. Il en fut tout autrement de sa grand'mère paternelle, du moins en ce qui concerne la vivacité des impressions reçues. C'était au pied de son fauteuil, ou même de son lit, en cas de maladie, que les deux enfants épanchaient le plus librement leur gaieté bruyante. Ce fut à elle surtout qu'ils durent, dès leur âge le plus tendre, la surprise de ce spectacle de marionnettes que Gœthe n'oublia jamais, et dont Wilhelm Meister s'est chargé de nous raconter les merveilles en son nom. Quant à son aïeule elle-même, Gœthe nous l'a peinte en quelques lignes : « douce, amicale et bienveillante, conclut-il, telle elle est restée dans ma mémoire. » Les tantes étaient assez nombreuses. Il y avait même une grand'tante, madame de Loen, mais dans *Vérité et Poésie* elle s'efface un peu à côté du grand-oncle par alliance, M. de Loen, qui était un écrivain distingué. Nous savons aussi peu de chose sur la tante maternelle, épouse du pasteur Stark, de la paroisse Sainte-Catherine. Mais une autre dont nous pouvons parler, c'est la tante Melber, qui avait eu l'excellente idée d'épouser un épicier, circonstance fort heureuse pour un neveu extrêmement curieux et qui sut tirer de la boutique de son oncle un parti inattendu pour son instruction. Il y allait fort souvent, parce que la boutique était fort bien située et fort bien achalandée, qu'on y voyait une infinité de gens passer dans la rue ou venir au comptoir, et qu'enfin le futur poëte en était encore à cet âge heureux, où toute denrée coloniale, outre qu'elle est souvent appréciée comme friandise, est en tout cas un objet venant de très-loin, presque fabuleux à ce titre, et auquel se rattache inévitablement une explication plus ou moins intéressante. Cette tante, qui tenait ainsi, au propre comme au figuré, la corne d'abondance des narrations et des sucreries, était d'un caractère très-vif et aimait à la folie les enfants. Les choyer, les soigner, les promener était pour elle le plus doux des

Digitized by Google

passe-temps. On raconte même qu'en l'absence de ses neveux ou nièces, elle allait jusqu'à recueillir en pleine rue ou à la porte des voisins des têtes de hasard sur qui elle pût reporter ses caresses et ses coups de peigne de la journée. Qu'on juge de l'accueil qu'elle devait faire à un enfant intelligent et qui lui tenait de près par le sang ! Le neveu, au reste, a remercié devant la postérité sa tante l'épicière de mainte heure joyeuse due à son fonds de gaieté naturelle et la bonne humeur de son commerce. Je ne mentionne que pour mémoire une autre sœur, « très-belle et très-agréable petite fille, » qui mourut très-jeune, mais dont la touchante image ne sortit pas du cœur de son frère.

La liste des amies de la famille serait beaucoup plus longue encore que celle des proches parentes. Je n'en veux rappeler que deux, qui firent de bonne heure partie de l'entourage immédiat de Gœthe et qui eurent le plus de prise sur cette âme naissante. La moins connue est mademoiselle Delf, qui, à Francfort, dans une circonstance délicate, le fiança presque malgré lui, et qui, plus tard, dans une circonstance plus grave encore, faillit bien lui faire manquer le coche de la gloire, en l'empêchant de monter dans le carrosse envoyé par le duc Charles-Auguste. C'était un personnage assez singulier que cette demoiselle Delf, qui possédait avec une sœur aînée une maison de commerce à Heidelberg. Avec un air grave et presque masculin, elle paraît avoir eu un esprit très-décidé et un certain goût de l'intrigue, surtout de l'intrigue matrimoniale. Elle aimait fort à marier les autres, peut-être bien pour se consoler de ne pas s'être mariée elle-même. Malgré tout cela, la nature de son influence particulière sur Gœthe reste encore un problème. Mais pour mademoiselle de Klettenberg, le problème est beaucoup plus facile à résoudre. Mademoiselle de Klettenberg était une vieille fille qui essayait de tromper par des pratiques assez bizarres l'ardeur d'une imagination très-avide de merveilleux. La superstition l'avait jetée dans l'alchimie et l'alchimie la ramenait impitoyablement à la superstition. Très-liée, malgré l'extrême dissemblance des caractères, avec la mère de Gœthe, elle réussit surtout à captiver l'intelligence de l'adolescent à la suite de la maladie assez longue qui l'obligea à garder la maison paternelle à son retour de Leipzig. Et ce ne fut pas seulement aux creusets où s'élaborait son mysticisme chimérique qu'elle l'attira et le retint : la Bible ne fut guère moins que Paracelse l'objet de leurs communes méditations. Personne, en un mot, plus qu'elle, pas même le professeur de théologie que le père de Gœthe avait jadis imposé à son fils, ne réussit à fixer son attention sur les questions religieuses et l'exégèse évangélique. Sans doute, bon nombre de ses pieuses rêveries n'agirent qu'à la manière

Digitized by Google

d'un réactif sur la pensée du futur naturaliste, et d'ailleurs elle n'eût pu que bien difficilement l'attacher à une orthodoxie en dehors de laquelle elle paraît avoir été elle-même. Mais bien qu'elle ait surexcité pour longtemps chez Gœthe une sensibilité d'esprit parfois maladive, il lui reste l'honneur d'avoir rattaché d'une main encore ferme et pour toujours cette jeune imagination à l'idée divine. On peut voir au surplus quel magnifique monument lui a élevé son très-libre disciple en thaumaturgie, car les *Confessions d'une belle âme* qui forment le sixième livre des *Années d'apprentissage* ne sont pour ainsi dire qu'une urne funèbre où se trouve recueilli le parfum de sa vertu douce et résignée.

Au sortir de cette sorte de gynécée pédagogique, formé presque tout entier par des membres de la famille, nous allons retrouver Gœthe entouré d'un cercle féminin sans cesse renouvelé, mais d'une tout autre nature. Il avancera dans la vie à travers une foule de jeunes filles ou de jeunes femmes plus ou moins instantanément devenues ses amies; mais avant les Egéries qui travailleront à l'éducation définitive de son esprit, viendront d'abord des ingénues dont sa tendre imagination subira tout le charme. On comprendra que, dans cette revue à vol d'oiseau des influences féminines acceptées par Gœthe jusqu'à l'époque d'*Iphigénie*, nous glissions plus rapidement encore sur ces *juvenilia* de son cœur. *L'éternel féminin*, dont nous poursuivons ici les effets successifs et divers ne doit s'entendre que d'une façon essentiellement chaste et idéale, encore bien qu'il s'agisse toujours d'un attrait un peu mystérieux dans son inévitable complexité. Dès lors, il faut nous édifier des élans et des exaltations passagères de la vingtième ou de la trentième année, si rarement pures de tout alliage. On sait d'ailleurs combien la beauté physique du poëte naissant et déjà presque illustre le prédestinait à ce rôle, eût-il été tout à fait involontaire, de Chérubin et de don Juan sans le savoir. Ce que nous remarquerons seulement dès à présent, c'est que ces amourettes et ces passions légères venues presque toutes avant l'heure hâtèrent singulièrement sa maturité intellectuelle, et lui permirent d'écrire à dix-huit ans une pièce où il faut signaler, sinon une expérience bien prématurée des passions les plus équivoques, du moins un art vraiment divinatoire en fait de psychologie malsaine. Nous devons toutefois nous empresser de reconnaître que les fragments *publiés* des diverses correspondances de Gœthe avec ses aimables conquêtes montrent surtout chez lui une amitié violemment passionnée, mais au fond innocente. C'est une flamme très-ardente, qui s'évanouit d'elle-même, sans presque laisser de traces, dès qu'elle a passé au foyer d'à côté. La remarque est déjà, je crois, très-vraie pour cette jeune Gretchen, le modèle

Digitized by Google

probablement de celle de *Faust*, et qui paraît avoir donné le premier éveil aux sens de l'écolier; mais en tout cas elle est, à mon sens, rigoureusement exacte en ce qui regarde une de ses amies de Leipzig, la fille du brave homme Schœnkopf. Si déjà, en effet, à propos de Gretchen, il écrivait cette belle pensée : « Une femme qui vous forme en semblant vous gâter comme un enfant est adorée ainsi qu'un être céleste qui apporte la joie avec lui, » de leur côté, les lettres écrites par Gœthe à Kætchen et à son père contiennent des pages de la cordialité la plus franche et la plus désintéressée. Nous n'en pourrions pas dire autant de certaines relations postérieures, notamment en Suisse et en Italie. Mais encore une fois, tout cela n'est point de notre sujet, et pourrait plutôt servir à expliquer pourquoi Gœthe a si admirablement peint les femmes qu'à donner la raison de son estime si haute et si constante pour elles. Nous ne devons cependant pas passer à côté de toutes ces séductions enchanteresses exercées sur Gœthe sans rappeler deux romans trop courts et bien doux dont, il faut en convenir, il ne sut peut-être pas tirer tout le parti pratique, je n'ai pas dit poétique, qu'il eût pu. Il s'agit de Friederike Brion et de Charlotte Buff.

Friederike Brion était la troisième fille de l'humble pasteur de la paroisse de Sesenheim en Alsace. Un hasard, qui cette fois surtout, pourrait, à juste titre, s'appeler la Providence, conduisit le jeune étudiant en droit de Strasbourg jusqu'au presbytère rustique où vivait patriarcalement la famille. Notons bien cet important détail : Herder venait de faire lire à Gœthe le *Vicaire de Wakefield*. De là, d'abord, ces noms d'Olivia et de Moïse donnés par lui à une sœur aînée et à un frère de sa bien-aimée; de là surtout pour lui, à ce moment même, une prédisposition toute particulière à bien sentir la poésie d'une idylle en famille. Après deux journées fort gaies passées à Sesenheim, Gœthe dut retourner à ses études; mais, de Strasbourg, à la date du 15 octobre 1770, il adressa à Friederike la seule lettre authentique qui nous soit parvenue de cette tendre correspondance. On ne fut pas sans se revoir pendant l'hiver; Strasbourg n'était pas trop éloigné de Sesenheim, et le jeune homme montait alors très-volontiers à cheval. Néanmoins, ce fut seulement l'année suivante que le simple penchant manifesté jusque-là sembla devenir quelque chose de plus. A la Pentecôte, Gœthe vint s'installer au presbytère et y passa des vacances qui furent démesurément prolongées, car il poussa une reconnaissance à travers les Vosges jusqu'à Saarbruck. Rien de plus champêtre et de plus charmant que la vie du poëte à Sesenheim. Il écrit de petites pièces de vers, des sérénades à celle qu'il aime, ébauche même un poëme et lit Homère sous la vigne treillagée du pasteur. Ce ne sont que parties

Digitized by Google

de campagne, danses en plein air qui durent jusqu'au matin, rêves et projets à deux destinés à durer autant que la vie. Le bon Salzmann à Strasbourg reçoit toutes les confidences de l'amoureux poëte : il est comme la grève sur laquelle viennent échouer un à un tous les petits flots bleus de ce bonheur limpide. C'est lui qui envoie les friandises, les objets de toilette, qui fait, en un mot, les commissions du beau danseur et de toutes les danseuses. Gœthe se sent là dans un milieu tellement féminin qu'il écrit un jour : « Toutes ces jeunes filles ne me laissent pas un moment de repos, et il n'y aura rien d'étonnant si je m'assimile leur propre nature. » Pour nous, voilà l'essentiel. Quant aux plans d'avenir commun, ils n'aboutirent pas. On se revit bien encore une fois, chez une parente qui habitait la ville. Mais, au dire de Gœthe, le charme tout champêtre de Friederike s'évaporait dans ce petit monde étroit et artificiel où les tapis remplacent les pelouses, et les glaces, le ciel bleu. Le poëte passa à côté du bonheur domestique, et Friederike se résigna à vivre, mais ne consentit jamais à se marier.

Charlotte Buff, l'héroïne de la seconde pastorale en action, est plus connue que la fille du pasteur de Sesenheim, parce que c'est à son souvenir que l'on fait remonter, non sans raison, l'origine directe de *Werther*. A peine de retour dans la ville paternelle, le nouveau licencié en droit de la Faculté de Strasbourg, le Dr Gœthe, comme on l'appelait assez improprement, n'avait guère tardé à prendre le chemin de Wetzlar, où siégeait encore une chambre impériale. Le désir de son père, en l'envoyant sur les bords riants de la Lahn, avait été de le préparer par la pratique aux affaires publiques; mais Gœthe devait y retrouver encore l'amour et la poésie. Un de ses compagnons quotidiens de table, lequel par parenthèse signalait en lui comme un trait caractéristique « son respect pour les femmes, » Kestner, était fiancé à la fille de l'*amtmann*, c'est-à-dire du bailli. On sait ce qui arriva. Dès que Gœthe eut été présenté dans la famille de Charlotte, une sympathie singulière et difficile à définir, tant il y reste en somme de sangfroid et d'honnêteté au milieu même des emportements les plus fougueux de la passion, vint jeter l'apprenti en bureaucratie impériale dans l'impasse d'un amour sans espoir. Il ne faudrait pas, toutefois, se méprendre sur les conséquences vraies de cette ardeur subite. Que l'écrivain ait été pris pendant quelque temps ou du moins menacé de l'être, cela ne paraît guère douteux; mais, en somme, n'ayant pas épousé Friederike, il n'est guère à supposer qu'il ait songé à épouser Charlotte; et, eût-elle été encore libre, elle serait fort probablement restée pour lui ce qu'elle a été en réalité, je veux dire une occasion charmante d'analyser des phénomènes de vie morale sur lui-même et sur les

Digitized by Google

autres. La vérité est qu'à Wetzlar, il lisait toujours Goldsmith, non plus le *Vicaire de Wakefield*, mais le *Village abandonné* qu'il s'essayait même à traduire, et que, dans la famille Buff, il venait surtout chercher ce qui lui avait un peu manqué chez lui par suite de la sécheresse et des manies pédagogiques de son père, je veux dire une atmosphère cordiale et joyeuse, où la jeunesse de son cœur trouvât un libre essor. On le voit se refaire ou plutôt se faire enfant pour les petits frères et les petites sœurs de Charlotte, et prendre plaisir à raconter à ces bambins tous les contes de la mère-l'oie, se laissant escalader des pieds à la tête par la bande mutine, et souffrant qu'une douzaine de petites mains à la fois lui tirassent les cheveux. Il y a bien loin de là à la mélancolie sinistre de Werther et au coup de pistolet de Jérusalem. La marque que Charlotte dut laisser sur le génie de Gœthe fut à peu près la même que celle dont la tendre et touchante Friederike l'avait déjà frappé à Sesenheim. Pour moi, ce sont ces deux jeunes filles qui ont le plus contribué à faire du grand poëte allemand le poëte le plus majestueux et le plus simple peut-être de la vie de famille, et spécialement du mariage contracté en toute liberté sous l'empire d'une sympathie réciproque et réfléchie. Qu'on revendique pour l'une le mérite d'avoir donné l'idée de *Werther*, j'y consens; mais ce que je réclame pour la seconde comme pour la première, c'est le gracieux honneur d'avoir, avant toutes les autres, éveillé le doux rêve de l'amour conjugal dans le cœur de celui qui devait écrire *Hermann et Dorothée*.

A tout prendre, la part du sentiment pur avait été plus grande que celle de l'esprit seul dans ces deux liaisons d'un charme tout printanier. Nous arrivons à des relations d'une nuance toute différente, et dans lesquelles les affinités intellectuelles domineront sans cesse tous les autres entraînements, si forts et même si victorieux qu'ils aient pu devenir à de certaines heures. On comprendra que nous nous étendions un peu plus ici. Cependant, il nous faut absolument faire un choix entre les noms qui se pressent devant nous. Nous pourrions parler de Mme de Boehme, la femme du professeur à l'université de Leipzig, de la femme de Frédéric Jacobi, et de plusieurs autres dames du même cercle, des deux sœurs Gerold, dont l'une s'éprit de Gœthe et lui a, dit-on, donné l'idée de sa Mignon, de Mme de Laroche dont le rapprochèrent des goûts littéraires communs, sans compter peut-être aussi la grâce d'une au moins de ses filles, enfin de la fiancée de Herder, Mlle Flachsland, et de sa sœur déjà mariée. Je n'ai pas nommé tout le monde, bien entendu.... Mais je ne puis, en vérité, inviter le lecteur à remonter avec moi, dans leur cours, les mille et un petits ruisseaux qui se réuniront plus tard pour former le grand fleuve.

Digitized by Google

Je ne parlerai que des affluents principaux, Mlle de Stolberg et Mme de Stein.

Augustine de Stolberg était destinée à exercer dans toute leur puissance, sur l'auteur de *Goetz* et de *Werther*, les droits de l'amitié féminine, mais il ne devait pas lui être accordé de le voir une seule fois. Tout se réduit donc entre eux à un commerce épistolaire, lequel même ne fut pas de très-longue durée, au moins pendant la période de spontanéité. L'intimité qui unissait les deux jeunes comtes de Stolberg au jeune et triomphant écrivain fut l'origine naturelle et le nœud de cette intimité nouvelle et lointaine avec « *la chère inconnue.* » Tel est, en effet, le titre par lequel, à la fin de janvier 1775, Gœthe, de Francfort même, entrait de plain-pied dans cette libre et affectueuse correspondance, avec une jeune comtesse du saint-empire germanique. C'est à dessein, assure-t-il, qu'il a choisi cette qualification, « car les noms d'amie, de sœur, de bien-aimée, de fiancée, d'épouse, même un mot qui serait capable de rassembler en lui toutes ces qualités ne lui suffirait pas pour exprimer le sentiment ardent qui l'agite. » Je cite, non moins à dessein que l'auteur, ce premier et excessif hommage lancé à distance, évidemment avec la plus grande ingénuité du monde, pour montrer combien, à cette époque, la passion chez Gœthe est toujours prête à déborder sur le premier cœur venu. Cette lettre, qui était déjà une réponse, Gœthe n'ayant pas pris l'initiative, se compose de trois fragments, qui ne sont pas de la même semaine. Du premier coup, il tient donc un compte courant sentimental et en partie double. Ecoutez-le plutôt : « Vous me demandez si je suis heureux ! Oui, chère amie, je le suis, ou, du moins, si je ne le suis pas, j'éprouve en moi tout ce que l'extrême joie et l'extrême souffrance peuvent nous faire éprouver. Rien, en dehors de moi, ne me trouble, ne me déchire, ne me gêne. Mais je suis comme un petit enfant, Dieu le sait ! » Ainsi, il confesse déjà le besoin d'une direction morale. Plus tard, il reconnaîtra plus nettement encore que ce qui lui manque, c'est la paix extérieure, ce calme particulier qu'on ne trouve qu'en dehors de la vie mondaine. Il faut citer un portrait autographe qui figure dans la seconde lettre. Après avoir dépeint le Gœthe de la cour, solennel et empesé dans son frac de gala, il ajoute : « Mais il y en a encore un autre bien botté, bien enveloppé de fourrures, une cravate de soie brune autour du cou, qui, dans l'air vif de février pressent déjà le printemps ; pour qui bientôt ce vaste monde qui lui est si cher va se rouvrir ; qui cherche à exprimer de son mieux, tantôt, dans de courtes pièces de vers, les innocentes sensations de la jeunesse, tantôt dans divers drames, les énergies et les fortes passions de la maturité ; tantôt, avec un peu de craie promenée sur un peu de papier

Digitized by Google

gris, l'extérieur de ses amis, la nature qui l'environne et les objets domestiques qu'il aime le plus : un Gœthe enfin qui ne s'inquiète ni à droite ni à gauche de l'opinion qu'on se fait de ce qu'il a produit, parce que, d'un effort toujours égal, il monte sans cesse un degré de plus, parce qu'il ne prétend pas arriver d'un seul bond à un idéal quelconque, mais au contraire laisse se développer, moitié en se jouant et moitié en travaillant, ses libres sentiments jusqu'à leur transformation en facultés véritables. » Voilà une confession de Gœthe que tout Français doit graver dans sa mémoire, car elle livre la clef de son génie et le secret même de sa vie. Voici, du reste, encore un court passage qui achèvera de bien déterminer l'état psychologique où se trouvait l'impétueux et sincère correspondant de Gustchen de Stolberg : « Si tu souffres, écris-moi : je veux tout partager avec toi. Mais ne m'abandonne pas non plus, toi, dont l'âme est si noble, au jour de la détresse qui pourrait arriver, si jamais j'en venais à te fuir toi et tous ceux qui me sont chers. Oh ! alors, poursuis-moi, je t'en conjure, poursuis-moi de tes lettres et sauve-moi de moi-même. »

Il est à croire que Gœthe faisait ici allusion à sa situation personnelle d'alors vis-à-vis d'Elisabeth Schœnmann, la fille d'un riche banquier de sa ville natale, qui, sous le petit nom familier de Lili, est restée célèbre dans la littérature gœthéenne. Cette fois, le prestige personnel et social du jeune patricien n'avait pas produit son effet ordinaire. Il avait affaire à une coquette, fort habituée à plaire et se plaisant elle-même infiniment dans ce rôle assez frivole. De là, pendant tout ce printemps de 1775, bien des tumultes dans l'imagination du poëte, tour à tour partagé entre la crainte et l'espoir du mariage. Les choses allèrent fort loin cette fois, jusqu'aux fiançailles inclusivement. Il est piquant de voir ce fiancé si épris verser tous ses chagrins et quelquefois aussi tous ses dépits dans le sein d'Augustine de Stolberg, lui demandant des consolations et des conseils. Il existe entre autres, dans ce petit dossier de psychologie candide et brûlante à la fois, une lettre curieuse adressée à la « chère sœur, » à « l'ange du Holstein » de la chambre même de Lili, entre ses bottines et sa corbeille à ouvrage. Ce n'est rien moins qu'une admirable étude morale que Gœthe, au milieu même de son bouillonnement de pensées et de désirs, fait tranquillement sur lui-même, inspiré sans doute par la calme beauté du paysage qui s'étend sous ses yeux au delà de la terrasse : nous sommes ici, en effet, à Offenbach, c'est-à-dire à la campagne, tout près de Francfort. Peu de temps après, il partait pour la Suisse avec les deux comtes de Stolberg ; dès son retour, il reprend la plume pour causer de nouveau avec Gustchen. Le 14 septembre, il s'écrie : « Ce que vous me dites

Digitized by Google

de Lili est-il bien vrai?... Cher ange, votre lettre m'a retenti aux oreilles comme la trompette qui réveille le guerrier endormi. » Suit un petit journal, continué pendant un mois environ et roulant tout entier sur l'incompatibilité de caractère qu'il croit avoir découverte entre Lili et lui. Pendant plusieurs jours, il s'agit de savoir si sa fiancée, car elle l'est toujours, ira ou non au bal masqué, et si, lui aussi, ira ou n'ira pas la retrouver. A ce propos, il entre dans les plus minces détails, notant tous ses embarras de conscience, toutes ses hésitations avec lui-même, toutes ses tentatives pour prendre un parti, et le bon. La situation assez étrange, créée entre Gœthe et Mlle de Stolberg, par la vertu de la sélection psychologique, est donc, en somme, facile à qualifier. Un tel rôle de confidente pour tout entendre suppose nécessairement l'amitié et exclut logiquement l'amour. Ce qui n'empêchera pas le jeune enthousiaste de glisser çà et là un petit bout de déclaration à tout hasard : « Oh ! que je voudrais, écrit-il quelque part, que tu pusses seulement, pendant huit jours, sentir mon cœur auprès du tien, mon regard dans ton regard ! » En bonne foi, il ne pouvait moins faire pour la correspondante dans les bras complaisants de laquelle il allait se jeter si volontiers aux heures d'ennui : c'était à peine désintéresser son amour-propre de femme.

Le 8 octobre 1775, un petit mot très-court annonçait à Mlle de Stolberg que le duc de Weimar arrivait à Francfort et qu'il emmenait Gœthe à sa cour ainsi que ses deux frères à elle. A partir de cette mémorable fuite en Thuringe, les communications épistolaires se ralentissent, pendant que, peu à peu, l'attache des cœurs se dénoue : ce ne sont plus guère que de petits billets sans importance. Mlle de Stolberg vient d'être en danger de mort : à peine Gœthe a-t-il le temps de lui adresser une sorte d'interjection sympathique, un cri de condoléance passionné. Néanmoins, un mois plus tard, nous sommes en mai 1776, la conversation par écrit recommence. Gœthe veut tenir compagnie à la malade au moyen d'un nouveau journal. Mais il a trop de choses à lui apprendre pour pouvoir entrer dans le menu de ces choses. Il lui décrit en quelques traits son jardin et sa maisonnette, le vallon où serpente l'Ilm à travers les prairies, le plaisir qu'il prend à se trouver au milieu des fleurs renaissantes et des oiseaux qui célèbrent cette renaissance ; il la plaint d'être encore souffrante à pareille époque de l'année; il lui parle de son amitié avec le duc et même de sa nouvelle et précieuse amie, Mme de Stein. Il était écrit que Gustchen viderait jusqu'à la lie la coupe amère des confidences ! Enfin il lui envoie une lettre de sa sœur Cornélie, la priant de se mettre en rapport avec elle et de lui faire parvenir quelques consolations dans son isolément. « Appre-

Digitized by Google

nez à vous connaître toutes les deux, écrit-il en lui confiant cette tâche ingrate, soyez l'une pour l'autre ce que je ne puis être pour vous. Les femmes qui sont vraiment dignes du nom de femmes ne devraient jamais aimer un homme : notre sexe ne le mérite pas. » Quelques mois passent, celui d'août arrive, et avec lui le premier nuage. Un des frères de Gustchen, Fritz, avait promis à Charles-Auguste d'accepter une place dans son personnel aulique, et cependant ne venait pas se constituer chambellan. Gœthe, qui sans doute s'était porté garant de l'exactitude de son ancien et très-frivole ami, eut le tort de s'en prendre à Gustchen du retard de son frère. On a prétendu aussi que les Stolberg, en se jetant à corps perdu dans le piétisme et l'intolérance, avaient par cela même détourné Gœthe d'eux-mêmes et de leur entourage. Il est certain, à en juger au moins par les mémoires publiés sous le nom et d'après des notes de Mme de Montagu, qui, une vingtaine d'années plus tard vécut presque dans la famille, qu'il devait y avoir depuis bien longtemps un abîme profond entre les libres vues religieuses de Gœthe et le zèle étroitement catholique des Stolberg. Il n'y eut cependant jamais de rupture déclarée. Au contraire nous trouvons encore quelques billets pleins de sentiments affectueux. Une fois même, à l'occasion d'un anniversaire de naissance, Gœthe veut envoyer un portefeuille peint par lui; mais il laisse passer la date fatale, et c'est Mme de Stein qui se charge d'achever le travail, sans toutefois y parvenir à son tour. « C'est une œuvre qui n'a pas de chance, » remarque-t-il. La remarque ne s'applique pas moins justement à cette amitié qui acheva de s'éteindre sans avoir reçu la consécration d'une seule entrevue ou d'un seul serrement de main, car bien qu'Augustine de Stolberg, devenue comtesse de Bernstorf, par son mariage avec un beau-frère, ait trouvé moyen de vivre encore trois ans de plus que Gœthe, elle ne trouva pas dans sa vie, je l'ai dit, l'occasion de le voir un seul instant.

A dire vrai, ce qui avait détaché Gœthe de son invisible et sage correspondante, c'est que, dès son arrivée à Weimar, il y avait découvert l'intelligente amie capable de le comprendre et de le diriger, et que sa régénération intérieure, sa cure intellectuelle, si je puis dire ainsi, avait déjà commencé. Le moment est venu de parler de cette étroite et longue liaison à laquelle nous sommes tout particulièrement redevables de notre pièce, car Iphigénie, il n'y a pas à en douter, n'est autre que l'image poétique de Madame de Stein. Néanmoins on ne saurait bien comprendre tout l'à-propos et surtout la douceur de l'empire que Gœthe lui laissa si volontiers prendre sur son esprit, sans déposer d'abord une sorte d'opinion toute faite et de préjugé national. Les quelques rares élus parmi nos compa-

Digitized by Google

triotes qui eurent l'honneur de visiter Gœthe à Weimar ne le virent que pendant les dernières années de sa vie, dans toute la majesté de son soleil couchant. De là cette impression rapportée, et trop longtemps accréditée de ce côté-ci du Rhin, que le poëte avait toujours été le plus impassible et le plus superbe des hommes. Rien n'est plus inexact. Du moment où Gœthe commença à vivre, on put constater chez lui une expansion incomparable de la vie, un débordement perpétuel et nécessaire d'activité dans tous les sens, un jaillissement presque sans exemple de sensations et d'idées. Plaisir ou travail, il ne sait rien prendre à demi : il embrasse d'une étreinte énergique et comme involontaire la moindre velléité qui passe. Que ceux qui s'obstineraient encore à parler de son cœur de glace et de sa poitrine de marbre se donnent la peine de feuilleter sa correspondance de 1770 à 1790. Ils verront que de luttes en lui, que de crises terribles, que de poignantes anxiétés, souvent sans motif bien sérieux, à propos d'une sympathie qu'il sent naître, d'un événement qu'il redoute, d'une nouvelle qui se fait attendre! Que de fois sa vive et ardente imagination lui fait perdre le juste sentiment des choses! Que de fois une cruelle et vaine fantasmagorie vient tourmenter sa conscience et épouvanter sa pensée! Son *moi* semble vraiment alors comme un brin de paille abandonné à tous les souffles d'une destinée moqueuse. Ce n'est que par un long et douloureux effort qu'il reprend possession de lui-même, et replace ses sens sous la discipline de sa raison calmée. Oui, certes, ses œuvres ne semblent réfléchir qu'un esprit aussi maître de lui-même que sincère avec lui-même ; mais bien des lacs aussi, et des plus purs, reflètent éternellement dans leur azur limpide l'azur céleste, et leurs eaux cependant dorment sur la lave et les cendres refroidies d'un antique cratère. La familiarité qui associait Gœthe au jeune duc de Weimar n'était pas faite d'ailleurs pour tempérer en lui cette effervescence de sensibilité. Charles-Auguste, en plein dix-huitième siècle, alors que la monomanie de l'imitation française sévissait partout autour de lui, avait gardé des allures et une énergie toutes tudesques. On nomme cela *derbheit* en allemand, mais nous ne trouverions peut-être pas en français un mot très-convenable pour rendre l'idée. Assurément le poëte ne pouvait espérer de rencontrer dans les chasses et les parties de plaisir poursuivies en commun avec un compagnon aussi fidèle à la vieille *derbheit* nationale cette paix intérieure qui lui faisait si cruellement défaut. Et pourtant, nous allons le voir, cette ataraxie contemplative était pour lui le souverain bien de la vie, ce je ne sais quoi d'insaisissable et d'indispensable après quoi l'homme étend toujours la main, précisément peut-être, hélas! parce qu'il ne saurait jamais l'atteindre. En mourant, il s'est écrié :

Digitized by Google

« De la lumière, de la lumière ! » toute sa vie, il n'a cessé de soupirer : « Du repos, du repos ! » Or, c'est précisément cet apaisement de sa fougue juvénile qu'il devait trouver auprès de Madame de Stein.

Charlotte de Schardt, née en 1742, par conséquent sept ans avant Gœthe, et mariée en 1764 au baron Frédéric de Stein, avait été avant son mariage demoiselle d'honneur de la duchesse douairière, Maria-Amalia, à laquelle remonte la première pensée de faire de Weimar, comme on disait alors, le rendez-vous des Muses germaniques. Bien que son mari fût le seigneur et maître du village de Kochberg, Madame de Stein n'en resta pas moins attachée à la cour, et, dès que Gœthe y fut introduit, la connaissance fut vite faite et la correspondance commença. Un des premiers mots à relever dans ce pêle-mêle de petites nouvelles locales ou de recommandations gastronomiques est celui-ci : *Besœnftigerin !* Il faut absolument le traduire, et cependant je ne saurais le faire que par une périphrase : *O toi qui apaises !* Viennent ensuite les mots de « cher ange, » de « chère âme, » de « femme d'or, » et tous dits avec un accent auquel on ne peut se méprendre. L'admiration, l'estime affectueuse et sentimentale est déjà conquise. Bientôt nous avons des pièces de vers, notamment le *Chant du pèlerin.*

O fille du ciel, toi qui rends
Bonheurs et maux pour nous moins grands,
Et dont le doux secours redouble
En même temps que notre trouble,
Ah ! de vivre que je suis las !
A quoi bon plaisirs et tracas ?
O paix que j'aime,
Viens en moi-même !

Puisque j'ai commencé à citer, qu'on me permette de continuer, et de glaner à travers cette première année.

23 *février.* « Comme j'ai dormi d'un sommeil calme et léger ! Que je me suis trouvé heureux de me lever, heureux de saluer le beau soleil, pour la première fois, depuis quatorze ans, d'un cœur vraiment libre ! Et comme je me sens reconnaissant envers toi, ange céleste, à qui je dois tout cela ! Si je n'avais écouté que mon cœur. non, soyons honnête. »

Même jour, le soir. « Je sais que je puis tout te confier, et, peu à peu, avec la grâce de Dieu, je veux aussi tout te confier. — Ah ! que ma sœur n'a-t-elle un frère à peu près comme moi j'ai une sœur en toi ! »

25 *mars.* « Je suis calme et pense à toi, et de là, comme d'un point de départ, à tout ce qui m'est cher. »

13 *avril.* « Pourquoi faut-il que je te tourmente ainsi, être bien-

Digitized by Google

aimé? Pourquoi me tromper moi-même, et te tourmenter toujours? Nous ne pouvons rien être l'un à l'autre et sommes trop l'un pour l'autre! Crois-moi, tu ne fais qu'un tout avec moi. — Mais précisément je ne vois les choses que comme elles sont, cela me rend fou. Bonne nuit, ange, et bon réveil. Je ne veux plus te revoir. — Seulement, — tu sais tout, — j'ai un cœur. — Tout ce que je pourrais dire serait absurde. — A l'avenir, je te regarderai juste comme on regarde les étoiles. — Ne l'oublie jamais. »

14 avril. « Oui, certe, en un passé meilleur,
Tu fus ou ma femme ou ma sœur.
Tu connaissais à fond mon être,
De mes sens ton œil était maître.
Et tu lisais à livre ouvert
Dans mon cœur, où chacun se perd.
De mon sang tu calmais la rage,
Tu guidais le torrent sauvage,
Et, dans tes bras d'ange, mon sein
Retrouvait un repos soudain,
A cette chaîne enchanteresse
J'oubliais parfois ma détresse.
Quel bonheur le valut jamais
Le temps qu'à tes pieds je passais,
Où, l'âme à tes yeux suspendue,

Je me sentais bon à ta vue,
Où mes sens étaient moins fougueux
Et mon sang moins impétueux! »

16 *avril.* « Adieu, chère sœur, puisqu'il doit en être ainsi. »

22 *avril.* « Ceci pour vous prouver que je vis, que je vous aime et que, dans le passé, le présent et l'avenir, je suis tout à vous. »

Mai. « Prière de me donner à dîner aujourd'hui, à la source même de votre pure lumière. »

Même mois. « Ci-joint une lettre de ma sœur. Vous comprendrez sans peine combien elle me déchire le cœur. J'en ai déjà fait disparaître quelques-unes, afin de ne pas vous tourmenter. Je vous en supplie instamment, intéressez-vous à elle, décidez-vous à lui écrire, et tracassez-moi afin que je lui envoie quelque chose. »

24 *mai.* « Ainsi donc l'amitié la plus pure, la plus belle, la plus vraie que j'aie jamais eue pour une femme, ma sœur exceptée, tout cela aussi détruit! — Si je ne puis pas vivre avec vous, votre affection me sert aussi peu que celle de ma chère absente [1], dont elle me comble, elle. C'est la présence de l'objet aimé, au moment même du besoin, qui décide tout, qui adoucit tout, qui fortifie tout. »

25 *mai.* « Vous êtes toujours la même, toujours l'affection et la bonté infinie. »

[1] Mademoiselle de Stolberg.

Digitized by Google

22 *juin*. « Chère, chère Madame, je ne puis me faire à cette idée que vous partez mardi, que vous allez être loin de moi pendant la moitié d'une année. A quoi bon en effet tout le reste ! C'est la présence seule qui agit, console et produit quelque chose. Il est vrai qu'elle tourmente aussi bien souvent, mais les tourments en amour, c'est la pluie qui fait le beau temps. — La duchesse mère s'est bien aperçue que je changeais rapidement. »

27 *juin*. « Rien qu'un mot de remercîment pour le dessin. Il est tout à fait magnifique et très-exact ; en vérité, c'est toute ton âme. Oui, c'est bien là ce sentiment profond de paix qui t'accompagne. »

16 *juillet*. « Vous me manquez partout et toujours, et, si vous ne revenez pas bien vite, je vous jouerai quelque mauvais tour. Hier, au tir à l'oiseau d'Apolda, je me suis amouraché de Christine d'Artern. — Je n'ai plus rien auprès de moi qui me ramène au calme. »

22 *juillet*. « J'ai commencé à dessiner quelque chose de l'autre côté ; mais cela ne va pas. C'est pourquoi j'écris de préférence, de la grotte « d'Hermannstein [1], » mon séjour de prédilection, où je voudrais pouvoir demeurer. Chère amie, j'ai beaucoup dessiné, mais je ne vois que trop bien que jamais je ne deviendrai artiste. — Il pleut, et très-fort, dans la forêt. Si tu pouvais une fois seulement venir ici, c'est vraiment au-dessus de toute description et de tout dessin. — Ce qui reste éternellement vrai, c'est qu'il faut savoir se borner, n'avoir réellement besoin que d'une chose ou de peu de choses, mais les aimer entièrement, s'attacher tout à elles, les retourner de tous les côtés, être uni enfin avec elles : voilà ce qui fait le poëte, l'artiste, l'homme. — Adieu, je vais aller voir jusqu'aux rochers et aux épicéas. Il continue à pleuvoir. — Me voici sur une haute cime, d'où l'on découvre tout au loin. Je suis assis sous le feuillage protecteur de sapins, au milieu de la pluie. J'attends le duc, qui doit apporter aussi une carabine pour moi. Le brouillard des vallées monte le long des arbres verts. »

8 *août*. « Tu permets, n'est-ce pas, que je verse dans mon œuvre [2] quelques gouttes de ton être, ce qu'il faudra seulement pour qu'elle en prenne la nuance. »

1er *septembre*. « Je me suis traîné quelque temps dans le parc, pour vous voir encore et boire dans vos yeux quelques gouttes de consolation. »

10 *septembre*. « Je vous envoie Lenz. Il vous verra, et son âme troublée puisera dans votre présence seule ce baume qui fait mon envie. »

[1] Auprès d'Ilmenau, dans la forêt de Thuringe.
[2] *Der Falke*.

Digitized by Google

7 *octobre.* « Depuis quelque temps vous êtes pour moi comme la Madone qui s'envole vers le ciel. C'est en vain que celui qui reste en arrière étend ses bras vers elle, c'est en vain que son regard plein de larmes et d'un doux adieu voudrait rappeler le sien jusqu'à terre : elle vient de disparaître dans la splendeur qui l'entoure, uniquement empressée de saisir la couronne qui plane au-dessus de sa tête. »

II

Cette liaison de Gœthe avec Madame de Stein durait depuis environ trois ans, lorsqu'en quête d'un sujet dramatique emprunté à l'antiquité grecque, l'auteur de *Werther* se décida pour la légende d'Iphigénie en Tauride. A la vérité, l'un de ses secrétaires, Riemer, fait remonter jusqu'à 1776 la première intention de composer une *Iphigénie.* Mais, ce dont nous sommes certains, c'est qu'elle ne fut ébauchée qu'au mois de janvier 1779. On a aussi raconté qu'une fête de cour, célébrée en l'honneur de la duchesse Louise, avait déterminé le poëte à traiter pour le théâtre la question de la vertu et de la puissance féminines. Mais il ne faut voir là qu'une flatterie par hypothèse. Si sincère et si respectueuse qu'ait pu être la dévotion de Gœthe envers la jeune et charmante épouse de Charles-Auguste, il n'est vraiment pas contestable que son héroïne ne soit Madame de Stein elle-même, revue et corrigée par son imagination poétique. Une coïncidence assez étrange, et qu'il faut noter ici, c'est que Gœthe se mit précisément à l'œuvre au moment où Gluck faisait répéter à Paris son *Iphigénie en Tauride*, qui allait avoir au mois de mai suivant un succès peut-être encore sans exemple dans les annales de la musique dramatique.

Grâce à la correspondance du « poëte ambulant, » comme Gœthe s'appelle lui-même, avec « l'amie de son âme, » ainsi que la nomme le docteur Schœll, nous allons pouvoir suivre pas à pas le secret travail de l'incubation littéraire, et assister crise par crise au laborieux enfantement de l'œuvre nouvelle. La première mention est du 14 janvier, un dimanche, c'est-à-dire, suivant la vieille superstition allemande, un jour tout particulièrement propice aux naissances heureuses. Le soir, Gœthe se fit faire de la musique pour se détendre l'esprit et congédier une inspiration qui, en définitive, semble n'être guère venue ce jour-là. Le 22, il remet sur le chantier son projet de drame. Mais, cette fois, la musique ne vient plus congé-

Digitized by Google

dier l'inspiration, elle vient la solliciter en délivrant la Muse des souvenirs bureaucratiques de la journée. Une nouvelle scène fut écrite, pendant qu'un quatuor était exécuté dans la pièce voisine. Malheureusement, dès février, Gœthe partait à cheval pour aller remplir, à travers la Thuringe, ses doubles fonctions d'agent-voyer en chef et de capitaine de recrutement du duché. Hâtons-nous d'ajouter qu'il emportait avec lui son manuscrit promis, à ce qu'assure M. Duentzer, pour Pâques, au théâtre d'amateurs de la cour. Le 1er mars, il écrit d'Iéna à la « sage amie, » que sa pièce avance. Il y travailla deux ou trois jours dans le château ou plutôt l'un des châteaux de Dornburg, village pittoresque et résidence ducale de la vallée de la Saale. Le 5, il était à Apolda, le Manchester du duché, d'où il annonçait à son ami Knebel tout son regret de n'être pas resté quelques jours de plus à Dornburg, car la misère à Apolda était épouvantable, et rien n'y pouvait conjurer le spectre de la famine. « Impossible de faire parler le roi Thoas, écrivait-il le 7 à Madame de Stein, dans un lieu où tant d'ouvriers de filature meurent de faim. » Le lendemain, Knebel, le rejoignant à Buttstedt, le trouvait assis et s'occupant de son drame, tandis que les recrues attendaient, autour de lui rangées, que l'écrivain eût le temps de redevenir enrôleur. Le 9, à Allstædt, il assemble et coordonne les scènes des trois premiers actes. De retour à Weimar, le surlendemain, il envoie à Knebel ces trois premiers actes, en le chargeant de bien faire apprendre le rôle de Pylade au prince Constantin, le jeune frère du duc régnant. Le quatrième acte fut achevé en un seul jour, *sereno die, quieta mente*, à Ilmenau, chef-lieu d'une enclave ducale dans la forêt de Thuringe, sur une hauteur boisée appelée dans le pays le *Rocher des Hirondelles* [1], et où l'on visite encore avec respect la hutte d'écorce qui abrita si souvent la pensée mélancolique de Gœthe. Le 28, la pièce était achevée à Weimar; le lendemain, elle était lue devant la cour, et, le 6 avril, jouée devant le duc, assisté de l'un de ses collègues et voisins de campagne. Gœthe s'était réservé le rôle d'Oreste et avait donné à Corona Schrœter celui de l'héroïne. Thoas était représenté par Knebel, et Arcas par un fonctionnaire ecclésiastique. S'il faut en croire des témoignages contemporains, la beauté personnelle et le jeu de l'auteur obtinrent au moins autant de succès que l'ouvrage lui-même. Le 12 avril et le 12 juillet eurent lieu une seconde et une troisième représentations sur ce même théâtre de *dilettanti*. La dernière fois, le duc en personne prit possession du rôle de Pylade, aux lieu et place de son frère Constantin.

[1] *Schwalbenstein.*

Digitized by Google

La pièce n'était encore qu'en prose. A quel moment précis commença la transformation métrique ? C'est ce que nous ne savons pas très-bien. Toujours est-il que, l'année suivante, grâce à une indiscrétion amicale, Lavater était assez heureux pour pouvoir emporter une copie, faite de sa propre main, de la pièce écrite en vers. Point de modification importante à noter pour l'ἦθος : c'est le *sermo* seul qui, à l'aide d'inversions ou d'élisions, a subi presque continuellement des changements propres à faire saillir de la forme primitive le plus grand nombre d'ïambes possible, bien que d'autres mètres viennent encore interrompre ce rythme dominant sans être exclusif. Au reste, à la fin de 1780, Gœthe entreprenait déjà un remaniement complet du style en ramenant d'abord à la simple prose sa première ébauche. Son désir, écrivait-il à Lavater, était de donner plus d'harmonie au langage. Ce remaniement paraît avoir été poursuivi pendant une bonne partie de l'année 1781. Il faut croire que l'œuvre avait, en effet, considérablement gagné du côté de l'harmonie, puisque Wieland, après l'avoir entendu lire deux ans plus tard sous sa nouvelle forme devant la duchesse Louise, prit cette prose cadencée pour des vers ïambiques, et en rendit compte dans sa gazette littéraire sans s'apercevoir de son erreur. Dans ce troisième manuscrit, on remarque quelques heureux traits ajoutés çà et là ; mais ce qui doit y frapper surtout, c'est la disparition des moindres impropriétés ou aspérités de langage. Il ne s'agissait plus que d'assujettir une dernière fois aux sévérités de la prosodie cette pièce irréprochablement et définitivement écrite. C'est ce à quoi Gœthe paraît avoir employé une partie de son séjour à Carlsbad, pendant l'été de 1786, convié qu'il était à ce suprême achèvement, d'un côté, par les prières de Wieland et de Herder, et, de l'autre, par le désir de comprendre son *Iphigénie* terminée dans l'édition générale de ses ouvrages, pour laquelle il venait de retoucher *Werther* lui-même. Mais on sait comment se termina ce séjour à Carlsbad, si célèbre dans la vie du poëte : le 3 septembre, à trois heures du matin, il s'enfuyait en chaise de poste pour l'Italie, cette patrie enchantée de la forme pure et de la beauté antique, ce refuge idéal de tous ses rêves, ce pays de l'oranger pour lequel les récits et les estampes de son père avaient enflammé sa jeune imagination depuis plus d'un quart de siècle.

On sait ce que Gœthe y trouva : ce ne fut rien moins que la plénitude de son être et la maturité complète de son génie. Une fois au delà des Alpes, il laissait derrière lui la période des effervescences et despassions juvéniles : l'ère purement classique s'ouvrait pour lui. *Iphigénie* et le *Tasse* étaient ses deux principaux compagnons de route et devaient singulièrement profiter du voyage. A

Digitized by Google

peine le Brenner franchi, sur les bords charmants du lac de Garde, l'illustre touriste se mettait à l'œuvre. A Vérone et à Vicence, il continue son patient travail de ciselure poétique. A Venise, il s'y absorbe encore davantage, et se reproche à lui-même de tant négliger au profit de son héroïne les heures précieuses qu'il passe dans la ville des doges. Mais bientôt il ressent ce que ressentent tous les voyageurs qui entrent dans une contrée pittoresque avec une préoccupation en tête : il arrive un moment, et cela ne tarde guère, où l'on cède tout entier, quoi qu'on en ait, à l'irrésistible attraction du nouveau milieu où on se trouve. Chez Gœthe, il se produisit en outre une diversion littéraire.

Au lieu de finir sur-le-champ son *Iphigénie en Tauride*, il lui vint l'idée d'écrire une *Iphigénie à Delphes*, et l'attrait de cette conception dramatique, plus encore peut-être que la beauté des plaines et des monts de la Vénétie, acheva de chasser de sa pensée la première des deux pièces. Néanmoins, à Bologne, saisi d'admiration en présence d'un tableau qui figurait sainte Agathe, il se promit de ne pas placer dans la bouche de son héroïne un seul mot que cette vierge chrétienne, au visage chaste et candide, ne fût pas capable de redire. Il fallait toutefois que Gœthe arrivât à Rome pour que sa pièce reçût enfin la forme sous laquelle elle nous est parvenue. L'une des plus grandes difficultés qui jusqu'alors l'avaient empêché d'écrire au bas de son œuvre l'*exegi monumentum* des artistes consciencieux, c'étaient l'incertitude extrême et le vague des principes dans la prosodie allemande. On manquait de règles pour déterminer les syllabes longues et les syllabes brèves. Or, précisément à Rome, Gœthe devait rencontrer un de ses compatriotes, écrivain lui-même, Philippe Moritz, qui venait de publier un nouveau système de prosodie germanique, fort simple, en somme, puisqu'il faisait dépendre la quantité des syllabes de la valeur relative de l'idée exprimée. Bien que Gœthe eût déjà écrit en vers ïambiques une fort belle élégie sur la mort de Mieding, la loi découverte ou plutôt promulguée par son nouvel ami fut pour lui comme un trait de lumière. Le hasard, du reste, s'en mêla. Un accident arrivé à Moritz à la fin de 1786 fit de Gœthe « sa garde-malade, son confesseur, son confident, son ministre des finances et son secrétaire intime. » Je laisse à penser si, pendant ces tête-à-tête dans la chambre du malade, les conversations sur la métrique allemande et les lectures partielles de la pièce, perfectionnée chaque jour dans sa versification, occupèrent les loisirs communs. Je n'ai pas à m'occuper ici de l'idée de Moritz, adoptée par Gœthe, bien qu'il me paraisse assez grave, dans une langue où l'accent tonique est très-fort, d'en rendre l'accent métrique tout à fait indépendant, en le subordonnant à l'importance mo-

Digitized by Google

rale d'une syllabe, c'est-à-dire, en somme, à l'arbitraire du poëte. Une pareille indépendance se comprendrait mieux dans des langues d'une prononciation un peu nonchalante et presque toujours égale, telles que le français et le danois. Aussi pourrait-on citer dans les meilleurs classiques allemands bien des exemples de contradictions prosodiques quelquefois assez bizarres. Mais il y a évidemment pour un étranger une certaine impertinence à s'aventurer dans des questions qui exigent une éducation spéciale de l'oreille et comme la nationalité de l'ouïe. Ce qui nous importe, c'est qu'en janvier 1787 Gœthe pouvait écrire à ses amis de Weimar que son œuvre était terminée et qu'il en avait une double copie sur sa table. Deux peintres, Meyer et Tischbein, eurent la primeur de l'un des manuscrits. Puis vint le tour du prince de Waldeck, ensuite de toute la noblesse romaine, en y comprenant ce qu'on est convenu d'appeler les étrangers de distinction. Angelica Kaufmann, qui figurait alors dans cette colonie d'élite, voulut consacrer par un dessin original le plaisir si noble qu'elle avait eu à entendre lire la pièce, et choisit le moment où Oreste reprend enfin possession de lui-même en présence de sa sœur et de Pylade. Le second manuscrit avait été envoyé depuis longtemps à Herder. Dorénavant Gœthe était débarrassé de ce qu'il a appelé quelque part « la douloureuse gestation de sa chère fille. »

Avant d'en venir à la nouvelle *Iphigénie*, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le sujet avait déjà servi de point de départ à des productions dramatiques singulièrement diverses. Comme on doit s'y attendre, c'est la littérature grecque qui fournirait la plus forte contribution à ce catalogue. Pour ne parler que d'Euripide, il est intéressant de comparer son drame à l'œuvre de Gœthe. Evidemment l'écrivain grec ne songe qu'à tirer parti d'une légende nationale pour faire vibrer chez ses auditeurs la fibre de l'amour fraternel et de l'amitié à toute épreuve. C'est à ces deux nobles passions qu'il adresse alternativement un éloquent appel. Le frère et la sœur se retrouvant de la façon la plus inopinée, l'ami s'obstinant de la manière la plus touchante à mourir pour son ami, voilà tout l'intérêt, toute l'action. Tout porte à croire que dans l'antiquité la donnée mythologique ne fut jamais interprétée autrement. A la vérité, nous ne connaissons rien des concurrents ou des imitateurs d'Euripide en Grèce, mais Cicéron nous apprend que le théâtre romain retentissait d'acclamations au moment où Pylade disputait avec un généreux acharnement à Oreste ce nom fatal qui devait le conduire à la mort. Ce drame, le *Doulorestes*, était de Pacuvius. Ennius en avait écrit un autre sous le même titre, et partant sans doute sur le même thème. Il y avait aussi une *Iphigénie* de Névius. D'autres écrivains, qui

Digitized by Google

n'avaient pas en vue le théâtre, Ovide et Lucien, ont aussi témoigné de l'admiration conservée dans le monde antique pour la mémoire d'Oreste et de Pylade. A peine la Renaissance avait-elle apporté à l'Italie régénérée les vieilles fictions et les goûts littéraires de la civilisation grecque, que Ruccellaï reprenait la fable attendrissante exploitée par Euripide, Pacuvius et tant d'autres, et rouvrait en quelque sorte cette source de larmes. Le sujet ne tarda pas à passer les Alpes; mais avec Racine la manière de le concevoir et de le traiter va tout à coup changer. On se souvient de ce plan du premier acte d'une *Iphigénie en Tauride*, qui figure dans presque toutes les éditions de Racine. Il montre sans doute que, si le poëte eût tiré de son esquisse la tragédie dont elle contenait le germe, il eût aussi avant tout cherché à exciter dans son auditoire une compassion émue et généreuse pour des infortunes exceptionnelles. Il n'en faut pas moins ici remarquer la présence, pour la première fois, d'un fils de Thoas, amoureux d'Iphigénie. Notons-le bien, ceci est tout à fait nouveau, non pas chez Racine, mais dans la biographie mythologique d'Iphigénie. Une fois introduit dans le sujet par un tel maître, l'amour ou, pour mieux dire, la courtoisie galante et respectueuse n'en devait plus facilement sortir. Qu'on prenne la tragédie de Lagrange-Chancel, et l'on y trouvera une complication presque comique d'intrigues amoureuses. Il ne suffit pas à Lagrange-Chancel d'avoir organisé la cour de la Tauride sur le modèle de la cour de Versailles, ni d'avoir créé pour le service du palais et du pays un capitaine des gardes et jusqu'à deux ministres d'Etat, ce qui peut paraître un luxe un peu ruineux pour une peuplade aussi pauvre: il lui faut mettre encore je ne sais quelle reine douairière à la poursuite du prince régnant, lequel, par malheur, n'a d'yeux et de tendresse que pour Iphigénie, tandis qu'Iphigénie, elle, s'est du premier coup éprise de Pylade, lequel Pylade ne soupire lui-même que pour elle. Nous voici, il faut en convenir, bien loin de cette aimable simplicité qui faisait tout l'intérêt des pièces antiques. Le néant des passions de gala dans le vide de la pompe monarchique, voilà ce qui a remplacé l'affection fraternelle et l'affection virile. Qu'aurions-nous à dire, hélas! des opéras qui, dès la fin du dix-septième siècle, mirent si souvent en scène une triple ou quadruple rangée de faux Pylades chantant en chœur, ou bien des essaims d'élèves-prêtresses dansant en ronde autour d'Iphigénie? L'âpre solitude de la Crimée semblait transformée en une succursale voluptueuse de Cythère. Ce fut donc presque un acte de courage de la part d'un tout jeune écrivain, Guimond de la Touche, d'oser faire reparaître sur la scène française une Iphigénie et un Oreste presqu'aussi simples que ceux d'Euripide. Il y a de beaux

Digitized by Google

vers dans la pièce de Guimond de la Touche, mais déjà on y sent une nouvelle direction d'esprit, un certain souffle de philosophie libérale, épigrammes bien éparses d'ailleurs, auxquelles les sacrifices sanglants de la Tauride tenaient la porte entr'ouverte. Si, à ce moment, nous nous tournons vers l'Allemagne, nous y voyons également notre légende à l'ordre du jour de son Parnasse. Avant de quitter les bancs scolaires, Elias Schlegel, dont le nom devait acquérir au dix-huitième siècle une certaine renommée littéraire, avait fait son *Iphigénie en Tauride*, essai bien informe, auquel Euripide avait servi de parrain, au dire de l'écolier poëte. Il y a là cependant une dame de compagnie et aussi une sorte de capitaine des gardes qui doivent être d'importation française. A cette époque, il existait déjà un *Oreste et Pylade* en langue allemande, et on sait par des documents officiels que deux opéras italiens sur le même thème furent joués à Berlin devant le grand Frédéric. On peut donc dire que le sujet, en tant que canevas dramatique, était à peu près aussi bien acclimaté sur l'une des rives du Rhin que sur l'autre; mais personne, absolument personne n'y avait vu, ou plutôt n'y avait mis ce que Gœthe allait y mettre, l'éloge perpétuel et ingénieusement discret de la bonté et de l'influence féminines.

Un coup d'œil jeté sur la pièce en montre clairement l'économie et la portée morale. Dès le début, Iphigénie, par la sympathie qu'elle inspire encore plus que par son autorité sacerdotale, a déjà opéré, sur la barbarie des Scythes, une action efficace dans bien des sens. Au seul contact de sa sérénité affable et prévoyante, la rudesse immémoriale des sujets de Thoas s'est sensiblement atténuée; une bouffée de civilisation, venue de la Grèce, a fait fondre à moitié les glaces éternelles de cette antique férocité. Les sacrifices humains ont été suspendus, la vie humaine est plus respectée, le goût de la douceur et l'amour de la paix se sont insinués peu à peu à travers les mœurs farouches du pays. Le chef lui-même de cette race grossière ne rêve plus que mariage et famille. Toute cette grande œuvre sociale accomplie, presque sans le savoir, par une vierge étrangère, sert comme de prémisses à l'action dramatique. Le premier acte est donc moins une exposition proprement dite qu'une revue rétrospective de l'évolution intérieure qui s'est produite chez le prince et chez le peuple. Le drame ne commence réellement que lorsque Iphigénie se trouve en présence de son frère. Qu'était-ce, en effet, que sa lutte contre la barbarie humaine à côté de celle qu'elle est appelée à soutenir contre la barbarie divine? Oreste, qui se présente chargé d'un remords éternel, presque couvert encore du sang de sa mère, n'est que l'instrument et le représentant de la fatalité antique. C'est en face de ce destin tout puissant et aveugle que va se trouver

Digitized by Google

Iphigénie, essayant de le guérir, lui, le dernier et le plus malheureux peut-être des fils de Tantale. On verra, en lisant la pièce, que ce combat entre le tendre dévouement de la sœur et l'inconsolable tristesse du frère occupe tout le second et tout le troisième acte. Une fois Oreste délivré des Furies, il semblerait qu'Iphigénie, après cette œuvre admirable de miséricorde et d'amour, n'ait plus rien à faire : il lui reste pourtant un suprême labeur, celui de vaincre Iphigénie elle-même, mal conseillée par l'astuce d'un de ses compatriotes. Ici, en effet, Pylade joue déjà, en un sens, le rôle de Méphistophélès. Grâce à ses artifices, la malheureuse prêtresse de Diane se trouve placée entre son salut et son devoir : d'un côté est Oreste avec la Grèce, et de l'autre, la dignité de sa conscience. Il s'agit, pour elle, de savoir si elle trompera Thoas, son généreux bienfaiteur, ou bien si elle perdra son frère, elle-même et Pylade. Un critique français a défini cette situation essentiellement pathétique « une lutte de procédés délicats entre Thoas et Iphigénie. » Avait-il bien songé que presque pas une pièce de Corneille n'échapperait à cette définition trop ingénieuse pour n'être pas quelque peu ironique ? Pour les esprits cultivés, et Gœthe n'a jamais écrit que pour ceux-là, les luttes les plus sublimes ne sont-elles pas précisément celles qui se livrent dans l'arène étroite et obscure, tant qu'on voudra, mais étrangement noble et féconde, de la conscience ? Soyons plus équitables et moins dédaigneux : la partie la plus saisissante de la pièce est précisément cette douloureuse et perplexe hésitation de l'héroïne. Ai-je besoin d'ajouter qu'Iphigénie triomphe d'elle-même comme elle a triomphé de la destinée impitoyable qui poursuivait sa race, et que Thoas, le symbole vivant de la force brutale, finit à son tour par céder au suave ascendant de cette pureté virginale et persuasive ?

Il est une autre pièce de Gœthe dont nous pourrions, au besoin, invoquer le témoignage pour confirmer les conclusions de notre analyse : c'est *Torquato Tasso*. Nous l'avons dit, *Torquato Tasso* est contemporain de la pièce que nous étudions : c'est un frère jumeau en poésie. La donnée en est naturellement historique : c'est le Tasse malheureux par lui-même, c'est-à-dire par l'ardeur trop mobile de son imagination. Or, qui s'applique, qui s'ingénie à guérir cette pauvre âme vouée à une folie prochaine, et déjà hantée par les noirs fantômes d'une irritabilité extravagante ? C'est la sœur même du duc, la princesse Eléonore. Qu'on relise, entre autres, la première scène du second acte : on trouvera là tout ce que le bon sens délicat et le tact d'une femme peuvent mettre de bons conseils au service d'une fantaisie maladive et courant follement à sa perte. C'est une véritable consultation psychologique qu'elle donne. Elle

Digitized by Google

cherche à faire passer dans cet esprit troublé par le vertige d'un amour impossible quelque chose de ce sens exact du réel, de cette juste et saine appréciation des choses de la vie, de cette sage et calme activité qui font le succès d'Antonio, le fonctionnaire homme du monde dont le Tasse est jaloux. Elle se prodigue en doux et touchants efforts pour lui rendre possible l'existence sociale, de même qu'Iphigénie s'épuisait en bonnes paroles pour rendre à Oreste le repos intérieur. Enfin, elle lui montre du doigt les deux grandes vertus gœthéennes par excellence, la modération et le renoncement. Plus tard, lorsque le rêveur trop irascible a tiré l'épée contre l'ironique et impassible Antonio, c'est l'autre Eléonore, l'amie de la duchesse, qui se met en tête d'emmener le coupable loin de la cour, afin de consoler en paix sa grande âme offensée. Elle vient le trouver dans la solitude des arrêts poétiques qu'il subit, et entre à son tour en lutte réglée avec sa misanthropie. Il n'est pas jusqu'à l'avant-dernière scène qui ne nous montre encore le Tasse une dernière fois en présence de la duchesse, venue pour tenter un suprême effort de guérison. Un instant même, elle se croit et on la croit près de vaincre. Mais l'histoire du Tasse était trop connue pour que Gœthe pût dénouer son drame d'une façon heureuse, et attribuer encore à la chaste magie de la bienveillance féminine la conquête d'une âme pour toujours restituée à elle-même.

Au surplus, laissons parler l'auteur ; personne ne nous dira mieux que lui quel enseignement poétique il avait attaché à son œuvre, et nous verrons, par la même occasion, quel jugement admirablement impartial il portait sur elle. L'anecdote aura encore l'avantage de nous montrer une fois de plus, dans la sublime bonhomie de son train de vie quotidien, le premier ministre de l'un des anciens Etats-Unis d'Allemagne. C'était le 1er avril 1827. La veille, un acteur venu de Berlin avait joué le rôle d'Oreste avec un très-grand succès. Le lendemain, conversation entre Eckermann et Gœthe, qui, occupé alors de tout autres études, n'avait pas été au théâtre, désespérant d'ailleurs de voir jouer sa pièce avec une perfection suffisante. « Au reste, ajoutait-il, chaque rôle présente de grandes difficultés, parce qu'il contient plus de vie intérieure que de vie extérieure. Rien n'est plus difficile à faire passer dans l'âme du spectateur que ces émotions tout intimes, ces secrets mouvements des consciences embarrassées. C'est pourquoi Schiller avait regretté l'absence des Furies sur la scène, lorsqu'il s'était agi de remettre la pièce au répertoire. » Puis Gœthe de se faire raconter en détail la manière dont Kruger, c'était le nom de l'acteur berlinois, avait rendu son rôle. Peu à peu, au récit que lui fait son bon et fidèle secrétaire, l'indifférence du commencement se dissipe, pour faire

Digitized by Google

place à la légitime satisfaction de l'homme de génie qui voit enfin ses intentions bien comprises. « Ah ! c'est ainsi ! dit-il à la fin. J'ai du plaisir à voir que Kruger s'en est si bien tiré. Zelter me l'avait recommandé, et j'aurais été fâché s'il n'avait pas réussi. Je vais lui jouer un petit tour. Je lui donnerai un exemplaire de mon *Iphigénie* joliment relié, et j'y écrirai quelques vers sur son jeu[1]. » Or, nous avons précisément cette dédicace, qui vaut mieux à elle seule que le plus long des commentaires :

La foi, l'espoir que le poëte
En ce mince volume a mis,
L'artiste en tout lieu les répète
A travers notre doux pays.
Va donc, et que ta voix proclame
Au loin la parole de paix :
La pureté d'une belle âme
Fait pardonner tous nos forfaits[2]

J'ajouterai enfin (car toute grande œuvre n'est pas seulement ce qu'elle est, elle est aussi, et surtout peut-être, ce qu'on l'a faite), qu'à l'heure présente, il n'y a qu'un jugement sur l'*Iphigénie*, d'un bout de l'Allemagne à l'autre. Je ne saurais cependant, pour réhabiliter la critique française, un peu compromise par sa légèreté résister au plaisir de citer une phrase de Mme de Staël, à qui son génie féminin avait permis de deviner du premier coup la pensée secrète de la pièce : « Le sujet, dit-elle, est si connu, qu'il était difficile de le traiter d'une façon nouvelle : Gœthe y est parvenu néanmoins, en donnant un caractère vraiment admirable à son héroïne. » On a dit infiniment plus depuis, mais, en somme, on n'a guère dit autre chose, et cette appréciation toute de sentiment contenait en germe les appréciations esthétiques et hyperesthétiques que la critique hégelienne ou ultrapatriotique a pu émettre depuis. Je ne veux citer que quelques-uns des plus modérés et des plus autorisés parmi les pontifes volontaires attachés, en Allemagne, au culte de *Faust* et même de la *Nouvelle*. M. Rosenkrantz, dont l'étude sur Gœthe est un véritable monument, quoique l'auteur joue trop le rôle d'une Lorelei cherchant à attirer une victime de plus dans les eaux profondes et claires, mais perfides, du panthéisme, M. Rosenkrantz s'exprime en ces termes : « Iphigénie est le commencement, le milieu et la fin de l'ensemble. Comme vierge, sœur et prêtresse, elle est la femme vraiment libre... C'est elle qui, par la vertu de son innocence, au moyen de son amour, rend son frère à lui-même, et

[1] *Entretiens de Gœthe avec Eckermann*. Trad. de M. Em. Délerot, t. I, p. 329.
[2] Cité par Viehoff.

Digitized by Google

lui fait supporter l'horrible passé après qu'il s'en est confessé... La pure nature d'Iphigénie triomphe du mensonge. Elle découvre le complot au roi, qui le soupçonnait déjà. Cette démarche, résultat d'une douloureuse contrainte exercée sur elle-même, loin de trahir son frère, leur apporte, au contraire, le salut à tous les deux, en désarmant la volonté du roi. » M. Viehoff, l'historiographe si judicieux de Gœthe, ne parle guère d'une autre façon : « Il y a ici toute la force morale d'une âme féminine et pure, représentée non-seulement dans son action purifiante, conciliatrice et expiatoire, sur tout ce qui l'entoure, mais encore dans sa lutte victorieuse contre tout ce qui pourrait troubler sa propre limpidité. » M. Schœll, le savant et laborieux éditeur des lettres à Mme de Stein, émet la même pensée d'une manière plus brève : « Une âme féminine, enfantine et habile à la fois, ouverte et inaccessible tout ensemble, compatissante et impeccable, est la lumière de cette composition poétique. » M. Julian Schmidt, le célèbre journaliste littéraire, après avoir constaté que la pièce allemande ne doit à Euripide que quelques éléments mythologiques, ajoute : « Tout le charme de l'œuvre réside dans la finesse de l'instinct moral, dans la tendre sensibilité, dans la timidité de la vierge pure, telles que nous les rencontrons sur les traits des madones chrétiennes, beaucoup plus souvent que sur les chefs-d'œuvre plastiques de l'antiquité. » Je serais heureux de pouvoir ajouter à ce beau bouquet de dithyrambes mérités une petite fleurette au moins fournie par la critique anglaise. Mais M. Lewess, qui, lui aussi, semble avoir pris un peu de travers le mot de Schlegel, en est toujours resté à ce fatal moulin à vent, contre lequel il se livre à un petit tournoi inoffensif, au nom de l'hellénisme. Au reste, à quoi bon insister davantage ? J'ose espérer qu'à présent un malentendu n'est plus possible, et qu'on cessera de demander à une œuvre de génie d'être autre chose que ce qu'elle a voulu être et est, en effet. Qu'on me permette, cependant, de dire encore un mot des deux grands reproches sous le poids desquels on a jadis intercepté cette jeune et glorieuse réputation, à la douane académique des idées françaises. On verra à quel point ils étaient excessifs.

Vidons tout de suite le débat relatif au caractère, soit composite, soit tout moderne, de la pièce. En vérité, je m'étonne un peu qu'on ait si longtemps cherché querelle à Gœthe sur ce terrain, car enfin il était assez invraisemblable qu'un homme de la valeur de Gœthe eût cherché à faire un pastiche, et à lutter d'exactitude psychologique avec la tragédie grecque. Le plus puissant génie du monde ne réussira jamais à se déprendre de lui-même et de son temps, au point de se transporter, d'une manière correcte, dans la vérité ab-

Digitized by Google

solue d'une civilisation qui n'est plus. De pareils tours de force, ou, pour mieux dire, de pareils enfantillages, sont tout au plus l'ambition des esprits de second ordre. D'ailleurs, où prenait-on que Gœthe avait eu la pensée de faire une mosaïque de ce genre? La phrase même que l'on prêtait à Schlegel ne suffisait pas pour une semblable conjecture, car l'opinion d'un critique ne saurait engager, encore moins déterminer l'intention d'un auteur. Il me semble superflu d'ajouter que l'étude des écrits de Gœthe nous donne la preuve plus qu'évidente de son peu de prétentions à cet égard. Une fois même, dans une causerie familière, il proclama, avec la meilleure grâce du monde, que ses personnages n'avaient pas plus de vraisemblance historique que ceux de Manzoni. Et, en effet, les anachronismes moraux y abondent avec trop de sans-gêne, pour qu'il y ait grand mérite à les montrer du doigt. On n'a guère accordé, en France, qu'au seul Pylade le droit de passer pour un type grec, en considération de son goût inné pour la ruse et l'habileté qu'il y déploie. Je ne saurais pourtant accepter sans scrupule cette concession; car j'ai bien peur que le Pylade de Gœthe ne représente beaucoup moins l'instinct de la déloyauté absoute et couronnée par le succès, que l'énergie victorieuse de l'individu aux prises avec la mauvaise fortune, c'est-à-dire le principe essentiel de la civilisation germanique. Quant aux autres personnages, c'est évidemment avec raison que l'on a repoussé les prétentions à l'hellénisme qu'on leur supposait à tort. Thoas, sans contredit, n'est pas le modèle archéologique du parfait souverain de la Tauride à l'époque héroïque. Arcas, son confident, n'a rien non plus des naïfs messagers du théâtre grec: ce n'est pas, heureusement, la machine à écouter de notre théâtre classique, mais bien une sorte d'ambassadeur officieux ou de chef du cabinet. Oreste, certainement, çà et là, se montre un peu le cousin de Werther: il a une imagination rêveuse et une mélancolie de conscience qu'on ne pourrait rencontrer à ce degré dans la littérature grecque. Enfin, Iphigénie, je l'accorde volontiers, doit paraître assez dépaysée en Tauride. Ce regret éternel qu'elle adresse sous la forme d'un soupir quotidien à sa Grèce chérie, ses poignants souvenirs d'une enfance plus heureuse, cette répugnance invincible pour un lien qui l'attacherait à un sol étranger, tout cela fait involontairement songer à quelque jeune Allemande émigrée en Amérique, et songeant toujours, par delà les mers, à son doux village des forêts du Harz ou de la vallée du Neckar. Mais, n'eût-on pas dû aussi prévoir, avant de les amonceler sur le nom de Gœthe, avec quelle pesanteur retomberaient, dès qu'on le voudrait, sur la tête de Racine ces légitimes accusations d'infidélité historique et de fausse couleur locale? Quoi! l'*Iphigénie en Tauride* ne serait

Digitized by Google

pas grecque, et l'*Iphigénie en Aulide* le serait ! Ce défaut, insignifiant dans l'une, rendrait l'autre insupportable ! Il est difficile de mettre plus de distraction à tirer sur ses propres troupes, et sur l'aile faible encore. De la part des amis de Racine, le réquisitoire contre Gœthe était une provocation imprudente; car, certes, le moins grec des deux n'est pas celui qu'ils croyaient.

C'est qu'en effet, si la pièce allemande n'est pas grecque par le fond, elle l'est au moins, et presque irréprochablement, par la forme. Et encore convient-il de faire une réserve pour ce qui est des sentiments. Il y a en eux une telle dignité, une telle proportion d'idéal, un vague si large et si philosophique, qu'en somme ils semblent éternels, parce qu'ils sont tout à fait primitifs. Si la nuance n'est peut-être pas très-exacte, la couleur du moins n'est jamais criarde. Après tout, l'amour du foyer domestique, l'habitude de l'activité, la nostalgie de la patrie perdue, ne sont pas le monopole de la race allemande et appartiennent à l'humanité tout entière. Ce qu'il y a de plus national dans la pièce, c'est l'excès de ces prédispositions morales. En tout cas, si un certain nombre d'admirateurs de Gœthe et de la Grèce ont pu attacher à cette œuvre extraordinaire l'épithète, regrettable peut-être, d'antique, c'est à la forme qu'ils avaient entendu l'appliquer, et ainsi réduit ou ainsi expliqué, l'éloge me paraît de tout point légitime. Faire sur des pensers nouveaux des vers antiques : voilà ce que Chénier devait conseiller quelques années plus tard à notre poésie en désarroi, et voilà ce que Gœthe avait tenté. M. Ampère, dans son article du *Globe*, avec cette sûreté de coup d'œil et ce don de seconde vue qui lui permettaient de s'orienter si bien dans les régions littéraires les moins connues, avait parfaitement indiqué la distinction à faire. « Sans doute, » disait-il, « des sentiments d'une délicatesse toute chrétienne, d'un raffinement tout moderne, se cachent sous des formes empruntées à l'antiquité ; mais il est impossible de fondre plus harmonieusement ces éléments divers. » Il faudrait lire en entier tout ce fragment aussi finement pensé que finement écrit. N'est-il pas fort honorable pour nous de voir M. Gervinus reprendre cette distinction pour son propre compte, ou plutôt y arriver de son côté et par sa propre voie? « Ce qui donne précisément à cette œuvre, » écrit-il, « son merveilleux attrait, c'est que le poëte a su y réunir dans un mélange aussi harmonieux la fleur la plus pure de la délicatesse morale des modernes avec les formes les plus parfaites de l'art naturel et tout spontané des anciens. » Aussi longtemps en effet que l'on considérera le génie grec comme le génie même de la sobriété forte et austère, de la dignité naturelle et sereine, il faudra reconnaître que l'*Iphigénie en Tauride* est grecque par le

Digitized by Google

style, car toutes ces rares qualités se retrouvent à chaque pas dans ce langage à la fois mâle et familier. Que de petits traits même n'y pourrait-on pas signaler, qui sont essentiellement caractéristiques de la phraséologie et de la versification grecques, par exemple la fréquence de certaines conjonctions et des dialogues à vers alternatifs? Gœthe, il est impossible de le nier, avait le tour d'esprit grec, je n'ai pas dit le fond de l'esprit. Je reconnaîtrai volontiers, par exemple, que c'est plutôt en sculpteur qu'en poëte qu'il comprend et admire la Grèce. Il l'avait saisie, pour ainsi dire, par son côté plastique. Aussi que de vers charmants dans la pièce forment de véritables petits bas-reliefs, tout prêts à prendre vie ! que de tirades même qui semblent toute une frise ! On a dit bien souvent que les beaux vers étaient faits avec de l'or pur : ceux-ci sont évidemment taillés, ciselés dans le marbre le plus fin. Il semble qu'on parcourt une collection de débris antiques, qu'on est encore à Rome dans la galerie Chiaramonti, admirant toutes ces scènes gracieuses de la vie antique desquelles la poésie et l'art étaient inséparables. On n'a peut-être pas l'hellénisme exact de Sophocle, mais on a celui de Phidias, et l'un vaut bien l'autre.

Nous aurons peut-être, en apparence du moins, un peu plus de peine à défendre Gœthe contre le second reproche qui lui a été adressé, la froideur, l'absence d'intérêt, l'ennui fatal et invincible. Nous pourrions répondre par un argument très-simple et tout à fait péremptoire : la pièce plaît à l'Allemagne pour laquelle elle a été spécialement écrite, et si, à l'origine, elle a eu moins de succès que *Werther*, elle en a aujourd'hui plus peut-être que *Werther*. Il n'est pas un seul théâtre de premier ou de second ordre, il n'est pas une seule actrice de quelque réputation ou de quelque ambition, qui ne cherche à satisfaire le vœu exprimé par Gœthe dans ses vers à Kruger, et ne se fasse un pieux devoir d'offrir le plus souvent possible au public ce pur modèle des plus hautes vertus féminines. Et nous ne parlons pas seulement de représentations données par ordre d'un roi ou d'un grand-duc, mais tout autant de représentations destinées aux plaisirs familiers d'une grande ville d'industrie ou de commerce. C'est *Iphigénie* qui a inauguré le nouveau théâtre de la ville de Leipzig, comme elle a depuis consacré le théâtre provisoire de la cour de Dresde, ouvert le 2 décembre dernier. C'est encore *Iphigénie* qui figurait en tête du répertoire de Mlle Clara Ziegler pendant la tournée dramatique qui l'a conduite il y a deux ans de Munich à Hambourg. Donc, la pièce vit ; donc, elle a le droit de vivre. Au surplus elle n'est guère conçue dans un ordre d'idées et d'après un autre système que dans les autres pièces de Gœthe. Sans doute, Gœthe a débuté, comme poëte dramatique, par deux

Digitized by Google

compositions shakespeariennes, *Gœtz* et *Egmont*, où il a représenté le conflit d'une puissante et noble personnalité avec l'ordre de choses établi, et où la vertu vaillante d'un seul est finalement écrasée par la brutalité inconsciente de la force légale. Mais pénétrez plus avant dans son théâtre, et vous en apercevrez bientôt la véritable inspiration. Dans *Stella* et dans *Clavijo*, s'il y a encore une catastrophe finale, le mouvement de l'action est déjà plus lent. L'observateur attentif et respectueux de la nature humaine a remplacé l'historien, par à peu près d'une révolution, plus ou moins tumultueuse. Poussons plus loin encore : la doctrine incomplète se développe, l'originalité s'accuse davantage, le parti-pris se déclare. Non-seulement le conflit sera de moins en moins violent, mais encore, loin d'aboutir à l'élimination sanglante et inattendue de l'un des personnages, il se dénouera par une réconciliation spontanée et majestueusement touchante. Disons même mieux : il n'y aura pas en réalité de conflit ; il n'y aura guère qu'un malentendu que le poëte ne cessera de contempler du haut de sa clairvoyance et qu'il terminera presque sans effort [1]. Au lieu du coup de poignard traditionnel, tout finira par une poignée de main, aussi bien dans le *Tasse* que dans *Iphigénie*. Dans *Faust* également, c'est à deux reprises, à la fin de la première et de la seconde partie, que le pardon céleste arrive au héros coupable d'avoir trop aimé et surtout d'avoir voulu trop connaître. Nous savons de même que si la *Fille naturelle* eût été achevée, la troisième pièce de la trilogie aurait eu pour dénoûment un accord définitif entre les deux partis extrêmes se disputant les dépouilles de la Révolution française. On le voit, le dernier mot de toute tragédie gœthéenne, c'est une pensée affectueuse et un acte de réconciliation. Le poëte ne consent point à abandonner définitivement la place et le triomphe aux orgies sanglantes de haines surexcitées pendant cinq actes par une rhétorique ampoulée et comminatoire. Il ne tranche point : il cherche à résoudre les problèmes moraux qu'il a posés, et son dernier personnage est toujours le pardon. C'est sur ce plan qu'*Iphigénie* a été composée, et l'Allemagne ne pouvait, sous prétexte qu'elle n'émeut pas suffisamment, lui refuser sa place légitime à côté de *Faust*.

Mais assurément les prédilections de nos voisins n'enchaînent pas les nôtres, et, en notre qualité d'étrangers, il ne tient qu'à nous d'exercer tous nos droits de haute et basse justice sur l'œuvre du poëte allemand. Le seul droit que nous ne puissions nous arroger, c'est celui de la condamner au nom des règles absolues de l'esthétique universelle et des vrais principes de l'art. Il s'est rencontré

[1] Phrase de Gœthe (*Années d'apprentissage*).

Digitized by Google

une nation qui se contente sur la scène de pièces calmes et peu compliquées, pourvu que la grandeur de la conception générale, la profondeur simple et idéale des caractères, la beauté des sentences morales et des images rachètent ce qui pourrait paraître insuffisant dans l'action. Libre à elle, ce me semble, de prendre du plaisir et de trouver de l'intérêt à ces pièces où l'éloquence tient lieu de l'intrigue ! Est-ce bien à nous, d'ailleurs, à nous qui n'avons pas su encore proscrire cette même éloquence abstraite et sublime de nos affaires, où elle est nuisible et perfide, qu'il appartient de la chasser de nos théâtres, où elle pourrait être féconde et ne serait du moins pas déplacée? Et ne nous semblerait-il pas vraiment de la dernière outrecuidance, en musique, par exemple, de condamner l'*adagio* au profit de l'*allegro*, de proclamer que le salut de l'art est dans celui-ci et sa corruption dans celui-là, et que le métronome est le seul thermomètre du génie musical? Pourquoi donc vouloir fermer la scène *a priori* aux passions contemplatives et à la spéculation philosophique, qui représentent l'*adagio* au théâtre, quand d'ailleurs il est constant qu'arrivé à un certain degré de culture ou resté à un certain point d'honnêteté littéraire, un grand peuple accourt encore, et le plus volontiers du monde, à un pareil spectacle. Ah! certes, lorsqu'un public a pris l'habitude, dans ses pièces à la mode, de trouver au quatrième acte l'émotion réglementaire de la tentative de crime prévue par l'article 332 du Code pénal, certes, il ne faut pas trop s'étonner que ce public trouve un peu languissante une action dramatique où des figures légendaires viennent traiter dans une langue divine des plus hautes questions humaines. Heureux seulement et bien heureux, qu'on nous permette de le dire, le peuple privilégié où ce n'est pas la foule qui abaisse le poëte jusqu'à elle, mais où c'est le poëte au contraire qui élève la foule jusqu'à lui.

Mais, en vérité, nous aurions mauvaise grâce à prolonger cette discussion. Ni le respect ni l'admiration ne se commandent. Toute la logique du monde ne saurait contraindre à l'enthousiasme les esprits rebelles, et c'est ici bien plus affaire de sentiment que de raisonnement. Resterait à nous demander si nous ne devions nous interdire toute nouvelle digression, d'où a pu venir à Gœthe cet idéal féminin qu'il a su faire briller comme une étoile à travers la pure et céleste lumière où nous apparaît ce beau groupe dramatique. Disons seulement que, pour nous, l'inspiration de Gœthe, bien loin d'être païenne, est presque exclusivement évangélique. Quand on considère les choses sans prévention, la répulsion prétendue de Gœthe pour le christianisme est bien près de se réduire à une horreur d'artiste et d'homme de bon goût, pour ce vain éta-

Digitized by Google

lage de détails lugubres et de spectacles grossièrement épouvantables, qui passent encore, auprès des clergés catholiques du Midi, pour des moyens de propagande chrétienne. Mais quels que soient, d'ailleurs, les sentiments manifestés par lui dans quelques passages à l'égard de certains simulacres du culte, il n'en est pas moins bien difficile de nier que l'esprit qui souffle à travers la plupart de ses œuvres, et notamment à travers celle-ci, est le même que celui qui anime les plus belles pages de l'Evangile. J'ai montré plus haut quelle part les femmes qui l'avaient entouré depuis son enfance avaient prise au développement de son génie : or, toutes ces femmes n'avaient-elles pas puisé elles-mêmes dans l'Evangile toute la substance de leur être? Certes, je suis tout disposé à croire qu'il y a eu, dans l'antiquité, des maris affectueux et de chastes épouses : où, cependant, y trouverais-je célébrée cette douce et irrésistible supériorité que sa faiblesse même donne à la femme, pour venir à bout des tâches les plus délicates et les plus ingrates de la vie morale? Sans doute, le paganisme eût pu faire mieux s'il eût duré, mais le fait est qu'il n'a pas duré, et que le christianisme a pris sa place; il était même grand temps qu'il la prît. Rendons à chacun ce qui lui appartient, ce quelqu'un-là, ou plutôt ce quelque chose-là, serait-il le christianisme. Ce qu'il y a d'incontestable pour l'historien impartial, c'est qu'auparavant il n'y avait, soit en théorie, soit en pratique, pas plus d'égalité entre les sexes qu'entre les hommes. Voilà pourquoi Mme de Staël et M. Ampère n'ont fait que rendre hommage à une vérité évidente, en signalant le côté non pas seulement moderne, mais tout chrétien, de ce drame. Voilà aussi comment Gœthe a pu laisser à l'Allemagne féminine du dix-neuvième siècle un type éternel et suprême de perfection idéale qui pourrait même, un jour à venir, être utile ailleurs. Si jamais, en effet, quelque peuple venait à perdre son vieux respect chevaleresque pour l'*éternel féminin*, à force de le voir autour de lui perpétuellement compromis par les ridicules d'une frivolité malsaine, il pourrait retrouver encore dans la pièce allemande l'étoile mystérieuse peu à peu disparue, et y rapprendre le respect du sexe clément et bon par excellence.

A. LEGRELLE.

Digitized by Google

DOSSIER

DE LA

GUERRE DE 1870

Quelle que soit l'issue de la guerre qui commence entre la France et l'Allemagne, nous ne voudrions pas avoir une part de responsabilité, si petite fût-elle, dans les événements qui l'ont amenée. Les pages de cette Revue portent témoignage des efforts que nous avons faits pour effacer les malentendus entre les deux grandes nations, pour dissiper les inquiétudes qui avaient un moment frappé les esprits en France à la suite des transformations opérées en Allemagne par la guerre de 1866, et finalement pour éteindre ces passions jalouses qu'un essaim d'écrivains étrangers avaient allumées chez nous et ne cessaient d'y entretenir en nous représentant comme les véritables vaincus de Sadowa.

Nous avons échoué dans cette tâche que la susceptibilité du caractère français rendait difficile. Nous ne saurions nous consoler d'y avoir apporté trop peu d'énergie peut-être, trop peu de force persuasive certainement, quand nous voyons les deux peuples épuiser l'un contre l'autre, pour s'entre-détruire, toutes les ressources que le courage, l'intelligence et la science leur mettaient dans les mains pour accomplir l'œuvre d'humanité et de civilisation. La cause de la paix était pourtant la bonne cause, malgré que nous l'ayons perdue, et elle s'impose avec tant d'autorité que chacun des antagonistes, afin de se faire pardonner de la troubler, la proclame comme but de ses efforts. Nous ne cesserons donc de la défendre.

Digitized by Google

Notre sollicitude doit s'appliquer en ce moment à rendre promptement son retour possible. Au milieu des catastrophes qui se préparent, il semble que la dignité autant que les intérêts de la patrie commandent à tout honnête homme d'atténuer dans la mesure de ses forces les conséquences de la guerre. S'il s'inspire d'un sentiment élevé, il ne fera pas de blessures inutiles et s'étudiera au contraire à guérir celles qui ne peuvent être évitées. La guerre est assez funeste par elle-même, elle entraîne assez de malheurs après elle sans que l'on y ajoute l'amertume de l'injure et de la calomnie. Loin d'envenimer un débat qui n'a pu trouver la solution que nous aurions souhaitée, nous voudrions laisser reposer en ce moment toute discussion sur la responsabilité qui incombe à chacun des deux gouvernements dans la lutte actuelle. L'heure n'est pas venue de dégager cette responsabilité avec une certitude absolue, évidente, des éléments, d'ailleurs incomplets, qui sont en notre possession. Tout ce que nous pouvons faire c'est de les réunir dans dans leur ordre logique et de les présenter simplement au lecteur, en attendant que l'histoire vienne porter son jugement sur les causes qui ont amené une si violente perturbation dans la marche de la civilisation au XIXe siècle.

I

Le premier document que nous rencontrons est la déclaration faite à la séance du Corps législatif, le 6 juillet, par M. le duc de Gramont, ministre des affaires étrangères, en réponse à la demande d'interpellation déposée par un membre de la majorité.

Je viens répondre à l'interpellation qui a été déposée hier par l'honorable M. Cochery.

Il est vrai que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée. Mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé, et nous ne connaissons point encore les détails vrais d'une négociation qui nous a été cachée.

Aussi une discussion ne saurait-elle aboutir maintenant à aucun résultat pratique ; nous vous prions, messieurs, de l'ajourner.

Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole, et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une noble et grande nation en exercice de sa souveraineté ; nous ne sommes pas sortis, à l'égard des

Digitized by Google

divers prétendants au trône, de la plus stricte neutralité, et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence ni éloignement.

Nous persisterons dans cette conduite ; mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en en Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France.

Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas.

Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol.

S'il en était autrement, forts de votre appui, Messieurs, et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse.

Le 7, le gouvernement espagnol envoie à son représentant à Paris une dépêche rédigée en vue d'expliquer les motifs qui l'ont amené à présenter la candidature du prince Léopold de Hohenzollern aux Cortès constituantes.

Monsieur l'ambassadeur,

Votre Excellence connaît les importantes déclarations qui ont été faites au sein des Cortès constituantes, le 11 juin dernier, par Son Exc. M. le président du conseil des ministres. En exposant aux représentants de la nation espagnole les démarches jusqu'alors infructueuses qui avaient été faites dans le but de trouver un candidat au trône qu'ils ont relevé en vertu de leur incontestable souveraineté, le président du conseil leur manifesta que le gouvernement provisoire d'abord, puis le pouvoir exécutif, et plus tard le gouvernement de S. A. le Régent l'avaient honoré d'une confiance illimitée, l'autorisant à faire toutes les démarches et à entreprendre toutes les négociations nécessaires dans le but d'obtenir dans une question d'une aussi haute importance un résultat satisfaisant.

Muni de ces pleins pouvoirs, le maréchal Prim avait, dans l'accomplissement de sa difficile mission, outre sa haute représentation politique personnelle, l'autorité morale de tout le gouvernement, la force que donne l'unité d'opinions et d'action et la garantie de la plus absolue réserve. On était donc autorisé à espérer que, malgré le malheureux résultat de ses premières démarches, il pourrait vaincre toute espèce de difficultés et parviendrait à proposer à ses collègues du gouvernement et à présenter à l'approbation des Cortès constituantes un candidat digne de ceindre la couronne d'Espagne, et en même temps pouvant être accepté par tous les hommes du grand parti monarchique libéral. Le gouvernement avait cette confiance, qui n'a pas été trompée, et aujourd'hui il a la satisfaction d'annoncer à Votre Excellence par mon entremise que le conseil des ministres réuni à la Granja le 4 courant, sous la présidence de S. A. le Régent, a

Digitized by Google

désigné le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen comme candidat au trône d'Espagne.

Les conditions toutes favorables dans lesquelles se trouve ce prince et le bon accueil que sa désignation a rencontré dans l'opinion publique du pays, donnent au gouvernement l'agréable espérance que son candidat sera bientôt nommé roi par les Cortès avec une grande majorité, et qu'ainsi se terminera la glorieuse période constituante commencée en septembre 1868.

Dès hier, aussitôt qu'il fut possible de sortir de la réserve que conseillait jusqu'à ce jour la prudence, je m'empressai de télégraphier à Votre Excellence la résolution du gouvernement et les dispositions qu'il allait immédiatement adopter pour la soumettre à l'approbation des Cortès, en se conformant strictement aux préceptes du Code fondamental de la nation et aux règles établies par la loi sur l'élection du monarque. Tout en prévenant Votre Excellence de communiquer cette nouvelle au gouvernement..... je vous donnais quelques indications sur la vraie signification politique de cet événement, qui ne doit en rien affecter nos relations avec les autres puissances, malgré la grande influence qu'il est destiné à exercer sur l'avenir de la nation espagnole.

La situation créée par la révolution de septembre, qui a changé d'une façon aussi radicale les conditions politiques de notre pays, a pu se soutenir sans difficulté sous une forme provisoire jusqu'au moment où les Cortès ont voté la Constitution monarchique du pays. Mais, dès ce moment, le provisoire était un danger, parce qu'il laissait sans la puissante sanction des faits l'idée qui s'était révélée comme l'inspiration du peuple espagnol.

Si le gouvernement ne trouvait pas le moyen de réaliser cette idée, ses ennemis recouvraient naturellement des forces en face de ce provisoire qui laissait la porte ouverte à toute sorte d'espérances insensées. Il en résultait une situation difficile qu'on n'a pu traverser que grâce aux constants efforts du gouvernement et à la sagesse de l'immense majorité des Espagnols. Digne d'admiration, sans nul doute, est le spectacle donné au monde entier par notre patrie en traversant une période de deux ans au milieu d'une tranquillité dont on ne trouve pas d'exemple dans des circonstances analogues, même dans l'histoire des peuples qui se croient les plus civilisés.

Néanmoins, l'opinion publique, tant en Espagne qu'à l'étranger, réclamait impérieusement la fin de cette situation. A l'intérieur, on était ardemment désireux de couronner l'œuvre de la révolution, et, à l'extérieur, les gouvernements amis ont maintes fois exprimé, comme Votre Excellence a sans doute eu occasion de l'observer, les vœux qu'ils faisaient pour la consolidation dans notre pays d'une situation définitive, qui écartât les craintes de futures complications.

Tel est l'heureux succès que le gouvernement espagnol a aujourd'hui l'honneur de porter à la connaissance du gouvernement... par l'entremise de Votre Excellence, et je ne doute pas qu'il sera accueilli par cette cour avec la plus vive satisfaction. Les cordiales relations qui, par bon-

Digitized by Google

heur, existent entre les deux pays, continueront, je me plais à le croire, sur le même pied d'intimité, car le même esprit et le même désir de les conserver continueront d'animer le gouvernement espagnol.

Celui-ci, en ce qui concerne ses relations extérieures, s'est efforcé jusqu'à ce jour de s'inspirer de l'opinion publique, en même temps que du bonheur de la nation. Le prince Léopold, s'il parvient à occuper le trône espagnol par le vote des Cortès souveraines, sera roi constitutionnel avec la Constitution la plus démocratique de toutes celles qui existent dans les pays régis par des institutions libérales. Son gouvernement ne pourra donc pas se dispenser de continuer à obéir, comme dans le présent, aux inspirations de l'esprit public, qui ne sera pas changé parce qu'un étranger viendra occuper le poste de premier magistrat de la nation. Dès le moment où il montera sur le trône de San-Fernando, il sera Espagnol, et, à ce titre, il continuera et affermira l'œuvre de la révolution de septembre à un point de vue exclusivement espagnol.

Occupé principalement de la régénération politique intérieure de la nation, il observera la plus stricte neutralité à l'extérieur, ce qui lui permettra de consacrer toutes ses forces au développement des intérêts moraux et matériels du pays, et rien ne pourra changer la voie que s'est tracée la politique espagnole.

C'est pour cela que le gouvernement de S. A., usant de sa libre action pour préparer la solution monarchique qui lui était nécessaire, a agi seul pour son propre compte, et s'est entendu directement avec le prince Léopold, sans qu'un seul moment il ait pensé que son honneur lui permît de transiger avec la moindre influence d'un cabinet étranger. J'appelle très-particulièrement l'attention de Votre Excellence sur ce point, parce qu'il importe beaucoup de faire constater que le gouvernement du régent a seulement obéi, dans cette affaire, à ses propres inspirations, et qu'aucun but d'intérêt national à l'extérieur, et encore moins d'intérêt étranger, n'a guidé son président dans le cours de cette négociation. C'est le désir seul d'accomplir les vœux de la nation et la mission que lui avait confiée le régent et ses collègues du cabinet, qui l'a conduit à proposer la candidature au trône d'Espagne à un prince majeur, maître absolu de ses actions, et qui, par ses relations de parenté avec la plupart des maisons régnantes d'Europe, sans être appelé à la succession au trône d'aucune d'elles, excluait dans cette situation toute idée d'hostilité contre une puissance quelconque.

Par conséquent, la candidature du prince Hohenzollern-Sigmaringen n'affecte en rien les relations amicales de l'Espagne avec les autres puissances, et, à plus forte raison, elle ne peut ni ne doit affecter les relations que celles-ci peuvent avoir entre elles.

Votre Excellence, bien pénétrée des intentions qui ont guidé le gouvernement espagnol dans la résolution qui va être soumise aux Cortès, devra régler d'après elles sa conduite pour tout ce qui, dans cette affaire, se rapporte à l'exercice de ses fonctions ; j'attends de votre zèle et de votre intelligence que vous serez le fidèle interprète des intentions dont le gouvernement de S. A. est animé.

Digitized by Google

Veuillez donner lecture à M. le ministre des affaires étrangères de cette dépêche, et lui en laisser copie.

Dieu garde à Votre Excellence de nombreuses années!

Madrid, le 7 juillet 1870.

Signé : PRAXEDES M. SAGASTA.

En même temps le négociateur espagnol livrait à la publicité les explications suivantes :

Dans le courant de l'automne 1869, et immédiatement après que la majorité des Cortès se fut prononcée pour une solution dynastique, je publiai un écrit que je vais reproduire en grande partie, à cause de son actualité dans les circonstances présentes. Cet écrit, favorable à la candidature du prince Léopold, était la conséquence directe d'un autre écrit que j'avais signé au commencement de la même année, et dans lequel j'appuyais les titres de dom Fernand de Portugal à la royauté de l'Espagne. Son gendre se trouve être le candidat officiel, et la part que j'ai prise dans cette double affaire m'engage à écrire ces quelques lignes qui serviront de prologue au document précité.

De toutes les objections que soulève cette candidature, la plus absurde est que Léopold est le petit-fils de Murat. La princesse Marie-Antoinette, son aïeule, était, non pas la fille, mais la nièce du roi de Naples, par conséquent, Léopold serait l'arrière-petit-fils, non de Murat, mais de l'un de ses frères. Ce lien, qui avait été commandé par une raison d'Etat, eut, à l'époque où il s'accomplit, une signification favorable à l'Espagne, car il eut ce résultat, pour l'Allemagne cent fois vaincue par le César des Tuileries, que Murat se détacha de Napoléon et combattit en 1814 dans les rangs et à côté de l'Europe coalisée. En sorte que la parenté dont nous nous occupons eut son origine dans une combinaison diplomatique qui fit du roi de Naples, Murat, l'allié des Allemands, et indirectement celui de l'Espagne, qui défendait alors la même cause.

Ceux qui voudraient soulever le sentiment antifrançais dans une partie de notre population ignorent que le prince Léopold est le parent, quoiqu'à un degré éloigné, d'une des familles les plus illustres d'Espagne, celle du duc de Frias, par les Velazcos, et ils sont en contradiction ouverte avec eux-mêmes en accusant le prince d'être d'origine prussienne et de pouvoir ainsi nous susciter un conflit avec la France.

Ce n'était un secret pour personne que le prince Léopold serait, jusqu'à un certain point, peu acceptable pour le gouvernement français.

Ainsi, mon premier devoir, lorsque le général Prim eut la bonté de me confier la mission délicate que j'ai remplie, fut-il de lui faire part de mes appréhensions ; à quoi il répondit par ces paroles patriotiques et empreintes de prudence politique :

Sommes-nous allés offrir d'abord la couronne à un prince prussien? que n'a pas dit la presse française des déboires que nous avions éprouvés

Digitized by Google

à Lisbonne, à Cintra, à Florence et à Harrow ? Si donc nous n'avons été heureux dans aucune de ces tentatives, et puisque d'autre part, ni la république, ni le duc de Montpensier n'eussent notoirement convenu à Napoléon, fallait-il donc pour cela condamner à un éternel interrègne l'œuvre de septembre ?

Que peut craindre la France d'un prince prussien qui serait appelé à s'asseoir sur le trône d'Espagne? En premier lieu, Léopold appartient à la branche catholique de Prusse, très-éloignée déjà et depuis plusieurs siècles, de la branche évangélique qui règne maintenant à Berlin, et peut-être ne serait-il pas inopportun de rappeler à ce sujet que le candidat officiel d'Espagne serait vraisemblablement, à l'heure qu'il est, l'héritier de la couronne de Prusse, si les ascendants qui avaient droit de primogéniture, n'avaient pas abjuré la religion catholique pour la protestante.

En second lieu, un roi parlementaire peut-il entraîner son pays dans une guerre étrangère? Le Portugal dépend-il donc du Brésil parce que les deux trônes sont occupés par des princes issus de la même famille? De quel secours fut au roi de Hanovre, en 1866, au moment où il fut détrôné, sa parenté avec la reine Victoria ?

Philippe V ne fut pas très-reconnaissant vis-à-vis de la France, qui avait tant fait pour lui donner la couronne de Charles II; et inutile de rappeler Bernadotte, prince héréditaire de Suède, et Murat, combattant en 1814 contre leur ancien maître et protecteur, Napoléon Ier.

La reconnaissance en politique est un vain mot, et. d'autre part, que devrait le prince Léopold à la Prusse? Absolument rien. Il devrait tout à la volonté des Cortès espagnoles. Le gouvernement prussien n'est pas intervenu dans cette négociation, et le roi de Prusse a été étonné quand le prince, majeur, lui a écrit à Ems sa résolution définitive par forme de courtoisie[1].

En ce qui touche ses opinions à cet égard, j'en puis citer une très-importante, attendu que je suis autorisé à le faire. Plus d'une fois, conversant au sujet de nos affaires, il m'a dit ces mots : « J'ignore quelle sera l'opinion de l'Espagne; mais ici, en Allemagne, quiconque s'occupe de politique étrangère croit que la Péninsule ibérique, à raison de sa position géographique et de ses conditions spéciales, ne peut rien gagner, et au contraire elle peut perdre beaucoup à prendre part aux complications européennes. Le rôle de sa politique devrait être une stricte neutralité. » Ainsi dom Léopold serait un roi espagnol, qui n'inspirerait aucun soupçon ni à raison de sa conduite, ni à raison des liens qui le rattachent à notre puissant voisin. Ayons une bonne fois de l'énergie, et avec l'aide de la raison, bientôt se dissiperont tous les périls. Le mariage de 1846 est un exemple éloquent de ce que peuvent perdre les nations qui ne sont pas, à des moments donnés, à la hauteur de la situation. L'Espagne serait au-

1 Un diplomate étranger me disait hier que cette négociation a été la négociation de surprises. Néanmoins, elle a commencé il y a plus de cinq mois. Cela prouve qu'elle n'a jamais eu le caractère international qu'on s'est empressé de lui donner.

Digitized by Google

jourd'hui peut-être heureuse sous le règne d'Isabelle II si une crainte puérile de l'Angleterre n'avait pas empêché le mariage de la reine avec le duc de Montpensier.

Que répondre à une foule d'autres lieux-communs formulés au sujet du prince Léopold? On l'accuse d'être ruiné, lui le fils aîné d'une des maisons les plus riches de l'Europe; on le qualifie de néo-catholique, lui qui est catholique de l'école des évêques allemands; on l'accuse de protéger les protestants, alors que, dans ses Etats particuliers les catholiques sont, vis-à-vis de ceux qui ne le sont pas, dans la proportion de 62 contre 1. On dit qu'il n'a pas lu la Constitution, et il serait capable de la commenter dans une académie.

En un mot, on invente toutes sortes d'absurdités pour discréditer un candidat apte à représenter naturellement la révolution de septembre menée à terme au cri de : *A bas les Bourbons!* attendu que, parmi les princes catholiques, il est le seul dans les veines duquel ne coule pas le sang de Bourbon; il est, en outre, marié avec une infante de Portugal.

J'ai la satisfaction de savoir que mes deux solutions ont été bien accueillies par le gouvernement et par la majorité des Cortès. Le premier candidat n'a pas accepté; mais, assurément, il n'y a pas eu de ma faute, n'ayant eu moi-même rien à faire avec cette négociation. Quelle que soit l'issue de la candidature du prince Léopold, je crois avoir rendu service à mon pays. Au moment où des hommes très-notables restaient dans l'inaction, au moment où les étrangers nous accusaient d'être descendus au dernier degré de l'avilissement, parce que personne ne daignait accepter la couronne de Saint-Ferdinand, il a été démontré que l'Espagne est toujours assez grande pour pouvoir apporter son sceptre à un prince doué d'éminentes qualités, appartenant à la famille royale de l'une des premières nations de l'Europe.

Madrid, le 8 juillet 1870.

EUSEBIO DE SALAZAR Y MAZARREDO.

Le 13, une dépêche adressée à M. Olozaga, ambassadeur d'Espagne à Paris, annonce que le prince Léopold de Hohenzollern renonce à la candidature qui lui a été offerte. M. de Gramont confirme cette nouvelle au Corps législatif, mais il ajoute que néanmoins les négociations continuent. Les détails de ces négociations sont exposés dans un mémoire de M. Werther, ambassadeur à Paris de la Confédération de l'Allemagne du Nord, dans un rapport du prince Radziwill et dans différentes pièces émanées des chancelleries de Paris et de Berlin. A Paris, les ordres d'armement avaient été donnés avant le 8, comme en témoigne une dépêche à lord Granville, insérée dans le *Livre bleu* anglais.

Digitized by Google

Fragment de mémoire de M. de Werther.

Le duc de Gramont ajouta qu'il considérait la renonciation du prince de Hohenzollern à la couronne espagnole comme une question secondaire, attendu que le gouvernement français n'aurait jamais toléré son avénement au trône ; mais il redoutait que notre attitude n'occasionnât une tension durable entre nos deux pays. La cause de cette tension doit être détruite suivant lui et, pour formuler cette agression, il part de ce point de vue que, dans notre manière d'agir envers la France, nous n'aurions pas usé d'un procédé courtois ; ce qui aurait été reconnu, d'ailleurs, par toutes les grandes puissances. Franchement parlant, il ne voudrait point de guerre, mais des rapports courtois et favorables avec la Prusse. Sachant que je tends au même but, il dit que nous devrions rechercher ensemble un moyen propre à exercer une influence favorable en ce sens.

Il m'abandonna le soin d'apprécier si une lettre adressée par le roi à l'Empereur, n'offrirait point la véritable issue pour y arriver. En même temps, il fit appel au cœur chevaleresque de Votre Majesté Royale, lequel serait sans doute bien inspiré.

Il pourrait être dit seulement dans cette lettre que V. M. R., en autorisant le prince Léopold de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne, n'a pas pu croire qu'il portait une atteinte trop grande, soit aux intérêts, soit à la dignité de la nation française; — que le roi se rallie au désistement du prince de Hohenzollern, en exprimant le vœu et l'espoir qu'en même temps tout motif de désaccord entre nos deux gouvernements aura maintenant disparu. La lettre pourrait contenir des paroles de ce genre, propres à apaiser les dispositions populaires, en général, par la publicité qui lui serait donnée.

Mais M. de Gramont recommanda de n'y point parler des rapports de parenté avec l'Empereur, cet argument étant tout particulièrement considéré ici comme blessant.

J'ai fait observer au duc de Gramont qu'une démarche de ce genre avait été rendue particulièrement difficile par la déclaration qu'il avait faite le 6 juillet au Corps législatif, cette déclaration renfermant des allusions qui auront dû blesser Sa Majesté Royale. Il chercha à le contester. Il a fait ressortir que la Prusse n'avait pas même été nommée dans son discours, lequel avait été alors impérieusement réclamé, pour apaiser la Chambre agitée. Sur ces entrefaites, le ministre de la justice, M. Ollivier survint, et fut mis au courant de notre entretien par le duc de Gramont.

M. E. Ollivier insista d'une manière pressante sur l'influence salutaire, nécessaire dans l'intérêt de la paix, de la lettre, et me pria instamment de soumettre à Votre Majesté Royale l'idée d'une mission de ce genre. Ils déclarèrent tous deux que, si je croyais ne pouvoir m'en charger, ils se verraient obligés de charger le comte Benedetti de soulever cette question. En insistant sur ce point qu'il leur fallait un arrangement de ce

Digitized by Google

genre pour pouvoir apaiser, dans l'intérêt de leur position ministérielle, les esprits surexcités, les deux ministres ajoutèrent qu'une lettre de ce genre leur donnerait le droit de se poser en défenseurs de Votre Majesté Royale contre les attaques qui ne se feraient point attendre. Finalement, ils me firent observer qu'ils ne pouvaient me dissimuler que notre attitude dans la question de la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne avait plutôt excité la nation française qu'occupé l'Empereur.

Pendant notre entretien, le duc de Gramont fit l'observation qu'il croyait que le prince de Hohenzollern s'était désisté à la demande de Votre Majesté Royale. Mais je contestai le fait en déclarant que cette renonciation était due, à coup sûr, exclusivement à l'initiative privée du prince de Hohenzollern.

Rapport du prince Rudziwill.

I.— Le comte Benedetti demanda le 9 de ce mois, à Ems, une audience du roi, qui lui fut immédiatement accordée. Dans cette audience, il demanda que le roi donnât l'ordre au prince de Hohenzollern de reprendre son acceptation de la couronne d'Espagne. Le roi répondit que, dans cette affaire, on ne s'était adressé à lui que comme chef de famille et non comme roi de Prusse, que, par conséquent, n'ayant pas donné l'ordre d'accepter la couronne d'Espagne, il ne pouvait non plus donner l'ordre de la refuser. Le 11, l'ambassadeur de France sollicita et obtint une seconde audience dans laquelle il chercha à exercer une pression sur le roi pour que celui-ci insistât auprès du prince pour le faire renoncer à la couronne. Le roi répliqua que le prince était parfaitement libre en ses décisions, que d'ailleurs il ignorait même où le prince, qui désirait faire un voyage dans les Alpes, se trouvait en ce moment.

Le 13 au matin, à la promenade des Eaux, le roi remit à l'ambassadeur un supplément extraordinaire de la *Gazette de Cologne*, qu'on venait de lui présenter, contenant un télégramme privé de Sigmaringen au sujet de la renonciation du prince ; le roi fit observer à l'ambassadeur que lui-même n'avait pas encore reçu de lettre de Sigmaringen, mais qu'il pouvait bien en recevoir une aujourd'hui.

Le comte Benedetti répondit qu'il avait reçu la nouvelle de la renonciation, dès hier soir, de Paris ; le roi considérant ainsi l'affaire comme terminée, l'ambassadeur demanda au roi, d'une manière tout à fait inattendue de donner l'assurance positive qu'il n'accorderait jamais plus son consentement si la candidature devait revivre.

Le roi refusa formellement de se rendre à cette demande et persista dans sa réponse lorsque le comte Benedetti revint à la charge d'une manière de plus en plus pressante. Néanmoins, après quelques heures, le comte Benedetti demanda une troisième audience. Lorsqu'on lui demanda quel objet il voulait traiter, il fit répondre qu'il désirait traiter de nouveau l'objet de la conversation du matin.

Le roi refusa une nouvelle audience, n'ayant pas d'autre réponse à

Digitized by Google

faire que celle qu'il avait donnée, *que d'ailleurs toutes les négociations passeraient désormais par les mains des ministres.*

Le roi accéda au désir du comte Benedetti de lui faire ses adieux à son départ en le saluant dans la gare, le 14, en se rendant à Coblentz.

En conséquence, l'ambassadeur a eu trois audiences du roi qui ont toujours eu le caractère de conversations particulières, le comte Benedetti n'ayant jamais agi comme plénipotentiaire ou négociateur.

II. — Sa Majesté le roi, par suite d'une conversation avec le comte Benedetti dans la matinée du 13 juillet, à la promenade des Eaux, daigna m'envoyer, vers deux heures de l'après-midi, auprès du comte avec la communication suivante, savoir : que Sa Majesté avait reçu, il y avait une heure, de Sigmaringen, par une communication écrite du prince de Hohenzollern, la confirmation complète de ce que le comte lui avait dit le matin, comme l'ayant appris de Paris, savoir la renonciation du prince Léopold à la candidature du trône d'Espagne, que Sa Majesté considérait comme terminée.

Après que j'eus exécuté cet ordre, le comte Benedetti me dit que, depuis son entretien avec le roi, il avait reçu une nouvelle dépêche de M. de Gramont l'invitant à solliciter une audience de Sa Majesté et à exprimer au roi le désir du gouvernement français :

1° D'approuver la renonciation du prince de Hohenzollern ;

2° De donner l'assurance que cette candidature ne serait plus reprise à l'avenir.

Le roi me chargea de répondre au comte que Sa Majesté approuvait la renonciation du prince Léopold dans le sens et l'étendue que Sa Majesté lui avait donnés précédemment lors de l'acceptation de cette candidature, que Sa Majesté avait reçu la communication par écrit de la renonciation du prince Antoine de Hohenzollern, qui y avait été autorisé par le prince Léopold ; que par rapport au second point, savoir l'assurance pour l'avenir, Sa Majesté ne pouvait s'en tenir qu'à ce qu'elle avait déclaré dans la matinée.

Le comte Benedetti reçut avec reconnaissance cette réponse de Sa Majesté, en disant qu'il en informerait son gouvernement d'après les ordre qu'il en avait reçus ; mais que, quant au second point, il devait, d'après les ordres précis reçus dans la dernière dépêche de M. de Gramont, renouveler sa demande à l'effet d'obtenir une autre audience de Sa Majesté, ne fût-ce que pour entendre de nouveau les mêmes paroles du roi, d'autant plus que cette dernière dépêche contenait de nouveaux arguments qu'il désirait soumettre à Sa Majesté.

Le roi fit répondre par moi, pour la troisième fois, au comte Benedetti, après le dîner, vers cinq heures et demie, qu'il devait décidément *décliner* d'entrer dans de nouvelles discussions au sujet du dernier poin (assurances qui le lieraient pour l'avenir), que ce qu'il avait dit le matin était son dernier mot dans cette affaire et qu'il ne pouvait que s'y référer.

Le comte Benedetti, ayant appris que l'on ne pouvait pas compter,

Digitized by Google

même le lendemain, sur l'arrivée à Ems du comte de Bismark, déclara qu'il se contenterait de cette réponse du roi.

Ems, 13 juillet 1870.

A. RADZIWILL,
lieutenant-colonel et aide de camp du roi.

Une dépêche empruntée aux journaux et annonçant que le roi a refusé d'entrer dans de plus amples explications est envoyée à divers représentants du gouvernement prussien.

Les négociations ouvertes directement avec le roi se trouvant ainsi closes, le ministre des affaires étrangères apporte le 15 au Corps législatif la déclaration de guerre.

La manière dont vous avez accueilli notre déclaration du 6 juillet nous ayant donné la certitude que vous approuviez notre politique et que nous pouvions compter sur votre appui, nous avons aussitôt commencé des négociations avec les puissances étrangères pour obtenir leurs bons offices; avec la Prusse, afin qu'elle reconnût la légitimité de nos griefs.

Dans ces négociations, nous n'avons rien demandé à l'Espagne, dont nous ne voulions ni éveiller les susceptibilités ni froisser l'indépendance; nous n'avons pas agi auprès du prince de Hohenzollern, que nous considérions comme couvert par le roi; nous avons également refusé de mêler à notre discussion aucune récrimination, ou de la faire sortir de l'objet même dans lequel nous l'avions enfermée dès le début.

La plupart des puissances étrangères ont été pleines d'empressement à nous répondre, et elles ont avec plus ou moins de chaleur admis la justice de notre réclamation. Le ministère des affaires étrangères prussien nous a opposé une fin de non-recevoir en prétendant qu'il ignorait l'affaire et que le cabinet de Berlin y était resté étranger.

Nous avons dû alors nous adresser au roi lui-même, et nous avons donné à notre ambassadeur l'ordre de se rendre à Ems auprès de Sa Majesté.

Tout en reconnaissant qu'il avait autorisé le prince de Hohenzollern à accepter la candidature qui lui avait été offerte, le roi de Prusse a soutenu qu'il était resté étranger aux négociations poursuivies entre le gouvernement espagnol et le prince de Hohenzollern; qu'il n'y était intervenu que comme chef de famille et nullement comme souverain, et qu'il n'avait réuni ni consulté le conseil de ses ministres. S. M. a reconnu cependant qu'elle avait informé le comte de Bismark de ces divers incidents.

Nous ne pouvions considérer ces réponses comme satisfaisantes. Nous n'avons pu admettre cette distinction subtile entre le souverain et le chef de famille, et nous avons insisté pour que le roi conseillât et imposât au besoin au prince Léopold une renonciation à sa candidature.

Pendant que nous discutions avec la Prusse, le désistement du prince

Digitized by Google

Léopold nous vint du côté d'où nous ne l'attendions pas, et nous fut remis le 12 juillet par l'ambassadeur d'Espagne.

Messieurs, le roi ayant voulu y rester étranger, nous lui demandâmes de s'y associer, et de déclarer que si, par un de ces revirements toujours possibles dans un pays sortant d'une révolution, la couronne était de nouveau offerte par l'Espagne au prince Léopold, il ne l'autoriserait plus à l'accepter, afin que le débat pût être considéré comme définitivement clos.

Notre demande était modérée ; les termes dans lesquels nous l'exprimions ne l'étaient pas moins. « Dites bien au roi, écrivons-nous au comte Benedetti, le 12 juillet, à minuit, que nous n'avons aucune arrière pensée, que nous ne cherchons pas un prétexte de guerre, et que nous ne demandons qu'à résoudre honorablement une difficulté que nous n'avons pas créée nous-mêmes.»

Le roi consentit à approuver la renonciation du prince Léopold, mais il refusa de déclarer qu'il n'autoriserait plus à l'avenir le renouvellement de cette candidature.

« J'ai demandé au roi, nous écrivait M. Benedetti le 13 juillet, à minuit, de vouloir bien me permettre de vous annoncer en son nom que si le prince de Hohenzollern revenait à son projet, S. M. interposerait son autorité et y mettrait obstacle. Le roi a absolument refusé de m'autoriser à vous transmettre une semblable déclaration. J'ai vivement insisté, mais sans réussir à modifier les dispositions de S. M. Le roi a terminé notre entretien en me disant qu'il ne pouvait ni ne voulait prendre un pareil engagement, et qu'il devait, pour cette éventualité comme pour toute autre, se réserver la faculté de consulter les circonstances. »

Quoique ce refus nous parût injustifiable, notre désir de conserver à l'Europe les bienfaits de la paix était tel, que nous ne rompîmes pas les négociations, et que, malgré notre impatience légitime, craignant qu'une discussion ne les entravât, nous vous avons demandé d'ajourner nos explications. Aussi notre surprise a-t-elle été profonde lorsque, hier, nous avons appris que le roi de Prusse avait notifié par un aide de camp à notre ambassadeur qu'il ne le recevrait plus, et que, pour donner à ce refus un caractère non équivoque, son gouvernement l'avait communiqué officiellement aux cabinets d'Europe. Nous apprenons en même temps que le baron de Werter avait reçu l'ordre de prendre son congé et que des armements s'opéraient en Prusse.

Dans ces circonstances, tenter davantage pour la conciliation, c'eût été un oubli de dignité et une imprudence. Nous n'avons rien négligé pour éviter une guerre. Nous allons nous préparer à soutenir celle qu'on nous offre, en laissant à chacun la part de responsabilité qui lui revient. Dès hier, nous avons rappelé nos réserves, et avec votre concours nous allons prendre les mesures nécessaires pour sauvegarder les intérêts, la sécurité et l'honneur de la France !

Séance tenante les subsides de la guerre sont votés et le lendemain, 16, le Sénat, après les avoir votés à son tour, se transporte

Digitized by Google

à Saint-Cloud auprès de l'Empereur, à qui le président, M. Rouher, fait entendre les paroles suivantes :

Sire,

Le Sénat remercie l'Empereur de lui avoir permis de venir porter aux pieds du trône l'expression des sentiments patriotiques avec lesquels il a accueilli les communications qui lui ont été faites à la séance d'avant-hier.

Une combinaison monarchique nuisible au prestige et à la sécurité de la France avait été mystérieusement favorisée par le roi de Prusse.

Sans doute, sur notre protestation, le prince Léopold a retiré son acceptation ; l'Espagne, cette nation qui connaît et nous rend les sentiments d'amitié que nous avons pour elle, a renoncé à une candidature qui nous blessait.

Sans doute, le péril immédiat était écarté, mais notre légitime réclamation ne subsistait-elle pas tout entière ? N'était-il pas évident qu'une puissance étrangère, au profit de son influence et de sa domination, au préjudice de notre honneur et de nos intérêts, avait voulu troubler une fois de plus l'équilibre de l'Europe ?

N'avions-nous pas le droit de demander à cette puissance des garanties contre le retour possible de pareilles tentatives ?

Ces garanties sont refusées : la dignité de la France est méconnue. Votre Majesté tire l'épée : la patrie est avec vous, frémissante d'indignation et de fierté.

Les écarts d'une ambition surexcitée par un jour de grande fortune devaient tôt ou tard se produire.

Se refusant à des impatiences hâtives, animé de cette calme persévérance qui est la vraie force, *l'Empereur a su attendre ; mais depuis quatre années il a porté à sa plus haute perfection l'armement de nos soldats, élevé à toute sa puissance l'organisation de nos forces militaires.*

Grâce à vos soins, la France est prête, Sire, et, par son enthousiasme, elle prouve que, comme vous, elle était résolue à ne tolérer aucune entreprise téméraire.

Que notre auguste souveraine redevienne dépositaire du pouvoir impérial ; les grands corps de l'Etat l'entoureront de leur respectueuse affection, de leur absolu dévouement. La nation connaît l'élévation de son cœur et la fermeté de son âme ; elle a foi dans sa sagesse et dans son énergie.

Que l'Empereur reprenne avec un juste orgueil et une noble confiance le commandement de ses légions agrandies de Magenta et de Solferino ; qu'il conduise sur le champ de bataille l'élite de cette grande nation.

Si l'heure des périls est venue, l'heure de la victoire est proche.

Bientôt, la patrie reconnaissante décernera à ses enfants les honneurs du triomphe ; bientôt, l'Allemagne affranchie de la domination qui l'opprime, la paix rendue à l'Europe par la gloire de nos armes, Votre Majesté

Digitized by Google

qui, il y a deux mois, recevait pour elle et pour sa dynastie une nouvelle force de la volonté nationale, Votre Majesté se dévouera de nouveau à ce grand œuvre d'améliorations et de réformes dont la réalisation, — la France le sait, et le génie de l'Empereur le lui garantit, — ne subira d'autre retard que le temps que vous emploierez à vaincre.

L'Empereur a répondu :

Messieurs les sénateurs, j'ai été heureux d'apprendre avec quel vif enthousiasme le Sénat a reçu la déclaration que le ministre des affaires étrangères a été chargé de lui faire. Dans toutes les circonstances où il s'agit des grands intérêts et de l'honneur de la France, je suis sûr de trouver dans le Sénat un appui énergique. Nous commençons une lutte sérieuse. La France a besoin du concours de tous ses enfants. Je suis bien aise que le premier cri patriotique soit parti du Sénat; il aura dans le pays un grand retentissement.

Les événements se précipitent. Le roi de Prusse, de retour le 15 dans sa capitale, ordonne l'appel des réserves. En réponse à une adresse de la municipalité de Berlin, il dit :

Je ne suis pas responsable de cette guerre, j'ai dû accepter le défi qu'on m'a jeté.

L'assentiment qu'on m'a donné dans toutes les parties de l'Allemagne et même d'outre-mer, l'accueil qui m'a été fait en cette ville, vendredi soir, m'ont édifié et rempli de confiance. De grands sacrifices exigés de mon peuple. La victoire rapide obtenue dans deux guerres heureuses nous a gâtés. Nous ne triompherons pas aussi facilement cette fois-ci; mais je sais ce que je puis attendre de mon armée et de ceux qui s'empressent de rejoindre le drapeau.

L'instrument qui sera employé est tranchant, le succès dépend de Dieu.

Je sais également ce que je puis attendre de ceux qui sont appelés à soulager les plaies et les souffrances que causera la guerre.

La déclaration de guerre est signifiée par le gouvernement français au gouvernement prussien le 19 juillet :

Le soussigné, chargé d'affaires de la France, en exécution des ordres qu'il a reçus de son gouvernement, a l'honneur de faire la communication suivante à S. Exc. le ministre des affaires étrangères de Sa Majesté le roi de Prusse.

Le gouvernement de Sa Majesté l'Empereur des Français n'a pu considérer le projet de placer un prince prussien sur le trône d'Espagne que comme une entreprise dirigée contre la sûreté territoriale de la France, et s'est vu dans la nécessité de demander au roi de Prusse l'assurance que

Digitized by Google

cette combinaison ne pouvait se réaliser avec son approbation. Sa Majesté le roi de Prusse s'étant refusé à donner cette assurance et ayant, au contraire, témoigné à l'ambassadeur de Sa Majesté l'Empereur des Français que, pour cette éventualité comme pour toute autre, il entendait se réserver la possibilité de ne prendre conseil que des événements, le gouvernement impérial a vu dans cette déclaration une arrière-pensée menaçante aussi bien pour la France que pour l'équilibre européen. Cette déclaration a, de plus, été aggravée par la communication faite à différents cabinets du refus de recevoir l'ambassadeur de Sa Majesté et d'avoir de nouveau avec lui un entretien.

En conséquence, le gouvernement français, croyant de son devoir de veiller immédiatement à la défense de son honneur et de ses intérêts lésés, a résolu de prendre toutes les mesures nécessitées par la situation qui lui est faite et se considère, dès à présent, en état de guerre avec la Prusse.

Le soussigné a l'honneur d'assurer Son Excellence, etc., de sa respectueuse considération.

Berlin, 19 juillet.

Signé : Le Sourd.

Le même jour, le roi, en ouvrant la session extraordinaire du Reichstag, prononce le discours suivant :

Honorés membres du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

Le jour où, lors de votre dernière réunion, je vous ai souhaité ici la bienvenue au nom des gouvernements confédérés, j'ai pu, avec une gratitude mêlée de joie, attester qu'avec l'aide de Dieu le succès n'avait pas manqué aux efforts faits par moi en vue de répondre aux vœux des peuples et aux besoins de la civilisation en prévenant toute perturbation de la paix.

Si, néanmoins, des menaces de guerre et un danger de guerre ont imposé aux gouvernements confédérés le devoir de vous convoquer en une session extraordinaire, en vous-mêmes comme en nous demeurera vivante la conviction que la Confédération de l'Allemagne du Nord s'est appliquée à utiliser la force populaire de l'Allemagne, non pas pour compromettre la paix générale, mais pour lui donner un puissant appui, et que si actuellement nous faisons appel à cette force populaire pour protéger notre indépendance, nous ne faisons qu'obéir à la voix de l'honneur et du devoir.

La candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne, candidature à la naissance et à l'abandon de laquelle les gouvernements confédérés sont demeurés également étrangers, et qui, pour la Confédération de l'Allemagne du Nord, n'avait pas d'autre intérêt que celui de voir le gou-

Digitized by Google

vernement d'une nation amie y rattacher l'espoir de donner à un pays longtemps éprouvé les garanties d'un gouvernement régulier et pacifique, a fourni au gouvernement de l'empereur des Français le prétexte de poser un cas de guerre d'une façon depuis longtemps inconnue dans les usages diplomatiques, et, après la disparition de ce prétexte, de maintenir un cas de guerre avec un mépris du droit des peuples aux bienfaits de la paix, dont l'histoire des souverains antérieurs de la France offre déjà des exemples.

Si dans les siècles précédents l'Allemagne a supporté en silence ces atteintes portées à son droit et à son honneur, elle ne les a supportées que parce que, dans son déchirement, elle ne savait pas combien elle était forte. Aujourd'hui que le lien d'une union morale et légale, lien que les guerres de l'indépendance ont commencé à établir, unit ensemble, avec une connexité qui sera d'autant plus étroite qu'elle durera depuis plus longtemps, les membres de la famille allemande ; aujourd'hui que les armements de l'Allemagne ne laissent plus de porte ouverte à l'ennemi, l'Allemagne porte en elle-même la volonté et la force de se défendre contre les nouvelles violences de la France.

Ce n'est pas l'outrecuidance qui me dicte ces paroles. Les gouvernements confédérés, ainsi que moi-même, agissent dans la pleine conscience que la victoire et la défaite sont entre les mains du Dieu des batailles.

Nous avons, d'un regard calme et clair, mesuré la responsabilité qui, devant le jugement de Dieu et des hommes, incombe à celui qui pousse à des guerres de dévastation deux grands et paisibles peuples habitant au cœur même de l'Europe.

Le peuple allemand et le peuple français, ces deux peuples qui jouissent chacun au même degré des bienfaits de la civilisation chrétienne et d'une prospérité croissante, et qui aspirent à ces bienfaits, sont appelés à une lutte plus salutaire que la lutte sanglante des armes. Mais les hommes qui gouvernent la France ont su par une fausse direction (*missleitung*) calculée, exploiter pour leurs intérêts et leurs passions personnelles l'amour-propre (*selbstgefühl*) légitime, mais irritable, du grand peuple qui est notre voisin.

Plus les gouvernements confédérés ont la conscience d'avoir fait tout ce que leur honneur et leur dignité leur permettaient de faire pour conserver à l'Europe les bienfaits de la paix, plus il est évident aux yeux de tous que l'on nous a mis le glaive dans la main, et plus grande est la confiance dans laquelle, nous appuyant sur la volonté unanime des gouvernements allemands du Sud comme des gouvernements du Nord, nous nous adressons au patriotisme et au dévouement du peuple allemand, pour le convier à la défense de son honneur et de son indépendance.

Suivant l'exemple de nos pères, nous combattrons pour notre liberté et pour notre droit contre la violence de conquérants étrangers, et dans ce combat, où nous ne poursuivrons pas d'autre but que celui d'assurer à l'Europe une paix durable, Dieu sera avec nous comme il a été avec nos pères !

Digitized by Google

A son tour M. de Bismark explique ainsi les causes de la guerre, dans un discours prononcé à la séance du même jour :

Des affaires urgentes étant survenues, je vous prie, messieurs, d'excuser mon retard. Je m'étais proposé de soumettre aujourd'hui au Reichstag la collection des documents qui concernent la guerre, et qui se trouvent en la possession du gouvernement; mais je ne les ai pas encore entre les mains, et les attends d'un moment à l'autre. En attendant, je dois déclarer qu'il est presque sans exemple qu'un événement d'une telle importance européenne se soit accompli, et ait été préparé entre les diverses cours, en donnant lieu à un nombre aussi restreint de ces documents où l'histoire de l'avenir puisera ses informations.

En effet, nous n'avons reçu du gouvernement impérial de France qu'une seule pièce officielle : c'est la déclaration de guerre, arrivée hier. A notre connaissance, cette déclaration est la première et l'unique note du gouvernement français qui nous ait été communiquée depuis que le ministre français nous a demandé, le 4 ou le 5, je crois, ce que nous savions de l'affaire de la candidature, et que nous lui avons répondu que nous n'en savions rien.

Toutes les conversations que M. le comte Benedetti, — que celui-ci ait fait volontiers valoir ou non sa qualité d'ambassadeur de France.— a eues en tête à tête et dans une ville de bains avec Sa Majesté mon très-gracieux maître, sont, comme le sait toute personne au courant des affaires internationales, des entretiens d'une nature particulière et de nulle valeur pour les relations de gouvernement à gouvernement. Toutes les déclarations personnelles qu'on a essayé d'arracher à S. M. le Roi dans des causeries sans doute bienveillantes, déclarations qui, peut-être, auraient pu être obtenues, si Sa Majesté ne gardait pas dans sa vie privée sa fermeté de caractère habituelle, n'auraient jamais été des actes *politiques*, mais seulement l'expression d'idées personnelles, tant que le monarque ne les aurait pas confirmées en sa qualité de souverain, et n'eût pas manifesté par là son désir de leur donner la valeur d'actes politiques.

Après avoir fait ces remarques préalables au sujet de la déclaration de guerre de la France, je jette un coup d'œil sur les autres documents, qui se composent surtout de communications du ministère fédéral des affaires étrangères, faites à un moment où il n'était plus possible de réparer le mal et dans le but d'expliquer aux autres gouvernements comment les choses se sont développées. Toutefois, ces documents ne sauraient rester dans l'ordre où ils se trouvent maintenant, et je prie M. le président de permettre que je m'entende avec le bureau sur la rédaction des imprimés.

Parmi ces communications se trouve le fameux télégramme des journaux, télégramme qui, en dernier lieu, a été pour le ministère français l'unique cause de la guerre, et que celui-ci n'a pu servir au but voulu qu'en le désignant comme une note du gouvernement royal adressée aux autres gouvernements. je ne veux pas m'engager dans la définition du

Digitized by Google

mot « note, » mais ce qui est vrai, c'est que la communication d'un télégramme de journal, destiné à orienter nos représentants auprès des gouvernements allemands et de tous les cabinets que nous croyons amis, à informer les uns et les autres de l'état actuel des choses et à les convaincre que nos dispositions, au moment où nous pensions être arrivés aux limites tracées par l'honneur national, étaient plus fermes qu'on ne le supposait, — c'est qu'une telle « communication de journal » a été publiquement qualifiée de note par les ministres français.

Ces ministres se sont bien gardés de céder aux instances des rares membres de l'opposition de Paris qui ont gardé leur lucidité d'esprit, et de produire le document en question. L'édifice tout entier et surtout la base de la déclaration de guerre se seraient écroulés, si la représentation nationale avait eu connaissance de ce prétendu document, et notamment de sa forme. Ce n'était pas un document, c'était un télégramme servant d'information.

Les numéros 2 et 3 sont des expositions déjà publiées par les journaux des événements d'Ems, événements qui, au fond, ne sont pas politiques, mais ont une assez grande importance au point de vue de l'histoire de la situation. Vous les connaissez déjà par les journaux, messieurs ; mais leur valeur augmente par le fait que, vu leur origine, ces pièces ont été classées parmi les documents officiels.

La quatrième pièce — un rapport adressé de Paris par M. de Werther le 12 juillet — est un document officiel destiné à circuler entre les autorités prussiennes, mais non entre la Prusse et la France. L'ambassadeur fédéral rendait compte dans ce rapport d'un entretien qu'il avait eu avec le ministre des affaires étrangères et le garde des sceaux, M. Ollivier ; il nous faisait connaître la demande inacceptable que vous connaissez. Le roi devait écrire une lettre d'excuses, dont le contenu était indiqué. Je n'ai répondu officiellement à ce sujet à l'ambassadeur qu'en lui exprimant ma conviction qu'il avait mal compris les communications verbales du ministre français, qu'il me paraissait absolument impossible que des ouvertures de ce genre eussent été faites, et qu'en tout cas, comme ministre responsable, je me refusais à soumettre son rapport à l'examen de Sa Majesté. Si le gouvernement français croit devoir nous faire des communications de ce genre, il peut les rédiger et nous les faire remettre ici, à Berlin. par son ambassadeur.

La circulaire du 18 juillet, qui portait les pièces dont je viens de parler à la connaissance des gouvernements allemands et autres, est le cinquième document.

Le sixième, le septième et le huitième, relatifs à un essai d'intervention fait par un gouvernement ami, celui de la Grande-Bretagne, sont le texte anglais et la traduction d'une lettre écrite le 17 juillet par l'ambassadeur anglais et la réponse du chancelier à cette lettre. Comme cette réponse n'est pas encore connue de la Chambre, je m'empresserai de la lire. Vous pourrez vous convaincre, messieurs, que le ministère fédéral des affaires étrangères, même à ce dernier moment, ne s'est pas départi de sa modération et de ses dispositions pacifiques.

Digitized by Google

On a lu plus haut le mémoire de M. de Werther et le rapport du prince Radziwill. Voici maintenant la circulaire dont parle M. de Bismark, et la note de lord Loftus qui l'accompagne.

Berlin, le 18 juillet 1870.

L'attitude des ministres français aux séances du Sénat et du Corps législatif, du 15 du mois courant, et les altérations de la vérité qui y ont été commises, avec le caractère solennel de déclaration officielles, ont fait tomber le dernier voile qui cachait des intentions, au sujet desquelles personne, jugeant sans parti-pris, ne pouvait plus avoir de doute depuis que l'Europe étonnée avait entendu deux jours auparavant, de la bouche du ministre français des affaires étrangères, que la France ne se contentait point du désintéressement volontaire du prince héréditaire, et qu'elle aurait encore à négocier avec la Prusse.

Pendant que les autres puissances Européennes examinaient qu'elle attitude elles prendraient en présence de cette phase nouvelle et inattendue, et comment elles exerceraient peut-être une influence conciliante et médiatrice dans ces prétendues négociations, dont personne ne pouvait supposer la nature ni l'objet, le gouvernement français, par une déclaration publique et solennelle, laquelle, en dénaturant des faits connus, ajoutait de nouvelles offenses aux menaces du 6 du mois courant, a poussé les choses à une extrémité qui rendait tout arrangement impossible, en enlevant aux puissances amies toute occasion d'intervention, et en rendant la rupture inévitable.

Déjà, depuis une semaine, nous ne pouvions plus douter que l'Empereur ne fût absolument décidé à nous placer dans une situation qui ne nous laissait d'autre choix que la guerre ou une humiliation que le sentiment d'honneur d'aucune nation ne saurait supporter. Si nous avions pu concevoir encore des doutes, ils auraient disparu par le rapport du ministre royal relativement à son premier entretien avec le duc de Gramont et M. Emile Ollivier, après son retour d'Ems, entretien pendant lequel le premier qualifia le désistement du prince héréditaire de question de détail, tandis que les deux ministres exprimèrent l'espoir que S. M. le roi écrirait à l'Empereur Napoléon une lettre d'excuses dont la publication serait de nature à apaiser les esprits excités en France.

Je joins une copie de ce rapport à la présente : il se passe de commentaires. Les insultes de la presse gouvernementale française anticipèrent sur le triomphe que l'on cherchait à obtenir. Mais le gouvernement sembla craindre que la guerre lui échappa néanmoins. Il s'empressa donc de déplacer la question par ses déclarations du 15 du mois courant, de la mettre sur un terrain où il n'y a plus d'intervention possible, et de nous prouver, ainsi qu'à tout le monde, qu'aucune concession dans les limites du sentiment d'honneur national ne suffirait pour maintenir la paix.

Mais comme personne ne doutait ni ne pouvait douter que nous voulions sincèrement la paix et que quelques jours auparavant nous considérions

Digitized by Google

la guerre comme impossible ; comme tout prétexte pour une guerre faisait défaut et que même le dernier prétexte créé artificiellement, violemment, s'était évanoui de lui-même, comme il avait été inventé sans nous; comme, en conséquence, il n'y avait aucune raison de guerre, il ne resta aux ministres français, pour se justifier en apparence devant leur propre peuple, dont la majorité est disposée à la paix et a besoin de la paix, — il ne resta qu'à faire accroire aux deux Chambres représentatives, et par elles au peuple, en dénaturant ou en inventant des faits dont la fausseté leur était officiellement connue, que la nation avait été offensée par la Prusse, afin d'exciter les passions et de provoquer un telle explosion qu'ils puissent alléguer avoir été entraînés.

C'est une tâche douloureuse que d'avoir à dévoiler cette série de contre-vérités. Heureusement les ministre français ont abrégé cette tâche en refusant d'accorder la communication réclamée, par une petite partie de l'assemblée, de la note ou de la dépêche, en préparant ainsi le public à apprendre que cette pièce n'existe aucunement.

Il en est réellement ainsi. Il n'existe point de note ou dépêche par laquelle le gouvernement prussien aurait annoncé aux cabinets de l'Europe le refus de recevoir le ministre français. Il n'existe rien, en dehors du télégramme des journaux, que tout le monde connaît et qui a été communiqué d'après le texte des journaux, aux gouvernements allemands et à quelques uns de nos représentants près des gouvernements non allemands, afin de les informer de la nature des prétentions françaises et de l'impossibilité de les admettre.

Ce télégramme ne renferme, en outre, rien de blessant pour la France.

Le texte de cette dépêche télégraphique se trouve ci-joint. Des communications ultérieures sur cet incident n'ont été adressées par nous à aucun gouvernement.

Quant au fait du refus de recevoir le ministre français, afin de pouvoir placer cette allégation dans sa véritable lumière, j'ai été autorisé par Sa Majesté à vous transmettre les deux documents ci-joints, avec la demande de les communiquer au gouvernement auprès duquel vous avez l'honneur d'être accrédité ; le premier de ces documents est un exposé rigoureusement exact, rédigé sur les ordres et sous l'approbation immédiate de Sa Majesté le roi, des événements qui ont eu lieu à Ems ; le second est un rapport officiel de l'aide de camp de service de Sa Majesté le roi, touchant l'exécution de la mission qui lui avait été donnée.

Il serait inutile de faire ressortir que la fermeté avec laquelle l'arrogance française a été repoussée, était entourée, tant en ce qui concerne le fond que la forme, de la courtoisie la plus complète, laquelle répond tout aussi bien aux habitudes personnelles de Sa Majesté le roi qu'aux principes de politesse internationale envers les représentants de souverains et de nations étrangers.

Quant au départ de notre ministre, je fais seulement observer, — comme le cabinet français le savait d'ailleurs officiellement, — qu'il ne s'agissait point d'un rappel, mais d'un congé sollicité par le ministre pour des motifs personnels, et que celui-ci a remis les affaires entre les mains

Digitized by Google

du premier conseiller de légation qui l'avait déjà fréquemment remplacé, et qu'il en a donné notification, comme cela se pratique habituellement. L'allégation d'après laquelle Sa Majesté le roi aurait communiqué au chancelier fédéral soussigné la candidature du prince Léopold est également inexacte; j'en avais reçu accidentellement et confidentiellement connaissance par une des personnes privées qui prenaient part aux négociations de l'offre espagnole.

Si, par conséquent, tous les motifs invoqués par les ministres français pour établir que la guerre était inévitable, s'évanouissent; s'il est ainsi établi que ces motifs sont complétement dénués de fondement, il ne nous reste malheureusement que la triste nécessité de rechercher les véritables motifs dans les traditions les plus mauvrises de Louis XIV et du premier Empire, stigmatisées depuis un demi-siècle par les populations et les gouvernements du monde civilisé, qu'un certain parti, en France, inscrit encore sur sa bannière, mais auxquelles nous croyons que Napoléon III avait heureusement résisté.

Comme causes déterminantes de ce regrettable phénomène, nous ne pouvons découvrir malheureusement que les instincts les plus mauvais de la haine et de la jalousie au sujet de l'autonomie et du bien-être de l'Allemagne joints au désir de tenir terrassée la liberté à l'intérieur en précipitant le pays dans des guerres avec l'étranger.

C'est triste de penser que, par une lutte colossale, comme la surexcitation nationale et la grandeur et la puissance des deux pays la font entrevoir, le développement pacifique de la civilisation et du bien-être national, qui allaient sans cesse croissants, sera entravé, empêché pendant plusieurs années. Mais, devant Dieu et devant les hommes, nous devons en rejeter la responsabilité sur ceux qui, par leur attitude criminelle, nous obligent à accepter la lutte pour l'honneur national et la liberté de l'Allemagne. Pour une cause aussi juste, nous pouvons espérer avec confiance en l'aide de la Providence, — de même que nous sommes déjà sûrs, grâce aux marques toujours croissantes d'un dévouement empressé, de l'assistance de toute la nation allemande et que nous pouvons compter que, pour cette guerre, provoquée de propos délibéré et sans droit, la France ne trouvera point d'allié.

DE BISMARK.

Berlin, 17 juillet 1870.

Monsieur le chancelier,

Les informations reçues par le gouvernement de Sa Majesté font craindre la rupture imminente des relations amicales entre la confédération de l'Allemagne du Nord et la France et prévoir la guerre.

Le gouvernement de Sa Majesté regretterait profondément cet immense malheur pour deux puissances amies aussi bien que pour toute l'Europe.

Dans l'intérêt de ces puissances et de l'humanité, je suis chargé par le gouvernement de Sa Majesté de faire au gouvernement de Sa Majesté le roi un appel pressant, fondé sur le 23e protocole du traité de Paris 1856,

Digitized by Google

par lequel les puissances européennes sont convenues de soumettre les différends quelconques qui pourraient surgir entre elles, à une puissance amie, avant de recourir aux armes.

En conséquence de cet arrangement sage et humain, je suis chargé par le gouvernement de Sa Majesté de proposer au gouvernement du roi de Prusse — ainsi qu'il a été fait au gouvernement de l'empereur des Français — qu'avant d'en venir aux extrémités, ils fassent appel aux bons offices d'une ou de plusieurs des puissances amies dans le but d'écarter, s'il est possible, les malheurs de la guerre.

Je suis chargé, en outre, de déclarer que le gouvernement de Sa Majesté est prêt à faire les démarches de médiation quelconques qu'on pourrait réclamer de lui.

En exprimant à Votre Excellence, de la part du gouvernement de la reine, le vif espoir de voir accueillir favorablement par le gouvernement du roi de Prusse, la proposition que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Exellence, je saisis l'occasion, etc,

AUGUSTUS LOFTUS.

La déclaration de neutralité de la Russie est de nature à éclairer sur la manière dont le cabinet de Saint-Pétersbourg envisageait les causes de la rupture. Il convient en conséquence de l'adjoindre au dossier.

Les dissentiments survenus en dernier lieu entre les gouvernements français et prussien ont excité la vive sollicitude de Sa Majesté l'Empereur. Par ordre de Sa Majesté Impériale, tous les efforts ont été employés afin de prévenir un conflit armé. Malheureusement, la forme péremptoire prise dès le début par les explications des deux gouvernements et la précipitation avec laquelle ont été adoptées des résolutions, ont rendu infructueux les efforts du gouvernement impérial et ceux des autres puissances qui poursuivaient le même but. Sa Majesté l'Empereur envisage avec regret les calamités inséparables de l'état de guerre sur le continent européen.

Sa Majesté est fermement résolue à une stricte neutralité à l'endroit des deux puissances belligérantes aussi longtemps que les intérêts de la Russie ne seront pas affectés par les éventualités de la guerre.

Le concours le plus sincère du cabinet impérial demeure acquis à toute tentative qui sera faite pour atteindre les limites des opérations de la guerre ou en abréger la durée et rendre à l'Europe les bienfaits de la paix.

Ici se place la circulaire du ministre des affaires étrangères de France en vue de disculper le gouvernement français d'avoir entrepris la guerre.

Paris, le 21 juillet 1870.

Monsieur,

Vous connaissez déjà l'enchaînement des faits qui nous ont conduits à une rupture avec la Prusse. La communication que le gouvernement de

Digitized by Google

l'Empereur a portée, le 15 de ce mois, à la tribune des grands corps de l'Etat, et dont je vous ai envoyé le texte, a exposé à la France et à l'Europe les rapides péripéties d'une négociation dans laquelle, à mesure que nous redoublions nos efforts pour conserver la paix, se dévoilaient les secrets desseins d'un adversaire résolu à la rendre impossible. Soit que le cabinet de Berlin ait jugé la guerre nécessaire pour l'accomplissement des projets qu'il préparait de longue date contre l'autonomie des Etats allemands, soit que, peu satisfait d'avoir établi au centre de l'Europe une puissance militaire devenue redoutable à tous ses voisins, il ait voulu mettre à profit la force acquise pour déplacer définitivement à son avantage l'équilibre international, l'intention préméditée de nous refuser les garanties les plus indispensables à notre sécurité aussi bien qu'à notre honneur, se montre avec la dernière évidence dans toute sa conduite.

Voici, à n'en pas douter, quel a été le plan combiné contre nous. Une entente préparée mystérieusement par des intermédiaires inavoués devait, si la lumière n'eût été faite avant l'heure, mener les choses jusqu'au point où la candidature d'un prince prussien à la couronne d'Espagne aurait été soudainement révélée aux Cortès assemblées. Un vote enlevé par surprise, avant que le peuple espagnol eût eu le temps de la réflexion, proclamait, on l'a espéré du moins, le prince Léopold de Hohenzollern héritier du sceptre de Charles-Quint. Ainsi, l'Europe se serait trouvée en présence d'un fait accompli; et, spéculant sur notre déférence pour le grand principe de la souveraineté populaire, on comptait que la France, malgré un déplaisir passager, s'arrêterait devant la volonté ostensiblement exprimée d'une nation pour laquelle on savait toutes nos sympathies.

Dès qu'il a été instruit du péril, le gouvernement de l'Empereur n'a pas hésité à le dénoncer aux représentants du pays comme à tous les cabinets étrangers; contre cette manœuvre, le jugement public de l'opinion devenait son plus légitime auxiliaire. Les esprits impartiaux ne se sont trompés nulle part sur la véritable situation des choses ; ils ont vite compris que, si nous étions péniblement affectés de voir tracer à l'Espagne, dans l'intérêt exclusif d'une dynastie ambitieuse, un rôle si peu fait pour la loyauté de ce peuple chevaleresque, si peu conforme aux instincts et aux traditions d'amitié qui l'unissent à nous, nous ne pouvions avoir la pensée de démentir notre constant respect pour l'indépendance de ses résolutions nationales.

On a senti que la politique peu scrupuleuse du gouvernement prussien était seule en jeu. C'est ce gouvernement, en effet, qui, ne se croyant pas lié par le droit commun et méprisant les règles auxquelles les plus grandes puissances ont eu la sagesse de se soumettre, a tenté d'imposer à l'Europe abusée une extension si dangereuse de son influence.

La France a pris en main la cause de l'équilibre, c'est-à-dire la cause de tous les peuples menacés comme elle par l'agrandissement disproportionné d'une maison royale.

En agissant ainsi, se plaçait-elle, comme on a voulu le faire croire, en contradiction avec ses propres maximes ? Assurément non.

Toute nation, nous aimons à le proclamer, est maîtresse de ses desti-

Digitized by Google

nées. Ce principe, hautement affirmé par la France, est devenu une des lois fondamentales de la politique moderne. Mais le droit de chaque peuple, comme de chaque individu, est limité par le droit d'autrui, et il est interdit à une nation, sous prétexte d'exercer sa souveraineté propre, de menacer l'existence ou la sécurité d'un peuple voisin. C'est dans ce sens qu'un de nos grands orateurs, M. de Lamartine, disait en 1847 que, lorsqu'il s'agit du choix d'un souverain, un gouvernement n'a jamais le droit de prétendre et a toujours le droit d'exclure. Cette doctrine a été admise par tous les cabinets dans des circonstances analogues à celles où nous a placés la candidature du prince de Hohenzollern, notamment en 1831 dans la question belge, en 1830 et en 1862 dans la question hellénique.

Dans les affaires belges, c'est la voix de l'Europe elle-même qui s'est fait entendre, car ce sont les cinq grandes puissances qui ont décidé.

Les trois cours qui avaient pris en mains la cause du peuple hellène, s'inspirant d'une pensée d'intérêt général, étaient convenues déjà entre elles de ne point accepter le trône de Grèce pour un prince de leur famille.

Les cabinets de Paris, de Londres, de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, représentés dans la conférence de Londres, s'approprièrent cet exemple ; ils en firent une règle de conduite pour tous dans une négociation où était engagée la paix du monde, et rendirent ainsi un solennel hommage à cette grande loi de la pondération des forces qui est la base du système politique européen.

Vainement le congrès national de Belgique persista, malgré cette résolution, à élire le duc de Nemours. La France se soumit à l'engagement qu'elle avait pris et refusa la couronne apportée à Paris par les députés belges. Mais elle imposa à son tour la nécessité qu'elle subissait en frappant d'exclusion la candidature du duc de Leuchtenberg, que l'on avait opposée à celle du prince français.

En Grèce, lors de la dernière vacance du trône, le gouvernement de l'Empereur combattait à la fois la candidature du prince Alfred d'Angleterre et celle d'un autre duc de Leuchtenberg.

L'Angleterre, reconnaissant l'autorité des considérations invoquées par nous, déclara à Athènes que la reine n'autoriserait pas son fils à accepter la couronne de Grèce. La Russie fit une déclaration semblable pour le duc de Leuchtenberg, bien qu'à raison de sa naissance ce prince ne fût pas considéré absolument par elle comme membre de la famille impériale.

Enfin, l'Empereur Napoléon a spontanément appliqué les mêmes principes dans une note insérée au *Moniteur* du 1er septembre 1860, pour désavouer la candidature du prince Murat au trône de Naples.

La Prusse, à qui nous n'avons pas manqué de rappeler ces précédents, a paru un moment céder à nos justes réclamations. Le prince Léopold s'est désisté de sa candidature ; on a pu se flatter que la paix ne serait pas troublée. Mais cet espoir a bientôt fait place à des appréhensions nouvelles, puis à la certitude que la Prusse, sans retirer sérieusement aucune de ses prétentions, cherchait seulement à gagner du temps. Le langage d'abord hésitant, puis décidé et hautain du chef de la maison de Hohen-

Digitized by Google

zollern, son refus de s'engager à maintenir le lendemain la renonciation de la veille, le traitement infligé à notre ambassadeur, auquel un message verbal a interdit toute communication nouvelle pour l'objet de sa mission de conciliation, enfin la publicité donnée à ce procédé insolite par les journaux prussiens et par la notification qui en a été faite aux cabinets, tous ces symptômes successifs d'intentions agressives ont fait cesser le doute dans les esprits les plus prévenus. L'illusion est elle permise quand un souverain qui commande à un million de soldats déclare, la main sur la garde de son épée, qu'il se réserve de prendre conseil de lui seul et des circonstances ? Nous étions amenés à cette limite extrême où une nation qui sent ce qu'elle se doit ne transige plus avec les exigences de son honneur.

Si les derniers incidents de ce pénible débat ne jetaient pas une assez vive lumière sur les projets nourris par le cabinet de Berlin, il est une circonstance, moins connue jusqu'à ce jour, qui donne à sa conduite une signification décisive.

L'idée d'élever au trône d'Espagne un prince de Hohenzollern n'était pas nouvelle. Déjà, au mois de mars 1869, elle avait été signalée par notre ambassadeur à Berlin, qui était aussitôt invité à faire savoir au comte de Bismark comment le gouvernement de l'Empereur envisagerait une éventualité semblable. M. le comte Benedetti, dans plusieurs entretiens qu'il avait eus à ce sujet, soit avec le chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord, soit avec le sous-secrétaire d'Etat chargé de la direction des affaires étrangères, n'avait pas laissé ignorer que nous ne pourrions admettre qu'un prince prussien vînt régner au delà des Pyrénées.

Le comte de Bismark, de son côté, avait déclaré que nous ne devions nullement nous préoccuper d'une combinaison que lui-même jugeait irréalisable, et, en l'absence du chancelier fédéral, dans un moment où M. Benedetti avait cru devoir se montrer incrédule et pressant, M. de Thile avait engagé sa parole d'honneur que le prince de Hohenzollern n'était pas et ne pouvait pas devenir un candidat sérieux à la couronne d'Espagne.

Si l'on devait suspecter la sincérité d'assurances officielles aussi positives, les communications diplomatiques cesseraient d'être un gage de la paix européenne ; elles ne seraient plus qu'un piége ou un danger. Aussi, bien que notre ambassadeur transmît ces déclarations sous toutes réserves, le gouvernement de l'Empereur avait-il jugé convenable de les accueillir favorablement. Il s'était refusé à en révoquer en doute la bonne foi, jusqu'au jour où s'est révélée tout d'un coup la combinaison qui en était la négation éclatante. En revenant inopinément sur la parole qu'elle nous avait donnée, sans même tenter aucune démarche pour se dégager envers nous, la Prusse nous adressait un véritable défi. Eclairés dès lors sur la valeur que pouvaient avoir les protestations les plus formelles des hommes d'Etat prussiens, nous avions le devoir impérieux de préserver, dans l'avenir, notre loyauté contre de nouveaux mécomptes par une garantie explicite. Nous devions donc insister, comme nous l'avons fait,

Digitized by Google

pour obtenir la certitude qu'une renonciation qui ne se présentait qu'entourée de distinctions subtiles était, cette fois, définitive et sérieuse.

Il est juste que la cour de Berlin ait devant l'histoire la responsabilité de cette guerre, qu'elle avait les moyens d'éviter et qu'elle a voulue. Et dans quelles circonstances a-t-elle recherché la lutte? C'est lorsque, depuis quatre ans, la France, lui donnant le témoignage d'une modération constante, s'est abstenue, avec un scrupule peut-être exagéré, d'invoquer contre elle des traités conclus sous la médiation même de l'Empereur, mais dont l'oubli volontaire ressort de tous les actes d'un gouvernement qui songeait déjà à s'en affranchir au moment où il y souscrivait.

L'Europe a été témoin de notre conduite, et elle a pu la comparer à celle de la Prusse pendant le cours de cette période. Qu'elle prononce aujourd'hui sur la justice de notre cause.

Quel que doive être le sort des batailles, nous attendons sans inquiétude le jugement de nos contemporains comme celui de la postérité.

Agréez, etc.

Signé : GRAMONT.

Le lendemain, une assertion de cette circulaire est contredite par une dépêche télégraphique officielle :

On télégraphie de Berlin, le 22 au soir, que le chancelier fédéral de la Confédération du Nord et le secrétaire d'Etat, M. de Thile, contestent l'exactitude des assertions contenues dans la dépêche adressée, le 21 courant, par le duc de Gramont aux agents de la France à l'étranger.

MM. de Bismark et de Thile déclarent officiellement et personnellement que, depuis le jour où ils ont entendu parler de la demande adrsssée au prince de Hohenzollern, la question de la candidature espagnole du prince n'a jamais été, entre eux et M. Benedetti, l'objet du moindre entretien, soit officiel, soit particulier.

A cette dépêche, l'agence télégraphique française ajoute cette note :

En réponse à l'assertion contenue dans ce télégramme, nous pouvons affirmer que l'original de la dépêche de M. Benedetti, datée du mois de mars 1869, rapportant les faits mentionnés par le duc de Gramont, existe dans les archives du ministère des affaires étrangères.

Aux récits de MM. de Werther, Radziwill et de Bismark, le ministre des affaires étrangères de France éprouve le besoin de répondre par une seconde circulaire.

Paris, le 24 juillet 1870.

Monsieur,

Le cabinet de Berlin a fait publier, au sujet des négociations d'Ems, divers documents au nombre desquels se trouve une dépêche de M. le

Digitized by Google

baron de Werther, rendant compte d'une conversation que nous avons eue ensemble durant son dernier séjour à Paris.

Ces pièces ne représentent pas sous son véritable aspect la marche suivie par le gouvernement de l'Empereur dans ces circonstances, et le rapport de M. de Werther m'attribue notamment des paroles que je crois de mon devoir de rectifier sur plusieurs points.

M. l'ambassadeur de Prusse, dans notre entretien, s'est particulièrement étendu avec moi sur cette considération que le roi, en autorisant la candidature du prince de Hohenzollern, n'avait jamais eu l'intention de blesser l'Empereur, et n'avait jamais supposé que cette combinaison pût porter ombrage à la France. J'ai fait observer à mon interlocuteur que, s'il en était ainsi, une pareille assurance donnée serait de nature à faciliter l'accord que nous recherchions. Mais je n'ai point demandé que le roi écrivît une lettre d'excuse, comme l'ont prétendu les journaux de Berlin dans leurs commentaires officieux.

Je ne saurais non plus souscrire aux appréciations que M. le baron de Werther me prête au sujet de la déclaration du 6 juillet. Je n'ai point admis que cette manifestation aurait été déterminée par des nécessités parlementaires. J'ai expliqué notre langage par la vivacité de la blessure que nous avions reçue, et je n'ai nullement fait valoir la position personnelle des ministres comme motif déterminant de leur conduite. Ce que j'ai dit, c'est qu'aucun ministère ne pouvait conserver en France la confiance des Chambres et de l'opinion en consentant à un arrangement qui ne contînt pas une garantie sérieuse pour l'avenir. Je dois ajouter, contrairement au récit de M. de Werther, que je n'ai point séparé l'Empereur de la France. Rien, dans mes paroles, n'a pu autoriser le représentant de la Prusse à supposer qu'une étroite solidarité d'impressions ne régnât pas entre le souverain et la nation tout entière.

Ces réserves faites, j'arrive au reproche principal qu'élève contre nous le cabinet de Berlin. Nous aurions volontairement, a-t-on dit, porté la discussion auprès du roi de Prusse, au lieu de l'engager avec son gouvernement. Mais lorsque, le 4 juillet, suivant mes instructions, notre chargé d'affaires s'est présenté chez M. de Thile pour l'entretenir des nouvelles qui nous étaient parvenues d'Espagne, quel a été le langage de M. le secrétaire d'Etat? Selon ses expressions mêmes, « le gouvernement prussien ignorait complétement cette affaire, et elle n'existait pas pour lui. » En présence de l'attitude du cabinet, qui affectait de se désintéresser de l'incident pour le considérer comme regardant uniquement la famille royale de Prusse, que pouvions-nous faire, sinon nous adresser au roi lui-même?

C'est ainsi que, contre notre volonté, nous avons dû inviter notre ambassadeur à se mettre en communication avec le souverain, au lieu de traiter avec son ministre.

J'ai assez longtemps résidé dans les cours européennes pour savoir combien ce mode de négociation est désavantageux, et tous les cabinets ajouteront foi à mes paroles quand j'affirmerai que nous avons suivi cette voie uniquement parce que toutes les autres nous étaient fermées. Nous

Digitized by Google

regrettons que M. le comte de Bismark, aussitôt qu'il a connu la gravité du débat, ne se soit pas rendu à Ems pour reprendre son rôle naturel d'intermédiaire entre le roi et notre ambassadeur; mais l'isolement dans lequel Sa Majesté a sans doute voulu rester, et que le chancelier a vraisemblablement trouvé bon pour ses desseins, est-ce nous qui en sommes responsables? Et si, comme le fait remarquer le cabinet de Berlin, la déclaration de guerre, qui lui a été remise par notre chargé d'affaires, constitue notre première communication écrite et officielle, à qui donc en est la faute? Adresse-t-on des notes aux souverains? Notre ambassadeur pouvait-il se permettre une telle dérogation aux usages quand il traitait avec le roi? et l'absence de tout document échangé entre les deux gouvernements, avant la déclaration de guerre, n'est-elle pas la conséquence nécessaire de l'obligation où l'on nous a mis de suivre la discussion à Ems au lieu de la laisser à Berlin, où nous l'avions d'abord portée?

Avant de clore ces rectifications, je relèverai une dernière observation du cabinet prussien.

D'après un télégramme de Berlin, publié par les journaux du 23, MM. de Bismark et de Thile, contestant un passage de ma dépêche-circulaire du 21 juillet, déclareraient que « depuis le jour où ils ont entendu parler de la demande adressée au prince de Hohenzollern, la question de la candidature du prince au trône d'Espagne n'a jamais été entre eux et M. Benedetti l'objet du moindre entretien, soit officiel, soit particulier. »

Dans la forme où elle se produit, cette affirmation est ambiguë : elle semble se référer uniquement aux rapports de notre ambassadeur avec le ministère prussien, postérieurs à l'acceptation du prince Léopold. En ce sens, elle ne serait pas contraire à ce que nous avons dit nous-mêmes; mais si l'on prétend l'étendre aux communications antérieures, elle cesse d'être vraie, et, pour l'établir, je ne puis mieux faire que de citer ici une dépêche, en date du 31 mars 1869, adressée par notre ambassadeur M. le comte Benedetti, à M. le marquis de la Valette, alors ministre des affaires étrangères.

Elle est ainsi conçue :

« Berlin, 31 mars 1869.

» Monsieur le marquis,

» Votre Excellence m'a invité hier, par le télégraphe, à m'assurer si la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne avait un caractère sérieux. J'ai eu ce matin l'occasion de voir M. de Thile, et j'ai cru pouvoir lui demander si je devais attacher quelque importance aux bruits qui avaient circulé à ce sujet. Je ne lui ai pas caché que je tenais à être exactement informé, en lui faisant remarquer qu'une pareille éventualité intéressait trop directement le gouvernement de l'Empereur pour qu'il ne fût pas de mon devoir d'en signaler les dangers dans le cas où il existerait des raisons de croire qu'elle pût se réaliser. J'ai dit à mon interlocuteur que mon intention était de vous faire part de notre entretien.

M. de Thile m'a donné l'assurance la plus formelle qu'il n'a, à aucun

Digitized by Google

moment, eu connaissance d'une indication quelconque pouvant autoriser une semblable conjecture, et que le ministre d'Espagne à Vienne, pendant le séjour qu'il a fait à Berlin, n'y aurait pas même fait allusion. Le sous-secrétaire d'État, en s'exprimant ainsi, et sans que rien dans ce que je lui disais fût de nature à provoquer une pareille manifestation, a cru devoir engager sa parole d'honneur.

Suivant lui, M. Rancès se serait borné à entretenir le comte de Bismark, qui tenait peut-être à profiter du passage de ce diplomate pour se renseigner, sur l'état des choses en Espagne, de la manière dont elles s'engageaient en ce qui concerne le choix du futur souverain.

Voilà, en substance, ce que M. Thile m'a appris, en revenant à plusieurs reprises sur sa première déclaration, qu'il n'avait été et qu'il ne saurait être question du prince de Hohenzollern pour la couronne d'Espagne.

Veuillez agréer, etc.

Signé : BENEDETTI.

Après cette citation, je crois superflu d'entrer dans plus de développements sur un point que nous devons considérer comme définitivement acquis.

Agréez, etc.

Signé : GRAMONT.

Enfin l'Empereur Napoléon III, au moment de partir pour prendre le commandement de l'armée, adressait au peuple la proclamation suivante :

FRANÇAIS,

Il y a dans la vie des peuples des moments solennels où l'honneur national, violemment excité, s'impose comme une force irrésistible, domine tous les intérêts et prend seul en mains la direction des destinées de la patrie. Une de ces heures décisives vient de sonner pour la France.

La Prusse, à qui nous avons témoigné pendant et depuis la guerre de 1866 les dispositions les plus conciliantes, n'a tenu aucun compte de notre bon vouloir et de notre longanimité. Lancée dans une voie d'envahissement, elle a éveillé toutes les défiances, nécessité partout des armements exagérés et fait de l'Europe un camp où règnent l'incertitude et la crainte du lendemain.

Un dernier incident est venu révéler l'instabilité des rapports internationaux et montrer toute la gravité de la situation. En présence des nouvelles prétentions de la Prusse, nos réclamations se sont fait entendre. Elles ont été éludées et suivies de procédés dédaigneux. Notre pays en a ressenti une profonde irritation, et aussitôt un cri de guerre a retenti d'un bout de la France à l'autre. Il ne nous reste plus qu'à confier nos destinées au sort des armes.

Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne, dont nous respectons l'indépendance. Nous faisons des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique disposent librement de leurs destinées.

Digitized by Google

Quant à nous, nous réclamons l'établissement d'un état de choses qui garantisse notre sécurité et assure l'avenir. Nous voulons conquérir une paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples, et faire cesser cet état précaire, où toutes les nations emploient leurs ressources à s'armer les unes contre les autres.

Le glorieux drapeau que nous déployons encore une fois devant ceux qui nous provoquent est le même qui porta à travers l'Europe les idées civilisatrices de notre grande Révolution. Il représente les mêmes principes ; il inspirera les mêmes dévouements.

FRANÇAIS,

Je vais me mettre à la tête de cette vaillante armée qu'anime l'amour du devoir et de la patrie. Elle sait ce qu'elle vaut, car elle a vu dans les quatre parties du monde la victoire s'attacher à ses pas.

J'emmène mon fils avec moi, malgré son jeune âge. Il sait quels sont les devoirs que son nom lui impose, et il est fier de prendre sa part dans les dangers de ceux qui combattent pour la patrie.

Dieu bénisse nos efforts. Un grand peuple qui défend une cause juste est invincible !

NAPOLÉON.

Ici s'arrêtaient les documents, lorsque le gouvernement anglais a livré à la publicité cent vingt-quatre pièces ayant trait aux négociations tentées par l'Angleterre pour empêcher la guerre. Ces pièces ont une grande importance pour la plupart, et complètent sur bien des points ce que les documents ci-dessus peuvent conserver d'obscur. Il y aura lieu de les recueillir plus tard.

Mais en même temps le journal le *Times* publiait un projet de traité entre la Prusse et la France ayant pour but l'annexion par celle-ci du Luxembourg et de la Belgique. Ce traité a été reproduit avec quelques variantes dans la *Correspondance de Berlin* et dans d'autres feuilles officieuses. C'est le représentant de la France, M. Benedetti, qui aurait rédigé, de sa main, ce projet dont le fond, d'ailleurs, est reconnu vrai. Ce projet de traité devant exercer une certaine influence sur l'attitude des puissances neutres, nous attendrons pour le reproduire les explications que le cabinet des Tuileries ne manquera pas de fournir, et celles que M. de Bismark ne manquera pas d'y ajouter. Dès à présent M. Benedetti avoue avoir écrit le traité, mais seulement sous la dictée de M. de Bismark.....

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Opéra-Comique : Première représentation (7 juillet) de *l'Ombre*, opéra-comique en trois actes, de M. de Saint-Georges, musique de M. de Flotow ; MM. Monjauze, Meillet, Mlles Marie Roze, Priola.

Dans un petit village de Savoie, à quelques lieues de la frontière française, vivent trois personnes, Mme Abeille, une riche veuve, commère délurée et malicieuse, quoique excellente femme, — un médecin, Antoine Mérouet, brave garçon que ses malades payent rarement et qui les paye quelquefois, — puis un jeune homme, un nommé Fabrice, ami de cœur d'Antoine, sculpteur sur bois, arrivé un jour on ne sait d'où et qui, grâce à son talent, a vu prospérer sa fortune. Tout à coup paraît une jeune fille pauvrement vêtue, pâle, défaite, les yeux rouges de larmes. C'est Jeanne, une orpheline qui reconnaît dans le docteur Antoine son parrain, et obtient d'entrer au service de Fabrice, non sans que cela excite une vive jalousie chez Mme Abeille, qui n'eût pas demandé mieux que de convoler en secondes noces avec le jeune artiste. Après le repas du soir, Fabrice reste seul avec sa nouvelle servante, et tous deux se laisseraient bientôt emporter dans un doux rêve d'amour, si Jeanne ne se rappelait tout à coup qu'elle n'est qu'une servante et si elle ne se sauvait dans sa chambre. Le pauvre garçon s'accoude triste et rêveur à sa table de travail et s'endort : un grand cri part de la chambre de Jeanne, et Fabrice, réveillé en sursaut, se précipite chez la jeune fille. A ce moment, paraît au fond la jalouse Mme Abeille, qui était aux écoutes et qui se sent cruellement blessée en voyant le beau Fabrice entrer de nuit chez cette fille, sa servante.

Elle ne tarde pas à se venger, et s'en va conter ses méchants propos à qui veut l'entendre. L'orpheline, honteusement chassée de l'église par la foule indignée, vient tomber dans les bras de Mérouet et de Fabrice, qui raconte alors à Mme Abeille tout ce drame nocturne, source de tant de

Digitized by Google

médisances : la fièvre de la jeune fille, son accès de désespoir qui l'entraînait vers un précipice, quand lui, Fabrice, l'a sauvée. Aussitôt, le brave Mérouet, qui se sent vivement épris de sa filleule, lui propose de l'épouser pour couper court à tous les propos. Jeanne pâlit et, restée seule avec Mme Abeille, elle lui fait confidence d'un secret amour, amour tout idéal, puisqu'il s'adresse à son seigneur, le comte de Rollecourt, un officier français qui, dans la guerre contre les protestants des Cévennes, s'est opposé aux cruautés de son colonel et qui, pour ce fait de rébellion, a été condamné à mort et fusillé sous les yeux mêmes de Jeanne. Or, Fabrice, qui du reste a entendu tout ce récit et ne paraît guère s'en émouvoir, est le portrait vivant du jeune comte : de là la surprise et l'effroi de la pauvre orpheline. Mais Antoine accourt qui nous apporte une bonne nouvelle. Le comte vit, il a été sauvé par l'officier chargé de l'exécution qui avait fait enlever les balles de tous les fusils. Mais un soldat a révélé la ruse, et l'officier, condamné à mort, va être exécuté aux lieu et place de celui qu'il a sauvé. A ce mot, Fabrice se redresse et, embrassant son ami, s'enfuit à toutes jambes. La nuit est venue : Jeanne se traîne avec peine jusqu'au pied de la croix, afin de prier pour son bien-aimé maître ; elle murmure son nom chéri, lorsque paraît un jeune officier : c'est Fabrice qui vient de rendosser son uniforme et qui court se livrer aux balles françaises. « Jeanne ! — Le comte ! » Et elle de courir après cette ombre, de la saisir, de la toucher et de s'évanouir. « Au secours ! » crie Fabrice, et il s'échappe encore.

Au troisième acte, Jeanne renaît à la vie, soignée avec amitié par Mme Abeille, avec amour par Antoine. Elle est heureuse, elle a revu son seigneur, — un seul instant, c'est vrai, — mais elle sait qu'il existe encore ; elle lui a parlé, il a répondu ! Bientôt arrive Fabrice, le visage souriant, la mort dans l'âme. Il a obtenu un sursis : condamné à mort, il vient pour donner son nom à sa chère Jeanne ; le mariage se célèbre en toute hâte avec l'aide du brave Antoine et de Mme Abeille, qui a oublié son amoureux caprice à la vue de cette passion véritable. Tout à coup l'horloge sonne trois heures, Fabrice, sourd aux cris de sa femme et de Mme Abeille, va courir à la mort, mais Mérouet accourt, apportant la grâce de son ami, signée du maréchal de Villars. Pour que la fête soit complète, il épouse lui-même Mme Abeille, avec laquelle il n'a cessé de se disputer tout le long de la pièce.

C'est, à notre connaissance, la cinquième fois que les noms de MM. de Saint-Georges et de Flotow se trouvent réunis au bas d'une pièce. Après le ballet de *Lady Henriette*, après les opéras de l'*Ame en Peine*, de *Martha* et de *Zilda*, — l'*Ombre*.

La musique de M. de Flotow plaît pas au public. La salle a fait répéter quatre ou cinq morceaux, et non des meilleurs : les couplets imitatifs sur *Cocotte*, la jument du docteur, le final du quatuor du souper dont le début est de beaucoup préférable, l'*allegro* du quatuor du deuxième acte, d'assez jolis couplets de Mme Abeille, et une touchante romance de M. Fabrice.

Nous venons de relever les passages les plus fêtés, signalons mainte-

Digitized by Google

nant ceux qui ont le plus de valeur. L'ouverture débute par un *solo* de cor assez joli, mais d'une conclusion banale; puis, dans un *allegro* trop décousu, elle nous fait passer en revue les principaux motifs de la partition. Le premier duo entre Antoine et Mme Abeille est assez scénique; le trio, qui vient après les couplets de *Cocotte*, renferme une pâle romance de ténor, et se termine par un *presto* syllabique orné de quelques roulades, procédé commode, mais bien rebattu, dont M. de Flotow fait trop souvent usage. Au début de la romance de Jeanne : *Par pitié, ne me chassez pas!* une heureuse idée, une simple tenue d'altos et de violoncelles, mais d'un effet charmant, et qui passe inaperçue de toute la salle. Encore une idée assez heureuse dans la scène finale entre l'artiste et sa servante, une mélodie chantée à l'aigu par les violons, tandis que la voix de Jeanne s'éteint peu à peu, et que sa tête retombe sur l'épaule de Fabrice.

Au second acte, passons vite sur le grand air de Mme Abeille, et sur les couplets de Meillet (il en a à tous les actes), pour arriver au récit dramatique de Fabrice. Là, le compositeur a visé au grand style, et, sans y atteindre toujours, il a eu d'heureux élans. Par malheur, il retombe trop souvent à terre, et cette page perd beaucoup à être trop morcelée et trop décousue. Suit immédiatement le quatuor, qu'on pourrait appeler des fiançailles, un des grands succès de la soirée, une page finement orchestrée, et qui serait encore plus agréable si l'on ne voyait là, comme dans le quatuor du souper, un musicien qui s'efforce, mais en vain, de donner un pendant au fameux quatuor du rouet, de *Martha*. Les couplets de Mme Abeille ont encore une pointe comique assez fine, puis tout le final se perd dans le commun et dans la lumière électrique.

Le troisième acte est de beaucoup plus estimable : les idées deviennent plus larges, l'orchestration plus puissante. Rien à dire du nocturne des deux femmes, non plus que des couplets sur midi et minuit; mais voici le meilleur endroit de la partition. Fabrice vient d'arriver : sur une assez belle mélodie de l'orchestre, il dit sa douleur, son dévouement, sa mort prochaine; puis il prend la plume pour écrire ses volontés dernières, que sa femme trouvera au retour de l'église. Ici, le musicien s'est évidemment inspiré d'une situation pareille tirée du deuxième acte de *Zémire et Azor*, lorsque le vieux Sander, qui a promis de retourner se livrer au monstre, fait ses adieux à ses filles dans une lettre dont il répète les mots d'une voix entrecoupée par les larmes. La copie de M. de Flotow ne vaut pas le modèle, mais elle est encore assez saisissante et les réponses de l'orchestre ne manquent pas de caractère. Ses dernières volontés écrites, Fabrice fait ses adieux à sa fiancée dans une romance d'un bon tour mélodique et que Monjauze a dite avec une grande expression, surtout lorsque la salle l'eut forcé de la reprendre. Le trio qui suit entre les deux femmes et Fabrice est médiocre, surtout dans ses imitations de cloche qui n'ont rien de dramatique. Les époux une fois partis pour l'église, accourt Antoine. Il a tout appris, il sait que son ami va périr, et sur cette scène toute d'exclamations et de désespoir, l'auteur a écrit, quoi? des couplets! La salle les

Digitized by Google

a fait redire ; peu importe, c'est le comble du ridicule. Encore quelques bons passages dans le duo des deux amants, surtout dans la partie sentimentale, puis un *allegro* final à trois voix et qui, pour être fort bruyant, n'en est pas moins fort médiocre.

Tel est cet ouvrage de deux auteurs généralement estimés et dont l'un, le compositeur, a dû au succès exagéré de *Martha*, une œuvre simplement agréable, une haute réputation qu'il n'a pas su soutenir. Ce n'est pas encore ce nouvel opéra qui obtiendra la brillante fortune de son œuvre principale : c'est un ouvrage médiocre, dans la juste acception du mot, mais qui renferme quelques jolies pages. La mélodie, par malheur, est trop fréquemment commune, l'orchestration, quoique assez travaillée, est le plus souvent incolore et n'arrive que rarement à piquer l'attention par de curieux effets, tels que ceux que nous avons signalés.

Si la pièce est médiocre, en revanche elle est jouée d'une façon fort satisfaisante... Il est vrai de dire que, sauf Mlle Priola, qui a obtenu son premier succès au Théâtre-Lyrique, dans le messager de paix de *Rienzi*, tous les autres artistes sont étrangers à l'Opéra-Comique.

Honneur aux hôtes de la maison. Mlle Marie Roze a tenu avec habileté un rôle des plus ingrats. Elle n'est favorisée ni sous le rapport du poëme, ni sous celui de la musique, et pourtant elle est parvenue à faire quelque chose de son larmoyant personnage ; elle a bien dit plusieurs parties du rôle : en un mot, elle a su donner du relief à cette pâle figure. MM. Monjauze et Meillet sont toujours deux excellents artistes. L'un chante bien la plus grande partie de son rôle, l'autre joue et dit le sien avec un rare talent de comédien, lançant le mot avec adresse, et surtout disant son récit final avec une chaleur extrême, Mlle Priola est de la maison : aussi la faisons-nous passer la dernière. Du reste, le public lui a fait un accueil assez favorable pour qu'elle puisse se croire de tout point la première. Elle fait chaque jour des progrès et elle est fort accorte dans ce rôle, qu'elle tient avec une assurance et une *maëstria* remarquables. La voix est facile et charmante, et elle la conduit avec adresse. En un mot, nous croyons bien pouvoir assurer que Mlle Priola sera avant peu une de nos meilleures chanteuses d'opéra comique. A elle de faire que nous ne nous trompions pas.

O. MERCIER.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 juillet 1870.

Avons-nous besoin de le dire? l'événement n'a point tourné à notre gré. C'est la paix que nous avons rêvée; c'est la paix que, depuis quatre ans, nous avons cherchée, poursuivie; il nous semblait que le bonheur des peuples dépendait plus du maintien de la paix que d'une explosion belliqueuse entre la France et l'Allemagne; nous avons voulu la paix dans l'intérêt de la liberté; nous l'avons voulue pour le développement de toutes nos forces nationales. C'est à la France que la paix nous semblait devoir le plus profiter; s'il faut dire toute notre pensée, nous avions plus de souci de la France que de l'Allemagne, et même que du reste de l'Europe. Lorsque survint l'ébranlement politique de 1866, il fut aisé de voir que ce déplacement de l'équilibre européen allait faire naître quelques périls; cette crainte se fortifia, chez tous les esprits sérieux, de l'imprévoyance et des fausses combinaisons du gouvernement français. Nous n'avons pas sur la conscience d'avoir, à cette époque, encouragé la politique du cabinet des Tuileries; à nos yeux, en présence des conflits qui se préparaient en Allemagne, le devoir de la France était de s'y intéresser en prenant parti pour les uns ou pour les autres, au mieux de ses intérêts; nous pouvions favoriser les visées prussiennes ou les visées autrichiennes, et stipuler, pour notre concours, une garantie morale ou une garantie matérielle; il est certain que, quelle que fût celle des deux puissances allemandes à qui nous aurions donné ce concours, elle en aurait fait assez de cas pour y mettre le prix. Cet équilibre européen, pour lequel aujourd'hui il faut tirer l'épée, n'eût pas été rompu, ou, du moins, il ne l'eût pas été à notre détriment. Mais on aima mieux rester dans l'expectative; sur les données les plus inexactes, on avait calculé qu'à un moment la Prusse, vaincue, se retournerait vers nous, implorerait notre appui, et passerait plus volontiers par nos conditions. Ceux qui nous lisaient alors, et qui ont conservé le souvenir des idées que nous exprimions, des renseignements que nous donnions sur l'état comparé des deux armées ennemies et sur le sentiment public en Allemagne, savent bien avec quelle persévérante énergie la *Revue* combattait ces illusions et les dangereux détours de notre diplomatie. Malgré ces efforts, qui malheureusement étaient isolés ou à peu près dans la presse française, c'est la mauvaise politique qui a prévalu; il était trop tard lorsque

Digitized by Google

le brillant fait d'armes de Sadowa nous dessilla les yeux. La Prusse avait pu se passer de nous, et comme elle ne nous était redevable d'aucun service, elle n'en avait point à nous rendre. Le cabinet des Tuileries, cependant, fit valoir sa neutralité; on voulut bien, par pure courtoisie, admettre l'hypothèse de cette neutralité, et on l'écouta quand il vint demander la paix pour l'Autriche, menacée dans ses derniers refuges. Qu'arriva-t-il alors? Que l'Allemagne s'attacha étroitement au vainqueur, et reprit, dans sa direction, le mouvement unitaire que d'autres influences n'avaient point su conduire; il arriva que la Prusse refit en Allemagne le mouvement que nous avions favorisé en Italie, et nous mit dans l'embarras cruel de ne pouvoir combattre, de l'autre côté du Rhin, un ordre de choses que nous avions favorisé de l'autre côté des Alpes. Le cabinet des Tuileries se résigna; il chercha des atténuations à l'échec plus moral que matériel qu'il venait d'éprouver; ses porte-paroles expliquèrent au pays que la France n'était point diminuée, et la célèbre circulaire du 16 septembre 1866 entreprit l'apologie des grandes agglomérations. On ne pensait pas à Paris autrement qu'on ne pensait à Berlin; du moins, on faisait contre fortune bon cœur. Nous étions dans ce courant, et de la meilleure foi du monde, il nous paraissait que, si la France se fortifiait intérieurement par la liberté et par un grand développement industriel et commercial, il lui importait peu que la Prusse eût pris la direction du mouvement unitaire de l'Allemagne du Nord et même de l'Allemagne du Sud. Pour être pleinement rassurés dans l'hypothèse des améliorations ultérieures dont nous donnions le programme, nous n'avions pas besoin de nous placer en face de la théorie plus illusoire que réelle des trois tronçons, avec laquelle le cabinet des Tuileries essayait de se consoler.

Ces idées, que nous tenons pour sages et patriotiques, auraient peut-être prévalu, si elles n'avaient rencontré d'ardents adversaires dans ce groupe d'hommes politiques dont le travail assidu depuis vingt ans consiste à faire échec à la politique impériale. Ceux-là ne prirent point aisément leur parti de la victoire prussienne à Sadowa; pendant que nous avions l'air de croire à la sincérité de la dépêche du 16 septembre et que nous y applaudissions dans l'intérêt de la paix et de la liberté, les adversaires de l'Empire entreprenaient cette propagande funeste sur laquelle l'Empire s'appuie en ce moment pour justifier sa nouvelle politique. Nous comprenions qu'on profitât de l'échec de la politique extérieure pour demander la liberté; c'était notre thèse à nous, et nous étions au premier rang de ces libéraux dont le programme a commencé à triompher peu de mois après Sadowa. Le 19 janvier 1867 nous parut être, en effet, un premier pas vers les satisfactions et les réparations auxquelles la France pouvait prétendre. L'opposition eût été sage de rester sur ce terrain, en essayant de l'élargir et de le pousser jusqu'à la transformation du régime personnel en régime parlementaire; mais il ne fallait point parler toujours à la France de l'échec de Sadowa; il ne fallait point, si l'on voulait sincèrement la paix et la liberté, formuler des programmes électoraux dans lesquels figuraient la réparation de nos griefs contre la Prusse. En rappe-

Digitized by Google

lant constamment au gouvernement que nous avions laissé se créer à nos portes une nation de 40 millions d'habitants, en ne cessant de lui reprocher l'inexécution du traité de Prague, on le mettait constamment au défi de réparer ces prétendus malheurs. De son côté, l'opinion publique finissait par se laisser convaincre que la France était réellement humiliée par les agrandissements de la Prusse. C'est ainsi que l'opposition gouvernementale a ajouté ses fautes à celles de la diplomatie et qu'elle a fort maladroitement amené un état de choses dont elle est elle-même très-inquiète. Ce désarroi politique, ces absences continues de logique et de prévoyance ont produit des contradictions et des palinodies dont notre pays n'a pas lieu d'être fier ; ces mêmes hommes, adversaires persévérants de Sadowa, ces propagateurs acharnés de la prétendue humiliation de notre pays, on les a vus, au moment où le gouvernement se rangeait à leur avis et tirait les conclusions de leurs discours, renier leur politique ; ils ne pouvaient opposer aux résolutions guerrières du cabinet des Tuileries que des raisons tirées de l'insuffisance de l'offense. Combien ils auraient eu meilleure grâce de plaider pour la paix, si, comme nous, ils s'étaient gardés de remuer des passions et des arguments qui portaient en eux-mêmes les germes de la guerre! Il faut, pour être juste, qu'ils ne se considèrent pas comme étrangers aux événements qui se préparent ; leurs discours de la dernière heure ne les sauveraient pas plus de la responsabilité qu'ils ont encourue que l'eau jetée sur un foyer brûlant par ceux qui l'ont allumé ne les rend innocents des ruines de l'incendie.

Cette part équitable étant faite à chacun, au gouvernement imprévoyant, aux partis injustes et aux hommes irréfléchis, nous n'avons plus qu'un devoir à remplir : après avoir travaillé avec persévérance à préserver la France de la guerre, nous devons reprendre notre rôle d'historien et raconter les événements dans l'ordre où ils vont s'accomplir. Nous les voyons de trop près peut-être pour les juger avec une entière impartialité ; aux heures critiques, au milieu des surexcitations du patriotisme et des émotions de la lutte, il est difficile de résister aux entraînements de sa pensée ; nous n'avons pas la prétention de pousser la philosophie jusqu'à nous préserver de toute colère et de toute émotion. On a fait de la France un champ de bataille ; il faut s'y conduire un peu selon la règle d'une certaine discipline militaire, et, puisque le sort en est jeté, servir de notre mieux la cause de notre pays. Tout ce que nous pouvons lui souhaiter, au début de la guerre qui s'engage, c'est que ses capitaines montrent un peu peu plus d'habileté que ses diplomates. Il nous semble en effet que ces derniers ont assez mal fabriqué l'instrument de guerre ; ils avaient, à notre avis, une autre forme à lui donner, et puisqu'il s'agissait de grouper des griefs, il ne fallait en négliger aucun. Personne n'est dupe des inévitables causes de la lutte qui s'engage ; on sait bien que l'affaire du prince de Hohenzollern, prise isolément, n'aurait pas engendré cette querelle ; mais puisque la guerre devait sortir de cet incident, il importait de ne point en altérer le caractère ; on ne saura s'expliquer plus tard comment le cabinet des Tuileries, dans les premières communications qu'il a faites aux Chambres, au lieu de le grossir, a pris à tâche de lui

Digitized by Google

donner les proportions exiguës d'un incident diplomatique. On ne contestera pas que la première explication donnée de ce grief n'a pas produit l'explosion de colère qui, avec notre susceptibilité française, accompagne toute offense ; il y a eu même, spectacle étrange et sans antécédents, chez nous, une discussion sur la question de savoir si nous étions suffisamment outragés. Les ministres paraissaient avoir sur ce point des opinions plus arrêtées que les représentants du pays ; il est vrai de dire qu'ils avaient en main des éléments d'appréciation, qui sont d'abord restés secrets et qui furent communiqués lentement, goutte à goutte, comme si on voulait mener les esprits progressivement au paroxysme de l'indignation. C'est évidemment pour obtenir cet effet que le gouvernement n'a pas communiqué au Corps législatif certaine dépêche de M. le comte Benedetti, en date du 31 mars 1869 ; elle eût expliqué l'insistance qu'à la dernière heure nous avons mise auprès du roi de Prusse pour obtenir les garanties de sa parole royale. Personne ne savait en France que, l'année précédente, cette même prétention d'un Hohenzollern de régner en Espagne s'était produite, que nous avions réclamé, que le cabinet de Berlin avait prétexté qu'il n'en serait rien fait et que même le ministre des affaires étrangères avait engagé sa parole d'honneur que cela n'arriverait plus. Un an est à peine écoulé depuis que cette déclaration a été faite, à en croire M. Benedetti, et le nom de Hohenzollern, évoqué par la politique espagnole, reparaît à l'horizon. Il est évident que cet antécédent constituait, s'il était vrai, un cas de récidive qu'il importait de signaler et qui sans doute eût donné aux débats législatifs et aux déclarations officielles une portée plus sûre. On ne se rend pas un compte bien exact de la réserve dont le gouvernement a fait preuve ce jour-là en ne révélant pas l'existence d'une pièce de cette importance; n'est-ce pas le 15 juillet qu'il devait la faire connaître? En réalité, la politique impériale ne retrouve véritablement sa voie que lorsque le débat revêt les formes écrites adoptées dans les chancelleries. Là, on semble mieux édifié; on a colligé toutes les pièces, on a le dossier du procès, on tient son adversaire sous le coup de saisissantes révélations. A peine un petit rayon vient-il éclairer cette ténébreuse affaire, qu'un autre rayon lui succède ; nous finirons peut-être par y voir clair. On s'était enflammé de confiance, sur la foi des déclarations incomplètes des ministres et par un effort de patriotisme qui aurait demandé des preuves plus concluantes sur l'affront que nous venions de subir et sur l'affront fait à notre drapeau. Le *casus belli* restait un peu nuageux ; il semble aujourd'hui se dégager avec plus de précision. Dans tous les cas, il y a un pressant intérêt à consulter les documents qui, de près ou de loin, se rattachent à cette affaire, et à y puiser le mot de la situation si grave et si menaçante qui est faite à la France et à l'Europe.

Nous avons déjà une partie de ces pièces, et nous croyons, en les publiant, accomplir un devoir de justice et d'impartialité. Aussi bien faudra-t-il un jour se résigner à les faire connaître. A cette place, nous n'avons qu'à suivre pas à pas les phases de l'incident et à reprendre les événements au point où les avait laissés notre dernière chronique. Au moment où elle

Digitized by Google

lant constamment au gouvernement que nous avions laissé
portes une nation de 40 millions d'habitants, en ne cess
cher l'inexécution du traité de Prague, on le mettait c
de réparer ces prétendus malheurs. De son côté, l'opi
sait par se laisser convaincre que la France était ré
les agrandissements de la Prusse. C'est ainsi que
mentale a ajouté ses fautes à celles de la dip
maladroitement amené un état de choses do
inquiète. Ce désarroi politique, ces absence
prévoyance ont produit des contradictions
pays n'a pas lieu d'être fier ; ces mêmes ho
de Sadowa, ces propagateurs acharnés
notre pays, on les a vus, au moment
leur avis et tirait les conclusions de l
ils ne pouvaient opposer aux résolu
ries que des raisons tirées de l'in
raient eu meilleure grâce de pl
s'étaient gardés de remuer des p
eux-mêmes les germes de la g
considèrent pas comme étr
leurs discours de la derniè
ponsabilité qu'ils ont en
ceux qui l'ont allumé ne

Cette part équitable
voyant, aux partis inj
qu'un devoir à remp
ver la France de la
et raconter les év
voyons de trop ... les inutiles
lité ; aux heur ... méfiances dont, à
des émotions ... peine s'en faire une idée
sa pensée ; ... séance du 15 juillet. Toute la
qu'à nous ... gauche pour la guerre, se tradui-
France u ... ulité ; nous reconnaissons sans peine
d'une c ... meilleure forme. On voyait ce spectacle
de no ... engageant leur parole, de toute une commission
haite ..., et de députés s'accrochant à leur doute comme à
trer ... source. En écoutant les paroles de quelques députés ré-
eff ... en voyant, d'un autre côté, les procédés intolérants des dé-
... servateurs, on n'aurait jamais cru que la question dont l'As-
... était saisie intéressât les destinées de la France. Il faut dire
...endant que si la droite et même les centres sont restés unis pour ne point contester la véracité des ministres et pour accéder à leurs conclusions belliqueuses, la gauche n'a pas eu le même bonheur ; plusieurs de ses membres sont venus à la tribune se séparer courageusement de leurs collègues ; ils ont chaleureusement adhéré à la guerre. Un vote de clôture, suivi de l'adoption unanime de tous les projets de loi proposés par le mi-

Digitized by Google

re, par le ministre de la marine et par le ministre des
cette séance tumultueuse et nocturne. On y voyait se
ec le retentissement des flots qui se heurtent, toutes
tous les amours-propres qui peuvent remplir
temps, la rue était frémissante; un trouble
s parisiennes; le cri de guerre poussé par le
sque dans les villes les plus éloignées du
auloise s'exaltait dans ces perspectives
'il eût été difficile de comprimer, écla-
des démonstrations pacifiques d'une
la rue le dissentiment qui s'était
ise eut bien vite raison de tous
chant patriotique et entraî-
'ardeur martiale du peuple;
ments et par les virtuoses
nède : on l'écoutait de-
'ut pas plus de vingt-
inspirer ces allures
nous donnent l'air
généreux sacri-
des caisses; on
er; on donnait sans
mille volontaires; elle
s sollicitudes; il n'était plus
quelque uniforme qu'il apparût,
vait d'attentions et d'enthousiasmes
passait, on lui faisait escorte; ceux qui
frontière recevaient de chaudes et encoura-
ge, l'administration de la guerre ne perdit pas un
guerre n'était pas encore décidée, qu'elle avait déjà
ordres nécessaires; ce ne fut que bataillons et régiments
; certaines gares prirent la physionomie de campements mili-
, elles ne désemplissaient point de soldats et de fourgons; ceux
e la gare de l'Est a absorbés en une semaine sont alignés aujourd'hui sur la frontière; ils ont l'ennemi en face, et ils n'attendent que le signal.

Avant de le donner, les cabinets ont fait divers manifestes qui, sans rien changer aux résolutions prises, peuvent aider à saisir le sens et le caractère de la guerre; étudiés avec soin, ils peuvent servir aussi à en préciser le but. L'attention de l'Europe diplomatique a été attirée d'abord sur un discours du roi de Prusse. Revenu [illegible] ate hâte pour faire face au danger subit dont il se voyait menacé, Guillaume Ier a ouvert une session extraordinaire du Reichstag par un discours de circonstance. Il résulte de ses déclarations que le cabinet de Berlin, en utilisant la force populaire de l'Allemagne du Nord, n'a jamais voulu troubler la paix générale, que si, aujourd'hui, il faut faire appel à cette force, c'est pour protéger l'indépendance, pour obéir à la voix de l'honneur et du devoir. Tou-

Digitized by Google

paraissait, le gouvernement faisait lire aux deux Chambres le memorandum qui concluait à la déclaration de guerre. Bien que les négociations avec le roi de Prusse fussent racontées avec beaucoup d'art, quelques membres du Corps législatif qui siégent à gauche, parmi lesquels on a été quelque peu surpris de rencontrer M. Thiers, ne se déclarèrent point satisfaits; il y eut un long et pénible débat dans lequel on fit échange des plus grandes violences et qui ne figurera pas dans nos annales parlementaires à côté de ceux qui honorent la tribune française. C'était assez mal inaugurer l'état de guerre. Il y eut une séance de nuit dont le spectacle ne fut guère moins affligeant, quoique l'intervention, dans le débat, du meilleur orateur de la gauche eût un peu fait sortir la question du terrain étroit des personnalités et des acrimonies de caste. De son côté, le garde des sceaux, répondant à M. Gambetta, retrouva les beaux mouvements oratoires qui lui avaient fait défaut dans la journée, et la commission nommée pour examiner le *casus belli* et faire son rapport vint apporter des paroles patriotiques et l'irrécusable témoignage de ses assertions. La querelle entre le gouvernement et ses adversaires s'était engagée surtout sur l'existence d'une dépêche qui, aux yeux du cabinet, semblait résumer tout le *casus belli;* c'était la dépêche que le gouvernement du roi de Prusse avait envoyée à toutes les cours de l'Europe pour leur faire savoir qu'il n'avait point voulu recevoir notre ambassadeur. Le Sénat, à la seule affirmation de ce fait, avait bondi avec ensemble, et, sans autre preuve, il trouvait notre honneur suffisamment offensé. Au Corps législatif, on voulut voir la plaie et y mettre le doigt. Pour des raisons qui nous échappent, les ministres refusèrent de donner le texte de la dépêche qu'ils ne tenaient du reste que de l'obligeance de nos agents; mais ils ne se firent pas faute de la livrer aux membres de la commission, qui affirmèrent l'avoir lue et pensèrent qu'elle contenait bien ce que les ministres signalaient. Ce qui fut dit à propos de cette dépêche, les inutiles violences de langage qu'elle fit éclater, les injurieuses méfiances dont, à cette occasion, on abreuva le cabinet, on peut à peine s'en faire une idée en relisant le compte rendu officiel de la séance du 15 juillet. Toute la colère, toute la répugnance de la gauche pour la guerre, se traduisait par cette outrageante incrédulité; nous reconnaissons sans peine qu'elle pouvait prendre une meilleure forme. On voyait ce spectacle triste de onze ministres engageant leur parole, de toute une commission engageant la sienne, et de députés s'accrochant à leur doute comme à une dernière ressource. En écoutant les paroles de quelques députés républicains et en voyant, d'un autre côté, les procédés intolérants des députés conservateurs, on n'aurait jamais cru que la question dont l'Assemblée était saisie intéressât les destinées de la France. Il faut dire cependant que si la droite et même les centres sont restés unis pour ne point contester la véracité des ministres et pour accéder à leurs conclusions belliqueuses, la gauche n'a pas eu le même bonheur; plusieurs de ses membres sont venus à la tribune se séparer courageusement de leurs collègues; ils ont chaleureusement adhéré à la guerre. Un vote de clôture, suivi de l'adoption unanime de tous les projets de loi proposés par le mi-

Digitized by Google

nistère de la guerre, par le ministre de la marine et par le ministre des finances, a mis fin à cette séance tumultueuse et nocturne. On y voyait se mesurer entre elles, avec le retentissement des flots qui se heurtent, toutes les passions politiques et tous les amours-propres qui peuvent remplir une assemblée. Pendant ce temps, la rue était frémissante; un trouble violent agitait les populations parisiennes; le cri de guerre poussé par le gouvernement se répercutait jusque dans les villes les plus éloignées du territoire, et la vieille bravoure gauloise s'exaltait dans ces perspectives guerrières. Des cris, des chants qu'il eût été difficile de comprimer, éclatèrent de toutes parts; ils réveillèrent des démonstrations pacifiques d'une origine suspecte et transportèrent dans la rue le dissentiment qui s'était manifesté dans la Chambre. La *Marseillaise* eut bien vite raison de tous les scrupules et de toutes les résistances; ce chant patriotique et entraînant fut rendu à la place publique; il attisa l'ardeur martiale du peuple; on l'entendit exécuter par les musiques des régiments et par les virtuoses des concerts publics; à l'Opéra, il servit d'intermède : on l'écoutait debout, et la salle entière répétait le refrain. Il ne fallut pas plus de vingt-quatre heures pour opérer cette transformation et nous inspirer ces allures conquérantes que nous aimons à prendre parfois et qui nous donnent l'air redoutable. On ne se contentait pas de chanter; les plus généreux sacrifices étaient faits sur l'autel de la patrie; l'argent sortait des caisses; on voyait les souscriptions s'ouvrir, les comités s'organiser; on donnait sans compter. L'armée recrutait en quelques jours vingt mille volontaires; elle devenait tout à coup l'objet des plus patriotiques sollicitudes; il n'était plus question que de l'armée; le soldat, sous quelque uniforme qu'il apparût, devint le héros du moment; il n'y avait d'attentions et d'enthousiasmes que pour lui. Si un régiment passait, on lui faisait escorte; ceux qui allaient s'embarquer pour la frontière recevaient de chaudes et encourageantes ovations. Du reste, l'administration de la guerre ne perdit pas un jour, une heure; la guerre n'était pas encore décidée, qu'elle avait déjà donné tous les ordres nécessaires; ce ne fut que bataillons et régiments en marche; certaines gares prirent la physionomie de campements militaires; elles ne désemplissaient point de soldats et de fourgons; ceux que la gare de l'Est a absorbés en une semaine sont alignés aujourd'hui sur la frontière; ils ont l'ennemi en face, et ils n'attendent que le signal.

Avant de le donner, les cabinets ont fait divers manifestes qui, sans rien changer aux résolutions prises, peuvent aider à saisir le sens et le caractère de la guerre; étudiés avec soin, ils peuvent servir aussi à en préciser le but. L'attention de l'Europe diplomatique a été attirée d'abord sur un discours du roi de Prusse. Revenu d'Ems en toute hâte pour faire face au danger subit dont il se voyait menacé, Guillaume Ier a ouvert une session extraordinaire du Reichstag par un discours de circonstance. Il résulte de ses déclarations que le cabinet de Berlin, en utilisant la force populaire de l'Allemagne du Nord, n'a jamais voulu troubler la paix générale, que si, aujourd'hui, il faut faire appel à cette force, c'est pour protéger l'indépendance, pour obéir à la voix de l'honneur et du devoir. Tou-

Digitized by Google

chant la candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne, le roi s'attache à démontrer que les Etats confédérés n'ont rien eu à y voir et qu'il n'avait pas d'autre intérêt que de fournir à une nation amie un gouvernement régulier et pacifique. Guillaume Ier ajoute, sans hésiter, que l'Empereur des Français a trouvé, dans la candidature du prince Hohenzollern, un prétexte de guerre; il incrimine les procédés du cabinet impérial qu'il déclare inusités dans les traditions diplomatiques; sortant de sa modération habituelle, ce prince parle, sans périphrases, du mépris que l'on fait en France du droit des peuples; il s'efforce de séparer la politique de l'Empereur de celle de la France. Il s'indigne, il s'enflamme et donne à ses paroles des accents belliqueux; du haut de son trône prussien, il sonne l'hallali de tous les peuples de la Confédération du Nord et du Sud, et leur montre, pour les mieux entraîner, le spectre d'un conquérant étranger. En regard de ce discours frappé au coin d'une mâle énergie, il est bon de placer les paroles qui sont sorties de la bouche de l'Empereur Napoléon. A une députation du Corps législatif qui venait le complimenter, il a répondu par une simple citation de Montesquieu : « Ce n'est point celui qui déclare la guerre qui en est le véritable auteur; mais celui qui la rend nécessaire. » Dans une proclamation adressée au peuple français, Napoléon III prend le ton calme et mesuré d'un souverain qui se résigne à un pénible devoir; il rappelle, en les abrégeant beaucoup, les causes de la guerre; elles sont de deux sortes : il y a les causes lointaines et les causes immédiates; les premières sont vaguement définies, elles reposent principalement sur ce que la politique prussienne en Allemagne a nécessité partout des armements exagérés; sur la cause immédiate, l'Empereur se borne à dire que les réclamations du cabinet des Tuileries ont été « éludées » et « suivies de procédés dédaigneux. » L'euphémisme de cette dernière expression contraste avec les phrases ampoulées de certaines déclarations ministérielles. On ne peut s'empêcher de reconnaître que l'Empereur, en pesant ses mots, s'est rapproché davantage de l'expression juste et, par le seul fait de cette modération, a mieux accentué son grief. De même que le roi de Prusse avait essayé de séparer la politique de l'Empereur de la politique de la France, de même Napoléon III cherche à distinguer la cause allemande de la cause prussienne; c'est un calcul de sa politique et le but d'efforts considérables qui, jusqu'à présent, ne semblent pas avoir eu beaucoup de succès. Où la proclamation impériale diffère surtout du discours royal, c'est lorsqu'en parlant du drapeau que nous allons déployer, elle dit que c'est le même « qui porta à travers l'Europe les idées civilisatrices de notre grande Révolution. » Ce souvenir a quelque chose de menaçant pour la maison royale de Prusse; il laisse entrevoir pour les trônes des dangers qui, sans doute, ne sont pas de nature à nous concilier l'appui des grandes puissances de l'Europe, mais qui peuvent nous donner un certain crédit auprès des peuples. C'est un terrain brûlant sur lequel nous trouverons la victoire ou la coalition. Ce trait de la harangue militaire de Napoléon est destiné à faire ressortir l'intérêt populaire de la guerre, aussi bien que la présence de son fils sur le champ de bataille est destiné à en faire ressortir l'intérêt

Digitized by Google

dynastique. Le roi de Prusse n'a point eu toutes ces ressources oratoires; avec les principes monarchiques sur lesquels il s'appuie, il n'avait pas à invoquer les idées cosmopolites et universelles; il lui a suffi de faire entrer l'Allemagne entière dans sa cause et d'invoquer pieusement la protection du Dieu des batailles.

Les ministres, de leur côté, ont ouvert un débat diplomatique; en attendant les premiers moments de la guerre, l'opinion publique s'en est occupée; elle y a même appris du nouveau. C'est là qu'est apparue, pour la première fois, la révélation d'une première tentative faite en 1869 pour faire arriver au trône d'Espagne un Hohenzollern, non pas le prince Léopold, mais un des siens. Nous devons à M. de Gramont la connaissance de cet incident considérable qu'il ignorait assurément le jour où il a lu au Sénat et au Corps législatif le mémorandum qui concluait à la guerre. On comprend que cette pièce curieuse ait pu être ignorée par les ministres actuels, qui ne sont aux affaires que depuis six mois; mais M. Benedetti, qui l'a signée, savait bien qu'elle existait; son devoir était de la signaler au ministre, aussi bien pour s'en servir dans les négociations que pour en donner connaissance à la France et à l'Europe. Ces incuries, ces inadvertances, les importantes lacunes de notre diplomatie sont sans antécédents dans l'histoire; elles constituent des fautes réelles; un moment elles ont fait la partie belle à nos ennemis. Les deux dépêches de M. le duc de Gramont relèvent contre la Prusse une série de griefs dont les plus graves n'ont rien de commun avec l'incident relatif à la couronne d'Espagne. Elles insistent particulièrement sur l'ambition démesurée de la maison royale de Berlin et sur les dangers qu'elle a fait courir à l'équilibre européen. Si l'on rapproche la dépêche du 21 juillet 1870 de la dépêche du 16 septembre 1866, on est obligé de reconnaître que les idées du gouvernement impérial sont changées du tout au tout. M. de Gramont réfute énergiquement M. de La Valette. Le ministre des affaires étrangères s'évertue, en outre, à démontrer que, lorsqu'elles se sont trouvées dans le cas de la cour de Berlin, les autres puissances n'ont pas agi comme elle; la Russie pour le prince de Leuchtenberg, l'Angleterre pour le prince Alfred, appelés l'un et l'autre au trône de Grèce, ont agi au grand jour, et se sont préoccupées surtout du bon vouloir de l'Europe. La France elle-même, — ceci remonte à 1830, — lorsque la Belgique a voulu offrir la couronne au duc de Nemours, n'a point voulu se mettre en opposition avec les cabinets: elle a refusé l'offre des Belges. En 1860, lorsqu'il vint aux Napolitains l'idée de couronner le prince Murat, l'Empereur désavoua hautement cette candidature. Pendant que le cabinet français combinait de la sorte ses éléments de défense, celui de Berlin cherchait, de son côté, à se poser en victime. M. de Bismark écrit, à la date du 18 juillet, à ses agents diplomatiques, que la France lui a cherché une mauvaise querelle; qu'elle voulait la guerre à tout prix; que le cabinet des Tuileries a demandé au roi Guillaume, pour avoir adhéré à la candidature du prince de Hohenzollern, une lettre d'excuses. Il fait allusion à la fameuse dépêche par laquelle le cabinet de Berlin aurait informé les cours de l'Europe de la non-réception de M. Benedetti; encouragé par les doutes qui s'é-

Digitized by Google

taient élevés dans les Chambres françaises au sujet de cette dépêche, le chancelier n'hésite pas à déclarer qu'elle n'existe pas, il n'admet qu'un télégramme. Enfin, à ce regrettable conflit, qu'à son dire la Prusse a tout fait pour conjurer, M. de Bismark ne trouve d'autres causes que « les instincts les plus mauvais de la haine et de la jalousie, joints au désir de tenir terrassée la liberté à l'intérieur, en précipitant le pays dans des haines avec l'étranger. » Il va sans dire que, devant Dieu et devant les hommes, il rejette toute la responsabilité sur nos hommes politiques. Ceux-ci font de même à son égard. Le 24 juillet, le duc de Gramont réplique au comte de Bismark; il rectifie quelques-unes de ses assertions et certains rapports du baron de Werther relatifs à la position particulière des ministres français vis-à-vis le souverain et vis-à-vis la nation. Il répond au reproche qui lui est fait par les organes du cabinet prussien d'avoir porté le terrain des négociations à Ems devant le roi de Prusse, au lieu de le porter à Berlin devant les représentants autorisés de la Confédération de l'Allemagne du Nord. D'après l'organe du cabinet de Paris, une première tentative avait été faite dès le 4 juillet auprès de M. de Thiele pour le saisir de la question du trône d'Espagne; le ministre prussien avait décliné sa compétence en une pareille affaire, disant que le cabinet de Berlin l'ignorait complétement, et que, pour lui, elle n'existait pas. M. de Gramont n'a donc entamé le débat avec le roi de Prusse qu'à son corps défendant; il aurait mieux aimé mettre notre ambassadeur directement en rapport avec M. de Bismark. Celui-ci s'étant plaint aussi de ce que l'on était arrivé à une rupture sans qu'aucune dépêche écrite ait été échangée, sans la procédure diplomatique usitée en pareil cas, M. de Gramont lui répond qu'il est contraire à tous les usages d'envoyer des notes écrites à un souverain.

Ce débat contradictoire a été suivi de la publication, dans un journal anglais, d'une pièce qui a produit dans le monde politique une grande sensation. C'est le texte d'un projet de traité aux termes duquel la France se serait engagée vis-à-vis de la Prusse à reconnaître en Allemagne, toutes les transformations et tous les agrandissements accomplis par la Prusse, à la condition que, si nous voulions prendre la Belgique et le grand-duché du Luxembourg, la Prusse n'y mettrait point obstacle et, au besoin, combattrait avec nous contre la puissance qui se serait opposée à ce projet. On comprend l'effet que l'on pouvait attendre, en Angleterre, d'une semblable révélation. Il est évident que ceux qui l'ont provoquée en espéraient les meilleurs résultats pour les intérêts prussiens; qui sait même s'ils n'avaient pas compté qu'il n'en faudrait pas davantage pour faire sortir l'Angleterre de sa neutralité? D'inévitables explications s'en sont suivies; le parlement anglais a entendu M. Disraeli inviter les ministres à s'enquérir de l'authenticité de ce document; le cabinet de Londres a provoqué les explications du cabinet français et du cabinet prussien. On a vu alors les deux ennemis se renvoyer l'un à l'autre l'initiative de la petite combinaison révélée par le *Times*; de Paris, on disait que la proposition venait de la Prusse et qu'on l'avait repoussée; de Berlin, on soutenait qu'elle émanait de la France.

Digitized by Google

Elle vient d'un côté ou de l'autre, et c'est déjà une faute assez grave que de semblables complots aient pu faire l'objet de pourparlers sérieux entre deux gouvernements qui devraient mieux respecter le droit des peuples. Nous croyons sans peine (l'intervention directe de M. Emile Ollivier dans le débat n'était pas nécessaire pour nous donner cette confiance), que l'Empereur des Français et les ministres actuels n'ont pas été mêlés à cette intrigue, et que même, si ces derniers avaient été maîtres du pouvoir à cette époque, elle n'eût pas pris naissance. Il est difficile de croire cependant que les personnages qui dirigeaient avant eux les affaires publiques et ceux qui les représentaient officiellement n'aient point admis un moment, comme une revanche possible de Sadowa et comme une compensation au surcroît de puissance que la Prusse venait d'acquérir, des acquisitions pe territoire du côté de notre frontière du Nord-Est. Il nous est même resté dans la mémoire certains bruits qui ont couru, il y a bientôt deux ans, dans les chancelleries, et qui faisaient entrevoir la possibilité d'une entente avec la Prusse sur les bases indiquées dans le prétendu traité inséré dans le *Times*. Si ces bruits étaient fondés, les deux diplomates que le régime actuel a laissés en possession de leurs postes à Londres et à Berlin, n'ont pas dû être embarassés pour fournir les éclaircissements qu'on leur demandait ; ils savent assurément mieux que personne jusqu'à quel point ils ont compromis la France dans cette étrange négociation.

Ce sont, du reste, là des incidents rétrospectifs sur lesquels il ne faut pas insister outre mesure. Il suffit au cabinet actuel des Tuileries de désavouer des actes qui ne sont point son fait et de prendre vis-à-vis de l'Europe une attitude différente de celle que les ministres antérieurs semblaient vouloir adopter. Ils sont plus directement en cause dans la publication de certaines pièces diplomatiques déposées sur le bureau de la Chambre des communes, qui, plus favorisée que notre Corps législatif, a reçu communication du dossier complet du dernier litige. Dans l'espace de vingt jours, cent vingt-quatre dépêches ont été échangées entre les cabinets de Londres, de Paris et de Berlin au sujet de l'affaire Hohenzollern ; ces documents témoignent des efforts que s'est imposés le Foreign-Office pour prévenir la rupture qui vient d'éclater entre la Prusse et la France. Ils nous montrent encore combien, à un moment donné, nous avons été près d'une solution pacifique ; il suffisait au cabinet des Tuileries de tenir pour suffisante la satisfaction que lui donnait la renonciation du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. Il semble résulter des dépêches que le gouvernement impérial était disposé à s'en contenter et que ce n'est qu'après l'avoir obtenue qu'il a exigé l'intervention du roi de Prusse lui-même dans cette renonciation. Comme il avait à cœur le maintien de la paix, tant il avait mauvaise opinion des embarras que la guerre pouvait donner à l'Europe, le gouvernement anglais n'hésita pas à s'employer pour nous faire avoir cette dernière satisfaction ; il est bien malheureux qu'il n'y ait point réussi, et qu'au moment où cette demande s'est produite, le sentiment national allemand se soit trouvé à ce point surexcité que le roi Guillaume n'ait pas cru pouvoir céder aux sollicitations de l'Angleterre. C'est à ce moment surtout que le cabinet des Tui-

Digitized by Google

leries a pu apprécier l'effet des paroles provocantes prononcées par le duc de Gramont dans la séance du 6 juillet. La nation prussienne les avait sur le cœur ; s'il avait fait un pas de plus dans la voie de la conciliation, le roi perdait toute sa popularité.

Pour la conserver et pour accomplir jusqu'au bout la mission qu'il croit tenir de la Providence, le roi de Prusse affronte les périls d'une guerre autrement redoutable que celle qu'il a soutenue en 1866 contre l'Autriche, aidée de la Bavière, du Wurtemberg, du Hanovre et du duché de Bade. Il est vrai que ces derniers Etats qui combattaient alors contre la Prusse, vont combattre à ses côtés. Ce n'est donc pas comme on avait pu l'espérer d'abord, la Prusse seule que nous allons combattre, c'est l'Allemagne tout entière, sans même en excepter les provinces allemandes de l'Autriche : celles-ci ne peuvent donner à nos ennemis leur concours matériel ; mais elles lui font voir, par les manifestations les moins équivoques, que leur concours moral lui est acquis. Le cabinet de Vienne, sollicité par la fraction allemande de l'Empire, a toutes les peines du monde à observer la neutralité à laquelle il semble s'être engagé. On le voit hésitant et troublé devant des événements qu'il avait désirés, qu'il avait préparés peut-être. Que si, de l'Allemagne, nous portons nos regards vers les autres Etats de l'Europe, nous voyons le Danemark réduit lui aussi à une neutralité forcée. Désireux de prendre ses revanches contre la Prusse, il n'ose bouger dans la crainte de mettre en mouvement les alliances redoutables que le cabinet de Berlin ne manquerait pas de trouver, s'il arrivait à la France des auxiliaires. Nous vivons aussi dans la crainte d'une intervention de la Russie et de l'Angleterre : la Russie surveille les mouvements du Danemark ; l'Angleterre a l'œil sur la nationalité belge dont de récentes indiscrétions lui ont montré les périls. Sans doute, le cabinet des Tuileries a obtenu de Saint-Pétersbourg et de Londres des déclarations de neutralité, mais ces déclarations sont formulées en des termes si restrictifs qu'il serait imprudent de s'y fier. L'Angleterre et la Russie font des préparatifs militaires. La Suisse a été beaucoup plus explicite ; elle veut absolument rester neutre ; mais, de même que la Belgique, la Suisse se met sous les armes ; toutes ces nations sont, par le fait, dans le courant belligérant. Il n'y a pas jusqu'à l'Italie qui ne se mette aussi sur la défensive ; il est vrai que l'Italie nous a donné des marques de sympathie, mais nous les avons acquises au prix de l'évacuation de Rome. Les Italiens nous attendaient là ; ils savaient bien qu'un jour ou l'autre, nous devrions compter avec eux. Il ne fallait pas être un politique bien profond pour prévoir que si un jour la France s'engageait dans une guerre sur le Rhin, elle serait obligée de perdre l'excellente position stratégique qu'elle avait au cœur même de l'Italie : c'est une prophétie que nous avions faite nous-même et que d'autres que nous avaient faite. Il est vrai de dire aussi que les derniers événements dont Rome a été le théâtre, rendaient de plus en plus difficile la position que nous avions auprès du Saint-Siége. Rien n'était devenu plus critique que cette protection du chef de l'Eglise depuis qu'il s'était mis en hostilité flagrante avec toutes les idées modernes et avec les principes qui dirigent la politique des Etats. Quoi qu'il en soit,

Digitized by Google

l'Italie est aujourd'hui rentrée dans les termes du traité de septembre ; c'est elle qui veille à la sûreté du Vatican. En retour de l'évacuation, le jour où la guerre qui commence sera généralisée, l'Italie nous donnera son appui. On la verra se ranger avec nous contre la Prusse qui fut son alliée contre l'Autriche en 1866 et aux succès de laquelle les Italiens furent redevables de la Vénétie. La reconnaissance n'est point le fait des nations et l'Italie a prouvé, en maintes circonstances, que jamais un excès de gratitude n'enchaînerait le cours de ses destinées. Il ne faut pas trop lui reprocher en ce moment un sentiment qui nous profite ; aussi bien, après Custozza, avons-nous vu se produire entre l'Italie et la Prusse des froissements d'amour-propre qui faisaient prévoir les défections dont nous sommes témoins.

Voilà donc la grande guerre engagée, celle que nous avons reculée pour la conduire plus victorieusement. Quelles que soient les répugnances instinctives qu'ils aient pour l'effusion du sang et pour les procédés barbares de civilisation que la guerre entraîne après elle, il n'en doit point coûter à des cœurs patriotes de faire montre des vœux qu'ils font pour le triomphe de leur drapeau. Nous ne sommes pas plus que d'autres à l'abri de ces émotions et de l'irrésistible mouvement qui emporte aujourd'hui tous les Français vers la frontière du Rhin ; il nous serait impossible d'ailleurs de ne point admirer l'élan des soldats qui vont à ce danger avec leur intrépidité ordinaire. Il y a, dans le spectacle qu'offre en ce moment la France, une grandeur et une abnégation qui donnent la meilleure idée de sa force. Malgré le préjudice notable qu'elle porte à ses intérêts, cette guerre la trouve debout, prompte à faire son devoir ; avec cette générosité qui la caractérise, elle donne sans compter son argent et ses hommes. On voit même, devant le danger commun, les divisions intérieures disparaître ; il ne tiendrait qu'au gouvernement de n'avoir plus d'adversaires; il lui suffirait, aujourd'hui, pour arriver à cette enviable situation, de ne point irriter les journaux par les mesures de rigueurs dont l'inopportunité est le moindre défaut. Il n'est entré sans doute dans l'esprit d'aucun écrivain, quelle que soit sa répugnance pour les hommes et pour les constitutions de son pays, de livrer à l'ennemi des secrets stratégiques qu'il serait d'ailleurs bien empêché de se procurer. Si, par impossible, il arrivait à l'un d'eux de s'abaisser à ce rôle d'espion, la justice qui lui serait rendue par tous les organes de la presse rendrait inutile celle des tribunaux. Les journaux français n'ont qu'un désir, celui de servir et d'assurer le triomphe de nos armées. Ils voudraient aussi, et en cela ils ne sortent point de leur devoir, satisfaire la légitime curiosité d'un public plus avide que jamais de nouvelles. N'est-ce pas imposer aux feuilles de toutes couleurs un sacrifice bien pénible que de leur interdire ces comptes rendus si intéressants au moyen desquels la nation est mise en continuelles relations avec l'armée, suit chacun de ses pas, est initiée à ses moindres succès, connaît sa vie, ses fatigues, les pays qu'elle traverse, les champs où elle bivouaque ?

Sans doute la défense ministérielle n'a pas eu la portée que, dans un premier mouvement d'humeur, les journaux lui ont donnée ; elle n'interdisait pas tout ce qu'ils se sont interdite. Il est vrai qu'on ne leur a pas

Digitized by Google

ordonné de se taire sur tout ce qui touche à la guerre; mais on a tracé de vagues limites à leurs récits et on les a forcés de chercher un abri dans le silence. Il n'est pas possible que ce malentendu entre les journaux et le pouvoir se prolonge, et nous avons lieu d'espérer qu'ils ne seront pas moins libres en 1870, pendant la guerre d'Allemagne et sous le régime parlementaire, qu'ils ne l'étaient en 1859 pendant la guerre d'Italie, sous le régime du pouvoir personnel. Si nous voulions aujourd'hui trahir les secrets de l'armée, nous y aurions quelque peine; les plans et les opérations ont été enveloppés de mystères; tout ce qu'on sait et tout ce qu'il est permis de dire, c'est que le plus gros de l'armée est échelonné le long du Rhin, entre Strasbourg et Metz; qu'on a amené là autant d'hommes et autant de canons qu'il a été possible d'en réunir. Les meilleurs généraux ont le commandement de ces forces imposantes; le maréchal Lebœuf est major général; le maréchal Mac-Mahon a un commandement : il a vaincu à Magenta; le maréchal Bazaine a un commandement : il a vaincu au Mexique; le maréchal Canrobert a un commandement : il a conduit le siége de Sébastopol; tous ces vaillants capitaines ont fait leurs preuves. Il y en a qui, dans un rang secondaire, promettent des victoires; on fonde de grandes espérances sur le général Ladmirault, sur le général Bourbaki, sur le général Frossard et sur le général de Failly; on en fonde de très-sérieuses aussi sur le fusil chassepot, qui a un meilleur calibre et une plus longue portée que le fusil prussien. Les canons-mitrailleurs paraissent devoir faire de terribles ravages dans les rangs ennemis. Pendant que l'armée de terre passera le Rhin, la flotte cuirassée, sous le commandement de l'amiral Bouët-Villaumez, opérera dans la mer du Nord, on ne sait pas sur quel point de la côte ni contre quels ports ennemis; il y a aussi une armée, mystérieusement embarquée à Cherbourg, que l'on destine à une puissante diversion. Tout semble bien ordonné pour la victoire. Si nous l'obtenons, nous pourrons nous flatter d'avoir vaincu des adversaires dignes de nous. C'est un point sur lequel l'Empereur ne semble pas se faire illusion. On a lu sa proclamation à l'armée; elle est datée du quartier-général de Metz, où Napoléon III est arrivé hier avec son fils. C'est la première étape. L'Empereur tient un langage sobre et nerveux; il ne cherche point à faire illusion aux soldats; il ne leur dit point, comme Napoléon Ier : « Vous souffrirez de la faim, vous n'aurez point de chaussures.....» Il leur dit : « La guerre sera longue et pénible; elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses, etc., etc. » C'est ainsi qu'il faut parler à des hommes bien trempés, qui, du reste, comme il le dit ailleurs, ont fait leurs preuves dans les quatre parties du monde. Ce qui nous rassure surtout, et ce qui nous console, c'est que les instigateurs de la grande lutte qui commence ne perdent point de vue les principes de liberté et de civilisation, et qu'on ne se sent fort de part et d'autre qu'en les invoquant. Espérons qu'après la victoire ces principes ne seront point méconnus.

LÉONCE DUPONT.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.

Digitized by Google

LA

DIPLOMATIE FRANÇAISE

SOUS LA

RÉPUBLIQUE ET LE PREMIER EMPIRE

MARET, DUC DE BASSANO

ONZIÈME PARTIE[1]

I

« Le duc de Bassano a joui de toute la confiance de Napoléon. Il ne la perdit jamais, et la justifia toujours; attaché à sa haute fortune, il le fut plus encore à ses revers[2]. » C'est surtout à la conduite que tint Maret pendant les dernières années de l'Empire, que convient cet éloge, l'un des plus honorables et des plus sincères qui aient jamais été prononcés sur la tombe d'un homme de bien.

De retour à Paris dans les premiers jours de décembre 1812, le duc de Bassano avait repris ses habitudes ordinaires de travail au

[1] Voir la *Revue contemporaine* des 15 août, 15 et 30 septembre, 15 octobre, 30 novembre, 15 et 31 décembre 1869, 15 et 31 janvier, 15 février 1870.

[2] Etienne. Discours prononcé sur la tombe du duc de Bassano.

Digitized by Google

ministère des relations extérieures. En vain on cherchait à surprendre dans sa conversation, sur sa physionomie, quelque trace des angoisses du passé, d'inquiétude pour l'avenir ; tout en lui exprimait la certitude d'une revanche complète et prochaine. Cette attitude n'était pas, comme on le verra bientôt, une preuve d'aveuglement, encore moins d'insensibilité, mais bien l'accomplissement d'un devoir.

L'un de ses premiers soins fut de pourvoir au remplacement définitif de M. de Pradt, dont la conduite avait si tristement justifié ses prévisions. L'ancien ministre résident Bignon, qui avait donné à Wilna, en qualité de commissaire impérial, tant de preuves malheureusement inutiles d'intelligence et de zèle, fut rappelé au poste de Varsovie. Il avait demandé celui de Naples, pour des raisons de santé, mais Napoléon et Maret jugèrent que Bignon était le seul homme capable de réparer ce qui pouvait encore l'être dans le duché.

Mon cher commissaire, lui écrivait Maret, vous trouverez que j'arrange bien mal vos affaires. Je n'ai pu les faire mieux. Je le voulais, et c'était presque malgré moi. Vous nous auriez été bon partout, mais vous êtes excellent où vous vous trouvez. Il ne faut donc plus penser au sol classique de la Campanie. Qui sait, cependant? Ne désespérez de rien. Tous vos désirs restent gravés dans ma mémoire. Croyez qu'elle est fidèle, et que le jour où je pourrai faire ce que vous désirerez sera celui où j'aurai fait l'une des choses les plus agréables pour moi.

Je vous engage officiellement à garder auprès de vous nos Jagellans détrônés[1]. Donnez-moi de leurs nouvelles et de tout ce qui les intéresse. Rappelez-moi à l'amitié du comte Alexandre (Pac). Il m'a donné bien de l'inquiétude, mais j'ai enfin appris qu'il s'était trouvé fort bien de s'être égaré. J'écris à Sierakowski. Parlez, je vous prie, au comte Soltan du tendre intérêt que je prends à ses peines, et de la véritable estime que j'ai pour lui. Parlez-moi un peu de tout le monde, des personnes à qui nous ne voulions que du bien, et qui sont si malheureuses. (Lettre confidentielle et olographe, du 29 janvier 1813.)

Le duc de Bassano sentait profondément la nécessité d'exercer une surveillance active sur les dispositions des cours de Prusse et d'Autriche. Il était, sous ce rapport, médiocrement secondé à Berlin par un ambassadeur beaucoup trop optimiste, M. de Saint-Marsan. Celui-ci continuait à lui transmettre, de la part du premier ministre et du roi lui-même, de nouvelles protestations de fidélité inébranlable, quand arriva à Berlin la nouvelle de la désertion du

1 Les membres de la Commission lithuanienne.

Digitized by Google

général York, commandant le corps auxiliaire prussien (30 décembre). Tous les documents contemporains semblent indiquer que cette démarche n'avait été ni autorisée, ni prévue, et que l'indignation du roi fut égale à sa surprise, au moins dans les premiers moments. Le duc de Bassano, cependant, ne s'y fiait guère, car il répondit aussitôt à l'ambassadeur : « Le général York a-t-il effectivement agi ou non de lui-même? L'Empereur suspend son jugement sur ce point, *mais ne doit négliger aucune précaution.* Mais, quels que soient les sentiments que le gouvernement prussien manifeste, il faut se conduire comme si on avait tout à craindre, parce qu'on aurait tout à craindre en effet, si sa position le jetait dans le désespoir. Les Français ne sont que trop portés à la confiance. Sa Majesté vous recommande d'engager le duc de Castiglione (commandant des troupes françaises à Berlin) à être constamment sur ses gardes. » Il s'attacha néanmoins à donner une grande publicité aux nouvelles assurances de fidélité que le cabinet prussien et le roi lui-même faisaient parvenir à Paris. Elles furent l'objet d'un long article inséré dans le *Moniteur* du 12 janvier. Mais en même temps le duc recommandait à tous nos ambassadeurs d'affirmer que la France était en mesure de parer à toutes les éventualités, quand même ces assurances ne seraient pas sincères ou devraient cesser de l'être.

Les sentiments des alliés de la France et leur attachement à la cause commune n'ont pas un seul moment cessé d'être les mêmes. Si les intentions de S. M. le roi de Prusse ont été trahies par l'un de ses généraux, cela n'a servi qu'à mieux prouver sa fidélité au système qui l'unit à nous. Mais il était dans les vœux du peuple français de proportionner ses efforts présents non pas seulement à nos pertes déjà en partie réparées, *mais encore au besoin de garantir contre tous les événements* sa considération, sa gloire et la sûreté de ses alliés. Une noble rivalité s'est établie entre le départements, les cantons, les villes... Ainsi la France manifeste sa double force, et celle qui repose sur l'immensité de ses ressources matérielles, et celle qui naît de l'unanimité d'ardeur et de zèle dans un grand peuple. C'est là ce que vous devez faire sentir, soit pour rassurer les hommes timides, soit pour confondre les hommes malveillants. (Dépêche du 13 janvier.)

Cependant, malgré les dispositions non équivoques de l'armée e des populations prussiennes, malgré les sollicitations pressantes de la Russie, de l'Angleterre, et les encouragements secrets de l'Autriche, le premier ministre prussien Hardenberg et surtout le roi hésitaient à rompre avec la France. Ils s'effrayaient de la perspec-

Digitized by Google

tive d'une lutte nouvelle, qui, cette fois, pouvait avoir pour résultat l'entière destruction de la monarchie. Aussi de graves historiens ont pensé que Napoléon aurait pu retenir le cabinet prussien dans son alliance, en lui assurant de suite une partie des avantages qu'on lui promettait pour se déclarer contre nous. Mais l'armée et la nation prussiennes auraient-elles obéi à cette impulsion ? Il était permis d'en douter, en présence des renseignements que transmettait de Berlin le secrétaire de l'ambassade française, M. Ed. Lefebvre, observateur plus clairvoyant que l'ambassadeur. Le duc de Bassano recevait en même temps de Copenhague la copie de nouvelles dépêches prussiennes interceptées, dont le contenu ne permettait aucun doute sur l'existence d'un échange plus actif que jamais de communications, entre l'un des membres les plus importants du ministère prussien et les agents anglais et russes. Ces communications continuaient d'avoir lieu, comme pendant la campagne précédente, par l'intermédiaire des ministres prussiens à Copenhague et à Stockolm, MM. de Dohna et de Tarrach. Ce dernier, officiellement rappelé sur la demande formelle du duc de Bassano, fut néanmoins « autorisé à demeurer, pour cause de santé, dans quelque ville de province, où il pourrait entretenir discrètement des relations utiles au service du roi, donner des nouvelles... et se tenir à portée de rentrer en activité, s'il survenait un changement, soit par une heureuse négociation de paix, *soit par des circonstances impossibles à prévoir...* » Ainsi s'exprimait l'un des principaux ministres prussiens dans une lettre secrète, contemporaine des plus vives protestations de fidélité à l'alliance française ; lettre qui fut, comme les précédentes, secrètement déchiffrée au passage et transmise à Paris. D'autres lettres de ce même ministre exprimaient ouvertement des vœux pour le résultat des efforts que l'on faisait alors pour détacher le Danemark de l'alliance française.

En présence de tels renseignements, la France agissait conformément aux règles de la prudence la plus vulgaire, en se refusant, comme le traité de 1812 l'y autorisait d'ailleurs, à tolérer le recrutement dans les localités qu'occupaient encore nos troupes, et surtout en éludant les réclamations pécuniaires. On ne s'abusa pas non plus, à Paris, sur la portée de la détermination, annoncée dès le milieu de janvier par le roi de Prusse, de se rendre en Silésie, et de se mettre en rapport avec l'empereur Alexandre pour la neutralisation de cette province. Cette démarche était d'autant plus inquiétante, qu'elle coïncidait avec la résolution déjà connue du commandant du corps auxiliaire autrichien, d'abandonner la ligne de la Vistule et Varsovie aux forces soi-disant très-supérieures des Russes, mouvement dont le but évident était de leur laisser toute liberté de

Digitized by Google

communiquer avec les Prussiens. Averti du projet du roi de se rendre à Breslau, Maret y avait répondu que l'Empereur n'y voyait pas d'inconvénients (26 janvier). Il en voyait cependant beaucoup, mais il savait à quelles obsessions ce prince était en butte, et craignait de hâter, par un refus inutile, une rupture que la France avait, au contraire, intérêt à retarder autant que possible. L'événement prouva la justesse de ce calcul, car le départ du roi avait devancé de plusieurs jours la réponse de Paris. Une nouvelle dépêche, adressée à l'ambassadeur qui avait suivi ce prince, exprimait nettement toute la pensée de l'Empereur et du duc de Bassano sur la situation.

Personne n'est, plus que l'Empereur, éloigné de juger sur de simples apparences... Lorsque vous avez fait connaître le dessein formé par le roi de se retirer à Breslau, l'Empereur prévit que l'Europe trouverait, comme elle l'a trouvée, cette démarche extraordinaire, et qu'il n'était pas naturel que le roi quittât Postdam, où il était couvert par la ligne de l'Oder, pour s'établir dans une province qu'il appréhende, comme il le dit lui-même, de voir exposée aux excursions, sinon à l'invasion de l'ennemi. Sa Majesté ne veut pas jeter le moindre blâme sur le parti qu'a pris le roi... mais nous n'avons pu empêcher que bien des gens ne croient que le roi a voulu aller au-devant de l'ennemi...

Après avoir démontré, par des faits, que les stipulations de l'alliance relatives au contingent n'étaient pas exécutées, que les troupes de nouvelle formation restaient isolées des troupes françaises et dans une attitude hostile, Maret poursuivait ainsi :

Supposons que l'armée française doive repasser l'Oder, et même se rapprocher du Rhin, qui est-ce qui ne pensera pas que la Prusse a fait secrètement un pacte avec l'ennemi; que la dispersion de ses forces et son inaction étaient la conséquence de ce pacte ? Qui pourra croire que, sans des motifs secrets, elle a laissé envahir ses provinces et sa capitale même ? Qui pourra se persuader qu'elle avait réuni des armées dans le dessein de n'en faire aucun usage ? La Prusse croit n'être qu'auxiliaire... Mais comment ne serait-elle qu'auxiliaire dans une guerre dont elle est le théâtre ?... Tous ces faits ne portent pas l Empereur à douter de la loyauté du roi. — Il est nécessaire qu'il recompose son contingent avec ses meilleures troupes... Il faut enfin que dans toute sa conduite ses intentions se montrent si bien, que l'Europe ne puisse concevoir aucun doute ni l'ennemi aucune espérance.

Evidemment, Maret, à cette date, ne doutait plus guère que, malgré sa loyauté naturelle et ses appréhensions légitimes, le roi

Digitized by Google

de Prusse ne fût entraîné par le torrent. Cette prévision ne tarda pas à se réaliser. Le 17 février, M. de Hardenberg mit en avant, comme une inspiration subite et toute personnelle du monarque, la négociation d'une trève, dont les conditions seraient la retraite immédiate des Français derrière l'Elbe, celle des Russes derrière la Vistule, la remise des forteresses de l'Oder, de Pillau, de Danzig, aux troupes prussiennes. Comme on l'a dit avec raison, cette note était un adieu formel adressé à Napoléon, et le cabinet prussien, en faisant une pareille proposition à l'approche d'une nouvelle campagne, n'avait voulu que se ménager un prétexte officiel de rupture.

Quand cette proposition parvint, dit à ce sujet Maret dans ses notes, l'Empereur savait que les agents prussiens se succédaient au quartier général de l'ennemi, et que des agents russes négociaient ouvertement à Breslau. La lettre de Saint-Marsan était arrivée le 21 février à Paris. Il fallait bien quelques jours de délibération sur le fond et la forme de la réponse ; il fallait aussi du temps pour que cette réponse parvînt à Breslau. Etait-il matériellement possible qu'elle y arrivât avant la signature du traité d'alliance entre la Prusse et la Russie? Entre l'ouverture faite par le baron de Hardenberg et la signature de ce traité, il ne s'écoula que *dix jours*... Le cabinet prussien avait adopté cette marche pour amuser la France, rassurer le roi, qui tremblait encore à Breslau comme il avait tremblé à Postdam, en l'occupant de la possibilité d'une trève sur laquelle ce prince faisait en même temps sonder Alexandre comme sur une idée venant absolument de lui... Pendant ce temps, on laissait avancer les Russes, et l'on gagnait le moment où, le danger devenant plus grand de ce côté, l'alliance avec la Russie pouvait être présentée au roi comme son dernier refuge.

Cette interprétation des faits est confirmée par les témoins les plus impartiaux. Tous attestent que le roi ne voulait pas, à cette date, aller au-delà de l'attitude de médiation armée, bien que l'Autriche, comme on le verra plus bas, lui eût déjà fait parvenir secrètement le conseil de ne pas réprimer plus longtemps le « noble élan » de son peuple. « Il ne consentit à signer le traité d'alliance offensive et défensive avec la Russie qu'au dernier moment, et sous le coup de la menace de l'établissement d'un gouvernement provisoire dans son royaume. » (R. Wilson.) Une heure avant la signature, il résistait encore, se souvenant d'Iéna et de Tilsitt, et ce ne furent même pas ses ministres qui l'entraînèrent, ce fut Scharnhorst, celui des officiers prussiens qui poussait le plus énergiquement à cette guerre dont il devait être une des premières victimes. Cette solution révolutionnaire avait été une surprise non-seulement

Digitized by Google

pour le roi, mais pour son cabinet. S'il en était autrement, on ne s'expliquerait guère comment l'ambassadeur de Prusse à Paris aurait pu, le 2 mars, c'est-à-dire deux jours après la signature de ce traité, réitérer des demandes pécuniaires dans une note où il était question « du constant désir du roi de continuer à remplir ses engagements envers son auguste allié. »

Ce changement radical ne fut notifié à notre ambassadeur que le 16 ; jusque-là, il avait cru plus fermement à la fidélité de la Prusse qu'on n'y croyait à Paris. La nouvelle de la déclaration de guerre se croisa avec celle d'une concession tardivement obtenue, à tout hasard, par le duc de Bassano. L'Empereur consentait à ce que la Prusse se retirât de l'alliance française, sous la condition qu'elle maintiendrait la neutralité de la Silésie. Quelques historiens ont pensé que cette concession faite deux mois plus tôt, aurait pu empêcher ou ajourner la conclusions du traité de Kalish. Nous croyons que l'armée prussienne, absolument dominée par les ennemis irréconciables de la France, n'en aurait été que plus promptement formée, et maîtresse de la situation. La présence de Napoléon sur l'Oder aurait pu, seule, changer le cours des événements.

Le gouvernement prussien allégua, comme motifs de rupture, l'abus des réquisitions pendant la dernière campagne, les obstacles apportés au recrutement par les autorités françaises, les réponses dilatoires opposées à ses réclamations pécuniaires, le *silence méprisant* qui avait accueilli l'idée d'une trève, etc. Nous avons cité plus haut une réplique péremptoire de Maret à cette dernière imputation. Aux termes du traité de l'année précédente, le recrutement prussien ne devait s'opérer que de concert, et *dans l'intérêt de l'alliance.* Pouvait-on reprocher sérieusement à la France de ne pas s'être départie de cette stipulation, et d'avoir refusé son concours pécuniaire aux armements prussiens, en janvier 1813 ? Cette énumération de griefs était une pure affaire d'amour-propre de la part du cabinet prussien ; il avait eu la main forcée et prétendait le dissimuler. Maret était plus près de la vérité dans sa dernière note. « La Prusse, disait-il, a sollicité et conclu une alliance avec la France en 1812, parce que les armées françaises étaient plus rapprochées des Etats prussiens que les armées russes. Elle déclare en 1813 qu'elle viole ces traités, parce que les armées russes sont plus rapprochées de ses Etats que les armées françaises[1]. »

En résumé, ce gouvernement qui avait conclu le traité de 1812 parce que, suivant l'expression d'un de ses agents, il fallait en pas-

[1] Note du 1er avril. Cette note fut publiée dans le *Moniteur* du 5 octobre 1813, avec la dernière note prussienne et des observations dictées par Napoléon.

Digitized by Google

ser par là ou par la fenêtre, se retrouvait dans la même alternative en sens inverse, quand il s'allia l'année suivante à la Russie. De toutes les défections, celle-là était la plus aisée à prévoir, et aussi la plus excusable.

II

Nous devons nous borner ici à une analyse sommaire des péripéties tortueuses de la politique autrichienne, que nous avons longuement exposées dans un autre ouvrage [1].

Malgré les avantages stipulés en faveur de l'Autriche dans le traité d'alliance du 14 mars 1812, la plupart des membres de la haute société viennoise s'indignaient de voir les armes autrichiennes employées à augmenter la puissance d'un vainqueur odieux, à rétablir la Pologne ! « Que deviendrions-nous, disaient-ils, si la Russie était abattue ? » « Pendant la première partie de la campagne, nous disait jadis un témoin oculaire, la consternation se peignait sur bien des visages, chaque fois que l'annonce d'un nouveau progrès de Napoléon venait confirmer la persévérance de sa fortune. » Le chef du cabinet autrichien paraissait lutter contre ces mauvaises dispositions, de manière à pouvoir se faire au besoin auprès de nous un mérite de cette résistance, plus ostensible que réelle.

Napoléon avait trop compté sur les sentiments personnels de l'empereur d'Autriche pour sa fille. Ainsi que beaucoup de souverains réputés absolus, ce prince s'occupait, en réalité, assez peu des affaires de l'Etat. Des distractions dont la nature avait varié avec l'âge, remplissaient presque exclusivement ses journées. A l'époque dont il s'agit ici, la passion des fleurs et celle de la pêche à la ligne, lui permettaient à peine de donner même « une heure par jour aux soins de son Empire », comme l'Orosmane de Voltaire. M. de Metternich exerçait une influence toute-puissante et sans contrôle sur la politique extérieure.

Si nous voulions faire remonter très-haut les infidélités secrètes de cet homme d'État à l'alliance qu'il avait signée, les indices ne nous manqueraient pas. On a vu précédemment que dès le mois de juillet l'empereur Alexandre, dans sa correspondance confidentielle avec Tchitchagof, semblait fort rassuré sur les véritables

1 *Histoire de France sous Napoléon*, par M. Bignon, t. XII, p. 300-333, 369-466. Les quatre derniers volumes de cet ouvrage ont été rédigés par nous, sur les matériaux laissés par l'auteur.

Digitized by Google

dispositions de l'Autriche. Les lettres clandestinement déchiffrées de l'agent prussien à Stockholm nous mettent sur la trace d'un commencement d'intelligences entre Berlin et Vienne, contemporain du séjour de Napoléon à Moscou! Dès le 14 septembre, on avait demandé l'avis du cabinet autrichien sur le parti que la Prusse aurait à prendre, si les armées françaises éprouvaient des revers. Après trois semaines de silence, il fut répondu « que les cabinets de Berlin et de Vienne n'étant pas dans des positions identiques, chacun devait suivre la ligne de ses intérêts. » Malgré son ambiguïté apparente, cette réponse semblait autoriser, dans tous les cas, la confiance du cabinet prussien dans l'Autriche.

On a vu ci-dessus l'influence fatale qu'avaient exercée sur les événements de 1812 les tergiversations et les contremarches de Schwarenberg : elles avaient justifié et même dépassé les espérances des Russes. Quand l'Autriche, au mois d'août suivant, se joignit à nos ennemis, le prince de Schwarzenberg dut au souvenir de ce que les diplomates de la coalition nommaient sa *belle campagne politique de Pologne*, le commandement en chef des armées alliées.

Depuis l'ouverture des hostilités, le premier ministre autrichien, dont les distractions n'étaient pas de la même nature que celles de son maître, avait été en butte à des insinuations, à des séductions de plus d'un genre. L'ambassadeur français Otto, dont les habitudes austères contrastaient trop peut-être avec celles du sémillant ministre, tout en croyant encore à sa parfaite sincérité, ne pouvait s'empêcher de remarquer qu'il avait bien des liaisons d'amitié et autres dans la coterie la plus hostile à la France ; qu'il était notamment fort assidu aux fêtes anglo-russes du palais Razumowski. A toute heure, Metternich respirait un air hostile à la France...

Aussitôt que la nouvelle de l'évacuation de Moscou fut parvenue à Vienne, il ne dissimula plus combien cette guerre lui était désagrable. Au moment le plus critique de la retraite, il crut pouvoir donner à son mécontentement un caractère plus explicite, presque menaçant. Dans ses conversations avec notre ambassadeur, il semblait presque se faire un mérite de ne pas déclarer de suite la guerre à la France. Il est vrai que les protestations les plus vives de fidélité succédèrent tout à coup à ce langage équivoque, dès qu'on apprit que Napoléon avait échappé au désastre, qu'il avait traversé sans accident l'Allemagne et devait être de retour à Paris. Toutefois, il resta évident que le cabinet autrichien conservait la pensée de se prévaloir des derniers événements, tout au moins pour abandonner le rôle d'humble satellite de la France. « Dites-nous franchement ce que vous voulez faire, disait Metternich à Otto ; mettez-nous à

Digitized by Google

même d'agir avec vous comme un bon allié, envers les autres comme une puissance indépendante » (3 janvier).

Dans cet état de choses, il envoya à Paris l'un des signataires du traité de paix de 1809, le comte de Bubna, qui comptait parmi les rares et sincères partisans de l'alliance française. M. de Bubna avait la mission délicate de faire agréer l'entremise autrichienne pour la paix, et de négocier une alliance intime sur des bases nouvelles, si l'on y était disposé à Paris. « Jusqu'ici, disait Metternich à notre ambassadeur, la guerre n'est pas *autrichienne*. Si elle le devient jamais, ce n'est pas avec trente mille hommes, c'est avec toutes les forces de la monarchie que nous attaquerons les Russes. » Suivant un illustre historien français, « cette transition habile sauvait à la fois la sûreté de l'Autriche, la dignité de son souverain *et la pudeur de son ministre.* » Cette *pudeur* allait subir, sans sourciller, de rudes épreuves.

M. de Bubna trouva l'Empereur Napoléon sous l'impression encore toute récente de la conduite équivoque du commandant du corps auxiliaire, et du langage au moins singulier qu'avait tenu M. de Metternich lui-même, pendant les dernières péripéties de la retraite et le passage de Napoléon à travers l'Allemagne. De tels antécédents n'étaient pas de nature à lui inspirer une grande confiance dans l'entremise autrichienne, et surtout un grand désir de lui concéder immédiatement des avantages considérables.

Cependant la démarche dont le comte de Bubna était l'organe demandait une réponse immédiate. En conséquence, Napoléon convoqua aux Tuileries, le 3 janvier, un conseil des affaires étrangères auquel furent appelés Talleyrand, Cambacérès, Maret, Caulaincourt, Champagny, et les deux directeurs des relations extérieures, la Besnardière et d'Hauterive. Les questions sur lesquelles ils avaient à émettre leur opinion étaient les suivantes : convenait-il d'attendre des propositions de paix ou d'en faire? Et, dans cette dernière hypothèse, fallait-il essayer d'une négociation directe avec la Russie, ou bien accepter l'entremise qu'offrait l'Autriche? Talleyrand, Caulaincourt, Cambacérès opinèrent pour le premier parti, Maret et les autres pour le second, qui réunit ainsi quatre suffrages sur sept. De l'aveu de M. Thiers, le duc de Bassano fit valoir avec beaucoup de force et de raison l'impossibilité de traiter présentement avec la Russie, à laquelle les événements de 1812 avaient inspiré une présomption excessive. Il affecta au contraire de montrer une entière confiance dans le cabinet de Vienne. Ce n'était pas que cette confiance fût aussi absolue qu'il le disait et qu'on l'a prétendu depuis. Mais il n'en était pas moins dans le vrai, quand il soutenait qu'on ne pouvait arriver à la paix que par l'Autriche.

Digitized by Google

Bien que cette opinion eût réuni la majorité dans le conseil, l'Empereur répugnait profondément à l'adopter. Ce fut seulement quatre jours après que, cédant aux instances réitérées de Maret, il consentit à écrire à son beau-père « qu'il ne s'opposait pas aux démarches pacifiques proposées. » Mais ce consentement était accompagné de restrictions qui le rendaient illusoire. Les conditions d'arrangement dont Napoléon refusait de se départir n'auraient pu être acceptées immédiatement que dans le cas où l'Autriche, séduite par l'appât d'un grand avantage personnel, les aurait imposées en menaçant la Russie de concourir énergiquement cette fois, et sans arrière-pensée, à la revanche que préparait Napoléon. Mais celui-ci, s'irritant à l'idée de rémunérer un commencement de défection, éludait les ouvertures intimes qu'on attendait à Vienne; il se flattait que l'Autriche serait retenue dans son alliance, ou, au pis aller, dans la neutralité, d'un côté par les sentiments personnels de l'empereur François pour sa fille, de l'autre par la connaissance exacte des préparatifs et des ressources de la France. Tel est le système développé dans la fameuse lettre de Napoléon à l'empereur d'Autriche, du 7 janvier 1813 [1].

Le duc de Bassano adressa en même temps au premier ministre de l'Autriche une longue dépêche confidentielle qui était le commentaire de la lettre impériale. Napoléon, écrivant à son beau-père, avait dû s'abstenir de toutre récrimination; Maret, vis-à-vis de Metternich, n'était pas tenu aux mêmes ménagements, surtout étant censé écrire sans autorisation de l'Empereur. Suivant le ministre français, les ressources de la France étaient telles, que la défection de ses alliés ne serait un péril et un malheur que pour eux...

Ils peuvent tenir pour certain que, si la grande armée s'était noyée jusqu'au dernier homme en repassant le Niémen, nous n'en serions pas

1 Cette lettre publiée pour la première fois dans la continuation de l'œuvre de Bignon, et reproduite par M. Thiers, a été éliminée par les éditeurs de la *Correspondance*. Les principaux motifs qu'ils allèguent pour justifier cette singulière exclusion sont : 1° qu'elle ne se retrouve pas dans les archives autrichiennes; 2° que la minute de cette pièce, qui existe aux Archives des affaires étrangères, porte de nombreuses corrections de la main du duc de Bassano. Ces considérations ne nous paraissent pas suffisantes pour infirmer l'authenticité d'un tel document, surtout en présence d'une lettre de l'empereur d'Autriche, du 23 janvier, qui répond, article par article, à celle de Napoléon. La disparition de l'original peut s'expliquer de bien des manières : ne pourrait-il pas, par exemple, avoir été communiqué à l'une des puissances avec lesquelles l'Autriche entretenait déjà des rapports qui, par suite de cette déception éprouvée du côté de la France, prirent aussitôt un caractère plus prononcé d'intimité? Quant à l'argument tiré des corrections de Maret, il prouve plutôt en faveur de l'authenticité. Il est évident que tous les termes d'une lettre semblable avaient été longuement débattus entre l'Empereur et son ministre

Digitized by Google

moins en mesure de rentrer en campagne au printemps avec la supériorité de nos armes... Vous avez dit à M. Otto que, *si l'Autriche changeait de parti, elle verrait en peu de temps plus de 50 millions d'hommes de son côté*, et toute l'Allemagne, toute l'Italie, se déclarer pour elle... Je ne chercherai point à établir la balance entre ce que peuvent l'un et l'autre Empire, mais je regrette que vous n'ayez pas encore accrédité à Paris un homme capable de bien voir... Si, contre nos espérances, l'hypothèse que vous avez cru pouvoir établir se réalisait, si l'Autriche se laissait aller aux intrigues qui s'ourdissent autour d'elle..., l'existence des deux maisons impériales deviendrait également un problème.

Ce langage, que le duc de Bassano ne tenait qu'à regret, était autorisé, disait-il, non-seulement par des conversations, mais par des faits susceptibles de jeter quelque doute sur les dispositions de l'Autriche. Il en alléguait deux récents et d'une certaine importance; d'abord l'envoi en Suède d'un agent diplomatique notoirement hostile au système français, « dans un moment où l'on savait que la Suède manifestait des intentions hostiles à la France; » puis la formation dans le midi de l'Allemagne, et pour le compte de l'Autriche, d'approvisionnements beaucoup plus considérables qu'il n'eût été nécessaire pour trente, ou même pour soixante mille hommes.

Le duc de Bassano prescrivait en même temps à l'ambassadeur français de tenir un langage semblable : de faire particulièrement appel aux sentiments personnels du souverain de l'Autriche en faisant connaître confidentiellement « qu'un projet de règlement était en délibération au conseil d'Etat, pour le couronnement et le sacre du roi de Rome; que le sacre serait probablement fait par le pape, avec lequel on était en voie d'arrangement; qu'on s'occupait aussi de modifier les lois qui interdisaient la régence aux femmes[1]. » Pour effacer toute mauvaise impression, Maret aurait voulu « que l'empereur d'Autriche écrivît de sa main à sa fille que, nonobstant les caquetages des coteries, il l'autorisait à donner sa parole que rien ne saurait porter atteinte à l'amitié ni à l'alliance. » Cette lettre, bien entendu, ne fut jamais écrite.

On sait que l'Empereur Napoléon repoussait absolument, à cette époque, l'idée d'abandonner aucune parcelle des territoires réunis

[1] Ce projet de sacre, qui se liait dans la pensée de Napoléon à la signature du nouveau concordat, avait produit une assez bonne impression à Vienne. La défection de la Prusse le fit ajourner indéfiniment. « Il aurait été fort désagréable, écrivait Maret, que l'on se rendît à Notre-Dame le jour où l'armée aurait évacué une province.

Digitized by Google

à l'Empire constitutionnellement, c'est-à-dire par des sénatus-consultes. Or, parmi ces territoires figuraient ceux dont il était à prévoir que l'Angleterre et la Russie, se prévalant des événements de 1812, exigeraient absolument l'abandon, notamment Hambourg et le duché d'Oldenbourg. Cette détermination regrettable, dont Napoléon ne consentit à se départir que le 5 août 1813, laissait à Maret peu de confiance dans le succès de l'entremise autrichienne. Aussi écrivait-il à Otto : « L'Empereur ne s'oppose pas à la démarche que l'Autriche veut faire, persuadé que cette démarche est inutile; elle est résolue à agir et à porter son corps à soixante mille hommes. *C'est ce qui doit être bien entendu.* Il est prêt à conclure un traité de subsides, etc. »

Ces communications produisirent un mauvais effet à Vienne. On s'en aperçut par la réponse de l'empereur François. Il croyait entrevoir avec peine que Napoléon ne lui accordait pas toute la confiance nécessaire dans un pareil moment. Il lui savait néanmoins bon gré d'avoir accepté l'offre d'*entremise* ; mais, comme les démarches pour la paix devaient être appuyées par une attitude imposante de la puissance *intervenante*, il allait porter ses forces, non pas seulement à soixante mille hommes, mais à *cent mille*, pour lesquels il déclinait formellement toute proposition de subsides. (Lettre du 23 janvier.) Il appelait cela *aller au-delà des vœux* de son gendre.

Le comte de Metternich écrivait en même temps, d'un tout autre style, au duc de Bassano. Suivant son habitude, il mêlait à des considérations assez sages, des assertions sciemment inexactes qui en compromettaient l'effet. Son langage reflétait bien la situation d'un esprit timide et cauteleux, flottant entre la crainte de manquer une occasion unique de relever la fortune de son pays et aussi la sienne propre, et l'appréhension de se précipiter dans une nouvelle aventure, plus fâcheuse encore que les précédentes. Ainsi il pouvait bien encore, à cette date, être de bonne foi, quand il priait le duc de Bassano « de représenter à Napoléon combien il devait se sentir intéressé à venir, *par des moyens moraux*, au secours des souverains ses alliés, pour ne point les exposer à ne pouvoir réprimer à la longue un esprit d'opposition dont le débordement complcterait les malheurs de l'Europe. » C'était encore l'appréhension d'une nouvelle guerre avec la France qui dominait chez Metternich, quand il écrivait au chevalier de Floret, chargé d'affaires d'Autriche à Paris[1] :

[1] Floret, l'un des plus anciens agents diplomatiques de l'Autriche, était un honnête homme, très-attaché au système français. Nous l'avons vu fort mêlé aux premiers pourparlers du mariage. (Voir *cinquième partie.*) Cette lettre devait être communiquée au duc de Bassano.

Digitized by Google

Dites à M. de Bassano que je regarde cette correspondance (celle du mois de décembre et les explications échangées à ce sujet), comme une de ces légères querelles qui s'élèvent dans les meilleurs ménages, et qui, bien loin d'affaiblir la bonne harmonie, servent à la fortifier... Nous apprécions les forces véritables de la France... S'il ne s'agissait que d'un calcul de moyens matériels, nous jugerions autrement les futurs contingents, mais nous devons considérer la position morale des princes et des peuples... La position présente est l'événement le plus gigantesque de l'histoire moderne. Jusque-là, toutes les entreprises de l'Empereur Napoléon avaient été couronnées de succès. *C'est sur cette échelle qu'il faut évaluer l'effet qu'a dû produire sur tous les peuples la désastreuse fin de la dernière campagne...* De l'aveu de la France, la Russie n'est pas à conquérir. Une deuxième, une troisième campagne n'offrent plus aux puissances intermédiaires que des chances de destruction pour elles-mêmes. Il faut être à Berlin ou à Vienne pour juger de l'effervescence qui règne entre la Vistule et le Rhin, et qui gagne chaque jour en intensité..... Que M. le duc de Bassano se place hors de Paris... (18 février.)

Malheureusement, l'effet qu'auraient pu produire ces conseils, que M. Thiers qualifie d'admirables, était compromis d'avance par les preuves de la duplicité autrichienne, qui, dès le mois de janvier, affluaient au ministère des relations extérieures. Ainsi, le comte de Metternich, ne pouvant concilier avec ces belles paroles les étranges propos qu'il avait tenus à l'ambassadeur avant que le retour de Napoléon à Paris fût connu, prenait le parti de nier absolument ces propos, que certainement le comte Otto n'avait pas inventés. Il chargeait M. Floret de démentir le fait, pourtant très-réel, d'approvisionnements extraordinaires commencés dès le mois de novembre dans la haute Autriche pour le compte de l'Etat. Enfin, au moment même où il s'efforcait, par sa lettre du 23 janvier, de rassurer le duc de Bassano, celui-ci venait d'acquérir, par un rapport du nouveau ministre français à Varsovie (Bignon) la certitude alarmante que le commandant du corps auxiliaire continuait, sans désemparer, sa « campagne politique. » Après avoir abandonné, sans combattre, une grande partie du territoire du duché, alléguant sans cesse le danger imaginaire d'être « débordé, tourné, coupé » (ces trois mots ne marchaient jamais l'un sans l'autre dans sa conversation), il s'apprêtait à abandonner de même Varsovie. Dès le 31 janvier, le duc de Bassano recevait l'assurance de cet abandon, visiblement concerté avec les Russes. Il répondait le même jour par une dépêche où se révèle sa constante sollicitude pour la cause polonaise.

Le *post-scriptum* de votre dépêche me cause de vives inquiétudes

Digitized by Google

L'évacuation de Varsovie serait un malheur dont e voi toutes les conséquences. Si elle devait avoir lieu, elle serait consommée avant que ma lettre vous parvînt, et les instructions que je serais dans le cas de vous donner pour cette hypothèse n'arriveraient pas à temps. Je vais pourtant vous indiquer, en peu de mots, la marche que vous auriez à suivre. Vous auriez à veiller à ce que le gouvernement et même le conseil de la Confédération se retirent, sans se disperser, dans le lieu qui aurait été probablement convenu avec S. A. le vice-roi, par l'organe duquel les intentions de Sa Majesté à cet égard doivent être connues. Vous suivriez le gouvernement avec toute votre légation, et vous redoubleriez d'efforts dans cette circonstance pénible, pour exciter la confiance dans un avenir prochain, et pour maintenir dans le devoir le plus grand nombre possible des hommes influents du pays. Vous vous ferez accompagner des membres du gouvernement de Lithuanie qui sont restés dans le territoire du duché. Ils se doivent à eux-mêmes de ne pas paraître déserter une cause qu'ils ne pourraient regarder comme perdue sans trahir leur propre caractère...

Maret entrait ensuite dans de grands détails sur les nouveaux secours pécuniaires qu'il venait d'obtenir de l'Empereur, tant pour le duché que pour les Lithuaniens réfugiés. Plusieurs autres dépêches, écrites dans les mois de février et de mars, attestent ses démarches actives et persévérantes pour surmonter les difficultés de diverse nature qui retardaient l'arrivée de ces secours si nécessaires. Une partie seulement parvint à destination, mais ce fut la faute des événements, et non celle du ministre « au cœur polonais. »

Maret, que ses détracteurs ont représenté comme si imprévoyant, si crédule, ne s'était pas laissé prendre aux phrases sentimentales des Autrichiens. En dictant, le 31 janvier, la dépêche que nous venons de citer, il se doutait bien que Bignon ne la recevrait pas à Varsovie, et il avait raison, car ce jour-là même le commandant du corps auxiliaire prévenait le ministre de France qu'il était forcé de poursuivre sa retraite de peur d'être de nouveau débordé, etc. Ce mouvement livrait Varsovie aux Russes, mais on avait promis de faire encore davantage pour eux, et on leur tint parole ! En supposant l'abandon inévitable (et il ne l'était pas), l'intérêt français et polonais eût exigé que le corps autrichien, formant la droite de l'armée française, se retirât au moins sur Kalisch pour former une barrière entre les Russes et les Prussiens, et rester en communication avec le vice-roi. Mais tout était si bien concerté d'avance entre nos ennemis, que *dès le* 25 *janvier*, c'est-à-dire à une époque où les Autrichiens n'avaient pas encore quitté Varsovie, Metternich expédiait au comte de Bubna l'ordre de faire connaître au duc de Bassano « *que le corps autrichien avait dû faire sa retraite vers la*

Digitized by Google

Gallicie, mais qu'il ne restait pas moins sous le commandement *immédiat* de S. M. l'Empereur des Français, qui pouvait lui faire adresser par son major général tels ordres qu'il jugerait convenables. » Au point de vue de la coalition déjà ébauchée, cette combinaison avait le triple avantage de découvrir la droite de l'armée française, ce qui l'obligeait à aller chercher un refuge derrière l'Oder ; de donner aux Russes l'accès du territoire prussien, ce qui allait mettre fin aux dernières irrésolutions du roi Frédéric-Guillaume ; enfin, de faciliter l'interposition des Russes entre les troupes françaises et le corps auxiliaire, de manière que celui-ci reçût toujours trop tard les ordres envoyés directement de Paris. Ainsi, tandis que le duc de Bassano, en réponse à la notification de la retraite autrichienne, écrivait par chaque courrier « que, s'il était vraiment impossible de conserver Varsovie, ce n'était pas sur Cracovie, mais sur Kalisch que la retraite devait se faire » (3, 10 février), Metternich montrait à notre ambassadeur des rapports évidemment concertés d'avance, dans lesquels le commandant du corps militaire soutenait que, menacé par des forces supérieures, il n'avait pu faire autrement que de se retirer sur Cracovie. Le ministre de France n'était pas plus dupe que les Polonais de ces hyperboles de Schwarzenberg. Il s'en était nettement expliqué avec lui, et il avait écrit dans le même sens au comte Otto et au duc de Bassano. Schwarzenberg lui-même leur avoua dans la suite à tous deux, qu'il aurait pu faire sa retraite sur Kalisch s'il avait reçu des ordres plus tôt. Il se laissa même entraîner à reconnaître qu'il avait dépendu de lui, dans les derniers jours de décembre, de prendre l'offensive contre les Russes avec de grandes chances de succès. « Mais *il avait mieux aimé*, disait-il, *conserver un corps qui pourrait être utile dans la campagne prochaine.* » Il y figura utilement, en effet, mais ce fut contre nous, sur les champs de bataille de Dresde et de Leipzig.

Nous avons cru devoir insister sur ces préludes de la défection autrichienne, parce qu'on y trouve jusqu'à un certain point l'excuse de l'attitude de Napoléon vis-à-vis de l'Autriche. On comprend aussi que le duc de Bassano, recueillant chaque jour dans sa correspondance diplomatique des indices plus certains de l'existence d'un concert intime entre la cour de Vienne et nos ennemis déclarés, se trouvait embarrassé pour soutenir son rôle de défenseur de l'entremise autrichienne. Le grave incident de la défection prussienne vint encore accroître cet embarras. Malgré la surprise et les regrets simulés de Metternich, il n'était dès lors que trop évident pour l'Empereur Napoléon, comme pour son premier ministre, que le cabinet de Vienne avait sciemment coopéré à cette défection par l'abandon vo-

Digitized by Google

lontaire de Varsovie et la fausse direction donnée à la retraite du corps auxiliaire, qui avaient permis le rapprochement de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse. Il y avait là l'indication certaine d'une connivence dont le chef du cabinet autrichien s'est d'ailleurs vanté depuis. Le comte de Metternich qui, pendant le mois de janvier 1813, assurait encore à notre ambassadeur qu'il ne cessait d'encourager la Prusse *à ne pas dévier de son système*, s'est chargé lui-même de révéler, en 1815, le vrai sens de ces encouragements. Dans une lettre adressée par lui au plénipotentiaire prussien à Vienne, lettre qui fait partie des documents officiels du congrès, on lit ce qui suit : « Le jour où Sa Majesté Impériale a pris sur elle de conseiller au roi de Prusse de ne pas arrêter le noble élan qui, *dès la fin de* 1812, l'avait porté à préparer des moyens pour seconder les efforts que la Russie voulait consacrer au soutien de l'indépendance en Europe, ce jour-là même, la détermination de Sa Majesté Impériale de ne pas séparer ses intérêts de ceux de la Prusse ne pouvait être douteuse. » Ainsi, entre la « fin de 1812 » et la signature du traité de Kalisch (fin de février), on avait fait adresser par l'Empereur d'Autriche au roi de Prusse le conseil direct et personnel de joindre ses armes à celles de la Russie. Il n'avait point fallu moins peut-être pour vaincre les dernières irrésolutions de ce prince [1].

Cette démarche a dû être faite postérieurement à la réception de la lettre de Napoléon du 7 janvier, qui exerça une influence considérable et fâcheuse sur les déterminations du cabinet de Vienne. C'est également à cette époque que se rapportent les ordres donnés au commandant du corps autrichien pour l'abandon de Varsovie et la retraite sur la Gallicie ,mouvements qui ne pouvaient être que le résultat d'un accord secret entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Pour s'assurer le concours immédiat de la Prusse, et, en attendant mieux, la connivence secrète de l'Autriche, l'empereur Alexandre avait dû admettre, comme condition première et *sine quâ non*, la dissolution du duché de Varsovie et le rétablissement des stipulations du dernier partage. Il avait donc dû abjurer formellement l'idée d'une restauration complète de l'ancien royaume de Pologne par la Russie, idée qui, selon toute apparence, n'avait jamais été pour lui qu'un moyen et non un but, mais qu'il s'efforçait encore

1 V. Schekil, *Congrès de Vienne*, I, 61. Metternich a prétendu que l'Autriche avait seulement conseillé au roi de Prusse une médiation armée, et que celui-ci, entraîné par son peuple, « versa de la médiation dans la guerre. » Cette explication reproduite par M. Thiers, est démentie par la lettre que nous citons ici, et par la conduite des Autrichiens dans l'hiver de 1813. Quand ils facilitaient par leur retraite les communications des Russes avec les Prussiens, le rapprochement des deux souverains, ont-ils pu croire que cette rencontre, dans un pareil moment, n'aboutirait qu'à une médiation armée ?

Digitized by Google

d'encourager, dans les premiers jours de janvier, par des promesses *personnelles* adressées à quelques Polonais. Ceci n'est nullement une conjecture. Une lettre autographe d'Alexandre en date du 12 janvier, écrite à l'un de ces hommes excusables, après tout, d'avoir voulu une Pologne à tout prix, avait été communiquée confidentiellement, avant l'évacuation de Varsovie, au prince Poniatowski, dont on essayait d'ébranler ainsi la fidélité; et, quelques semaines après, à Cracovie, le ministre de France avait eu connaissance de toutes ces manœuvres par une révélation anonyme, mais provenant de source autrichienne, ainsi qu'il en acquit plus tard l'entière certitude. Cette dénonciation d'une intrigue dans laquelle deux des ministres du duché se trouvaient impliqués, ne pouvait plus avoir d'autre but, à cette époque, que d'inspirer à Napoléon de la défiance à l'égard des Polonais [1].

Cet incident jette beaucoup de jour sur les préliminaires de la défection autrichienne. Il peut donner lieu à deux remarques importantes. On voit d'abord que le tzar, tout en prodiguant de belles promesses à ses correspondants secrets, leur recommandait instamment le silence. Suivant ses propres expressions, « malgré les excellentes dispositions que lui témoignaient déjà l'Autriche et la Prusse, une publicité intempestive donnée à ses intentions sur la Pologne aurait suffi pour jeter ces deux puissances dans les bras de la France. » (Lettre à Czartoryski, du 3/14 janvier.) Mais, d'un autre côté, le cabinet de Vienne, qui, dans un intérêt facile à comprendre, surveillait de très-près toutes les démarches du prince Adam, alors retiré en Gallicie, avait été promptement instruit de celle qu'il avait tentée auprès d'Alexandre. Peut-être même connut-il le projet de restauration polonaise soumis au tzar avant le tzar lui-même, car celui-ci ne répondit qu'à une deuxième lettre du prince Adam, renfermant une copie de la première. Celle-ci, expédiée dès le 6/18 décembre, n'était pas parvenue à sa destination. Il est bien à noter que l'époque où le contenu de cette première lettre interceptée aurait pu être connu à Vienne coïncide avec le revirement français que l'ambassadeur Otto constatait chez Metternich, et avec l'envoi

[1] On trouvera des détails circonstanciés sur cette intrigue russo-polonaise dans l'ouvrage de Bignon, XI, 403 et suiv., et surtout dans les *Souvenirs* de ce diplomate, publiés par la *Revue contemporaine* en 1861. Les principaux correspondants d'Alexandre étaient le prince Adam Czartoryski, mort récemment en France dans un âge fort avancé, et deux ministres du duché de Varsovie, Matuzrewicz et Mostowski. La conduite du prince, naguère ministre et ami particulier d'Alexandre, était d'autant plus excusable, qu'au début de la guerre il était resté neutre, libre de tout engagement avec la France. Les ministres du duché se trouvaient dans une position bien plus délicate; toutefois ils pouvaient comme Polonais, invoquer des circonstances atténuantes que le duc de Bassano fit valoir avec succès auprès de Napoléon. Il écrivit à Bignon que l'Empereur jugeait convenable d'ignorer toute cette affaire.

Digitized by Google

du comte de Bubna à Paris. Il faudrait alors attribuer ce revirement à l'incertitude du cabinet de Vienne sur les véritables dispositions d'Alexandre pour la Pologne, aussi bien qu'à la certitude que Napoléon avait pu regagner la France sain et sauf. Ce cabinet n'était pas encore rassuré, quand il faisait arrêter, à la frontière gallicienne, vers le 20 janvier, le courrier porteur de la réponse du tzar. Mais il l'était pleinement quelques jours plus tard, quand il faisait annoncer d'avance à Paris l'évacuation de Varsovie par le corps auxiliaire et sa retraite sur Cracovie. Il résulte de cet ensemble de faits, d'abord que les promesses faites aux Polonais n'étaient pas sincères ou cessèrent bientôt de l'être, puis que la stipulation d'un nouveau partage fut la première base des arrangements secrets entre les trois cours. Dès le mois de janvier, l'Autriche avait signalé comme *probable* la demande de la dissolution du duché de Varsovie de la part de la Russie. Plus tard, quand des exigences catégoriques succéderont aux insinuations, cette dissolution figurera en première ligne parmi les conditions *sine quâ non* signifiées à la France.

III

Maret prit une part considérable à la négociation du concordat signé à Fontainebleau le 25 janvier 1813 ; ce fut sous sa direction que les prélats français et italiens se concertèrent pour la rédaction des articles. On a fait bien des contes à propos de cet incident du règne de Napoléon. Sans doute il eût mieux fait, sous tous les rapports, de renoncer dès lors à son plan dangereux, et dans tous les cas prématuré, de suppression du pouvoir temporel, et de restituer au Pape ses Etats. Il est également certain que Pie VII n'avait pas, sans une hésitation douloureuse, apposé sa signature à une transaction qui impliquait une sorte de consentement ou de résignation au nouvel ordre de choses ; mais il ne fut ni maltraité, comme Châteaubriand n'a pas craint de l'écrire en 1815, ni *magnétisé* comme l'a prétendu depuis l'historien Artaud. Les stipulations du nouveau concordat avaient été débattues depuis le 19, jour de la première entrevue du pontife et de l'Empereur. Maret, au dernier moment, avaient obtenu deux concessions qui, faites un an plus tôt, auraient suffi pour amener une réconciliation durable : six mois de délai au lieu de trois pour l'institution canonique, et pour la résidence, Avignon au lieu de Paris. Maret s'empressa d'annoncer, séance tenante, à tous ses agents la signature de cet acte important. « Il n'en ré-

Digitized by Google

sulte, disait-il, aucun changement dans la situation actuelle des Etats romains. » Pour atténuer l'impression fâcheuse que cette déclaration ne pouvait manquer de produire sur les catholiques, il insistait sur les clauses qui amélioraient la situation de l'Eglise et celle du pape, sur le pardon accordé aux prélats qui avaient encouragé la résistance de Pie VII. « L'Empereur leur rendait à tous ses bonnes grâces, » et autorisait leur retour auprès du souverain pontife [1]. On sait qu'ils en profitèrent pour lui faire connaître toute l'étendue de nos désastres, et le rejeter dans le système des atermoiements, en lui persuadant que la nouvelle situation de l'Europe autorisait de plus grandes espérances...

Le duc de Bassano remplit encore à cette époque un rôle important dans la discussion d'une grande mesure financière : l'aliénation des biens des communes (loi du 20 mars 1813). Possédant seul l'entière confiance de Napoléon, il savait que ses ressources particulières étaient plus limitées, et la mesure en question plus indispensable, par conséquent, que ne le croyait le ministre des finances lui-même. Cette considération explique la divergence d'opinion qui se manifesta entre eux à cette occasion.

En 1793, le Comité de salut public avait recouru à un expédient analogue, et avec des formes autrement sommaires [2] ; mais un tel précédent ne saurait justifier ni même excuser Napoléon. Toutefois, il est juste de rappeler qu'avant cette époque de dangers et de mesures extraordinaires, il avait montré une sollicitude constante pour les intérêts des communes, qu'il les avait plutôt enrichies que dépouillées ; enfin, que le gouvernement très-peu révolutionnaire de la première Restauration, n'envisageant d'abord que les avantages financiers de cette mesure, en avait poursuivi l'exécution sans scrupule. Elle ne fut abrogée qu'en 1816 [3].

On a vu précédemment que le duc de Bassano était loin d'approuver la politique adoptée par l'Empereur à l'égard de la Suède. Jusqu'à la dernière heure, Maret s'efforça de tempérer l'irritation qu'entretenaient chez Napoléon les intempérances de langage du prince royal, de prévenir ou d'ajourner, par le langage le plus conciliant, une rupture qu'il considérait avec raison comme désastreuse. Nous trouvons un témoignage non équivoque de ces dispositions du ministre français dans la note qu'il remit, le 13 février 1813, au chargé d'affaires suédois d'Ohsson, en réponse à sa demande de passeports, motivée sur l'occupation persistante de la

[1] Duc de Bassano, Fontainebleau, 25 janvier.
[2] Lois des 11 juin et 24 août 1793.
[3] Consulter, sur cette affaire, Bignon, XII, 21 et suiv.; Thiers, XV, 278 et suiv.

Digitized by Google

Poméranie, et sur l'envoi en France d'un certain nombre d'officiers ou de soldats suédois appréhendés sur ce territoire. La position de Maret ne lui permettait ni de refuser les passeports, ni de blâmer ouvertement des mesures violentes qu'il avait secrètement déplorées. Mais il rappelait que l'occupation avait été presque immédiatement suivie, non pas seulement d'explications, mais d'ouvertures qui ne permettaient pas au gouvernement suédois de douter que la France ne conservât pour la Suède les sentiments qui avaient uni les deux nations depuis des siècles. Il est vrai que depuis, lors de la mission de Signeul, l'Empereur s'était cru obligé d'opposer à la demande de la Norwége, qu'il avait garantie au Danemark; l'indignation du silence.

Mais ni des haines particulières, ni des séductions momentanées ne peuvent détruire les rapports que la nature des choses a mis entre les deux nations .. La France repoussera donc de tous ses vœux une guerre qu'elle considérerait comme une guerre civile. Tels furent les sentiments de Sa Majesté l'Empereur lorsque le dernier roi de Suède se mit en hostilité contre lui. Quand ce prince eut amené lui-même, par les erreurs de sa politique, la catastrophe qui l'a frappé, Sa Majesté plaignit alors ses fautes et ses malheurs. Elle retardera donc, autant qu'il est en elle, l'éclat d'une rupture. Elle ne croira à la guerre que si la Suède la déclare; ou si, exécutant les projets qui sont représentés comme le but de ses armements, elle attaque à force ouverte les côtes de la Baltique, ou les possessions du roi de Danemark... Même alors, Sa Majesté ne fera la guerre que pour la défense de ses alliés, pour empêcher que la Suède ne leur nuise, et non pour nuire à la Suède.

Quant aux officiers et soldats suédois envoyés en France « par simple mesure de précaution, » le duc de Bassano en promettait la restitution. En fait, d'Ohsson resta encore plus d'un mois sans faire usage de ses passeports; il eut avec le ministre français plusieurs entretiens, dans lesquels celui-ci ne dissimula pas qu'il avait improuvé les mesures de rigueur en Poméranie, aussi bien que les propos impudents du dernier chargé d'affaires français à Stockholm, de Cabre, propos qui avaient donné lieu à son expulsion. Bien que Maret, depuis cette époqne, eût reçu deux fois l'ordre formel d' «instruire le peuple de ce qui s'était passé entre la France et la Suède,» et de rompre officiellement avec cette puissance, il obtint de nouveaux délais, et détermina même Napoléon, après la signature de l'armistice de Plesswitz (mai), à défendre au prince d'Eckmühl « de commettre aucun acte d'hostilité contre les Suédois, s'ils restaient dans la Poméranie et déclaraient vouloir rester tranquilles. » L'article relatif aux démêlés entre la France et la Suède ne parut au

Digitized by Google

Moniteur que le 20 juin Cette publication ne pouvait plus être différée, du moment où la France garantissait au Danemark, par un nouveau traité, la Norwége, promise à Bernadotte par nos ennemis. Cette répugnance persistante de Maret pour une rupture définitive avec la Suède fait honneur à sa perspicacité.

La correspondance du duc de Bassano avec ses agents dans les petites cours allemandes, pendant les premiers mois de 1813, est plutôt militaire que politique. Il leur recommandait constamment de montrer beaucoup de sécurité, de confiance dans l'avenir. Il pressait la formation et l'expédition des contingents, tout en parlant sans cesse des immenses armements de la France, de ses ressources inépuisables. Il signalait au ministre français à Naples, Durant de Mareuil, l'intrigue anglo-autrichienne, qui, dès cette époque, visait à ébranler la fidélité de Murat, l'attitude équivoque de l'un des aides de camp de ce souverain, le prince Cariati. Envoyé à Vienne sous prétexte d'acheter des chevaux, cet officier fréquentait les coteries les plus hostiles à la France. C'était le moment où le premier ministre autrichien, tout en réitérant ses protestations sentimentales, s'agitait pour échapper, *comme un serpent*, aux étreintes de l'alliance française [1], et s'efforçait d'entraîner toutes les puissances secondaires dans un système de médiation armée, afin d'imposer à Napoléon les arrangements concertés avec ses ennemis.

Dès la fin de janvier, Napoléon avait fait annoncer à Vienne le remplacement de l'ambassadeur Otto par le comte de Narbonne. Les motifs de ce changement sont nettement indiqués dans le *Portefeuille de 1813* [2]. On sait que cet ouvrage important, devenu fort rare aujourd'hui, a été inspiré et même dicté en grande partie par le duc de Bassano.

Plus la défiance du cabinet de France était éveillée, plus il mettait de soin à la cacher; et c'était par les protestations mêmes dont l'Autriche était prodigue, qu'il était facile de pressentir ses véritables sentiments... Ces protestations, successivement renouvelées à Vienne par le ministre dirigeant, avaient fini par produire sur l'ambassadeur de France un effet auquel il était peut-être naturel de s'attendre. Plus les démonstrations autrichiennes, dans la première époque du mois de décembre, avait décelé des sentiments hostiles, plus le cabinet avait mis d'art à abuser le comte Otto. Tout servait à pervertir sa prudence naturelle, jusqu'aux instructions de sa propre cour; il était journellement averti de ne montrer aucun

1. Nous empruntons cette comparaison fort juste à l'illustre écrivain français qui s'est constitué l'apologiste, le panégyriste de cette politique, dans les derniers volumes de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

2. *Portefeuille de 1813*, par Norvins, I, 154.

Digitized by Google

soupçon, et insensiblement il s'était laissé allé à revenir sur ceux qu'il avait conçus lui-même.... [1].

Ce changement n'était pas une disgrâce pour M. Otto, et le duc de Bassano avait eu l'attention de motiver son rappel de la façon la plus honorable. « Les connaissances spéciales de ce diplomate sur les affaires d'Angleterre et des États-Unis rendaient sa présence indispensable à Paris. » Quant au choix de son successeur, il faut en laisser toute la responsabilité à Napoléon, qui se l'est reproché plus tard comme une faute grave. Il avait pensé que Narbonne, ce vrai gentilhomme de l'ancienne cour de Versailles, plairait davantage à celle de Vienne que l'austère protestant Otto ; qu'il le surpasserait en influence, comme en pénétration. La correspondance de Maret prouve que de lui-même il n'aurait pas fait ce choix. Il trouvait l'ex-ministre de Louis XVI trop jeune pour cette mission, malgré ses cinquante-sept ans. Maret connaissait d'ancienne date les qualités brillantes du comte de Narbonne; elles lui inspiraient plus d'inquiétude que de confiance. Suivant lui, « Narbonne parlait trop, confondait la conversation avec la négociation, visait moins à convaincre son interlocuteur qu'à l'éblouir ou à le confondre; enfin, il s'attachait trop aux succès de société, lesquels s'obtiennent souvent au détriment des affaires. »

L'événement justifia ces appréciations. La défection de la Prusse était connue à Paris quand le comte de Narbonne partit pour se rendre à son poste. Il avait été autorisé, en conséquence, à offrir à l'Autriche, pour prix du concours d'une force auxiliaire portée à cent mille hommes, le recouvrement de la Silésie. Dès sa première conférence avec Metternich, Narbonne pressentit sans peine, sous les paroles mielleuses du ministre, un changement complet de système. Metternich mit tout d'abord en avant une idée absolument contraire aux insinuations de Narbonne, celle de donner plus de consistance à la Prusse. Un personnage politique de tout temps plus Anglais qu'Autrichien, le comte de Stadion, venait d'être placé à la tête d'une commission de finances, et Metternich parlait déjà de l'envoyer, comme négociateur pacifique, au quartier général russe; il représentait M. de Stadion comme tout à fait converti à l'alliance française ; il *répondait de lui*. Le spirituel ambassadeur doutait fort de cette conversion miraculeuse et de la sincérité du répondant. Aussi, quelques jours après, ayant reçu de Maret des détails circonstanciés sur l'extension d'armements que nécessitait la défection de la Prusse, il répondait : « Je crains bien que ce

[1] Narbonne à Maret, 24 mars.

Digitized by Google

ne soit pas le dernier développement de forces qui nous soit nécessaire... Tout tend à un dénoûment sur lequel il est impossible que j'influe. J'assiste à la fin d'une pièce dont les quatre premiers actes sont déjà joués. M. de Stadion, qui part pour le quartier général de l'empereur de Russie, n'y va-t-il pas pour le cinquième ? » (12 avril.)

Le comte de Narbonne devinait juste. Le prologue de cette pièce, dont le dénoûment eut lieu le 27 juin suivant à Reichenbach, remontait, comme on l'a vu, à l'époque du passage de la Bérésina. Depuis, l'œuvre de la défection autrichienne avait suivi méthodiquement son cours, par la concl sion d'un armistice avec les Russes au quartier général de Pultusk (décembre) et la retraite sur Varsovie du corps soi-disant auxiliaire ; par l'accord secret conclu en janvier entre le commandant de ce corps et l'agent russe d'Anstett, pour l'évacuation de Varsovie et la retraite sur Cracovie, c'est-à-dire dans la direction la plus préjudiciable aux intérêts militaires de la France et des Polonais ; par les encouragements secrets donnés en février à la Prusse. Elle se poursuivait par la convention que venait de signer secrètement, le 29 mars, le ministre russe Nesselrode et l'envoyé autrichien Lebzeltern, pour l'abandon définitif du territoire polonais par celle que Metternich lui-même venait de conclure le 8 avril avec l'envoyé saxon à Vienne, relativement au transport à travers le territoire autrichien des troupes polonaises entraînées dans cette retraite du corps auxiliaire, devant un ennemi moins fort que lui ; enfin, par les démarches secrètes du cabinet autrichien auprès du roi de Saxe et des autres princes allemands, pour les déterminer, en attendant mieux, à refuser leur concours à la France.

Mais tout en nous trahissant, l'Autriche s'attachait encore à garder vis-à-vis de nous les apparences, protestait en toute occasion de sa fidélité au traité de 1812, s'efforçait de présenter les infractions à cette alliance comme les résultats d'une nécessité absolue. Ce luxe de duplicité attestait son hésitation, ses craintes. Ainsi, tandis que le cabinet autrichien combinait secrètement avec les Russes les mesures nécessaires pour opérer en temps utile la dislocation du corps auxiliaire, et se mettait ainsi en mesure d'éluder

[1] Le texte de cette convention se trouve dans Bignon, XI, 443. L'Autriche tenait encore à sauver les apparences vis-à-vis de nous : il avait donc fallu régler d'avance les rôles des deux commandants, de manière à ce que cette retraite pût être présentée à Napoléon comme nécessaire. Un des articles de cette convention témoignait à la fois de la perfidie du cabinet autrichien et de ses terreurs. Cette transaction devait rester *à jamais secrète* entre les deux cours impériales, et ne pourrait être, de part et d'autre, communiquée qu'au roi de Prusse.

Digitized by Google

l'ordre de prendre l'offensive, il faisait partir pour Paris le prince de Schwarzenberg, chargé ostensiblement d'une mission à la fois politique et militaire. « Il fera connaître, disait Metternich, le *véritable état des choses* (?), et on manifestera aux yeux de l'Europe nos dispositions, en montrant le commandant du corps auxiliaire allant prendre les instructions de son chef. » Schwarzenberg, en se rendant à son nouveau poste, s'attarda dans les capitales de plusieurs princes de la Confédération du Rhin, dont il était chargé de sonder les dispositions. C'était, en réalité, la continuation de sa « campagne politique. » Son langage, dans ces différentes cours, n'était rien moins qu'amical pour la France, quand il se croyait sûr de la discrétion de ses interlocuteurs. Ce fut ainsi qu'à Munich il se laissa aller à dire confidentiellement que la France serait encore assez puissante *dans ses limites du Rhin*. Schwarzenberg oubliait que, le personnage auquel il s'adressait, bien qu'Autrichien d'origine et allié à la plus haute aristocratie viennoise, n'en était pas moins naturalisé Français et ministre de France en Bavière. Fidèle à ses devoirs, le comte de Mercy se hâta de rendre compte au duc de Bassano de cette conversation [1].

Schwarzenberg, qui n'avait pas vu Napoléon depuis le commencement de la guerre, n'arriva à Paris que l'avant-veille de son départ pour l'armée, et ne fut admis qu'une seule fois en sa présence. L'Empereur se montra, dans cette circonstance, beaucoup plus prudent qu'il ne le fut deux mois plus tard, dans sa dernière et célèbre conférence avec Metternich. Il mit l'ambassadeur fort à son aise en s'abstenant de toute récrimination sur les événements de la campagne et de l'hiver précédent, de toute explication sur les démarches déjà faites ou à faire pour la paix... Il affecta de ne voir en lui que le commandant des forces auxiliaires, et lui parla seulement du concours énergique qu'il attendait de l'Autriche son alliée dans la campagne prochaine, et de l'ordre de se reporter en avant, qu'il comptait prochainement expédier au général Frimont, commandant le corps auxiliaire en l'absence de Schwarzenberg. Celui-ci, ravi d'être quitte à si bon marché de cet entretien, répondit avec empressement « que son lieutenant obéirait aux ordres dès qu'il les recevrait. » Cette réponse, que Metternich et M. Thiers d'après lui, mettent sur le compte de la pusillanimité ou de la duplicité personnelle de l'ambassadeur, était parfaitement conforme à l'esprit, et sans doute à la lettre de ses instructions. Schwarzenberg n'avait quitté Vienne qu'au milieu de mars, c'est-à-dire à une époque où

[1] Consulter à ce sujet les curieux Mémoires de ce diplomate, récemment publiés par la *Revue*.

Digitized by Google

le chef du cabinet autrichien prenait déjà ses mesures pour que les ordres de Napoléon continuassent d'arriver trop tard. Pendant toute la durée de son voyage, il avait été bien certainement en correspondance continuelle avec Metternich, et ne pouvait ignorer, lors de son audience (14 avril) la signature de la conversation secrète du 29 mars. Il était donc parfaitement dans l'esprit de son rôle, quand il promettait que son lieutenant obéirait aux ordres, sachant fort bien que les précautions étaient prises pour qu'il fût matériellement impossible de les exécuter quand ils parviendraient. Mais Schwarzenberg est mort sans laisser de Mémoires, et l'on a trouvé commode de se disculper à ses dépens.

L'Empereur Napoléon et le duc de Bassano étaient parfaitement renseignés par le roi de Wurtemberg, par Narbonne, par le prince Poniatowski, par le ministre français Bignon, auquel Metternich ne pardonna jamais d'avoir trop bien vu dans son jeu, et de n'avoir pas désespéré de la Pologne, condamnée dès le mois de février 1813 dans les conseils secrets de l'Autriche [1]. Mais comme l'Empereur se refusait à subir, même à discuter, les conditions d'arrangement déjà concertées entre cette puissance et nos ennemis déclarés, il était de son intérêt de paraître trompé, de gagner du temps en ménageant les apparences. Dans cette situation, c'était pour lui un véritable succès d'avoir entraîné le commandant du corps auxiliaire à déclarer que ce corps était toujours à la disposition de la France. « Cette déclaration, disait l'Empereur à Maret, conserve aux yeux de l'Europe la couleur de l'alliance. » « Convaincu qu'il ne lui fallait qu'un succès pour fixer les irrésolutions de cette puissance et dénouer ses intrigues, il voulait retenir, au moins extérieurement, l'Autriche sur le terrain de l'alliance [2]. » C'était aussi dans cet esprit que le duc de Bassano, laissé en arrière jusqu'à la première victoire, s'efforçait de conduire la négociation à Paris avec l'ambassadeur autrichien, s'autorisait de ses déclarations formelles au sujet des « intentions pures et amicales » de l'empereur François, et s'efforçait de l'amener à reconnaître que les deux puissances restaient dans les termes de l'alliance, pour la paix, pour la guerre.

Quant à la guerre, le prince de Schwarzenberg ne pouvait décliner l'alliance, puisqu'en déclarant solennellement, etc., il venait de reconnaître qu'elle existait toujours..... Mais quand il s'agissait de savoir si, dans le cas où l'obstination des ennemis rendrait sans effet l'intervention

[1] Sous le gouvernement de Juillet, le baron Bignon fut plusieurs fois proposé pour le ministère des affaires étrangères et pour des ambassades importantes. Il fut écarté chaque fois, sur des observations parties de Vienne.

[2] *Portefeuille de* 1813, I, 178.

Digitized by Google

de l'Autriche pour la paix, celle-ci mettrait dans la balance un plus grand nombre de troupes, ainsi que ses armements lui en donnaient le moyen, le prince évitait de s'expliquer, et ne parlait des préparatifs de l'Autriche que comme de démonstrations destinées à appuyer son intervention pacifique... Dans toutes les conférences, le ministre revenait sur ces assurances désirées, sans se dissimuler qu'il ne les obtiendrait pas, et l'ambassadeur évitait de s'expliquer sur ces mêmes assurances, qu'il ne voulait pas refuser, mais qu'il avait ordre de ne pas donner..... Le duc de Bassano s'étudiait à engager l'Autriche dans le sens de l'alliance plus loin qu'elle ne voulait aller, et à éviter qu'elle prît, dans le sens prévu d'une médiation armée, une attitude que des événements prochains pouvaient prévenir. (*Portefeuille*, t. 1, p. 195, 199.)

Le comte de Narbonne compromit cette manœuvre par sa vivacité trop française. Irrité des actes et du langage équivoques de l'Autriche, il jugeait nécessaire de mettre sans délai, par une démarche positive, cette puissance dans la nécessité de s'expliquer nettement. En conséquence, et sans attendre de nouveaux ordres, il avait produit, dès le 7 avril, dans une note verbale exigeant une réponse immédiate et catégorique, la proposition dont Napoléon et ensuite Maret entretenaient Schwarzenberg à Paris d'une façon moins pressante : celle d'un concours énergique et immédiat, avec une force auxiliaire portée au moins à cent mille hommes, et, à titre de rémunération, la perspective de l'attribution de la Silésie dans les dépouilles de la Prusse. Cette démarche officielle força le chef du cabinet autrichien à parler plus clairement qu'il n'avait fait jusque-là. Toutefois, il essaya de ménager encore les apparences par une subtilité que M. Thiers trouve admirable. Il déclara, et fit déclarer à Paris par l'ambassadeur, que, conformément à l'opinion et au vœu exprimés par la France, l'empereur d'Autriche, si ses démarches pour la paix demeuraient infructueuses, entrerait dans la lutte comme partie principale. En conséquence, *on se prêtait* à prendre l'attitude de médiateur armé, et on proposait au duc de Bassano de suspendre, *d'un commun accord*, les stipulations du traité d'alliance de 1812, relatives aux secours limités, l'Empereur Napoléon ayant reconnu le premier que ces stipulations n'étaient pas applicables aux circonstances actuelles [1]. Cette déclaration était accompagnée de plaintes contre Bignon et des Polonais, qui faisaient, disait-on, des rapports inexacts à Paris et à Vienne, qui avaient prolongé une résistance inutile contre des ennemis trop supérieurs, et « s'obstinaient encore à rester dans une situation *qui ne présentait*

[1] Lettre de Metternich à Narbonne, du 12, et note verbale du prince de Schwarzenberg au duc de Bassano, du 22 avril.

Digitized by Google

aucun avantage sous le rapport militaire. » Elle n'en présentait que trop au gré des Autrichiens, et c'était justement ce qui les irritait si fort contre ce ministre trop clairvoyant, contre ces alliés trop fidèles. Il est certain que la présence de Poniatowski gênait cruellement le cabinet autrichien, en retardant l'exécution de ses engagements secrets. Metternich se croyait si sûr d'être débarrassé des Polonais avant l'arrivée de Schwarzenberg à Paris, qu'il avait négligé de lui donner des instructions pour le cas où l'Empereur Napoléon et le duc de Bassano auraient connaissance, par Bignon, du projet de dislocation du corps auxiliaire, avant que cette dislocation fût effectuée. Ce fut précisément ce qui arriva, et la dépêche suivante, adressée par Maret à Bignon le 17 avril, montre combien était grand alors l'embarras de l'ambassadeur autrichien en nous trouvant si bien instruits :

M. de Rumigny m'a remis hier vos dépêches des 4, 5 et 6 de ce mois[1]. Il avait rencontré sur la route de Mayence Sa Majesté qui a lu vos lettres. L'Empereur m'a ordonné de demander des explications sur leur contenu à M. le prince de Schwarzenberg, *qui n'a pu faire que des conjectures sur les dispositions que sa cour paraît avoir ordonnées.* J'écris à M. le comte de Narbonne, pour qu'il obtienne, s'il en est temps encore, que les choses restent dans l'état où elles étaient au commencement de ce mois. Sa Majesté étant à la tête de son armée, les hostilités ne peuvent tarder à recommencer, et le corps auxiliaire va se trouver incessamment dans le cas de marcher en avant. Cette circonstance lèvera toutes les incertitudes et décidera toutes les questions.

Pendant ce temps, Metternich n'était guère moins perplexe entre les instances de notre ambassadeur et celles des Russes. Le 17 avril, il promettait encore à Narbonne que les Autrichiens ne se retireraient que devant des forces évidemment supérieures ; il lui montrait des instructions dilatoires destinées, disait-il, à Lebzeltern, à Frimont, et que ceux-ci ne reçurent jamais. Deux jours plus tard, il reçut de l'ambassadeur une nouvelle communication plus embarrassante encore, celle d'une dépêche de Maret du 11 avril, annonçant le prochain départ de l'Empereur, la prochaine arrivée des ordres pour le corps auxiliaire. Ainsi acculé dans ses derniers retranchements, et se croyant sûr que le mouvement de retraite était enfin commencé de la veille, Metternich en fit l'aveu à Narbonne, avec un

[1] M. de Rumigny était alors l'un des secrétaires de l'ambassade de Varsovie. Bignon avait écrit en même temps au comte de Narbonne, pour l'engager à demander une prolongation provisoire d'armistice. Cette lettre fut portée par l'un des attachés de l'ambassade, le jeune Victor de Broglie, celui-là même que nous avons vu remplir une longue et honorable carrière, sous le nom de duc de Broglie.

Digitized by Google

embarras visible, s'excusant sur la prétendue supériorité du corps de Sacken. Il savait très-bien que ce corps était au contraire inférieur en nombre aux Autrichiens *seuls*, non compris le corps de Poniatowski, fort de 15,000 hommes. Ensuite poussé à bout par les réflexions de l'ambassadeur sur cette infraction flagrante à l'une des stipulations les plus essentielles du traité de 1812, Metternich s'écria : « Ne serait-il pas absurde que les Autrichiens se battissent pour les Polonais? — Les Polonais, dit Narbonne, sont des alliés qui se battront conjointement avec les Autrichiens pour conserver une position militaire. — Jamais on ne déterminera l'armée à se battre pour conserver Cracovie aux Polonais! — Certes, répliqua l'ambassadeur, si vous n'êtes pas sûr de votre armée, il est sûr que l'alliance de l'Autriche perd beaucoup de son prix[1]. »

Dans cette situation, le comte de Narbonne commit une nouvelle imprudence en s'empressant de transformer un succès de conversation en succès diplomatique. Reproduisant, dans sa note célèbre du 21 avril, les traits principaux de l'entretien de la veille, il mettait en demeure le chef du cabinet autrichien de contremander la retraite du corps auxiliaire autrichien. « Sans doute, disait Narbonne, Sa Majesté verra avec une extrême satisfaction que les vœux de l'Autriche pour la paix soient remplis, qu'elle réunisse tous ses moyens et ses efforts pour la procurer à l'Europe; mais il n'a jamais entendu ni pu entendre que ce vœu pour la paix annulât un traité existant. Ce traité stipule un corps auxiliaire : ce corps auxiliaire doit être aux ordres de Sa Majesté. *S'il n'obéit pas, que n'a-t-on pas le droit d'en inférer?* » Il était impossible de définir avec plus de précision et moins d'à-propos cette situation délicate.

« L'Autriche, se voyant devinée, jeta le masque et précipita ses

[1] Lettre de Narbonne à Maret, 20 avril. Depuis que Napoléon avait quitté Paris, les correspondances de Vienne, de Cracovie et de Dresde, étaient dirigées vers le quartier général, où l'Empereur en prenait connaissance, et dictait au duc de Vicence, son grand-écuyer, les réponses qui lui semblaient urgentes. Il en fut ainsi jusqu'à l'époque où Maret rejoignit l'Empereur. Les choses ne pouvaient se passer autrement, quand celui-ci, par sa position intermédiaire, avait la facilité de connaître, plusieurs jours avant son ministre, des nouvelles d'une haute importance. Dans cet arrangement tout naturel, il n'y avait rien qui ressemblât à une disgrâce. Toutefois il est certain que pendant cette courte séparation (du 15 avril au 17 mai), Maret reçut quelques reproches qui lui furent très-sensibles. L'Empereur trouvait qu'il n'avait pas été instruit assez vite des intrigues de l'Autriche avec la Saxe, et notamment de la convention signée le 8 avril à Vienne entre Metternich et le ministre saxon Watzdorf, pour le transport des soldats de Poniatowski sur le territoire autrichien. (Nap. à Maret, 26 avril.) Mais lui-même ne tarda pas à reconnaître que, marchant à la rencontre des nouvelles dans un moment où chaque heure apportait la sienne, il devait en avoir la première connaissance avant son ministre qui était à Paris, et par d'autres que lui. Consulter sur cet incident capital des négociations de 1813, la deuxième partie des *Souvenirs* du baron Bignon, la *Pologne en 1813* : (*Revue contemporaine*, 2e série, 1861.)

Digitized by Google

mesures. » Metternich ne répondit qu'au bout de cinq jours. Il avait voulu savoir le dernier état des choses à Cracovie, afin de pouvoir répondre encore d'une manière évasive, si en effet le mouvement de retraite avait été commencé. Mais la ténacité patriotique des Polonais avait arraché au commandant autrichien un dernier ajournement. D'autre part, les ordres directs annoncés par le duc de Bassano depuis le 11 pouvaient arriver d'un moment à l'autre..... Dans la note qu'il se décida enfin à remettre le 26, Metternich se référait aux explications que Schwarzenberg avait été autorisé à donner au duc de Bassano, relativement à la nouvelle attitude de l'Autriche, et reproduisait en substance ces explications, mais avec un changement de rédaction d'une haute importance, à propos de la grande question du moment, la stipulation des secours limités. Dans ses conférences avec le duc de Bassano, et dans la note verbale du 22 avril, Schwarzenberg proposait seulement de *suspendre d'un commun accord* ces stipulations ; dans celle du 26, Metternich faisait un pas de plus, en déclarant que ces stipulations *cessaient d'être applicables à la conjonction actuelle.* Entre ces deux rédactions la nuance est sensible : on avait d'abord paru considérer le consentement de la France comme nécessaire, au dernier moment on se décidait à s'en passer [1].

L'Empereur apprit cet incident sur le champ de bataille de Lützen, et désapprouva la conduite de son ambassadeur. « Elle a mis, disait-il, l'Autriche dans la nécessité de s'expliquer ; il eût mieux valu gagner du temps. Vaincus, l'empereur d'Autriche se serait tourné contre nous. Vainqueurs, comme nous le sommes, la chose eût été différente. » Il a toujours cru que, malgré ses intelligences avec nos ennemis, l'Autriche se serait déclarée pour nous après Lützen, si les démarches pressantes de notre ambassadeur ne l'avaient forcée de se compromettre vis-à-vis de nous, en l'entraînant à prendre immédiatement l'attitude qu'elle réservait pour l'hypothèse où nous aurions éprouvé un échec.

Les conférences de Maret avec Schwarzenberg, perdaient une partie de leur importance par suite de ce qui venait de se passer à Vienne. Malgré la résolution que les premières instances du comte de Narbonne (la note du 7 avril) avaient précipitée, Maret s'était efforcé de maintenir cette bonne intelligence apparente d'où l'on

1 Il est remarquable qu'à la même époque le général Frimont, commandant du corps auxiliaire, promettait encore à Poniatowski et à Bignon d'exécuter les ordres de Napoléon, quand il les recevrait. Quand ces ordres arrivèrent, le corps auxiliaire était rentré sur le territoire autrichien, et ce fut cette circonstance, et non le changement d'attitude de l'Autriche, que Frimont allégua pour se dispenser d'obéir. Il est vrai que, dans cet intervalle, la bataille de Lützen avait eu lieu !

Digitized by Google

revient facilement à une bonne intelligence réelle. » Mais l'avant-dernière conférence qu'il eut avec l'ambassadeur fut signalée par un incident significatif. Pour en comprendre la portée, il faut bien remarquer que cette conférence avait lieu le 21 avril, c'est-à-dire le jour même où Narbonne faisait à Vienne cette nouvelle démarche, plus vive encore que la première, démarche que le ministre n'avait pas ordonnée et ne prévoyait nullement.

Il importait, dit Maret dans ses notes, de sortir du vague des conjectures sur les intentions réelles de l'Autriche. Le devoir du ministre était de chercher à se former à cet égard une opinion précise avec laquelle il pût aborder Napoléon... Il chercha donc à pénétrer au fond de la pensée de l'ambassadeur. Ayant négocié ensemble l'alliance de famille et l'alliance politique, ils pouvaient regarder comme leur ouvrage les liens qui unissaient les deux cours. Ils étaient dans une position naturelle pour des épanchements confidentiels... — Lorsque le duc de Bassano, paraissant abonder dans le sens du prince de Schwarzenberg, tira de la situation de famille des deux souverains la conséquence que l'empereur d'Autriche n'avait pas en effet la liberté d'adopter un autre système que celui dont son cabinet couvrait ses démarches, une émotion soudaine saisit l'ambassadeur, et ces mots mal articulés s'échappèrent involontairement de ses lèvres : *Ah! le mariage, la politique l'a fait, mais elle pourrait le défaire!* Le ministre ne parut pas les avoir entendus, et, continuant la conversation dans le même esprit de conciliation qu'auparavant, il réussit à les faire oublier à son interlocuteur lui-même (?)... La conférence se termina par des assurances réciproques. Le compte rendu que le duc de Bassano rendit à l'Empereur fut sincère, en ce qu'il ne dissimula pas l'impression qu'il avait reçue ; mais il passa sous silence les paroles significatives dont le ressentiment, s'il n'eût pas mis obstacle aux négociations (avec l'Autriche), y aurait porté une aigreur propre à en rendre la marche difficile et à en compromettre le résultat. « Il fallait, écrivait le ministre, se hâter de se mettre en mesure de traiter ; profiter du moment où l'Autriche pouvait hésiter encore, etc. »

A l'occasion de cet incident, M. Thiers reconnaît « qu'il pouvait être habile de paraître n'avoir pas compris, afin d'éviter un éclat ; » mais il accuse le duc de Bassano d'avoir, avec les plus honnêtes intentions du monde, contribué à la perte de Napoléon en ne lui révélant pas aussitôt les paroles échappées au prince ambassadeur. Ce reproche n'est pas sérieux. Malgré la duplicité évidente du cabinet autrichien, Maret comptant trop, si l'on veut, sur l'effet de nos nouveaux triomphes et sur l'affection paternelle de l'empereur François, persistait à croire qu'on ne pouvait arriver que par l'Autriche à une paix *française*, la seule que voudrait accepter Napoléon.

Il n'était pas dans la nature de celui-ci de se laisser intimider ni

Digitized by Google

humilier. Rien ne pouvait plus l'éloigner de faire des concessions à l'Autriche, de traiter sérieusement par son intermédiaire, que les indices d'un concert préalable et secret entre cette puissance et nos ennemis déclarés pour dicter des conditions à la France. Il n'en fallait pas plus pour faire incliner Napoléon vers l'idée de risquer, à la suite d'un premier succès, une tentative d'arrangement direct et séparé avec la Russie. Cette idée était soutenue par le duc de Vicence, qui croyait pouvoir ressaisir facilement son ancienne influence sur Alexandre. Elle avait été aussi, on s'en souvient, chaleureusement appuyée par Talleyrand, mais pour un motif contraire. Il prévoyait qu'une semblable ouverture n'aurait d'autre résultat que d'assurer l'accession de l'Autriche à la coalition, en donnant à la Russie un moyen de peser, par la terreur, sur les déterminations finales de cette puissance. Maret était du même avis que Talleyrand sur cette conséquence probable d'une démarche auprès de la Russie ; c'était pour cela qu'il la redoutait si fort. L'événement n'a que trop bien justifié les craintes du ministre fidèle et les espérances de l'autre.

Mais c'était bien en vain que le duc de Bassano s'était tu sur les propos de l'ambassadeur, et ce silence n'a pas eu les suites que lui attribue bénévolement M. Thiers. Dans ce moment même, les témoignages les moins équivoques de la liaison souterraine du cabinet autrichien avec nos ennemis, affluaient au quartier général français. C'était d'abord la révélation de la convention signée avec la Saxe pour le *désarmement* et le transport des Polonais ; puis la déclaration de changement d'attitude, bien autrement tranchante à Vienne qu'à Paris ; l'aveu arraché par Narbonne à Metternich, à travers une foule de phrases aimables, que l'Autriche, en raison de sa position nouvelle et impartiale de médiatrice armée, se joindrait à nos ennemis *si nous n'étions pas raisonnables* [1] ; enfin, les preuves irréfragables de la suite des intrigues saxonnes. Plusieurs jours avant de signifier son changement d'attitude, le cabinet autrichien avait négocié secrètement celui du roi de Saxe, et même la cession éventuelle du duché de Varsovie par ce souverain, et sa retraite sur le territoire autrichien à l'approche des alliés, de préférence au territoire français. Les conséquences militaires de ces démarches étaient entièrement au profit de la coalition, puisqu'elles nous faisaient fermer les portes des forteresses saxonnes, celles notamment de Torgau, place de première importance pour la défense de l'Elbe. De telles manœuvres, au moment où la campagne s'ouvrait, n'étaient pas même conformes au devoir d'un médiateur impartial. Le comte de Metternich le sentait si bien, que, comptant sur la discré-

[1] V. Thiers, XV, 422.

Digitized by Google

tion du cabinet saxon, il se défendait d'avoir provoqué la retraite du roi sur le territoire autrichien. « Il nous est arrivé comme la foudre, » disait-il à notre ambassadeur. « Comme la foudre, soit, répondit celui-ci, mais je vous crois aussi habile que Franklin à la diriger. » Peu de jours après, la bataille de Lützen rompait cette intrigue ; les conseillers saxons les plus compromis fuyaient sur la trace des coalisés vaincus, et le roi, rendu à lui-même, se hâtait de retourner dans ses Etats, sur l'invitation *pressante* de Napoléon. La conduite ultérieure de ce souverain, l'un des hommes les plus vertueux qui aient jamais régné, prouva bien que sa bonne foi avait été surprise et, qu'en venant se remettre dans les mains de Napoléon victorieux, il cédait moins à la nécessité qu'au penchant de son cœur [1].

Cependant le duc de Bassano et le prince de Schwarzenberg, fatigués sans doute de la contrainte réciproque, qui était une nécessité de leur position, avaient terminé leurs conférences. Dans la dernière, Schwarzenberg communiqua au ministre de Napoléon la nouvelle de l'insuccès de la tentative pacifique que le baron de Wessenberg avait été chargé officiellement de faire à Londres. Il ajouta que le zèle du cabinet de Vienne n'était nullement ralenti par cet échec ; qu'à défaut de la paix générale, il allait faire des démarches pour une paix continentale. Cet ambassadeur quitta Paris peu de jours après la bataille de Lützen. Deux mois plus tard, ce militaire diplomate, nommé, en 1812, commandant du corps auxiliaire, puis élevé au grade de feld-maréchal, sur la recommandation de Napoléon, recevait à Trachenberg, en reconnaissance de sa *belle campagne politique* de Pologne, le commandement en chef de la grande armée coalisée.

On voit aujourd'hui à Vienne la statue du prince de Schwarzenberg ; et l'on remarque, triomphalement inscrits sur le piédestal, les noms de diverses batailles, qui, pourtant, ne furent rien moins que des triomphes, notamment celle de Dresde... Malgré cet hommage rendu à sa mémoire, son caractère et sa conduite ont été sévèrement jugés, même en Autriche. Metternich a tenté de se disculper en partie à ses dépens, du reproche de fausseté vis-à-vis

[1] Sur les péripéties de cette intrigue saxonne, on consultera utilement Bignon, t. XII, p. 33 et suiv. Lors de son retour à Dresde, le roi de Saxe remit à Napoléon toutes ses notes avec l'Autriche. « Cette puissance se montrait alors à tous nos alliés... même à Naples et à la Westphalie, comme une amie de la France qui ne voulait rien que la paix, ne désirait rien pour elle-même. Mais elle les engageait à ne pas faire d'armements inutiles, à ne pas s'épuiser pour donner à la France des secours qui ne feraient que rendre l'Empereur moins traitable, et qui d'ailleurs seraient sans objet, puisque l'Autriche avait cent cinquante mille hommes à mettre dans la balance contre celui des deux partis qui voudrait continuer la guerre. (Rapport du duc de Bassano, du 20 août 1813). »

Digitized by Google

de la France. Il a prétendu que Schwarzenberg avait ordre de s'expliquer beaucoup plus nettement qu'il ne le fit avec le duc de Bassano et même avec Napoléon, de lui montrer l'Autriche prête à se déclarer contre lui s'il ne souscrivait pas aux conditions qu'elle jugerait acceptables. Un tel langage aurait pu, suivant le célèbre ministre autrichien, troubler la fausse sécurité de Napoléon, modifier ses déterminations, ou rendre son opiniâtreté encore plus inexcusable. Ces assertions, qu'un illustre historien français a cru devoir reproduire, nous paraissent d'autant plus suspectes, que Metternich s'est soigneusement dispensé de citer les instructions que Schwarzenberg a dû recevoir de lui pendant cette dernière mission à Paris. A défaut de ces documents authentiques, il nous paraît bien difficile d'admettre que le chef du cabinet autrichien ait pu exiger de son ambassadeur tant de franchise et de fermeté vis-à-vis de Napoléon ou du duc de Bassano, quand lui-même en mettait si peu dans ses rapports avec l'ambassadeur français à Vienne.

Retenu par ces conférences plus longtemps qu'il ne l'avait prévu, le duc de Bassano ne put quitter Paris que le 11 au matin. Il était impatient, pour plus d'un motif, de rejoindre le quartier général, et de rentrer dans la plénitude de ses fonctions ministérielles. Le 7, il écrivait confidentiellement à Bignon :

Je vais *enfin*, mon cher ministre, me rapprocher de l'armée qui se rapproche glorieusement de vous. Je me laisse aller à l'espoir que nous nous retrouverons encore ensemble, et dans ces rapports de tous les jours si regrettables et si doux. Je vous écrirai de nouveau sur les affaires, quand j'aurai établi mon quartier général quelque part; quant à présent, je suis *coupé* de votre correspondance... Toute ma colonie, qui, à quelques exceptions près, m'accompagne, se rappelle à votre souvenir, etc.

Dans ce moment, le duc de Bassano ne négligeait rien pour donner le plus grand retentissement possible à la victoire glorieuse, mais trop peu décisive, de Lützen. Mais la lettre suivante, dans laquelle il rendait un compte fidèle de l'impression produite à Paris par la nouvelle de cette journée suffirait pour faire justice de tous les préjugés accrédités par la malveillance contre Maret, et auxquels nous avons dû faire plus d'une allusion dans le cours de ce travail.

La nouvelle du brillant succès qui a appris à l'Europe l'arrivée de Votre Majesté à la tête de ses armées a produit ici la sensation la plus vive. Les membres du corps diplomatique, que je viens d'entretenir les uns après les autres, m'ont paru plus étonnés de la manière dont l'esprit public s'est

Digitized by Google

manifesté que de la victoire elle-même... Aux clameurs de la malveillance, au silence des hommes douteux et à l'anxiété des gens dévoués, ont succédé les élans de la joie et de l'espérance. Mais si, lors des campagnes qui ont précédé la dernière, on ne cherchait dans un succès que le présage et la garantie d'une gloire nouvelle, aujourd'hui *que la confiance est ébranlée*, que des questions si graves doivent être résolues sur le champ de bataille, on ne veut y voir qu'un gage donné par la fortune *pour e repos et pour la paix.*

« Le moment est venu où tout Français qui a de l'honneur doit vaincre ou mourir ! » Je n'ose croire que ces paroles, placées dans la bouche du général Girard, aient été l'expression d'un sentiment qui porterait Votre Majesté à ne pas ménager sa vie[1]. Elles jetteraient l'égarement dans toutes les âmes. Peut-être aussi, permettez-moi, Sire, de vous le dire, seraient-elles, sous d'autres rapports, peu propres à calmer les esprits. La question pour la France ne saurait se réduire à des termes aussi simples, les nations ne peuvent pas se placer dans une telle alternative. Elles ne meurent pas; *elles se fatiguent de la nécessité de vaincre toujours.*

Vous avez vaincu; la victoire vient d'effacer l'impression de ces désastres qui n'avaient rien ôté à votre gloire. La modération qui est dans vos résolutions, mais qui aurait pu paraître sans dignité dans les revers, ne lui portera désormais aucune atteinte, et cette paix, *le seul vœu, le besoin pressant* de la France, quelques sacrifices que vous lui fassiez aujourd'hui, sera toujours une paix glorieuse. (Maret à Napoléon, 8 mai.)

Ainsi Maret ne dissimulait pas à l'Empereur que les temps étaient changés, que ce retour de fortune n'avait pas raffermi la confiance publique, « qu'on était las de cette nécessité de vaincre toujours. » Il le conjurait de ne pas perdre un moment pour négocier la paix, même au prix de sacrifices qui, le lendemain d'une victoire, cessaient d'être humiliants. Mais il ne se vantait pas à tout venant de ces conseils pacifiques; il ne faisait pas, comme tant d'autres, parade de lassitude et d'anxiété, sentant bien que ces démonstrations imprudentes étaient les meilleurs auxiliaires de l'ennemi. En un mot, au mérite de la franchise il joignait celui de la discrétion; et par cette conduite, de tout point honorable, il donnait prise à ces inculpations de fétichisme, d'obéissance servile, qui traînent encore dans certaines histoires. Moins honnête, il eût été moins calomnié ; telle est la justice des hommes !

[1] Blessé de plusieurs balles, le général Girard voulut rester sur le champ de bataille. Il déclara vouloir mourir en commandant et dirigeant ses troupes, puisque le moment était arrivé pour tous les Français qui avaient du cœur de vaincre ou de mourir (*Moniteur* du 9 mai.)

BARON ERNOUF.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

L'AME DE BEETHOVEN

PREMIÈRE PARTIE

I

Je venais de terminer avec quelque succès mes études médicales; ma thèse pour le doctorat traitait le mystérieux et triste sujet de l'aliénation mentale, qui commençait, à cette époque, à préoccuper vivement le monde savant, et m'offrait un intérêt particulier.

Dans toutes les carrières, les débuts sont difficiles, mais on ne saurait s'imaginer ce qu'ils peuvent être pour un jeune médecin sans fortune, obligé d'attendre une clientèle qui se présente rarement. J'en étais donc réduit à traiter gratuitement quelques ouvriers de mon quartier, et je pensais avec tristesse qu'il fallait absolument rompre le plus tôt possible avec une situation qui me conduisait tout droit au découragement, à la misère, et, par suite, à la maladie et à l'hospice en toute autre qualité que celle d'interne, qui avait été précédemment la mienne.

Dans cette pénible conjoncture, je me décidai à consulter un de mes anciens professeurs de la Faculté qui s'intéressait à moi.

« Si vous étiez riche, me répondit-il, je vous engagerais à vous

Digitized by Google

attacher à quelque faiseur, et il n'en manque point, hélas! parmi nous; de suivre assidûment son cours, d'aller à son hôpital, d'attirer son attention sur vous, en un mot ; ce serait certainement un moyen d'arriver. Plusieurs ont suivi cette voie, et ont réussi ; mais, outre que votre caractère ne me paraît point doué de la dose de servilisme voulue pour remplir l'emploi, vous êtes pauvre, et vous n'avez pas le temps d'attendre. Ce qu'il vous faudrait, ce serait une petite position qui vous donnât un traitement fixe, en vous laissant quelques loisirs pour travailler, n'est-ce pas? On pourrait trouver cela chez les spécialistes, dans les établissements thermaux, et même, ajouta-t-il en me jetant un coup d'œil oblique, dans quelque maison d'aliéniste, si vous n'êtes pas poltron. »

Cette dernière proposition eût effrayé beaucoup de jeunes médecins, car il est acquis à la science que le contact des fous n'est pas sans danger moral, et que la carrière de bon nombre d'aliénistes se termine par la folie.

Mais j'étais vigoureusement constitué ; mon cerveau me semblait d'une trempe assez solide pour braver impunément la compagnie quotidienne de tous les monomanes répandus sur la surface du globe. D'ailleurs, je l'ai dit, l'étude de la folie m'attachait, et j'avais un impérieux besoin de gagner quelque argent.

« Mon cher maître, répondis-je à mon professeur en le remerciant, je n'ai pas pour le moment la possibilité d'opter ni de choisir, mais je n'éprouverais aucune répugnance à devenir aliéniste, loin de là ; ma thèse, que vous avez jugée avec bienveillance, en est la preuve. Dans tous les cas, je prendrai la première position qui se présentera..... »

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis cette conversation, je me croyais oublié de mon protecteur, et, par cet instinct naturel qui est la pudeur de la pauvreté, je n'osais aller l'importuner de nouveau, et je vivais misérablement dans ma petite mansarde de la rue Cujas, quand un matin, aussi découragé que possible et triste comme un homme dont l'estomac n'est jamais satisfait, je reçus le billet suivant :

« Rendez-vous demain, à dix heures, à l'hôtel du Rhin, place Vendôme, et demandez le docteur Muller ; je lui ai parlé de vous, vous attend, je pense que vous pourrez vous entendre.

» Professeur V... »

Cette lettre avait été jetée à la poste la veille au soir ; il était huit heures et demie ; je n'avais donc que le temps de m'habiller et de courir chez le docteur.

Digitized by Google

Ma meilleure redingote était usée jusqu'à la trame; mon habit noir, fruit des économies maternelles, dormait depuis plus de six semaines au Mont-de-Piété, en compagnie de ma montre et de mon pantalon n° 1. Je visitai mélancoliquement ce qui me restait de mes pauvres hardes, je rafraîchis avec de l'encre les coutures blanchies de ma redingote, que j'endossai, et, retrouvant au fond d'un tiroir une vieille paire de gants tout recroquevillés, je glissai le moins mauvais des deux sur une de mes mains, et, tenant l'autre bien serré, tiraillé entre l'appréhension et l'espoir, je me mis en chemin.

En marchant d'un pas rapide, je me demandais ce qu'était ce docteur Muller, dont le nom même m'était inconnu. A quelle espèce d'homme allais-je avoir affaire? Etait ce un de ces charlatans sérieux qui pullulent dans le corps médical? Comment me recevrait-il? Qu'allais-je lui dire? Je ne m'en doutais même pas, et, tout en bénissant le professeur, je maudissais le laconisme de son billet.

Je ne sais si chacun est comme moi, ou si je suis une exception; mais je n'ai jamais pu me mettre en présence d'un individu duquel j'attends quelque chose sans éprouver une contrainte qui paralyse tous mes moyens; ce n'est pas précisément excès de timidité, mes amis prétendent que je suis doué d'un aplomb remarquable; ce serait plutôt excès d'orgueil peut-être. Je crains de ne point être assez digne et d'être accusé de servilisme, de bassesse. Partant de cette pensée, je deviens raide, ombrageux, et je ne commets que des sottises.

Ce jour-là pourtant, j'étais bien décidé à ne pas être aussi rigoriste et à ne point me câbrer au premier mot qui éveillerait ma susceptibilité.

En formant ce sage projet, j'arrivai à l'hôtel du Rhin.

Les cartes de visite, si commodes pour éviter l'ennui de décliner soi-même ses noms et qualités, étant un luxe inconnu pour moi, je me nommai au domestique du docteur; mais, en m'annonçant, il écorcha tellement ce nom si bête et si facile de Claude Varnier, qu'il le rendit méconnaissable.

Le docteur Muller pouvait avoir une quarantaine d'années; grand et maigre, il se voûtait légèrement; ses cheveux jadis noirs, grisonnaient; il ne portait ni barbe, ni moustaches; son visage, ni beau, ni laid, n'avait de saillant que des yeux gris clair, dont le regard étincelant, énergique, profond et d'une intelligence peu commune, semblait scruter votre pensée.

Déjà intimidé par la maladresse du domestique, je me troublai tout à fait quand le docteur, qui me tournait le dos à demi et pa-

Digitized by Google

raissait lire fort attentivement une brochure ouverte sur son bureau, se retourna tout d'une pièce, et m'examina froidement.

Sans lui dire qui j'étais, je lui remis, comme lettre de créance le billet du professeur V....

Le docteur le parcourut et m'indiqua aussitôt un siége, en me disant d'une voix dont le timbre sonore et sympathique me surprit agréablement :

« V... m'a, en effet, parlé de vous avec éloge. Monsieur Claude Varnier, vous êtes intelligent, studieux, trois raisons pour m'intéresser ; et, tenez, en ce moment même, je lisais votre thèse, je la trouve remarquable ; elle renferme des idées, des appréciations neuves et originales ; enfin, ce n'est point une simple compilation comme le sont habituellement les travaux de ce genre, qui ne portent guère que sur les observations d'autrui et le traitement ordonné dans telle ou telle circonstance par les praticiens célèbres. De plus, il y a entre nous une grande conformité de pensées au sujet des maladies mentales, et je serai satisfait que vous deveniez mon collaborateur. »

Ce début encourageant me rendit tout mon sang-froid et je pus répondre assez convenablement au docteur.

« V... m'a parlé de vous, mais vous a-t-il parlé de moi ? me demanda-t-il ; me connaissez-vous ? »

La plupart des médecins, parmi ceux-là mêmes dont la notoriété est encore à l'état embryonnaire, ont la prétention d'être connus de l'univers entier. Ma perplexité fut grande, car M. Muller pouvait partager le faible de ses confrères.

Un autre plus habile que moi eût peut-être tourné la difficulté par quelque phrase alambiquée, mais je ne sais pas mentir et je répondis carrément, non sans rougir, par la négative.

Muller sourit et reprit avec une bienveillance qui me charma :

« Eh bien ! me voilà dans la nécessité de me présenter, de vous dire qui je suis et ce que j'attends de vous. Cette manière de procéder aura l'avantage d'éviter tout malentendu entre nous et de vous mettre sur-le-champ en mesure d'accepter ou de refuser mes propositions.

— Je les accepterai, j'en suis persuadé d'avance, lui répondis-je avec une vivacité qui dut lui prouver combien il me plaisait et quelle confiance il m'inspirait *de visu*.

— Je suis très-riche, répliqua-t-il avec un accent qui ne permettait de suspecter aucune morgue dans ses paroles, je pouvais donc choisir librement une carrière ; la profession d'avocat m'avait séduit d'abord, mais défendre selon l'occurrence la vertu ou le crime ne pouvait me convenir.

Digitized by Google

J'ai préféré la médecine par réflexion, puis ensuite par attrait et parce que, je le crois, nous nous devons tous à nos semblables dans la mesure de nos forces et de nos possibilités ; or, l'état de médecin est assurément celui où l'on peut faire le plus de bien avec le plus de désintéressement... Ceci a tout l'air de mon propre éloge fait par moi-même et serait d'un ridicule achevé si j'avais été dans la nécessité de me faire une clientèle riche, mais avant de devenir aliéniste, je n'ai jamais donné mes soins qu'aux pauvres, et gratuitement bien entendu.

Maintenant, je veux vous faire connaître l'événement le plus cruel de ma vie, celui qui a décidé ma vocation d'aliéniste, ajouta le docteur en poussant un profond soupir. Je me suis marié très-jeune par inclination ; après cinq années d'un bonheur complet, ma femme est morte en me laissant une petite fille âgée de trois ans... Je me voua à l'éducation de cette enfant : elle était charmante ; je vous ferai voir son portrait. Il est superflu de vous dire que je l'adorais, qu'elle était ma consolation, ma joie, tout en un mot...

A dix-sept ans, dans l'éclat de sa beauté, dans l'épanouissement des facultés les plus brillantes, par suite d'un amour malheureux, son intelligence s'obscurcit, sa raison sombra : elle devint folle... Ce qui fut tenté pour sa guérison est indicible. Je parcourus avec elle l'Angleterre, l'Allemagne et la France, m'adressant à toutes les célébrités médicales, m'installant chez les aliénistes les plus en renom. Les uns m'accablèrent de leurs théories décourageantes et m'avouèrent leur impuissance. Les autres voulurent recourir à des moyens tortionnaires que je repoussai, et alors, le désespoir dans le cœur, je me retirai à la campagne avec ma pauvre folle. Je me consacrai exclusivement à elle en ma double qualité de père et de médecin, et un jour vint où j'espérai ; mais, à quelque temps de là, je découvris avec terreur chez ma fille tous les symptômes d'une hypertrophie du cœur. La maladie fit des progrès rapides, et par un de ces phénomènes étranges que constate la science sans les expliquer, à mesure que le mal physique augmentait, l'intelligence obscurcie semblait sortir de son chaos et rentrer en possession d'elle-même.

Un soir où j'étais assis au chevet du lit de ma fille, ses yeux, en me regardant, prirent une expression parfaitement lucide ; sa main, que je tenais dans la mienne, m'attira ; elle appuya sa tête contre ma poitrine et me dit :

« Pauvre père ! combien je t'ai fait de mal. La raison me revient, c'est singulier, comme si je sortais d'un rêve, mais malheureusement, je le sens bien, je vais mourir et te laisser seul et désolé. Pendant cette période, dont j'ignore la durée, où j'étais folle, que se-

Digitized by Google

rais-je devenue sans toi, sans ta tendresse? On m'aurait enfermée parmi les infortunés dont l'intelligence, comme la mienne, a fait naufrage, on m'aurait torturée et je serais morte depuis longtemps; tes soins ont prolongé mon existence et m'ont rendu le libre exercice de ma pensée; mais nous allons être de nouveau séparés, pas à jamais, nous nous retrouverons ailleurs, n'est-ce pas, tu le crois aussi? Eh bien! si tu veux que je m'en aille consolée, promets-moi de t'occuper exclusivement des malheureux dont j'ai partagé l'infortune. Jusqu'ici, tu as soigné les pauvres, soigné les fous, tu es un grand savant, puisque tu m'as rendu la raison, tu la rendras à d'autres; les fous sont aussi des indigents, les plus à plaindre de tous, sois à eux, et ta fille, qui, de l'autre vie te verra encore, sera heureuse et te bénira. » Je promis, monsieur; le lendemain j'étais seul; mon enfant avait cessé de souffrir.

Pendant les premiers jours qui suivirent sa mort, je vécus dans l'hébètement le plus absolu, sans pensée, sans souvenir; puis, dans un égoïsme insensé, je regrettai le temps où je prodiguais mes caresses à un être privé de raison, assis sur mes genoux et qui ne me les rendait pas. Je maudis Dieu, les hommes, le destin, j'accusai la fatalité; les préludes de la folie envahirent mon cerveau, je me surpris jetant des cris dans la solitude de ma chambre; une terreur profonde s'empara de moi, je courus au grand air et, sans savoir comment j'y étais venu, je me trouvai agenouillé sur la tombe de ma fille et pleurant. La réaction s'opérait par les larmes, j'étais sauvé, sinon de la douleur, du moins de la folie... Je me souvins alors de la promesse faite à mon enfant à son lit de mort, je la renouvelai au cimetière.

Une fleur fraîche éclose s'épanouissait sur sa tombe et se balançait au souffle de la brise en s'inclinant vers moi; soit superstition, faiblesse, intuition, nommez la chose comme il vous plaira, il me sembla qu'une étincelle de l'âme de mon enfant animait cettte fleur; je la cueillis et la serrai dans mon portefeuille.

Deux jours après, je partais pour aller étudier encore les divers systèmes employés dans le traitement des maladies mentales. De mes recherches, de mes observations, il résulta que, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres qui relèvent du domaine de la science, les Allemands sont nos maîtres. Je m'appropriai ce qui me parut le meilleur dans leurs théories et leur pratique; j'y ajoutai beaucoup de mon propre crû, laissant un vaste champ à l'imprévu, aux découvertes futures, et me proposant de traiter chacun de mes malades sur l'indication de ses idiosyncrasies et de son genre de folie.

Digitized by Google

Je revins alors en France, en Franche-Comté où je possède près de Dôle, dans le Jura, un château que je fis approprier à sa destination nouvelle et qui est devenu l'asile de nombreux pensionnaires.

Je ne voulais d'abord m'occuper que de mes pauvres ; mais bientôt je dus revenir sur cette résolution qui limitait par trop mon œuvre, à laquelle, d'ailleurs, ma fortune n'aurait pas suffi, et j'accueillis indistinctement tous les malades qui me furent amenés, séparant toutefois les payants des indigents pour satisfaire à certaines exigences.

Les résultats matériels furent excellents ; ce que je recevais des uns me permettait d'augmenter le nombre des autres. Actuellement les dépenses et les recettes s'équilibrent et j'ai environ cinq cents pensionnaires de diverses catégories, aussi heureux que peuvent l'être des êtres privés de raison.

Les résultats moraux ne sont pas aussi satisfaisants, je l'avoue; il est néanmoins acquis pour moi que la plupart des maladies mentales sont curables, c'est déjà quelque chose; mais je repousse les moyens violents, contraires à la dignité humaine, et dont les effets sont désastreux.

Vous ne verrez donc chez moi ni quartier des agités, ni appareils pour les douches glacées, ni camisoles de force, ni aucun des engins tortionnaires dont on use beaucoup trop dans certains établissements réputés modèles.

Quand j'ai affaire à des furieux, ce qui est rare, car la fureur, chez les aliénés, ne se produit guère que sous le coup d'émotions pénibles, de mauvais traitements, de violences, etc., je les fais enfermer dans des chambres capitonnées, dont le plancher est matelassé, et qui reçoivent la lumière par le plafond ; ces chambres forment une rotonde au centre de laquelle est une pièce où se trouve un harmonium. Par des conduits acoustiques habilement ménagés, la musique est entendue dans les chambres capitonnées comme si c'était là même que l'on jouât.

Dès qu'un de mes pensionnaires est conduit dans la rotonde, l'organiste de l'établissement est appelé; c'est un homme de talent, qui possède son instrument, et en obtient des effets merveilleux ; il joue, et les malades sont littéralement inondés d'harmonie.

Ce moyen réussit presque toujours ; les furieux s'apaisent, et à leur colère succède un calme dont je profite pour causer avec eux et les rendre ensuite à leur liberté relative.

On m'a souvent amené, hélas ! des sujets qui n'étaient pas plus fous que vous et moi, et j'ai eu la rare satisfaction de pouvoir les

Digitized by Google

renvoyer chez eux sans qu'ils aient subi la funeste contagion si habituelle dans la fréquentation des aliénés.

Enfin, vous verrez comment est organisé mon asile, et j'espère qu'il aura votre approbation, car, d'après votre thèse, vous me paraissez compétent dans la matière.

Quant à ce qui vous concerne personnellement, voici comment j'entends nos arrangements; si vous avez des observations à m'adresser, ne vous gênez pas, je les accueillerai si je les crois justes.

Vous entrerez chez moi comme sous-directeur, et vous jouirez, en cette qualité, d'un traitement de cinq mille francs payable mensuellement. Plus tard, ce traitement sera augmenté.

Votre logement, meublé par mes soins, se compose d'une chambre à coucher, d'un cabinet de travail et d'un salon que vous pourrez transformer à l'occasion, si quelque ami venait vous demander l'hospitalité, et, dans ce cas, votre hôte, qui serait aussi le mien, partagerait notre ordinaire sans aucune espèce de retenue sur vos émoluments.

Ma bibliothèque particulière, comme celle de l'établissement, mes journaux, les publications médicales que je reçois, seront à votre disposition.

Un des domestiques de la maison sera spécialement attaché à votre service.

Chaque année, vous jouirez d'un congé de six semaines.

Vos fonctions vous laisseront assez de loisirs pour travailler pour vous et pour faire votre instruction scientifique.

Cela vous convient-il ? »

J'étais ébloui, car je n'aurais certes point donné à mes rêves de telles perspectives. Mon cœur débordait de joie et de gratitude pour l'excellent homme qui me sortait de l'indigence et me donnait une position assurant le présent dans les meilleures conditions et m'ouvrant un vaste champ dans l'avenir.

« Vous me comblez, Monsieur, lui répondis-je; je ne saurais en ce moment vous exprimer ma reconnaissance, mais j'ai assez foi en moi pour vous assurer que si mon intelligence répond à mon zèle, vous serez satisfait de ma collaboration.

— Fort bien! reprit-il. Nous ne passons aucun acte d'engagement, n'est-ce pas? Entre gens d'honneur, une parole suffit. D'ailleurs je ne contrains personne; tant que nous nous entendrons, et j'espère que ce sera toujours, nous resterons ensemble. Enfin, si des circonstances imprévues vous forcent à abandonner ma maison, nous nous quitterons les meilleurs amis du monde.

Digitized by Google

Maintenant, permettez-moi une question : vous n'êtes pas riche ; avez-vous des dettes ?

— Mon, monsieur, jusqu'ici j'ai eu l'heureuse chance de pouvoir m'en préserver.

— Ah ! tant mieux ; mais vous aurez à faire quelques dépenses avant de quitter Paris ; il faudra renouveler votre vestiaire, etc., et oubliais de vous parler de votre entrée en campagne ; fixez-la vous-même.

Cette offre d'indemnité venait bien à propos, car, depuis quelques minutes, ma satisfaction était troublée par la pensée que je ne possédais pas la plus petite somme à consacrer à l'achat indispensable de vêtements et aux frais de voyage ; je songeais déjà à recourir à la propriétaire de mon garni, qui me refuserait peut-être, lorsque le docteur me tira d'embarras si à propos.

« Voyons, me dis-je, en établissant en moi-même rapidement mon calcul, il me faut au moins six cents francs : trois cents pour les habits, trois cents pour les frais de route.

— Je crois, dis-je tout haut avec une légère hésitation, que six cents francs me suffiront. »

Muller me regarda, sourit en haussant légèrement les épaules et me dit, en se dirigeant vers un meuble fermé à clef qu'il ouvrit et dont il tira trois billets de banque qu'il me remit :

« Vous n'êtes pas un fort calculateur ; tenez, voilà quinze cents francs, ce n'est pas trop, vous en jugerez au moment de faire vos emplettes et de partir.

— Merci, monsieur. Où trouverai-je ce qu'il faut pour vous écrire un reçu ? lui répondis-je en jetant un coup d'œil sur les papiers épars sur le bureau.

— C'est inutile, reprit-il.

— Et si je mourrais ?

— A la garde de Dieu ! fit-il avec insouciance. A présent, ajouta-t-il, nous allons déjeuner ensemble, n'est-ce pas ? »

sonna et donna ordre de servir dans un petit salon attenant à sa chambre.

Je fis honneur au repas ; j'avais vingt-neuf ans, à cet âge on mange largement, et mon appétit était d'autant plus vif que ma nourriture ordinaire aurait pu rivaliser avec celle d'un anachorète.

Pendant le déjeuner, Muller m'interrogea sur ma famille. Je lui répondis que ma mère, veuve d'un petit employé de l'administration, des domaines et sans fortune, s'était imposé, pour mon éducation de durs sacrifices et qu'elle allait être bien heureuse d'apprendre ce qui m'arrivait.

Digitized by Google

« Où habite-t-elle ? me demanda le docteur.

— Dans un village près de Blois.

— Vous la verrez avant de partir pour la Franche-Comté, je pense ?

— Je compte prendre le chemin des écoliers pour me rendre à Dôle, si toutefois vous m'en laissez le temps, lui répondis-je.

— Dans trois semaines, à dater de ce jour, répliqua-t-il, je vous attendrai à Bel-Respiro ; c'est le nom de mon asile.

En prenant le café, Muller m'offrit un cigare. Comme je n'en avais fumé de ma vie, et voyant avec quelle satisfaction je le savourais, il en prit une douzaine, les glissa presque malgré moi dans ma poche, puis nous nous séparâmes en nous serrant la main comme de vieux amis.

Quelques petits verres d'un vin du Rhin que m'avait versé le docteur, et qui, vu mes habitudes de sobriété, constituaient un véritable excès, me montaient au cerveau ; je connaissais par expérience les hallucinations que cause la viduité de l'estomac, et je craignais d'avoir rêvé.

« Si j'allais me réveiller dans ma mansarde, me dis-je, quelle déception ! »

Je me tâtai pour m'assurer que *c'était arrivé*. Les cigares du docteur gonflaient la basque de ma redingote ; ses trois billets de banque reposaient sur ma poitrine, dans ma poche gauche... Mon heureuse aventure était réelle, il n'y avait plus à en douter.

Avez-vous jamais rencontré un homme habitué à la mauvaise fortune et auquel arrive une bonne chance ? Il marche la tête haute, le regard assuré, le pas droit et ferme, le visage épanoui, et semble vouloir mettre les passants dans la confidence de sa joie.

Je m'en allais ainsi le long des quais, le nez en l'air, fumant au vent et faisant résonner sur l'asphalte des trottoirs mes talons éculés.

En rentrant chez moi, le cœur trop plein pour être capable d'écrire une longue lettre, j'adressai le billet suivant à ma mère :

« Dans dix jours, je serai près de toi. Je suis bien heureux. »

Je glissai sous l'enveloppe un billet de cinq cents francs, et je me rendis à la poste, jouissant par avance de la stupéfaction de ma mère lorsqu'elle ouvrirait cette épître chargée, elle qui n'avait jamais reçu de moi une obole !

En sortant du bureau de poste, je me présentai chez le professeur V... pour lui rendre compte du succès de ma démarche et pour le remercier.

« Bon, bon, dit-il dès qu'il m'aperçut de l'air narquois qui lui était habituel, je vois ce que c'est, vous n'avez pas besoin de me le

Digitized by Google

dire, votre visage rayonne; Muller vous a parfaitement reçu, vous vous êtes arrangés ensemble à votre commune satisfaction, et vous venez me témoigner votre reconnaissance, etc., etc. Vous me faites l'effet d'être déjà un peu fou ce soir, tâchez de ne pas le devenir tout à fait à Bel-Respiro, et que le diable vous conduise. »

En achevant ces mots, V..., aussi bourru que bienfaisant, me poussait hors de chez lui, afin d'éviter mes remercîments. Il referma la porte sur moi, et, comme j'étais déjà à moitié de l'escalier, tout abasourdi d'un tel accueil et d'un si brusque congé, il rouvrit et me cria :

« A propos, Varnier, vous me donnerez de vos nouvelles, et si je puis vous être utile, comptez toujours sur moi. »

J'eus la tentation de remonter pour lui serrer la main ; la réflexion me retint. Il était capable, dès qu'il me reverrait, de me jeter encore la porte au nez ; je me contentai donc de lui répondre :

« Je n'y manquerai pas. Merci. »

Et je m'éloignai.

Deux jours après, mes petites affaires réglées, mon loyer payé, je dirigeais sur Dôle mon mince bagage et je partais pour Blois.

La semaine que je passai avec ma mère s'écoula rapidement. La digne femme était heureuse de me posséder et heureuse aussi de me voir sur le chemin de la fortune, disait-elle.

Nous formions des projets; elle viendrait me voir à Bel-Respiro; elle s'y fixerait peut-être, et notre bonheur serait complet.

Mais il fallut aussi la quitter, et, un soir, je partis, le cœur gros, en lui disant :

« Au revoir ! »

II

Il était sept heures du matin quand j'arrivai à Dôle, déjà séduit par le charme des sites jurassiens que l'on aperçoit de la voie ferrée.

Un de mes compagnons de voyage, qui paraissait être un Franc-Comtois pur sang et auquel j'adressai quelques questions sur la ville où nous entrions, me répondit en me faisant lire le passage suivant d'*Yseult*, un roman du crû, qui eut du retentissement à l'époque de la seconde Restauration.

« Je te salue, ville de Dôle, riante cité du matin, toi que le premier rayon du jour caresse ! Je te salue, vieux *Didatium*, fière Ama-

Digitized by Google

gétrobie, séjour des preux et des belles, berceau de l'amour et des plaisirs! Fille aînée de la Séquanie, tu brilles parmi tes sœurs, comme l'étoile du berger brille parmi les astres jaloux; tu déploies sous un ciel d'azur le pampre de tes collines, l'émail de tes prairies et les riches moissons de tes guérets. Puisse une douce rosée féconder toujours tes plaines; et puisse naître dans tes murs un ménestrel qui consacre ta gloire, qui célèbre tes charmes, et qui, sous tes trois noms, t'offre un encens triple et durable : car tout meurt, excepté le génie et la lyre des enfants du ciel. »

Cette prose extrapoétique ne me renseignait guère; j'en fis l'observation à mon interlocuteur qui parut légèrement scandalisé.

« Que désirez-vous savoir? me demanda-t-il néanmoins avec obligeance.

— A quelle distance de la ville se trouve l'asile d'aliénés du docteur Muller et quels sont les moyens de transport que l'on peut se procurer pour s'y rendre?

— L'hospice, me répondit-il, dépend du village d'Azans, et si vous le voulez, l'omnibus du chemin de fer vous y conduira, mais je vous engage à n'employer ce véhicule que pour vos bagages et à vous rendre à pied à Bel-Respiro. Je vais à Azans, nous ferons route ensemble et vous pourrez admirer un paysage qui vous dédommagera amplement d'un peu de lassitude, si vous en ressentez. »

J'acceptai la proposition de mon aimable compagnon, et je me disposai à le suivre.

« Attendez, me dit-il, nous allons d'abord faire une petite station au buffet de la gare; je suis doué d'un appétit de montagnard, et je ne pourrais faire un pas sans avoir mangé. Vous devez aussi éprouver le besoin de vous restaurer. Puis, avant de quitter la ville, je veux vous faire jouir d'un point de vue ravissant, d'où vous apercevrez Azans et l'hospice Muller; vous apprécierez *de visu* la distance qui nous en sépare, et vous pourrez, si vous redoutez trop la fatigue, revenir sur votre détermination de vous y rendre pédestrement. »

Nous allâmes au buffet, où mon Franc-Comtois, fier des divers mérites de sa patrie autant que de ses gloires, me fit servir une jatte de café mêlé à de la *crême chauffée*, un des produits locaux, qu'il loua avec raison, et qui, de même que les plantureuses et succulentes recherches de l'art culinaire de la province séquanaise, m'a laissé un agréable souvenir.

Après nous être réconfortés, nous fîmes charger mes bagages, et mon nouvel ami, s'emparant familièrement de mon bras, m'entraîna loin de la gare, en s'écriant :

« Maintenant, allons au désert. »

Digitized by Google

Ce désert n'est autre qu'une promenade délicieuse — dont les Dôlois sont justement orgueilleux,— ombragée de marronniers séculaires, et d'où l'on découvre un paysage qui peut rivaliser avec les sites les plus vantés de la Suisse.

C'est d'abord, au pied de la ville, la vallée de Rochefort, où serpente le Doubs en méandres capricieux ; un peu plus loin, la plaine de Crissey et le village de ce nom, puis des usines, des hauts-fourneaux qui animent ces campagnes, et, en face d'un moulin, l'arche isolée d'un vieux pont qui date de la conquête de Dôle par Louis XIV.

En face de la ville, de l'autre côté de la vallée de Rochefort, se dresse la colline ombreuse et fleurie, sur les gradins de laquelle s'attachent le village d'Azans et une foule de maisons de campagne et de villas qui s'étendent jusqu'à la rive du Doubs.

Parmi ces habitations, j'en aperçus une dont les proportions grandioses attirèrent mon attention.

« C'est Bel-Respiro, me dit mon obligeant cicerone.

Et comme je lui témoignais mon admiration pour le site que nous avions sous les yeux :

« Ah ! mon cher monsieur, ajouta-t-il en poussant un soupir, les Français vont chercher bien loin ce qui est tout près d'eux ; ils parcourent la Suisse, l'Italie, entreprennent de lointains voyages, mais nul ne pense à visiter ce joyau, cette perle fine qui s'appelle la Franche-Comté et qui vaut à elle seule le Tyrol, les Pyrénées et les Alpes. Quel pays est plus fécond en souvenirs que notre vieille Séquanie, qu'ont enviée tour à tour les Romains, les Huns et les Vandales, et que Charles-Quint nommait le plus beau fleuron de son impériale couronne... Pauvre chère Franche-Comté, de toutes ses gloires il ne lui reste plus que l'amour de ses enfants ; mais cet amour est vivace et tous cherchent à illustrer leur patrie... »

J'écoutais avec intérêt mon interlocuteur et je constatais une fois de plus l'attachement — qui est un des signes les plus distinctifs de leur caractère, — des Francs-Comtois pour leur province, mais il me tardait d'arriver au but de mon voyage, que je rappelai à mon compagnon !

Nous quittâmes aussitôt la ville ; chemin faisant, mon nouvel ami ne m'entretint que du docteur Muller, des bienfaits qu'il répandait autour de lui, de la considération méritée dont il jouissait, de l'importance de son établissement et des réformes aussi intelligentes qu'utiles qu'il avait apportées dans le traitement des affections mentales.

« Depuis six années qu'il s'est fixé à Azans, me dit-il en terminant, il est l'idole des habitants du canton et il n'est pas une seule

Digitized by Google

voix qui ait refusé de se joindre au concert de louanges que provoque son nom. Vous verrez l'asile et vous y aurez des surprises sans nombre ; mais j'oublie que vous êtes sans doute l'ami du docteur et que vous le connaissez mieux que nous.

— Nous ne sommes en relation, M. Muller et moi, que depuis une dizaine de jours, répondis-je, et comme je viens chez lui en qualité de sous-directeur de l'asile, je suis on ne peut plus heureux de l'éloge que vous faites du docteur.

— Je lui dois une reconnaissance particulière, répliqua-t-il en souriant avec mélancolie ; si vous voulez lui faire plaisir, dites-lui que vous avez voyagé depuis Paris avec Charles Montreuil et qu'il vous a conduit jusqu'à sa porte, car nous voilà arrivés. »

Nous étions en effet devant une grille élégante au delà de laquelle on apercevait, à travers les massifs touffus d'un immense jardin la façade et le perron du vaste château.

Charles Montreuil me tendit la main sans me demander mon nom, me salua en me disant que nous nous reverrions bientôt, puis il s'éloigna d'un pas rapide et disparut au premier détour du chemin.

III

Au coup de cloche, le concierge, vêtu d'une livrée vert et argent, sortit d'une logette qui se dérobait derrière un groupe d'arbres et que je n'avais point encore remarquée ; il vint à la grille, l'ouvrit et me demanda poliment ce que je désirais.

« Le docteur Muller, dis-je.

— Monsieur est en ville, me répondit-il ; mais il ne tardera point à rentrer, et si, comme je le suppose, les bagages arrivés tout à l'heure appartiennent à monsieur, il n'a qu'à se rendre au château, où il trouvera son appartement prêt à le recevoir et des personnes qui le lui indiqueront. »

En disant ces mots, le concierge me désigna du geste l'allée principale, dans laquelle je m'engageai en pensant que si tous les gens du docteur ressemblaient à ce cerbère respectueux, ils étaient fort bien stylés.

Dix heures sonnaient ; un soleil splendide éclairait cette belle matinée d'automne, et des groupes de nombreux promeneurs sillonnaient le jardin en causant avec abandon. Quelques-uns, en

Digitized by Google

passant près de moi, me regardaient avec une légère nuance de surprise et continuaient leur conversation.

Une jeune et jolie femme blonde, aux grands yeux bleus étonnés et dont le tablier plein de fleurs qu'elle retenait par les coins me fit songer à Ophélia, s'arrêta en face de moi. Instinctivement, j'ôtai mon chapeau.

« Couvrez-vous, monsieur, me dit-elle d'une voix douce, le soleil est brûlant, et, vous le savez, il tue. Les insolations sont fréquentes à cette saison, le pauvre petit Pierre en est mort, et sa mère a tant pleuré que ses larmes ont formé ce grand ruisseau que vous voyez. »

Elle me montrait un mince filet d'eau qui coulait à nos pieds.

« Je vais vous dire son nom, ajouta-t-elle, c'est un secret que Muller et moi seuls connaissons ; il s'appelle... ah ! je l'ai oublié... non, il s'appelle le fleuve du désespoir.

— Infortunée ! pensais-je en considérant la jeune femme et en admirant la pureté et la distinction de ses traits, elle a sans doute perdu un enfant, et ce malheur a causé sa folie.

— Vous serez discret, n'est-ce pas ? reprit-elle en me jetant un regard suppliant, Muller n'aime point que je parle de ces choses. »

Au même instant, un domestique, vêtu d'une livrée semblable à celle du concierge, vient à nous, et, ôtant sa casquette, dit à mon interlocutrice :

« Monsieur Léonce prie madame de ne pas s'éloigner ; il désire lui remettre le livre qu'elle lui a demandé.

— Où est-il, monsieur Léonce ? répliqua-t-elle.

— Auprès de la pièce d'eau. »

Elle me salua, et partit en courant ; le domestique la suivit.

Sans faire d'autre rencontre, car la plupart des promeneurs m'évitaient, j'arrivai devant le perron du château.

Un homme de moyenne taille, d'une structure vigoureuse, lisait, assis sur un banc.

Au bruit du sable qui criait sous mes pieds, il leva la tête et arrêta sur moi un regard interrogateur.

Les traits fortement accentués de ce personnage me rappelaient un visage connu, sur lequel il me fut cependant impossible de placer un nom.

Ses cheveux longs et épais, rejetés en arrière du front, encadraient sa figure en retombant presque jusque sur ses épaules. Ses yeux, surmontés de sourcils épais, brillaient d'un feu sombre extraordinaire. Il ne portait pas de barbe ; sa bouche, un peu large, avait une expression de dédaigneuse tristesse ; son menton rond, sa mâchoire inférieure carrée, reposaient sur un col de chemise ren-

Digitized by Google

versé et sur une cravate nouée négligemment et dont les bouts se perdaient sous une vaste redingote, haute de col, taillée exactement sur le modèle de celles que l'on portait en 1826.

Tandis que les yeux de l'étranger restaient attachés sur moi, je continuais à l'examiner, en me disant :

« J'ai vu certainement cet homme quelque part. »

Puis j'ajoutai tout haut :

« On m'a dit, monsieur, que le docteur Muller ne tardera point à rentrer ; vous serait-il possible de me renseigner à ce sujet ?

— Assurément, me répondit-il avec une bienveillance qui contrastait avec la presque dureté de sa physionomie. Breuning..., je veux dire Muller, doit revenir pour déjeuner, et, si je ne me trompe, nous serons ses hôtes. N'êtes-vous pas monsieur Claude Varnier ?

— Oui, monsieur, répliquai-je en pensant à part moi, Breuning, encore un nom qui ne m'est pas inconnu.

— Dans ce cas, reprit mon interlocuteur, je vais vous faire conduire à votre appartement, ou je vais plutôt vous y conduire moi-même, car je ne vois aucun domestique autour de nous. Cette maison est si singulièrement organisée ! »

En entendant ces mots, qui impliquaient un blâme, je ne pus réprimer un geste de surprise, qui n'échappa point à mon étrange introducteur.

— Ceci vous étonne, me dit-il, mais si vous passez quelque temps parmi nous, bien d'autres choses vous surprendront ; depuis que ce pauvre Muller a perdu sa fille... »

Il compléta sa pensée en portant significativement son doigt à son front.

« Quoi ! m'écriai-je, le docteur serait... ?

— Complétement, monsieur, complétement.

— Mais alors comment lui laisse-t-on diriger cet établissement ? Comment est-il libre ?

— Sa manie est fort douce et ne nuit à personne ; elle consiste à voir partout des aliénés. Ses amis ont pris le parti de flatter sa folie au lieu de l'irriter en la combattant ; cela réussit à merveille. Je doute néanmoins que nous puissions jamais guérir ce malheureux Breuning, Muller veux-je dire ; je confonds sans cesse son nom et celui d'un autre de mes amis. Enfin, monsieur, je me suis consacré à lui, voilà pourquoi vous me voyez ici...

— Vous êtes médecin ?

— Nullement, je suis compositeur. »

Pour le coup, je n'y étais plus. Un compositeur ayant mission

Digitized by Google

de surveiller un fou. Ce fait bouleversait toutes les notions admises en matière d'aliénation mentale; je n'y comprenais rien. Quand tout à coup, la réflexion aidant, je pensai, ce qui aurait dû me venir tout d'abord à l'esprit, que j'étais en présence d'un des pensionnaires de Muller.

« Et comment, lui demandai-je feignant de croire à sa prétendue mission, avez-vous été amené à remplir auprès du docteur la tâche difficile et généreuse que vous accomplissez ?

— Rien de plus simple, me répondit-il avec l'accent d'un homme convaincu. Le jour où les amis de Muller, et ils sont nombreux, eurent la révélation de son état, ils craignirent pour lui, si le triste secret était divulgué, que son immense fortune tentât la cupidité d'avides collatéraux et qu'on enfermât cet homme inoffensif et bon qui en serait mort de douleur; alors chacun émit son avis, l'essentiel était de soustraire Breuning... Muller à l'examen trop fréquent des siens; je ne sais plus lequel d'entre nous eut l'idée de la création de l'établissement où nous sommes ; elle fut proposée à Muller, qui tomba complétement dans le panneau, et en même temps il fut convenu que notre ami serait confié à la surveillance de l'un de nous.

Je suis garçon, sans famille directe, je n'ai que des neveux qui m'ont abreuvé d'ingratitude, je n'ai aucune attache personnelle, ce qui fit tomber sur moi le choix de l'aréopage... Mais venez, j'oublie en causant que vous avez sans doute fait à pied le trajet de Dôle ici et que vous devez avoir besoin de changer de vêtements, sinon de vous reposer. Muller, que j'ai laissé aller à Paris, parce que je n'y voyais aucun inconvénient, attendu que les siens habitent une province du Midi qu'ils ne quittent guère et qu'il ne pouvait par conséquent les rencontrer dans la capitale, m'a beaucoup parlé de vous à son retour, il m'a informé du jour de votre arrivée; je vous attendais et j'ai fait préparer votre appartement. »

En achevant ces mots, il me prit par le bras ; nous gravîmes l'escalier du perron et nous pénétrâmes dans le château.

Comme nous traversions un grand vestibule qui occupe le milieu de l'habitation et sépare l'aile gauche de l'aile droite. nous fûmes croisés par une femme d'une cinquantaine d'années, d'une figure agréable, douée d'un embonpoint tout à fait digne. Elle adressa un signe de tête affectueux à mon compagnon en lui disant :

« Bonjour, monsieur Louis. »

Celui-ci s'arrêta net et lui répondit :

« Voici M. Claude Varnier qui arrive, ma chère madame Marthe, il veut voir son logement; il aura sans doute besoin de quelqu'un pour défaire ses malles et je n'aperçois aucun domestique...

Digitized by Google

— Montez toujours, reprit madame Marthe, avant trois minutes Hubert vous rejoindra. C'est lui que monsieur a affecté à votre service, monsieur, ajouta-t-elle en s'adressant à moi.

Tandis que nous montions les degrés d'un bel escalier, style Louis XIII, comme tout le château, je vis madame Marthe tirer du trousseau suspendu à sa ceinture une clef qu'elle introduisit dans la serrure d'une espèce de volet appliqué contre une paroi du vestibule; elle l'ouvrit, pressa un des nombreux boutons que masquait le volet et referma celui-ci avec un soin minutieux.

M. Louis remarqua que ce petit manége m'occupait; il en parut contrarié cependant, il me dit en affectant l'indifférence :

« Madame Marthe est la femme de charge. »

Quelques minutes après, nous entrions dans mon appartement, où je trouvais mes bagages et où nous étions suivis par le domestique que nous avait annoncé madame Marthe et auquel je remis les clefs de mes malles, afin qu'il pût ranger mes effets dans les placards de ma chambre à coucher, où nous le laissâmes pour passer dans le salon.

Ce logement était bien tel que me l'avait dépeint le docteur et tel que l'être le plus amoureux de ses aises eût pu le souhaiter. Pas de luxe, mais un véritable comfort, une élégante simplicité. Un papier de tenture frais, qui, à l'œil, s'harmonisait avec les rideaux de toile de Perse et les meubles de bamboux garnis de même étoffe.

J'examinais ce réduit avec l'air heureux d'un homme qui n'a point été gâté par la fortune ; le lit, le bureau couvert de ses accessoires, le divan, les armoires, les fauteuils et les chaises, tout me plaisait.

— Vous ne serez pas trop mal ici, me dit M. Louis, qui paraissait enchanté de la satisfaction que reflétait mon visage; nous n'avons pu mieux faire ; le château est encombré et nous allons recevoir de nouveaux pensionnaires. Mais attendez, ce n'est pas tout, voilà, selon moi, ce qui constitue le plus grand charme de votre garçonnière.

Il fit glisser les rideaux de la porte-fenêtre sur leur tringle de fer, ouvrit cette porte et me poussa sur le balcon qui saillait en dehors.

— Voyez, continua-t-il, s'il est possible de jouir chez soi d'une vue plus splendide.

Le coup d'œil était en effet ravissant ; c'était la contre-partie de celui que j'avais admiré le matin même au désert, en compagnie de Charles Montreuil.

A nos pieds s'étendaient le jardin et le parc du château, situé à mi-côte du vallon d'Azans ; un peu plus bas, d'autres habitations, d'autres jardins, d'autres parcs, s'étageant en gradins jusqu'à la

Digitized by Google

vallée où serpente la rivière : puis de l'autre côté de la plaine, perchée sur sa colline, Dôle la gracieuse et la jolie, sa vieille église et ses antiques maisons, que domine le mont Roland et sa tour délabrée qui, d'après les chroniques locales, aurait abrité le preux, l'illustre neveu de Charlemagne.

M. Louis s'était accoudé sur la balustrade en pierre du balcon, et sa physionomie mobile avait pris une expression mélancolique et rêveuse qui le transformait.

En ce moment, je fus de nouveau frappé de son étrange ressemblance avec le personnage que je connaissais et dont ma mémoire infidèle s'obstinait à me taire le nom.

Tout à coup, et comme s'il eût oublié ma présence, il se mit à chanter d'une voix exercée, puissante, sympathique et pure, la ballade de Beethoven, *Adélaïde*, et jamais cette sublime page musicale ne fut plus magistralement interprétée.

Je me rappellerai toute ma vie l'émotion que me causa, en présence de cette belle nature, adoucie par les teintes vaporeuses de l'automne, ce chant divin.

Quand M. Louis arriva à la finale, que termine ce nom, Adélaïde, dans lequel le maître a mis tous les déchirements des regrets, tous les souvenirs, toutes les angoisses du bonheur perdu, mon visage était inondé de larmes.

M. Louis, fort ému lui-même, me tendit la main en disant :

« Merci ! »

Mais aux accents de cette voix magique, les promeneurs répandus dans le jardin s'étaient réunis sous le balcon. Quand le chant cessa, ils applaudirent avec frénésie.

« Bis ! bis ! crièrent-ils. »

« Il en est toujours ainsi lorsqu'ils m'entendent, me dit M. Louis avec le naïf amour-propre qui caractérise les artistes. »

Et comme il n'obtempérait point au désir de cette foule enthousiaste, un mouvement d'irritation très-marqué se produisit parmi elle.

Au même instant, un jeune homme au visage pâle, aux cheveux bruns, parut sur le perron. Il allait évidemment parler aux promeneurs, quand il vit Muller débusquer au bout de l'avenue ; alors, il se borna à désigner du geste le nouvel arrivant, et à dire simplement :

« Voilà M. Muller. »

Aussitôt, les divers groupes, auxquels de nombreux domestiques disséminés autour d'eux ne paraissaient accorder aucune attention, se dirigèrent vers le docteur, et l'entourèrent avec tous les témoignages de la plus vive affection.

Digitized by Google

Il distribua des poignées de main à la ronde, parla à quelques jeunes gens de bonne mine, que je n'avais point jusque-là distingués parmi les autres promeneurs, et que M. Louis me dit être des surveillants, puis il marcha droit au château.

Un coup de cloche retentit, et tout ce monde, naguère si bruyant et si animé, rentra à la suite du docteur en causant paisiblement.

Pour moi, depuis le moment où M. Louis avait cessé de chanter, il me semblait que j'assistais à une scène de ballet ou de féerie, tant les incidents que je viens de relater s'étaient succédé rapidement.

Pendant que je faisais cette réflexion en me demandant si ce chanteur exquis que j'avais là auprès de moi et auquel je ne voyais commettre aucune extravagance, était réellement un des pensionnaires de Muller et si je ne m'étais point abusé en faisant cette supposition, ce dernier entra dans mon petit salon.

Il jeta sur mon compagnon un regard étrange, et, pour la première fois, je constatai la singulière puissance magnétique de son regard, qui prit une toute autre expression en s'arrêtant sur moi.

Néanmoins, le docteur ne parut point surpris de me trouver en compagnie.

« Bonjour, mon cher collègue, me dit-il en me serrrant la main; je vous fais compliment de votre exactitude; je ne vous attendais pas d'aussi bonne heure. »

Puis, s'adressant à M. Louis, il ajouta :

« Je vois, maëstro, que vous avez bien voulu faire les honneurs de céans à mon nouvel ami. Je vous en remercie. »

M. Louis, dont l'attitude, depuis l'arrivée de Muller, était tout à fait embarrassée, balbutia quelques paroles inintelligibles, et, sans paraître y prendre garde, le docteur reprit :

« La cloche du déjeuner nous a appelés; habituellement, je prends mes repas en famille, mais pour ce matin, je ferai infraction à la règle. Louis, vous serez des nôtres. »

A ces mots, la physionomie du maëstro se rasséréna, et, comme Muller nous invitait à descendre au rez-de-chaussée, où se trouvait sa salle à manger particulière, je le priai de m'accorder un instant pour mettre un peu d'ordre à ma toilette, complétement fripée par une nuit de chemin de fer.

Il me quitta, emmenant M. Louis, et je passai dans ma chambre à coucher, où j'avais complétement oublié la présence de *mon* domestique Hubert.

« Ah! vous êtes encore là? lui dis-je.

— J'attendais les ordres de monsieur pour savoir où je dois placer ses papiers, me répondit-il.

Digitized by Google

— Sur la table de mon cabinet. »

Il n'entre guère dans mes habitudes de questionner les gens; cela équivaut, à mon avis, à une déloyauté envers ceux qu'ils servent. Cependant tout ce que j'avais vu depuis mon entrée chez Muller, l'accusation de folie portée contre lui par celui qu'il nommait le maëstro produisaient une si singulière confusion dans mon cerveau, que, le démon de la curiosité me poursuivant, je ne pus m'empêcher de demander à Hubert :

« Y a-t-il longtemps que vous êtes dans cette maison ?

— Deux ans, monsieur.

— Quand vous y êtes entré, M. Louis y était-il ?

— Oui, monsieur.

— Quelles sont ses fonctions ici ? »

Hubert leva sur moi ses yeux d'honnête Franc-Comtois, d'un air aussi ahuri que si je lui eusse parlé chaldéen; mais il se remit promptement et me dit avec dignité :

« Monsieur est organiste du château et professeur de musique et de chant des pensionnaires. »

Cette réponse dilatoire n'était pas ce que j'attendais. Hubert, contre l'habitude de ses pareils, ne devait point être bavard ; sa réserve me dicta la mienne, et, sans pousser plus loin la conversation, je continuai à m'habiller, et bientôt je rejoignis dans la salle à manger le docteur et le maëstro.

Pendant le repas, Muller me parla beaucoup de Paris, du professeur V..., et insista énormément sur l'éloge qu'il lui avait fait de moi.

Ces compliments rétrospectifs ne pouvaient être à mon adresse; le docteur voulait certainement donner une haute idée de ma personnalité à notre commensal.

Au dessert, après lequel on ne servit ni café ni liqueurs, Muller dit à M. Louis :

« Eh bien ! vous avez encore fait des vôtres ce matin, mon cher maëstro ; vous m'aviez pourtant promis de vous abstenir ; un peu plus, vous provoquiez une espèce d'émeute parmi mes pensionnaires, et, sans mon arrivée, que serait-il survenu ?

— Excusez-moi, répondit M. Louis avec une contrition humble qui me toucha, je subis des entraînements intérieurs dont je ne me rends pas compte ; pour moi, comme pour les fauvettes, il suffit d'un rayon de soleil pour me pousser à chanter ; ce matin, j'ai cédé à ce besoin presque malgré moi ; pourtant, vous le savez, je ne suis pas d'une nature bien gaie.

Ces derniers mots, qu'accentuait une amertume profonde, furent prononcés presque à demi voix, comme si M. Louis se parlait à lui-même.

Digitized by Google

« Vous êtes tout excusé, reprit Muller avec bonhomie; d'ailleurs, c'est aujourd'hui jeudi, circonstance atténuante, et je pense que vous allez bientôt réunir votre orchestre. »

Le regard de M. Louis s'illumina.

« Vous le voulez? demanda-t-il de l'air douteur et joyeux à la fois d'un enfant auquel on promet une faveur imméritée.

— Certainement! répondit Muller, et M. Claude sera surpris, je n'en doute pas, du savoir de vos exécutants. Êtes-vous dilettante? ajouta-t-il en s'adressant à moi.

— Oh! pour cela, j'en réponds! s'écria vivement M. Louis. Il pleurait en m'entendant chanter. »

Muller me regarda, sourit, et je rougis malgré moi.

« Et quel est votre programme, maëstro? reprit-il.

— La symphonie pastorale.

— Bien, très-bien, reprit le docteur. ».

Mais ce fut à peine si M. Louis l'entendit, car il était déjà sur le seuil de la porte, et s'en allait triomphant.

Dès que nous fûmes seuls, Muller me dit :

« Maintenant, montons chez vous, nous y prendrons le café et nous y fumerons, ce que nous ne pouvions faire en présence de ce malheureux à qui, comme à tous mes pensionnaires, les excitants sont formellement interdits.

— Est-il donc malade? »

A cette question, qui lui parut probablement stupide, le docteur qui gagnait déjà l'escalier se retourna et me dit avec un sourire légèrement ironique :

« Bon! le maëstro vous aura déjà régalé de quelque histoire à sa façon, et vous ne savez plus, de lui ou de moi, quel est le fou. Au fait, c'est ma faute, j'aurais dû vous attendre, ou du moins vous faire recevoir, à votre arrivée, par un autre que lui. Mais, venez, venez; nous causerons là-haut plus à l'aise.

Dès que nous fûmes installés dans mon petit salon, et qu'on eut servi le café et des cigares, Muller reprit :

— N'avez-vous pas constaté l'étrange ressemblance qui existe entre Louis et un personnage célèbre, mort depuis longtemps et dont vous avez certainement vu le buste et divers portraits?

— En effet, répondis-je, j'ai été frappé de cette ressemblance de votre maëstro avec un visage connu, mais ma mémoire infidèle n'est point allée au delà.

— Cherchez bien et rappelez-vous les traits d'un grand compositeur.

— Beethoven! m'écriai-je.

— C'est cela, et si vous avez poussé peu loin vos études physio-

Digitized by Google

logiques et psychologiques, pour me servir de termes trop ambitieux pour le sujet qui nous occupe, vous aurez constaté encore que les êtres ayant une forte ressemblance physique ont, généralement, un caractère à peu près identique : les mêmes facultés, à divers degrés, bien entendu, puisqu'elles se développent par l'éducation ou s'amoindrissent et s'atrophient dans l'ignorance ; les mêmes qualités, les mêmes défauts, les mêmes affections et les mêmes antipathies. Eh bien ! vous allez voir quelles ont été pour ce malheureux Louis, qui, par une coïncidence singulière, porte le prénom de Beethoven, les conséquences de ses analogies avec le grand compositeur allemand. — Mais je m'aperçois qu'il est tard, continua Muller en regardant la pendule ; avant une heure, nous devrons assister au concert et je n'aurais pas le temps de vous parler de Louis, un de mes fous, sans contredit, les plus intéressants. Au fait, il vaut autant que vous le connaissiez par lui-même, et comme je lui ai fait, dès son entrée dans la maison, ainsi que cela se pratique pour tous mes pensionnaires, écrire son histoire, et que ces manuscrits, plus ou moins vrais, plus ou moins arrangés pour les besoins de leur cause par mes aliénés, sont un des monuments les plus curieux des dérèglements de l'intelligence humaine et des lueurs de raison qui passent, comme un éclair, dans ces cerveaux perturbés, je vais vous en chercher quelques-uns, entre autres celui de Louis ; vous les lirez le soir dans votre chambre, et si vous trouvez quelque enseignement et quelque agrément dans ces lectures, vous aurez le loisir de les poursuivre tant qu'il vous plaira. La matière est abondante et ne vous fera pas défaut. »

Muller sortit et revint au bout d'un instant, chargé de plusieurs volumineux cahiers qu'il me remit, et comme je voulais immédiatement y jeter un coup d'œil curieux :

« Non, non, me dit-il, enfermez cela et venez faire un tour dans le château pour vous mettre au courant de nos habitudes, car il faut que vous les connaissiez un peu pour entrer en fonctions dès demain. »

Je suivis le docteur. Nous parcourûmes ensemble toutes les parties de son vaste établissement. Je vis le quartier des hommes, celui des femmes et celui des enfants de l'un et l'autre sexe. J'appris comment on réunissait les pensionnaires, à certains jours, à certaines heures, sans danger pour eux ni pour les mœurs; mais ce que j'admirai par dessus tout, c'est le soin minutieux et intelligent que l'on prenait d'éviter de leur rappeler leur triste condition. L'entente des collaborateurs et des serviteurs de Muller, leur convenance et leur politesse envers les aliénés.

Les limites de ce récit ne me permettent point de m'étendre sur

Digitized by Google

l'organisation de l'asile de Bel-Respiro ; peut-être y reviendrai-je quelque jour.

Quand nous eûmes terminé notre inspection, je ne pus m'empêcher de témoigner mon enthousiasme au docteur.

« C'est que, me répondit-il, l'affreuse spéculation n'est pour rien dans mon œuvre, et qu'en l'accomplissant je ne songe qu'à remplir le dernier vœu de ma fille. »

Le concert, où des virtuoses de l'un et de l'autre sexe faisaient leur partie, acheva de me plonger dans l'admiration. La plupart des exécutants auraient pu rivaliser avec l'orchestre Pasdeloup. Parmi eux je remarquai mon Ophélia du jardin jouant du violoncelle.

« Quelle est cette jeune femme ? demandai-je à Muller ?

— Oh ! me répondit-il, celle-là a été frappée par la foudre ; elle a perdu dans une même semaine son mari et son enfant ; je vous dirai plus tard comment. Mais voyez donc le maëstro conduisant son orchestre ; ne croirait-on pas voir Beethowen lui-même ; regardez, il tend l'oreille parce qu'il se croit sourd et il ne l'est nullement, mais cette prétendue infirmité complète sa ressemblance avec le grand compositeur, et il y tient.

Après le concert, je ne sais comment mon compagnon de voyage et sa recommandation de parler de lui à Muller me revinrent à la mémoire.

— Quel est donc, demandai-je à celui-ci, ce Charles Montreuil avec qui j'ai fait le voyage de Paris à Dôle, et qui m'a même amené jusqu'à votre porte en me chargeant de le rappeler à votre souvenir ?

Le visage du docteur s'éclaira d'une satisfaction très-vive, et il me répondit :

« Charles Montreuil est un de mes ex-pensionnaires, déclaré incurable par tous les aliénistes qui l'ont vu; il a été guéri chez moi en moins de deux années. Vous ne sauriez vous imaginer toutes les démarches que m'a coûtées sa mise en liberté, car, s'il est facile, trop facile d'interner ceux qu'on croit privés de raison, il est autrement difficile d'obtenir leur exeat. L'administration elle-même, dans un but louable sans doute, y apporte des entraves. J'ai, aujourd'hui même, passé la matinée à discuter avec le sous-préfet l'opportunité de la libération d'un de mes pensionnaires, qui n'a certes jamais été plus fou que vous et moi. L'histoire de sa réclusion, exigée par une famille puissante, dont il est le membre le plus riche, est fort triste et fort immorale, je vous la dirai quelque jour ; mais il est plus que probable que, malgré mes rapports réitérés au préfet, avec qui je suis lié cependant, mes objurgations constantes au sous-préfet, qui est également mon ami, je me verrai forcé de me rendre au chef-

Digitized by Google

lieu du département pour obtenir l'élargissement du malheureux dont il s'agit.

— J'arrive presque toujours à triompher de ces difficultés, continua Muller, mais ce n'est pas sans peine. Peu de personnes veulent ajouter foi à la guérison radicale de la folie; de là, naissent parfois de grands ennuis pour moi. On veut s'imaginer que, par amour-propre, je tiens à remettre mes pensionnaires en circulation; et, vraiment, je ne sais quel avantage je pourrais en retirer.

La folie, comme l'intelligence, a ses degrés; et, comme vous, comme tous ceux qui se sont occupés, sans parti pris, de l'aliénation mentale, j'ai observé que la folie, qui est le résultat de désordres organiques, tels que la fièvre typhoïde, etc., folie ou souvent idiotisme, hébêtement, disparaît parfois, fréquemment même, au bout d'un certain temps, avec les causes physiques qui l'ont amenée.

Celle qui résulte d'une lésion cervicale quelconque me paraît incurable; mais il en est une troisième, produite par une forte commotion morale, un grand chagrin, l'annonce d'un malheur, dont on peut avoir raison par toutes sortes de moyens, l'homœopathie, par exemple, continua-t-il en souriant à demi, *similia similibus curantur*. J'en ai fait l'expérience; on m'amena au début de mon établissement ici, un jeune homme devenu fou en apprenant la ruine de son père; presqu'à la même époque, on me confia une jeune fille dont la raison avait sombré au moment de la mort de sa mère, cas très-rare et très-sérieux. Ces deux êtres, qui se voyaient aux réunions de l'asile, parurent dès l'abord ressentir l'un pour l'autre une vive sympathie. Je constatai que, quand ils étaient ensemble, ils causaient d'une manière parfaitement lucide. Séparés, la folie, une folie douce, il est vrai, reprenait le dessus chez l'un comme chez l'autre. Je vis là une expérience à tenter : si elle réussissait, elle pouvait ouvrir une voie nouvelle au traitement de certaines maladies mentales et rendre de réels services à l'humanité.

Je réunis fréquemment mes jeunes gens, toujours en ma présence, car je ne voulus confier à personne ni le soin de s'occuper d'eux, ni mes espérances. Au bout de quelque temps, je les séparai brusquement. Ils furent six semaines sans se voir; leur chagrin fut profond et leur fit oublier complétement le sujet de leur folie, qui consistait à voir, l'un son père mendiant de porte en porte, l'autre, le cadavre de sa mère dévoré par les vers du sépulcre. Mais qui pourrait dire quel mystérieux travail s'opéra dans leur cerveau pendant cette crise douloureuse de leur séparation? Jugeant l'épreuve suffisante, je les fis se rencontrer un soir, inopinément, au détour

Digitized by Google

d'une allée dans le jardin; la jeune fille s'évanouit; le jeune homme s'élança vers elle pour lui porter secours. Ils étaient guéris tous deux.

Eh bien ! vous ne pouvez vous imaginer ce qu'il me fallut de volonté et de patience pour amener leurs parents et l'autorité à admettre la vérité et à obtenir qu'on les mariât. J'y réussis enfin; j'aidai le jeune homme à reconstituer sa fortune, et ils sont aujourd'hui parfaitement sages et heureux. Ils ont un bel enfant de trois ans, très-intelligent et très-robuste. Au surplus, vous les verrez; vous en connaissez un déjà : c'est Charles Montreuil.

De ceci, il résulte pour moi qu'on peut guérir la folie produite par une crise, en provoquant une autre crise morale !

Dans la carrière que vous embrassez, mon ami, il faut surtout vous défier de l'exagération de la plupart des médecins aliénistes, qui s'obstinent à voir des fous partout, et qui finissent, par suite de ce déplorable système, à douter de leur propre raison, qui sombre à son tour dans cet océan de doute.

Moreau, de Tours, va jusqu'à prétendre que le génie est *une névrose* et l'enthousiasme *un éréthisme moral.* Socrate, Pascal, Jeanne d'Arc sont classés parmi les fous par un grand nombre d'aliénistes, qui, dès qu'on leur amène un prétendu malade, admettent le cas d'aliénation mentale *a priori.*

Ma méthode, à moi, est l'opposé de celle-là, et je m'en trouve bien. »

En ce moment, notre conversation fut interrompue par la cloche sonnant le dîner, qui avait lieu à sept heures, et que nous prîmes en commun avec les pensionnaires.

Comme la journée avait été rude pour un homme dont la nuit s'était écoulée en chemin de fer, aussitôt le repas terminé, je priai le docteur de m'excuser et je me retirai; mais, dès que je fus dans ma chambre, la pensée des manuscrits dont j'étais détenteur s'empara soudainement de moi et m'enleva toute envie de dormir. J'ouvris mon secrétaire. J'en tirai le cahier de M. Louis, que je posai sur une table auprès de mon lit, et je lus ce qui suit :

IV

Un jour où j'étais dans la cour de notre ferme, juché sur une charrette pour décharger du foin et le rentrer en grange, occupation maussade dont je m'acquittais en chantant à tue-tête, pour me dis-

Digitized by Google

traire, la naïve chanson du soldat qui a tué son capitaine et à laquelle on a fait depuis l'honneur de l'arranger et de la mettre à la mode, M. le curé s'arrêta devant la porte de la cour et se mit à m'écouter.

J'étais timide et sauvage à l'excès, je feignis donc de ne point le voir, et, espérant qu'il s'en irait sans me parler, je continuai ma besogne et ma chanson.

Mais, au lieu de partir, M. le curé resta là tant que ma voix se fit entendre, puis il regarda dans la cour, où je me trouvais seul, et finalement il s'approcha de la charrette et me dit :

« Bonjour, Louis. Quel âge as-tu maintenant?

Pour le coup il n'y avait pas moyen de faire semblant de ne pas entendre ; d'ailleurs, j'aimais beaucoup M. le curé, qui était si bon pour moi et qui jouais si bien du piano, et le premier mouvement de timidité vaincu, je fus vraiment fier d'entrer en conversation avec un homme d'une telle importance. Je dégringolai de ma charrette, je retirai mon bonnet de coton bleu à raies rouges et m'appuyant sur ma fourche, je lui répondis :

— Dam ! M. le curé, je ne sais pas au juste ; j'ai fait ma première communion l'année passée, à la Notre-Dame d'Août... Ah ! mais tenez, ce n'est pas difficile à compter ; je suis né le 26 juillet 1827, nous voilà en juin 1841, je vais attrapper mes quatorze ans.

En ce moment mon père qui était dans la grange et qui ne voyait pas M. le curé, me cria, ne m'entendant plus chanter et supposant que je me reposais :

— Eh bien ! fainéant, tu ne travailles donc plus?

J'allais répondre, lorsque M. le curé m'arrêta en me demandant :

— Où est ton père?

— Il est là dans la grange, monsieur le curé.

Il me fit un petit signe d'amitié et marcha droit vers la grange.

Un instant après, ma voiture de foin était complétement déchargée et je commençai à en rentrer les premières bottes, ayant ôté mes sabots pour plus de commodité.

M. le curé et mon père s'étaient assis, pour causer plus à l'aise, derrière un gros tas de paille, d'où ils ne pouvaient s'apercevoir de ma présence.

J'étais un trop honnête garçon pour chercher à surpendre le secret de leur conversation ; cependant mon nom prononcé par l'un ou l'autre me fit dresser l'oreille, et, sans réfléchir à ce que mon action pouvait avoir de répréhensible, je cessai de travailler et presque involontairement j'écoutai.

Or, voici ce que M. le curé disait à mon père avec une fermeté tempérée de douceur.

Digitized by Google

— Non, Jean, vous ne remplissez pas vos devoirs envers cet enfant, en l'occupant sans cesse à des travaux au-dessus de ses forces et au-dessus de son âge, au lieu de l'envoyer à l'école. N'est-il pas honteux que le fils du plus riche propriétaire de la commune sache à peine épeler à quatorze ans? Si vous étiez pauvre, votre conduite trouverait quelque excuse dans votre condition; mais, fortuné comme vous l'êtes, l'esprit le plus indulgent ne peut que vous blâmer. Prenez un garçon de ferme de plus, et faites donner de l'instruction à Louis. »

Mais mon père, en vrai paysan, tenait autant à son argent qu'à ses terres. Je ne lui coûtais rien, et mon travail lui rapportait; si j'eusse *étudié*, comme il disait, c'eût été le contraire. D'ailleurs, le brave homme entendait le bonheur à sa manière et n'admettait pas qu'on le comprît différemment, et son bonheur consistait à arrondir ses domaines et sa bourse, triste joie pour un enfant.

Que de fois, j'ai vu mon père, à l'époque de la fenaison, s'arrêter, les bras croisés derrière son dos, regarder d'un air de béatitude ses vastes prairies, où le trèfle bleu se mêlait au trèfle rose, et le sainfoin rouge à la chicorée jaune; ou, au temps de la moisson, dans cette même attitude, contempler avec des yeux extatiques ses blés mûrs onduler en vagues d'or sous le souffle de la brise; son regard brillant s'humectait, et il s'attendrissait en présence de ses belles récoltes, comme il ne s'est jamais attendri en voyant ses enfants.

« Mais, monsieur le curé, répondit-il à notre digne pasteur, à quoi cela pourrait-il servir à Louis de devenir un savant tel que vous? Il n'entrera pas dans les ordres. C'est mon aîné, je veux qu'il soit cultivateur, comme l'était mon père et comme je le suis moi-même. Quand mon défunt père, que Dieu ait son âme, m'a laissé l'héritage de son petit avoir, c'était peu de chose. Vous savez comment je l'ai agrandi, sans manquer jamais à l'honnêteté, car je suis un brave homme, n'est-ce pas? Je suis devenu, vous venez de le dire tout à l'heure, le plus riche propriétaire quasiment de la commune, et cependant je sais à peine lire seulement dans mon paroissien. Vous voyez donc bien que l'instruction ne sert de rien!

— Permettez, Jean, permettez, répliqua le curé. »

Sans lui laisser achever sa phrase, mon père reprit:

« Ah! mais, par exemple, l'instruction donne de l'ambition, et l'ambition c'est une méchante chose, nous en avons ici même des exemples; elle vous pousse à sortir de la condition qui vous a été faite par le bon Dieu, alors vous devenez vaniteux, vous faites des bêtises, et vous rougissez de votre parenté et vous vous ruinez. Voyez ce qui est advenu du fils de M. de Ravou. Si au lieu d'aller

Digitized by Google

étudier à Paris il était resté chez nous, gentilhomme-campagnard comme son père, il n'aurait pas sottement mangé sa grosse fortune et ne serait pas le pire des vauriens, ruiné à *c'te* heure.

— Votre citation ne prouve rien, dit le curé, car il y a aussi parmi nous des exemples, dans le sens contraire : Si la veuve Martin, qui étant presque pauvres, n'avait pas fait donner, au prix des plus durs sacrifices, de l'instruction à son fils, il ne serait point aujourd'hui percepteur de la commune, ce qui est un grand honneur pour sa famille, outre que par sa position il peut entourer la vieillesse de sa mère de soins et de bien-être.

— Chacun a ses idées, monsieur le curé, les miennes ne sont pas les vôtres ; je ne veux pas que Louis devienne un monsieur et qu'il apprenne à mépriser son père...

— Louis a de trop bons sentiments pour vous mépriser jamais, Jean, vous le savez fort bien ; il vous serait au contraire reconnaissant de ce que vous feriez pour lui et...

— Avec cela, interrompit mon père en éludant de répondre à la question, qu'il me donne des satisfactions, le Louis ; il est têtu comme une mule, lâche à la besogne. Il passe sa vie à rêvasser, on ne sait à quoi, dans tous les coins... Quand il entend chanter une fauvette ou siffler un merle, il s'arrête comme un innocent pour l'écouter et ne bouge plus qu'une borne jusqu'à ce que la bestiole cesse son ramage. La dernière fois qu'il est allé à la charrue, le ménétrier passait en râclant son violon, voilà mon Louis qui jette son aiguillon dans le champ, abandonne la charrue et les bœufs, — des bœufs de quatre cents francs la paire, monsieur le curé — et qui suit le ménétrier comme un fou qui ne se connaît plus. Ce n'est pas une conduite, ça !

— Louis a eu tort de quitter son travail, je vous l'accorde, répondit le curé ; mais, si vous ne le sevriez pas de tous les plaisirs de son âge, il n'aurait pas eu l'idée ne commettre la faute que vous lui reprochez. Enfin, le pauvre enfant est excusable à tous les points de vue, il possède le sentiment et le goût inné de la musique, et il n'en entend jamais.

— La musique ? s'écria mon père avec un effroi comique ; m'est avis qu'il ne lui manque que de la connaître pour s'engager dans la première troupe de saltimbanques forains qui viendra par ici.

— Vous oubliez, Jean, que je suis musicien, dit le curé.

— C'est vrai, monsieur le curé; excusez-moi, répondit mon père, mais vous et notre gars, ça fait deux.

— Revenons à ce que vous me disiez il y a un instant, reprit le curé. Votre raisonnement est faux quand vous prétendez que l'instruction ne sert de rien, et que vous en donnez, comme preuve à

Digitized by Google

l'appui, la prospérité, que vous avez acquise, ne sachant pas écrire. Soyez assuré que si vous aviez pu tenir des livres, inscrire vos dépenses, vos recettes, vous rendre compte mathématiquement du rendement de vos récoltes, le comparer à vos débours, en établir la balance, vérifier par vos écritures le produit de telle ou telle amélioration dans vos cultures, lire des ouvrages traitant des progrès de l'agriculture, vous seriez encore plus riche que vous ne l'êtes.

— C'est possible, et je n'en disconviens pas, répliqua mon père, qui avait écouté le curé avec attention, et qui paraissait à demi-convaincu, et si Louis pouvait, sans que cela me coûte, étudier à la veillée, après son travail du jour, peut-être consentirais-je.

— Dans ce cas, dit le curé, je me charge de donner des leçons à votre fils; vous me l'enverrez tous les soirs, à dater d'aujourd'hui même.

—Entendons-nous bien, monsieur le curé, répondit mon père, dont la parcimonie ombrageuse était sans cesse en éveil; je vous préviens que, pour les leçons que vous donnerez à Louis, vous n'aurez jamais à attendre de moi ni argent, ni chevance; rien, en un mot.

— Jean, reprit sévèrement M. le curé, je crois vous avoir déjà rendu quelques services, et il me semble que je n'en ai pas sollicité le payement.

—Je le reconnais, monsieur le curé, répondit mon père avec humilité, mais ceci est une chose de conséquence qui vous prendra beaucoup de temps. Enfin, vous la faites un peu contre mon sentiment.

— Je vous dispense même de la reconnaissance, si elle vous pèse, dit le curé avec un peu de hauteur. »

Et là-dessus il se leva; mon père le suivit, et ils firent si peu de bruit en marchant sur la paille dont la grange était jonchée, qu'ils arrivèrent auprès de moi si opinément que je n'eus pas le loisir de m'éclipser.

Je demeurai là, rouge jusqu'aux oreilles, partagé entre la crainte que m'inspirait mon père et ma reconnaissance pour le curé; celle-ci l'emporta enfin, je me précipitai vers ce dernier et lui saisis la main que je portai à mes lèvres en m'écriant :

« Oh! merci, monsieur le curé, vous serez satisfait de votre élève et vous verrez qu'il saura se rendre digne de vos bontés pour lui. »

Le curé sourit et m'ouvrit ses bras; quant à mon père, il me dit avec un accent courroucé :

« Allons, fainéant, rentre ton foin en grange, ce sera plus honnête que d'écouter les conversations qui ne sont point faites pour toi. »

Digitized by Google

Je ne cherchai même point à m'excuser. J'étais d'ailleurs trop heureux pour m'affecter de la brusquerie de mon père, à laquelle j'étais habitué. J'achevai rapidement ma tâche, car j'avais hâte de faire part à ma mère de ce qui m'arrivait. Je savais combien elle en serait satisfaite, elle qui déplorait si amèrement mon ignorance.

« Mère, lui dis-je en lui sautant au cou, regarde-moi; est-ce qu'il n'y a rien de changé dans ma figure?

— Si fait, me répondit-elle; je ne t'ai jamais vu l'air si content.

— C'est qu'à dater de ce soir, repris-je, M. le curé va me donner des leçons.

— Qu'il soit béni! répliqua ma mère, dont le visage rayonna soudain; au moins tes bonnes dispositions ne demeureront pas improductives comme le grain de froment confié à une mauvaise terre.

Immédiatement après le repas du soir, je courus au presbytère, où M. le curé put avoir la mesure de mon ignorance. Je ne lisais même pas couramment. Il me donna aussitôt une première leçon d'écriture et eut la bonté de me fournir les livres qui m'étaient nécessaires.

Quand nous eûmes travaillé pendant deux heures environ, M. le curé se leva, et, soulevant le couvercle de son piano devant lequel il s'assit, il me dit:

« Tu t'es appliqué convenablement, mon garçon; je suis satisfait de toi, et, pour te récompenser, puisque tu as une passion si prononcée pour la musique, je vais t'en faire un peu. »

Quel exécutant que M. le curé!

Dès que ses doigts commencèrent à frapper le clavier sonore, je tombai dans l'extase du ravissement, je me sentis pâlir, et mes yeux se mouillèrent de larmes. Tout à son jeu, M. le curé ne remarqua point mon émotion; ce qu'il joua, je m'en souviendrai toute ma vie, car plus tard, devenu musicien moi-même, je connus le nom des compositions sublimes exécutées, avec une maëstria prodigieuse, pour un pauvre petit paysan ignorant, dans une modeste cure de village.

C'étaient d'abord le *Kyrie* de la messe dite du pape Marcel de Palestrina, dont le grand homme Saint-Bernard a dit: « Ce chant plein de gravité, qui est doux et pas mondain, qui charme les oreilles et touche le cœur, qui dissipe la colère, et qui, au lieu d'atténuer le sens des paroles, en féconde l'esprit. Puis une fugue de Bach, un menuet de Mozart, et la sonate, opéra 81, de Beethoven.

Lorsque M. le curé cessa de jouer, il se retourna vers moi en me disant:

« En voilà assez pour aujourd'hui.

Digitized by Google

Puis voyant ma pâleur, il parut surpris et me demanda ce que j'avais.

— C'est l'effet de la musique, lui répondis-je hors de moi, promettez-moi, monsieur le curé, de m'apprendre cette langue divine qui doit être celle que les anges parlent au ciel.

— Oui, je te l'apprendrai, reprit-il en me tirant affectueusement le bout de l'oreille, si tu travailles bien.

Il me congédia.

A mon retour à la ferme, tout le monde était couché et les lampes éteintes. Je gagnai sans lumière ma chambre et mon lit, afin d'éviter de réveiller mes parents, et pendant la nuit, dans mon sommeil, je fus bercé par des sons harmonieux, et je vis des claviers blancs et noirs mus par d'invisibles mains.

Le lendemain, dès l'aube, j'étais au travail, car il ne fallait pas que mon père eût lieu de penser que mes études allaient me rendre paresseux à l'ouvrage; mais tout le jour, je chantai et je sifflai, assez exactement, je crois, la musique que j'avais entendue la veille.

Et tout le jour aussi, j'éprouvai des sensations délicieuses. Depuis longtemps, une âme inquiète qui cherchait sa voie s'agitait en moi, pleine de trouble et d'angoisse ; de là, ces tristesses et ces rêveries que mon père me reprochait avec tant d'amertume; mais le penchant vague et mystérieux, qui s'ignorait et ne savait où se fixer, avait reçu la veille son initiation et sa révélation complète.

La chrysalide informe venait de briser son enveloppe, d'où le papillon s'élançait radieux dans des flots de lumière. Avec quelle impatience j'attendais le soir !

Dans mes moments perdus, j'avais appris mes leçons, j'étais à peu près sûr de les réciter fidèlement.

Je ne me trompais pas, et la récompense suivit de près le travail.

Comment décrire les émotions dans lesquelles me plongeaient la vue seule du piano ouvert. Il me semblait que cet instrument muet était un être vivant, recélant dans ses flancs un esprit d'essence supérieure, qui s'animait au contact de l'homme.

Une fois, tandis que M. le curé feuilletait une partition, je posai une main timide sur les notes basses du clavier, qui rendirent un son lugubre. Je retirai ma main en tremblant, et je me dis tout bas:

« Ignorant et maladroit, je lui ai fait mal. »

Quinze jours après ma première soirée passée au presbytère, M. le curé commença à m'apprendre à lire la musique, et à me donner les premières notions de cet art qui fait le charme et le tourment de mon existence.

Digitized by Google

Il trouva en moi un élève dont la docilité, le désir d'apprendre et les dispositions singulières le surprenaient, disait-il.

Les difficultés qu'éprouvent les commençants, et qui sont d'autant plus ardues qu'on étudie tard ; car les enfants les surmontent presque machinalement, sans réfléchir et sans se rendre compte de leur ennui et de leur monotonie, ne me rebutaient pas, loin de là. De toutes mes études, celle de la musique était celle qui m'offrait le plus d'attrait.

Pendant quatre ans, je vins chaque soir chez M. le curé, et je menai de front les travaux des champs et ceux, plus aimables, de l'intelligence. Les uns me reposaient des autres, et je n'étais pas mécontent de mon destin. Souvent, appuyé sur ma charrue, l'aiguillon en main, je traçais mon sillon, en murmurant une églogue de Virgile, un passage des *Géorgiques*, un morceau de l'*Iliade*, ou, en lançant aux échos, de ma voix pleine et sonore, quelque chant de Gluck, de Weber, de Mozart et surtout de Beethoven, mon maître préféré.

Ces années furent les meilleures de ma vie.

Mes camarades du village m'estimaient et m'aimaient, car j'étais resté simple et naïf et je ne leur imposais point ma supériorité. Ma mère était fière de moi et mon père lui-même, revenu de ses préventions contre l'instruction, me témoignait une certaine déférence et n'osait plus me nommer, comme autrefois et à tout propos, *fainéant*.

J'avais acquis sa considération en lui lisant certains ouvrages d'agronomie, que nous commentions ensemble et dont nous appliquions les enseignements à nos cultures.

Un jour, où il se félicitait du résultat de nos innovations en agriculture, je me permis de lui dire :

« Vous le voyez, mon père, l'instruction à son utilité.

— C'est vrai, mon gars, me répondit-il avec la bonne foi qui le caractérisait ; j'avais tort, mais toi tu manques de générosité en me faisant si bien souvenir de ma bêtise. »

Ce reproche m'alla au cœur et dès lors je m'attachai davantage à mon père.

PIERRE CŒUR.

(*La suite prochainement*).

Digitized by Google

SOUVENIRS DE VOYAGE

UN VOYAGE A THÈBES ET DANS LA HAUTE-ÉGYPTE

TROISIÈME PARTIE [1]

XII

THÈBES. — LE TEMPLE DE MÉDINET-ABOU. — LA NÉCROPOLE ET LE TEMPLE DE DEIR-EL-BAHARI.

Non loin du Ramesseum, se trouve le *Temple de Médinet-Abou.* Ce nom est arabe ; c'est celui d'un village copte dont les maisons s'étaient groupées dans les cours des constructions anciennes, ou sur les monceaux de décombres provenant de leurs ruines. Le sol avait fini par s'élever jusqu'à la partie supérieure du temple antique, qui se trouvait ainsi complétement enfoui. D'importants travaux de déblai, entrepris depuis quelques années par M. Mariette, en ont remis à découvert à peu près tout ce qui subsiste.

Médinet-Abou était à la fois un temple et un palais, une sorte de Versailles élevé à la gloire de Ramsès III. M. Mariette y a discerné

[1] Voir la *Revue contemporaine* des 15 et 31 juillet 1870.

Digitized by Google

deux temples et un palais ; et cette division est, en effet, facil suivre quand on est sur le terrain.

Le premier temple est celui de Touthmès II. Il est d'époque récente. La cour d'entrée date de l'empire romain : on lit en hiéroglyphes, sur ses diverses parties, les noms de Titus, d'Adrien, d'Antonin. Les sculptures sont d'un style gauche, et qui sent la décadence. Les salles du temple n'ont rien de bien remarquable ; on y voit, enchevêtrés l'un dans l'autre, par suite de diverses restaurations successives, les cartouches d'un grand nombre de rois des XXVe, XXXe dynasties, et même de la dynastie des Ptolémées (700 à 200 ans avant J.-C.).

Le temple qui vient ensuite est beaucoup plus ancien. Il date du règne de Ramsès III (XIXe dynastie, 1300 ans avant J.-C.) ; il appartient, par conséquent, à la fin de la plus splendide époque de l'art égyptien. C'est, de tous les monuments, celui qui, par son importance historique, par son style fleuri, par la variété des tableaux dont il est décoré, laisse au visiteur la plus agréable impression.

Ce monument se compose de deux parties : le palais, et le temple proprement dit.

Le pavillon que l'on nomme le Palais, bien qu'on pense qu'il n'ait jamais servi de demeure à Ramsès, a tous les caractères d'une habitation royale. Il est précédé de deux grandes tours carrées, dont les balcons en saillie sont supportés par des prisonniers ennemis couchés sur le ventre. Les bas-reliefs des chambres intérieures nous montrent Ramsès chez lui, dans sa vie de famille. Une de ses filles lui apporte des fleurs ; il joue aux échecs avec une autre ; il reçoit des fruits d'une troisième, qu'il remercie par un geste caressant. Sur les murs extérieurs, on assiste, au contraire, à des scènes guerrières. Ramsès frappe ses ennemis en présence de son protecteur céleste, Ammon, dieu de Thèbes ; plus loin, il amène aux dieux les prisonniers qu'il a faits sur l'ennemi. Chaque prisonnier représente une race vaincue; et le sculpteur a su donner à chacun le type caractéristique de sa race. Nulle part mieux qu'ici l'ethnographie ne trouvera à étudier sur des exemples authentiques les nations qui, au XIIIe siècle avant notre ère, peuplaient l'Asie occidentale, la Libye et le Soudan. Les inscriptions les caractérisent, en outre, par leurs noms, accompagnés de quelques particularités : ce sont, entre autres, *le vil chef des Khétas*, dont les oreilles sont ornées de grands anneaux ; *le vil chef du pays d'Amaro*, à la figure allongée, à la barbe pointue ; *le pays des Schardina, qui est dans la mer*, symbolisé par un personnage coiffé d'un casque surmonté d'une boule ; *le chef du pays de Libou* (Lybie), avec une tresse pendant sur l'oreille, etc.... On ne trouve pas, dans ce palais, d'autres car-

Digitized by Google

touches que ceux de Ramsès III, de même qu'au Ramesseum on n'en trouve pas d'autres que ceux de Ramsès II.

Le temple proprement dit, qui forme la seconde partie de l'édifice, est beaucoup plus important que le palais. C'est une sorte de monument funéraire, élevé d'avance par Ramsès III, encore vivant, pour glorifier sa propre mémoire. Il est dédié au dieu Ammon.

Le pylône, de 22 mètres de hauteur, qui en forme l'entrée, est déjà couvert de bas-reliefs guerriers, relatant les glorieuses expéditions de Ramsès contre les Libyens, les Machouach et autres peuples accourus de la Libye, de la Syrie et des îles de la Méditerranée, dans l'espoir d'envahir la plantureuse Egypte. Le roi frappe de sa masse d'armes un groupe de prisonniers agenouillés, en présence d'Ammon. Le dieu lui-même donne au roi la hache du combat, et confirme ses triomphes universels par ce discours emphatique (que j'abrége) : « Je tourne ma face vers le Nord, et je veux que la Phénicie soit sous tes pieds; je veux que les nations vaincues apportent chez toi leur or, leur argent, leur lapis. Je tourne ma face vers l'Est, et je veux que l'Arabie te donne ses parfums, ses essences, ses bois précieux. Je tourne ma face vers l'Ouest, etc.» N'y a-t-il pas une grandeur réelle dans cette énumération de triomphes, tous rapportés à la Divinité?

Déchiffrons encore, comme un autre spécimen du lyrisme égyptien, cet hymne de victoire qui est inscrit sur le mur extérieur du temple. C'est Ramsès lui-même qui parle, et il s'exprime ainsi : « Je suis assis sur le trône d'Horus; la déesse Hourékaou réside sur ma tête. Semblable au soleil, j'ai protégé de mon bras les pays étrangers et les frontières d'Egypte, pour en repousser les Neuf-Peuples. J'ai pris leurs pays, et de leurs frontières j'ai fait les miennes. Leurs princes me rendent hommage. J'ai accompli les desseins du Seigneur tout-puissant, mon vénérable père divin, le maître des dieux. Poussez des cris de joie, habitants de l'Egypte, jusqu'à la hauteur du ciel! Je suis le roi de la Haute et de la Basse-Egypte, sur le trône de Toum, qui m'a donné le sceptre pour vaincre sur terre et sur mer, dans toutes les contrées. »

On remarquera que Ramsès, en invoquant la Divinité, ne s'adresse pas ici à Ammon, dieu de Thèbes, à qui cependant le temple était dédié, ni à aucun des douze grands dieux. Soutenu par l'élan de sa poésie lyrique, il remonte plus haut qu'eux : il invoque le *Seigneur tout-puissant, son vénérable père divin, le maître des dieux*. Un chrétien ne s'exprimerait pas autrement. Qu'on ne nous dise donc plus que les Egyptiens étaient idolâtres. Les objets matériels ou les animaux qu'ils vénéraient, mais n'adoraient pas,

Digitized by Google

étaient pour eux des symboles, des signes de convention. Les grands dieux eux-mêmes n'étaient que la personnification des forces bienfaisantes ou nuisibles de la nature; mais ils n'adoraient qu'un seul être, le Seigneur tout-puissant, le maître des dieux, à qui ils n'avaient donné aucun nom particulier.

La cour qui suit le pylône est remarquable par les énormes caryatides adossées aux piliers qui bordent l'un de ses côtés. Ces statues représentent Ramsès revêtu des attributs d'Osiris.

La face du second pylône, qui se trouve au fond de cette cour est encore couverte de bas-reliefs et d'inscriptions. Ramsès amène aux divinités Ammon et Mout un groupe de prisonniers rangés sur trois lignes. Ces prisonniers appartiennent à une foule de peuples, venus de l'Asie ou des côtes de la Méditerranée; M. de Rougé a pu en déchiffrer la liste.

Au delà d'un second pylône, on entre dans une seconde cour, que l'on peut regarder comme la merveille de l'antiquité égyptienne. Elle est d'une ordonnance très-élégante et d'un style fleuri, qui rappelle, dans l'architecture française, les constructions de la Renaissance. Des quatre côtés, la cour est entourée de galeries, couvertes de sculptures et de bas-reliefs; mais ces galeries ne sont pas pareilles. Celles de l'est et de l'ouest sont supportés par des piliers carrés, et en outre, au milieu de leur largeur, par un rang de colonnes; les galeries du nord et du sud sont supportées par un seul rang de colonnes, dont les chapiteaux représentent la fleur de lotus fermée. Le sol de la galerie de l'est est à un niveau un peu plus élevé que les autres, et elle est fermée à ses deux extrémités par une balustrade en forme de balcon.

Les tableaux qui couvrent les galeries intérieures sur les quatre faces sont si nombreux, qu'il faut renoncer à les décrire en détail. Ce sont des scènes de guerre, analogues à celles que nous avons déjà vues ailleurs. Le roi galope sur son char, au milieu des ennemis éperdus, fait un massacre de trois mille morts, et ramène mille prisonniers, qu'il offre aux dieux de Thèbes. Ces grands tableaux de bataille occupent toute la partie inférieure des bas-reliefs; mais la partie supérieure est consacrée à des scènes d'un autre genre, des processions et des cérémonies religieuses qui ont été décrites par Champollion. Peut-être trouvera-t-on ici avec intérêt cette description, où se fait remarquer toute l'exactitude du fondateur de l'égyptologie.

Ramsès sort de son palais porté dans un naos, espèce de châsse richement décorée, soutenue par douze oëris ou chefs militaires, la tête ornée de plumes d'autruche. Le monarque, décoré de toutes les marques de sa

Digitized by Google

royale puissance, est assis sur un trône élégant, que des images d'or de la Justice et de la Vérité couvrent de leurs ailes; le sphynx, emblème de la sagesse unie à la force, et le lion, symbole du courage, sont debout près du trône, qu'ils semblent protéger. Des officiers agitent autour du naos les *flabellum* et les éventails ordinaires; de jeunes enfants de la caste sacerdotale marchent auprès du roi, portant son sceptre, l'étui de son arc et ses autres insignes.

Neuf princes de la famille royale, de hauts fonctionnaires de la caste sacerdotale et des chefs militaires suivent le naos à pied, rangés sur deux lignes; des guerriers portent les socles et les gradins du naos; la marche est fermée par un peloton de soldats. Des groupes tout aussi variés précèdent le Pharaon; un corps de musique, où l'on remarque la flûte, la trompette, le tambour et des choristes, forme la tête du cortége; viennent ensuite les parents et les familiers du roi, parmi lesquels on compte plusieurs pontifes; enfin, le fils aîné de Ramsès, le chef de l'armée après lui, brûle l'encens devant la face de son père.

Le roi arrive au temple d'Horus, s'approche de l'autel, répand des libations et brûle l'encens; vingt-deux prêtres portent sur un riche palanquin la statue du dieu, qui s'avance au milieu des *flabellum*, des éventails et des rameaux de fleurs. Le roi, à pied, coiffé d'un simple diadême de la région inférieure, précède le dieu, et suit immédiatement le taureau blanc, symbole vivant d'Ammon-Horus, ou d'Ammon-Ra, le mari de sa mère. Un prêtre encense l'animal sacré; la reine, épouse de Ramsès, se montre vers le haut du tableau comme spectatrice de la pompe religieuse; et, tandis que l'un des pontifes lit à haute voix l'invocation prescrite lorsque la lumière du dieu franchit le seuil de son temple, dix-neuf prêtres s'avancent portant les diverses enseignes sacrées, les vases, les tables de proposition et tous les ustensiles du culte; sept autres prêtres ouvrent le cortége religieux, soutenant sur leurs épaules des statuettes; ce sont les images des rois, ancêtres et prédécesseurs de Ramsès, assistant au triomphe de leur descendant.

Puis vient la scène des quatre oiseaux sacrés, protecteurs des quatre points cardinaux, auxquels le grand-prêtre donne la volée, afin qu'ils aillent annoncer au monde entier que Ramsès vient de ceindre la couronne de la Haute et de la Basse-Egypte. La marche triomphale du roi, dont nous n'avons décrit qu'une partie, se continue par d'autres bas-reliefs, également remplis d'intérêt au point de vue archéologique.

Dans une seule des salles du temple, on a trouvé, en soulevant le dallage, plus de mille statuettes en bronze, toutes représentant Osiris.

Sur les murs extérieurs du nord est gravée la liste des fêtes à célébrer dans l'édifice sacré. Sur le mur extérieur du sud, dix tableaux, rangés symétriquement, nous font connaître les incidents

Digitized by Google

d'une guerre entreprise par Ramsès, en l'an IX de son règne, contre les Libyens et les *T'akkaro*.

1er *tableau*. — Départ du roi et de l'armée. Les soldats sont en marche, et l'on peut étudier les curieux détails de leur armement.

2e *tableau*. — Grande victoire remportée sur les Libyens. Le roi combat de sa personne. Il y a un carnage épouvantable.

3e *tableau*. — On amène les prisonniers devant le roi; et un scribe inscrit sur son registre le nombre des mains droites coupées aux ennemis et le nombre des émasculations, qui atteint 12,535. Les mains coupées forment aux pieds du roi un énorme monceau.

4e *tableau*. — Harangue du roi à ses généraux. Nouveaux détails de l'armement des troupes.

5e et 6e *tableaux*. — Nouvelle victoire, remportée sur les T'akkaro. Des femmes et des enfants s'enfuient dans des chariots traînés par des bœufs.

7e *tableau*. — L'armée traverse un pays infesté de lions. Il fallait que ces animaux fussent très-communs dans certaines contrées, car on trouve sur un scarabée déposé au musée de Boulaq, une inscription où le roi Aménophis III se vante d'en avoir tué cent dix de sa propre main pendant les dix premières années de son règne.

8e *tableau*. — Représentation d'un combat naval, la seule que l'on trouve dans les monuments égyptiens. Un navire ennemi est coulé, et flotte la quille en l'air. La scène se passe près du rivage : Ramsès, *que sa grandeur y attache*, aide à la victoire de sa flotte en criblant l'ennemi de ses flèches.

9e *tableau*. — L'armée se remet en marche vers l'Egypte. On compte encore les morts et les mains coupées sur le champ de bataille.

10e *tableau*. — Rentrée du Pharaon dans Thèbes, sa capitale. Discours des dieux, discours du roi (c'est le morceau lyrique dont nous avons rapporté plus haut une partie), discours des prisonniers, qui implorent la clémence de Ramsès.

On voit par cette description, cependant très-abrégée, de Médinet-Abou, quelle est l'importance de ce monument, et la richesse du véritable musée de textes et de bas-reliefs gravés à profusion sur toutes ses murailles. Si Karnak donne une idée imposante de la force des anciens Egyptiens, Médinet-Abou nous montre le haut degré où ils étaient parvenus dans la poésie et les arts du dessin, et nous laisse le souvenir d'une œuvre d'art à la fois délicate et magnifique.

Le déjeuner, cette fois arrivé exactement, grâce aux soins du capitaine Camperio, que nous élevons au grade d'intendant militaire,

Digitized by Google

est servi sous l'une des galeries de la belle cour intérieure de Médinet-Abou. Nous sommes, comme toujours, environnés d'une foule immense d'Arabes, qui ont bien de la peine à attendre la fin du repas pour recommencer à nous importuner, comme ils le font toute la journée. Miss Alice les compare à des mouches que le moindre geste chasse, mais qui reviennent en foule, aussi vite qu'elles sont parties. Nos kavâss les maintiennent à distance, et ne manquent pas cette occasion d'administrer aux plus pressés quelques coups de courback. Nous nous y opposons; mais les kavâss sont entêtés, et nous sommes forcés de les rosser eux-mêmes pour qu'ils veuillent bien ne pas rosser les curieux. Ceci nous est arrivé plusieurs fois pendant notre voyage dans la Haute-Egypte, et les Arabes ne comprenaient plus rien à cette interversion des rôles. Voir un kavâss frappé dans un pays où c'est toujours lui qui frappe, et où l'on a tellement le respect de l'autorité que quatre kavâss suffisent à faire obéir une population de dix mille fellahs, c'était, pour nos bons amis les habitants, le renversement de toutes les lois, le signal de l'arrivée de la fin du monde.

Cependant, nous avons remarqué que notre manière d'agir envers eux faisait sur ces pauvres gens une profonde impression : importuns le matin, ceux qui avaient passé seulement une journée à nous accompagner étaient devenus, le soir, presque discrets, et nous aidaient à éloigner les autres. Malheureusement, le lendemain, c'était à recommencer avec une population nouvelle. Mais si tous les voyageurs européens qui visitent l'Egypte se faisaient, comme nous, un devoir de ne jamais frapper ni laisser frapper en leur nom un seul habitant, les fellahs arriveraient bien vite à nous aimer et prendraient de leur dignité personnelle une plus haute idée que celle qu'ils peuvent concevoir actuellement, tremblants devant le courback des kavâss. Pour moi, je n'ai pas à me reprocher d'avoir, pendant tout mon séjour en Egypte, levé une seule fois le bras sur les Arabes, et je m'en suis toujours bien trouvé.

En quittant Médinet-Abou, nous allons visiter la nécropole de *Drah-Abou'l-Neggah*. C'est la plus ancienne de Thèbes; on y a trouvé les sarcophages des rois Entef, de la XIe dynastie (2850 ans avant J.-C), qui ont été transportés à Paris et à Londres. La colline de l'Assassif est une autre nécropole voisine. Les tombes principales sont ornées de bas-reliefs historiques ou domestiques, analogues à ceux que nous avons déjà décrits, et sur lesquels nous ne reviendrons pas. De tous côtés, le calcaire blanc de ces montagnes a été creusé et rempli de momies.

Au fond de la nécropole se trouvent les ruines du temple de Deir-el-Bahari, qui fut élevé à la gloire de la reine Hatasou, comme Mé-

Digitized by Google

dinet-Abou est élevé à la gloire de Ramsès III. Le lieu choisi pour l'érection de ces temples commémoratifs tient à des motifs religieux et mystiques propres à l'Egypte. Le respect des morts et la croyance de l'immortalité de l'âme y avaient une grande part.

Le temple de Deir-el-Bahari a été récemment déblayé par M. Mariette ; il est bâti en beau calcaire blanc, que les montagnes environnantes fournissent à profusion. Ses constructions sont fort ruinées ; et ce qu'il y a de plus curieux à remarquer ici, ce sont les bas-reliefs que l'on rencontre çà et là sur des pans de murailles. Des troupes sont en marche, précédées de trompettes, portant des branches de feuillage et des étendards, ornés à la hampe du cartouche de la reine Hatasou : c'est une marche triomphale. Plus loin, on amène les captifs, les ôtages, les tributs imposés aux vaincus. On apporte des arbres entiers, dont les racines sont renfermées dans des couffes, ce qui prouve que les Egyptiens connaissaient l'art de transplanter les grands arbres. On est au bord de la mer, et la transparence de l'eau laisse apercevoir les poissons, qui sont figurés naïvement, mais avec assez de soin pour permettre de reconnaître, nommer et classer tous les poissons que connaissaient les Egyptiens.

Le temple de Deir-el-Bahari a été, dès la XXIIe dynastie, transformé en nécropole ; on a trouvé dans une de ses chambres des momies d'époque grecque, empilées jusqu'au plafond et gisant sur des couches d'autres momies beaucoup plus anciennes.

XIII

LES ALMÉES. — LE TEMPLE D'ESNEH.

La journée était finie, ainsi que notre séjour à Thèbes. Nous n'avions eu le temps que de jeter un rapide coup d'œil sur les ruines de toutes les richesses que renfermait cette ville extraordinaire, la plus curieuse qu'il soit donné au voyageur d'admirer, la plus magnifique peut-être qui soit jamais sortie de la main des hommes.

Le soir, nous allions généralement fumer le chibouk chez l'un des consuls étrangers. Pour le dernier soir de notre séjour à Louqsor, le consul de l'Allemagne du Nord nous avait tous conviés à une fête d'adieux. De longs divans règnent tout autour de la pièce où nous sommes reçus ; elle ne contient d'ailleurs aucun autre meuble, si ce n'est des tapis ; chacun s'installe à sa guise, accroupi ou à demi

Digitized by Google

couché. Des musiciens sont assis par terre dans un angle de la pièce. Des chanteuses, également assises par terre devant eux, font entendre de traînantes mélodies. La fête se termine par les danses des meilleures almées de Louqsor, que le consul a fait venir. Ces almées sont généralement des filles de Nubie, dont le teint est brun, mais qui n'ont nullement le type de la race nègre. Elles portent des costumes voyants, se dispensent du voile, et sont couvertes de bijoux d'or ; un anneau de ce métal passé dans la narine gauche est pour elle le cachet d'une grande élégance. Les almées dansent généralement pieds nus : leur danse ne se compose guère que de contorsions assez disgracieuses des hanches, exécutées sur place. Ce sont, en somme, de pauvres spectacles, et ce mot magique d'almées qui éveille des idées si riantes dans les imaginations européennes, ne représente ici, comme celui de bayadères dans l'Inde, que de malheureuses filles, qui excitent la pitié plutôt que l'admiration. Elles ont cependant une noble origine : ce ne sont rien moins que les descendantes des prêtresses qui exécutaient autrefois des danses sacrées devant la déesse Neith, femme et fille d'Ammon, patronne de la ville d'Esneh. Les désordres auxquels donnaient lieu les almées les ont fait exiler du Caire, et reléguer dans la Haute-Egypte, principalement à Esneh, qui fut leur berceau il y a six mille ans, et qui devient leur dernier refuge.

Le 13 au matin, nous disons adieu à Thèbes ; nous mettons le cap au sud pour nous diriger vers Esneh. Nous nous arrêtons à Erment, pour visiter une sucrerie et une exploitation agricole appartenant à S. A. le Vice-Roi. Le directeur, qui est un Français, nous en fait les honneurs avec cordialité. Il nous montre les merveilleux produits que peut donner cette terre, bien arrosée, comme elle l'est ici, à l'aide d'une machine à vapeur. Un jardin magnifique, une végétation de la plus grande richesse, des oranges et des citrons gros comme la tête d'un enfant, des mandarines grosses comme les deux poings, nous laissent d'Erment un gracieux souvenir.

Nous arrivons à Esneh à midi ; c'est une ville moderne assez importante, qui a quelques milliers d'habitants. C'est aujourd'hui quelque chose comme un jour de marché ; les grains, les légumes, les pâtes, les bestiaux, les articles-Paris des boutiques à deux sous sont en étalage sur les genoux des marchands criards qui occupent la grande place, et les rues avoisinantes. Nous nous dirigeons, non sans causer sur notre passage beaucoup de tumulte, vers les ruines du temple antique.

Ce temple était, jusqu'en 1840, complétement enterré sous l'amoncellement des décombres de vingt siècles, qui avaient fini par atteindre le niveau des chapiteaux des colonnes. Méhémet-Ali fit dé-

Digitized by Google

blayer la grande salle, dans laquelle on descend maintenant par des escaliers. Toutes les autres parties du temple sont encore aujourd'hui enfouies sous le sol qui supporte les maisons de la ville moderne ; et il est probable qu'elles ne verront pas le jour d'ici à longtemps.

La grande salle est construite en grès : son plafond est soutenu par vingt-quatre belles colonnes, placées sur quatre rangées. Le rapprochement des colonnes, et le peu de lumière qui y pénètre lui donnent un air sombre et sévère. Les inscriptions et les cartouches portent les noms des empereurs romains Claude, Domitien, Commode, Septime-Sévère, Caracalla, Géta : le temple date donc de l'époque de la décadence de l'art égyptien. La gravure et la sculpture des bas-reliefs laissent en effet beaucoup à désirer. Pour nous, qui venons d'admirer ceux de Karnak et de Médinet-Abou, il nous semble voir ici de mauvaises copies, exécutées par quelque écolier pressé de terminer sa tâche.

Mais, chose remarquable, les chapiteaux des colonnes, que l'exhaussement du sol permet ici de voir de près, ne participent pas à ce manque de soin. C'est qu'en effet les Grecs, qui, dès leur arrivée en Egypte, ont laissé périr entre leurs mains l'art savant et traditionnel de la sculpture en creux, ont embrassé au contraire avec amour l'art, moins hiératique, de l'architecture. La prenant au point où ils la trouvent, ils vont lui faire faire de rapides progrès. Sous leurs mains, tout s'idéalise. La colonne prend de la grâce; elle n'a pas encore trouvé le moyen d'élargir ses entre-colonnements en composant l'architrave de plusieurs blocs de pierre ; mais elle monte déjà plus hardiment vers les plafonds, et elle se couronne de chapiteaux fleuris, de plus en plus gracieux. A Abydos, le chapiteau n'est qu'un renflement de la colonne, uniforme sur tout son pourtour ; à Dendérah, il est formé de quatres têtes colossales d'Isis, ornées de baudelettes tombantes ; à Médinet-Abou, l'idée d'un bouquet de fleurs a déjà pris naissance, et nous y avons signalé le chapiteau en forme de fleur de lotus fermée ; enfin, à Philæ, nous trouverons bientôt le bouquet de lotus épanouis. La gradation est frappante, et elle concorde avec l'ordre chronologique dans lequel les temples se succèdent. Ici, à Esneh, les chapiteaux des colonnes d'une même rangée sont tous différents ; et l'on peut discerner, parmi la grande variété de leurs types, ceux qui ont dû être complétement abandonnés par la pratique, et ceux au contraire qui ont été adoptés, perfectionnés, embellis par les architectes grecs.

Rentrés au bateau après une promenade dans la riante petite ville d'Esneh, nous avons encore le temps de franchir, avant la nuit, presque toute la distance qui nous sépare d'Edfou, notre pro-

Digitized by Google

chaine station (50 kilom.). Cependant le soleil s'est couché, la nuit est venue, la lune brille au ciel depuis longtemps, et nous n'apercevons pas encore la pointe des minarets d'Edfou. Un banc de sable à fleur d'eau qui nous menace nous oblige à nous arrêter, et nous passons la nuit en face d'un petit village appelé *El-Kab*. Le lendemain 14, nous arrivons de bon matin devant Edfou.

XIV

LE TEMPLE D'EDFOU.

Le temple d'Edfou n'est situé qu'à vingt minutes de marche du fleuve. Il a cela de remarquable, que c'est le seul en Egypte qui soit parfaitement conservé dans toutes ses parties. Cette conservation parfaite tient à ce que le monument tout entier était, jusqu'à ces dernières années, enfoui sous le sol, recouvert jusqu'au haut de ses terrasses par les débris amoncelés des siècles; les maisons du village étaient bâties au-dessus de lui. Le temple a été ainsi préservé de tous les outrages; et, après un déblayement complet que S. A. le vice-roi vient de faire exécuter à grands frais, il a revu une seconde fois la lumière du soleil, aussi complet et presque aussi intact que lorsque les anciens Egyptiens y célébraient les belles cérémonies de leur culte.

La disposition du temple d'Edfou est la même que celle que nous avons eu occasion de détailler déjà en parlant du temple de Dendérah. Une cour d'entrée, une belle salle à colonnes, des chambres où les prêtres s'assemblent et font les préparatifs des fêtes, d'autres où l'on conserve les trésors et les emblèmes; des chambres, des escaliers, des terrasses supérieures servant aux processions; enfin des salles où l'on dit des prières, et un sanctuaire dans la partie la plus retirée du monument. Autour des murs règnent de longs et étroits couloirs, enfermés dans une autre série de hautes murailles.

En avant de la première cour s'élève un gigantesque pylône de 35 mètres de hauteur. Il est destiné à annoncer le monument, dont il donne, en effet, une haute idée; malheureusement il est plaqué contre l'un des côtés de la cour, et celle-ci est, pour l'œil du spectateur, un peu écrasée par sa masse immense. Cela nuit à l'effet que devrait produire l'élégante galerie, dont la cour est entourée sur ses quatre côtés. Cette galerie est supportée par un seul rang de colonnes, dont tous les chapiteaux sont différents. Les uns sont

Digitized by Google

composés de combinaisons de lignes droites, les autres sont de formes arrondies, mais symétriques partout, comme le corps de la colonne elle-même; la plupart s'épanouissent en feuilles ou en fleurs plus ou moins gracieuses. Nous retrouvons donc ici une application de ce que nous disions tout à l'heure à propos du temple d'Esneh, car le temple d'Edfou est à peu près de la même époque : il remonte aux Ptolémées, et presque tous les rois de cette dynastie ont travaillé à l'une ou à l'autre de ses parties.

Dans un coin de l'une des salles du temple, on trouve un beau monolithe en granit gris, qui a la forme d'une niche de sanctuaire ou d'une châsse monumentale, servant à enfermer l'emblème mystérieux du temple. Ce monolithe n'est pas à sa place, les murs n'étant nullement disposés pour le recevoir; il appartenait à un ancien temple, aujourd'hui disparu, et il a été poussé ici par une main inconnue.

On remarque à Edfou une infinité de bas-reliefs d'une grande pureté. Dans les salles, dans les escaliers, même dans les cryptes, il n'y a pour ainsi dire pas un pouce de muraille qui n'en soit couvert. La plupart de ces tableaux représentent les rois faisant des offrandes aux dieux. Ces dons pieux sont les oiseaux, les poissons, les fleurs, les fruits, les légumes, le miel, les gâteaux, tous les produits de la Haute et de la Basse-Egypte; et tous ces objets sont assez nettement sculptés pour qu'un naturaliste puisse les reconnaître et les classer. A voir sa répétition constante sur les murs de tous les temples, on ne peut douter que ce tribut d'offrandes revînt à chaque instant dans les cérémonies religieuses. On trouve également des scènes de bataille, puis des représentations phalliques extraordinaires, dont les Egyptiens n'étaient point avares, et qui se répètent dans toute la Haute-Egypte; ces figures n'avaient pour eux qu'un sens sacré. Des textes détaillés accompagnent tous ces intéressants tableaux.

Une inscription qui mérite également d'être signalée, c'est celle qui nous donne, en coudées anciennes et en subdivisions de coudées, les dimensions de toutes les salles du temple. Comme ces salles subsistent encore parfaitement intactes, on a trouvé là un moyen de comparaison irrécusable entre les anciennes mesures égyptiennes et les nôtres.

Montés sur le sommet du grand pylône, nous dominons de trente à quarante mètres de hauteur toute la masse du temple, ainsi que les masures arabes et leurs habitants, qui nous paraissent d'ici aussi petits que des mouches. Une clameur confuse parvient cependant jusqu'à nos oreilles; nous ne nous trompons pas : on nous crie *bakchich*, et on nous tend les mains d'en bas, en riant et en sautant. Nous jetons à la volée à ces pauvres gens tout ce que nous

Digitized by Google

avons de monnaie dans nos poches, et nous redescendons de notre énorme piédestal, pour nous rendre à pied à bord du *Béhéra*.

Déjà l'on a fait deux fois résonner le sifflet de la chaudière pour rappeler les retardataires. Tout le monde s'embarque : il est midi ; et en route de nouveau pour Gebel-Silsileh.

XV

LES CARRIÈRES DE GEBEL-SILSILEH.

L'aspect du pays commence à se modifier. La chaîne libyque et la chaîne arabique se rapprochent, et ne laissent au fleuve qu'un espace de plus en plus resserré, qui, à Gebel-Silsileh, se réduit à 500 mètres. La nature des rochers change ; au calcaire blanc, l'on voit succéder le grès, d'un grain fin et serré, roche plus sévère, qui forme déjà comme une transition vers les granits que nous rencontrerons bientôt. Les rochers de l'une et de l'autre rive plongent presque à pic dans le Nil. La plage n'est plus qu'une langue aride de sable, à peine relevée par un étroit ruban de verdure. Il n'y a plus de terrains cultivés; à l'eau du fleuve succèdent immédiatement le grès des rochers et le sable du désert. Aussi, c'est à peine si l'on aperçoit de loin en loin deux ou trois huttes en terre, au-dessus desquelles se balance la tige élancée de quelques dattiers. Les habitants eux-mêmes ont une physionomie nouvelle, et leur costume se simplifie de plus en plus. Les enfants sont très-souvent nus; la plupart des jeunes gens ne portent qu'un pagne autour des reins; quant aux hommes, ils sont drapés dans de misérables pièces d'étoffe de laine brune, râpées, trouées, tombant en lambeaux. La chaleur augmente; le thermomètre marque 44° au soleil, et 31° à l'ombre, et nous sommes au milieu de décembre. Tout annonce que l'on change de climat, que l'on quitte l'Egypte, et qu'on touche à la Nubie.

On trouve à Gebel-Silsileh, dans les roches de grès qui forment les deux rives du Nil, d'importantes carrières, d'où les anciens Egyptiens ont extrait une grande quantité de matériaux. Les bancs de pierre exploitable s'élèvent, sur la rive gauche, à 10 mètres, et, sur la rive droite, à 12 mètres au-dessus du niveau du Nil; ils sont recouverts de sable sur une épaisseur de 2 mètres à gauche, et de 5 à 6 mètres à droite. Les anciens chantiers sont encore parfaitement visibles, et aussi nets que si les ouvriers carriers venaient de

Digitized by Google

les quitter hier. Il y a certains bancs de pierre que l'on a entaillés sur quatre côtés, puis que l'on a abandonnés sans les enlever, l'ouvrier n'ayant pas eu le temps de terminer sa tâche. L'exploitation se faisait par gradins descendants, et il est facile de remarquer que les Egyptiens entaillaient avec beaucoup de soin cette magnifique pierre, qu'ils ne gaspillaient pas.

On trouve également ici des excavations sous roc, qui proviennent d'exploitations souterraines. Une fois les travaux abandonnés, un grand nombre d'entre elles ont été utilisées comme tombeaux; d'autres ont été transformées en temples souterrains, et consacrées à différentes divinités. Elles sont enrichies de bas-reliefs et d'inscriptions.

Le plus important de ces monuments souterrains est un grand *spéos*, que ses quatres piliers massifs désignent de loin à l'attention du voyageur. Ses bas-reliefs, qui datent de la XVIIIe dynastie, sont de beaux spécimens de l'art égyptien : la ligne y est pure, et il y règne une certaine douceur tranquille, qui charme et étonne à la fois.

Après avoir visité les temples et les carrières sous les rayons d'un soleil brûlant, nous nous embarquons de nouveau ; et le bateau, continuant sa route, va coucher non loin d'Ombos, où nous arrivons le lendemain matin.

XVI

LE TEMPLE D'OMBOS.

Nous débarquons au pied même du temple d'Ombos. Ce temple est bâti au sommet des rochers, qui plongent ici à pic dans les eaux du Nil. La rive droite, sur laquelle il est situé, s'avance des deux côtés dans le fleuve, comme un cap, ce qui donne lieu à de délicieux points de vue. Malheureusement, cette situation même doit amener fatalement la ruine du monument; car le rocher qui lui sert de base est continuellement rongé au pied par le courant. Le pylône qui le précédait, et une partie de ses constructions se sont déjà écroulés; et l'on pourrait trop facilement calculer l'époque où le temple entier aura le même sort. Hâtons-nous donc de lui payer un juste tribut d'admiration.

Le temple d'Ombos date des derniers temps de l'ancienne Egypte, de la fin de la dynastie des Ptolémées. On y trouve une

Digitized by Google

nscription en lettres grecques qui contient le nom de Cléopâtre. Il est enterré dans le sable jusqu'aux deux tiers environ de sa hauteur. Les chapiteaux des colonnes, tous différents, sont très travaillés. L'architecte a manifestement abandonné pour toujours l'ancien chapiteau à bords simplement évasés ou contournés, et il entrevoit déjà des formes plus élégantes. Celles dont il nous donne des échantillons à Ombos, ne sont pas toutes heureuses; cependant son imagination travaille, et l'on sent que, soutenu par le génie grec, il est déjà sur la trace du beau chapiteau corinthien.

La visite du temple d'Ombos peut se faire en une heure. D'ailleurs, nous sommes impatients de franchir la courte distance qui nous sépare encore d'Assouan, et de visiter cette partie du pays, qui doit nous initier à des mœurs nouvelles, et nous donner un aperçu de la Nubie. Le bateau chauffe; l'équipage se met bravement à la besogne. Le déjeûner est avancé d'une heure, à la satisfaction générale; et bientôt nous voyons se dérouler devant nos yeux les minarets et les maisons blanches d'Assouan, entourées d'une oasis de dattiers. Une grande île couronnée de verdure se trouve au milieu du fleuve : c'est l'île d'Éléphantine.

XVII

ASSOUAN. — CHASSE AUX HYÈNES. — L'ILE D'ÉLÉPHANTINE.

Assouan étonne le voyageur : so aspect tranche avec celui de la vallée inférieure du Nil, que nous venons de visiter. Nulle part on ne trouve mêlés plus d'Egyptiens, de Turcs, de Barabras, de Bicharis au torse nu, plus de noirs et de nègres de toute origine. Les habitants de Khartoum s'y font surtout remarquer par leur belle prestance, leur peau noire et leur tête fine rappelant le meilleur type des races septentrionales. Comme complément du tableau, l'on aperçoit, sur la plage, des marchandises nouvelles venant de la Nubie, de l'Ethiopie et du Soudan : gommes, dents d'éléphants, peaux de quadrupèdes, coffres en feuilles de palmier habilement tressées, poteries en terre rouge, etc...; puis des casse-têtes en ébène, des piques, des flèches, des poignards. Au lieu d'ânes et de chevaux, de nombreux chameaux vont et viennent sur la rive. Des rochers de granit rose et des groupes de palmiers verts, dont notre vue a été privée depuis quelques jours, servent de cadre à cette scène. La ville est animée; les petites boutiques des bazars sont

Digitized by Google

bien approvisionnées, et tous les marchands sont à leur poste, accroupis sur une petite estrade, où l'acheteur vient s'asseoir auprès d'eux.

Il n'y a d'ailleurs ici aucune antiquité à visiter. Ce qui a donné à Assouan sa célébrité, ce sont les belles carrières qui l'entourent. C'est des environs de la ville que les anciens Egyptiens, et plus tard les Grecs, tiraient le granit gris et le magnifique granit rose qu'ils consacraient aux obélisques, aux statues colossales, aux sphynx, et aux sanctuaires de leurs monuments. On a donné à cette roche le nom de Syénite, qui vient de Syène, ancien nom d'Assouan. (Le nom de la ville, dans les inscriptions hiéroglyphiques, est *Soudn*; dont les Grecs firent *Suènè*, et les Romains *Syène*, tandis que dans la bouche des Arabes, l'euphonie d'une prononciation familière l'a changé en *Assoudn*). Ces carrières sont immenses ; elles occupent, à partir du Nil, un développement de plus de 6 kilomètres. On y remarque avec intérêt un sarcophage tout achevé, mais qui, ayant été cassé par accident, a été abandonné sur le sol. Dans un autre chantier, on trouve un bel obélisque taillé, qui aurait eu 32 m. de hauteur, mais qui n'est pas encore détaché du rocher sur toutes ses faces. Ici, comme à Gebel-Silsileh, l'ouvrier a abandonné sa tâche, et la splendeur du climat a conservé son ouvrage intact pendant une vingtaine de siècles : il semble qu'il va venir le reprendre d'un moment à l'autre.

Et cependant, elle est bien morte, cette civilisation gigantesque, qui occupait des milliers d'hommes à tailler, à transporter, à sculpter les pierres les plus dures, et des peuples entiers à élever des temples aux dieux, des palais et des tombeaux aux souverains! Elle est morte et ne peut plus renaître. Le flot qui l'emporta ne visite pas deux fois les mêmes rivages. On ne peut plus aujourd'hui que gratter misérablement les débris de la grandeur des Pharaons et des Ptolémées, ramasser les miettes qui sont tombées de leurs somptueux festins.

Assouan est presque exactement situé sous le tropique du Cancer, et l'on sait qu'il fait plus chaud sous les tropiques qu'à l'équateur même. A l'équateur, en effet, quand le soleil atteint le zénith, il le dépasse rapidement pour se porter dans l'hémisphère opposé ; car cette époque de l'année, l'été, est celle où le mouvement de cet astre en déclinaison est le plus rapide. Près des tropiques, au contraire, le soleil séjourne très longtemps dans la position nécessaire pour passer au zénith ; et pendant un mois entier il en est très peu éloigné à midi. Cette circonstance, jointe au fait d'une durée des jours plus longue que celle des nuits à cette même époque est la cause de l'existence de chaleurs d'été plus grandes sous les tro-

Digitized by Google

piques qu'à l'équateur même. Assouan est de plus situé au centre d'une sorte d'entonnoir formé par les deux chaînes de montagnes qui l'entourent; aussi passe-t-il, d'après un vieux dicton, pour être l'endroit le plus chaud de la terre entière.

Nous n'avons pas de peine à ajouter foi à cette réputation : depuis hier, notre thermomètre marque 34° à l'ombre, et 55° au soleil. Cependant un souffle de vent et le voisinage de la verdure et du Nil nous apportent quelque soulagement, et nous sommes loin de ressentir l'impression de chaleur torride qui nous accablait il y a quelques jours, près de Thèbes, dans la vallée désolée des Tombeaux des rois.

Du temps d'Eratosthènes, célèbre astronome égyptien (230 avant J.-C.), il y avait, dit-on, près de la ville, un puits dont le soleil venait éclairer le fond le jour du solstice d'été, ce qui prouve que, ce jour-là, le soleil se trouvait, à midi, exactement au zénith. La possibilité de ce fait a du reste été vérifiée depuis par les procédés astronomiques. Assouan se trouve en effet à 37' 23" seulement du tropique du Cancer, et, à raison du changement séculaire de l'obliquité de l'écliptique, il n'en était écarté, au temps ou vivait Eratosthènes, que d'une quantité moindre encore, 15' 58". Or, comme le diamètre du soleil est de 32', il devait alors, le jour du solstice d'été se trouver à midi en position d'éclairer directement le fond d'un puits, si profond qu'il pût être. Le fait n'est plus possible aujourd'hui, mais peu s'en faut.

Un autre phénomène astronomique, appelant notre attention sur le ciel, nous faisait souvent passer des soirées entières à observer la voûte étoilée : c'est l'aspect remarquable que présente ici la *lumière zodiacale*. Cette lumière, qui, dans nos climats, se réduit à une bande couchée sur l'horizon, et rarement assez brillante pour pouvoir être aperçue à l'œil nu, est à Assouan, comme en général dans toute la zône intertropicale, un beau phénomène céleste, que nous admirons tous les soirs. Elle a l'apparence d'une belle colonne de lumière blanche, perpendiculaire à l'horizon, et dont l'éclat est à peu près égal à celui de la voie lactée. Sur ses bords, la lumière va en se fondant doucement avec cette lueur vague qui, semblable à une âme universelle, semble flotter dans l'espace céleste. Par une belle soirée des tropiques, par un ciel pur de tout nuage, l'effet de cette colonne du zodiaque est vraiment admirable, au milieu des légions d'étoiles scintillantes qui percent la voûte céleste.

On sait que la lumière zodiacale est produite par l'assemblage d'une multitude innombrable de petits corpuscules, diminutifs de planètes, qui errent dans l'espace. Ils circulent autour du soleil en

Digitized by Google

formant par leur ensemble une sorte de couche peu épaisse, mais d'une immense étendue, dans laquelle la terre est toujours plongée. Cette couche a à peu près la même direction que l'écliptique, plan dans lequel la terre se meut autour du soleil : ce qui fait que, dans les climats tempérés, en France, par exemple, elle apparaît couchée sur l'horizon, tandis qu'elle se montre verticale dans la zone des tropiques. La lumière zodiacale joue un rôle très-important en astronomie ; car les corpuscules qui la composent deviennent des *étoiles filantes* quand ils entrent dans notre atmosphère, où leur vitesse suffit pour les enflammer, et des *aérolithes* quand ils arrivent à rencontrer la terre avant d'être complétement consumés. Enfin, ils sont, suivant certains astronomes, la cause de la chaleur et de la lumière du soleil, théorie dont le développement nous entraînerait trop loin.

C'est ici, sous ce ciel pur, que les astronomes devraient venir pour observer le ciel, au lieu de rester confinés au milieu du gaz et de la fumée des villes. Des constellations nouvelles, qui n'ont jamais éclairé la France, apparaissent à nos yeux. A mesure que nous avançons vers l'équateur, l'étoile polaire et le Grand-Chariot s'inclinent de plus en plus à l'horizon vers le nord, et une portion nouvelle de l'hémisphère sud de la voûte céleste étale à nos yeux ses richesses.

Nous désirions depuis longtemps faire une chasse aux hyènes et aux chacals ; et nous avions choisi Assouan comme le point de départ le plus favorable pour cette expédition. Nous étant procuré un âne mort qui doit nous servir d'appât, nous partons à dix heures du soir, au nombre de cinq, avec quelques gens du pays, et nous allons nous mettre à l'affût dans un petit bois qui se trouve à une lieue de la ville, et sur la limite du désert. L'âne est jeté sur le sable, à une portée de fusil, et nous attendons. Mais notre expédition ne devait pas être couronnée d'un grand succès. A peine si, pendant plusieurs heures que dura notre patience, nous entendons au loin quelques rugissements, et si nous voyons fuir des ombres incertaines que nos guides affirment appartenir à des hyènes. Les chacals seuls se montrèrent avec un peu plus de complaisance, et deux d'entre eux tombèrent sous nos coups. Nous les fîmes dépouiller à Assouan ; mais leurs peaux étaient si mal préparées, qu'il nous fut impossible de les conserver.

L'île d'Éléphantine s'élève au milieu du Nil, en face d'Assouan, comme un immense bouquet de verdure ; elle a mérité des Arabes le nom de *Géziret-ez-Zaher*, l'île fleurie. Elle est surtout couverte de palmiers dont nous avons vu peu d'échantillons jusqu'ici. Ces

Digitized by Google

arbres gracieux se divisent, dès leur sortie de terre, en une infinité de côtes vigoureuses, ornées de feuilles qui jaillissent en gerbes de toutes parts.

Quand on aborde à Eléphantine en canot, il semble que l'on soit transporté dans un monde nouveau, et que l'on fasse un de ces voyages de découverte dans l'Afrique centrale, dont d'intrépides voyageurs comme les Speke, les Baker et les Livingstone, nous ont laissé de si intéressantes relations. La population a le type gracieux et élancé des Nubiens. Les enfants sont nus ; et pour ceux des habitants qui sont vêtus, une ceinture composée de franges de cuir qui retombent, et ornée de coquillages blancs, forme souvent un habillement complet. Il faut y joindre des colliers et des bracelets en grand nombre : il n'est pas de petite fille, portée sur les bras ou sur les épaules de sa mère, qui n'en soit couverte à profusion. Nous sommes ici dans le pays de ces fameuses verroteries qui ont joué un si grand rôle dans les explorations de l'Afrique centrale. Ces verroteries, que maintenant des marchands amènent par cargaisons entières, et qui se vendent dans les rues de la ville comme nos articles de bazars, font les frais de la parure des habitants d'Eléphantine. Il faut y joindre des coquillages du pays, et notamment les *cauris*, qui servent encore aujourd'hui de monnaie dans le centre de l'Afrique. Du reste, les femmes et les enfants ajoutent volontiers à leur parure tout ce qui leur tombe sous la main : un morceau d'ivoire, un débris de cuivre ou de ferraille, quelques vieux boutons en os, venant d'Europe, suffisent à leur bonheur.

Nous rencontrons peu d'hommes à Eléphantine ; sans doute, tous sont venus à Assouan pour voir l'arrivée des étrangers. Les troupes de femmes et d'enfants qui se trouvent sur notre passage, loin de nous importuner, s'enfuient à notre approche ; il ne tient qu'à nous de nous considérer comme les compagnons de Fernand Cortez. Si nous avançons vers eux pour leur donner une pièce de monnaie, c'est à peine si les enfants, nus comme de petits chérubins, osent s'enhardir jusqu'à la recevoir. Ils ne nous tendent une main qu'en allongeant leur petit bras de toute sa longueur, avec les plus grandes précautions ; partagés entre la crainte et l'espérance, ils se tiennent naïvement tout prêts à détaler au plus vite. Si, entre nous, nous levons le bras ou la canne pour nous montrer l'un à l'autre un coin du paysage, voilà toute la population qui s'enfuit devant ce geste effrayant. Nous finissions réellement par ne plus oser lever le bras, semblable à ces promeneurs qui, ayant rassemblé autour d'eux, à force de miettes de pain, une troupe de moineaux et de pigeons, s'abstiennent des gestes brusques qui pourraient les effrayer.

Digitized by Google

La timidité de cette population nubienne, la beauté de la végétation, et les formes abruptes des rochers de granit noir, qui plongent dans les eaux du Nil; voilà tous mes souvenirs de l'île d'Eléphantine. Il y a bien quelques ruines anciennes; mais elles sont informes, et elles sont complétement éclipsées à nos yeux par la beauté de la nature, la richesse de la culture et de la végétation.

XVIII

EXCURSION A DOS DE CHAMEAUX. — L'ILE DE PHILÆ.

Ce qui attire les voyageurs à Assouan et qui fait de cette étape le complément indispensable d'un voyage dans la Haute-Egypte, c'est le désir de visiter la première cataracte du Nil, et les merveilles de l'île de Philæ. Pour faire cette excursion, nous descendons à terre avant le lever du soleil. Les chameaux qui doivent nous servir de montures (car il n'est plus question ici d'ânes ni de chevaux) sont groupés sur le rivage; chacun de nous en choisit un à sa convenance. La selle est en bois, recouverte de tapis. Elle est armée, en avant et en arrière, de rebords élevés, qui ne me paraissent pouvoir servir qu'à vous défoncer les côtes dans le cas d'une chute, ou à vous briser la colonne vertébrale. Il n'y a pas de mors : la corde qui sert de bride vient se nouer par devant sur le chanfrein; quelquefois aussi, lorsque l'animal n'est pas docile, cette bride se rattache à un anneau de fer passé dans sa narine. On monte aisément en selle en faisant coucher le chameau, position qu'il prend au commandement de son guide, en posant d'abord ses genoux à terre, puis en pliant l'arrière-train. On dirige l'animal à droite ou à gauche en le touchant légèrement sur le cou avec une petite baguette. Le pas et le trot sont un peu durs, mais très-supportables, si l'on a la précaution de recouvrir le bois de la selle de la plus grande épaisseur possible de plaids et de couvertures : l'équilibre est très-facile à conserver, beaucoup plus facile que sur un cheval. Quant à cet effet de nausées ou de mal de mer que donne le pas du chameau, je crois qu'il faut le reléguer parmi les contes des voyageurs; car aucun de nous, pas même les dames qui nous accompagnaient, n'en a éprouvé les effets.

Nous nous avançons lentement, et nous traversons, rangés en une seule file, les rues étroites de la ville. Nous dépassons les carrieres de granit, et notre caravane se trouve bientôt en plein désert : le

Digitized by Google

sable, déjà brûlant, s'étend à gauche à perte de vue; à droite, des amas de rochers granitiques cachent à nos yeux le cours du Nil; et nous suivons, sans aucun chemin frayé, les traces de nos kavâss, qui marchent fièrement en tête de la colonne. Après deux heures de chemin, tantôt sur le sable, tantôt sur le granit, nous franchissons définitivement la petite chaîne de rochers mamelonnés qui nous sépare du Nil, et nous mettons bientôt pied à terre sur la rive, en face de l'île de Philæ.

L'île est formée de hauts rochers de granit couronnés de verdure. Sur toute son étendue l'on aperçoit de loin des arcs de triomphe et des ruines de constructions anciennes, en grès blanc; et sur le point culminant s'élève un temple de la forme la plus gracieuse, dont les quatre rangs de sveltes colonnes, d'une blancheur éblouissante, se détachent merveilleusement sur l'azur foncé du ciel. L'île est richement enchâssée par la ceinture de rochers d'un groupe d'îles voisines, et par les eaux du fleuve, tranquille comme un miroir, qui ressemble ici à un lac de la Suisse. C'est un site sans pareil sur les bords du Nil; l'île de Philæ est véritablement la perle de la haute Egypte.

De la rive, le trajet se fait en canot en quelques minutes. Le bateau qui nous transporte est aussitôt entouré d'une foule d'enfants, qui se jettent à la nage en se couchant sur un tronc de palmier, qu'ils maintiennent avec adresse entre leurs jambes. Ils se dirigent au moyen des bras; et ils tournent tout autour de nous, en devançant sans peine les lourdes rames de notre équipage.

Le monument le plus gracieux de toute l'île est le petit temple d'Isis : c'est l'édifice qui, vu du rivage, annonce si heureusement les richesses de Philæ. Il est isolé et soutenu sur les quatre côtés par des rangées de colonnes complétement à jour. Il date de Nectanébos Ier (378 ans avant J.-C.); toutes les autres constructions de Philæ sont plus récentes, et remontent seulement aux règnes des Ptolémées ou des Césars.

Le grand temple, beaucoup plus important que celui-ci, est précédé d'un large pylône double, formant une façade monumentale, et d'une cour péristyle. Il se compose d'un portique, annoncé par un second pylône, de plusieurs salles et chambres latérales, et enfin du sanctuaire. C'est dans la cour péristyle qu'a été découverte une copie de la célèbre inscription de Rosette. On sait que c'est cette inscription, gravée à la fois en trois langues, en écriture hiéroglyphique, en langue démotique ou égyptienne vulgaire, et enfin en grec, qui a permis à Champollion de jeter les bases de l'égyptologie, et de parvenir par la suite à déchiffrer complétement les hiéroglyphes.

Digitized by Google

Une autre inscription, d'un genre bien différent, placée sur l'une des faces intérieures du pylône, attire l'attention des visiteurs. Elle est grossièrement gravée, et est ainsi concue :

L'AN VI DE LA RÉPUBLIQUE, LE 12 MESSIDOR,
UNE ARMÉE FRANÇAISE,
COMMANDÉE PAR BONAPARTE,
EST DESCENDUE A ALEXANDRIE.
L'ARMÉE AYANT MIS, VINGT JOURS APRÈS, LES MAMELOUKS EN FUITE AUX PYRAMIDES,
PERSÉE, COMMANDANT LA 1re DIVISION,
LES A POURSUIVIS AU DELA DES CATARACTES, OU IL ARRIVA LE 13 VENTOSE AN VII.

Les généraux de brigade : DAVOUST, FRIANT et BELLIARD.
DOMBELOT, chef de l'état-major; LETOURNERIE, commandant l'artillerie; EPPLER, chef de la 2e légion.
Le 13 ventôse an VII de la République,
Le 3 mars an de J.-C. 1799.

Gravé par CASTEX, sculpteur.

Cette mémorable inscription avait été endommagée, et le nom de Bonaparte couvert d'annotations outrageantes; mais elle a été rétablie dans son texte primitif, et l'on a écrit au-dessus, en caractères peints en noir :

Une page d'histoire ne doit pas être salie.

Voilà tout ce qui reste aujourd'hui de la célèbre expédition d'Egypte ! Cela, et le nom de Jean-Pierre Chouilloux écrit sur le piédestal de la statue de Memnon. On se demande aujourd'hui s'il était bien nécessaire, pour en arriver à ce double résultat, d'envoyer dix mille habitants de notre pays se faire tuer en Egypte, après y avoir égorgé un nombre égal d'habitants des bords du Nil.

Le déjeuner avait été apporté dans l'île de Philæ, et servi à l'ombre, dans la cour du grand temple. Nous étions arrivés là au terme extrême de notre voyage : en quittant Philæ, c'est la route de l'Europe que nous allions reprendre.

Le *Feyrouss* et le *Benisouëf* avaient, depuis Louqsor, voyagé de conserve avec le *Béhéra*; et tous nous nous trouvions réunis dans l'île le même jour, et pour la dernière fois de tout le voyage. Aussi le déjeuner se fit-il avec une certaine solennité, même avec une nuance de mélancolie. Au dessert la gaîté revint, et plusieurs toasts furent bruyamment portés en français et en italien, au grand ébahissement des Arabes, qui s'étaient comme d'habitude groupés en grand nombre autour de nous dans toute la cour, et qui nous contemplaient sans mot dire. A la vue de ces braves gens, qui nous avaient rendus, eux ou leurs frères, tant de petits services depuis

Digitized by Google

notre arrivée dans leur pays, l'un de nous eut une idée qui eut un succès fou, parce qu'elle répondait aux secrètes pensées qui venaient de s'éveiller dans le cœur de chacun. Il nous proposa de porter notre dernier toast : *A l'émancipation et au bonheur des fellahs*, et *à la suppression des coups de courback.* Cette proposition fut acclamée et mise aussitôt en pratique. Tout le monde se leva, se découvrit, et remplit solennellement son verre. Les kavâss furent chargés d'aller traduire notre pensée aux Arabes, qui nous regardaient faire avec attention, et qui voyaient bien déjà qu'il était question d'eux. On leur expliqua que nous buvions à leur santé, et qu'en nous séparant d'eux nous faisions des vœux pour leur liberté et leur bonheur futur. En même temps, trois hurrahs étaient poussés, et nous vidions nos verres aux cris de *Vivent les fellahs* !

Les cris de joie des pauvres Arabes répondirent aux nôtres ; ils étaient dans l'enthousiasme et tout fiers de voir que des Européens fraternisaient avec eux. Jamais je n'ai vu de scène plus émouvante. Le Ramadan les empêcha malheureusement de partager notre repas ; mais tout ce qui en restait leur fut distribué, et disparut en un clin d'œil. Lorsqu'il n'y eut plus rien sur la nappe, l'idée nous vint de leur jeter des pièces de monnaie, et aucun Ramadan n'aurait pu les leur faire refuser. Retranchés dans un coin de la cour, nous fîmes pleuvoir sur leur troupe turbulente tout le cuivre et bientôt tout l'argent que nous avions dans nos poches. Les piastres, les paras, les roupies tombaient sur eux comme une manne bienfaisante, et s'engloutissaient, avant de toucher terre, dans leurs larges mains. Quant aux Kavâss, ils s'étaient prudemment éclipsés, jugeant leur présence inopportune ; et peut-être, en ce jour mémorable, une grave atteinte fut-elle portée à leur autorité.

Tout a une fin dans ce bas monde : nous faisons une longue promenade dans l'île de Philæ, et, retirés à l'ombre dans une petite anse aux bords du Nil, nous prenons un excellent bain dans les eaux tièdes du fleuve. Les crocodiles, dont on nous avait fait grand' peur, nous laissèrent parfaitement tranquilles ; je crois, du reste, qu'ils ne visitent guère les environs de l'île de Philæ ; car les enfants du pays sont constamment dans l'eau et ne paraissent redouter aucun accident.

Digitized by Google

XIX

ÉTENDUE DU COURS DU NIL. — LA PREMIÈRE CATARACTE.

Nous étions arrivés au point extrême de notre voyage. Nous venions de parcourir sur le Nil, ou le long de ses rives, près de trois cents lieues; car on compte, en suivant le cours du fleuve, 928 kilomètres depuis Philæ jusqu'au Caire, et 1,150 jusqu'à l'embouchure de Rosette. Et cependant cette distance est bien peu de chose, si on la compare au cours entier du père des fleuves. En effet, Philæ se trouve à peine au tiers de la distance qui sépare le Caire de Kartoum; et Kartoum lui-même n'a servi que de point de départ aux courageux voyageurs qui ont entrepris la recherche des sources du Nil. On sait que ce grand problème géographique est aujourd'hui complétement résolu, depuis les voyages des capitaines Speke et Grant, en 1858 et 1861.

Le Nil sort, par les chutes Ripon, du lac Nyanza, qui est situé au delà de l'équateur, entre 0° et 3° de latitude sud, et il en sort presque avec tout le volume d'eau qu'on lui voit au Caire même; car il ne reçoit, dans tout son parcours en Afrique, que des affluents insignifiants. Mesuré en ligne droite, depuis l'extrémité la plus reculée du lac Nyanza, qui forme, d'après le capitaine Speke, son véritable point de départ, le Nil parcourt donc jusqu'à son embouchure de Rosette, située par 31° de latitude Nord, une étendue de 34°, c'est-à-dire près de la dixième partie de la circonférence entière du globe. C'est le plus grand fleuve du monde; car celui des Amazones ne s'étend que sur 33° environ, et le Saint-Laurent et le Mississipi n'en embrassent que 25, même en les comptant jusqu'à l'extrémité des lacs qui leur donnent naissance.

Quant à l'étendue du fleuve, calculée suivant le cours de l'eau, elle n'a pas été mesurée directement; mais on peut la calculer approximativement, en remarquant que les 1,150 kilomètres qui séparent Rosette de Philæ correspondent à 7° de latitude: chaque degré représente donc, à cause des détours du fleuve, un parcours de 164 kilomètres. En admettant la même proportion pour la partie supérieure du Nil, son cours entier aurait 5,586 kilomètres, ou près de 1,400 lieues de développement, longueur presque égale au rayon de la terre elle-même.

Le Nil a été maintenant parcouru dans son entier, et dans les deux sens. Les capitaines Speke et Grant l'ont, en effet, remont en 1858,

Digitized by Google

en partant de Kartoum, et ont ainsi découvert le lac Nyanza, pendant que Baker visitait le lac Luta Nzigé, l'un de ses déversoirs. Non contents de cette découverte, Speke et Grant, dans un second voyage entrepris de 1860 à 1863, sont partis de Zanzibar, sur la côte orientale de l'Afrique, et ont traversé, en remontant vers le Nord, toute la partie de ce continent qui les séparait du lac Nyanza. Ils ont revu — avec quelle émotion, Dieu le sait! — ce lac auquel ils étaient arrivés, trois ans auparavant, par l'extrémité opposée; ils ont vu le Nil en sortir par les chutes Ripon, et eux-mêmes sont retournés sains et saufs dans la joyeuse Angleterre, en continuant leur route, toujours au Nord, par Kartoum, Assouan et Alexandrie. Peut-être un jour, une excursion au lac Nyanza deviendra-t-elle une simple partie de plaisir, une promenade de touriste, comme l'est devenu un voyage à Philæ, si difficile encore il y a trente ans.

Pour nous, il nous fallait maintenant tourner la tête vers le Nord, et chaque pas que nous allions faire, chaque coup de rame allait nous rapprocher de l'Europe. Nous jetons un dernier regard sur les beautés de la nature qui nous entourent, et ce n'est pas sans un soupir d'adieu que nous nous arrachons à l'île verdoyante de Philæ pour regagner la terre ferme.

La première cataracte du Nil est située un peu plus bas que Philæ. Nous nous y rendons en suivant la rive, autant que nous le permet la chaîne de rochers granitiques qui borde le fleuve. La cataracte en elle-même est aujourd'hui fort peu de chose. Il n'y a pas de chute d'eau proprement dite, mais seulement une suite de rapides et de bouillonnements, occasionnés par des rochers à fleur d'eau qui barrent en partie le cours du fleuve. S'il faut en croire les traditions et les récits des voyageurs anciens, la cataracte aurait été autrefois beaucoup plus formidable. Selon Diodore de Sicile, personne ne saurait la remonter, à cause de l'impétuosité du fleuve. qui dépasse toutes les forces humaines. Sénèque décrit un vaste précipice, dans lequel le fleuve tombe avec un fracas qui fait retentir tous les environs. Cicéron parle de ceux qui deviennent sourds par suite du bruit que fait le Nil en se précipitant de montagnes très élevées. Politien, poëte italien de la Renaissance, peint en termes pompeux le fracas assourdissant de la cataracte :

> Con tal tumulto onde la gente assorda,
> Dell' alte cataratte il Nil rimbomba.

Enfin, Paul Lucas, voyageur qui vivait au temps de Louis XIV, dit qu'elle se précipitait du haut des rochers avec un tel fracas qu'à

Digitized by Google

plusieurs lieues à la ronde les habitants sont sourds. Ce serait pire que la cataracte du Niagara, qui n'a jamais assourdi personne.

Y a-t-il eu réellement autrefois une cataracte qui se serait nivelée, avec la suite des temps, par l'action de l'eau elle-même ? Je ne le crois pas. Si le lit du fleuve s'était ainsi nivelé, on verrait, du moins encore sur les deux rives, les traces de l'escarpement correspondant, tandis qu'on n'y observe rien de pareil. Quant aux descriptions dues à la plume des rhéteurs de qui nous venons de parler, il ne faut y voir qu'une vaine phraséologie, plus assourdissante que le bruit de la cataracte lui-même. Ce que dit Diodore, qui du moins avait vu les lieux, ne s'appliquerait pas d'ailleurs à une véritable cataracte. Il affirme qu'on ne pourrait remonter le fleuve en cet endroit, à cause de son impétuosité. Jamais il ne se serait exprimé ainsi s'il avait existé une chute d'eau bien nette, de quelques mètres seulement de hauteur; il ne peut avoir eu en vue qu'une succession de rapides plus ou moins violents.

Quoi qu'il en soit, il est aujourd'hui facile, à peu près en toute saison, de remonter et de descendre en bateau, et sans courir de dangers réels, ce qu'on appelle la première cataracte. On remonte en se faisant tirer à la corde par cinquante Nubiens, qui déploient à peu près la force de dix hommes; et pour descendre, les bateliers du pays connaissent, suivant la hauteur du Nil, les points où il y a des écueils ou des tourbillons à éviter, et ceux, au contraire, où l'on peut trouver une petite passe navigable à travers la rapidité du courant. C'est ainsi que nous avons descendu la cataracte, dans une petite barque où nous étions deux, indépendamment des trois bateliers qui la conduisaient. L'un se tient au gouvernail, et les deux autres, debout à l'avant, sont armés d'une perche solide, pour s'éloigner des écueils dangereux qui pourraient entraver la marche.

La passe une fois franchie, nous revenons à terre, et nous remontons sur nos chameaux pour reprendre la route d'Assouan.

XX

VOYAGE DE RETOUR. — UNE SUCRERIE DE S. A. LE VICE-ROI.

Le *Béhéra* a viré de bord, et tourné sa proue vers le Nord. Les voiles sont carguées pour tout le reste du voyage; car, sur le Nil, le vent remonte toujours le courant. Mais, aidée par ce courant lui-même, la descente se fera beaucoup plus vite que la remonte.

Digitized by Google

Partis d'Assouan de bon matin, nous faisons maintenant au moins 20 kilom. à l'heure. A plusieurs reprises, nous apercevons des crocodiles, dans les petites îles ou sur les bas-fonds dont le cours du fleuve est parsemé. Ils sont couchés au soleil sur le sable, et gardent une telle immobilité, que de loin on les prend toujours pour des troncs d'arbres, dont ils ont la forme et la couleur. Mais à peine entendent-ils le moindre bruit, à peine aperçoivent-ils la fumée du bateau à vapeur, ils se glissent rapidement dans l'eau, et on ne les revoit plus. Nos chasseurs étaient toute la journée aux aguets ; mais il leur fut impossible d'en tirer un seul à une portée qui ne fût pas le double de celle d'une bonne carabine.

Les crocodiles sont rares aujourd'hui sur toute la partie du Nil que nous parcourons ; effrayés par les mouvements des bateaux de toute sorte qui sillonnent maintenant le cours du fleuve, ils ont remonté au-delà de la première cataracte, et gagné la Nubie et l'Abyssinie. Tous les habitants se baignent dans le Nil ; et nous avons fait maintes fois de même au coucher du soleil, sans prendre contre eux presque aucune précaution.

Nous arrivons à Esneh (167 kilom.), à trois heures de l'après-midi, et nous nous arrêtons pour y passer le reste de la journée. Nous consacrons ces quelques heures à une grande chasse aux oiseaux dans les environs de la ville, et nous rapportons au marquis Antinori une quantité de huppes, de geais, d'oiseaux-mouches, des couleurs les plus vives et les plus variées. Le marquis consacra plusieurs jours à les préparer avec soin, et put se compléter une collection, qu'il comptait donner, à son retour à Rome, à l'un des musées de la ville.

Parmi nos victimes se trouvait aussi un vautour, qui n'était pas tout-à-fait blessé à mort ; on le déposa sur le pont, dans un coin, où il demeura plusieurs jours sans faire un mouvement. Il était placé près de l'endroit où nous venions habituellement jouer aux échecs ; et cet animal repoussant, avec son long cou dénudé et son plumage d'un blanc sale, nous inspirait une grande répulsion ; mais comme la pauvre bête commençait à pouvoir se tenir sur ses pattes, on la laissa tranquille. Un matin, nous ne le revîmes plus ; quoique à peine vivant, il avait retrouvé assez de forces pour s'envoler, et il était allé achever sa guérison en pleins champs. Nul ne pourrait l'en blâmer.

Le soir, le gouverneur d'Esneh nous offre une grande fête d'almées sur la place principale de la ville, qu'il a fait entourer de divans et éclairer par des pots à feu ; mais, complétement blasés sur ces contorsions disgracieuses, nous allons passer la plus délicieuse soirée sur la dunette du bateau de Mgr Bauër. La lune argentée, la

Digitized by Google

magnificence de la soirée, les eaux tranquilles du Nil, l'aspect de ce beau pays, que nous n'allons plus revoir, nous laissent tous imprégnés d'une mélancolie profonde. On peut trouver peut-être des monuments aussi merveilleux que ceux de l'Égypte, mais qui nous rendra ses belles nuits, plus belles que le jour?

La vapeur nous entraîne. Dès le lendemain matin, nous sommes en route de nouveau, et nous franchissons rapidement la distance qui sépare Esneh de Quéneh (167 kilomètres), après nous être arrêtés quelques heures à Thèbes, et avoir jeté un dernier coup d'œil sur les ruines du beau temple de Karnak.

La ville de Quéneh, chef lieu de province, résidence d'un pacha et de quelques consuls, est située à une lieue du fleuve, en dehors de la région des inondations. On y fait un commerce très-considérable de gargoulettes, ou alcarazas en terre argileuse grise, à demi-cuite. Dans toute l'Egypte, on ne se sert absolument que de ces vases, grands ou petits, pour conserver l'eau fraîche et la servir sur les tables; et c'est à Quéneh qu'on les fabrique, avec une terre que l'on trouve dans le voisinage. Ces sortes de carafes doivent être d'un bon marché extraordinaire; car, même à nous, on ne nous les vend ici au détail qu'*un sou la pièce.* On les empile les unes sur les autres, avec beaucoup d'art, dans de petites caisses complètement à claire-voie, formées tout simplement d'une dizaine de baguettes légères de palmier et on peut ainsi leur faire faire, sans danger de les briser, de très-longs voyages. Commercialement, on en forme de grands radeaux, sans y ajouter un seul morceau de bois, et en les plaçant, sans les boucher, l'ouverture en bas. Plusieurs bateliers y prennent place, et les font descendre ainsi jusqu'à Alexandrie.

On fait aussi à Quéneh des pipes, des coupes, et des vases de toute espèce en terre cuite rouge, plus ou moins ornée. Il est impossible de ne pas être frappé de l'élégance de leurs formes, de la pureté de toutes les petites arabesques qui y sont figurées. Il faut vraiment que les moindres ouvriers aient ici un sentiment inné des arts du dessin. La finesse de la terre qu'ils emploient se prête d'ailleurs merveilleusement à reproduire leurs gracieuses conceptions.

Le troisième jour de la descente nous conduit jusqu'à Tartah, à quelques kilomètres avant Syout. Nous constatons aujourd'hui une grande diminution dans la température; et elle nous est d'autant plus sensible que le vent, devenu assez fort, souffle en sens contraire de notre marche. Nous commençons à reprendre les manteaux et les couvertures, surtout pour nous promener sur le pont pendant la matinée. Le lendemain à neuf heures du matin, nous arrivons à Syout (250 kilomètres de Quéneh), où nous nous arrêtons,

Digitized by Google

pour revoir la ville, et visiter une importante usine appartenant à S. A. le vice-roi.

Ce magnifique établissement, dont la construction a coûté plusieurs millions, comprend à la fois une sucrerie et une distillerie, et peut suffire à une exploitation des plus considérables. Les machines et tous les appareils ont été construits et montés sur place par la maison Cail, de Paris, et l'usine est aussi bien installée qu'aucune de celles du même genre que l'on peut visiter en Europe. On n'y occupe pas moins de deux mille ouvriers ; et le service des transports, depuis les champs de cannes à sucre jusqu'à l'établissement, est fait par deux mille chameaux. Chacun d'eux peut faire, pendant la fabrication, quinze voyages, ce qui, à raison de deux cents kilogrammes par voyage, donne trente quintaux, soit pour l'approvisionnement annuel de l'usine, une masse de soixante mille quintaux de cannes à sucre. Un quintal de cannes donne comme produits environ quatre kilogrammes de sucre et un peu plus d'un de mélasse : c'est donc pour tout l'établissement une production annuelle de 240,000 kilogrammes de sucre et 70,000 de mélasse.

Les ouvriers du pays sont payés à raison de 4 piastres-tarif par jour, soit un franc ; et les enfants, à raison de 1 1/2 piastre, ou 0 fr. 40. Mais l'on ne serait pas en Egypte, si ce salaire leur était payé régulièrement et en argent monnayé. Les ouvriers ne reçoivent, en paiement de leur travail, que des *bons de sucre* à prendre dans les magasins de l'usine. Ce sucre leur est compté à raison de 100 rotl, ou 100 livres arabes de 444 grammes pour 195 piastres (1 fr. 14 le kilogr.). Pour se débarrasser de cette monnaie d'un nouveau genre, il faut que les ouvriers revendent leurs bons de sucre, soit aux autres habitants, soit à des intermédiaires, qui en font un commerce ; mais ils sont loin de les revendre au prix coûtant. Il y a de grandes variations dans les cours de ce papier, qui se vend actuellement à raison de 120 à 150 piastres pour 100 rotl. L'ouvrier éprouve donc, outre l'ennui du trafic auquel il est obligé, une perte qui équivaut à une réduction d'environ un tiers sur son salaire nominal. Il va sans dire que les ouvriers européens, dont quelques-uns sont employés comme contre-maîtres, non plus que les mécaniciens et les monteurs de la maison Cail, ne sont pas soumis à ce mode de comptabilité, et touchent leurs quinze ou vingt francs par jour en bonnes espèces sonnantes.

Le reste de la journée est consacré à la navigation, et nous arrivons de bonne heure encore devant Beni-Hassan (124 kilom.).

Digitized by Google

XXI

LES TOMBES DE BENI-HASSAN.

On trouve à Beni-Hassan des tombes très-curieuses à visiter, à cause de leur haute antiquité. Elles sont creusées dans le flanc d'une montagne calcaire de la chaîne arabique (rive droite), à environ trois kilomètres du point d'accostage des bateaux. On s'y rend en traversant d'abord quelques terres cultivées, puis une plage aride, couverte de sable et d'arbustes épineux. Il y a un très-grand nombre de tombes; les principales sont précédées d'un portique, que soutiennent des colonnes taillées dans la masse du rocher : cette disposition, très-simple, est d'un grand effet. A l'intérieur, elles se composent d'une chambre accessible, d'un puits qui s'ouvre au milieu, et d'un caveau funéraire, situé au fond du puits, où l'on déposait le sarcophage et la momie. Dans les chambres extérieures, les parents du défunt venaient s'assembler à certaines époques; ils lui apportaient des dons funéraires, et priaient ensemble pour le repos de son âme.

Les murailles de ces chambres sont décorées, non de bas-reliefs sculptés, mais de peintures appliquées à plat. Le creusement des tombes remonte au commencement de la XIIe dynastie (3,000 ans avant J.-C.) : ce qui donne beaucoup d'intérêt à ces peintures. Celles-ci, comme toutes celles qui datent de l'ancien et du nouvel Empire, ne donnent jamais aucune représentation des dieux. Le défunt y est figuré dans sa vie ordinaire : il chasse des animaux sauvages, il reçoit des présents offerts par des captifs, il assiste à des exercices de saltimbanques.

La tombe la plus remarquable est celle de *Noum-Hotep*. Ce personnage, dans une longue inscription qui fait le tour du soubassement de la chambre, raconte lui-même sa vie. Sa famille habitait la ville de Ménat (peut-être Minieh), où son père a vécu comme gouverneur. Quant à lui, il était gouverneur de Sah. Il a toujours honoré les dieux, comblé les temples de présents, etc..., et il termine sa biographie par cet éloge de lui-même, qui, pour cette époque, atteste une grande élévation morale : « Je n'ai maltraité aucun orphelin, violenté aucune veuve. Je n'ai bâtonné aucun prêtre, aucun mendiant. Je n'ai opprimé ni privé de ses ouvriers aucun chef de famille. »

Digitized by Google

C'est dans le tombeau de Noum-Hotep que se trouve représentée une des scènes les plus curieuses qu'on puisse voir, et qui, malheureusement, se détériore de jour en jour. Noum-Hotep est debout. Des hommes vêtus d'un costume étranger, ayant le nez aquilin, la barbe et les cheveux roux, les yeux bleus, et un teint clair qui contraste avec le teint rouge ou brun des Egyptiens, arrivent devant lui. Leurs femmes, leurs enfants les accompagnent. Ils s'avancent, suivis de leurs ânes; des antilopes, des bouquetins, probablement leurs seuls bestiaux, sont avec eux. Les uns portent des armes (flèches, piques, casse-têtes); l'un d'entre eux joue d'une espèce de lyre. Une inscription explique le sens de ce tableau. Ces étrangers sont des *Amon*, au nombre de trente-sept, qui se présentent devant Noum-Hotep en signe de soumission, lui offrent le précieux cosmétique appelé *Nest'em*, et lui demandent la permission de s'établir dans le pays. C'est le plus ancien exemple connu de ces immigrations de peuples asiatiques qui, plus tard, jouèrent un rôle si important dans l'histoire de l'Egypte. Les descendants de ces Amon sont encore actuellement établis près du lac Menzaleh (Basse-Egypte), et dans la partie orientale du Delta; ils vivent de leur pêche et du produit de leurs troupeaux, et aujourd'hui encore, se fondant sur leur qualité d'étrangers, ils se refusent obstinément à payer certains impôts.

On sait qu'à partir de la douzième dynastie, ces arrivées d'émigrants, dont les tableaux de Beni Hassan nous retracent l'un des premiers épisodes, ne firent que se multiplier. Les peuples pasteurs envahirent pour ainsi dire l'Egypte, homme à homme; et au bout de sept à huit siècles, ils étaient devenus si nombreux et si puissants, qu'ils débordèrent les habitants du pays. Une dernière invasion marqua le renversement de la vieille monarchie égyptienne, et une dynastie d'Hyksos, ou rois pasteurs, s'établit sur le trône de Ménès, où elle demeura pendant cinq autres siècles.

Un fait assez curieux, c'est que ni dans les peintures de Beni-Hassan, ni dans celles de Siout et de Saqqarah, qui sont à peu près de la même époque, on n'a vu de chevaux représentés; et si les Egyptiens avaient alors connu cet animal, ils en auraient certainement fait figurer de nombreux spécimens dans ces tableaux familiers. On n'en voit pas non plus dans les tombes d'Abydos, dont quelques-unes descendent jusqu'à la XIIIe dynastie (2599 à 2246 avant J.-C.). Les monuments les plus anciens dans lesquels on trouve, en Egypte, des chevaux représentés, sont ceux de Thèbes et de Louqsor, qui appartiennent à la XVIIIe dynastie (1706 à 1464). Cette dynastie succède immédiatement à celle des Hyksos).

On a, du reste, déchiffré récemment une inscription qui rap-

Digitized by Google

porte que Touthmès Ier, ayant eu une guerre à soutenir contre les Assyriens, les vainquit au centre même de leur empire, et leur enleva quatre mille chevaux, qu'il ramena en Egypte. Il est probable que c'étaient les premiers animaux de cette espèce qui y faisaient leur apparition.

L'introduction du cheval en Egypte date donc du règne de Touthmès Ier, et se place ainsi entre les années 1667 et 1646, plus de trois siècles avant l'arrivée de Moïse.

Quant au chameau, il n'est représenté dans aucun des monuments anciens : son introduction est de beaucoup postérieure. Il n'en est pas de même du chien : on voit dans l'une des tombes de Beni-Hassan une peinture représentant le personnage défunt accompagné d'un chien parfaitement dessiné, dans lequel il n'est pas difficile de reconnaître un lévrier.

Le quatrième jour de notre voyage de retour, nous rencontrons un certain nombre de dahabiehs, portant le pavillon anglais ou américain, qui remontent le Nil. Ce sont des familles d'excursionnistes qui entreprennent à leur tour le voyage que nous terminons. Nous passons de nouveau devant le couvent copte de Gebel-el-Taïr, et nous voyons les moines nageurs fendre avec vigueur les flots du Nil, et arriver jusqu'à notre bateau. L'un d'eux, qui avait pris trop tard son élan, ne peut parvenir à nous aborder. Nous avions enfermé à la hâte quelques pièces de monnaie dans une bouteille soigneusement bouchée, que nous jetons à l'eau de son côté ; et pendant que *le Béhéra* s'éloigne à toute vapeur, nous le voyons se diriger rapidement vers elle, aidé par le courant, et s'en saisir bientôt avec adresse. Ce furent à peu près les seuls épisodes de la journée ; et, à six heures du soir, nous nous amarrions devant Beni-Souëf.

Descendus à terre après le dîner, l'on nous apprend que S. A. le vice-roi est attendu le soir même à Beni-Souëf, se rendant à Minieh en chemin de fer. Nous nous empressons d'aller à la gare, où nous trouvons en effet toute la population rassemblée. Des divans ont été placés dans une des salles ; le gouverneur et les principaux fonctionnaires de la ville y sont installés depuis de longues heures : assis les jambes croisées, ils attendent tranquillement le passage de Son Altesse. Le télégraphe est mis en jeu ; mais il n'obtient sans doute pas de réponse bien claire, car il est impossible aux agents de nous donner aucun renseignement positif. C'eût été, du reste, chose bien extraordinaire ; depuis que nous sommes en Egypte, jamais nous n'avons pu savoir une heure d'avance ce que nous ferions nous-mêmes, à plus forte raison devons-nous rester incertains sur les projets du vice-roi. Enfin, un train, que le télégraphe n'a pas signalé, est entendu au loin. Voici les lumières brillantes de la loco-

Digitized by Google

motive; il approche; il est en gare. Mais ce train n'est pas celui que nous attendons; il ne contient que des soldats, avec leurs armes et bagages, entassés pêle-mêle avec des fellahs munis de leurs faulx, dans de grands tombereaux découverts. Ces tombereaux, beaucoup moins confortables que ceux qui servent chez nous au transport des bestiaux, n'ont ni bancs ni aucune espèce de siéges. Les voyageurs s'y empilent à leur guise, accroupis ou couchés par terre.

Voyant que le temps se passe fort inutilement, nous retournons au *Béhéra*, et bien nous en prit, car Son Altesse ne vint pas. Comme, en Egypte, ainsi que nous nous en étions déjà aperçus, ce n'est jamais ce qui est annoncé qui arrrive, le vice-roi, que l'on attendait au chemin de fer, était parti du Caire sur un de ses bateaux; et ce n'est que le lendemain que nous eûmes occasion de le rencontrer, à quelque distance de Beni-Souëf. Nous marchions rapidement, quand nous aperçûmes, remontant le courant, deux magnifiques bateaux à vapeur de forme très allongée, et avant la coque toute peinte en blanc, avec des ornements d'or. Le pavillon vice-royal, flottant au grand mât, fut salué par nous de toute l'artillerie que nous avions à bord, fusils de chasse et révolvers : tels furent les seuls honneurs que, dans notre voyage, nous fûmes admis à rendre à Son Altesse.

XXII

MEMPHIS. — LA NÉCROPOLE DE SAQQARAH, LE MONUMENT LE PLUS ANCIEN DU MONDE

Il ne nous restait à visiter le lendemain que Memphis et Saqqarah, devant lesquels, à notre premier voyage, nous avions passé sans nous arrêter.

Notre navigation avait été bien conduite jusque là : nous avions évité tous les bancs de sable. Mais, comme nous allions arriver à Bédéchyn, nous sentons tout d'un coup le navire enfoncer profondément sa proue dans le sable, et nous restons engravés. *Le Feyrouss*, qui voyageait toujours de conserve avec nous, vient à notre secours pour nous tirer en arrière; mais il éprouve le même sort : malgré ses précautions, il est arrêté par le même banc de sable, qui s'étend ici sur presque toute la largeur du Nil. Il nous fallut deux heures de manœuvres pour tirer de là les deux bâtiments.

J'avais déjà visité avec quelques amis, pendant mon séjour au

Digitized by Google

Caire, la nécropole et les pyramides de Saqqarah. Mais cette excursion est si intéressante, et je désirais tant revoir le fameux Sérapéum de Memphis, que je ne me fis nullement prier pour y retourner une seconde fois.

Les bateaux s'arrêtent devant le petit village de Bédréchyn. De là il faut six bonnes heures pour se rendre à Saqqarah, visiter rapidement les antiquités les plus curieuses, et revenir. Notre bateau était arrivé un peu tard à Bédréchyn, et l'on hésitait déjà si l'on ferait la course de Saqqarah le même jour, ou si on la remettrait au lendemain. Mais c'eût été une journée sacrifiée en pure perte, et l'avis prévalut de se mettre en route immédiatement, sauf à achever le retour de nuit, aidés de lanternes que nous aurions soin d'emporter. D'ailleurs, de bons ânes nous attendaient tout sellés sur la rive; ne fallait-il pas les utiliser? On n'en trouve pas à Bédréchyn, mais nous en avions d'avance demandé au Caire par voie télégraphique, et des ânes de choix, accompagnés de leurs petits ânier, nous avaient été expédiés dès la veille.

En débarquant à Bédréchyn, on se trouve à côté d'une petite maison très-propre, construite avec des troncs de palmier soigneusement équarris, et entourée d'un petit jardin. On reconnaît tout de suite que ce ne peut pas être là la demeure d'un fellah. C'est, en effet, une habitation que s'est fait construire sur cette rive un Européen, M. Zacacchini. J'avais eu le plaisir, à ma première excursion à Saqqarah, de faire connaissance avec lui par l'intermédiaire de M. Horeau, architecte bien connu à Paris, qui aime l'Egypte, qui l'a visitée déjà tout entière sous le règne de Méhémet-Ali, et qui y revient toujours avec plaisir. C'est M. Horeau qui nous apprit ce proverbe, dont il est une preuve vivante, et auquel plus d'un d'entre nous pourrait bien aussi donner un jour raison : *On ne peut pas ne boire qu'une fois de l'eau du Nil.* M. Horeau et M. Zacacchini s'étant rencontrés, on peut le dire, par le plus grand des hasards, sur la rive de Bédréchyn, tombèrent dans les bras l'un de l'autre, car c'étaient deux grands amis, mais aussi tous deux de grands voyageurs, si bien qu'en fouillant dans leurs souvenirs, il leur fut impossible de se rappeler exactement dans quelle partie du monde ils s'étaient connus. L'un pensait que c'était dans une vallée du Thibet ou de Kachemyr, l'autre croyait plutôt que c'était à Paris, sur le boulevard des Italiens. Bref, M. Zacacchini nous fit les honneurs de sa maisonnette; et, comme nous lui demandions à quel propos il était venu s'établir sur cette plage déserte :

« Je fais de l'industrie, nous dit-il. J'ai trouvé ici l'équivalent d'une mine d'or. Je recueille les ossements de tout genre qui se trouvent aux environs des ruines de Memphis, dans les nécropoles

Digitized by Google

qui entouraient la ville, et notamment dans la nécropole de Saqqarah, que vous allez visiter.

— Vous recueillez des ossements? et qu'en pouvez-vous faire en si grande quantité? Un musée de curiosités, sans doute?

— Moi, point du tout. J'en fais tout simplement du noir animal. Voici mes fours; voici mes bœufs et mes ânes de transport; et voici la maisonnette que j'ai fait bâtir pour veiller à l'embarquement de mes produits. »

Le fait était parfaitement exact. On déterre maintenant les momies des anciens Egyptiens pour les convertir en noir animal. Princes et manants, reliques de héros ou de demi-dieux peut-être, bœufs sacrés, moutons, ibis, éperviers, il faut que tout passe dans la chaudière. Je crois qu'on y fourrerait aujourd'hui, avec le reste, les ossements des bœufs Apis, ou le corps divin d'Osiris lui-même, si on venait à le retrouver. Pauvres Egyptiens! Et qu'ils avaient raison de cacher de leur mieux l'endroit où reposaient leurs corps! Ils craignaient que Typhon et Nephté, dieux des ténèbres, ne vinssent à les découvrir et à les persécuter. Le véritable Typhon, c'est l'industrie moderne! elle ne respecte rien. Après six mille ans de repos, elle vient déclarer aux momies des habitants de Memphis que leur tranquillité a assez duré, et que la période des expiations commence pour elles. Du reste, la mythologie égyptienne n'assignait, comme nous l'avons dit, qu'une durée de quatre mille ans aux épreuves terrestres de la métempsycôse : l'âme devait ensuite remonter au ciel. Le délai qu'avaient fixé eux-mêmes les habitants de Memphis est donc expiré, et M. Zacacchini peut se livrer, sans crainte de profanation, aux travaux de son industrie. Les matériaux ne sont pas près de lui manquer, comme il est facile de s'en convaincre. L'Egypte a nourri, pendant les quarante siècles qui ont précédé l'établissement du christianisme, une moyenne de 4 millions d'habitants environ (il y en avait 7 millions sous les Ptolémées, au dire de Diodore; il n'y en a aujourd'hui que 3 millions). Ces 4 millions donnent cent mille décès par an, ou dix millions par siècle. Or, comme les Egyptiens conservaient tous leurs morts dans des tombes creusées dans le roc, le sol du pays doit contenir quatre cent millions de momies anciennes. En ne s'attaquant même qu'aux environs de Memphis, ville qui contenait bien un million d'habitants, il y a de quoi défrayer pendant longtemps l'industrie des fabricants de noir animal.

Pour nous rendre de Bédréchyn à Saqqarah, nous traversons d'abord quelques terrains cultivés, et un pauvre village ne contenant que des masures, faites de boue séchée au soleil. Nous entrons ensuite dans une grande forêt de palmiers : ces beaux arbres au tronc

Digitized by Google

élancé forment une haute futaie magnifique. Le bruit de nos pas est assourdi par la mousse et les débris végétaux dont le sol est couvert. La traversée de ce grand bois a quelque chose de solennel, surtout quand on songe qu'il s'élève à l'endroit où fut Memphis. De cette immense ville, métropole religieuse de la monarchie de Ménès, où tous les rois venaient se faire couronner, de cette capitale qui avait 150 stades (28 kilom.) de tour, et où devaient briller les temples, les palais, les obélisques, les statues, il ne reste plus rien que quelques informes tas de pierres. Une forêt de palmiers séculaires, sombre et silencieuse, a remplacé la ville jadis si florissante, dont il n'y a plus de souvenir matériel que ses tombes et sa nécropole : la mort a survécu à la vie. Il est probable que le sol s'est considérament exhaussé : si l'on faisait des fouilles, il paraît impossible qu'on ne retrouvât pas ici des ruines de temples et de palais.

Bientôt nous avons dépassé la forêt; nous suivons une grande route établie en remblai au-dessus des champs, encore en partie inondés, et nous arrivons à la limite des terres cultivées : il faut encore marcher pendant une demi-heure dans le désert pour atteindre le centre de la nécropole de Saqqarah.

En parcourant un jour, en 1850, la plaine de Memphis, M. Mariette aperçut à travers le sable la partie supérieure d'une tête de sphynx. Il le fit déblayer, et il apprit qu'on en avait trouvé d'autres dans les environs. Dès lors il ne douta pas qu'il ne fût sur la trace du fameux temple de Sérapis dont parle Strabon, l'un des temples les plus célèbres et les plus révérés de l'ancienne Égypte, parce qu'il renfermait dans ses cryptes les tombes des Apis. On sait que les Apis étaient des taureaux sacrés, qui étaient considérés comme le symbole ou l'incarnation d'Osiris sur la terre.

Le taureau vivant habitait, à Memphis, dans un temple nommé l'Apiéum ; une fois mort, on lui choisissait un successeur, et on l'enterrait, à la nécropole, dans ce temple du Sérapéum.

Après des travaux considérables, qu'entraînèrent le déblai d'une épaisseur de sable allant jusqu'à 20 mètres, et qui durèrent deux ans, après les difficultés non moins grandes que lui suscitèrent des rivalités jalouses, M. Mariette parvint enfin à mettre complétement à découvert une immense avenue de 200 mètres de longueur, dans laquelle il retrouva cent quarante et un sphynx encore existant, et les piédestaux ou débris d'un grand nombre d'autres.

Au bout de cette avenue de sphynx s'est présenté, ce qu'on ne se serait guère attendu à rencontrer dans un temple égyptien, un hémicycle renfermant les statues des écrivains et des philosophes les plus fameux de la Grèce : Pindare, Lycurgue, Solon, Euripide, Py-

Digitized by Google

thagore, Platon, Eschyle, Homère, Aristote, tous avec leurs attributs, quelques-uns avec leurs noms. L'addition de ces statues date évidemment du règne des Ptolémées.

Cet hémicycle conduisait au temple du Sérapéum. De ses monuments extérieurs, il ne restait que des monceaux de ruines; mais M. Mariette parvint à découvrir l'entrée des vastes hypogées, ou caveaux souterrains, dans lesquels étaient enterrés les Apis. On a retrouvé là toutes les tombes de ces animaux sacrés, depuis la XVIIIe dynastie jusqu'aux derniers Ptolémées. Les plus anciennes se trouvent dans des caveaux creusés çà et là; mais à partir de la XXVIe dynastie, on a établi, en ligne droite, dans le rocher, un grand et vaste souterrain qui a 200 mètres de longueur; puis, de distance en distance, on a ménagé à droite et à gauche des chambres, dans chacune desquelles est enterré un Apis. Le taureau était placé dans un grand sarcophage, taillé dans un seul morceau de granit, et recouvert d'une dalle énorme de la même pierre. On en compte vingt-quatre dans la partie de la crypte la plus récente, que visitent les voyageurs, et il y en a une quantité d'autres près desquels on ne pénètre pas, à cause du mauvais état des voûtes. Chacun de ces sarcophages monolithes pèse, déduction faite du vide, 65,000 kilogrammes.

Toutes ces tombes, au moment où M. Mariette les découvrit, avaient déjà été ouvertes et violées par des profanateurs anciens, probablement par les premiers chrétiens; mais ceux-ci n'en avaient enlevé que les bijoux d'or et les matières précieuses, et l'on y trouva encore une multitude de statuettes en bronze d'Osiris, d'Apis, et d'autres divinités; des emblêmes, des offrandes du plus haut intérêt au point de vue historique. Beaucoup de ces objets avaient été placés dans les sarcophages mêmes. On sait de plus que les habitants pieux, qui venaient de tous les coins de l'Egypte en pélerinage à la tombe sacrée des Apis, avaient l'habitude d'y déposer, pour consacrer le souvenir de leur visite, un *stèle*, c'est-à-dire une petite dalle carrée, arrondie par le haut, qu'on encastrait dans une des parois du caveau. On a retrouvé cinq cents de ces curieux documents, dont la plupart sont datés à la mode du temps, c'est-à-dire de l'année, du mois et du jour du règne du souverain qui occupait alors le trône. La comparaison de ces stèles a permis de reconstruire, sur des données irrécusables, toute la chronologie de l'époque que nous avons appelée « le Nouvel Empire. »

On sait que Cambyse, lors de son invasion en Egypte, irrité de voir le culte superstitieux rendu à un taureau, fit amener devant lui l'Apis alors vivant, et frappa de son poignard l'animal, qui mourut

Digitized by Google

quelques jours après. On a retrouvé, à l'aide des inscriptions qui précisent les dates, celui des Apis qui fut ainsi mis à mort : son squelette porte encore la trace du coup de poignard de Cambyse. C'est aussi au Sérapéum que l'on a trouvé les deux lions accroupis en basalte qui figurent aujourd'hui au musée du Louvre, ainsi que deux autres semblables qui se voient au Vatican, et dont les moulages en bronze ont été placés devant la façade de l'Institut, à Paris.

Après le Sérapéum, nous visitons encore à Saqqarah les tombes de quelques particuliers. La plus remarquable est celle de Ti, qui date de l'Ancien Empire. Elle se compose indépendamment du puits et du caveau funéraire, de plusieurs chambres extérieures, enfouies sous les sables, mais dans lesquelles les travaux de déblai ont permis de pénétrer. Ces chambres servaient de lieux de réunions pieuses aux parents du défunt. Toutes leurs murailles sont couvertes de bas-reliefs très-finement exécutés, dans lesquels, ainsi qu'il arrive dans toutes les tombes de l'Ancien Empire, il n'y a rien ou presque rien de funéraire. Dans les tombes plus récentes, comme celles de Thèbes, le défunt est souvent représenté dans l'autre monde tourmenté par des dieux bizarres; mais nous le voyons ici, dans le monde terrestre, se livrant à ses occupations familières. Il assiste à des chants et à des danses; il chasse dans les marais, debout sur une barque de papyrus, abattant les oiseaux au moyen d'un bâton recourbé qui part en tournoyant, instrument qui est encore actuellement employé dans l'Afrique centrale. Des hippopotames et des crocodiles entourent sa barque. Plus loin, il assiste aux travaux des champs : des vaches traversent un gué; des chèvres marchent en troupeau. On récolte le blé, on le forme en meules, on l'assemble en gerbes, qu'on charge sur des ânes. Ailleurs, on construit des barques, on fabrique des meubles. Puis, le défunt, debout sur une barque, assiste au transport de sa propre momie dans la nécropole, et enfin, on lui apporte en grande pompe des victuailles, des fleurs, des dons funéraires de toute sorte.

Rien de plus curieux que ces tableaux si variés, qui nous donnent, comme une encyclopédie imagée, la représentation de tous les travaux, de tous les plaisirs des anciens Egyptiens. Nous confirmons ici une remarque qui nous est déjà venue à l'esprit dans de précédentes visites. Dans aucun de ces tableaux, à quelque époque qu'ils appartiennent, nous n'avons vu de festins représentés. Nous avons vu bien des fois la préparation des aliments, la fabrication des pâtes, la cuisson du pain, des viandes, les apprêts donnés aux légumes, mais jamais aucun tableau ne nous a montré les Egyptiens

Digitized by Google

à table, prenant leurs repas. Etait-ce donc là un acte que quelque superstition, quelque usage général leur défendit de représenter, comme aujourd'hui la religion musulmane interdit la reproduction de la figure humaine? Nous ne savons absolument rien à ce sujet.

Il y a, dans la nécropole de Saqqarah, huit ou dix pyramides ayant servi de tombeaux. Elles sont, en général, de petites dimensions. La seule qui soit curieuse à visiter est la plus grande : elle est à cinq gradins, et, contrairement à ce qu'on remarque dans tous les autres monuments du même genre, sa base n'est pas un carré parfait; elle a 120 mètres sur 107. Sa hauteur est de 70 mètres. Cette pyramide a cela de remarquable, que sa construction remonte au roi Onennéphès, de la première dynastie. Elle date donc, d'après les derniers calculs des égyptologues, de 4895 ans avant J.-C., c'est-à-dire qu'elle est âgée de soixante-huit siècles bientôt; c'est le plus ancien monument connu de l'Egypte, et du monde entier.

Cette pyramide est en calcaire blanchâtre, et assez tendre, comme celles de Gizeh. Nous montons facilement jusqu'au sommet, et nous en faisons fuir un chacal, qui se tenait couché sous une pierre, guettant quelque proie. Il descend rapidement par le côté opposé à celui où nous montions, et se sauve à toutes jambes dans la plaine, où il est poursuivi par ceux de nos camarades qui étaient restés en bas. Il s'en suit un laisser-courre général, tant à âne qu'à pied, mais dans lequel le chacal eut facilement le dessus; il s'enfuit du côté de la plaine cultivée, et fut bientôt hors de la portée de tous les regards.

Le soleil se couchait comme nous remontions à âne pour partir, et il faisait nuit profonde bien avant que nous ne fussions arrivés à la forêt de palmiers que nous avions à traverser. Chacun presse sa monture; et, par un hasard fatal, mon âne étant plus fatigué ou moins vigoureux que les autres, je me trouvai bientôt le dernier de la colonne, et à une assez grande distance en arrière. J'avais perdu beaucoup de temps à visiter la vieille pyramide, et je n'avais jamais pu rattraper le gros de la troupe, de sorte qu'en arrivant dans la forêt de palmiers, je me trouvai seul, au milieu de l'obscurité la plus complète, avec mon âne et mon petit ânier, qui, marchant par derrière, excitait bien inutilement la pauvre bête.

Après un assez long parcours dans la forêt, je commençais déjà à m'apercevoir que nous traversions des sites différents de ceux du matin, et que d'ailleurs le chemin s'allongeait au delà de toute mesure, quand je sentis les pieds de mon âne s'embourber dans un

Digitized by Google

terrain marécageux ; et je n'eus que le temps de tourner bride pour ne pas l'y voir s'enfoncer tout à fait. Nous nous trouvions dans une sorte de fondrière et complètement égarés. J'avais compté sur mon guide, qui, lui-même, comptait sans doute sur moi. En vain je me détournai vers lui, et lui demandai sur tous les tons de me conduire au Nil, au *Béhéra*, à Bédréchyn. Tous ces noms lui étaient complétement inconnus : le petit drôle, arrivé la veille du Caire, circonstance que j'avais oubliée, n'était jamais venu dans le pays, et ne connaissait au monde que son âne, le Mouski et l'Esbékieh [1]. Pour comble de malheur, je n'avais pas de lanterne, et n'ayant aucun point de repère pour m'orienter, j'abandonnai mon âne à son instinct, la bride sur le cou, et moi-même à la garde de Dieu.

Après avoir erré assez longtemps sans résultat, j'aperçus au loin poindre une lumière derrière les grands arbres. Je marchai vers elle, et j'entendis bientôt des appels répondre aux miens. C'étaient deux autres voyageurs de notre expédition, qui se trouvaient perdus comme moi dans la forêt; ils étaient accompagnés de deux âniers aussi peu avancés que le mien, mais ils avaient sur moi le grand avantage d'être munis d'une lanterne.

Nos embarras touchaient à leur terme. Après de vains appels, que nous réitérions toutes les cinq minutes, nous entendîmes enfin une voix nous répondre : c'était un Arabe, qui se trouvait dans son champ, mais séparé de nous par un grand canal d'irrigation. Nous connaissions heureusement des formules magiques pour l'attirer à nous ; et nous n'eûmes pas plutôt prononcé ces mots : « *Bédréchyn, Bédréchyn, Bakchich kétir* ! » (Beaucoup de Bakchich), que nous entendîmes le bruit d'un corps tombant à l'eau. C'était le brave Arabe qui se jetait à la nage pour venir à notre secours. Il lui fallut plus d'une heure pour nous tirer de ce mauvais pas ; nous étions descendu beaucoup trop loin du côté du Caire. Nos ânes avaient sans doute dans la tête d'y retourner séance tenante ; et, de fait, nous n'en étions plus guère qu'à quatre lieues : nous aurions fini par y arriver avant la fin de la nuit.

Mais nous tenions à revoir nos bons amis du *Béhéra*, avec qui nous devions faire ce soir-là notre dernier repas. Pendant un mois d'habitation commune entre les quatre planches d'un bateau, pendant un mois passé, on peut le dire, côte à côte, pas un nuage n'avait jamais troublé la bonne harmonie qui régnait entre nous tous. Bien au contraire, nous nous étions tous liés d'une bonne camaraderie, et quelques-uns même d'une véritable amitié.

[1] Boulevards du Caire, qui servent de promenade aux étrangers.

Digitized by Google

XXIII

RETOUR AU CAIRE

Notre dernier dîner fut, si l'on peut s'exprimer ainsi, à la fois gai et triste. Quantité de poignées de main cordiales furent échangées au dessert, et nous nous donnâmes tous rendez-vous en Italie, pour l'inauguration du tunnel du Mont-Cenis, en 1872. Nos amis italiens nous firent promettre, bien sérieusement, d'y assister; et plus d'un toast fut porté à l'espoir d'une prochaine rencontre.

Je n'étonnerai personne en disant que notre excellent ami le docteur prit la parole le dernier, et se rendit l'interprête des sentiments de tous, en portant, avec une émotion mal dissimulée, la santé de nos compagnes de voyage.

« Je bois, dit-il, aux dames qui ont bien voulu nous accompagner dans cette expédition, et qui n'ont pas reculé devant les fatigues de la route pour venir admirer toutes les merveilles de la Haute-Égypte. C'est à leur présence au milieu de nous que nous devons une grande partie du charme de notre voyage. »

— Ce toast, me dit tout bas l'ami Marcq, me paraît *singulier*.

Ce fut le mot de la fin.

Le lendemain, à neuf heures du matin, nous arrivions au port de Boulaq, et nous rentrions au Caire. C'était le septième jour depuis notre départ d'Assouan; et nous avions parcouru les 920 kilomètres qui séparent ces deux villes en quarante-huit heures seulement de navigation effective.

Le dernier épisode de notre voyage fut encore un trait d'adresse d'Achmet-Effendi. Au lieu de nous débarquer près d'un quai, le capitaine et lui, réunissant leurs lumières, réussirent à venir amarrer le *Béhéra* à un chantier de constructions, où les voitures ne pouvaient pas arriver. Il nous fallut faire transporter nos malles à force de bras, à travers les pierres taillées et les décombres, et au milieu d'un régiment tout entier de la garnison, qui se livrait aux ablutions les plus complètes dans les eaux du Nil.....

Digitized by Google

ÉPILOGUE

Arlon, le 1er avril 1871.

M

M. le docteur Rozhen a l'honneur de vous faire part de son mariage avec Mlle Alice ***.

Kew, april the 1st 1871.

My dear friend,

You will rejoice with me at the good news I send you. Alice is engaged to be married to doctor Rozhen. You know what happiness this gives me.

***.

EMILE DORMOY.

Digitized by Google

LE THÉATRE

CHEZ

LES GRECS MODERNES

Maria-Doxapatris, drame en cinq actes (vers et prose), par M. D.-N. BERNARDAKIS. Athènes, 1858. — *Mérope*, tragédie en cinq actes, par le même; représentée à Athènes, le 12 mars 1866. — *Les Kallergis*, drame en cinq actes (en prose), par M. S. N. BASILIADIS; représenté à Athènes en février 1868. — *Loucas Notaras*, par le même auteur. Athènes, 1869.

Une horrible aventure de ces temps derniers ferait volontiers croire aux simples que la Grèce moderne n'est qu'un repaire de brigands. Il faut si peu de chose pour répandre l'erreur. On a vu des malheurs moins funestes avoir de plus tristes conséquences; doit-on s'étonner que le brigandage de Marathon fournisse aux malintentionnés l'occasion d'exercer leur malignité naturelle? Dans un premier moment de colère, des journaux anglais ont été d'une sévérité excessive. Même en France, les plus dévoués à l'indépendance hellénique se sont sentis un instant émus. Qu'était-ce qu'une nation qui ne savait pas réprimer les voleurs et punir les assassins? Etait-il possible de traiter plus longtemps de peuple libre, de gouvernement régulier, ces Grecs qui mettaient la Crète en feu au nom de la liberté, et ne savaient pas protéger à deux pas de leur capitale les voyageurs et les touristes?

Certes, ce serait une opinion aussi dangereuse qu'injuste. Depuis leur restauration, les Hellènes n'ont cessé de faire des progrès. Je ne dis pas qu'ils aient triomphé de tous les obstacles que rencontre partout la bonne politique et l'exercice régulier des principes d'un

Digitized by Google

bon gouvernement; ils n'ont pas encore fait tout ce que réclame la condition actuelle des peuples européens, où l'industrie et le commerce contribuent à l'amélioration sociale; mais il faut leur rendre cette justice, qu'ils n'ont pas épargné leur peine pour faire quelque chose. Leur activité est grande; elle n'est pas stérile. Je n'ai pas mission de les défendre; ils n'en ont peut-être pas besoin. Cependant, je ne crois pas inutile de mettre sous les yeux des lecteurs l'étude qui va suivre sur les essais dramatiques de quelques-uns d'entre eux. Il ne serait pas impossible que l'on prît dans la connaissance de ces œuvres, destinées au théâtre, une idée toute différente de celle qu'on s'est faite depuis trois mois des Grecs et de la Grèce moderne.

Dès 1812, Chardon de La Rochette appelait l'attention des hommes équitables sur cette nation. Il disait, en parlant des Hellènes : « Les écrivains de nos jours les ont peints en général d'une manière très-infidèle et presque toujours contradictoire. Quelques-uns cependant ont déjà rendu justice à cette nation, qu'une fausse politique de l'Europe, polie par les Grecs, laisse gémir sous le joug du plus imbécile comme du plus féroce des tyrans; mais ce qui prouve de la manière la plus évidente que cette nation est bien éloignée du degré d'avilissement auquel ses ennemis veulent la ravaler, c'est que, non-seulement elle possède des hommes instruits, mais que le corps entier de la nation sait les apprécier, les chérir et les respecter. » Quelques années plus tard, cette opinion, qu'un philologue cherchait à répandre, devenait générale en Europe. La compassion succédait à l'indifférence, l'admiration au mépris. Les poëtes, les diplomates, les militaires, étaient gagnés à la cause des Grecs. Il se trouvait tout à coup que ce petit peuple, si longtemps foulé, reparaissait au jour avec une poésie nationale. Nulle part la muse populaire n'avait chanté avec plus de vivacité et d'émotion. Les chants des Klephtes, les complaintes des jeunes filles et des vieillards rajeunissaient dans ce coin du monde la poésie lyrique épuisée et flétrie partout ailleurs. On voyait renaître dans la patrie d'Alcée, de Pindare, de Tyrtée, les mêmes conditions, d'enthousiasme et d'héroïsme qui avaient enfanté jadis les hymnes que les siècles n'avaient cessé de répéter sans espérer jamais en revoir une floraison nouvelle.

Après la conquête de leur liberté, les Grecs n'ont point laissé s'éteindre parmi eux la poésie. Ils ont eu de nombreux poëtes lyriques; ils se sont exercés dans tous les genres. A mesure que les années s'écoulaient, la prose a réclamé ses droits. Il s'est formé dans Athènes des grammairiens, des philologues, des critiques, des littérateurs dont l'Europe savante apprécie les ouvrages et connaît

Digitized by Google

bien les noms. Il était naturel que le théâtre eût enfin son tour. Là, tout était à créer. Les peuples de l'Orient n'ayant jamais connu les représentations de la scène, il ne restait en Grèce aucun souvenir de ces belles compositions dont l'ancienne Athènes avait charmé le monde entier. Il fallait donc reconstruire de toutes pièces le théâtre d'Eschyle et de Sophocle. Ces noms glorieux rendaient l'entreprise plus difficile et posaient au début une première question à résoudre.

Quel système devaient suivre les nouveaux auteurs? Devaient-ils, scrupuleux imitateurs des anciens, retrouver par de laborieux efforts la noble simplicité de leurs ancêtres? D'illustres aïeux sont parfois un embarras. On se croit forcé de respecter leurs ouvrages ; un peu de timidité superstitieuse se mêle à ce culte pieux, et l'on risque, dans ces dispositions, de manquer la voie de la perfection pour n'avoir pas su marquer la différence des temps. Nous ririons certainement aujourd'hui des *fils des Croisés* s'ils recommençaient, en faveur du Tombeau du Christ, les chevaleresques aventures de leurs pères. Les Grecs modernes ont vu cet écueil ; ils ont craint d'aller s'y briser, et dès l'abord ils y ont mis comme un phare pour éviter les malheurs d'un naufrage. Eschyle et Sophocle ne reviendront plus au monde, parce que les temps où ils ont vécu n'apporteront plus avec eux cette spontanéité, cette heureuse nouveauté mêlée d'enthousiasme, d'ignorance et de sentiments religieux. Leurs chefs-d'œuvre, sans cesse médités, apprendront avec quel soin on doit suivre et consulter la nature, avec quel art on doit en surprendre les mouvements; mais ils ne sauraient donner à ceux qui les imitent et les étudient autre chose que le goût de la beauté parfaite. C'est par là que Racine s'est immortalisé. On ne doit plus espérer un semblable bonheur.

Les nations modernes qui se sont trop attachées à l'imitation des Grecs, l'Italie et la France, se sont fait un théâtre qui, malgré de belles pièces peu éloignées d'une perfection idéale, ne remue pas les fibres intimes du peuple. C'est un délassement d'érudits et de lettrés; ce n'est pas un spectacle national et populaire. L'homme de goût, le connaisseur s'y récrie à tout instant d'admiration sur des idées délicates, sur des tours heureux, des élans pathétiques : la foule n'y trouve pas une image de sa vie, un écho de ses pensées, un type de sa nationalité.

Telles ont été les réflexions de M. Démétrios Bernardakis, quand il a voulu travailler pour le théâtre. Il a cru qu'il devait prendre pour modèles et pour maîtres les Allemands et les Anglais, plutôt que de chercher à refaire l'œuvre des contemporains de Périclès. Gœthe et Shakespeare lui ont paru être tous les deux, même pour

Digitized by Google

des Grecs, les précepteurs les plus sûrs et les guides les meilleurs.

Nous admettons sans peine le point de vue de M. Bernardakis. Le drame moderne se conçoit aujourd'hui avec les proportions démesurées devant lesquelles une tragédie classique semble être un édifice étroit. C'est comme le temple ancien, où la *cella* faite pour la statue seule du Dieu n'admettait qu'à grand'peine quelques prêtres. La cathédrale du moyen âge, avec sa vaste nef, ses galeries, ses détours et ses arceaux, s'emplissait au contraire d'un peuple remuant, dont la voix faisait vibrer les voûtes de ses rudes accents. Shakespeare répond surtout à cette idée.

Sans souci des anciens et des modèles, avec son ignorance, ses hardiesses, ses témérités, il a traduit son siècle dans ses drames. Il a pris ses spectateurs par les entrailles, parce que, peintre fidèle de son temps, il a donné aux idées, dont chacun de ses contemporains était poursuivi, une expression vibrante et sonore. Je ne dirai pas qu'il travaillait sans conscience de ce qu'il faisait, obéissant à une impulsion intérieure dont il ne se rendait pas compte à lui-même; mais il voulait plaire, il voulait attirer les spectateurs, remplir son théâtre; il ne se plaçait pas au-dessus de la foule; il ne s'adressait pas aux lettrés; il ne s'écartait pas des sentiers battus. Loin de là. Il était peuple, et il restait ce qu'il était né. L'histoire, les légendes, des lambeaux d'antiquité tout lui était bon de ce qu'il savait être compris par le peuple. Après son génie, il n'eut pas de plus puissant auxiliaire que son ignorance. Je n'appelle pas du nom de savoir les lectures qu'il avait faites à l'aventure de Plutarque, de Pétrarque, de quelque romancier français. Tout lui vient de lui-même et de ceux qui l'entourent. Il n'est pas dans une autre situation d'esprit que ces tristes auteurs de drames religieux qui, durant les deux ou trois cents ans, au moyen âge, remuèrent si vivement les peuples avec l'histoire de la passion et les angoisses de Marie. Seulement, il eut du ciel le don inexplicable du génie qui transforme les plus vils éléments. Né chez un peuple dont les passions avaient été fortement agitées par les horreurs des guerres civiles, il a décrit les malheurs de ce peuple avec une amertume de souffrance dont l'idée, suivant Mme de Staël, pourrait presque passer pour une invention, si la nature ne s'y reconnaissait pas. Il a vu toutes les profondeurs de l'âme, il a sondé toutes les obscurités de nos destinées mortelles; il les a éclairées des foudres de son vigoureux génie. C'est par là qu'il est grand, qu'il nous attache, que, malgré de rebutants défauts, il intéresse et il passionne.

Ce n'est pas la forme elle-même de son drame qui fait son mérite. Qu'importe qu'il ait versé dans un seul et même moule tous

Digitized by Google

les événements, toutes les idées bizarres ou sublimes de son cerveau? Là n'est point son originalité et l'immortalité de son œuvre. Il est facile d'élargir l'enceinte d'une ville, d'ordonner même à des architectes d'y multiplier les édifices et les monuments; il faudrait commander en même temps au génie d'animer les artistes, de répandre sur eux ces influences secrètes qui font les belles œuvres. J'admire moins dans Shakespeare la variété d'incidents dont ses pièces fourmillent que le talent avec lequel chacun d'eux est représenté. Cette variété n'est au fond que de la faiblesse. La multiplicité des ressorts n'est pas la preuve du génie : La nature, selon Leibnitz, a tout fait suivant le principe de *la moindre action*. Mais là où éclate la véritable supériorité du poëte, c'est dans l'exécution. Dans *Roméo et Juliette*, ce que j'admire, ce n'est pas d'avoir fait succéder si vite la douleur à la joie, d'avoir employé au cortége funèbre de Juliette les musiciens venus pour les fêtes de la noce ; dans *Hamlet*, la scène des fossoyeurs me touche peu comme mérite d'invention. Shakespeare devait passer par toutes ces scènes, puisque, dans ce que j'appelle son ignorance, il ne savait rien de plus que relater les faits de la vie commune et vulgaire : s'il se relève de cette infirmité, c'est par la subite lumière qu'il répand sur les détails.

J'engagerais les amateurs de cette variété excessive à relire l'un de ces mystères dont je parlais tout à l'heure. Jamais plan ne fut plus largement conçu; le monde entier y est compris : le ciel, la terre, l'enfer s'ouvrent devant les yeux du spectateur. Le rire s'y mêle aux larmes, le grotesque au sublime ; du boudoir de Madeleine on passe au prétoire de Pilate ; Claque-Dent, Babin et Gestas y plaisantent à leur aise ; mais on y chercherait en vain l'intérêt et le drame : il y manque l'exécution d'une main que le génie conduit.

Je ne blâme pas M. Bernardakis d'avoir reculé les bornes de son art, s'il nous rend en scènes heureuses chère et recommandable la liberté qu'il se donne. C'est avec tout le feu de la jeunesse et aussi avec une grande confiance dans son talent qu'il veut voir le poëte dramatique appeler à son aide toutes les beautés de la poésie lyrique, introduire les transports de l'ode au milieu des discussions passionnées du drame, prendre et quitter les vers selon les personnages qui parlent, calquer de si près la vérité et la nature que toutes deux se reconnaissent vaincues et confessent leur défaite.

On le voit sans peine à ce programme étincelant de promesses, la Grèce en est encore aux illusions d'une rénovation littéraire. En 1857, l'écrivain de la préface du drame de *Maria Doxapatris* recommence les rêves de notre école romantique. C'est une sorte de manifeste qui rappelle la préface de Cromwell. Rien n'est mieux fait

Digitized by Google

pour séduire l'imagination que cette idée d'un drame aussi varié dans ses moyens, aussi compliqué dans sa marche, aussi simple cependant que les faits de l'histoire. Animer les chroniques des peuples du jeu des acteurs; fondre sous le souffle enflammé de l'inspiration ces métaux de diverse nature d'où sortira l'airain précieux de Corinthe, c'est une grande idée : mais peut-être faut-il renoncer à l'exécuter au théâtre. L'art a ses limites; il est moins vaste, moins indéfini qu'on ne pourrait l'espérer. Il a des bornes prescrites, non pas celles des critiques imbéciles, mais des bornes posées par la nature elle-même, par le bon sens. Fénelon a dit une vérité tout à fait humaine : la plupart des hommes ne sont que médiocres pour le bien et pour le mal. Il en est de même du plaisir. « Trop de lumière, dit encore Pascal, nous éblouit; trop de bruit nous assourdit, trop de douceur nous affadit. » Le drame romantique ne nous ménage pas assez sobrement le plaisir; il veut nous en abreuver, nous ne accabler. Les scènes et les émotions se succèdent comme les vagues amoncelées d'un océan furieux. Les Grecs ne sont point faits pour subir des chocs si violents. M. Bernardakis a pu s'en convaincre par la décision des juges du concours poétique de 1857. Il est vrai qu'il en appelle de leur jugement, et casse hardiment leur sentence.

L'auteur touche plus juste quand il désigne au poëte les sujets qu'il doit traiter de préférence. Un abîme d'années sépare Sophocle et M. Bernardakis. Il ne s'adressera donc pas aux traditions antiques. Il imitera en ce point ces grands hommes des temps passés; il puisera, comme eux, aux sources de l'émotion populaire, et n'offrira sur la scène que des aventures capables d'exciter un intérêt général et pour ainsi dire d'actualité vivante. Agamemnon, Ménélas, Hélène, Andromaque, Hector, Ilion, ne sont plus à remettre au théâtre, même dans Athènes. On a tiré de ces grands festins d'Homère tous les reliefs qu'on pouvait en recueillir. Il faut demander à l'histoire moderne des sujets plus neufs et plus accessibles aux nouveaux Hellènes.

S'il est vrai que le théâtre doive être surtout une œuvre nationale, il faut que le poëte reste Grec en parlant à des Grecs, qu'il se fasse une loi de demeurer fidèle à la nature du génie national qu'il veut passionner par ses drames. Or, c'est M. Bernardakis qui le dit : le Grec moderne n'a point l'esprit cosmopolite; il a ses faiblesses, mais il a sa grandeur, et elle réside dans une nationalité vivace. Qu'il n'aille point emprunter ses sujets à l'histoire des peuples étrangers; il lui faut étudier sa propre histoire, non point l'antique. Qu'il fouille dans les annales de l'histoire byzantine, il y trouvera des faits moins glorieux ou moins terribles que ceux du théâtre

Digitized by Google

d'Eschyle, moins poignants que ceux de l'histoire d'Angleterre, mais non dépourvus d'intérêt, d'éclat et de majesté.

Quelle que fût alors la décadence des mœurs et des esprits, Byzance était une merveille comparée aux autres villes de l'Occident. Sa richesse, l'éclat de ses monuments, la politesse de ses empereurs, un reste de civilisation, tout étonna nos barbares et grossiers compatriotes quand les aventures d'une expédition détournée de son but les conduisirent dans les murs de Constantinople. Cette première invasion est restée célèbre dans l'histoire des Grecs. Les cruautés, les massacres, la destruction des monuments, les grossières dérisions d'un vainqueur sottement fier de son ignorance, les profanations d'un peuple orthodoxe, ennemi implacable du schisme et de l'hérésie : toutes ces calamités, que ne surpassèrent peut-être pas les violences des Turcs, sont consignées par des témoins oculaires dans des annales éloquentes, malgré l'emphase d'un mauvais style. Voilà sans doute une première mine à exploiter. C'est une première époque à laquelle l'éloignement donne une sorte de grandeur épique. La Grèce eut alors à se défendre, à combattre pour sa liberté. Vaincue, elle vit s'établir en Morée des seigneurs français dont les mœurs faisaient un contraste piquant avec les siennes. Peu à peu, elle adoucit ces hôtes amollis, mais leur légèreté, leur galanterie, leur chevaleresque héroïsme offrent encore au peintre qui voudrait s'en servir des sujets d'une nouveauté et d'une variété saisissantes.

L'Europe occidentale n'en est plus à ce point de candeur littéraire : elle a abusé du moyen âge et des chevaliers. La Grèce, venue plus tard, peut tenter encore sur son théâtre cette alliance de l'imagination et de l'histoire dont Walter Scott a montré tout à la fois les avantages et les dangers.

C'est donc au commencement du XIIIe siècle, dans l'Arcadie plus d'à moitié conquise par les Français, que M. Bernardakis a placé la scène de son drame. Guillaume, comte de Champagne, Geoffroi de Villehardouin, les vassaux du comte, chevaliers brutaux et passionnés, voilà les ennemis que la victoire a conduits au sein de la Morée. Tout fiers de la prise de Constantinople, de la conquête d'Athènes, de celle de Corinthe, de vingt places soumises, ils sont arrêtés par un petit château que défend avec une vaillante opiniâtreté Doxapatris, un chef de la famille des Boutzaras, un descendant du Spartiate Léonidas. Les lenteurs d'un siége, les occupations oisives des chevaliers qui attendent l'assaut, voilà la partie militaire et héroïque de la pièce. Où commencera le drame ? Doxapatris a une femme et une fille; pressé par les ennemis, il les a éloignées de la place qu'il défend encore, et enfermées dans une grotte dont personne ne connaît les abords, excepté la nourrice de sa fille et un serviteur dévoué, le

Digitized by Google

mari de la nourrice. Maria, fille du guerrier grec, est dans l'âge es illusions faciles et des surprises du cœur. Guillaume de Champagne, en errant dans les bois qui avoisinent son camp, a rencontré cette jeune fille. Prompt à s'enflammer pour la beauté, le comte, avec la galanterie de sa nation, a charmé la jeune Grecque par de courtoises paroles. Elle ignore le rang du chevalier, dont la politesse aimable, l'air noble et humain ont fait naître l'amour dans son sein. Plus d'une fois, avec sa nourrice, elle s'est prêtée à de tendres rendez-vous. Tout à coup, elle voit apparaître dans l'antre qui sert de refuge à sa mère et à elle, l'amant dont l'image occupe son cœur. C'est le comte de Champagne lui-même. Il vient, conduit par le mari de la nourrice, se plaindre à la femme de Boutzaras de la lutte inutile qu'il soutient. Il regrette cet aveuglement qui ne peut amener que sa ruine. Il engage son épouse à lui donner de sages conseils, à lui persuader de se rendre. On peut imaginer la fierté des réponses d'une Grecque qui se vante d'être unie au descendant de Léonidas. On imagine aussi la pâleur et le trouble de Maria en présence de son vainqueur.

L'amour semble avoir changé l'âme de Guillaume. Il n'a plus qu'une généreuse compassion pour la race des Grecs. Il admire en elle la valeur, la beauté, la finesse de l'intelligence et les arts qu'elle cultive. Lui et Geoffroi de Villehardouin devenus sensibles aux beautés de la langue grecque, lisent Homère dans leur tente. Le siége souffre de ces dispositions d'un guerrier autrefois plus actif. On s'étonne de ses lenteurs; on ne reconnaît plus son ancienne promptitude à poursuivre ses desseins; on se mutine dans son camp et ses chevaliers menacent d'abandonner un chef qui ne semble plus digne de les commander. Il se résout donc à faire porter à Doxapatris ses dernières volontés. Il faut qu'il se rende : le sort de sa femme et de sa fille en dépendent, leur retraite est connue, elles sont à la discrétion du comte de Champagne. Doxapatris hésite encore, lorsqu'un messager inconnu demande à lui être présenté ; c'est sa fille sous un vêtement d'homme : elle obtient de son père la capitulation de la place. Grecs et Français bientôt confondus ensemble oublient leurs haines, et Maria Doxapatris s'abandonne tout entière à son amour pour le comte Guilaume.

Mais bientôt arrive de la Champagne un message au comte Guillaume. Son frère est mort; c'est à lui que revient l'héritage du comté ; ses vassaux le saluent comme leur maître; ils attendent, ils réclament son retour. Guillaume n'hésite pas. Son parti est pris à l'instant. Il convoque ses chevaliers, il les remercie de leur assistance; il leur distribue ses faveurs ; il établit Geoffroi de Villehardouin son successeur en Morée, et, dès le lendemain, il doit quitter

Digitized by Google

a Grèce. A peine donne-t-il une pensée à Maria ; il entrevoit quelle era sa douleur ; mais, léger et frivole, il se remet l'esprit sur le désespoir de la jeune fille par ce principe de philosophie générale que le sort commun des hommes est de souffrir.

Maria n'a pas cette force ou cette ingratitude du cœur. Sa pauvre raison s'égare, la voilà devenue folle. Elle erre tristement dans la campagne, ses discours sans suite apparente sont dirigés par une seule pensée : le départ de Guillaume. Comme Ophélie, elle se plaint et chante doucement. Le sort de Sapho, dont elle sait en grec antique les regrets éloquents, lui revient à la mémoire. En vain un de ses compagnons d'enfance, épris pour elle d'un long amour, veut la rappeler à la raison et la rendre au bonheur, elle ne trouve pour lui répondre que d'ironiques paroles : « Les hommes ne savent point aimer. » Et bientôt elle va chercher l'oubli dans les flots de l'Alphée.

Cependant Guillaume prenait congé de Doxapatris. En se présentant devant son nouvel hôte, il s'applaudissait de ne pas voir Maria aux côtés de son père ; mais, avant qu'il ait quitté la scène, on y rapporte le corps inanimé de celle qu'a tuée son indifférence. La nourrice révèle tout au malheureux père. Il a du moins la consolation d'apprendre que sa fille est morte pure de toute infamie ; mais son cœur n'en est pas moins aussitôt repris par la haine et le désir de la vengeance. Pendant que le comte s'agenouille devant sa victime, en implorant son pardon, Doxapatris tire son épée, jure une exécration éternelle aux Francs.

Telle est aventure de ce drame. Elle est choisie avec assez de bonheur et d'intelligence. M. Bernardakis ne s'est point égaré, lorsque, voulant peindre la race des Français dans ses rapports avec l'Orient, il a saisi le trait qui distingua de tout temps notre caractère, la légèreté de conduite avec les femmes et le mépris de leur pudeur. Les historiens grecs qui ont raconté la prise de Constantinople ont surtout raconté les débauches horribles qui signalèrent ces jours malheureux. Voltaire ne fait que résumer leurs récits dans les lignes suivantes : « Ils y entrèrent (à Constantinople) presque sans résistance, et ayant tué tout ce qui se présenta, ils s'abandonnèrent à tous les excès de la fureur et de l'avarice. Nicétas assure que le seul butin des seigneurs de France fut évalué deux cent mille livres d'argent en poids. Les églises furent pillées ; et, ce qui marque assez le caractère de la nation, qui n'a jamais changé, les Français dansèrent avec des femmes dans le sanctuaire de Sainte-Sophie, tandis qu'une des prostituées, qui suivaient l'armée de Baudouin, chantait des chansons de sa profession dans la chaire pa-

Digitized by Google

triarchale. Les Grecs avaient souvent prié la Sainte-Vierge en assassinant leurs princes; les Français buvaient, chantaient, caressaient des filles dans la cathédrale en la pillant: chaque nation a son caractère. » Le pape Innocent III, dit encore Fleuri, reprocha aux croisés d'avoir exposé à l'insolence des valets, non-seulement les femmes mariées et les veuves, mais les filles et les religieuses. M. Bernardakis avait ces textes devant les yeux, et il a rappelé ces tristes exploits au début de son drame. Ils lui ont servi à peindre la rusticité brutale du vieil Erard. Ce guerrier, qui mettait sa gloire dans la barbarie, racontait avec orgueil ses prouesses dans les couvents de religieuses, et, en guise de trophée, portait sous son casque, une sorte de perruque formée des cheveux ravis aux vierges qu'il avait outragées dans Constantinople.

C'est ainsi que les Occidentaux apparurent d'abord aux Grecs. Anne Comnène nous a conservé un trait de leur arrogance féroce dans la saillie de ce comte français qui vint s'asseoir à côté de l'Empereur sur son trône durant une cérémonie publique. Comme Baudouin, frère de Godefroi de Bouillon, prenait par la main cet homme indiscret pour le faire retirer, le comte dit tout haut, dans son jargon barbare : « Voilà un plaisant rustre, que ce Grec, de s'asseoir devant des gens comme nous ! » Alexis fit demander à ce comte qui il était. « Je suis, répondit-il, de la race la plus noble. J'allais tous les jours dans l'église de ma seigneurie, où s'assemblaient tous les braves seigneurs qui voulaient se battre en duel, et qui priaient Jésus-Christ et la Sainte-Vierge de leur être favorables. Aucun d'eux n'osa jamais se battre contre moi. »

Tout choquait les Grecs dans les habitudes de ces premiers croisés, et Nicétas Choniatès parle avec dégoût de leurs repas, composés de quartiers de bœuf bouilli, de pois cuits avec des tranches de lard salé, assaisonnés d'ail et d'autres herbes excitantes. C'étaient là les héros de la première croisade. Un siècle plus tard, ils s'étaient transformés au contact du peuple grec. Guillaume, comte de Champagne, représente dans le drame de M. Bernardakis l'adoucissement des mœurs chevaleresques. L'histoire nous apprend que Geoffroi de Villehardouin était poëte élégant autant que hardi chevalier. Hugues de Berzil, dans sa *Rible*, reprochait aux Français d'avoir *mis Dieu en oubli* quand ils eurent, par sa grâce, dompté les ennemis, et se furent eux-mêmes mis hors de pauvreté. Ils ne surent pas résister à l'influence qu'exercèrent sur eux *les émeraudes*, *les rubis*, *les pourpres*, *les samis* (*étoffes de soie*), *les terres*, *les jardins et les beaux palais marberins*. Le temps n'est pas éloigné où l'on verra sortir une race nouvelle du sang mêlé des Francs et des Grecs. Les

Digitized by Google

Gazmules ou *Warmules*, comme les appellent les auteurs contemporains, auront toute l'intelligence et la finesse de leurs mères, avec le caractère bouillant de leurs pères.

Dans ce drame de notre poëte, on ne s'étonnera pas de voir la Grèce glorifiée par ses enfants et par leur génie. Un des ornements que le sujet conseillait lui-même était dans le contraste des deux races. L'héroïsme, les dons de l'esprit, appartiennent à la nation vaincue. Si Doxapatris et sa femme représentent la fierté nationale et l'amour de la patrie, un rhapsode aveugle, sa fille, Antigone nouvelle, et son fils sont destinés à faire éclater tous ces sentiments. Je ne dirai pas qu'ils servent beaucoup à l'action du drame : quoique secondaires, ces personnages devraient avoir plus de part aux événements. Mais l'action n'est pas ce qu'il a de plus vif dans la pièce de M. Bernardakis. C'est une histoire découpée en dialogue et mise en scènes, plutôt qu'une véritable pièce de théâtre.

La représentation, si elle en avait lieu, serait loin d'ennuyer ou de déplaire ; l'esprit y serait agréablement occupé, mais l'âme n'en serait pas fortement émue. L'héroïne, Maria Doxapatris, n'est pas assez vigoureusement dessinée, et sa passion disparaît un peu dans les incidents de l'aventure. On voit que M. Bernardakis a été surtout dominé par une idée et par un sentiment qui ne cessera pas de sitôt d'être exclusif de tout autre chez les Grecs : l'exaltation du guerrier qui lutte pour reconquérir la liberté, ou pour retarder l'heure de la servitude. Le reste devient un accessoire ; alors il vaudrait tout autant n'en pas parler. L'amour n'admet point le partage avec les autres passions. Il faut qu'il règne seul au théâtre. Que tout pour lui soit obstacle ou que tout devienne expiation. Maria Doxapatris n'est pas une rivale de Juliette, encore moins d'Ophélie. Pour nous, elle ressemble trop à une jeune fille qui vient à peine de renoncer aux poupées et s'essaye dans une première amourette. Elle ne peut pas espérer conquérir de vive force une place dans notre imagination, et l'on ne s'étonne pas que Guillaume la quitte avec une si parfaite aisance. Lui-même d'ailleurs n'est point dessiné en personnage dramatique. L'idylle serait mieux un cadre à sa taille. Il en parle souvent le langage.

Au risque d'être trop sévère, je dirai que M. Bernardakis ne m'a pas semblé avoir assez bien réussi dans l'entreprise qu'il avait annoncée. La poésie lyrique, dont il introduit l'élément dans sa pièce, n'y paraît pas assez à son honneur. Le chant d'un vieillard aveugle sur la chute de Constantinople ne se relève pas assez par d'énergiques touches. C'est une complainte sur un mode languissant, plutôt qu'un ode, telle que nous la voulons aujourd'hui, surtout quand on nous la promet. De même encore, la gaîté des deux personnages à qui le lot du comique est échu n'est pas assez entraînante. La nourrice

Digitized by Google

et son mari ne nous offrent que de très-froides plaisanteries. Peut-être, à la scène, le jeu des acteurs saurait-il les ranimer? Je ne vois pas bien aussi l'avantage de les faire parler en prose, surtout quand la langue qu'on leur prête diffère essentiellement de celle que parlent les autres héros. C'est un jargon inutile et embarrassant. Sophocle, quand il fait parler un soldat dans *Antigone*, sait lui donner le ton qui convient à sa condition, au genre de son esprit, sans tomber dans le patois. Shakespeare, sur ce point, n'est sans doute qu'un guide dont il faut se défier.

En résumé, l'œuvre de M. Bernardakis est une tentative qui lui fait honneur. Il a été égaré par son système plutôt que par son esprit. Il l'a juste et bon. Il a su en faire un usage fort louable dans une tragédie, *Mérope*, taillée sur le patron des tragédies antiques.

Cette œuvre nouvelle est de 1866; elle vient donc neuf ans après *Maria Doxapatris*. Elle a plus d'unité, plus de force et plus d'équilibre que le drame. L'auteur nous apprend que la représentation en a été chaudement accueillie dans Athènes. Je n'ai pas de peine à le croire. Les Grecs n'ont pas voulu seulement récompenser par leurs applaudissements le zèle de M. Bernardakis; ils ont rendu justice à son talent de plus en plus mûr; de mieux en mieux préparé pour de solides et véritables succès.

M. Basiliadis est un avocat qui consacre ses loisirs au théâtre. Comme l'auteur de *Maria Doxapatris*, il cherche encore quel serait le système dramatique le mieux approprié au génie des Hellènes. Il ne partage pas néanmoins ses idées. M. Bernardakis posait en principe que « le drame de Shakespeare était le seul qui répondît au caractère national des Grecs et à l'état intellectuel de la partie la plus éclairée de la Grèce moderne. » Nous avons vu comment cette croyance l'a conduit dans l'exécution de sa pièce. M. Basiliadis ne veut refuser au grand tragique anglais aucun des éloges qu'on doit lui accorder : il admire l'étendue de son génie, la profondeur de ses vues, son art à saisir et à exprimer les mouvements de la nature; il est loin de croire pourtant qu'il faille essayer de transplanter dans le sol de la Grèce ce chêne gigantesque que ses mains ont fait croître en Angleterre. Toute imitation lui semble mauvaise; la loi qui régit le monde, c'est le progrès. Une tentative même audacieuse et téméraire vaut mieux que l'exécution servile et correcte des plans conçus par nos prédécesseurs. Un autre défaut de l'imitation, c'est qu'elle pousse toute chose à l'excès : les classiques français, en s'appliquant à donner à leurs œuvres la sérénité majestueuse et tranquille des tragédies de Sophocle ou d'Euripide, n'ont-ils pas glacé notre scène, n'en ont-ils pas banni la chaleur et le mouvement? En marchant sur les traces de Shakespeare, Beau-

Digitized by Google

mont, Fletcher, Heywood, Webster et Massinger, n'ont-ils pas chargé leurs drames d'actions épouvantables, ne les ont-ils pas noyés dans le sang? Nous osons croire que M. Basiliadis ne se trompe pas dans ces appréciations. Nous approuvons les lignes suivantes qu'il emprunte à une étude sur Shakespeare faite par M. Mézières : « Ceux qui, chez nous ou à l'étranger, s'y sont trompés; ceux qui ont tenté de ressusciter de toutes pièces la tragédie shakespearienne et d'en tirer une théorie à l'usage de tous les temps et de tous les pays, méconnaissent à la fois les conditions nécessaires du développement de l'art et la portée du théâtre anglais... Le seul principe des dramatiques anglais, c'est qu'il n'y a pas de principes, et que le poëte doit chercher, avec une entière indépendance, les formes qui conviennent le mieux au siècle et à la nation pour lesquels il écrit, formes essentiellement variables, aussi diverses que le goût de chaque peuple. »

Ce modèle dangereux une fois écarté, M. Basiliadis avance qu'un Grec n'a rien de mieux à faire que de retourner à l'étude de ses ancêtres. Ce n'est pas qu'il veuille retomber dans l'esclavage des règles trop fameuses si longtemps attribuées à Aristote, mais il pense que c'est aux anciens que l'auteur dramatique de nos jours doit demander le secret de leurs belles compositions. Il faut apprendre d'eux que la fin de l'art est l'expression de la beauté morale à l'aide de la beauté physique; que la beauté morale est le fond de toute beauté.

Une autre raison engage encore l'écrivain à s'attacher à ces belles œuvres des temps passés, c'est la permanence du caractère grec, dont M. Basiliadis retrouve dans les poésies populaires une image à peine altérée. Les chants de la Grèce moderne, publiés par Fauriel, le comte de Marcellus et Passow, sont animés des mêmes sentiments qui firent battre le cœur des Hellènes contemporains d'Eschyle, de Sophocle et d'Homère. Personne ne s'en étonnerait, et il n'y aurait pas lieu d'en faire la remarque, s'il ne s'agissait que des sentiments généreux dont le cœur humain ne peut pas se dépouiller. Mais il y a bien davantage. A la différence du langage près, c'est la même manière de sentir et de s'exprimer. Douceur, grâce, éclat, sensibilité : tout ce qu'on admire dans la poésie ancienne revit dans les chants et dans les complaintes modernes. Iphigénie à Aulis n'aime pas la vie avec plus de passion que la jeune Grecque des chants populaires; elle ne salue pas avec une plus vive éloquence la lumière du soleil que l'héroïne du poëte inconnu. Lorsque le Clephte, couvert de blessures, mais fier encore, voit approcher la mort, ses dernières prières sont de demander un tombeau que le soleil dès le matin puisse visiter de ses rayons et

Digitized by Google

la lune éclairer doucement la nuit de sa lumière, où les hirondelles viendront gazouiller, où le rossignol chantera le retour du mois de mai. Ainsi, dans Sophocle, Ajax avant de se donner la mort, salue pour la dernière fois l'astre qui éclaire le monde, Salamine, sa patrie, Athènes, la ville illustre, les fontaines et les fleuves. Le Clephte qui meurt avant d'avoir connu le mariage songe à l'invisible et fatale fiancée qui l'attend sur l'autre rive, comme Antigone regrette d'en être réduite au triste hyménée de l'Achéron. C'est à travers les temps et les malheurs d'un long esclavage la même passion pour le sol de la Grèce, la même piété pour les morts, le même respect pour les tombeaux. La religion n'a pu détruire au fond des cœurs l'idée de la fatalité. La croyance dans les oracles, dans la divination, l'antique superstition enfin, se vit au fond de tous les chants modernes. Des scènes entières de l'*Odyssée* se retrouvent dans ces compositions ignorantes et naïves. On y voit la même grâce, la même pureté. C'est comme une esquisse gracieuse faite d'après Homère. Les chants héroïques des montagnards et matelots grecs sont un écho de ceux de Pindare et de Tyrtée. S'il en est ainsi, si l'hellénisme vit au fond de tous les cœurs, que reste-t-il à faire au poëte dramatique, sinon de suivre ces inspirations hellénique, sinon d'être Hellène?

Les Grecs sont sujets à faire de longues préfaces. Ils sont extrêmement diffus dans leurs explications. M. Basiliadis n'a pas échappé à ce défaut national. On peut lui reprocher une faute beaucoup plus grave encore : dans son drame, il ne s'est plus souvenu de sa préface. On croyait, avant d'achever, l'exposé de ses théories qu'il allait s'éloigner des traditions romantiques et tenter enfin cette alliance du génie moderne avec les formes anciennes de la tragédie. On se trompait, ou plutôt on était trompé par l'auteur, qui reconnaît à la fin que sa pièce intitulée les *Kallergis* ne répond pas du tout au plan qu'il vient de tracer. En effet ce drame en prose se rapproche beaucoup par la composition de la *Maria Doxapatris* de M. Bernardakis.

La question d'art a, je crois, disparu devant celle de l'opportunité. Les Kallergis ont paru en effet au moment où l'insurrection crétoise menaçait la tranquillité de l'Europe, et agitait la Grèce de mouvements aussi vifs que ceux qu'elle avait autrefois ressentis à l'époque de sa restauration. L'écrivain a donc voulu allumer dans les cœurs de la jeunesse l'amour de la patrie. Laissant de côté ses théories, il a moins écouté l'art que le patriotisme. « En écrivan les *Kallergis*, dit-il lui-même, il faut que je l'avoue, j'ai voulu flétrir l'adulation courtisanesque qui, sous des formes diverses, a plus d'une fois trah et asservi la nation. J'ai voulu flétrir, stigmatiser la

Digitized by Google

servilité et la complaisance pour la tyrannie plus encore que je n'ai voulu célébrer le patriotisme de Léon et de Smyrilios. »

On ne pouvait pas trouver un sujet qui vînt mieux à propos. L'enthousiasme populaire exalté par la résistance des Crétois aux Turcs, était tout prêt à accueillir les conspirateurs que M. Basiliadis ressuscitait dans son ouvrage. Qu'il s'agît des Vénitiens ou des Turcs, c'était toujours un maître tyrannique qu'il fallait repousser, une servitude étrangère qu'il fallait changer en liberté. M. Basiliadis semble fort content de l'accueil qu'a reçu sa pièce. Il en paraît même un peu confus ; sa préface lui reste dans la mémoire. Mais qu'importe ! il a fait un drame vraiment grec puisqu'il a représenté sur la scène le patriotisme aux prises avec la force, le courage vaincu par la trahison.

L'île de Crète a eu des destinées bien diverses. Soixante-six ans avant J.-C., elle tombait au pouvoir des Romains ; un Métellus gagnait à cette conquête le surnom de Créticus. Au septième siècle, elle devenait la proie des Arabes. Sous divers empereurs, on avait essayé de chasser de là ces pirates qui infestaient sans relâche les terres du continent. Nicéphore Phocas la reprit en 966. La Crète échut à Boniface de Montferrat comme dot de la sœur des empereurs Isaac l'Ange et Andronic ; en 1204, il la céda aux Vénitiens en échange d'autres terres sur le continent. Diverses révoltes promptement étouffées ne troublèrent pas la possession des Vénitiens jusqu'aux jours où les Turcs les attaquèrent. C'est une de ces révoltes déjà mises en œuvre par M. Zampélios que M. Basiliadis a choisie pour en faire son drame.

L'intérêt de la pièce, qui ressemble à toutes les conspirations de théâtre, réside dans l'opposition des deux Kallergis. L'un, Alexis, vendu aux Vénitiens, acheté par eux au prix des honneurs, de l'or et de toutes les séductions de la puissance, combat et déjoue tous les plans des Grecs indisciplinés, toujours en révolte contre la République de Venise. Il oppose la ruse au courage, l'espionnage à la générosité des efforts, et la cruauté au dévouement à la patrie. D'autant plus rigoureux qu'il est plus haï de ses compatriotes, il pousse le duc de Crète, un doux vieillard, aux vengeances les plus sanglantes.

Le second des Kallergis, Léon, par une antithèse fatale, est l'âme de tous les complots formés pour la conquête de la liberté. C'est lui qui rassemble les conjurés, excite leur audace, leur prête l'appui de son nom et le feu de ses vingt-quatre ans. Il est le neveu d'Alexis. Les conseils de son oncle n'ont rien pu sur lui. Un crime seul peut débarrasser Alexis de cet opiniâtre révolté. Trahi, vaincu, désespéré, Léon, échappé à la prison par le dévouement d'une jeune

Digitized by Google

fille, s'est retiré dans un monastère. Il essaie d'oublier ses malheurs, sans pouvoir bannir la colère de son âme. Sa mère vient le retrouver dans l'asile où il se cache. Elle-même, avec les amis les plus chers de Léon, elle est aux mains d'Alexis. Le tyran l'envoie vers son fils avec ces terribles paroles : « Demain, le duc de Crète prépare un festin pour Léon Kallergis ; s'il y vient, il aura son pardon, il recouvrera mon amitié ; s'il refuse, vous mourrez tous pour lui. » Vaincu par la piété filiale et par l'amitié, Léon consent à suivre sa mère. Tout à l'heure, elle le pressait de marcher avec elle; maintenant son cœur s'épouvante, mais Léon la rassure.

Au milieu du festin, où s'étale l'insolente magnificence de Venise, Léon se prend à rougir; le remords entre dans son cœur; hier, il poussait les Crétois à la mort, et maintenant le voilà assis avec les tyrans de sa patrie. Alexis s'est chargé de mettre un terme à ses remords. Dix hommes armés et masqués apparaissent tout à coup dans la salle. L'un d'eux s'avance vers Léon, qui déjà a mis l'épée à la main ; le combat s'engage entre eux ; dans la lutte, le masque qui couvrait le visage de l'un des combattants tombe, et Léon reconnaît son oncle Alexis. Sa mort était depuis longtemps résolue; elle devenait nécessaire : il ira dans les flots expier son amour pour l'indépendance de son pays.

On comprend quel accueil dut être fait à ce drame, représenté en 1868. En pleine insurrection de la Crète, c'était attiser le feu avec l'épée, c'était verser l'huile sur la flamme. Des conspirateurs qui s'assemblent pour comploter l'affranchissement de leur pays, leurs plaintes, leurs serments, leurs espérances, ces noms toujours si doux et si éloquents de patrie et de liberté, c'en était assez pour provoquer des applaudissements sans fin. C'est là en effet tout le drame de M. Basiliadis. Léon Kallergis, l'intrépide héros, dont le cœur repousse toutes les séductions de Venise, c'était l'intérêt de la pièce. Il a toutes les vertus. Sa jeunesse, sa générosité, son courage, sa mort, rendent plus odieux encore le Kallergis dont l'ambition et la cruauté ne peuvent s'assouvir ni des richesses de Venise, ni du sang de ses concitoyens. Cet Hellène criminel qui égorge la liberté hellénique est le contraste odieux que l'auteur poursuivait. Les remords dont ses nuits sont troublées, les funestes visions qu'il ne peut éloigner de ses yeux, les tourments de la honte, le poids de haine dont il est chargé : telles sont les images vengeresses que l'auteur a voulu mettre devant les yeux de ses compatriotes, pour les détourner du crime de trahir la Grèce, s'ils en pouvaient jamais avoir l'idée.

Il ne convenait pas que Léon Kallergis eût dans l'âme d'autres passions que celle de la liberté. Un drame ne peut guère pourtant se

Digitized by Google

passer d'amour. Aussi M. Basiliadis en a-t-il rempli le cœur de Florentia, la fille du duc de Venise. Elle adore Léon Kallergis, elle le sauve de la prison, elle meurt de sa mort en baisant son portrait. Cette jeune Florentia, pâle silhouette dans l'intrigue, rappelle un peu la fille du duc d'Albe dans le drame de M. Sardou intitulé *Patrie*. Ce titre pourrait être celui de M. Basiliadis. Le but est le même. Seulement, chez M. Sardou, toute la haine retombe sur un étranger, sur le duc d'Albe. Chez M. Basiliadis, le représentant de Venise est doux et bénin : c'est un Kallergis, un Crétois, qui terrasse les défenseurs de la liberté crétoise et les égorge lui-même.

Conçu, malgré la préface, avec une liberté tout à fait romantique, l'ouvrage de M. Basiliadis a plus d'unité et d'harmonie que celui de M. Bernardakis. Il se plie davantage aux lois véritables de l'art et de la scène. Ce n'est point un manifeste littéraire comme *Maria Doxapatris*, c'est une pièce faite exprès pour être représentée. Le style en est moins soigné que celui de M. Bernardakis, mais, en revanche, il a moins de raideur. Concentré sur les Crétois, l'intérêt est plus vif. L'auteur n'a point eu, comme son prédécesseur, la difficulté à vaincre d'une restauration historique. Les croisés du drame de *Maria Doxapatris* étaient des héros dont il fallait, par un effort d'érudition, retrouver la physionomie, le langage, les idées : M. Basiliadis se déchargeait sur le décorateur du soin de la mise en scène et de la couleur locale ; pour les personnages, il les trouvait autour de lui ; il les peignait tels qu'il les voyait : personne ne pouvait lui demander rien de plus.

Le second drame, *Loucas Notaras*, répond mieux aux intentions que M. Basiliadis a exprimées dans sa préface : l'idée de Shakespeare n'en a point troublé l'auteur. L'œuvre, au contraire, a été conçue dans le système de la simplicité antique. On pourrait dire même que cette simplicité est un peu nue. Qu'importe, elle est intéressante. Si cette pièce n'a pas toute la variété et l'étendue anglaises, elle a beaucoup de l'aisance dégagée qu'on admire dans le théâtre des anciens. Elle rappelle ces pièces, d'un art peu avancé, mais ingénu, où l'intrigue et la complication des ressorts n'ont rien à faire: où les scènes, peu nombreuses, se suivent sans se lier trop étroitement, comme les bas-reliefs d'un marbre grec. J'avoue que ce drame me plaît beaucoup par la sévérité de l'exécution et le peu d'étalage qu'y fait l'auteur des procédés modernes. Il y a là aussi peu de fracas que de rouerie.

Les Hellènes regretteront éternellement la prise de Constantinople par les Turcs. Tous leurs malheurs sont venus de là ; ils ne pourront jamais parler de ce tragique événement sans être émus. Une pièce tirée de cette partie de leurs annales va droit à leur âme et

Digitized by Google

fait naître sans peine l'émotion. C'est un des premiers avantages du sujet. Jamais les belles paroles de Virgile : *Sunt lacrymæ rerum*, ne pourront mieux être appliquées. La complainte, chez les Grecs, s'est lassée à pleurer ce malheur sans que le pathétique en soit encore épuisé. Une pièce de théâtre qui doit se resserrer et s'enfermer dans une action d'une juste étendue ne peut pas embrasser tous les faits que l'imagination voit s'offrir à elle dans un événement de cette nature. Il faut que le poëte se décide à choisir, et il importe qu'il le fasse avec un heureux discernement. M. Basiliadis n'a pas songé à nous représenter l'invasion des Turcs dans la ville impériale ; il n'a même pas voulu nous en faire le récit comme dans Racine :

> Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle
> Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle...

il a ramené tout l'intérêt sur une famille unique, celle des Notaras. Après quelques détails, qui servent pour ainsi dire à marquer la décoration et à faire le fond de la scène, il nous ouvre un palais où Loucas Notaras, le grand-duc, Myrrha, sa femme, Manuel, Pulchérie, Isaac, âgé de 14 ans, leurs enfants, Jean Cantacuzène, son gendre, vont, à raison de leur grandeur et de leur naissance, sentir peser sur eux tout le poids du malheur et de la servitude.

La ville est prise. Pulchérie attend le retour de son époux ; les angoisses de l'anxiété et du désespoir torturent son âme. Sa mère est mourante. On a voulu lui cacher le triste malheur, mais les larmes d'Isaac lui ont tout appris. Bientôt Cantacuzène revient du combat ; les Turcs sont vainqueurs, l'Empereur est mort. Une foule de femmes, de vieillards et d'enfants, entassés dans Sainte-Sophie, viennent de tomber aux mains des musulmans. Mahomet II promène dans sa nouvelle conquête son triomphe et sa joie. Il n'a plus rien à craindre. Le corps de l'Empereur, retiré d'entre les morts, est étendu à ses pieds. Le conquérant ordonne que la tête du vaincu soit placée au sommet d'une colonne, et son corps enseveli. Généreux envers son ennemi abattu, le sultan le couvre de son manteau ; il laisse la vie sauve aux Grecs de noble naissance, et ne s'indigne pas que Notaras refuse de s'incliner devant lui. Bientôt même il se prend d'affection pour sa fierté ; il lui rend dans sa propre demeure une visite courtoise. Il tolère sa franchise et sa liberté ; il ne veut répondre que par la confiance à ses plaintes.

Notaras n'accepte point de vivre esclave où il a vécu sur les marches d'un trône : il songe à s'enfuir de cette ville à jamais perdue pour lui. La faveur dont Mahomet II l'honore inquiéte Gérard-Pacha, le favori du sultan. Ce Français renégat craint de se voir chasser de

Digitized by Google

l'âme de son maître ; il a résolu la perte de Notaras. Il sait où frapper son ennemi : Isaac, ce jeune enfant de quatorze ans, est montré au chef des eunuques comme une proie réservée au vainqueur. Mahomet vient d'en donner l'ordre, l'enfant doit lui être conduit. Gérard avait compté sur la résistance de Notaras. Il excite dans l'âme impétueuse de son maître la colère contre un rebelle qui l'outrage, qui ose dire non quand le sultan a donné ses ordres. Le bourreau est averti ; il suit le chef des eunuques. Manuel, Cantacuzène, Notaras enfin, tombent successivement sous ses coups. Myrrha et Pulchérie arrivent à temps sur la scène pour voir briller l'éclair de l'épée du bourreau. Isaac accourt auprès d'elles ; il a pu se soustraire à la surveillance de ses gardiens plongés dans l'ivresse d'un festin. Il sera le dernier rejeton de cette race malheureuse pour qui la réparation des maux soufferts se fera si longtemps attendre.

Il y a, dans cette pièce, des détails intéressants et justes. Le moine Manuel exprime, dans ses plaintes et dans ses prières, une idée qui fut celle de la Grèce et de l'Europe entières : on crut alors que Dieu renouvelait sur Constantinople les terribles châtiments qu'il avait autrefois infligés à Rome. C'était comme un autre fléau de la Providence irritée que ce conquérant impétueux, dont les armées entraient par la brèche qu'avaient faite dans l'Occident les schismes, les impiétés, la révolte contre le Ciel. Cette idée répétée par nombre de voix empêcha peut-être les nations latines de rallumer chez elles l'ardeur d'une nouvelle croisade, que quelques papes sollicitèrent en vain.

Lorsque, dans la mosquée de Sainte-Sophie purifiée à l'eau rose, le muezzin fait, pour la première fois, entendre la prière des musulmans, Notaras se rappelle cette parole d'un empereur : « qu'il aimerait mieux voir dans Sainte-Sophie le turban des Turcs que la mître d'un évêque latin ! » Cette sorte de prédiction était accomplie. J'imagine qu'à la scène cette particularité, introduite avec art dans le drame, doit être pour des Grecs d'un effet singulièrement vif et pathétique. M. Basiliadis a bien fait de ne pas laisser échapper cette circonstance importante.

Ducas, un historien qu'on croit de la race impériale et qui, dans son enfance, était dans la ville assiégée, marque le moment fatal où le sultan envoya l'ordre d'allumer partout des feux ; ce qui fut fait, dit-il, avec ce cri impie qui est le signe particulier de leur superstition détestable. Voltaire a beau dire : « Ce cri impie est le nom de Dieu, « *Allah*, que les mahométants invoquent dans tous les combats », il n'en devait pas moins blesser les malheureux Grecs et retentir à leurs oreilles comme le plus funèbre signal de leur perte. Le philosophe peut dire : « La superstition détestable était chez les Grecs

Digitized by Google

qui se réfugièrent dans Sainte-Sophie, sur la foi d'une prédiction qui les assurait qu'un ange descendrait dans l'église pour les défendre. » L'auteur dramatique n'accepte pas ces jugements d'une raison trop froide; il met en œuvre les sentiments des peuples sans vouloir les épurer aux rayons du bon sens. Il en profite, il y trouve les sources de l'émotion théâtrale : ce serait un tort de sa part de négliger de l'en faire jaillir.

Le même intérêt dramatique autant que la justice de l'histoire a fait concevoir à M. Basiliadis qu'il devait rejeter les contes ridicules débités sur Mahomet II. C'était, à ce qu'il semble, un prince plus sage et plus poli qu'on n'a cru d'abord. Souverain par droit de conquête d'une moitié de Constantinople, il eut l'humanité ou la politique, dit Voltaire, d'offrir à l'autre partie la même capitulation qu'il avait voulu accorder à la ville entière, et il la garda religieusement. Toutes les églises chrétiennes de la basse ville furent conservées jusque sous son petit-fils Sélim. En faveur d'un architecte grec, nommé Christobule, les chrétiens gardèrent une rue entière qui leur appartint en propre avec une église ; il fit construire des écoles et des hôpitaux ; il laissa aux Grecs la liberté d'élire un patriarche. Il l'installa lui-même avec la solennité ordinaire. « Il lui donna la crosse et l'anneau que les empereurs d'Occident n'osaient plus donner depuis longtemps, et, s'il s'écarta de l'usage, ce ne fut que pour reconduire jusqu'aux portes de son palais le patriarche élu, nommé Gennadius, qui lui dit : « qu'il était confus d'un honneur que jamais les empereurs chrétiens n'avaient fait à ses prédécesseurs. »

M. Basiliadis a donc essayé de représenter dans Mahomet la sagesse du politique, la grandeur d'âme d'un homme supérieur, sans rien enlever à ce fond de barbarie et de violence qu'on ne pourrait refuser aux Turcs. C'était ce mélange qu'il était difficile de faire sentir, qu'il était impossible de ne pas montrer. L'auteur de ce drame n'y a pas mal réussi, il me semble. C'est avec le même bonheur et avec un degré de plus de chaleur et de vivacité qu'il a peint l'intrépidité de Notaras ; sa fierté en présence du vainqueur. C'est là la personnification de l'esprit de la Grèce. Les dernières paroles de ce héros sont un appel au temps et à la justice, une prédiction favorable que le malheureux vaincu léguait à l'avenir.

Je ne ferai que répéter les vœux de MM. Bernardakis et Basiliadis en souhaitant que les œuvres dont nous venons d'apprécier le mérite soient l'aurore d'un jour plus brillant qui se lèvera bientôt sur le théâtre grec ; ce sont leurs expressions. Il faut que la Grèce, occupée jusqu'ici de poésie lyrique, de traductions de nos ouvrages, ait

Digitized by Google

bien oublié son passé pour n'avoir pas essayé de se donner plus tôt un théâtre national. Ce n'est pas que le genre comique n'ait été depuis longtemps cultivé chez elle et n'ait enfanté quelques pièces dignes des études de la critique. M. le marquis Queux de Saint-Hilaire a entrepris de nous les faire connaître, et ce qu'il en a dit jusqu'à ce jour montre que si l'ancien esprit d'Aristophane a perdu de sa causticité chez les modernes, il n'en est pas tout à fait absent; espérons que celui d'Eschyle et de Sophocle pourra encore leur susciter des émules qui ne seront pas trop indignes d'eux.

Dans le travail de rénovation qu'ils ont entrepris de faire subir à leur langue, les Hellènes trouveront au théâtre un moyen puissant de propagande littéraire. Il peut devenir pour les auteurs une école, aussi bien que pour le public. Obligés de se proportionner aux intelligences populaires, ils seront avertis de ne pas exagérer les tentatives par trop archaïques. Il leur faudra bien, pour se faire entendre, employer un idiome intelligible. S'il se trouvait parmi eux quelque impatient qui voulût remonter trop vite vers les sources de la langue, il serait bientôt à même de juger de combien il devance ses auditeurs, et, comme il ne voudrait pas rester seul, son amour-propre le ramènerait doucement en arrière. Je ne veux pas dire qu'un auteur dramatique doive, pour cela, humilier son style, et se rendre bassement populaire. Ce serait mal comprendre l'influence légitime et salutaire que la foule doit avoir sur le langage. Ce que réclame le théâtre, c'est une langue saine, naturelle, vigoureuse, mais noble toutefois. A ce point de vue, l'écrivain est le maître le plus puissant et le mieux écouté. Qu'il parle hardiment le langage nouveau que la classe éclairée des Grecs emploie aujourd'hui dans ses livres, dans ses journaux; qu'il le rende chaque jour plus pur, plus souple, plus ancien, en se tenant écarté des inversions détournées, des constructions pénibles et synthétiques que repousse pour toujours l'esprit analytique des modernes, et la langue grecque réparée pourra redevenir, dans notre Europe, ce qu'elle était jadis : un langage aux douceurs souveraines,

Le plus beau qui soit né sur les lèvres humaines.

CH. GIDEL.

Digitized by Google

SIR WILLIAM HAMILTON

PREMIÈRE PARTIE

Memoir o sir William Hamilton, Bart, professor of Logic and Metaphysics, in the University of Edinburgh, by John Veitch, M. A., professor of Logic and Rhetoric in the University of Glasgow. — Edinburgh and London, 1869.

Le siècle de Charlemagne vit commencer entre l'Ecosse et la France un actif échange d'influences et de lumières, une étroite communauté littéraire, resserrée plus tard par des alliances politiques et par de nombreuses affinités nationales d'esprit et de mœurs. L'histoire des Ecossais qui enseignèrent en France pendant la longue période du moyen âge serait une grande partie de l'histoire de la scolastique même; leur ardeur intellectuelle (*præfervidum Scotorum ingenium*) trouvait sur le continent l'aliment et la faveur qui leur manquaient dans leur patrie. Pendant le XVIe et le XVIIe siècle, on eût à peine trouvé une université du continent qui ne comptât pas un professeur Ecossais parmi ses maîtres.

Alors même que, par l'établissement de la réforme et la réunion de la monarchie écossaise à la couronne anglaise la politique et la religion semblaient devoir éloigner l'Ecosse de sa naturelle alliée, la France restait encore la grande pépinière du génie écossais; un seul prélat, l'illustre cardinal Du Perron, avait placé dans les séminaires de France un plus grand nombre d'hommes de lettres écossais que toutes les écoles et universités d'Ecosse n'en entretenaient chez elles. Hamilton, qui nous apprend ce fait, attribue ce signalé

Digitized by Google

patronage accordé à ses compatriotes non point à la supériorité de leur science ou de leur érudition, mais à leur faculté reconnue de pénétration dialectique et métaphysique, à ce qu'il appelle leur génie philosophique.

Ce n'est point ici le cas de décider si ce don de subtilité métaphysique et de souplesse dialectique fut plus utile que nuisible au progrès de la pensée et de la véritable philosophie; peut-être Hamilton, en véritable Ecossais, se laissa-t-il trop glisser sur cette pente, et fut-il plus d'une fois dupe de son admiration excessive pour ses prédécesseurs du moyen âge.

En revanche, la France porta en Écosse le germe des révolutions philosophiques et d'une liberté de penser à peu près inconnue aux écoles théologiques du moyen âge. L'enseignement de Ramus, introduit, dit-on, par Buchanan dans les universités écossaises, notamment dans celle de Saint-André, y porta les premiers coups au régime de l'ancienne scolastique. Gassendi, à son tour, semble avoir été pendant quelque temps le maître préféré dans les écoles d'Écosse, mais non sans lutte et sans résistance de la part de l'autorité chargée de leur patronage. En 1696, par exemple, les universités écossaises, sentant le besoin d'avoir un cours régulier et uniforme de l'enseignement philosophique, virent leur projet échouer devant les scrupules du jury chargé de réviser les matériaux du cours; la foi officielle des membres de la commission repoussait comme impies et hérétiques les doctrines de l'école d'Épicure mises à la mode par les écrits de Gassendi. Bien souvent depuis, même au temps de Hamilton, l'enseignement eut à se heurter contre de semblables obstacles, et le formalisme presbytérien entrava plus d'une fois dans les écoles le libre mouvement de la pensée philosophique.

Chose remarquable, la philosophie française eut beaucoup plus d'influence sur la philosophie écossaise que les doctrines contemporaines de l'Angleterre. Les écrits de Cudworth et de Hobbes étaient à peine connus en Écosse, pendant qu'on y étudiait avec ardeur Gassendi et Descartes. Ce ne fut qu'après 1730 que Locke pénétra dans l'université d'Edinburgh par les soins du professeur Stevenson, et encore dans l'abrégé de l'évêque Wynne; et, il ne faut pas l'oublier, ce n'est point à Bacon, mais à Descartes et à Buffier que Reid fait honneur de la pensée mère qui lui inspira sa méthode et le mit sur la voie de ses plus importantes découvertes.

Pendant qu'en France les philosophes du XVIIIe siècle se passionnaient pour les nouveautés philosophiques de l'Angleterre, Locke et Newton surtout s'introduisaient pacifiquement dans les écoles d'Ecosse, sans tyranniser les esprits. La France de son côté

Digitized by Google

allait, dans quelques-uns des plus sages penseurs de ce siècle si fécond, ressentir le contre-coup du mouvement original qu'Hutcheson et Adam Smith imprimaient à la pensée écossaise. Il y aurait à rechercher quelle fut l'influence trop peu remarquée de la philosophie écossaise sur Jean-Jacques Rousseau et sur Turgot. L'Ecosse, autant que leur propre génie, leur apprit à fonder toute la métaphysique sur la psychologie ou l'étude expérimentale du moi, à opposer à l'égoïsme d'Helvétius et à ses vaines théories sociales des vues plus larges et plus élevées, empruntées à une étude plus attentive et plus impartiale du cœur humain. Hume fut pour beaucoup dans cette révélation du génie écossais à la France, quoiqu'on fût loin de soupçonner alors que le scepticisme des *Essais* dût donner naissance en Ecosse à une école appelée à détrôner en France le sensualisme et l'idéologisme du XVIIIe siècle.

Nous nous étonnons presque aujourd'hui du succès merveilleux qu'obtinrent en France les doctrines de Reid et de ses disciples, et nous nous demandons quel a été le résultat sérieux du triomphe passager de cette école que nos voisins d'outre-Rhin ont baptisée du nom de *Scoto-Gallicana philosophia*. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous sommes singulièrement refroidis depuis 1828 à son endroit, et nous pouvons douter que, si Cousin reparaissait dans sa chaire de la Sorbonne, on témoignât pour son enseignement le même enthousiasme. Le fait est que ces doctrines écossaises firent beaucoup plus de bruit en France qu'en Ecosse même, où elles furent bientôt battues en brèche par un esprit original et profond, Th. Brown, qui, pour cette raison, s'est attiré toutes les colères de Hamilton. L'enthousiasme qu'elles excitaient chez nous offrait à celui-ci un lieu commun facile, à l'aide duquel il fustigeait et secouait l'indifférence philosophique de ses concitoyens. Hamilton, par malheur, ne jugeait de l'influence d'une doctrine que par l'empire qu'elle exerçait dans le monde des écoles, où il bornait son idéal et son ambition. L'école éclectique, qui le regardait lui-même comme un de ses maîtres, avait à ses yeux le grand mérite d'être, comme l'école de Reid en Ecosse, une réaction dogmatique contre le sensualisme et le scepticisme du dernier siècle; il ne s'apercevait pas qu'en se cantonnant, à la suite de Kant et de Reid, sur le terrain critique, il ne faisait que poursuivre timidement, à l'aide de l'érudition, une œuvre achevée d'un seul coup par le génie, et, que sur le sol déblayé de l'intelligence humaine, il n'y avait plus place à un échafaudage artificiel des vieilles spéculations métaphysiques.

La réaction de l'école expérimentale ou scientifique, qui n'avait cessé de protester, fut aussi vive que l'avait été celle du nouveau spiritualisme contre les théories de Condillac et de Locke, et l'école

Digitized by Google

écossaise fut rapidement emportée dans le naufrage de l'éclectisme. Dès l'année 1840, M. Ravaisson, à l'occasion de la traduction des fragments de Hamilton, signalait le déclin de l'influence de la philosophie écossaise en France, et voyait dans cette publication même les symptômes et les présages de sa fin prochaine. Hamilton nous semble plus véritablement Ecossais que M. Ravaisson ne le croyait alors ; et, s'il n'eut pas en France la vogue qu'avaient eue ses maîtres, c'est que la pensée française s'était décidément tournée d'un autre côté. Hamilton n'avait pas eu le temps de devenir populaire en France : quelques-unes de ses dissertations, que l'habile traduction de M. Peisse avait fait passer dans notre langue, n'étaient étudiées que d'un petit nombre de professeurs et d'érudits ; on savait vaguement qu'il était, en Ecosse, le digne successeur des Reid et des Dugald-Stewart. On le connaissait comme l'adversaire de Cousin et l'inventeur de quelques ingénieuses additions à l'*Organon* d'Aristote. Mais sa réputation ne s'entretenait que parmi quelques disciples de l'éclectisme restés plus ou moins fidèles au point de départ de l'école ; M. de Rémusat s'excusait quelque part d'exposer des théories si peu attrayantes pour le commun des lecteurs ; M. Waddington le prenait à partie dans ses leçons de logique[1], et réfutait péniblement quelques-unes de ses idées sur le but et l'objet de cette science. Non-seulement les théories de Hamilton n'avaient point pénétré dans l'enseignement français, mais elles étaient restées complétement étrangères à ceux qui poursuivaient, en dehors du courant officiel, la restauration de la philosophie par la science.

Hamilton, en Angleterre et surtout en Amérique, avait un tout autre sort. Ses premiers articles dans l'*Edinburgh Review* avaient produit aux Etats-Unis une profonde impression parmi les penseurs. Jusqu'en 1830, les maîtres de la pensée en Amérique avaient été presque exclusivement des Anglais et des Ecossais, Locke, Reid, D. Stewart, Th. Brown. Les opinions de ce dernier, et en particulier sa théorie sur la cause et l'effet, avaient allumé, en 1820, parmi les théologiens de la Nouvelle-Angleterre, une guerre qui dura près de trente ans, et disposa les esprits à sonder attentivement les bases de leurs croyances religieuses et philosophiques. Les nouveautés d'Emerson et l'invasion des idées allemandes, dont l'étude devint bientôt à la mode, achevèrent l'anarchie. Les écrits de Hamilton, apparaissant au milieu du trouble et de l'incertitude des esprits, rallièrent autour de son nom le plus grand nombre ; il fut bientôt aux yeux des Américains le plus grand écrivain et le plus grand

[1] *Utilité des Etudes logiques*, 1851, *De la Méthode déductive*, 1852, etc.

Digitized by Google

philosophe de l'Angleterre. Ses leçons, plusieurs fois réimprimées, en 1859 et 1860, furent adoptées comme manuel dans un grand nombre de colléges et de séminaires ; de nombreux articles furent publiés dans les journaux et revues pour ou contre la philosophie de Hamilton [1].

En Angleterre, la réputation de Hamilton fut plus longue à s'établir et à s'étendre. Mais une fois que le public, un peu déconcerté d'abord par l'étrangeté des sujets et l'énergique précision du style, se fut habitué à cette forme de pensée et de discussion nouvelle pour lui, Hamilton eut bientôt pris sa place à côté des maîtres ; chacune de ses opinions fut discutée et critiquée avec un singulier acharnement. L'orthodoxie théologique s'émut de son grand principe de la relativité de la connaissance humaine, qui semblait reléguer dans un monde inacessible à la pensée toute spéculation touchant la divinité et ses attributs ; l'école *empirique* le considéra comme le dernier et le plus redoutable représentant de l'école *intuitive* en Ecosse. M. J. Stuart Mill, voulant donner une exposition complète de ses doctrines générales, ne crut pas pouvoir mieux faire que de a rattacher à une critique du philosophe, qu'il regardait, « dans tous les sujets qu'il a remués, comme l'allié le plus puissant ou l'adversaire le plus formidable de toute saine philosophie [2]. »

L'*Anti-Hamilton* de M. Mill, que nous nous proposons d'étudier prochainement dans cette Revue, est le plus bel hommage que l'esprit positif et scientifique de l'Angleterre pût rendre à l'esprit spéculatif, aux théories ingénieuses et savantes du métaphysicien écossais.

Aujourd'hui, après le philosophe, nous connaissons l'homme, qui nous aide à mieux connaître encore le philosophe. Dugald Stewart avait esquissé de main de maître la physionomie et la vie de Reid ; Hamilton, à son tour, avait réuni avec un soin scrupuleux les nombreux matériaux d'un mémoire sur Dugald Stewart, que la mort vint malheureusement interrompre ; un des plus fidèles disciples de Hamilton vient de recueillir avec un zèle vraiment filial tout ce que ses propres souvenirs, joints à ceux de la famille et des amis de son maître, pouvaient léguer à la postérité de son enseignement et de sa vie.

Quoique ce soit là un livre de famille, qui intéresse avant tout ceux qui ont connu le maître, qui ont assisté à ses leçons ou vécu

[1] Appendice, note B : *On the Influence of sir William Hamilton's writings in America*, p. 421-428. — Parmi les livres que l'influence de Hamilton a inspirés en Amérique, on peut citer en première ligne celui du docteur Samuel Tyler : *The Progress of Philosophy in the Past and in the Future.*

[2] *La Philosophie de Hamilton*, par J. Stuart Mill, traduit par E. Cazelles. Paris, 1869.

Digitized by Google

dans son intimité, il r enferme encore assez de vues instructives sur l'homme, le professeur et l'écrivain, assez de détails curieux sur les mœurs et la vie écossaise, pour ne point passer inaperçu, à une époque surtout où l'on comprend mieux que jamais combien les opinions et les doctrines philosophiques s'éclairent de la lumière que projettent sur elles la physionomie et la vie du penseur et de l'écrivain.

I

William Hamilton naquit le 8 mars 1788, au collége de Glasgow, où son père, le docteur William Hamilton, professait l'anatomie et la botanique. Sa mère, Elisabeth Stirling, appartenait à une des plus anciennes et des plus influentes familles de Glasgow.

La ville, à cette date, était loin d'avoir atteint l'importance commerciale qu'elle a aujourd'hui ; c'était avant tout une ville d'université, université illustre en dépit du détestable système de patronage municipal auquel elle était soumise. Elle comptait parmi ses maîtres les noms les plus distingués, Carmichael, Hutcheson, Adam Smith, Robert Simson, Moore, Black, Reid, Cullen, Thomas et William Hamilton.

En 1788, Reid vivait encore ; dans tout l'éclat de son talent et de sa renommée, il publiait, cette année-là même, ses *Essais sur les facultés actives de l'esprit humain*. William, tout enfant, put voir maintes fois la vénérable figure de celui dont il devait compléter l'œuvre en la vengeant du scepticisme et des critiques de Brown.

Cependant les traditions de famille semblaient le destiner plutôt à la médecine qu'à la philosophie. Son grand-père Thomas Hamilton avait occupé avec éclat la chaire d'anatomie et de botanique de 1757 à 1781 ; il partageait avec le docteur Cullen la gloire d'avoir été l'un des fondateurs de l'école de médecine de Glasgow.

Son fils, W. Hamilton, le père de notre philosophe, enlevé prématurément à la chaire d'anatomie, qu'il occupa de 1781 à 1790, laissa aussi après lui une belle réputation de professeur et de praticien. Il avait été à Londres l'élève favori du célèbre anatomiste W. Hunter, qui le traitait avec une tendresse toute paternelle, et écrivait de lui en 1778 : « De tous les jeunes gens que j'ai connus, c'est à coup sûr celui qui promet le plus, le meilleur cœur, le plus aimable, le plus modeste, le plus spirituel, le plus ardent à l'étude.» Le docteur Cleghorn lui attribue comme orateur et comme profes-

Digitized by Google

seur des qualités que nous retrouverons dans son fils : beauté simple de langage et de ton, sans pompe et sans affectation, au point de paraître vulgaire et plat à ceux qui mettent l'éloquence dans les recherches et les artifices du style ou dans la violence des gestes et l'incohérence des intonations. C'était le ton de la conversation ordinaire, il ne visait dans ses développements et ses démonstrations qu'à la clarté et à l'utilité.

Ces qualités, qui furent aussi celles de sir William, étaient, à vrai dire, les qualités mêmes de la pensée et de l'esprit écossais dans la science, dans la politique et la philosophie, comme dans l'éloquence : merveilleux mélange de vivacité, d'indépendance, de bon sens et de goût, si bien caractérisé par M. de Rémusat, parlant des Reid, des Smith et des Ferguson : « Tous ces hommes sont, en religion comme en politique, des *whigs* modérés ; ils ont les idées sans les passions... Tout en Ecosse a pris l'accent du *medium* de la voix humaine. »

La jeune veuve de William Hamilton resta chargée de la première éducation de ses deux enfants; William avait un frère plus jeune que lui, qui se fit connaître aussi, sous le nom de capitaine Thomas Hamilton, comme auteur d'un ouvrage fort estimé : *Cyril Thornton* [1]. Lady Hamilton était une femme à la fois d'une grande énergie de caractère et d'une grande tendresse de cœur, esprit naturellement bien doué, sachant allier dans l'éducation de ses enfants une extrême indulgence à une juste fermeté. Sous cette douce et féconde tutelle se développèrent les premiers germes de l'intelligence et du cœur du jeune William ; son biographe nous le montre dans sa première enfance, déjà possédé de cette ardente curiosité de lecture qui ne le quitta jamais, s'émerveillant devant les pittoresques gravures du *Pilgrim's Progress* ou les scènes émouvantes de l'*Apocalypse*. Ces premières lectures éveillèrent puissamment en lui le goût du merveilleux, où il chercha toute sa vie une distraction à ses études abstraites et à ses spéculations philosophiques. Un peu plus tard vinrent *les Nuits arabes*, les *Histoires* de Mme Radcliff, puis l'*Histoire ancienne* de Rollin, et l'*Histoire naturelle* de Buffon.

Après deux ans passés en Angleterre, à Chiswick et à Bromley (1801-1803), il revint au collége de Glasgow, qu'il n'avait quitté qu'à regret, pour obéir à sa mère, et y continua ses études.

[1] Esquisses vivantes et pittoresques de la vie de collége et de la vie des camps. Ce livre, publié en 1829, renferme un tableau fort intéressant des mœurs de l'ancien Glasgow. Après avoir parcouru l'Italie et l'Amérique, le capitaine Hamilton publia, en 1833, sur ce dernier pays, un livre intitulé : *Men and Manners*, qui fut bientôt traduit en français et en allemand.

Digitized by Google

La Faculté des Arts de Glasgow comptait alors parmi ses professeurs des hommes distingués : c'étaient, dans la chaire de latin, Richardson, auteur d'un essai estimé, même après tout ce qui a été écrit depuis sur le même sujet, *Caractères des pièces de Shakespeare* ; John Young dans la chaire de grec. Le frère de William rappelle dans son *Cyril Thornton* l'effet prodigieux que produisait sur ses élèves l'éloquence de ce dernier, quand il parlait de la liberté, des lettres et de la gloire de l'ancienne Grèce avec des larmes d'enthousiasme. « C'était, dit-il, un grand et puissant orateur ; et si ses facultés avaient été appelées sur un autre terrain, il eût ajouté une belle page aux maigres annales de notre éloquence nationale. » Il va jusqu'à le rapprocher de Burke. « Comme Burke, dit-il, il était lui-même sous l'influence du charme dont il ensorcelait ses auditeurs, et son propre cœur frémissait aux images de terreur ou de beauté qu'il évoquait des profondeurs de son imagination. »

L'âme sensible et enthousiaste de William puisa dans cet enseignement ce goût profond qu'il ne cessa de cultiver pour l'étude de la langue et de la littérature grecque. On raconte qu'un peu plus tard, pendant une de ses vacances qu'il passait à Midcalder, à douze milles d'Edinburgh, il lisait un jour tout haut Homère avec tant d'enthousiasme qu'un jeune élève qui ne savait pas un mot de grec resta comme suspendu sous le charme à ses côtés. Hamilton, enchanté d'avoir fait un prosélyte, ne le quitta point avant de lui avoir appris à répéter après lui quatre ou cinq odes d'Anacréon.

Les premières études de philosophie qu'il fit à Glasgow ne laissèrent pas chez lui des traces moins durables. La chaire de logique était alors occupée par George Jardine, esprit exact et pratique. Hamilton a reconnu lui-même avec gratitude les avantages sérieux qu'il avait tirés de son enseignement ; dans sa chaire d'Edinburgh, il arrangea sa classe de logique sur le modèle de celle de son premier maître. James Mylne, qui avait succédé à Reid en 1796, l'initia aux théories de Condillac et de Destutt de Tracy, dont son enseignement n'était guère que la reproduction fidèle. En donnant ainsi aux théories françaises la préférence sur les doctrines nouvellement professées par Reid avec tant d'éclat, l'université de Glasgow méritait pour sa part le reproche que Hamilton étendait plus tard à toutes les universités écossaises, lorsque, traçant à grands traits dans un discours d'ouverture les phases de l'influence philosophique de l'Ecosse dans l'histoire de la pensée, il disait : « La philosophie de Reid est pour vous un sujet d'orgueil légitime et d'amer reproche. Chez lui, Reid est mal compris et mal apprécié ; à l'étranger, il est compris et honoré... Il est littéralement vrai, ajoutait-il, que nulle

Digitized by Google

part les doctrines de l'école écossaise n'ont été moins bien appréciées qu'en Ecosse même. »

L'ingratitude de Glasgow pour la mémoire de Reid en particulier est notoire. Me trouvant il y a quelques années à Glasgow, après avoir visité la vieille université qui doit bientôt disparaître, la vieille salle noircie où Reid enseigna pendant près de trente années, je demandai à mon guide (l'auteur même du Mémoire sur Hamilton) de vouloir bien me montrer le monument élevé en l'honneur du patriarche des philosophes écossais, ou tout au moins son tombeau. Il eut beaucoup de peine à obtenir la clef d'un enclos abandonné, sur les murs duquel étaient incrustées quelques pierres tumulaires mal gardées par des grilles de fer délabrées. Après de longues recherches, nous découvrîmes enfin une pierre plus maltraitée que les autres par le temps, où se lisait à moitié effacé le nom de Thomas Reid. Et c'est là tout ce que Glasgow a fait pour la mémoire du plus grand philosophe qui l'ait illustré ! La nouvelle université aura sans doute à cœur de réparer cet inqualifiable oubli.

Dans ses classes de logique et de morale, Hamilton se distingua entre tous ses condisciples, et obtint dans chaque classe les honneurs les plus élevés, décernés comme aujourd'hui encore par le vote des élèves. Le docteur Sommers, chez qui le jeune Hamilton allait régulièrement passer ses vacances, à Midcalder, lui rendait plus tard, en 1820, au sujet de ses premières études, ce beau témoignage : « Pendant qu'il étudiait à Glasgow, je fus chargé de la surintendance de son éducation, et ce fut chez moi qu'il fit ses premiers essais sur des sujets de philosophie, essais où dès le principe se révélèrent d'éclatantes marques d'un pénétrant et vigoureux entendement. D'après l'intime connaissance que j'eus de ses études à cette époque, et depuis de ses progrès dans la carrière littéraire, il n'y a que stricte justice à dire que je considère ses talents et ses connaissances comme étant de premier ordre, et que, pour l'étendue et la profondeur des recherches sur tous les sujets qui l'ont occupé, aussi bien que pour l'originalité et la vigueur de la conception, je n'ai jamais rencontré personne qui l'ait égalé ou du moins surpassé. »

Les années 1805, 1806 et 1807 furent consacrées par Hamilton à l'étude de la médecine et des sciences naturelles, à Glasgow d'abord, puis à Edinburgh. Dès cette époque aussi commence à se manifester sa belle passion pour les livres, passion qui ne fit que s'accroître avec l'âge. Quelques lettres naïves et enjouées, adressées d'Edinburgh à sa mère (1806-1807), nous le montrent d'un côté discutant doctoralement sur l'utilité des bains quotidiens pour santé ou sur les symptômes de la *cynanche maligna*, et de l'autre la

Digitized by Google

se plaignant à sa mère d'un flux de bourse occasionné par la glorieuse métamorphose de ses bank-notes en historiens, en orateurs, en poëtes et en philosophes.

Au mois de mai 1807, Hamilton, âgé de dix-neuf ans, entrait à Oxford, au collége de Balliol ; ses succès à Glasgow lui avaient valu l'honneur d'une des bourses fondées en 1677 par John Snell, en faveur des étudiants de Glasgow. Dans la liste des boursiers qui l'avaient précédé, on lisait des noms distingués, entre tous celui d'Adam Smith. Celui de Hamilton devait encore en rehausser l'éclat ; ses études à Oxford surpassèrent l'attente qu'avaient fait concevoir ses premiers succès.

Mais s'il avait trouvé à Oxford une vie calme et douce, singulièrement favorable au développement physique par les exercices variés du corps, auxquels du reste il se livrait avec passion, et pardessus tout cette liberté complète d'occupations et d'études, qui ne peut guère profiter en somme qu'aux esprits d'élite, aux fortes et originales natures, l'enseignement, et en particulier l'enseignement philosophique qu'il était venu surtout y chercher, y était à peu près nul, et les étudiants, pour tout ce qui regarde la culture intellectuelle, presque livrés à eux-mêmes. Aussi, plus tard, tout en se souvenant avec délices des jours heureux d'Oxford, Hamilton ne cesse de signaler avec une singulière énergie les lacunes et les vices d'une éducation si peu en rapport avec les tendances de son propre esprit, et le but d'un large et haut développement intellectuel qu'il assignait aux institutions d'enseignement public. Dès sa première année d'Oxford, il ne se gênait pas pour blâmer hautement dans ses lettres à sa mère le système d'études alors en vigueur, et auquel il sut si bien se soustraire pour ne suivre que la pente de son esprit et de ses rares facultés. « Je suis tellement assommé, écrivait-il le 15 novembre 1807, par ces stupides leçons des tuteurs du collége, que j'ai fort peu de temps à donner à autre chose. Aristote aujourd'hui, Aristote demain... Je crois que si les idées fournies par Aristote à ces lourdauds venaient à leur faire défaut, il ne leur resterait pas l'ombre d'une notion. » Hamilton cependant était loin de dédaigner Aristote ; sa trempe d'esprit l'attirait, au contraire, puissamment de ce côté : « Je commence à mordre sérieusement à Aristote, » écrivait-il au début de l'année 1808. Plus tard, il rappelait avec complaisance l'heureux temps où il emportait un des vastes in-folios de l'édition d'Aristote de Duval au sommet d'une éminence voisine, où il le lisait en aspirant les brises lointaines de la mer. Mais quelque vénération qu'il eût pour Aristote, il ne croyait pas, comme on le professait autour de lui, qu'Aristote à lui seul contînt toute science ; il *mordait* en même temps à Pindare et

Digitized by Google

à Sophocle, à Hippocrate et à l'anatomie, aux philosophes et aux poëtes, aux Grecs et aux Latins, sans négliger les plus modernes, Reid et la *Revue d'Edinburgh*, dont il jugeait les articles, en attendant qu'il l'enrichît lui-même.

Le sérieux de son esprit, l'aménité de son caractère, la gravité de ses mœurs, la franchise de son commerce lui attirèrent à Oxford les amitiés les plus vives et les plus distinguées. Nous n'avons que l'embarras du choix entre les témoignages enthousiastes que ses amis de collége se plurent à lui rendre et pendant sa vie et après sa mort. Une lettre d'un des plus dévoués, Lockhart, nous donne de curieux détails sur la communauté de sentiments et d'idées, l'intimité franche et cordiale qui régnait dans ce petit cénacle d'Oxford, où se reproduisaient les prodiges d'application et de travail des étudiants du XVIe siècle : « Depuis que nous nous sommes rencontrés, Hamilton a pour moi toute l'affection d'un frère. Nous ne nous quittons plus, à déjeuner, au thé, etc. Tous les soirs, après la prière, il me fait apporter mon livre et lire à côté de lui toute la nuit. Ses avis m'ont été de la plus grande utilité ; comme rien ne lui échappe du caractère et des dispositions de chacun, je sais avec qui je puis me lier, de qui je dois éviter la fréquentation. Ce soir, il y a grand bal en concurrence avec le jubilé. On nous invitait, Hamilton et moi, à faire des galanteries à miss... et à quelques Jenny de campagne amenées pour l'occasion. Mais nous n'avons pas une seule guinée à dépenser pour de si misérables sornettes. » Ces guinées, ils aimaient mieux les consacrer à l'achat d'un Hérodote ou d'un Scapula.

Même unanimité d'éloges à l'endroit de ses qualités morales et de la générosité de son cœur : « Je puis dire avec vérité, écrit un autre de ses amis, que dans la mesure de ses moyens, qui n'étaient pas considérables, je n'ai jamais connu de cœur plus sensible, plus ouvert à la pitié, plus prêt à répondre au premier appel de la misère. En beaucoup d'occasions, il me semblait véritablement aimer son prochain plus que lui-même. » Deux autres traits caractéristiques de Hamilton à Oxford étaient sa grande prudence, qui faisait de lui le mentor de ses amis, et ses habitudes de modération et de tempérance ; il ne se départait de sa rigoureuse sobriété que le jour de la fête de Saint-André, la grande fête des Ecossais.

Mais rien n'égalait sa force d'application et son âpreté au travail. Les Mémoires de ses amis nous le montrent, pendant quelque temps, le pupille d'un certain M. Powell, qui vivait dans une réclusion complète, en véritable ermite. James Traill, un autre boursier de Glasgow, nous peint dans les détails les plus pittoresques la vie studieuse de son ami.

« Les seuls boursiers de Glasgow à cette époque étaient Hamilton,

Digitized by Google

Lockhart et moi. A mon entrée à Balliol, Hamilton était dans la seconde année de sa résidence. Ses habitudes de travail étaient alors solidement assises, quoique quelquefois irrégulières. Sa manière de lire était caractéristique. La table, les chaises, le plancher étaient couverts de livres épars : vous l'eussiez vu au milieu de cette confusion étudiant un pied sur une chaise, un in-folio sur son genou, et un autre ouvert dans sa main. Il appelait cela *extraire les entrailles d'un livre.* Parcourir la préface, la table des matières, l'index, jeter un coup d'œil rapide sur les parties du livre qui étaient nouvelles pour lui (et il y en avait peu), c'était tout ce qu'il lui fallait. Grâce à cette facilité d'apprendre et de retenir, il devint en peu de temps le plus savant aristotélicien d'Oxford. En dehors du cours ordinaire, qui comprenait l'Ethique, la Rhétorique et la Poétique ainsi que la Politique et l'Economique, il avait étudié les traités analytiques, physiques et métaphysiques, l'histoire des animaux, tout en consultant les principaux commentateurs. Sa réputation comme aristotélicien avait attiré un grand concours d'auditeurs à son examen. Un bien petit nombre était capable de se rendre compte de l'étendue de ses connaissances, et ses juges eux-mêmes montrèrent qu'ils sentaient toute sa supériorité. Cet examen, sortant tout à fait de l'ornière de la tradition, fut une grande nouveauté pour Oxford ; comme érudition classique et science philosophique, il ne fut jamais surpassé [1]. »

Le biographe de Hamilton résume ainsi les traits les plus saillants du jeune étudiant d'Oxford :

« Doué de formes belles et imposantes, avec une surabondance de séve, et une vigueur physique qui lui permettait d'exceller dans

[1] Voici la liste du programme d'examen proposé par Hamilton sur les ouvrages d'Aristote, telle qu'elle a été conservée par un des examinateurs :

DIVINITY. — *Aristotle's Philosophy of Man.*
THEORETICAL. — *De anima*, etc.
PRACTICAL. — Moral : *Ethic Nic. Eud. Mag.*
ID. *Ciceronis Oper. philos.*
ID. Domestic : *Œcon.*
ID. Civil : *De Republ.*
INSTRUMENTAL. — Logic : *Organon.*
ID. Rhetoric : *Ars rhet.*; *Ciceronis Op. rhet.*
ID. Poëtic : *De Poetica*, Pindar, Æschylus.

L'examen dura exceptionnellement deux jours et occupa douze heures entières. Et cependant on se dispensa de le questionner sur la plupart des livres qu'il avait proposés, comme roulant sur des matières trop abstraites et de trop haute métaphysique pour un examen public.

Dans une lettre à sa mère, du 16 novembre 1810, Hamilton écrivait, au sujet de ce brillant examen, ces simples paroles : « Ce matin, j'ai reçu votre aimable lettre, au moment où j'allais aux écoles; *je ne suis pas fruit sec.* »

Digitized by Google

tous les exercices du corps ; possédé d'une ardeur insatiable de savoir, il était l'esprit le plus opiniâtre à l'étude et le plus pénétrant de son temps. Il avait une telle force de mémoire qu'il pouvait sans forfanterie rendre compte d'un livre qu'il avait lu dans l'une des langues qu'il connaissait. Admiré et respecté pour ses talents et ses connaissances, jouissant d'une grande influence personnelle et en usant noblement; bien aimé pour sa franchise, sa bienveillance, sa tendresse de cœur et sa générosité ; tout prêt à aider de ses conseils et de sa bourse les jeunes débutants dans les difficultés de leurs premières études ; inaccessible aux excès et aux sollicitations perverses ; avec tout cela, bon vivant, disposé à se relâcher de ses sévères travaux pour la compagnie de quelques amis choisis, riant et enjoué, réunissant une largeur d'esprit et de cœur, une force, une pureté, une élévation de caractère rarement égalées; quelque chose d'approchant de l'idéal philosophique dont Platon a ramassé les traits dans le jeune Théétète [1]. »

Hamilton est déjà à Oxford en germe tout ce qu'il sera plus tard. Par ses profondes études d'Aristote et de ses commentateurs, il a posé les bases de cette merveilleuse science de la logique qui fait de lui sous ce rapport le moderne Aristote de la philosophie. Le collége de Balliol, pour cette raison, lui fut toujours cher. Plus tard, en 1852, parlant de la force relative des colléges d'Oxford : « J'éprouvai, dit-il, une grande satisfaction à voir que Balliol, le plus ancien collége de l'université, avait parmi ses rivaux une prééminence si marquée. C'est dans ce collége que j'ai passé les plus heureuses des heureuses années de ma jeunesse. Je ne m'en suis jamais souvenu qu'avec attendrissement, et, je l'avoue, avec reconnaissance; c'est de là que j'ai emporté dans la vie le goût pour ces études qui ont été la plus intéressante partie de mes travaux subséquents. »

Il faut le reconnaître, l'université d'Oxford, malgré tous ses défauts, était bien faite pour exercer une salutaire influence sur un esprit aussi ouvert que celui de Hamilton aux grandes impressions des traditions historiques. Une université qui remontait aux temps antérieurs à la scolastique, qui avait été avec l'université de Paris le principal théâtre de la forte spéculation du moyen âge, qui comptait parmi ses maîtres et ses écrivains des logiciens tels que Duns Scot, Crakanthorpe, Bradwardine et Saunderson ne pouvait manquer de stimuler et d'inspirer une jeune intelligence avide de spéculation et amoureuse de science dialectique. C'est à ces sources antiques que Hamilton alla demander un enseignement qu'il ne trouvait pas

[1] *Théétète*, p. 144 : « ὧν δὴ πώποτ ἐνέτυχον, οὐδένα πω ἡσθόμην οὕτω θαυμαστῶς εὖ πεφυκότα, etc... »

Digitized by Google

autour de lui dans cet Oxford si dégénéré. Tout ce qu'il fit en philosophie à Balliol, il ne le dut qu'à lui-même et à son amour de l'antiquité. Ses maîtres eux-mêmes le reconnaissaient et le docteur Parsons disait de lui en 1811 : « Hamilton est un de ces esprits rares qu'il vaut mieux laisser à eux-mêmes. Il sortira d'ici *un grand scholar* et nous passerons pour l'avoir formé, quoiqu'en réalité nous n'ayons rien fait pour lui.»

Le maigre et pauvre manuel d'Aldrich, le texte nu d'Aristote, telles étaient alors, en fait de logique et de métaphysique, toutes les ressources de l'étudiant d'Oxford. « On retenait encore, dit Hamilton lui-même en 1852, les parties les plus faciles du système d'Aristote ; mais on aurait pu tout aussi bien, dans les conditions où on les étudiait, les omettre[1]. Lus par fragments, par des esprits non disciplinés à l'abstraction, ils ne pouvaient ni être compris, ni préparer l'intelligence à comprendre autre chose. Il n'y avait aucune gradation du facile au difficile, du connu à l'inconnu. La philosophie s'apprenait et s'enseignait plutôt par routine que par raison, et l'introduction *ex abrupto* d'une jeune intelligence dans l'éthique ou la politique du Stagyrite n'était propre qu'à décourager ou à dégoûter même un Montesquieu en puissance.... Les maîtres sifflaient à leurs élèves les mêmes airs qui leur avaient été sifflés. »

Cependant, au séjour de Hamilton à Balliol correspond à Oxford une impulsion remarquable donnée aux études philosophiques. A ce mouvement se rattachent les noms de Whately, de J.-H. Newman, de R.-D. Hampden Senior, Hinds, Pusey, Keble, Arnold, etc. Presque en même temps que Hamilton ressuscitait la scolastique, Copleston et Whately, dans leurs promenades à travers les prairies et les bois d'Oxford, discutaient sur les principes de la logique d'Aristote ; c'est de ces discussions que sortit le *Traité de Logique* du docteur Whately, qui parut en 1826, et satisfit si peu Hamilton. L'une des plus vives critiques sorties de sa plume[2] fut dirigée contre cet ouvrage ; le point de vue purement pratique et élémentaire auquel s'était placé l'auteur était loin de réaliser l'idéal qu'il s'était fait d'une science *formelle* de la logique, si négligée par l'école expérimentale de Bacon, et incomplète encore même après les travaux d'Aristote et de Kant. Hamilton devait employer les plus constants efforts à remplir ces lacunes, en combattant avec acharnement les tendances si peu scientifiques à ses yeux de l'école de Whately.

[1] Un professeur actuel de philosophie à Oxford me tenait, il y a à peine deux ans, à peu près le même langage sur l'enseignement d'Aristote et de la philosophie, resté presque nul à Oxford, malgré les réclamations de Hamilton.

[2] *Fragments de philosophie*, traduits par L. Peisse. 1840.

Digitized by Google

II

Au sortir d'Oxford, certaines considérations de temps et de position firent abandonner à Hamilton son premier dessein d'embrasser la médecine, pour se tourner vers le barreau ; il y voyait une carrière à coup sûr moins lucrative, mais plus assurée et plus rapide. En juillet 1813, il prenait le titre d'avocat. Pendant l'hiver de 1813 à 1814, nous le trouvons à Edinburgh, suivant un cours de droit à l'université, et employant ses loisirs à rechercher les titres historiques de sa famille à la baronnie de Preston ; ces recherches aboutirent, en 1816, à le faire reconnaître, par le shériff d'Edinburgh, héritier légitime du titre de *baronnet de Preston et Fingalton*[1].

[1] Nous ne croyons pas inutile de donner ici le résumé des recherches de Hamilton, présenté par son biographe. — Le premier qui porta ce nom de Hamilton, selon la tradition populaire, semble avoir été Gilbert de Hamilton, au XIIIe siècle, dont l'aîné des fils, sir Walter, fut le fondateur de la famille ducale de Cadzow, pendant que le plus jeune, sir John, était la souche de celle des Hamilton de Rossavon, Fingalton et Preston. Son importance territoriale lui permit de s'allier avec les plus illustres familles de l'Ecosse. Elle se distingua de tout temps par les hauts faits d'armes de ses chefs. Sir David, le neuvième représentant de cette maison, fut un des premiers et des plus fermes adhérents aux doctrines des réformateurs, et l'un des membres les plus influents du Parlement qui établit la réformation (1560). Toujours attachés à la cause de la liberté civile et religieuse, ses successeurs mirent plus d'une fois à son service leurs trésors et leur vie. Au XVIIe siècle, sir John, le onzième représentant de la famille, résista avec beaucoup de fermeté et de hardiesse aux aggressions de la couronne sous les règnes de James et de Charles. — Sir Thomas, le douzième, soldat distingué, commandait un corps de cavalerie à la bataille de Dunbar, après laquelle ses possessions furent ravagées, et son château de Preston brûlé. Il commandait, à la suite du duc de Hamilton, une troupe de nobles chevaliers à la désastreuse bataille de Worcester. — Sir William, son fils, fut créé baronnet de la Nouvelle-Ecosse en 1673. Après avoir subi un exil en Hollande pour ses opinions politiques, il retourna en Angleterre avec le prince d'Orange, et mourut subitement à Exeter, en marchant sur Londres.

Son frère, sir Robert, né en 1650, devint le chef des presbytériens écossais, lorsque le désespoir leur mit les armes à la main contre le gouvernement. A leur tête, il gagna la bataille de Drumclog, et fut défait à Bothwell Bridge. Il dut se retirer en Hollande. D'une orthodoxie étroite et inflexible, sir Robert était l'idole de l'extrême parti des Covenanters. Il rentra en Ecosse, après la révolution de 1688, sans vouloir toutefois reconnaître l'autorité du roi comme étant *an uncovenanted sovereign of there convenanted nations*, et ne cessa de protester contre l'universelle décadence du temps. Il mourut en 1701.

Sir Robert étant mort sans héritier, le titre de Preston passa à la branche des Hamilton d'Airdrie, près de Glasgow, dans la personne de Robert Hamilton, chef de la maison, à cette époque de 1701; son petit-fils, un Robert Hamilton aussi, commença, en 1742, à occuper la chaire de médecine de Glasgow, qui semble, après lui, devenir héréditaire dans la famille. Elle passa d'abord à son plus jeune frère, le grand-père de sir William, puis au fils de ce dernier, docteur William Hamilton, qui l'occupa jusqu'en 1790. Ce fut comme douzième représentant mâle de la maison d'Airdrie que Hamilton obtint le titre de Preston. Il acheta, en 1819, la vieille tour de ce nom, avec le petit coin de terre qui l'entourait.

Digitized by Google

Cette maison de Preston était la plus ancienne des branches cadettes de celle de Hamilton. Elle comptait parmi ses représentants de courageux défenseurs du droit et de la liberté écossaise : « Ceux-ci, dit M. Veitch, eurent un digne successeur dans l'ardent penseur du XIXe siècle, qui, tout en se mouvant dans une sphère bien différente, montra cependant une âme aussi fortement trempée, un esprit aussi indépendant, un courage aussi énergique, un aussi grand dévouement aux généreuses pensées. Dans ses ardentes polémiques, sir William frappa d'aussi rudes coups qu'un cavalier ou un whig révolutionnaire, et fit sentir à ses adversaires une épée aussi acérée que l'épée qui brilla à Langside, à Worcester, à Drumclog. » Et cependant en face de cette revendication si laborieusement faite par un philosophe d'une noble et lointaine descendance, ne peut-on pas appliquer au représentant des Preston ce que Heinsius a dit de Joseph Scaliger, le vaniteux descendant des princes de Vérone :

« Plus tamen invenies quidquid sibi contulit ipse,
» Et minimum tantæ nobilitatis eget? »

Chez Hamilton, la vanité était moindre que l'attrait de l'érudition, et surtout que la noble satisfaction de retrouver chez ses ancêtres l'ardent libéralisme qui l'animait lui-même.

Une fois au barreau, sir William résida à Edinburgh, où sa mère, depuis 1815, habita avec lui. Sa vie se partage alors entre ses livres, les devoirs de sa profession et ses relations avec ses amis et la société littéraire d'Edinburgh. Dans l'étude des lois comme dans celle de la philosophie, Hamilton se sentait plus fortement attiré vers les spéculations élevées et désintéressées que vers les côtés plus immédiatement utiles. Comme homme de loi, sa capacité était incontestée; mais son attrait pour le barreau était subordonné à son amour de la science; son esprit si élevé et si cultivé ne pouvait se faire aux exigences et aux minuties du métier; il ne trouvait d'intérêt sérieux que dans les problèmes de la pensée abstraite; il ne se sentait à l'aise que dans le vaste domaine de la spéculation générale.

Ses vues politiques, du reste, l'excluaient d'une partie des appointements légaux offerts à l'avocat.

Il est étrange que, dans un pays aussi civilisé que l'Ecosse, dans une ville aussi éclairée qu'Edinburgh, le libéralisme ait été si longtemps étouffé par la domination de quelques hommes de parti; une seule chose peut l'expliquer, c'est le puissant concours que ceux-ci trouvaient dans les corps constitués de la magistrature, des univer-

Digitized by Google

sités et du clergé. D'éloquents mémoires des contemporains [1] nous ont appris dans quel abîme d'oppression et de servilisme était tombée la malheureuse Ecosse sous la tyrannie des Dundas et des Melville: « Point de presse indépendante, point de liberté de réunion, des simulacres d'élections, la partialité et la violence jusque dans le sanctuaire de la justice, l'intolérance des opinions franchissant le seuil du foyer domestique; enfin, l'isolement et la perte de tout avenir pour quiconque ne croyait pas à l'infaillibilité de Pitt et de Dundas. » Tel est le tableau fidèle des vingt et presque des trente premières années du siècle. Cependant, au milieu de cette oppression et de ce silence de l'Ecosse, le réveil commençait insensiblement à se faire dans les esprits; on sentait le besoin de secouer comme un cauchemar la longue terreur que le pouvoir exploitait si habilement, depuis la révolution française, contre la liberté. En dépit de tous les efforts du despotisme, la philosophie portait ses fruits; une génération nouvelle, qui s'habituait à penser par elle-même et était tout étonnée de se trouver libérale, se pressait autour d'Erskine, et travaillait avec autant de patience que d'ardeur au triomphe des idées nouvelles. C'étaient les Brougham, les Jeffrey, les Cranstown, les Thomas Thomson, les Murray, les Cockburn, tous les rédacteurs de l'*Edinburgh Review*, les Dugald-Stewart, les Playfair, etc.

Hamilton, quoique plus jeune que ces hommes, était avec eux d'esprit et de cœur; une double tradition l'enchaînait au libéralisme, celle de ses nobles aïeux et celle des philosophes écossais, ses ancêtres dans l'ordre de la pensée; en un mot, Hamilton était un homme de progrès, un *whig* en politique : c'en était assez pour lui fermer le chemin à une chaire de l'Université. « A cette époque, comme encore longtemps après, la plus vulgaire capacité, ou même une incapacité absolue, pourvu qu'elle fût jointe à l'orthodoxie politique, n'avait rien à redouter des talents les plus distingués et de la science la plus profonde, si ceux qui les possédaient jouissaient de la défaveur publique. »

Hamilton avait encore un autre désavantage. Plus homme de pensée que d'action, il portait dans la politique ce désintéressement, ce détachement des choses pratiques qui le faisait considérer dans son parti comme un rêveur, comme un homme inutile; c'est ce qu'un parti pardonne le moins. Il dédaignait les réunions et les manifestations publiques; il haïssait du fond de son cœur tout ce qui avait l'air d'une menée ou d'une intrigue; la raideur inflexible de son âme ne pouvait se plier à aucune espèce de tactique ou de

[1] Consulter *Cockburn's Memorials; Life of Lord Jeffrey.*

Digitized by Google

manœuvre; aussi, comme on ne trouvait en lui aucune ressource à l'heure de l'action, on se souciait fort peu de le patronner ni de le pousser. Même quand son parti fut au pouvoir, les places furent données aux autres; on le laissa à ses livres, à sa chaire de logique, à ses spéculations.

Les charmes de l'étude et le commerce d'une petite société d'amis choisis offraient à Hamilton d'abondantes compensations. Chaque jour, Edinburgh, en dépit du régime politique qui l'opprimait, devenait un centre plus actif de vie scientifique et littéraire; toute l'activité de l'esprit écossais se portait du côté de la culture intellectuelle, et trouvait dans les relations littéraires et dans les sociétés savantes l'aliment que le malheur des temps lui interdisait de chercher dans les préoccupations politiques.

Les vingt premières années du siècle furent pour Edinburgh une période de transition entre ce que lord Cockburn appelle « le dernier âge purement écossais » et l'époque contemporaine, qui vit s'opérer tant de changements dans les habitudes, les institutions et les manières. Il restait encore assez de la génération qui disparaissait pour jeter sur Edinburgh comme un air d'antiquité, et la génération qui venait était encore, suivant le mot du même Cockburn, « un produit écossais. » « En 1811, dit-il dans ses *Mémoires*, notre société d'Edinburgh conservait sans modification apparente son caractère général. Le séquestre mis par Napoléon sur le continent nous envoyait la fleur de la jeunesse et des familles anglaises; la société et la littérature se prêtaient un mutuel ornement. Londres n'avait pas absorbé toute notre aristocratie, et, malgré quelques importantes émigrations, nous conservions encore plus de talents et de réputations que toute autre ville du royaume, à l'exception de Londres. »

En 1812, comme représentant des vieilles traditions et de l'ancienne culture, restaient Henry Mackenzie[1], sir James Hall[2], Dugald Stwart, docteur James Gregory[3], le second Monro[4], John Playfair[5], lord Woodhouselee[6], et beaucoup d'autres; les nouvelles

[1] Homme de lettres et écrivain politique distingué. Son meilleur ouvrage est une nouvelle intitulée : *The man of feeling*.

[2] Président de la Société royale d'Edinburgh, auteur d'un *Essai sur l'origine, les principes et l'histoire de l'Architecture gothique*, qui parut en 1813.

[3] Professeur de médecine pratique à Edinburgh et l'un des maîtres éminents de cette célèbre école.

[4] Le fils du fameux docteur Monro, l'une des gloires de l'Académie de médecine d'Edinburgh. Il publia, en 1781, les œuvres complètes de son père.

[5] Professeur de mathématiques et de philosophie naturelle à Edinburgh, l'un des premiers rédacteurs de la *Revue d'Edinburgh*. Une édition complète de ses œuvres fut publiée à Edinburgh en 1822. 4 vol. in-8.

[6] Alexandre Fraser Tytler, avocat et professeur d'histoire à l'Université d'Edinburgh. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés, entre autres des *Eléments de l'histoire générale*, 2 vol. in-8, 1801, et 2 volumes de Mémoires sur Henry Homes, lord Kames.

Digitized by Google

tendances philosophiques et littéraires commençaient à se manifester avec plus d'énergie dans Walter Scott, Jeffrey et Thomas Brown.

Les relations de Hamilton avec le grand romancier ne furent jamais bien intimes; il eut la douleur de l'avoir pour adversaire lors de sa candidature à la chaire de philosophie morale; sir Walter Scott se sentait beaucoup plus attiré du côté de son frère, l'auteur de *Cyril Thornton*, avec qui il se lia très-étroitement dans la suite.

La *Revue d'Edinburgh*, commencée en 1802, était, en 1812, dans tout l'éclat de sa renommée [1], Francis Jeffrey, son fondateur, par la sagesse et l'indépendance de sa critique exerçait sur le goût contemporain la plus heureuse influence. Hamilton, quoique ses principes politiques fussent généralement ceux de la *Revue*, ne fut pourtant point appelé à y contribuer pendant cette première période. Lord Jeffrey le connaissait peu, et le considérait comme un homme peu pratique; sir William, de son côté, tout en rendant hommage aux mérites et aux talents de lord Jeffrey comme avocat et comme écrivain, ne goûtait pas beaucoup ses vues critiques, qui lui paraissaient superficielles, trop étroites et trop exclusives. Quant à Thomas Brown, le brillant et populaire successeur de Stwart, Hamilton, bien loin de lui devoir quelque chose, se montra, en toute occasion, l'adversaire déclaré de ses théories et de ses principes.

Mais, à côté de ces grands noms, se formait une nouvelle génération de penseurs et d'écrivains qui n'était pas indigne de la précédente; elle comptait au premier rang Lockhart [2], Wilson, de Quincey et Hamilton.

Sir William avait connu Thomas de Quincey, le fameux *mangeur d'opium*, quelque temps après son admission au barreau d'Edinburgh. De Quincey [3] nous a tracé lui-même un portrait pittoresque de son ami, tel qu'il apparaissait alors à ses contemporains : « Ce fut en 1814, dit-il, que je fis connaissance avec sir William. Je me

[1] Voir, dans la *Revue contemporaine*, le travail de M. Philarète Chasles, sur *Francis Jeffrey* et la *Revue d'Edimbourg*.

[2] C'était le grand ami de collége de sir William; plus tard, des dissentiments politiques amenèrent entre eux une rupture. Lockhart fut l'un des premiers littérateurs d'Edinburgh qui mirent en faveur le poëte Wordsworth; sir William fut aussi, avec son frère, l'un des premiers lecteurs et des premiers admirateurs de ses vers; Hamilton voyait quelques traces de l'influence de Kant sur Wordsworth, dans ce magnifique passage du discours du Vagabond (*The Wanderer*) : « *And what are things eternal?* » (*Excursion*, liv. IV.)

[3] Voir, dans la *Revue contemporaine*, le travail de M. Ch. Baudelaire, sur Th. de Quincey, *les Confessions d'un mangeur d'opium*.

Digitized by Google

trouvais alors à Edinburgh pour la première fois, faisant une visite à Mr Wilson. Il ne songeait pas encore, à cette époque, à devenir professeur. Notre liaison dura un peu plus de cinq ans. C'était Wordsworth, résidant alors à Allan-Bank, en Grasmere, qui m'avait introduit chez John Wilson ; et depuis je visitai souvent ces beaux lieux d'Elleray qui n'étaient guère distants que de neuf milles de mon cottage de Grasmere. Wilson me parlait quelquefois de son ami Hamilton, comme d'un homme éminemment distingué par la force et l'élévation de son caractère, et comme d'un prodige d'érudition. En réalité, l'étendue de sa lecture était vraiment merveilleuse, et tenait du prodige..... J'étais assis seul après déjeuner lorsque Wilson entra subitement avec son ami Hamilton. Sir William était si parfaitement éloigné de toute ostentation et de toute pédanterie, qu'à moins que les accidents de la conversation ne lui ouvrissent une naturelle issue, qu'il ne pouvait esquiver sans affectation, vous n'eussiez jamais soupconné que vous aviez devant vous le plus extraordinaire *scholar*. A cette première entrevue, je ne vis rien chez lui de véritablement saillant, qu'une expression peu ordinaire de bonté et de cordialité dans l'abord. Il y avait aussi un air de dignité, de solide indépendance répandu sur tout son maintien, trop calme et trop dénué d'affectation, pour laisser douter qu'il fût l'expression spontanée de sa nature, trop modeste pour mortifier les prétentions d'autrui. J'avais vu auparavant des hommes de génie qui choquaient tout le monde, et qui faisaient sur ma nature singulièrement nerveuse et susceptible une impression d'horreur et de souffrance, par l'âpreté et la violence d'efforts qu'ils dépensaient à tenir le haut bout dans la conversation. Hamilton paraisssait parfaitement indifférent à la part qu'il pouvait y prendre ou n'y pas prendre..... Ma conclusion générale fut que j'avais rarement vu une personne manifester moins d'estime d'elle-même sous l'une des formes par lesquelles elle se révèle ordinairement, orgueil ou vanité, enflure arrogante ou froide réserve. »

On eût dit que Hamilton se défiait de la renommée; il ne se tenait volontairement à l'écart des grandes influences politiques, philosophiques et littéraires de son temps que pour se livrer avec plus de liberté, loin des agitations et des conflits de la vanité humaine, à l'étude des questions spéculatives qui lui paraissaient les plus vitales de toutes et celles qui intéressaient au plus haut point les destinées de l'humanité.

Vivement attiré du côté de l'Allemagne et de ses penseurs, il faisait en 1817 le voyage de Leipsik en compagnie de son ami Lockhart sur la requête de la Faculté des avocats, pour y examiner une riche bibliothèque que la Faculté voulait acheter. Hamilton profita de ce

Digitized by Google

voyage pour approfondir la langue allemande qu'il ne possédait qu'imparfaitement. A Leipsik il se lia avec le célèbre professeur Godefroy Hermann[1].

Il revit une seconde fois l'Allemagne en 1820 avec James Mackenzie, et l'avocat Miller. Ils visitèrent Hambourg et Berlin, Wittemberg et Dresde, Hamilton employant tous ses loisirs à fouiller toutes les bibliothèques. Ce fut probablement à son instigation que se forma vers ce temps à Edinburgh un petit club littéraire destiné à favoriser l'acquisition et la circulation des périodiques allemands.

En avril 1820, la chaire de philosophie morale étant venue à vaquer par la mort du docteur Thomas Brown, qui ne l'avait occupée qu'à titre de suppléant de Dugald Stewart toujours titulaire, Hamilton se mit sur les rangs. Il n'était point encore connu comme écrivain, et il avait de redoutables concurrents, sir James Mackintosh, le candidat présenté par le Conseil, et son ami, l'avocat John Wilson, déjà populaire par certains écrits qui annonçaient une riche et brillante imagination. Ce n'était point là précisément ce qui devait le recommander à une chaire de philosophie. Hamilton se sentait des titres plus sérieux, et était encouragé à maintenir sa candidature par le suffrage déclaré de Dugald Stewart qui devait être d'un si grand poids. Le vieux professeur lui écrivait à ce sujet : « Quel que puisse être le résultat du concours, j'ai confiance que ce qui vient de se passer commencera entre nous une amitié que pour beaucoup de raisons j'aurai toujours fort à cœur de cultiver[2]. » Mais ni l'autorité de Dugald Stewart, ni le témoignage unanime de ses maîtres et amis d'Oxford, dont la lecture faisait dire à Crans-

[1] En souvenir de ses relations avec lui, il donna le nom d'Hermann à un énorme barbet blanc qu'il amena à Edinburgh. Hermann était un véritable chien savant, et, avec un peu d'imagination, on pouvait le prendre pour le génie familier de son maître, renouvelant auprès de lui, comme le disait de Quincey, le mystérieux prodige du démon de Faust. Hermann connaissait à fond toutes les habitudes de sir William, et, quand il le cherchait, il ne manquait pas de parcourir la Bibliothèque des avocats puis les différentes boutiques de livres qu'il fréquentait.

[2] Dugald Stewart, le 19 juin 1820, écrivait encore à James Wedderburn, solliciteur général pour l'Ecosse, les lignes suivantes : « J'ai lu avec le plus grand plaisir les témoignages en faveur de sir W. Hamilton. Ceux de ses amis de l'Université d'Oxford sont les plus flatteurs que j'aie jamais vus; joints aux chauds témoignages rendus à sa science, à ses talents et à son caractère par les hommes les plus honorables de l'Ecosse, ils ne peuvent manquer de faire une vive impression sur l'esprit public. En les lisant, j'ai regretté d'avoir eu si tard l'occasion de faire la connaissance d'un homme qui, j'en suis sûr, aurait pu m'être d'un si grand secours dans mes recherches favorites. Je lui dois déjà de curieuses et solides informations touchant les derniers systèmes d'Allemagne, dont il me semble apprécier les mérites et les défauts avec beaucoup d'impartialité et de pénétration. Ce serait pour moi une vive satisfaction, en vue de nos relations futures, si, heureusement pour l'Université, il devait obtenir l'objet de sa légitime ambition. »

Digitized by Google

tonn, le chef du barreau écossais : « J'aimerais mieux avoir échoué avec de tels titres, que d'avoir réussi avec d'autres » ni celui des hommes les plus honorables de l'Ecosse ne purent triompher des susceptibilités et de la mauvaise volonté du conseil (the town Council.)

La politique jouait alors à Edinburgh un trop grand rôle pour laisser aux juges le calme nécessaire à une élection impartiale et désintéressée. Hamilton était *whig*; son compétiteur était *tory*; l'issue ne pouvait être douteuse : Wilson fut élu à 21 voix de majorité contre 11. Wilson et sir William n'en restèrent pas moins bons amis.

Hamilton, parlant des sacrifices qu'il fit à ses opinions politiques, disait plus tard, en 1840 : « J'avais (quelque fût le mérite de mon compétiteur) les meilleures chances de succès, à condition qu'on ne ferait pas de ce débat une question politique. Dans cette circonstance, on m'avait informé de haut lieu, que si je consentais seulement à ce qu'on dît que je n'étais pas un *whig*, un adversaire politique du parti dominant, l'élection prendrait alors son cours naturel. Je refusai, et, en refusant, j'appris que la chaire était perdue pour moi, les électeurs *torise* étant en proportion trois contre un *whig*, et chacun votant pour le candidat de son parti. »

Il nous est difficile de présumer ce que la science morale en Angleterre eût gagné à l'enseignement de Hamilton ; il y eût du moins apporté l'ordre, la méthode et la précision qui caractérisent ses leçons de métaphysique et de logique ; il l'eût surtout vivifiée et renouvelée par ses profonds aperçus historiques, qui, chez lui, équivalaient à une véritable création [1].

L'année suivante, 1821, la chaire d'*Histoire civile* étant devenue vacante par la retraite de Fraser Tytler, Hamilton, sans faire de concessions sur le terrain politique, posa sa candidature. Cette fois elle réussit, grâce à la Faculté des avocats, qui ici avait la haute main. Cet office n'était ni très-lucratif, ni très-onéreux. Jusqu'à sir William, aucun professeur n'avait pu réussir à en faire une classe régulière et suivie. Hamilton releva cet enseignement ; il prit pour sujet de ses leçons l'histoire moderne de l'Europe jusqu'à l'explosion de la Révolution française. Ce qui reste des fragments manus-

[1] C'est ce qu'a très-bien reconnu le savant docteur Parr dans une lettre à D. Stewart : « Dans mon opinion, S. William est précisément l'homme qu'il fallait pour vous succéder à vous et à Brown. Il était l'homme qu'il fallait pour traiter les points auxquels vous n'aviez pu apporter la précision que le sujet réclame. Votre attention s'était nécessairement confinée dans les systèmes modernes, où vous aviez peu laissé à glaner. Il nous fallait un homme qui pût nous ouvrir les trésors de l'ancienne métaphysique, et cet homme était sir W. Hamilton. »

Digitized by Google

crits de ce cours atteste que Hamilton n'apportait pas moins d'exactitude et de soin dans l'étude de l'histoire politique et littéraire du monde moderne que dans celle de l'antiquité philosophique. « Les étudiants les plus distingués de l'Université, dit le professeur Wilson, parlaient avec enthousiasme de la sagacité, de la science, de l'éloquence, de l'esprit philosophique de ces leçons [1]. »

Depuis 1820, les nouvelles découvertes phrénologiques commençaient à attirer l'attention des esprits. George Combe, par son *Traité de phrénologie* où il reconnaissait devoir à Gall *la véritable philosophie de l'homme*, avait ému l'opinion. Hamilton, que préparaient à l'examen d'un tel livre les études de sa jeunesse, se mit avec ardeur à approfondir la nouvelle hypothèse proposée par Gall, Spurzheim et leurs disciples. C'était alors à Edinburgh, comme partout, la mode de juger de la valeur d'une doctrine philosophique par les conséquences plus ou moins détournées qui pouvaient en découler contre les intérêts de la morale et de la religion. Sir William était loin d'admettre une telle méthode, et la jugeait avec la sévérité qu'elle mérite. « Que les résultats de la phrénologie répugnent à des doctrines préalablement admises, c'est là une méchante raison pour refuser d'en examiner les fondements. » Et il appliquait à ce cas particulier le mot du vieux Fernel : *Insipientis arrogantiæ est argumentationis necessitatem sensuum testimonio anteponere.* Puis, fidèle à cette sage et équitable maxime, il recherchait avant tout l'exactitude des faits apportés comme base de la nouvelle science, et particulièrement des théories touchant la fonction du cervelet, l'existence et l'étendue des protubérances frontales. Ses expériences et ses observations à ce sujet, toujours faites avec une rigueur scrupuleuse, aboutirent pour lui à la ruine complète des allégations des phrénologistes sur tous les points en litige. L'heureux résultat de ces études, qui l'amenèrent à corriger certaines erreurs prédominantes en phrénologie, et à quelques découvertes importantes en physiologie et en anatomie, prouva suffisamment qu'il eût

[1] Hamilton faisait commencer l'histoire moderne à la fin du XVe siècle, à la formation du système de l'équilibre européen; parmi les causes de ce système étaient le déclin de la féodalité, l'émancipation des villes et de la classe moyenne, la décadence du pouvoir papal, la concentration de l'autorité nationale dans la main des rois : il rapprochait ce système des deux autres systèmes possibles, la monarchie universelle et la théorie de la confédération internationale. Il s'étendait spécialement sur la Réforme et ses suites. Voici quels étaient, d'après lui, les principaux effets de la Réforme sur l'organisation de la société moderne : 1° Changements apportés dans la condition du clergé et dans les relations de l'Eglise et de l'Etat; 2° la religion réformée formellement établie comme une des bases des constitutions politiques; 3° l'extension et la consolidation de l'autorité monarchique.

Cet enseignement ne dura que quelques années, le traitement ayant été supprimé à la suite d'une banqueroute de la ville.

Digitized by Google

pu, dans cette voie, tenir tête aux plus savants, et travailler lui-même utilement aux progrès de la science.

Plusieurs mémoires lus par Hamilton devant la Société royale d'Edinburgh en 1826 et 1827, des discussions publiques et privées avec les principaux physiologistes[1], une longue correspondance avec le chef de l'école, George Combe dans le journal phrénologique d'Edinburgh, donnèrent à ces débats un grand retentissement. Aussi quand en 1828, Spurzheim vint à Edinburgh, il manifesta le désir de se mesurer en public avec le terrible adversaire de la phrénologie, et d'abandonner à l'auditoire le jugement du procès.

Sir William déclina et la discussion et le tribunal.

Son dernier mot sur la phrénologie se trouve dans ces lignes d'un de ses amis, George Moir : « En fait de doctrines, la phrénologie était la seule qu'il ne pût tolérer. Après avoir approfondi la science du cerveau, il en était venu à considérer ce système comme une misérable blague *a mischievous humbug.* »

Longtemps après sa lutte avec l'école des phrénologistes Hamilton poursuivit ses observations et ses études physiologiques. Il publia en différents temps le résultat de ses recherches dans l'*Anatomy of the Brain* du docteur Monro 1831, dans *l'Edinburgh New-Philosophical journal* (vol. 48), 1850, le *Médical Times*, 1845. Ses observations avaient surtout pour objet le poids et les proportions relatives du cerveau dans l'homme et les autres animaux, il avait examiné plus de 1000 cerveaux dans plus de 50 espèces d'animaux; il était arrivé touchant les fonctions du cervelet à cette remarquable conclusion « que le cervelet est l'*organe extraicranival de la faculté nutritive, et la condition du mouvement volontaire ou systématique.* » Lui-même de ses propres mains sciait, disséquait et pesait. La cour de sa maison à Manor Place était pleine de lapins et de volailles qui mangeaient, dormaient, se mouvaient avec leurs têtes percées d'aiguilles dans toutes les directions, en dépit des oracles de la phrénologie.

Le magnétisme intéressait beaucoup aussi Hamilton; il avait foi

1 Un témoin oculaire, Sinclair, raconte ainsi un de ces duels philosophiques : « Je fus invité par un zélé phrénologiste, M. Hamilton, à me trouver à dîner avec sir William et le célèbre George Combe. J'espère, me dit M. Hamilton, avoir un grand tournoi phrénologique en mettant au moins un nombre égal de phrénologistes et d'antiphrénologistes.

« Vous servirez de second à sir William. Il est facile de trouver autant de phrénologistes bien préparés que l'on voudra pour soutenir M. Combe; mais je puis à peine trouver un seul anti iphrénologiste qui ne soit complétement ignorant du sujet. J'accepta l'invitation. La discussion dura toute la soirée, et fut extrêmement intéressante. Sir William, comme le craignait notre hôte, manqua d'auxiliaires; mais, en revanche, il avait à son service une merveilleuse batterie d'arguments et de textes, qui ne lui firent jamais défaut. »

Digitized by Google

aux faits généraux sur lesquels il est fondé; il y voyait au moins matière à l'investigation scientifique. « Il admettait, dit un de ses amis, l'influence du Mesmérisme sur les tempéraments nerveux, pour produire le sommeil ou autres effets analogues; mais il niait la *clairvoyance*, et quand on le pressait sur ce sujet, il rappelait l'histoire de ce billet de banque tenu scellé pendant des années, attendant toujours le somnambule qui, sans ouvrir l'enveloppe, pourrait déchiffrer le contenu. »

Au milieu de cette variété d'études, Hamilton trouvait encore le temps de prêter l'oreille à tous ceux qui venaient à lui comme à un oracle, interroger sa science, amis ou étrangers. C'était tantôt mistress Hamilton Gray qui se présentait chez lui, toute tremblante, *in fear and trembling*, pour éclaircir les mystères de l'histoire de l'Etrurie ; tantôt un jeune ami (Moir) qui lui soumettait un article pour la *Revue d'Edinburgh* sur les anciennes ballades espagnoles ou lui faisait réviser ou corriger sa traduction de Wallenstein; tantôt Sinclair qui le consultait touchant un ouvrage en préparation sur l'épiscopat; tantôt un gentilhomme prussien qui, attiré par sa réputation, emportait de ses relations avec lui le plus enthousiaste souvenir dans sa patrie. Même avant d'avoir rien écrit, Hamilton était considéré en Allemagne comme le plus grand érudit et le plus éminent penseur de l'Angleterre.

F. RABBE.

(*La 2e partie à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

DOSSIER

DE LA

GUERRE DE 1870

II

INCIDENT DU PROJET DE TRAITÉ.

La guerre était déclarée; le gouvernement français, dans ses dépêches, dans ses discours devant les Chambres, dans ses journaux, dans ses manifestes, rejetait tous les torts sur la Prusse, dont il dénonçait les provocations et l'esprit envahisseur. Pour lui, il n'avait que les intentions les plus droites; il ne poursuivait, dans la guerre actuelle, que la réparation de l'échec fait à son honneur par la dépêche télégraphique du 14 juillet, et n'allait en Allemagne que pour rétablir l'équilibre de l'Europe et porter aux Allemands « la civilisation et la liberté. » C'est à ce moment, le 24 juillet, que le journal anglais le *Times* publie « un projet de traité » qui aurait été négocié entre la France et la Prusse. En même temps, les journaux de Berlin donnent en Français le même texte un peu modifié, et en attestent l'authenticité. C'est d'après eux que nous le reproduisons :

Projet de traité.

S. M. le roi de Prusse et S. M. l'Empereur des Français, jugeant utile de resserrer les liens d'amitié qui les unissent et de consolider les rap-

Digitized by Google

ports de bon voisinage heureusement existant entre les deux pays, convaincus d'autre part que, pour atteindre ce résultat, propre d'ailleurs à assurer le maintien de la paix générale, il leur importe de s'entendre sur des questions qui intéressent leurs relations futures, ont résolu de conclure un traité à cet effet, et nommé en conséquence pour leurs plénipotentiaires, savoir :

S. M., etc., etc.
S. M., etc., etc.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Art. 1. — Sa Majesté l'Empereur des Français admet et reconnaît les acquisitions que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre qu'elle a soutenue contre l'Autriche et contre ses alliés, ainsi que les arrangements pris ou à prendre pour la constitution d'une confédération dans l'Allemagne du Nord, s'engageant en même temps à prêter son appui à la conservation de cette œuvre.

Art. 2. — Sa Majesté le roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg ; à cet effet, ladite Majesté entrera en négociations avec Sa Majesté le roi des Pays-Bas pour le déterminer à faire, à l'Empereur des Français, la cession de ses droits souverains sur ce duché, moyennant telle compensation qui sera jugée suffisante ou autrement. Pour faciliter cette transaction, l'Empereur des Français, de son côté, s'engage à assumer accessoirement les charges pécuniaires qu'elle pourrait comporter [1].

Art. 3. — Sa Majesté l'Empereur des Français ne s'opposera pas à une union fédérale de la Confédération du Nord avec les Etats du Midi de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, laquelle union pourra être basée sur un parlement commun, tout en respectant, dans une juste mesure, la souveraineté desdits Etats.

Art. 4. — De son côté, Sa Majesté le roi de Prusse, au cas où Sa Majesté l'Empereur des Français serait amenée par les circonstances à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la conquérir, accordera le secours de ses armes à la France, et il la soutiendra avec toutes ses forces de terre et de mer, envers et contre toute puissance qui, dans cette éventualité, lui déclarerait la guerre.

Art. 5. — Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent, Sa Majesté le roi de Prusse et sa Majesté l'Empereur des Français contractent, par le présent traité, une alliance offensive et défensive qu'ils s'engagent solennellement à maintenir. Leurs Majestés s'obligent, en outre et notamment, à l'observer dans tous les cas où leurs Etats respectifs, dont elles se garantissent mutuellement l'intégrité, seraient menacés d'une agression, se tenant pour liées, en pareille conjoncture, de (*sic*)

[1] Dans l'original, cette dernière phrase a été substituée à une autre ainsi conçue, que M. Benedetti a rayée de sa main : « De son côté, l'Empereur des Français s'engage à assumer les charges pécuniaires que cette transaction peut comporter. »

Digitized by Google

prendre sans retard, et de ne décliner, sous aucun prétexte, les arrangements militaires qui seraient commandés par leur intérêt commun, conformément aux clauses et prévisions ci-dessus énoncées.

A peine cette pièce a-t-elle paru dans le journal anglais, qu'elle est l'objet d'une interpellation à la Chambre des lords et à la Chambre des communes. A la Chambre des communes, M. Gladestone, répondant à M. Disraéli (25 juillet), dit :

Quant à ce qui est du document auquel le très-honorable gentleman a fait allusion et sur lequel porte la dernière partie de ses observations, je regrette de dire qu'il n'est point en mon pouvoir de donner des renseignements à la Chambre en réponse à l'interpellation très détaillée du très-honorable gentleman.

Mais je lui donnerai la réponse qui, de l'avis du gouvernement de Sa Majesté, peut être faite dans les circonstances actuelles. Nous avons lu comme tout le monde le document auquel fait allusion le très-honorable gentleman, et du contenu duquel il n'a pas le moins du monde exagéré la gravité dans les observations qu'il a présentées à la Chambre.

Ce document est de nature à provoquer l'attention et même l'étonnement, et je ne puis donner aucun renseignement, ni au très-honorable gentleman ni à la Chambre elle-même, par rapport à la manière dont il a été livré à la publicité par le *Times*. Quelque incroyable que puisse sembler la chose, elle paraît néanmoins avoir fait certains pas pour prendre corps. Quant au contenu actuel du document, il n'est point dans les limites de mon devoir d'énoncer un avis à cet égard ; mais j'oserai dire à la Chambre que nous considérons la publication de ce soi-disant projet de traité entre la France et la Prusse comme devant, en raison des questions qui y sont soulevées, appeler immédiatement, de l'action spontanée des deux gouvernements intéressés, toutes les déclarations qui peuvent être nécessaires pour la pleine élucidation de l'affaire.

Nous ne sommes point en possession de ces déclarations, mais nous ne doutons nullement qu'elles ne soient livrées à la publicité au premier jour. C'est là une affaire grave, et par conséquent, bien que je ne sois pas libre de la traiter et que personne ne puisse la discuter d'une manière profitable dans la phase actuelle, je pense que nous devons toucher au moment où la surprise que d'honorables gentlemen peuvent avoir éprouvée ce matin sera dissipée, et dissipée d'une manière effective, par les renseignements complets.

Dès lors qu'il en est ainsi, je pense que ce qu'il y a de plus conforme à mon devoir, c'est de me renfermer pour le moment dans ces courtes observations, en admettant pleinement que, du jour où les explications dont j'attends l'énonciation auront été données, le très-honorable gentleman ou les autres membres de cette Chambre seront parfaitement en droit d'adresser à cet égard au gouvernement de Sa Majesté toutes les questions qu'ils pourront trouver convenables.

Digitized by Google

A la Chambre des lords, lord Granville répondait en substance à lord Malmesbury :

Je viens de voir M. de La Valette. Dans la conversation que nous avons eue, il m'a déclaré que la France est désireuse de maintenir d'amicales relations avec l'Angleterre ; que le projet de traité publié par le *Times* doit son existence à M. de Bismark ; qu'il a fait l'objet de conversations entre M. de Bismark et M. Benedetti, mais qu'il n'eut jamais de base sérieuse et qu'il fut rejeté par les deux puissances. M. de La Valette a ajouté que la France a respecté la neutralité de la Belgique lors même qu'elle avait à se plaindre de l'attitude du gouvernement belge. L'Empereur a encore déclaré récemment qu'il la respecterait si elle n'était pas violée par la Prusse. Cette déclaration a été communiquée par l'Empereur à lord Lyons.

Mais pendant ce temps-là, en France, on niait l'authenticité du document, et, dans tous les cas, on niait qu'il eût jamais été mis sur le papier pour devenir la base de négociations sérieuses. Parmi les documents destinés à établir l'innocence du gouvernement impérial, nous trouvons d'abord, en ordre de date, une lettre de M. Emile Ollivier adressée à un ami, et publiée dans le *Times* du 26 juillet :

Mon cher ami,

Comment pouviez-vous croire qu'il y eût la moindre vérité dans le traité publié par le *Times?* Je vous assure que le cabinet du 2 janvier n'est jamais entré dans aucune négociation, et encore moins a rien conclu de ce genre avec la Prusse. Non, nous n'avons pas eu avec elle la moindre négociation ; tout au plus il y a eu quelques communications indirectes et confidentielles par l'intermédiaire de lord Clarendon. Puisque M. Gladstone, dans un de ses discours, a soulevé un peu le voile qui couvrait ces communications, nous pouvons bien dire que leur objet, si honorable pour lord Clarendon, était d'assurer la paix de l'Europe par un désarmement réciproque. Vous reconnaîtrez que cela ne ressemble guère à la conduite de ministres qui ne cherchent qu'un prétexte pour faire la guerre.

Vous savez trop bien à quel haut prix je mets la confiance et l'amitié de la grande nation anglaise ; l'accord et l'union des deux pays m'a toujours paru la condition la plus essentielle au progrès du monde entier. C'est pour cette raison que je vous prie instamment de contredire tous ces faux bruits répandus par des personnes qui ont intérêt à nous diviser.

Nous n'avons point une politique occulte, cachée derrière notre politique publique et avouée : notre politique est une politique loyale, sans arrière-pensée. Nous n'appartenons pas à l'école de ceux qui pensent que

Digitized by Google

la force prime le droit. Au contraire, nous croyons que le bon droit l'emportera toujours en définitive ; et parce que le droit est de notre côté dans la guerre qui commence, nous comptons, avec l'aide de Dieu, sur une victoire certaine.

Salutations affectueuses,

Signé : E. OLLIVIER.

Le même jour, le *Daily Telegraph* fait connaître une conversation qui aurait eu lieu entre un Anglais de distinction et l'Empereur des Français. Cette pièce, signée *un Anglais*, et qui paraît avoir un caractère authentique, n'a pas seulement en vue de disculper l'Empereur du reproche qu'on lui fait en Angleterre d'avoir entrepris une guerre sans motif, elle a surtout pour but de répondre préventivement aux indiscrétions de M. de Bismark. Cette réfutation indirecte de l'accusation dont le *Times* s'était, la veille, fait l'organe, ayant été l'objet plus tard d'une citation devant la Chambre des lords, il importe de l'adjoindre au dossier.

A l'éditeur du Daily Telegraph.

L'expérience m'a appris qu'il est rare que les journaux étrangers publient, dans les moments de grande crise politique, les opinions venant de haut. C'est afin de mettre vos lecteurs en mesure de former leur propre jugement sur les vues exprimées par l'Empereur Napoléon, que je prends le parti de répéter les paroles qu'il a dites hier à un ami et à moi, dans une entrevue dont il nous a honorés aux Tuileries.

Je dois commencer par vous faire savoir que je connais l'Empereur depuis un grand nombre d'années et que je lui ai vu rarement une mine meilleure. La dernière fois que je m'entretins avec lui, il y a cinq mois de cela, il avait l'air soucieux et le teint gris. Hier sa face était plus pleine, son regard plus brillant, son aspect plus sain.

Je veux encore ajouter qu'après qu'il eût parlé, je lui demandai la permission de reproduire ses paroles. Il me répondit : « Je ne demande pas mieux que d'être représenté auprès du peuple anglais comme ayant les opinions que je vous ai dites »

L'Empereur, après avoir parlé avec sa bienveillance ordinaire de choses d'un intérêt privé, amena tout à coup la conversation sur le terrain politique et dit : « Une quinzaine de jours avant le discours du duc de Gramont au Corps législatif, discours qui a été, à ce qu'il paraît, si injustement critiqué par la presse anglaise, je ne pensais pas que nous fussions si près de la guerre, et même, dans ce moment, je n'y suis nullement préparé.

» J'avais espéré que lorsque le duc de Gramont m'aurait justifié aux yeux de la France, en parlant comme il convenait de la candidature Hohenzollern, je pourrais mener la contreverse de manière à rétablir la paix. Mais

Digitized by Google

la France m'est glissée de la main. La guerre que nous faisons est la plus nationale que jamais la France ait entreprise, et je n'avais d'autre choix que de me mettre à la tête de l'opinion publique, que je ne puis ni diriger ni enrayer.

» En outre, M. de Bismark, tout habile qu'il est, veut trop et le veut trop vite. Après la victoire de la Prusse en 1866, je lui rappelai que sans la neutralité amicale et désintéressée de la France, il n'eut jamais accompli de telles merveilles. Je lui ai rappelé que je n'avais pas avancé un seul soldat français du côté de la frontière du Rhin pendant la guerre d'Allemagne. Je lui rappelai sa propre correspondance, dans laquelle il me remercia de mon abstention, et dit qu'il n'avait laissé ni un canon prussien ni un soldat prussien sur le Rhin, et avait jeté toutes les forces de la Prusse contre l'Autriche et ses alliés. Puis je lui dis que, comme une légère reconnaissance de mon amicale inactivité, il pourrait laisser à la France le Luxembourg et une ou deux autres petites villes qui menacent gravement notre frontière. J'ajoutai que de cette façon il contenterait, par un mince sacrifice que la Prusse oublierait bien vite en présence de ses énormes succès et de ses énormes acquisitions, la nation française, dont la jalousie était si facile à s'émouvoir et si difficile à apaiser.

» M. de Bismark répondit après quelques jours : « Je ne puis lâcher un pied du territoire, ni prussien ni neutre. Mais, peut-être, si je faisais quelques autres acquisitions, pourrais-je faire quelques concessions. Si, par exemple, je prenais la Hollande, que devrait avoir la France comme compensation pour la Hollande? »

» Je répliquai, dit l'Empereur, que, s'il essayait de prendre la Hollande, ce serait vouloir la guerre avec la France. » Ainsi finit la conversation entre M. de Bismark et M. Benedetti.

J'ai reproduit cette conversation aussi textuellement que possible, d'après les paroles de l'Empereur. Pendant que nous étions à parler, le duc de Trévise remit à Sa Majesté une dépêche dont elle prit lecture. Elle annonçait que « le onzième corps de l'armée prussienne était en train de se réunir à Trèves. »

J'ai peu de chose à ajouter à cette récapitulation. Ces expressions, que j'ai tâché de rendre aussi fidèlement que possible, parlent d'elles-mêmes.

Je suis, etc.

UN ANGLAIS.

Paris, vendredi soir, 23 juillet.

Ces réponses indirectes ne suffisant pas pour calmer l'agitation des esprits en Angleterre, le gouvernement français fait insérer la note suivante dans le *Journal officiel :*

Le *Times* a publié un prétendu traité entre la France et la Prusse, ayant pour objet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg et de la Belgique, à la condition que la France ne s'opposerait pas à l'union des Etats du Sud de l'Allemagne avec la Confédération du Nord.

Digitized by Google

Après le traité de Prague, plusieurs pourparlers ont eu lieu en effet à Berlin, entre M. de Bismark et l'ambassade de France, au sujet d'un projet d'alliance. Quelques-unes des idées contenues dans le document inséré par le *Times* ont été soulevées; *mais le gouvernement français n'a jamais eu connaissance d'un projet formulé par écrit;* et quant aux propositions dont on avait pu parler dans ces entretiens, l'empereur Napoléon les a rejetées.

Il n'échappera à personne dans quel intérêt et dans quel but on cherche aujourd'hui à tromper l'opinion publique en Angleterre.

D'autre part, M. de Gramont, interrogé par le correspondant du *Daily Telegraph*, lui a fait adresser, par son chef de cabinet, la lettre suivante :

Monsieur,

Je reçois votre lettre, vous trouverez ma réponse dans le *Journal officiel* de ce matin, qui relève les erreurs contenues dans le *Times*.

Des propositions ont pu être faites, mais elles l'ont été par la Prusse, désireuse de se faire pardonner sa politique de conquête, en nous associant d'une façon compromettante à des actes dont le gouvernement de l'Empereur n'a jamais voulu devenir complice.

Le seul examen de la pièce dont il s'agit porterait au surplus, dans l'esprit de tout lecteur impartial connaissant les formes diplomatiques, la conviction que ce document émane de la chancellerie de Berlin.

Dans tout traité, en effet, la puissance qui détermine les propositions acceptées par l'autre est mentionnée la première par le protocole de l'entête. C'est le cas aujourd'hui.

D'autre part, le reste du document trahit à plusieurs reprises les inhabiletés d'une plume peu faite aux formes traditionnelles de notre langue dans les actes de cette nature et de cette importance ; l'emploi des mots sités en pareil cas, tels que celui de *conquête*, la construction de phrases, tout enfin révèle de la façon la plus évidente l'œuvre d'un rédacteur qui n'est pas français.

Si donc la pièce n'est pas apocryphe, elle établit la culpabilité de la Prusse : l'alternative est forcée ; je vous en soumets les termes, ne doutant pas que, dans l'intérêt de la vérité, vous voudrez bien, monsieur, les faire ressortir aux yeux de vos lecteurs.

Agréez, etc.

DE FAVERNÉY.

Sur ces entrefaites, M. de Bismark a communiqué le document original à l'ambassadeur de S. M. britannique à Berlin, et a convié tout le corps diplomatique à venir constater par ses yeux que le « projet de traité » est écrit tout entier de la main de M. Benedetti.

Digitized by Google

C'est ce que fait connaître une dépêche de lord Loftus à lord Granville :

Berlin, 26 juillet 1870.

Mylord, en en référant à mon télégramme d'hier, j'ai maintenant l'honneur de transmetttre à Votre Seigneurie une copie lithographiée du projet de traité d'alliance offensive et défensive, que M. Benedetti proposa à l'accceptation du gouvernement prussien, au commencement de 1869, à la veille de l'affaire des chemins de fer belges.

L'original, que j'ai vu de mes propres yeux, est de la main de M. Benedetti.

A LOFTUS.

Il est impossible de nier plus longtemps l'authenticité du document. M. Benedetti l'avoue par une lettre à M. le duc de Gramont, insérée dans le *Journal officiel* et accompagnée d'une note en manière de préface.

La publication d'un soi-disant traité entre la France et la Prusse donnant lieu à une polémique qui tend à dénaturer la vérité des faits, le gouvernement de l'Empereur a jugé opportun de publier la lettre suivante, adressée par le comte Benedetti à S. Exc. le ministre des affaires étrangères :

« Paris, le 29 juillet 1870.

» Monsieur le duc, si injustes qu'elles fussent, je n'ai pas cru convenable de relever les appréciations dont j'ai été personnellement l'objet quand on a appris en France que le prince de Hohenzollern avait accepté la couronne d'Espagne. Ainsi que mon devoir me le commandait, j'ai laissé au gouvernement de l'Empereur le soin de les redresser. Je ne puis garder le même silence devant l'usage que M. le comte de Bismark a fait d'un document auquel il cherche à donner une valeur qu'il n'a jamais eue, et je demande à Votre Excellence de rétablir les faits dans toute leur exactitude.

» Il est de notoriété publique que M. le comte de Bismark nous a offert, avant et pendant la dernière guerre, de contribuer à réunir la Belgique à la France, en compensation des agrandissements qu'il ambitionnait et qu'il a obtenus pour la Prusse. Je pourrais à cet égard invoquer le témoignage de toute la diplomatie européenne, qui n'a rien ignoré.

» Le gouvernement de l'Empereur a constamment décliné ces ouvertures, et un de vos prédécesseurs, M. Drouyn de Lhuys, est en mesure de donner à cet égard des explications qui ne laisseraient subsister aucun doute.

» Au moment de la conclusion de la paix de Prague, et en présence de

Digitized by Google

l'émotion que soulevait en France l'annexion du Hanovre, de la Hesse électorale et de la ville de Francfort à la Prusse, M. de Bismark témoigna de nouveau le plus vif désir de rétablir l'équilibre rompu par ces acquisitions. Diverses combinaisons, respectant l'intégrité des Etats voisins de la France et de l'Allemagne, furent mises en avant; elles devinrent l'objet de plusieurs entretiens, pendant lesquels M. de Bismark inclinait toujours à faire prévaloir ses idées personnelles.

» Dans une de ces conversations, et afin de me rendre un compte exact de ses combinaisons, j'ai consenti à les transcrire en quelque sorte sous sa dictée. La forme, non moins que le fond, démontre clairement que je me suis borné à reproduire un projet conçu et développé par lui. M. de Bismark garda cette rédaction, voulant la soumettre au roi. De mon côté; je rendis compte, en substance, au gouvernement impérial des communications qui m'avaient été faites.

» L'Empereur les repoussa dès qu'elles parvinrent à sa connaissance.

» Je dois dire que le roi de Prusse lui-même ne parut pas vouloir en agréer la base; et depuis cette époque, c'est-à-dire pendant les quatre dernières années, je ne suis plus entré dans aucun nouvel échange d'idées à ce sujet avec M. de Bismark. Si l'initiative d'un pareil traité eût été prise par le gouvernement de l'Empereur, le projet aurait été libellé par le ministère, et je n'aurais pas eu à en produire une copie écrite de ma main; il eût été d'ailleurs autrement rédigé, et il aurait donné lieu à des négociations qui eussent été simultanément poursuivies à Paris et à Berlin.

» Dans ce cas, M. de Bismark ne se serait pas contenté d'en livrer indirectement le texte à la publicité, au moment surtout où Votre Excellence rectifiait, dans les dépêches qui étaient insérées au *Journal officiel*, d'autres erreurs qu'on cherchait également à propager.

» Mais pour atteindre le but qu'il s'est proposé, celui d'égarer l'opinion publique, et de prévenir les indiscrétions que nous aurions pu nous permettre nous-mêmes, il a usé de cet expédient qui le dispensait de préciser à quel moment, dans quelles circonstances et de quelle manière ce document avait été transcrit. Il s'est évidemment flatté de suggérer, grâce à ces omissions, des conjectures qui, en dégageant sa responsabilité personnelle, devaient compromettre celle du gouvernement de l'Empereur. De pareils procédés n'ont pas besoin d'être qualifiés : il suffit de les signaler, en les livrant à l'appréciation du public européen.

» Veuillez agréer, etc.

» V. BENEDETTI. »

Pour lui donner le poids d'un document officiel, M. le duc de Gramont charge le représentant de la France à Londres d'en donner communication, ainsi que de la dépêche qui l'accompagne, à lord Granville. Le gouvernement impérial admet donc comme authentique cette dictée du traité par M. de Bismark à M. Benedetti, sur le papier de l'ambassade de France.

Digitized by Google

Paris, 29 juillet 1870.

M. le marquis, la dépêche que je vous ai adressée le 27, aussi bien que celle que je vous ai écrite hier, au sujet des publications provoquées en Angleterre par le cabinet de Berlin, ont déjà éclairé sur la valeur des assertions contenues dans ces documents.

La discussion à cet égard continuant toujours dans les journaux, sous l'influence des mêmes inspirations qui l'ont fait surgir, je crois utile de vous communiquer une lettre que je viens de recevoir de M. Benedetti, et dans laquelle il rétablit, d'après la connaissance personnelle qu'il a de la négociation dont il s'agit, la vérité des faits.

Vous trouverez ce document sous ce même pli, et vous pouvez le communiquer à lord Granville. Je suis convaincu qu'après ces franches explications, le gouvernement de la reine et l'opinion publique, en Angleterre, verront qu'il n'y a pas lieu de s'arrêter plus longtemps aux prétendues révélations de M. de Bismark.

A court d'arguments pour défendre la politique suivie par lui dans la question qui a été la cause de la guerre, le chancelier fédéral espérait tromper l'opinion publique sur la nature de notre politique. Il n'y a pas réussi jusqu'ici, et quelles que soient les nouvelles assertions qu'il met en avant dans sa dépêche au comte Bernstorff, dont vous m'avez communiqué la substance par le télégraphe, il ne réussira pas à se débarrasser de la responsabilité de cette dépêche, jusqu'à tant que je la connaisse *in extenso*, et sois à même d'y donner le plus absolu démenti.

Vous pouvez, si vous le jugez utile, laisser cette lettre dans les mains de lord Granville, en même temps que vous lui donnerez copie de celle de M. Benedetti.

GRAMONT.

Ici ne s'arrêtent pas les révélations. Le 28 juillet, le journal officiel de Berlin, le *Staatsanzeiger* (Indicateur d'Etat) publie la dépêche suivante, adressée par le comte de Bismark au comte de de Bernstorff, ambassadeur de la Confédération de l'Allemagne du Nord auprès de S. M. britannique :

Les ministres anglais, ayant déclaré au parlement qu'ils comptaient que les gouvernements intéressés allaient s'expliquer, le chancelier fédéral, en se réservant l'exposition détaillée des divers documents, a adressé la dépêche suivante au comte de Bernstorff :

Excellence, veuillez faire la communication suivante à lord Granville :

Le document publié par le *Times* contient une des propositions qui nous ont été faites depuis le commencement de la guerre danoise, par les agents officiels et non-officiels français, pour amener une alliance entre la Prusse et la France dans le but d'un agrandissement mutuel.

Digitized by Google

Je vous ferai parvenir le texte de l'offre faite en 1866, suivant laquelle la France proposait d'envoyer 300,000 hommes contre l'Autriche e offrait un agrandissement de la Prusse de 6 à 8 millions d'âmes, moyennant la cession de la contrée entre le Rhin et la Moselle.

L'impossibilité d'accepter ces propositions était claire pour tout le monde, sauf pour la diplomatie française.

Après le rejet de ces propositions, le gouvernement français commença à compter sur notre défaite.

La France n'a pas cessé de nous tenter aux dépens de l'Allemagne et de la Belgique.

Dans l'intérêt de la paix, j'ai gardé le secret.

Après l'affaire du Luxembourg, on réitérait les propositions comprenant la Belgique et l'Allemagne du Sud.

C'est à cette époque que remonte la communication du document de M. Benedetti.

Il est peu vraisemblable que M. Benedetti ait agi sans le consentement de l'Empereur.

La conviction finale qu'on ne pourrait arriver avec nous à aucun agrandissement de territoire, aura mûri la résolution de l'acquérir par la guerre contre nous.

J'ai même raison de croire que si cette publication n'eût pas eu lieu, la France nous aurait offert, après l'achèvement des armements mutuels, d'exécuter, en face de l'Europe non armée, le programme de M. Benedetti, et de faire la paix aux frais de la Belgique.

Le cabinet français dément aujourd'hui les efforts qu'il a faits depuis 1864 pour nous gagner tour à tour par des promesses et par des menaces; cela s'explique en présence de la situation politique.

Ici vient se placer une conversation entre lord Malmesbury et lord Granville, dans la séance de la Chambre haute du 30 juillet. Elle résume parfaitement la situation à cette date ; les incidents de l'assemblée ont eux-mêmes une importance et une particulière signification :

Je me lève, avec le consentement de mon noble ami le secrétaire d'Etat des affaires étrangères, pour lui adresser une question. Je faisais observer hier soir que la Chambre et le pays étaient très-impatients d'entendre des explications nouvelles sur le projet de traité publié lundi par le *Times*. Peu de jours après cette publication, mon noble ami nous apprenait que lord Loftus, notre ambassadeur à Berlin avait vérifié l'authenticité de ce document, et qu'il allait être publié par les journaux prussiens. Sa Seigneurie ajoutait qu'il avait eu une conversation avec l'ambassadeur français, lequel traitait ce projet comme n'ayant jamais été sérieusement agité et comme ayant d'ailleurs été rejeté par les deux parties.

Depuis lors, le gouvernement prussien a publié dans son journal officiel une lettre adressée au comte Bernstorff par le chancelier de la

Digitized by Google

Confédération de l'Allemagne du Nord. Cette lettre a paru dans les journaux de ce matin, et c'est un document d'une nature si extraordinaire, que, pour en qualifier la teneur, je ne puis me servir que du mot « épouvantable » (*appaling*). Je pense qu'il nous est à peu près impossible de croire sans réserve ce que ce document tend à établir, mais je désire savoir de mon noble ami ce qu'il connaît de cette affaire.

Le noble lord donne ici lecture de la dépêche que nous venons de reproduire. Puis il ajoute :

Ce document accuse formellement le gouvernement français d'avoir, au milieu d'une paix profonde et alors qu'il était en parfaite amitié avec le reste de l'Europe, tenté d'engager la Prusse dans une entreprise violente contre un Etat indépendant, le plus innocent et le plus tranquille, on peut le dire, de toute l'Europe. (Ecoutez ! écoutez !) Maintenant il ne serait pas juste, surtout pour nous, qui sommes neutres dans cette guerre, et qui sommes aussi les anciens et fidèles alliés de l'Empereur ; il ne serait pas juste d'accepter ces allégations sans avoir entendu ce qu'on peut leur opposer.

Mais il se trouve que, le jour même où le traité paraissait dans le *Times*, le *Daily Telegraph* publiait un document que je crois authentique, bien que non-officiel, et qui avait la forme d'une lettre anonyme signée : *Un Anglais*. Je regarde cette lettre comme le commentaire et la clef du *projet de traité*. Elle émane d'une personne dont le nom est, je crois, bien connu, et qui, ayant été quelque temps à Paris, a eu une audience de l'Empereur. Elle rapporte la conversation qui a eu lieu sur la guerre entre le souverain et l'écrivain de la lettre, et cette publication mérite donc confiance,

La lettre dont parle lord Malmesbury a été reproduite plus haut. Le noble lord poursuit :

Il semble maintenant résulter de ceci qu'il y a eu des pourparlers sur ces questions. Vos Seigneuries seront d'ailleurs frappées d'un fait remarquable, qui ressort des documents et du projet de traité. L'Empereur parle de la Hollande, et dit que le comte de Bismark aurait accepté l'arrangement, s'il avait consenti à céder la Hollande à la Prusse ; mais il se trouve que, dans les révélations du comte de Bismark, aussi bien que dans le projet écrit, il n'est pas question de la Hollande, et que la Belgique est seule mentionnée.

Maintenant, il est naturel que ce pays soit fort impatient de voir élucider ces assertions confuses et contradictoires. Il serait très-injuste d'oublier que l'Empereur s'est toujours conduit loyalement envers nous. Je le sais mieux que personne, ayant été chargé du Foreign-Office au lendemain de l'attentat d'Orsini, et quand les lettres des colonels français causaient tant d'agitation et faisaient craindre la guerre. C'est à

Digitized by Google

l'Empereur que nous avons dû alors la paix, qui a été maintenue jusqu'à ce jour entre l'Angleterre et la France.

Pendant la guerre de l'Inde, comme lors de l'affaire du *Trent*, l'Empereur nous a également prouvé sa bonne disposition. Aussi ce n'est pas seulement avec la plus grande douleur, c'est avec la plus extrême difficulté que je puis me faire à l'idée que les accusations portées contre lui par la Prusse soient fondées, et cependant nous pouvons dire la même chose en ce qui touche la Prusse.

Bien que cette puissance n'ait pas eu l'occasion de nous prouver sa bienveillance d'une façon aussi positive, elle a toujours gardé envers nous l'attitude amicale d'une alliée, et il en résulte qu'il est pour nous impossible, en quelque sorte, de croire que ces deux puissances, à une époque quelconque, ont médité sérieusement d'accomplir en Europe le changement violent que supposent ces documents.

A ces paroles pleines de ménagements et de courtoisie pour les deux puissances aujourd'hui en lutte, lord Granville fait la réponse suivante qu'il faut lire avec la plus grande attention :

L'autre jour, après la publication du projet de traité, je n'ai pas hésité à dire à Vos Seigneuries que le gouvernement de Sa Majesté ne doutait pas que les deux parties ne s'empressassent de donner des explications. M'étant ainsi exprimé, je dois communiquer sans délai les explications qu'elles peuvent me donner. Je crois cependant qu'à l'avenir, il sera mieux de ne pas traiter ce sujet dans des questions journalières, et d'attendre le dépôt des documents que je reçois. Dans la réponse que je fais en ce moment, si je dis quelque inexactitude, Vos Seigneuries n'oublieront pas que je répète simplement ce qui m'a été dit, en réservant sur tous les points mon opinion tout entière.

Le télégramme adressé au comte Bernstoff, que mon noble ami a lu, et qui a paru dans les journaux, diffère un peu du texte qui m'a été remis et que je vais vous lire.

Lord Granville donne lecture de la dépêche du 28 juillet, à M. de Bernstoff, et poursuit :

Mon noble ami a fait allusion à une lettre qui a été publiée dans le *Daily Telegraph*. Quant à moi, je ne puis discuter que sur des communications officielles, et je n'exprime aucune opinion sur l'authenticité de cette lettre. La lettre du comte de Bismark m'a été remise hier matin, et, dans l'après-midi, comme la Chambre allait se réunir, le marquis de La Valette est venu me faire une déclaration sur laquelle je n'aurai pas eu le temps de m'expliquer ici, n'ayant pu y réfléchir suffisamment. Je vais vous lire une dépêche que j'adresse ce soir même à lord Lyons; elle vous expliquera la teneur de la communication qui m'a été faite.

Digitized by Google

« Foreign-Office, 29 juillet.

« Mylord,

« M. de La Valette m'a communiqué, le 28 juillet, une dépêche de M. de Gramont reçue par lui, et relative au projet de traité publié par le *Times*. Dans cette dépêche, que M. de La Valette a bien voulu me lire, M. de Gramont fait observer que la forme du projet et les termes employés indiquent clairement l'origine de ce document.

» M. de Bismark s'est efforcé constamment à réaliser ses plans, en suggérant à la France des pensées d'agrandissement. A cette époque, il a déclaré à M. Lefèvre de Béhaine que la Prusse reconnaîtrait le droit de la France d'étendre ses frontières de façon à s'annexer tous les pays de langue française, indiquant ainsi la Belgique et certains cantons suisses.

» Le gouvernement français refusa de prêter l'oreille à ces ouvertures. A Brunn, après Sadowa, M. de Bismark a dit à M. Lefèvre de Béhaine que la conduite du gouvernement français était toute tracée. Il devait s'adresser au roi des Belges et lui expliquer que l'augmentation du territoire prussien était de nature à exercer une influence inquiétante ; que le meilleur moyen d'éviter cette influence était d'unir les destinées de la Belgique à celles de la France, de façon si étroite, que la monarchie belge *dont l'autonomie serait d'ailleurs respectée*, serait, dans le Nord, un boulevard d'une importance réelle pour la sûreté de la France.

» En 1866, M. de Bismark renouvela ses propositions, mais l'Empereur refusa encore de les accepter, si bien que plus tard, quand on parla d'une rectification des frontières de la France, l'Empereur ne voulut même pas que le nom de la Belgique fût prononcé.

» M. le duc de Grammont objecte d'ailleurs que si son gouvernement avait eu de tels desseins contre la Belgique, il lui eût été facile de les mettre à exécution avec l'assistance de la Prusse, qui ne songe qu'à assurer les résultats de ses victoires. Après l'affaire du Luxembourg, ces propositions furent reprises par la Prusse. Elles furent reçues avec froideur et catégoriquement rejetées par l'Empereur.

» Enfin, le gouvernement français a chargé M. de La Valette de donner à l'Angleterre l'assurance que l'initiative de toutes ces propositions était entièrement à la Prusse.

» M. de La Valette m'a déclaré ensuite qu'il avait reçu par le télégraphe des instructions lui prescrivant de me dire que le document publié par le *Times* avait été écrit par M. Benedetti, mais sous la dictée de M. de Bismark (rires), qui voulait entraîner la France dans une conspiration contre les libertés de la Belgique, et que ce projet a toujours été repoussé.

» Je suis, etc. » GRANVILLE. »

Depuis lors, j'ai reçu une communication de M. de La Valette. Il en résulte que des explications plus complètes seront fournies, et que sa communication d'hier ne contient pas tout ce que son gouvernement a à répondre au télégramme de M. de Bismark.

Digitized by Google

On était donc revenu à plusieurs reprises, dans le parlement d'Angleterre, sur ce projet de traité et sur les incidents qui avaient accompagné sa publication. M. de Bismark avait été en quelque sorte mis en demeure, aussi bien que le gouvernement français de donner des explications. Déjà la dépêche sommaire du 28 avait fait entrevoir de nouvelles révélations : elles se trouvent formulées tout au long dans une dépêche du comte de Bismark au comte Bernstorff :

Berlin, 29 juillet 1870.

En répondant à l'attente exprimée dans le parlement anglais par lord Grandville et M. Gladstone, que des communications ultérieuses seraient faites par les deux puissances intéressées relativement au projet de traité j'ai préalablement répondu par une communication en date du 28, adressée par le télégraphe au comte de Bernstorff.

La forme télégraphique ne me permettait qu'un court exposé, que je complète maintenant par la voie écrite.

Le document publié par le *Times* n'est pas la seule proposition qui nous ait été faite dans le même sens par la France. Déjà, avant la guerre du Danemark, des agents français, officieux et non officieux, avaient fait des tentatives auprès de moi pour amener une alliance entre la France et la Prusse, dans un but d'agrandissements réciproques. Je n'ai pas besoin de vous faire observer que la croyance du gouvernement français à la possibilité d'une pareille transaction avec un ministre allemand, dont la position est une conséquence de son accord complet avec le sentiment national allemand, ne peut s'expliquer que par le fait que les hommes d'Etat de la France ne connaissent pas les conditions fondamentales de l'existence des autres peuples.

Si les agents du cabinet français avaient été capables d'observer les relations allemandes, on ne se serait jamais livré à Paris à l'illusion que la Prusse accepterait de régler ses affaires allemandes avec l'aide de la France. Votre Excellence est aussi au courant que moi de l'ignorance où sont les les Français au sujet de l'Allemagne.

Les efforts du gouvernement français pour réaliser ses projets avides sur la Belgique et les frontières rhénanes, avec l'assistance de la Prusse, étaient déjà venus à ma connaissance avant 1862, par consquent avant mon entrée aux affaires étrangères ; mais je ne puis me considérer comme ayant mission de faire entrer dans le domaine des négociations internationales ces communications qui étaient d'une nature personnelle, et je crois devoir retenir les documents intéressants et résultant d'entretiens et de lettres privés que je pourrais fournir pour éclairer cette affaire.

Les tendances ci-dessus mentionnées du gouvernement français se manifestent d'abord par l'attitude qu'il observa en notre faveur lors du conflit prusso-danois.

L'irritation que la France ressentit ensuite contre nous, à l'occasion du traité de Gastein, provenait de la crainte que la consolidation durable de l'alliance prusso-autrichienne ne fît perdre au cabinet de Paris les fruits de cette attitude.

Digitized by Google

Déjà, avant 1865, la France avait compté sur une guerre entre nous et l'Autriche, et elle se rapprocha volontiers de la Prusse, dès que nos rapports avec Vienne commencèrent à s'altérer. Avant que la guerre de 1866 éclatât, des propositions m'ont été faites, en partie par des parents de S. M. l'Empereur des Français, en partie par des agents confidentiels.

Ces propositions avaient toujours en vue des transactions tendant à amener des agrandissements réciproques. Tantôt il s'agissait du Luxembourg ou de la frontière de 1814 avec Landau et Sarrelouis; tantôt, d'un but plus étendu, d'où la Suisse française et la question de savoir où il fallait tracer en Piémont la frontière par rapport à la langue, n'étaient pas exclus.

En mai 1866, ces insinuations prirent la forme d'une proposition d'alliance offensive et défensive, dont l'extrait suivant est resté entre mes mains :

« 1° En cas de congrès, poursuivre d'accord la cession de la Vénétie à l'Italie et l'annexion des duchés à la Prusse.

» 2° Si le Congrès n'aboutit pas, alliance offensive et défensive.

» 3° Le roi de Prusse commencera les hostilités dans les dix jours qui suivront la séparation du congrès.

» 4° Si le congrès ne se réunit pas, la Prusse attaquera trente jours après la signature du présent traité.

» 5° L'Empereur des Français déclarera la guerre à l'Autriche dès que les hostilités seront commencées entre l'Autriche et la Prusse (en trente jours, 300,000 hommes).

» 6° On ne fera pas de paix séparée avec l'Autriche.

» 7° La paix se fera sous les conditions suivantes :

» La Vénétie à l'Italie et les territoires allemands ci-dessous à la Prusse (sept à huit millions d'âmes au choix); plus la réforme fédérale dans le sens prussien ;

» Pour la France, le territoire entre la Moselle et le Rhin, sans Coblentz et Mayence.

» 8° Convention militaire et maritime entre la France et la Prusse aussitôt qu'on aurait l'adhésion du roi d'Italie.

» La force de l'armée par laquelle l'Empereur devait nous aider en vertu de l'article 5, était fixée à 300,000 hommes.

» Le chiffre de la population dont la France voulait s'agrandir s'élevait, suivant le calcul des Français (qui n'est pas d'accord avec le chiffre réel), à 1,300,000 âmes. »

Toute personne bien au courant de l'histoire diplomatique et militaire de 1866 apercevra à travers ces clauses la politique que la France poursuivait à la fois-vis-à-vis de l'Italie, avec laquelle elle négociait également en secret, et plus tard, vis-à-vis de la Prusse et de l'Italie.

Après que nous eûmes rejeté en 1866 le projet d'alliance susmentionné nonobstant des avertissements réitérés et presque menaçants, le gouvernement français, qui ne comptait plus que sur le triomphe de l'Autriche, espérait pouvoir nous exploiter, en échange du secours de la France, après notre défaite éventuelle, défaite que la politique française commençait à préparer diplomatiquement de tous ses efforts.

Digitized by Google

Votre Excellence sait que le congrès dont il est question dans le projet d'alliance, et qui a été proposé encore plus tard, aurait eu pour résultat de mettre fin à notre alliance avec l'Italie, conclue pour trois mois, sans que cette alliance eût pu lui être utile.

Votre Excellence sait aussi comment la France s'est efforcée, par les conventions ultérieures relativement à Custozza, de préjudicier à notre situation et d'amener notre défaite si c'était possible.

Les *angoisses patriotiques* de M. Rouher sont un commentaire de la politique ultérieure de la France. Depuis lors, la France n'a pas cessé de nous tenter par des offres aux dépens de l'Allemagne et de la Belgique.

Je n'ai jamais pensé qu'il fût possible d'accepter des offres de cette nature. Je croyais bien qu'il était utile, dans l'intérêt de la paix, de laisser aux diplomates français les illusions qui leur sont particulières, aussi longtemps que cela serait possible, sans faire même de promesses verbales.

Je présumais que l'anéantissement des espérances françaises compromettrait la paix qu'il était dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'Europe de maintenir. Je n'étais pas de l'avis de ces hommes politiques qui conseillaient de ne pas empêcher la guerre par tous les efforts, parce qu'elle était en tous cas inévitable.

Personne ne peut pénétrer les desseins de la Providence, et je considérais une guerre même heureuse comme un malheur, que la politique devait s'efforcer d'épargner aux peuples. Je ne pouvais pas compter sur la possibilité de modifications éventnelles dans la Constitution et dans la politique de la France, qui feraient disparaître la nécessité d'une guerre entre les deux peuples. Par ces motifs, je me taisais sur les demandes qui m'avaient été faites, et je négociais dilatoirement, sans jamais faire de promesse.

Lorsque les négociations avec le roi des Pays-Bas pour l'acquisition du Luxembourg eurent échoué, la France me renouvela ses propositions précédentes concernant la Belgique et l'Allemagne du Sud.

C'est alors qu'eut lieu la communication du manuscrit de M. Benedetti. Supposer que l'ambassadeur de France ait formulé ces propositions de sa propre main, me les ait remises et les ait débattues à plusieurs reprises en modifiant des textes que je faisais changer, tout cela sans l'autorisation de son souverain, est complétement invraisemblable ; et il ne l'est pas moins que l'empereur Napoléon n'ait pas adhéré à la demande de la cession de Mayence, demande qui me fut faite officiellement par l'ambassadeur impérial dans le courant de 1866, avec menace de guerre en cas de refus.

Les diverses phases de mauvaise humeur et d'envie de faire la guerre de la France que nous avons traversées de 1866 à 1869, coïncident assez bien avec la bonne et la mauvaise disposition aux négociations que les agents français croyaient trouver chez moi.

De même que j'avais été avisé, dans le temps, par un personnage haut placé qui n'a pas été étranger à ces négociations, que, dans le cas d'une occupation de la Belgique, nous trouverions bien notre Belgique ailleurs,

Digitized by Google

de même on m'a donné à entendre dans une occasion antérieure que, à la solution de la question d'Orient, la France ne chercherait pas sa part en Orient; mais bien sur ses frontières immédiates. Je pense que la conviction qu'on ne saurait arriver par nous à une augmentation du territoire français, a seule décidé l'Empereur à l'obtenir par une guerre contre nous.

J'ai même lieu de croire que, si la publication du traité n'avait pas eu lieu, la France nous aurait fait, après l'achèvement de nos armements mutuels, l'offre de mettre à exécution les propositions qu'on nous avait aites antérieurement, lorsque nous nous serions trouvés ensemble à la tête d'un million de soldats bien armés, en face de l'Europe non armée, c'est-à-dire de faire la paix avant ou après la première bataille, sur la base des propositions de M. Benedetti aux dépens de la Belgique.

Relativement au texte de ces propositions, je fais observer que le projet de traité est entièrement écrit de la main de M. Benedetti et sur du papier de l'ambassade de France, et que les ambassadeurs et ministres d'Autriche, d'Angleterre, de Russie, de Bade, de Bavière, de Belgique, de Hesse, d'Italie, de Saxe, de Turquie et de Wurtemberg, qui ont vu l'original, ont reconnu l'écriture de M. Benedetti.

A l'article 1er, M. Benedetti renonça, dès la première lecture, à la clause finale (et il la mit entre parenthèse), après que je lui eus fait observer qu'elle faisait supposer une immixtion de la France dans les affaires intérieures de l'Allemagne.

M. Benedetti fit spontanément, en ma présence, une correction moins importante à l'article 2.

Le 24, j'informai lord Loftus de l'existence du document en question, et, devant le doute qu'il émit, je l'invitai à en prendre connaissance; ce qu'il fit le 27, et il se convainquit alors que le manuscrit était de son ancien collègue français.

Si, aujourd'hui, le cabinet impérial nie les efforts par lesquels il s'est évertué à nous gagner depuis 1864 par des promesses ou des menaces, et cela sans interruption, la chose s'explique facilement par la situation politique actuelle.

BISMARK.

A cet acte d'accusation en règle, M. le duc de Gramont répond par une circulaire diplomatique :

Paris, le 3 août 1870.

Monsieur... nous connaissons aujourd'hui le développement du télégramme adressé par M. le comte de Bismark à l'ambassadeur de Prusse à Londres, pour annoncer à l'Angleterre les prétendus secrets dont le chancelier fédéral se disait le dépositaire. Sa dépêche n'ajoute aucun fait essentiel à ceux qu'il avait avancés. Nous y trouvons seulement quelques ressemblances de plus. Nous ne les relèverons pas. L'opinion publique a déjà fait justice d'affirmations qui n'empruntent aucune autorité à l'audace avec laquelle on les répète, et nous considérons comme définiti-

Digitized by Google

vement acquis, en dépit de toute dénégation, que jamais l'empereur Napoléon n'a proposé à la Prusse un traité pour prendre possession de la Belgique. Cette idée appartient à M. de Bismark ; c'était un des expédients de cette politique sans scrupules qui, nous l'espérons, touche à son terme.

Je m'abstiendrais donc de revenir sur des assertions dont la fausseté est aujourd'hui manifeste, si l'auteur de la dépêche prussienne, avec une absence de tact que je constate pour la première fois à ce degré dans un document diplomatique, n'avait cité des parents de l'Empereur comme porteurs de messages et de confidences compromettantes. Quelle que soit la répugnance avec laquelle je me vois contraint pour suivre le chancelier prussien, de m'engager dans une voie si contraire à mes habitudes, je surmonte ce sentiment parce qu'il est de mon devoir de repousser les perfides insinuations qui, dirigées contre des membres de la famille impériale, cherchent évidemment à atteindre l'Empereur lui-même.

C'est à Berlin que M. de Bismark, prenant l'initiative des idées dont il veut aujourd'hui nous attribuer la première conception, sollicitait en ces termes le prince français qu'il fait, au mépris de toutes les convenances, intervenir aujourd'hui dans sa polémique :

« Vous cherchez, lui disait-il, une chose impossible, vous voulez prendre les provinces du Rhin, qui sont allemandes. Pourquoi ne pas vous adjoindre la Belgique, où existe un peuple qui a la même origine, la même religion, et qui parle la même langue? J'ai déjà fait dire cela à l'Empereur ; s'il entrait dans mes vues, nous l'aiderions à prendre la Belgique. Quant à moi, si j'étais le maître et que je ne fusse pas gêné par l'entêtement du roi, cela serait déjà fait. »

Ces paroles du chancelier prussien ont été pour ainsi dire littéralement répétées à la cour de France par le comte de Goltz. Cet ambassadeur s'en cachait si peu, que le nombre est considérable des témoins qui l'ont entendu. J'ajouterai qu'à l'époque de l'Exposition universelle, les ouvertures de la Prusse furent connues de plus d'un haut personnage, qui en prit bonne note, et s'en souvient encore. Ce n'était pas d'ailleurs chez le comte de Bismark une idée passagère, mais bien un projet concerté, auquel se rattachaient ses plans ambitieux, et il en poursuivait l'exécution avec une persévérance que prouvent assez ses nombreuses excursions en France, soit à Biarritz, soit ailleurs. Il échoua devant la volonté inébranlable de l'Empereur, qui refusa toujours de s'associer à une politique indigne de sa loyauté.

Je quitte maintenant ce sujet, que j'ai abordé pour la dernière fois, avec la ferme intention de n'y plus revenir ; et j'arrive au point véritablement nouveau de la dépêche de M. de Bismark :

« J'ai lieu de croire, dit-il, que si la publication du projet de traité n'avait pas eu lieu, la France nous aurait fait, après l'achèvement de nos armements mutuels, l'offre de mettre à exécution les propositions qu'elle nous avait faites antérieurement, dès que nous nous serions trouvés ensemble à la tête d'un million de soldats bien armés, en face de l'Europe non armée, c'est-à-dire de faire la paix avant ou après la première ba-

Digitized by Google

taille sur la base des propositions de M. Benedetti, aux dépens de la gique. »

Il ne saurait convenir au gouvernement de l'Empereur de tolérer une pareille assertion.

A la face de l'Europe, les ministres de Sa Majesté mettent M. de Bismark au défi d'alléguer un fait quelconque pouvant faire supposer qu'ils aient manifesté directement ou indirectement, par la voie officielle ou par le canal d'agents secrets, l'intention de s'unir à la Prusse pour accomplir avec elle sur la Belgique l'attentat consommé sur le Hanovre.

Nous n'avons ouvert aucune négociation avec M. de Bismark ni sur la Belgique, ni sur tout autre sujet.

Bien loin de chercher la guerre, comme on nous en accuse, nous avons prié lord Clarendon d'intervenir auprès du ministre prussien pour provoquer un désarmement réciproque, mission importante dont lord Clarendon, par amitié pour la France et par dévouement aux idées de paix, consentit à se charger confidentiellement.

Voici en quels termes M. le comte Daru, dans une lettre du 1er février, expliquait les intentions du gouvernement à M. le marquis de La Vallette, notre ambassadeur à Londres :

« Il est certain que je ne me mêlerais point de cette affaire et que je ne demanderais pas à l'Angleterre de s'en mêler, s'il s'agissait purement et simplement d'une démarche banale et de pure forme, faite uniquement pour fournir à M. de Bismark l'occasion d'exprimer une fois de plus son refus. C'est une démarche ferme, sérieuse, positive, qu'il s'agit de faire.

» Le principal secrétaire d'Etat semble prévoir que M. de Bismark éprouvera un premier mouvement de mécontentement et d'humeur. Cela est possible, mais non certain. Dans cette prévision, il est peut-être bon de préparer le terrain, de manière à éviter une réponse négative dès le début.

» Je suis convaincu que la réflexion et le temps amèneront le chancelier à prendre en sérieuse considération la démarche de l'Angleterre ; si, dès le premier jour, il n'a pas repoussée tout ouverture, l'intérêt de la Prusse et de l'Allemagne entière parlera bien vite assez haut pour adoucir ses résistances. Il ne voudra pas soulever contre lui l'opinion de son pays tout entier. Quelle serait sa position, en effet, si nous lui ôtions le seul prétexte derrière lequel il puisse se réfugier, à savoir l'armement de la France? »

Le comte de Bismark répondit d'abord qu'il ne pouvait prendre sur lui de faire part au roi des suggestions du gouvernement britannique, et qu'il était assez au courant de la manière de voir de son souverain pour pressentir ses impressions. Le roi Guillaume verrait certainement, disait-il, dans la démarche du cabinet de Londres, la preuve d'un changement dans les dispositions de l'Angleterre à l'égard de la Prusse. En résumé, le chancelier fédéral déclarait « qu'il était impossible à la Prusse de modifier un système militaire entré si profondément dans les traditions du pays, qui formait une des bases de sa constitution et n'avait rien que de normal. »

Digitized by Google

M. le comte Daru ne s'arrêta point devant cette première réponse. Le 13 février, il écrivait à M. de La Valette :

« J'espère que lord Clarendon ne se tiendra pas pour battu et ne se découragera pas. Nous lui donnerons prochainement l'occasion de revenir à la charge, si cela lui convient, et de reprendre la conversation interrompue avec le chancelier fédéral. Notre intention est, en effet, de diminuer notre contingent ; nous l'aurions diminué beaucoup si nous avions obtenu une réponse favorable du chancelier de la Confédération du Nord ; nous le diminuerons moins, puisque la réponse est négative, mais nous le diminuerons. La réduction sera, j'espère, de 10,000 hommes ; c'est le chiffre que je propôserai.

» Nous affirmerons de la sorte par les actes, qui valent toujours mieux que les paroles, nos intentions, notre politique. Neuf contingents, réduits à 10,000 hommes chacun, font une diminution de 90,000 hommes. C'est déjà quelque chose, c'est un dixième de l'armée existante; je regrette de ne pouvoir faire plus. La loi du contingent sera déposée prochainement. Lord Clarendon jugera alors s'il est à propos de représenter à M. de Bismark que le gouvernement prussien, seul en Europe, ne fait point de concession à l'esprit de la paix, et qu'il se place ainsi dans une situation grave au milieu des sociétés européennes, parce qu'il donne des armes contre lui à tout le monde, y compris les populations, accablées sous le poids des charges militaires qu'il leur impose. »

Le comte de Bismark, vivement pressé, crut nécessaire d'entrer dans quelques explications nouvelles avec lord Clarendon.

Ces explications, telles que nous les connaissons par une lettre de M. de La Valette, en date du 23 février, étaient pleines de réticences. Le chancelier de la Confédération prussienne, revenant sur sa première résolution, avait entretenu le roi Guillaume de la proposition recommandée par l'Angleterre ; mais Sa Majesté l'avait déclinée. A l'appui de ce refus, le chancelier alléguait la crainte d'une alliance éventuelle de l'Autriche avec les Etats du Sud de l'Allemagne et les velléités d'agrandissement que pourrait avoir la France. Mais il mettait en avant surtout les préoccupations que lui inspirait, disait-il, la politique de la Russie, et s'engageait, à ce propos, dans des considérations particulières sur la cour de Pétersbourg, que je préfère passer sous silence, ne pouvant me résoudre à reproduire des insinuations blessantes.

Telles sont les fins de non-recevoir que le comte de Bismark opposait aux loyales et consciencieuses instances renouvelées itérativement par lord Clarendon, à la demande du gouvernement de l'Empereur.

Si donc l'Europe est restée en armes, si un million d'hommes sont à la veille de se heurter sur les champs de bataille, il n'est plus permis de le contester, la responsabilité d'un tel état de choses appartient à la Prusse; car c'est elle qui a repoussé toute idée de désarmer lorsque nous lui en faisions parvenir la proposition et que nous commencions par en donner l'exemple.

Cette conduite ne s'explique-t-elle pas d'ailleurs par le fait qu'à l'heure même où la France confiante diminuait son contingent, le cabinet de Ber-

Digitized by Google

lin organisait dans l'ombre la candidature provocatrice d'un prince prussien ?

Quelles que soient les calomnies inventées par le chancelier fédéral, nous sommes sans crainte : il a perdu le droit d'être cru. La conscience de l'Europe et l'histoire diront que la Prusse a cherché la guerre actuelle en infligeant à la France, préoccupée du développement de ses institutions politiques, un outrage qu'aucune nation fière et courageuse n'aurait pu accepter sans mériter le mépris des peuples.

Agréez, etc. GRAMONT.

Cependant tous ces documents, toutes ces dénégations n'ont pas convaincu les hommes politiques de l'Angleterre. A la Chambre des communes, M. Disraéli demande au cabinet quelles mesures il compte prendre pour mettre la Belgique à l'abri des convoitises du voisin. On discute d'abord les moyens armés. M. Gladstone affirme que les forces militaires de l'Angleterre sont suffisantes pour parer aux événements ; que, d'ailleurs, les armements vont se faire, et, pour cela, il sollicite un crédit de 2 millions de livres, qui est voté. Mais il assure avoir pris d'autres précautions encore pour faire maintenir les stipulations du traité de 1839 par celles mêmes des deux puissances qui sont en ce moment engagées dans la guerre. En effet, il a proposé à ces deux puissances de signer avec le gouvernement britannique un engagement spécial ayant pour effet non de renouveler les garanties de 1839, mais de les corroborer par une convention qui mettrait les forces de l'Angleterre dans la balance du côté opposé à celle des deux puissances qui violerait la neutralité belge.

Ce projet de traité, soumis à la Prusse, a été aussitôt consenti par elle et signé. Le gouvernement français a eu quelques hésitations : tout en adhérant, en principe, il a fait quelques réserves de détail. Aujourd'hui, la convention est également signée par la France. On en connaît déjà le texte. Cette solution montre clairement que, depuis la publication du fameux « projet de traité, » malgré la lettre de M. Benedetti, malgré la déclaration de M. le duc de Gramont, malgré les démentis du *Journal officiel* et les accusations portées contre les « mensonges » de M. de Bismark par la presse officieuse, on ne croit plus à Londres à notre parole, à notre désintéressement, à notre amour platonique pour la Belgique. On veut des garanties, et l'Angleterre n'en a pas trouvé de meilleure que de nous menacer de son épée. Tel est un des résultats les moins funestes de cette guerre si légèrement entreprise.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 août 1870.

La guerre contre la Prusse a eu de mauvais débuts. En écrivant ces lignes, nous sommes sous l'impression cruelle que nous causent les malheurs arrivés à notre pays. S'il y avait, en ce moment, pour des cœurs français, un soulagement possible à la douleur de voir le territoire violé, l'étranger vainqueur, nous le pourrions trouver dans la conscience de n'avoir pas encouragé la politique qui amène ces triomphes. Mais nous ne voulons pas de cette amère consolation. Les malheurs qui nous frappent ne sont point d'ailleurs irréparables ; le premier sentiment comme le premier devoir est de travailler à les réparer. Il serait oiseux même de récriminer contre les hommes qui ont conduit les préliminaires de l'entreprise militaire dirigée contre une nation voisine ; pour nous surtout, cet examen du passé, cette critique rétrospective seraient superflus. Comme tout ce que nous avions à dire, nous l'avons dit en temps opportun, nous sommes dispensés aujourd'hui de nous associer aux paroles dures de ceux qui ne faisaient qu'approuver ce que nous blâmions. Nous connaissons assez bien l'esprit des nations, et particulièrement celui de la nation française, pour n'être point étonnés des disgrâces qui suivent les premières déceptions de cette guerre ; elles atteindraient même plus haut qu'elles n'ont porté jusqu'à présent, elles s'étendraient davantage qu'il ne faudrait y voir que l'effet d'une réaction naturelle et d'une injustice dont aucun peuple, mis en présence des fautes qu'il a lui-même encouragées, ne s'est jamais préservé. La légende du bouc émissaire ne s'applique pas seulement au peuple juif ; sous des allégories différentes, et

Digitized by Google

quelquefois sans allégorie, elle est de tradition chez tous les peuples. Ce n'est pas que, dans les événements qui se produisent, nous soyons d'avis qu'il n'y ait pas pour les maîtres du gouvernement de lourdes responsabilités; on n'en connaît pas bien encore la mesure. L'histoire se chargera de les faire ressortir; c'est affaire à elle de donner à chacun sa part. Nous verrions, quant à nous, à devancer aujourd'hui ses jugements, des inconvénients qui pourraient augmenter nos ruines. Ce qui importe, quand on se met en présence de ces ruines, c'est de les réparer lorsqu'il en est temps encore. Le plus pressé est là, et il y faut courir par les sentiers les plus directs, avec la promptitude et le courage dont une nation comme la nôtre est encore susceptible.

Il faut d'abord se bien pénétrer de la situation, se la remettre sous les yeux, la juger dans ses détails et dans son ensemble. Remontons d'un mois le cours des événements. C'est dans la séance du Corps législatif du 15 juillet que la guerre fût annoncée au pays comme résolue ; on se rappelle en quels termes les ministres s'exprimèrent pour démontrer comment l'affaire du Prince Hohenzollern, la manière dont il avait accepté, puis refusé le trône d'Espagne, les allées et venues de notre ambassadeur et finalement ses rapports avec le roi de Prusse, à Ems, constituaient pour la France une somme de dommages et d'injures qui demandaient de sanglantes réparations. Aussitôt, on se mit sous les armes, et, de part et d'autre, l'armée s'organisa. La nôtre alla ranger ses neuf corps le long de la frontière de l'Est et du Nord-Est. On lui donna le titre d'armée du Rhin, beaucoup moins en vue du but où elle tendait que des positions qu'elle occupait. Les huit corps, tous commandés par des chefs dont on ne pouvait contester ni la capacité ni la bravoure, obéissaient à l'impulsion unique qu'ils recevaient du quartier impérial dont le siége était à Metz. On avait entouré les mouvements de l'armée du plus profond mystère ; les journaux avaient ordre de garder le silence sur ce qu'ils savaient et sur ce qu'ils ne savaient pas. Le major général éloignait la publicité ; on ignorait encore toutes les raisons qu'il avait de la redouter. L'Empereur avait dit, en ouvrant la campagne, qu'elle serait longue, pénible ; c'est tout ce que le pays et l'armée connaissaient de ses projets ; l'un et l'autre étaient résignés à subir les conditions d'une entreprise dont le but final devait être la victoire. On se préparait joyeusement à des délais et à des sacrifices que, dans leur illusion, quelques personnes pensaient pouvoir éviter. Cependant, nous n'en savions pas plus long sur l'ennemi que sur notre pauvre armée ; c'est à peine si l'on s'inquiétait de ses forces et de ses moyens d'attaque. Nous allions à cette guerre avec cette confiance allègre que nous apportons dans toutes nos entreprises, pas soucieux des obstacles et du danger : convaincus qu'il ne nous en coûterait pas plus de vaincre les Prussiens sur le Rhin qu'il ne nous en avait coûté de vaincre les Russes en Crimée et les Autrichiens en Italie. Le hasard lui-même se rendit complice de ces illusions ; le premier fait d'armes de la campagne tourna à notre avantage. C'était à Sarrebruck ; en quelques heures, l'artillerie française délogea les Prussiens de cette position et l'on fit des mitrailleuses une expérience qui parut concluante.

Digitized by Google

Nous ne fîmes que des pertes insignifiantes ; l'Empereur et le prince Impérial, après leur déjeuner, étaient venus de Metz assister à cette petite escarmouche qui fut l'objet d'un bulletin officiel et que tout le monde à Paris accepta comme un heureux présage. Ce n'était, hélas ! qu'un présage trompeur. Pendant que nous avions tous les yeux fixés sur le point de la frontière Nord-Est, où les premiers coups de canon avaient retenti, l'ennemi fit tout d'un coup une pointe sur un autre point de notre frontière ; avec le corps de troupes placé sous les ordres du général Steinmetz formant le centre de l'armée Prussienne, il arrive inopinément à Wissembourg, où il rencontre une résistance désespérée, mais insuffisante. C'est là que huit mille Français ont soutenu le choc de plus de cinquante mille Prussiens, et qu'ils les ont tenus en échec pendant plusieurs heures. Ce fut, au dire de ceux des nôtres qui ont survécu à ce combat et qui nous en ont fait le récit, une de ces luttes héroïques, telles que Thucydide aimait à les transmettre à la postérité. Les cavaliers se jetaient tête baissée dans les carrés ennemis ; les fantassins avec leurs chassepots et les artilleurs avec leurs canons jonchaient la terre de cadavres ; les tirailleurs allaient dans la fumée et traversaient la mitraille comme le brouillard, massacrant les canoniers sur leurs pièces et se frayant des issues à travers des remparts de baïonnettes ; ils semblaient plus soucieux de mourir que de vaincre. On raconte que lorsqu'il vit sa vaillante troupe décimée et hors d'état de résister au flot toujours grossissant des Prussiens, le général Douay, dont le cheval avait eu déjà la tête brisée par un éclat d'obus, alla droit à la balle qui devait lui donner la mort. Il tomba sur ce glorieux champ de bataille.

C'est le 5 août que les Prussiens avaient fait avancer leurs avant-gardes jusqu'à Wissembourg. Le territoire mal gardé de ce côté était violé. Le lendemain, il le fut bien davantage ; par l'issue qu'il venait de se faire, l'ennemi déborda en masses compactes ; il y eut une bataille qui dura toute la journée et à laquelle prirent part, d'un côté le corps d'armée du général Frossard et de l'autre côté le corps d'armée du maréchal Mac-Mahon. Le premier fut battu à Forback et le second à Wœrth. Là encore nous avons combattu dans les conditions d'inégalité les plus notoires ; tout était contre nous, tout, jusqu'à l'insuffisance des munitions et jusqu'au télégraphe qui, grâce à une dépêche mal transmise empêcha le général de Failly de venir à notre secours. Jusqu'à midi cependant, nos troupes du corps Mac-Mahon avaient tenu bon ; mais vers le déclin du jour l'ennemi renouvelant toujours ses forces, malgré nos vigoureux retours offensifs, il fallut céder au torrent de Prussiens que le prince Frédéric-Guillaume jetait sur nous. Notre armée opéra une retraite convenable sur Saverne. Pendant ce temps le corps du général Frossard battu par le général de Steinmetz était encore plus malheureux ; non-seulement il laissait reprendre Sarrebruck, mais l'ennemi pouvait, le lendemain, s'installer à Forbach et pousser assez avant pour couper en deux notre armée. Nos pertes en hommes, en canons, en mitrailleuses sont considérables ; on ne connait pas encore le nombre des morts de cette journée ; mais la France sait que l'ennemi nous a pris deux aigles à Wœrth. Elle

Digitized by Google

sait aussi que nos vaillants soldats ont fait payer cher aux Prussiens leur victoire.

Quand, dans la matinée du 8, la nouvelle s'en est répandue dans Paris, la ville entière s'est montrée consternée; on voyait des groupes silencieux lire au coin des rues les placards officiels et se convaincre de la triste vérité. Depuis la veille on était avide de nouvelles; des foules en avaient demandé avec des cris et dans une attitude presque menaçante aux ministres qui n'en recevaient pas; il en arrivait de désolantes. Le premier effet que le pays en ressentit ne fut point de longue durée; le plus bel élan patriotique dont l'histoire ait gardé le souvenir fut dépassé par la population parisienne; il n'y eut qu'un cri, qu'un soulèvement; on n'avait pas d'ailleurs de raison sérieuse de se laisser abattre. N'avions-nous pas toujours lutté à nombre inégal? n'avions-nous pas fait endurer aux Allemands plus de pertes que nous-mêmes n'en avions subi? En même temps que les relations de ces journées malheureuses, arrivaient aussi de tristes révélations sur l'organisation matérielle de l'armée et sur les mauvaises conditions du commandement. On commençait à s'irriter contre les hommes sur qui, devant le pays et devant l'Europe, doit peser la responsabilité de nos revers; mais, dans les reproches mêmes dont on les accablait, on finissait par puiser les éléments de la force morale et de l'élan patriotique dont on avait besoin.

Dans le tumulte des manifestations qui éclatèrent pendant deux jours à Paris et sur d'autres parties du territoire, une volonté s'élevait vigoureuse et puissante, c'était la volonté de réparer les échecs et de tout sacrifier pour rejeter au plus vite l'ennemi hors du territoire. Le gouvernement qui nous avait donné la guerre comprit ce courant d'opinion; il eut aussi le bon esprit, en présence du danger que courait le pays, de rassembler au plus vite les représentants de la nation et de les saisir des mesures à prendre pour conjurer les plus grands désastres. Les dépêches qui arrivaient, à tout instant du quartier impérial étaient loin de relever le moral des populations; il leur fallait un meilleur stimulant. Elles le puisèrent d'abord en elles-mêmes; elles devaient aussi trouver un ressort nouveau dans le contact de la représentation nationale et dans le bon exemple de patriotisme qui devait en sortir. Le Sénat et le Corps législatif furent donc convoqués le 9 août.

Ceux qui ont assisté à cette séance en garderont longtemps le souvenir. Il y eut là un premier choc d'opinions, qui faillit être terrible : les députés étrangers à Paris, arrivés pour la plupart le matin même, apportaient les impressions de leurs départements; ils étaient affligés des échecs de l'armée et fort inquiets des conséquences qu'ils pouvaient avoir pour le gouvernement et pour le pays; ils ne se rendaient pas bien compte de ce qui venait d'arriver, et leur étonnement était partagé, disaient-ils, par leurs commettants. Ils n'en revenaient pas de leur surprise en apprenant, non-seulement que nous avions combattu dans des proportions aussi inégales, mais que nous avions manqué de vivres et de munitions; ils se rappelaient les déclarations formelles du maréchal Lebœuf au sein du Corps législatif et au sein de la commission; ils avaient encore présents à

Digitized by Google

la pensée les termes du rapport si applaudi du marquis de Talhouët, affirmant, sur la foi du ministre de la guerre, dont les explications détaillées avaient été avidement recueillies par la commission, que tout était prêt pour marcher à l'ennemi. Avaient-ils donc été trompés? Ils arrivaient dans la salle des Pas-Perdus, ouverte non-seulement aux députés, mais encore à une foule de personnes mêlées de près ou de loin à la rédaction des journaux, politiquant avec frénésie et même inconsidérément. Là, les membres du Corps législatif ne rencontrèrent pas seulement des tristesses correspondant à leur tristesse, mais les signes d'une irritation qui n'allait pas droit aux Prussiens. On songeait d'abord à faire supporter au gouvernement et à ses conseillers la peine des revers militaires que l'on venait d'éprouver; on ne blâmait point seulement l'organisation défectueuse du commandement, mais on s'élevait avec force contre l'insuffisance des chefs, et particulièrement celle du chef principal, à qui l'on reprochait amèrement de n'être point resté tranquillement à Saint-Cloud, plutôt que d'avoir voulu jouer un rôle pour lequel son âge et ses aptitudes personnelles le rendaient impropre. Une rage antidynastique perçait sous ces critiques; elle se trahissait par des paroles violentes et par des menaces auxquelles l'attitude de la foule stationnant au dehors semblait donner un caractère sérieux. En effet, des masses de peuple descendues du faubourg inondaient les alentours de la Chambre; il se dégageait de ces foules un esprit plus révolutionnaire que patriotique. Elles étaient là évidemment pour surveiller le Corps législatif, et au besoin pour peser sur ses délibérations. On ne parlait de rien moins que de modifier à l'heure même la forme du gouvernement. Bien que cette manière de comprendre l'intérêt du pays ne semblât point avoir beaucoup de partisans, le gouvernement avait cru de son devoir de faire garder l'Assemblée; quelques régiments de troupe de ligne, qui n'étaient pas encore partis pour la frontière, de l'infanterie de marine arrivée la veille de Cherbourg, où elle n'était plus utile, une ou deux escouades de cuirassiers unis à la garde nationale avaient pris position sur le quai, dans les cours et jusque dans les couloirs du palais Bourbon. Le maréchal Baraguay-d'Hilliers, en grande tenue, était venu s'asseoir, entouré de ses aides de camp devant la principale entrée; il donnait lui-même les ordres et paraissait résolu à couvrir d'une protection énergique la représentation nationale. Cet appareil militaire, uni aux grondements de la foule, dont le flot comprimé ne pouvait franchir le pont de la Concorde, les visages crispés des uns, le débordement de colère des autres, la consternation du plus grand nombre, tel était, dans la journée du 9 août, la physionomie du Corps législatif et de ses alentours.

En présence de telles dispositions, il était visible qu'une étincelle pouvait tout faire éclater. La séance s'ouvrit au milieu des anxiétés les plus cruelles; c'était une bataille qui s'engageait, une bataille plus terrible que celle que les Allemands auraient pu gagner contre nous entre Metz et Nancy. L'ennemi attendait peut-être cette nouvelle victoire, comptait sur l'économie de poudre et de soldats que lui aurait ménagé une révolution éclatant à Paris pendant qu'il envahissait notre territoire. Ces conjectures

Digitized by Google

sinistres couraient sur la foule, et s'emparaient vivement de l'esprit des députés ; il suffisait de les exprimer pour rallier les patriotismes et pousser à l'union. Quiconque, dans les groupes, disait qu'il ne fallait voir qu'un seul ennemi, et ne s'occuper, pour l'instant, que d'en débarrasser le territoire, était sûr de rallier de nomoreuses adhésions; il n'y avait que des exaltés pour prétendre qu'il n'était pas possible de sauver le pays avec l'Empire, qu'on ne se tirerait d'affaires qu'en établissant d'abord la République. Quand le président monta au fauteuil, il se trouva en face d'une assemblée résumant à peu près, dans ses diverses fractions, toutes les émotions et tous les dissentiments de l'heure présente. Pour se conformer à l'usage, il eut à lire le décret de l'Impératrice régente convoquant le Corps législatif et le Sénat; aux premiers mots de la formule indiquant le nom du souverain, des impatiences de mauvais augure éclatèrent du côté de la gauche. Le chef du ministère parut à la tribune pour lire un exposé concerté avec ses collègues; il fut accueilli avec une malveillance marquée ; la gauche lui jeta au visage des injures et des dédains que, dans d'autres temps, la majorité n'eut point tolérés. Les coups terribles dont le cabinet fut assailli firent une diversion salutaire ; ils assouvirent les colères de la gauche républicaine qui, ce jour là, ne mit aucune mesure dans ses emportements; elle ne se refusa aucune parole cruelle, aucune provocation injurieuse; il arriva qu'ayant malheureusement trop raison dans ses colères, elle ne se conduisit pas avec moins de retenue que si elle avait tort. M. Emmanuel Arago donnait, sans regarder à la dépense, les plus beaux effets de sa voix puissante ; c'est lui qui a eu pour le ministère les mots les plus durs ; il paraissait résolu, tant sa fureur était excitée, à ne pas vouloir sauver la patrie, si les ministres ne se retiraient pas. Ceux ci entrevirent, à travers ces déclarations, un moyen de conjurer les menaces qui visaient au dessus d'eux ; ils s'offrirent en holocauste. Ils avaient, d'ailleurs, le sentiment très-exact de la situation ; ils voyaient peser sur eux une part considérable de responsabilité. La fiction parlementaire les rendait solidaires de toutes les fautes commises, même de celles dans lesquelles ils n'avaient point trempé, et qui ne pouvaient qu'être le fait des hommes spéciaux chargés des préparatifs de la guerre. Mais la guerre elle-même, ils l'avaient sinon recherchée, du moins acceptée; ils l'avaient trouvée juste, opportune. Heureuse, elle leur donnait une popularité considérable, malheureuse, elle les livrait aux récriminations du pays. Le cabinet se trouvait dans ce dernier cas; il avait reçu, depuis la nouvelle des premiers revers, des témoignages non équivoques de cette défaveur. S'il ne s'était pas retiré, c'est uniquement parce que la situation devenait périlleuse, et qu'il ne voulait point quitter un poste au moment où chacun devait rester au sien. Mais le 9 août, devant les Chambres réunies, devant un ordre du jour qui impliquait un sentiment de méfiance, le principal ministre apporta à la tribune cette patriotique déclaration : « Ne perdons pas notre temps en discussions, agissons ! Si vous croyez que d'autres plus que nous peuvent offrir à vous, au pays, à l'armée, à la défense nationale les garanties dont elle a besoin, ne discutez pas, ne faites pas de discours, demandez les urnes du scrutin, décla-

Digitized by Google

rez que nous n'avons pas votre confiance... Nous ne voulons pas nous soustraire à vos accusations; nous vous appartenons; vous nous reprendrez quand vous voudrez; nous serons toujours là pour subir et vos demandes, et vos anathèmes, et votre réprobation. Mais, je vous en supplie aujourd'hui, ne songez qu'au péril public, ne songez qu'à la patrie...» Là dessus, on vota sur un ordre du jour motivé ainsi conçu : « La Chambre, décidée à soutenir un cabinet capable de pourvoir à la défense du pays, passe à l'ordre du jour. » Il y eut presque unanimité. La droite, qui ne s'était jamais livrée à semblable exécution, se leva en masse. La gauche seule parut s'abstenir. Une demi-heure après, les ministres qui avaient quitté la salle des séances pour se rendre auprès de l'Impératrice, rentrèrent à la Chambre, firent connaître que leur démission était acceptée, et que le général comte de Palikao était chargé de composer un cabinet. M. Emile Ollivier, parlant au nom de ses collègues, ajouta : « Le ministère nouveau, quel qu'il soit, peut compter sur notre appui le plus ardent, le plus fidèle, le plus dévoué. » On applaudit, et l'on se sépara. Un grand apaisement s'était fait dans les esprits; ceux qui, dans la Chambre et au dehors, avaient caressé des projets anarchiques, en durent indéfiniment ajourner la réalisation. Il ne fut plus question que de sauver la patrie. Avec les hommes qui, sans le vouloir, l'avaient compromise, on n'espérait plus y réussir; avec d'autres, on osa tout espérer.

Le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, membre du Sénat, n'apportait aux affaires aucune couleur politique; c'était uniquement un homme de guerre. A l'avantage de n'avoir pris aucune part à nos luttes parlementaires, il joignait celui d'être resté étranger à nos opérations militaires. Son meilleur titre à cette heure suprême fut d'avoir été mis de côté par les organisateurs de la campagne du Rhin. Comme il n'y avait pas de temps à perdre, il n'en prit pas beaucoup pour organiser son administration. Elle se forma d'autant plus facilement qu'on ne demanda pas aux hommes qui en faisaient partie de quel côté de la Chambre ils venaient; on ne s'inquiéta que de leurs aptitudes et de leur patriotisme. Ce ne fut pas un cabinet parlementaire, mais un cabinet national, un cabinet réputé capable, comme l'indiquait l'ordre du jour motivé, de pourvoir à la défense du pays. Il fallait, en effet, une circonstance comme celle-là pour grouper autour du général de Palikao des hommes d'opinions si diverses : M. Jérôme David et M. Brame, M. Clément Duvernois et M. Grandperret, M. Magne et M. Busson-Billaut et M. Henri Chevreau. De l'ancien cabinet, il ne restait que M. Rigault de Genouilly, au ministère de la marine. Ces ministres reçurent de la Chambre un accueil sympathique; ils se mirent résolument à l'œuvre, et bien qu'ils eussent dans leurs rangs plusieurs orateurs ils ne firent point de discours. Le général chargé du portefeuille de la guerre ne semble pas d'ailleurs priser beaucoup les ressources de l'éloquence; il a été sobre de paroles, mais très-empressé de passer aux actes. Il avait à peine pris possession de son portefeuille qu'il faisait parvenir à l'armée des vivres, des munitions et des renforts. Il expédiait vers le Rhin des farines laissées à Cherbourg pour l'approvisionnement de la flotte; il faisait un dénombrement rigoureux des fu-

Digitized by Google

sils et des cartouches disponibles ; il provoquait une levée générale des hommes de vingt-cinq à trente-cinq ans libérés du service et, par cette mesure, improvisait une armée nouvelle d'hommes aguerris ; ceux que n'embrassait point cette mesure étaient pris par la garde nationale mobile. Tous les Français valides vont donc être enrôlés ; c'est la France entière sous les armes. Si, comme on le dit, il y a un flot de Prussiens qui déborde sur nous, nous pourrons, avec l'effort combiné du nombre et de la valeur faire reculer ce torrent vers sa source. Les conditions du commandement supérieur, qui étaient naturellement défectueuses, sont elles-mêmes changées. C'est encore un sacrifice que réclamait l'opinion. Cette résolution, il est vrai, n'était point du ressort du cabinet nouveau ; elle dépendait de l'initiative du souverain que la fortune des armes a si complétement trahi. C'est lui qui, sans déserter l'armée, a résigné ses fonctions ; il a remis au maréchal Bazaine le commandement des trois corps d'armée, au nombre desquels se trouve celui du général Frossard décimé par l'ennemi. Des noms sympathiques au pays et aux soldats figurent soit à la tête des divisions, soit à la tête de l'armée. Le général Trochu commande un douzième corps en voie de formation à Châlons-sur-Marne ; c'est probablement celui dans lequel doivent figurer les nouvelles recrues. Au quartier général, on a vu arriver et prendre rang à côté de l'Empereur, un homme que la politique confinait depuis vingt ans dans l'exil et dans l'inaction. Le malheur fait quelquefois des rapprochements inespérés. Ce sera même, pour l'histoire, un des événements de cette guerre que l'arrivée à Metz, un soir, par la pluie d'orage, d'un vieillard encore robuste, allant, en tenue de voyage, se faire ouvrir les portes du quartier impérial, entrant chez l'Empereur. Quand il reparut, le lendemain, aux yeux de l'armée dans cette tenue de général qu'il n'avait pas portée depuis nos dernières discordes civiles, on reconnut le général Changarnier. Maintenant, plus rien ne nous manque ; nous avons mis en avant tous nos hommes, tous nos généraux, tout ce que nous avons d'intelligent et de vigoureux. Toutes les ambitions, toutes les émulations sont en éveil ; pour attirer la victoire sous ses drapeaux, la France déploie des séductions qui jusqu'à présent ont toujours réussi.

Il ne faut pas oublier, quand on énumère les moyens de défense de notre pays, la garde nationale. Elle aussi était en disgrâce ; les dangers publics la remettent singulièrement en faveur. C'est elle qui maintient l'ordre dans les rues ; c'est elle qui fait le service de l'armée dans les villes, en attendant qu'elle puisse lui venir en aide devant l'ennemi. Il fut un temps où l'on fuyait la garde nationale, où toutes les raisons, tous les subterfuges étaient bons pour se soustraire aux recherches des tambours recruteurs ; l'autorité elle-même tenait à l'écart cette institution entachée d'une origine par trop révolutionnaire et compromise dans toutes nos guerres civiles. Aujourd'hui, que le fusil dont on arme le garde national peut être tourné contre l'ennemi, chacun le réclame ; le gouvernement, loin de résister à ce zèle, le seconde de son mieux. Il a vu, du reste, dans les agitations de ces derniers jours, de quel esprit est animé la garde nationale et avec quelle conviction elle réprimerait des manifestations

Digitized by Google

qui n'auraient point la marque du vrai patriotisme. En préservant la ville de tout désordre, le garde national travaille pour son compte ; il ne s'épargne pas à la besogne. Il courra sus aux Prussiens, *di talem avertite casum*. Si les Allemands s'approchaient des murs de Paris, ce jour-là, les gardes nationaux feraient le coup de feu sur les fortifications ; ils disputeraient les rues pied à pied ; refoulés jusqu'au seuil de leurs foyers, ils s'y défendraient jusqu'à la mort. Il y a loin encore du camp ennemi aux fortifications de Paris ; pour arriver jusqu'à nous, il faut aux Allemands des victoires plus décisives que celles qu'ils ont obtenues. C'était, néanmoins, un devoir de prudence de se tenir prêt. Voilà pourquoi l'autorité militaire, si souvent prise au dépourvu dans cette campagne, dispose tout aujourd'hui pour les recevoir. On arme les forts avec les canons de la marine ; on couche des pièces de siége dans le gazon des glacis. Des milliers de travailleurs pris dans tous les métiers s'emploient à ce labeur patriotique. De leur côté, les autorités municipales se munissent d'approvisionnements, afin que Paris, dont la consommation est exclusive, ne soit point livré à une de ces famines cruelles qui sont toujours le meilleur auxiliaire des assiégeants. Tout nous fait penser que ces précautions seront inutiles ; nous ne mettons point le siége de Paris dans le programme de nos malheurs. L'étendue même de la ville et son interminable contour est un préservatif contre toute tentative de ce genre. Nous aimons à croire que, lorsqu'elle arriverait devant Paris pour le cerner, l'armée allemande ne serait plus assez nombreuse ni assez vaillante. En 1814 et en 1815, quand ils ont pénétré chez nous, les Prussiens n'étaient point seuls ; ils avaient avec eux l'Europe tout entière. Cette fois, l'Europe, si elle intervenait, les arrêterait dans leur marche victorieuse.

Nous sommes de ceux qui pensent que l'Europe n'aura pas cette peine. On nous fait bien entrevoir des alliances *in extremis* ; elles ne sauraient nous servir. Ce que la France doit demander à l'Europe aujourd'hui, c'est de rester spectatrice muette du duel que se livrent la France et la Prusse. Nous souffririons dans notre dignité et dans notre honneur d'être sauvés de la sorte. Il ne faut pas nous parler d'alliance; il ne faut même pas nous parler de paix. Il ne convient pas à notre patriotisme qu'on nous parle de paix tant que nous ne serons pas victorieux ou terrassés. Le parti politique à qui de semblables projets seraient venus perdrait tout crédit, et si le gouvernement cherchait dans ces idées-là un remède à sa détresse, il mettrait le comble à la défaveur dont la défaite l'accable. Il ne convient de céder ni à un excès de découragement ni à un excès de forfanterie. Au début de la guerre, quelques-uns de nous ont peut-être manqué de modestie ; ils se sont promis contre les Prussiens de si faciles succès qu'ils ont excité de l'autre côté du Rhin des enthousiasmes et des haines qu'il sera difficile d'apaiser. Le moment serait opportun surtout, puisque l'on se met à la recherche des responsabilités, pour imposer à ces journalistes ignorants, à ces écrivains de toute langue à qui la nôtre, qu'ils ont la prétention d'écrire, n'est pas toujours bien familière, le silence qui convient à cette situation personnelle et à leur nationalité. Ils ont été les plus ardents à prêcher contre l'unité allemande ; les ennemis de l'Em-

Digitized by Google

pire les ont suivis. C'est ainsi que s'est préparé chez nous ce courant d'opinions qui devait fatalement nous mener à la guerre. A ces discoureurs inintelligents, il faut imposer silence ; entre l'Allemagne et nous, il ne faut point créer de ces haines implacables qui, pour les deux pays, seraient des causes d'affaiblissement et de ruine. Dans cette attitude sérieuse et digne, nous paraîtrons beaucoup plus redoutables que si nous continuons les diatribes fanfaronnes ; elles ne sont d'aucun effet sur l'esprit de nos soldats et chez nos ennemis elles surexcitent à un degré terrible les fibres du patriotisme germanique.

Il est incontestable que le moral de la nation française est un peu remis de l'émotion des mauvaises journées de Wissembourg, de orbach et de Wœrth. Le récit qu'on nous a fait de ces combats, dans lesquels, au dire des bulletins de l'ennemi, nous avons lutté dans les conditions les plus désavantageuses, les ressources nouvelles que l'on s'est procurées, les positions que nos corps d'armée occupent maintenant, tout contribue à nous donner l'espoir d'un retour de fortune. Depuis quelques jours, notre armée, comme un serpent brisé s'efforce de relier ses anneaux. Les chefs ramassent tous leurs soldats et se concentrent dans de fortes positions autour de Metz. Les Prussiens ont ralenti leur marche; ils semblent même, si nous en croyons les apparences, avoir abandonnné l'offensive. Un dernier bulletin nous les montrait cernant Strasbourg et faisant mine d'assiéger cette place forte. Il y a dans Strasbourg douze mille hommes de troupes et un nombre suffisant de pièces de canon ; la ville tiendra. D'un autre côté, les Prussiens ont occupé Saverne, Lunéville et Nancy; en remontant plus au nord, on trouve l'armée du centre maîtresse de toutes les positions que nous avons perdues sur la Sarre et dans les Vosges. Plus au Nord encore, se trouveut des corps d'armée avec lesquels nous ne nous sommes pas encore trouvés en présence. Sur un point opposs vers le sud, d'autres troupes menacent la trouée de Belfort, par où, en caé de succès, elles pourraient pénétrer dans la vallée de la Marne. Au point où en sont les choses, tout le sort de la campagne semble dépendre d'une journée. Cette bataille redoutable, pour laquelle nous avons réuni tous nos efforts, nous l'appelons de tous nos vœux. Le mouvement tournant dont l'ennemi menace notre armée doit brusquer la solution.

Et maintenant, qu'il nous soit permis de jeter un regard autour de nous. De quelque côté que tournent les dernières chances de la guerre, il faut prévoir ce qu'il peut advenir. A qui allons-nous faire supporter la peine de nos revers ? à un ministre ? à un empereur ? à une dynastie ? soit; mais lorsque nous aurons puni dans les uns l'imprévoyance dans les autres l'incapacité, dans tous le malheur, nous n'aurons pas rendu pleine justice. Ne nous sommes-nous pas nous-mêmes affaiblis par les incessantes fluctuations de notre esprit et les déplacements continuels de notre politique ? Voilà bientôt un siècle que nous ne négligeons aucune occasion de changer de régime ; tout nous est bon pour satisfaire ce besoin maladif. C'est avec un profond sentiment de tristesse que, dans ces derniers jours, nous avons entendu saluer la nouvelle de nos échecs par des cris qui trahissaient l'espérance de quelque nouveau changement.

Digitized by Google

Une nation qui accuse de semblables défaillances, qui est travaillée par cette passion mortelle des innovations, peut-elle acquérir de la force ? Chaque évolution qu'elle accomplit la place dans des conditions d'expériences et de tatonnements ; dès qu'elle commence à se raffermir un nouveau caprice l'emporte ; il faut tout reprendre ; la constitution, les finances, l'armée, subissent des systèmes divers et toujours quand le système va donner ses fruits, on l'abandonne pour recourir à un système nouveau. Les éléments nationaux, la notion de la patrie, la fidélité au drapeau, la sincérité ne sont plus que des fictions. Les forces se désagrègent et quand arrive le danger commun, rien n'est prêt, ni les fusils, ni les caractères. Il faut se relever de cette infériorité ; avertis par les coups du sort nous devons voir nos faiblesses et mettre à les réparer la promptitude que nous avons mise à réparer les défaillances matérielles, cause de nos revers.

L'histoire elle-même se charge de nous fournir des enseignements. Ces événéments dont nous sommes témoins, ils se sont déjà accomplis ; en voyant ce que nous avons fait en 1815, nous saurons ce que nous devons éviter en 1870. En 1815, l'Empereur Napoléon Ier gouvernait la France. Il avait fait l'acte additionnel ; une sorte de gouvernement parlementaire existait ; il y avait une chambre des pairs et une chambre des réprésentants. Lorsqu'arriva la nouvelle de Waterloo, la pensée qui s'empara de tous les esprits fut que Napoléon Ier ne sachant plus vaincre, constituait un danger pour la France. « L'émotion, dit M. Thiers, fut des plus vives, et l'opinion que Waterloo allait être le signal d'une nouvelle révolution envahit toutes les têtes... Les vulgaires adorateurs des succès disaient tout simplement qu'il avait joué une dernière partie, qu'il l'avait perdue et qu'il n'avait qu'à céder la place à d'autres... Les gens qui prenaient leurs raisons à une source plus élevée disaient qu'après avoir compromis la France avec l'Europe par son premier règne, il aurait bien fait de ne pas revenir, que revenu il n'aurait eu qu'une manière d'excuser cette tentative, c'eût été une bonne politique ; que, puisque la victoire lui faisait défaut, il devait en se sacrifiant lui-même, mettre fin à des périls dont il était la cause sans pouvoir en être le remède... Les royalistes montraient une joie folle ; les jeunes libéraux qui, sans désirer Napoléon, l'avaient accepté comme le seul capable de défendre la révolution et la France, en voyant qu'ils avaient trop présumé, sinon de son génie, du moins de sa fortune, étaient confus et désolés ; ils n'hésitaient pas à dire qu'il fallait songer exclusivement à la France et la sauver sans lui, si on ne pouvait pas la sauver avec lui. Les hommes attachés à la dynastie des Bonaparte par affection ou par intérêt étaient les seuls qui osassent soutenir qu'il fallait s'attacher résolument avec Napoléon et s'ensevelir avec lui sous les ruines de l'Europe. Quelques esprits fermes, fort rares, il est vrai, soutenaient cette opinion par de meilleures raisons. Ils disaient que la faute de rappeler Napoléon une fois commise, l'unique manière de la réparer, c'était de persévérer et de s'unir fortement à lui ; que l'espérance de traiter avec l'Europe, en lui sacrifiant Napoléon, était non-seulement peu honorable, mais chimérique ; que l'Europe en voulait

Digitized by Google

à Napoléon sans doute, mais à la France tout autant ; qu'elle ferait les plus belles promesses du monde, sans doute, et qu'ensuite, lorsqu'on aurait eu la faiblesse de les écouter, Dieu seul savait ce que deviendraient le pays, son sol et sa liberté. »

Ces sentiments qui agitaient les esprits après le désastre militaire de 1815 n'ont-ils pas une analogie frappante avec ceux qui se manifestent aujourd'hui? Personne, sans doute, n'éprouve une joie folle ; mais il s'est manifesté, à côté des intentions les plus hostiles à l'Empire, la volonté bien énergique de s'occuper de sauver la France. On croit aussi dans certains groupes politiques que le mieux est de persévérer dans le régime actuel ; quelques-uns se raffermissent dans cette résolution par des considérations analogues à celles qui, en 1815, animaient les esprits les plus éclairés.

En remuant tous les souvenirs de 1815, on rencontre d'autres similitudes et d'autres enseignements. Il y eut, le 21 juin de cette année, une séance de la Chambre qui, sous quelques rapports, peut être comparée à la séance du 9 août. Les représentants étaient accourus bien avant l'ouverture ; ils étaient très-animés ; il n'était question que de la défaite de nos armes ; les uns s'en affligeaient de bonne foi, cherchaient le remède ; d'autres approuvaient la pensée que la France ne devait pas être sacrifiée à un homme, « qu'il fallait la sauver sans lui, si on ne pouvait la sauver avec lui. »

Nous avons entendu des députés qui ne semblent disposés à sauver la France que sans l'Empereur. En 1815, le jour de l'ouverture, on disait aux députés que Napoléon voulait dissoudre la Chambre et reprendre la dictature ; c'est Fouché qui avait lancé cette fausse nouvelle. On faisait ces jours passés la même menace au Corps législatif et elle était aussi bien fondée. Cependant, au lendemain de Waterloo, on n'eut point l'idée de renverser le ministère ; il est vrai que ce ministère avait Carnot et non point le maréchal Le Bœuf. L'opposition ou plutôt la trahison venaient de plus haut. Toutes les violences, toutes les impatiences, toutes les digressions et les récriminations qui ont marqué la séance du 9 août semblent être la répétition des scènes du 21 juin, à cette différence près qu'en 1815, on ne s'est point menacé du poing et que des députés ne sont pas venu offrir leurs poitrines à des coups de fusil dont on les menaçait. Mais on a vu Lafayette proposer la mise en permanence de la chambre et déclarer coupable de trahison quiconque voudrait la dissoudre ou la proroger. C'est au sujet de cette motion de Lafayette que l'auteur du *Consulat et de l'Empire* fait la réflexion suivante : « Croire qu'avec une assemblée constituée révolutionnairement, on renouvellerait les prodiges d'énergie de la Convention nationale était un rêve de maniaques incorrigibles, comme il y en a dans tous les temps et comme il y en avait alors beaucoup dans le parti révolutionnaire. »

A l'avantage de nos contemporains, il faut dire que le projet de convention nationale, mis en avant par M. Jules Favre et soutenu par M. Picard, a échoué devant les résistances de la majorité ; on a reculé devant l'inconstitutionnalité de la proposition on s'est souvenu qu'aux termes d'une

Digitized by Google

constitution récemment votée et sanctionnée par le suffrage universel, l'Empereur avait le pouvoir exécutif et non la Chambre, et qu'il avait le droit de dissolution. Enfin, c'est encore le suffrage universel qui nous a protégés des malheurs et des défections, qui furent, en 1815, la conséquence du vote précipité qui ne prévint aucun malheur et qui ne répara aucune ruine.

LÉONCE DUPONT.

Voyages en pantoufles, par M. EMMANUEL GONZALÈS. Paris L. Hachette et Cie. 1

M. Emmanuel Gonzalès n'est pas le premier écrivain qui, les pieds dans ses pantoufles, a entrepris d'immenses voyages... dans les livres d'autrui. Il ne s'en cache pas, au reste, et avoue naïvement que, en dépit de sa nostalgie de locomotion, il n'est jamais allé plus loin, par terre, que Bade et Marly-le-Roi, et, par eau, que le lac d'Enghien et Monaco. Mais il a beaucoup lu, beaucoup étudié, beaucoup écouté, et, sauf une excursion dans la dernière des localités que je viens de nommer, son livre est exclusivement composé de réminiscences. Nous n'avons pas le droit de nous en plaindre ; ses récits, malgré leur étrangeté, ne sont pas pure fantaisie, et ils sont, de plus, relevés par cette fine pointe d'esprit gaulois qui n'est pas une des faces les moins attrayantes du talent et de la conversation de M. Gonzalès.

Grâce à la verve du narrateur, nous passons sans fatigue de l'Afrique à la Norvége; nous poussons une pointe chez les Lapons et les Tartares, nous revenons en Grèce pour sauter d'un bond jusqu'aux chutes du Niagara et aux wigwams des autochthones nord-américains; nous rentrons en Europe, où se déroule à nos yeux le tableau de l'Italie d'il y a cent ans, et l'épopée Crétoise; après une excursion de touriste au Mexique, nous étudions les produits des industries Suisse et Italienne à la dernière Exposition universelle, et, pour dernière étape, nous sommes conduits à la principauté lilliputienne des Grimaldi.

Ces simples indications suffisent pour montrer que l'auteur a dû forcément toucher à la question politique; mais il ne fait que l'effleurer et laisse dans ses récits la plus large part au pittoresque. A ce point de vue, le chapitre le plus curieux est certainement celui intitulé *les Sultans*

Digitized by Google

noirs, et qui résume les voyages entrepris par Specke et Grant pour trouver les sources du Nil. Ce chapitre fourmille de détails saisissants sur les peuplades indigènes du Centre-Afrique, présentés par l'auteur avec une humour presque britannique. Il est seulement fâcheux qu'il n'y soit pas dit un mot ni de notre héroïque compatriote Le Saint, parti dans le même but que les explorateurs anglais et qui a trouvé la mort presqu'au début de son expédition, ni de M. Baker et de sa courageuse épouse, les véritables inventeurs de l'Albert Nyanza où viennent s'épancher les sources multiples du Nil, dont le Victoria Nyanza de Speke est le second déversoir. M. Baker donne sur les *Sultans noirs* des renseignements au moins aussi intéressants que ceux de Speke et je ne puis résister à la tentation de reproduire un fait qui prouve que les despotes ne sont pas aussi sauvages qu'on pourrait le supposer.

M. Baker cherchait, un jour, à faire comprendre à Commoro, roi des Latoukas, le dogme chrétien de l'immortalité de l'âme. « Je fis, avec mon doigt, dit Baker, un petit trou dans le sol, et j'y plaçai une graine. — Ceci, lui dis-je, c'est toi après la mort. — Puis, la recouvrant de terre, je continuai : Cette graine pourrira, mais il en naîtra une plante qui aura toute l'apparence de la forme originelle. —Juste ! me répondit Commoro, cela je le comprends. Mais la graine, elle ne surgit pas de nouveau ; elle pourrit comme l'homme mort, et il n'en est plus question. Le fruit obtenu n'est pas la graine même que nous avons enterrée, mais le produit de cette graine. Ainsi en est-il de l'homme. Je meurs, je pourris, et de moi il ne reste plus rien ; mais mes enfants poussent comme le fruit de la graine. Certains hommes n'ont pas d'enfants, comme certaines graines périssent sans rien produire. Nous finissons donc tous complétement, en mourant. » — Un matérialiste européen n'eût pas mieux parlé.

En somme, le nouvel ouvrage de M. Emmanuel Gonzalès est bien conduit et élégamment écrit. Naturellement, les enseignements qu'il donne sont un peu écourtés, en raison même de son travail de synthèse. Aussi, en fait de voyages, conseillerai-je aux curieux de faire celui de la librairie Hachette, et d'y choisir quelques-uns de ses livres, si judicieusement choisis, quant aux relations, et si magnifiquement édités, qu'on doute vraiment si l'illustration illustre le texte, ou le texte l'illustration.

HYPPOLYTE VATTEMARE.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de DUBUISSON et Ce, rue Coq-Héron 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 092 977 263

Digitized by Google